

Alma Mater Studiorum Università di Bologna

DIPARTIMENTO DI INTERPRETAZIONE E TRADUZIONE

**Corso di Laurea magistrale in Interpretazione (classe LM - 94)**

TESI DI LAUREA

in Mediazione linguistica tra il francese e l'italiano

*Espressioni idiomatiche e interpretazione simultanea:*

*analisi delle strategie adottate dagli interpreti del Parlamento europeo*

CANDIDATO:

Greta Alliaj

RELATORE:

Vincenzo Lambertini

CORRELATORE:

Licia Reggiani

*Anno Accademico 2018/2019*

*I Appello*

**Allegato 1: Trascrizioni dei discorsi originali in lingua francese e delle relative interpretazioni in lingua italiana**

**Allegato 2: Corpus**

**Allegato 3: Registrazioni**

15/01

### 15. Mise en œuvre des stratégies macrorégionales de l'Union (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur le rapport d'Andrea Cozzolino, au nom de la commission du développement régional, sur la mise en œuvre des stratégies macrorégionales de l'Union (2017/2040(INI)) (A8-0389/2017).

La Présidente. – Le débat est clos.

Le vote aura lieu mardi 16 janvier 2018.

### Déclarations écrites (article 162)

#### 13. Conservation des ressources halieutiques et protection des écosystèmes marins par des mesures techniques (débat)

Alain Cadec, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je veux tout d'abord remercier le rapporteur et les rapporteurs fictifs pour l'énorme travail qu'ils ont mené sur ce dossier très compliqué.

Le règlement sur les mesures techniques doit déterminer où, quand et comment les pêcheurs peuvent pêcher. Il est indispensable de moderniser les règles actuelles pour les adapter aux objectifs de durabilité de la politique commune de la pêche, tout en respectant le principe de régionalisation.

En ce qui concerne la pêche électrique, je rappelle ma position, qui est également celle de la délégation française du groupe PPE: je suis contre la pêche électrique et nous voterons pour l'interdiction de celle-ci. Toutefois, dans le cas où l'interdiction serait rejetée, j'ai déposé un amendement de repli contre l'extension de cette méthode, celui-ci propose le statu quo. Le cadre actuel autorise 5 % de la flotte des États membres, limitée à la partie sud de la mer du Nord, à utiliser cette méthode à titre expérimental. Si ce cadre actuel est maintenu, il faut impérativement que la limite des 5 % soit respectée par les États membres présents dans ce bassin.

Sylvie Goddyn, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, le maintien de la dérogation accordée à la pêche électrique dans ce règlement fait l'objet d'une vaste polémique, et à raison. Comment cette pêche peut-elle être considérée comme une pêche viable écologiquement par l'Union européenne, alors qu'elle est interdite dans un grand nombre de pays dont la Chine, les États-Unis ou le Brésil, qui ont souvent des réglementations et des normes moins sévères que les nôtres?

Aujourd'hui, rien ne prouve la durabilité de la pêche électrique. Autorisée par dérogation depuis dix ans, elle n'a jamais fait l'objet d'études d'impact. Rien n'a été fait pour déterminer l'impact des décharges électriques sur les juvéniles, sur la fécondité et sur les espèces invasives. Le résultat de cette négligence est que la sole et la plie disparaissent des zones où l'on pratique cette pêche. L'impact social est important: beaucoup de pêcheurs artisanaux ont mis la clé sous la porte, ou vont le faire si cette pêche n'est pas interdite.

Il y a quelques jours, on a appris que la Commission européenne s'était servie d'un rapport de son comité scientifique, technique et économique, prétendant qu'il était favorable à cette pêche. En réalité, ce rapport affirmait le contraire. C'est la raison pour laquelle le rapport de M. Mato aurait dû être renvoyé en commission de la pêche afin que la Commission européenne s'explique devant les députés.

Younous Omarjee (GUE/NGL). – Monsieur le Président, nous avons la responsabilité de parler pour et à la place des poissons sans voix.

Les poissons, qui nous demandent si nous n'avons pas honte de nos méthodes de pêche barbares. De cette pêche électrique qui brise leur colonne vertébrale et électrifie les fonds marins. En fait, une véritable arme de destruction massive.

Les pêcheurs artisans, eux, nous demandent jusqu'où ira la prédation des flottes industrielles qui, par appât du gain, font des océans de véritables cimetières. Les pêcheurs artisans, qui sont aujourd'hui menacés dans leur existence même, car «plus de poissons, plus de pêcheurs»; c'est aussi simple que cela.

C'est pourquoi nous devons dire non, trois fois non, à la pêche électrique qui est une honte pour l'Europe et pour notre humanité; c'est pourquoi nous devons voter l'amendement que mes collègues et moi avons déposé, pour bannir définitivement cette pratique de l'Europe, pratique qui est d'ailleurs déjà interdite dans le monde entier.

Yannick Jadot (Verts/ALE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, nous avons un choix majeur à faire sur la pêche électrique. Soit nous poursuivons et nous généralisons l'électrocution des fonds marins qui décime les poissons, sacrifie les pêcheurs, désertifie nos territoires côtiers, soit nous interdisons la pêche électrique, cette arme de prédation massive, nous protégeons les ressources, nous sauvons la pêche artisanale et nous avons de beaux et bons poissons dans nos assiettes. Alors oui, nous devons voter l'interdiction et nous devons le faire malgré la Commission européenne parce que, Monsieur le Commissaire, comme le reste de la Commission, vous continuez à mentir sur la pêche électrique, vous mentez sur le fondement scientifique de vos décisions, vous avez failli sur les dérogations – il n'y a aucun protocole scientifique sur vos dérogations –, vous avez failli sur l'expansion des dérogations qui en font aujourd'hui une pêche massive.

Alors pour la pêche artisanale, pour les océans, pour les chefs cuisiniers qui nous soutiennent, pour les ONG qui nous soutiennent, interdisons cette pêche. Monsieur le Commissaire, vous devrez rendre des comptes devant cette assemblée.

Isabelle Thomas (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues, avant tout, je tiens à saluer le rapporteur, M. Mato, et les rapporteurs fictifs pour le travail fourni sur ce dossier complexe et dense et pour avoir réussi, surtout, à trouver pour l'essentiel des compromis utiles pour avancer. Bien sûr, il reste cette question de la pêche électrique.

En 2007, la Commission a autorisé, par dérogation, sur un segment de 5 % de la flotte en mer du Nord, cette pêche électrique. Elle nous demandait, aujourd'hui, de la généraliser.

Alors, oui Monsieur van Dalen, nous sommes tous favorables à l'innovation, mais encore faut-il qu'elle soit vérifiée, qu'il soit vérifié scientifiquement que l'objectif de la gestion durable de la ressource est respecté.

Or cette gestion durable doit être basée sur le meilleur avis scientifique, ce qu'a ignoré la Commission en 2007 – et ce n'était pas M. Vella qui en était commissaire – en ne respectant pas l'avis scientifique de 2006, qui préconisait de n'accorder aucune dérogation.

Il n'y a aucun protocole scientifique sur les juvéniles et les écosystèmes marins et les scientifiques persistent à nous alerter sur les dégâts sur le cabillaud ou le merlan...

(Le Président interrompt l'oratrice)

Jérôme Lavrilleux (PPE). – Monsieur le Président, d'un côté, j'entends qu'il y a une nécessité absolue de préserver la ressource et, notamment, les juvéniles, et, de l'autre côté, on s'apprête à pérenniser ou à étendre la pêche électrique, qui n'est pas discriminante, puisque jusqu'au plus petit poisson dans la zone concernée, tout sera éradiqué. Il y a là une incohérence que je ne m'explique pas. Cela équivaldrait, pour d'autres activités comme la chasse, à autoriser la chasse avec un hélicoptère équipé

de plusieurs mitrailleuses au prétexte qu'on blesserait moins le gibier. Ce serait un scandale absolu! Autoriser la pêche électrique, c'est ni plus ni moins que cela.

Il faut avoir une pêche qui soit discriminante, qui préserve la ressource et qui permette à nos pêcheurs – notamment aux artisans pêcheurs de ma circonscription, qui seront les premiers touchés – de continuer à pérenniser leur activité pour le bien du développement du tissu économique local et pour l'avenir des générations qui veulent continuer à manger du poisson un jour.

Claude Rolin (PPE), par écrit. – Le vote du règlement sur les mesures techniques de la politique commune de la pêche est une occasion pour interdire la pêche électrique au sein de l'Union européenne. Cette technique bénéficie actuellement d'une dérogation qui, depuis 2007, permet la pêche au moyen du chalut électrique à titre expérimental dans la limite maximale de 5 % de la flotte de chalutiers à perche de chaque pays de l'Union européenne opérant en mer du Nord. Le motif initial d'expérimentation, aujourd'hui largement dépassé, est fallacieux car la quasi-intégralité de la flotte de chalutiers à perche a depuis lors été convertie à l'électricité. Cette technique, interdite dans la plupart du monde (de nombreux pays dont les États-Unis, le Brésil, l'Uruguay et la Chine l'ont bannie après que de graves conséquences sur l'environnement aient été observées), est dangereuse pour l'écosystème, fait honte à l'Europe et nous décrédibilise sur la scène internationale. Il faut davantage permettre de développer, soutenir et encourager des activités durables plutôt que d'alimenter une pratique controversée. Je vous remercie.

12. Promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables - Efficacité énergétique - Gouvernance de l'union de l'énergie (débat)

Michèle Rivasi, rapporteure. – Monsieur le Président, ce qui va se passer au niveau de ce vote est très important, parce que c'est vraiment une cohérence entre l'engagement de l'Union européenne et des États membres vis-à-vis de l'accord de Paris et notre législation, et c'est pour cela qu'il faut de l'ambition et de la cohérence.

Il était donc nécessaire d'avoir une loi-cadre européenne sur le climat et l'énergie. Ce sont donc des objectifs importants et on a défini ces objectifs avec une vision, je dirais, pour 2050. On a introduit le concept d'un budget carbone, c'est-à-dire ce qui peut encore être émis dans l'atmosphère pour se conformer à l'accord de Paris et voir après ce qui reste sur la contribution de l'Union européenne. Si l'Union européenne devient une économie décarbonée à consommation énergétique nette zéro d'ici 2050 au plus tard, elle a deux leviers majeurs, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, et je suis d'accord avec mes collègues corapporteurs qui disent que la Commission n'est pas suffisamment ambitieuse, et les États membres non plus, d'ailleurs, pour justement être en cohérence avec les accords de Paris.

De même, ce qui a été intéressant – j'espère que mes collègues vont l'appuyer – c'est que l'on a introduit, justement, le fait que la Commission élabore une stratégie complète pour le méthane, parce qu'il a un très fort potentiel de réchauffement planétaire et que, sur cinq ans, par exemple, une tonne de méthane fait autant de dégâts que 101 tonnes de CO<sub>2</sub>, donc c'est très important de l'intégrer.

Maintenant, sur la méthode: comment mettre en musique ces objectifs en élaborant d'abord des plans nationaux intégrés pour l'énergie et le climat pour 2030 tous les cinq ans, avec une perspective tous les dix ans? On sait que certains États y sont assez hostiles, mais c'est très important de l'encourager.

De même, il faut de la transparence. Il faut élaborer une plateforme permanente de dialogue pour impliquer les différentes strates de la société, parce que si l'on n'implique pas les partenaires, les collectivités ou la société civile, on n'y arrivera pas.

Sachant que les objectifs sont définis par des législations sectorielles, que cela soit la directive sur les énergies renouvelables, sur l'efficacité énergétique, ou sur les bâtiments, le rapport sur la gouvernance fait référence à des trajectoires linéaires pour le déploiement des énergies renouvelables

et l'efficacité énergétique au cours des dix ans qui viennent, et lorsque l'on regarde cela, c'est un plus pour tout. C'est un plus pour la sécurité des investissements, pour la création d'emplois et pour répondre à la précarité énergétique. Cela ne peut toutefois se faire que si les objectifs sont contraignants, alors que là, justement, on voit que les États membres n'y sont pas favorables; il est donc important que les députés européens encouragent cette politique européenne afin que ces objectifs soient atteints. Et si l'Union européenne ou un État membre s'écarte de sa trajectoire, il faut qu'on ait un mécanisme de redressement qui soit mis en œuvre, une espèce de boîte à outils pour la réalisation de ces objectifs. Je compte donc sur mes collègues, parce qu'on ne peut pas dire, d'un côté, que l'Union européenne est un peu leader au niveau du climat, puis, du point de vue de la législation, être en-deçà des objectifs fixés par les accords de Paris. Il y a donc un enjeu européen très fort dans les votes qui auront lieu demain.

Karima Delli (Verts/ALE). – Monsieur le Président, mes chers collègues, le Parlement européen appelle à bannir l'usage de l'huile de palme, à partir de 2020.

Enfin! Il était temps. Il est essentiel d'arrêter la déforestation puisque, je le rappelle, 50 % de cette huile de palme est brûlée en Europe par nos camions et nos voitures sous la forme de ce que l'on ose appeler biodiesel.

Ce rapport introduit néanmoins un objectif trop faible d'énergies renouvelables dans les transports. Il nous dit: 12 %. Moi, je demande qu'il soit contraignant et sans agrocarburants de première génération. C'est un minimum, à l'heure où l'Europe doit prendre la tête de l'économie du renouvelable au niveau mondial.

Un autre aspect, on sait qu'il y aura plus de transport électrique d'ici 2030, et c'est globalement une bonne chose, mais il existe aussi de l'électricité non propre, comme le nucléaire. Ce rapport est si peu ambitieux qu'il ouvre la porte à la voiture nucléaire, que personne ne sait recycler.

Monsieur Cañete, vous allez dans le bon sens, mais le dernier message, c'est que la mobilité du XXI<sup>e</sup> siècle exige du courage politique et, surtout, de vraies énergies renouvelables.

Christelle Lechevalier (ENF). – Monsieur le Président, cette gouvernance obligera les États membres à présenter des plans nationaux en matière d'énergie et de climat et tente d'imposer la Commission comme chef de file en matière d'énergie en lui permettant de juger les politiques et le mix énergétique des États, au détriment des intérêts nationaux. Le non-respect des recommandations de ce pouvoir technocratique et illégitime exposerait les États à des sanctions.

Ce texte est une atteinte forte aux souverainetés nationales et pose les premiers jalons de la fédéralisation du marché de l'énergie, malgré la nature stratégique de celui-ci.

Enfin, cette législation sera contraignante en matière d'énergies renouvelables, alors qu'il faudrait légiférer en promouvant les énergies décarbonées, limitant la pollution, mais incluant le nucléaire – c'était d'ailleurs la proposition de la Commission avant les modifications néfastes du rapporteur.

J'évoquerai en conclusion les deux autres textes du paquet énergie. Il faut certes renforcer l'efficacité énergétique et les alternatives aux énergies fossiles, mais nous refusons le développement à marche forcée d'énergies intermittentes et la volonté permanente de la Commission d'étendre son champ de compétence.

Enfin, vous légiférez sur la nécessité de rendre l'industrie européenne plus propre, mais refusez de prendre des mesures sur les produits importés, infligeant ainsi une double sanction à notre industrie et à nos emplois.

Mireille D'Ornano (EFDD). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je m'associe à la volonté de prendre en compte les émissions de méthane, gaz à effet de serre bien plus puissant que le CO<sub>2</sub>.

Néanmoins, l'objectif d'un «tout renouvelable» d'ici 2050 soulève la question du caractère durable de structures telles que les parcs éoliens, dont le coût énergétique de fabrication est très élevé et les composants, non durables.

Cette source d'énergie est intermittente, brouille les ondes électromagnétiques et peut tuer de nombreux oiseaux protégés.

En mer, l'éolien fait fuir les poissons, menaçant les pêcheurs côtiers. La corrosion marine le rend peu durable et sa maintenance coûte extrêmement cher.

Quant aux centrales photovoltaïques, leurs composants sont peu écologiques, et les répercussions sur le prix de l'énergie, considérables.

Aussi, la menace du retrait américain de l'accord de Paris nous oblige à être lucides.

L'action dans le cadre des grandes organisations internationales restera plus efficace que la seule Union européenne.

Angélique Delahaye (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, le constat est partagé. Nous devons construire une Europe de l'énergie garantissant notre indépendance et nous permettant d'être compétitifs dans le concert mondial. Nous devons atteindre les objectifs fixés en matière d'énergie et de climat par les accords de Paris. L'équilibre dégagé sur ces textes, base de négociation avec le Conseil, masque des différences d'approche entre les groupes.

Adepte de la carotte plus que du bâton, nous ne sommes ni dirigistes, ni normatifs, mais nous tendons au contraire à encourager; c'est notre vision de la gouvernance. Les États membres, les entreprises et les citoyens doivent être accompagnés de sorte qu'ils puissent réduire leur consommation d'énergie; nous devons développer des sources d'énergie, des produits et des bâtiments plus économes et plus durables. Il faut permettre au marché d'assurer des investissements à moyen et long terme grâce à des politiques lisibles et stables – ce ne fut pas le cas pour les biocarburants de première génération. Nous dépendons donc de l'importation de protéines d'autres régions du monde. Aussi, pour garantir notre indépendance à l'égard des protéines OGM et limiter la déforestation, il nous faut développer, en Europe, des cultures protéiniques dont les coproduits sont les huiles utilisables comme biocarburants. Voici l'illustration de ce qu'est l'économie circulaire.

Edouard Martin (S&D). – Monsieur le Président, «À vot' bon cœur, messieurs—dames», tel pourrait être le titre que certains voudraient donner au paquet énergie. On n'imposerait rien; les États, donc les entreprises, feraient ce qu'ils pourraient, ou plutôt ce qu'ils voudraient, mais quel serait leur choix si on les laissait faire? La finance ou la planète, le marché CO2 ou un air plus respirable? On le voit bien, nos intérêts ne sont pas les mêmes, les uns ont une vision court-termiste et nous, nous devons regarder plus loin que demain. Mais si on parle finance, rappelons que la facture énergétique de l'Union européenne, c'est 400 milliards d'euros par an, dont 160 milliards uniquement pour chauffer les bâtiments publics et, évidemment, c'est une énergie fossile, donc importée. Alors nous n'avons pas d'autre choix que d'imposer un changement de paradigme pour gagner en autonomie énergétique, pour faire baisser la facture des familles les plus précaires et surtout, oui, pour sauver la planète.

Le texte voté en commission ITRE en décembre dernier répond à ces enjeux majeurs. L'efficacité énergétique nous rendra plus compétitifs, les énergies renouvelables moins dépendants et plus en phase avec l'accord de Paris, et donc je souhaite que nous restions en cohérence avec ce que nous avons voté au mois de décembre dans l'intérêt de tous.

Bernard Monot (ENF). – Monsieur le Président, (début de l'intervention hors micro) ... qui sous-tend l'Union de l'énergie est digne de l'Union soviétique, et l'Union de l'énergie devrait être abandonnée dans son intégralité.

Non seulement l'Union européenne force les États à modifier leur politique énergétique, mais en plus, cette énergie est nocive pour l'ensemble des citoyens de l'Union.

L'aspect le plus tragique de cette Union de l'énergie est la prétendue sécurité des approvisionnements, qui cherche à couper les pays de l'Union européenne des approvisionnements bon marché de notre voisin européen, la Russie, sous prétexte d'échapper à une menace géostratégique fantasmée.

L'absurdité économique et écologique de votre politique est que les pays européens sont poussés à acheter du gaz naturel liquéfié en provenance des États-Unis et du Qatar, c'est—à—dire de l'autre côté de la planète et à un coût supérieur pour les consommateurs. C'est cela votre mondialisme? Créer plus d'empreinte carbone avec les supertankers? À quoi bon alors faire des accords de Paris sur le climat? Mais l'Union européenne n'est pas à une incohérence près, pourvu que les lobbies privés s'enrichissent au détriment des Européens.

Michèle Rivasi, rapporteure. – Monsieur le Président, je voudrais remercier tous les collègues qui sont intervenus, parce que le débat a été très riche, et je trouve que, comme disait M. Blanco López, «on a un rendez-vous avec l'Histoire».

J'ai beaucoup entendu parler des objectifs: 35 %, 40 %, que ce soit sur l'efficacité énergétique ou les énergies renouvelables.

Je pense qu'il faut que l'on soit très ambitieux sur cette question parce que, d'une part, il y aura un trilogue et on va se heurter tout de même à des positions qui peuvent être très différentes d'un État membre à l'autre, donc il faut être ambitieux, et, d'autre part, on a tout à gagner.

En effet, si l'on est ambitieux sur les énergies renouvelables, on pourra vraiment avoir une industrie des énergies renouvelables en Europe, ce qui veut dire de l'emploi et une moins grande dépendance à l'égard d'autres énergies fossiles.

Quant à l'efficacité énergétique, plus on sera ambitieux, plus on pourra répondre à l'innovation, ce qui est quand même une caractéristique de l'Europe, et à la précarité énergétique.

Par conséquent, dans cette discussion sur les objectifs, soyons ambitieux pour répondre à la COP 21.

Ensuite, je trouve qu'on n'a peut-être pas assez discuté sur la gouvernance elle-même, parce que tout va dépendre des plans nationaux que vont proposer les États, de l'évaluation de ces plans et de la possibilité de redresser la situation si, en 2020, on sent que les trajectoires ne seront pas à la hauteur. Il va falloir être très ferme sur les prix afin qu'il y ait un engagement des États membres, que la Commission puisse évaluer les plans nationaux et que l'on puisse redresser la barre, si jamais il était impossible d'atteindre ces objectifs.

Aussi, j'espère que, mercredi, on répondra «présents» au rendez-vous avec l'Histoire et que l'on ne sera pas en deçà de ce qu'on attend, je dirais, le monde du positionnement de l'Europe.

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D), par écrit. – Le paquet énergie sur lequel nous nous prononçons était attendu et nécessaire. Soyons clairs, ce paquet est indispensable à la réalisation des objectifs climatiques de l'Union européenne: avec lui, nous devons concrétiser nos engagements pour faire de l'Union européenne un leader de la transition écologique. Nous ne pouvons tolérer trop de dérogations, trop de souplesse et laisser se développer des dispositifs qui génèrent des effets pervers. Nous devons maintenir le niveau de nos ambitions et de nos objectifs pour enrayer nos émissions de gaz à effet de serre. Le rapport législatif sur le développement des énergies renouvelables doit permettre d'engager significativement la politique européenne vers des carburants propres. Il s'agit de promouvoir les technologies dont l'empreinte carbone est la plus faible. Après avoir applaudi des deux mains la ratification de l'accord de Paris, il faut passer aux actes. Ne soyons pas spectateurs des autres puissances mondiales, arrêtons de vouloir ménager un modèle qui a déjà montré ses limites. Il



est temps, au contraire, d'amorcer le changement pour des énergies vraiment propres, au service d'une croissance vertueuse et qui bénéficie à tous.

16/01

15. Chapitres sur le commerce et le développement durable dans les accords commerciaux de l'Union (débat)

Charles Goerens, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, je voudrais remercier M. Lange d'avoir introduit le débat ainsi que Mme la Commissaire d'avoir encadré une problématique vraiment réelle. En effet, le débat de ce soir nous renvoie aux questions fondamentales liées au commerce international et au développement humain. Le commerce est un moyen, tandis que le développement humain est une fin.

En toute logique, on devrait tout faire pour réaliser la finalité que sont les objectifs du développement durable. Il y va de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau potable dans les pays en développement, notamment. Or, on s'aperçoit que les règles encadrant le commerce international sont bien codifiées; elles sont en général respectées parce qu'en cas de non-respect, elles permettent à la partie lésée de saisir l'organe de règlement des différends à l'OMC, qui est habilité à appliquer les sanctions à l'endroit du pays défaillant.

Rien de tel pour ce qui est de la réalisation des objectifs pour le développement durable. Certes, les Nations unies ont bel et bien adopté une résolution en ce sens, mais en cas de non-réalisation des ODD, aucune sanction n'est prévue. Le processus à mettre en place pour remédier à cette lacune importante au niveau de la gouvernance mondiale se fait attendre et il va falloir y remédier. Ce n'est pas parce que la tâche est ardue, parce qu'il paraît impossible de le faire, qu'il faut croiser les bras et attendre Godot, parce que Godot ne viendra pas, comme disait Václav Havel, parce que Godot n'existe pas. Mais l'Union existe bel et bien.

Oui, l'Union européenne devrait multiplier les initiatives pour faire en sorte que les objectifs pour le développement durable soient assortis d'une vraie obligation de résultat. L'Union européenne doit agir à deux niveaux. D'abord, au niveau de la gouvernance mondiale, en essayant de convaincre ses partenaires du G7, du G20, ainsi que ses partenaires à l'OMC, que des normes environnementales et sociales sont non seulement indispensables, mais avant tout dans l'intérêt de tous les pays et de tous les citoyens de ces pays. Une deuxième piste à explorer est de prévoir dans ces accords bilatéraux, avec tous les pays tiers, des mesures d'accompagnement dans la politique de voisinage, dans sa politique de développement, dans ses accords commerciaux, en vue de réaliser ces objectifs.

France Jamet, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, chers collègues, je tiens bien sûr à remercier ici M. Bernd Lange d'avoir soumis ces questions à la Commission européenne. Je suis cependant assez contrariée, surprise par leur formulation et par le manque d'adéquation entre les vœux pieux formulés et la réalité de la politique commerciale de l'Union européenne.

L'Union européenne s'engage, dit-on, à respecter les droits de l'homme, les droits des travailleurs et les normes environnementales dans sa politique commerciale. Mais elle n'hésite pas à s'engager dans des relations commerciales avec des pays qui ne respectent pas le droit du travail, ni les normes fixées par l'Organisation mondiale du travail.

L'Union n'hésite pas à s'engager avec des pays qui exploitent des enfants, des hommes et des femmes entassés dans des cages à lapins, avec pour seul et unique objectif de produire plus avec un maximum de profit.

N'a-t-on pas vu ici même les tentatives répétées et désespérées de la Commission européenne pour octroyer le statut d'économie de marché à la Chine?

Bruxelles nous dit encore que la politique commerciale doit promouvoir le développement durable dans les accords commerciaux; c'est une bien belle initiative qui n'est nullement respectée.

Les accords de libre-échange avec le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les pays du Mercosur, qu'elle défend si ardemment, ne sont pas compatibles avec la notion de développement durable.

Le bœuf aux hormones, le poulet javellisé, la viande issue de clonage ou les OGM qui rempliront demain nos assiettes auront d'abord fait le tour du monde, avec l'empreinte carbone qui en découle.

En France, une commission d'experts désignés par M. Macron s'est prononcée sur les risques du CETA, a pointé ses lacunes et l'a jugé incompatible avec les accords de Paris, et le fait que le président de la République française se soit finalement assis dessus n'enlève rien au sérieux de cette étude.

Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes, mais cela ne fait pas rire nos concitoyens, qui exigent de la cohérence et de la clarté, mes chers collègues.

Maria Arena (S&D). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, alors que le document de réflexion présenté par la Commission pour le chapitre «développement durable» devait être un document neutre, l'option que vous avez clairement choisie est de continuer dans un modèle inefficace, que vous voulez certes améliorer, mais malgré tout inefficace.

Or, une combinaison des deux approches, c'est-à-dire le renforcement du dialogue assorti de sanctions, est une proposition parfaitement conciliable et surtout, souhaitable.

Par ailleurs, les débats que nous avons eus dans le cadre du CETA, dans lequel vous vous êtes engagée à réexaminer le chapitre «développement durable», montrent bien que ce chapitre, tel que prévu dans les accords commerciaux actuels, ne remplit pas les attentes que nous avons en matière de respect des droits sociaux et environnementaux.

Le Parlement européen a d'ailleurs, à plusieurs reprises, demandé à la Commission d'aller dans ce sens, c'est-à-dire de prévoir des mécanismes de sanction.

Dans le cadre de l'avis qu'elle a remis sur Singapour, la Cour de justice européenne a elle aussi indiqué que le chapitre «développement durable» a pour objet de régir les échanges commerciaux entre l'Union et ses partenaires en subordonnant la libéralisation de ceux-ci à la condition que les parties respectent leurs obligations internationales en matière de protection sociale, des travailleurs et de l'environnement. Elle a en outre ajouté qu'une partie est autorisée à mettre fin à la libéralisation de ces échanges ou à la suspendre en cas de violation, par l'une des parties, des dispositions en matière de protection sociale, des travailleurs et de l'environnement.

Il en va donc de la crédibilité de la Commission européenne, qui se veut sérieusement engagée dans cette politique en faveur du développement durable.

Si nous voulons convaincre de notre responsabilité en la matière ... (Le président retire la parole à l'oratrice)

### 13. La situation au Kenya (débat)

Philippe Loiseau, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, que dirions-nous si le Kenya jugeait nos élections? Eh bien moi, je ne suis pas sûr que des observateurs kényans trouveraient très démocratique la façon dont l'Union européenne s'attelle à museler l'opposition dans différents pays d'Europe.

Ceci dit, un processus électoral a eu lieu au Kenya et, du fait d'irrégularités, s'est tenu en deux fois.

La réélection de M. Kenyatta est-elle frauduleuse? Aujourd'hui, je pense que nul ne peut le dire, puisque même Mme Schaake, qui est intervenue tout à l'heure et qui est à la tête du cortège d'observateurs de l'Union, a changé d'avis entre août et octobre 2017.

Ce que nous devons voir en revanche, ce sont les qualités du Kenya: tout d'abord, une vie politique plus apaisée que chez bon nombre de ses voisins, un moteur de la croissance régionale et, enfin, un pôle de stabilité en Afrique de l'Est.

Vu la situation dramatique des pays frontaliers, notamment le Soudan du Sud et la Somalie, il est l'un des remparts les plus efficaces contre le terrorisme islamiste. Vous n'êtes pas sans voir, d'ailleurs, la résurgence de la milice islamique Al-Chebab et le combat que mène courageusement le Kenya pour l'endiguer.

Le Kenya ne correspond peut-être pas à la vision démocratique, droit-de-l'homme et vertueuse de l'Union européenne, mais c'est un État souverain et, qui plus est, engagé dans un combat commun avec nous contre l'islamisme.

Il est donc risqué, je pense, de le déstabiliser sans avoir les éléments pour décider du bien-fondé ou non d'une élection au suffrage universel direct.

Enfin, les missions d'observation de l'Union sont, comme leur nom l'indique, composées d'observateurs, et non de juges. Il me paraît donc bien plus utile d'encourager ce pays dans nos luttes communes que de s'ingérer dans son processus électoral.

Cécile Kashetu Kyenge (S&D). – Madame la Présidente, en août dernier, le Kenya a connu un exploit démocratique. Quand la Cour suprême a annulé les présidentielles pour des raisons procédurales, c'est tout le pays qui a progressé vers la démocratisation, étant donné que l'autorité judiciaire s'est montrée libre de tout conditionnement. Cet acte courageux a donné de l'espoir à tout un continent toujours plus affamé de démocratie. Le candidat et président sortant, Uhuru Kenyatta, s'est conformé à la décision des juges, ce qui n'est pas rien, vu les diktats qui sévissent ailleurs. Sauf qu'à partir de ce moment, le processus électoral a pris une très mauvaise tournure avec des défections à la commission électorale, qui souffrait déjà du décès suspect de son directeur, à la veille des élections. Malheureusement, en octobre, les élections ont suscité moins d'engouement. Ce que nous regrettons le plus, c'est que les élections kényanes ont de nouveau occasionné des pertes en vies humaines et que le pays soit sorti divisé des urnes. Déjà, lors des élections précédentes, le Kenya avait connu une véritable guerre civile, qui avait occasionné de nombreuses victimes, de sorte qu'aujourd'hui, les Kényans risquent de se méfier et de se détourner de l'appel aux urnes.

Nous devons exiger des autorités de ce pays de ramener les processus électoraux à une pratique politique pacifique. C'est ainsi que je dénonce avec fermeté les irrégularités qui ont sapé le processus électoral au Kenya et qui continueront de l'entraver: la caducité de l'état de droit, souvent inexistant dans certains villages du pays, l'éternel recommencement de l'enrôlement des électeurs à la veille de chaque élection, la formation in extremis des agents électoraux. Ces maux minent aussi la démocratie kényane et la prédisposent à former le terreau de controverses et de conflits ouverts; il faut donc trouver un remède durable à ces maux structurels.

L'Union européenne doit trouver le moyen d'accompagner plus fortement la marche démocratique du peuple kényan.

Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL). – Madame la Présidente, membre de la mission d'observation électorale en août dernier, j'en suis revenue avec des sentiments ambigus et mitigés. Les Kényans semblaient tant avoir peur de la répétition des violences de 2007 qu'attendre beaucoup de ces élections, comme en témoignaient, effectivement, les files d'attente que nous avons pu observer.

Nous n'avons vu qu'une infime partie des seules opérations de vote et de dépouillement, et non la remontée des résultats.

Ai-je été surprise par la décision, historique en Afrique, de la Cour constitutionnelle? Oui, comme beaucoup d'autres, mais elle a abouti à la réélection d'Uhuru Kenyatta, avec plus de 93 % des voix et une faible participation de 39 %, contrairement au mois d'août, Raila Odinga ayant appelé au boycott.

Selon les ONG, cette séquence électorale a fait au moins 90 morts et de très nombreux viols collectifs ont été signalés, dont les auteurs seraient des policiers et des hommes en uniforme.

Les Kényans avaient la volonté d'effacer le passé. On leur a fait croire que la technologie allait rétablir la confiance et c'est l'inverse qui s'est produit. Les mois, les années qui viennent vont être essentiels pour que le respect de la société civile et le dialogue permettent d'éviter le pire, qui est à craindre.

## 12. La situation en Iran (débat)

Cristian Dan Preda (PPE). – Madame la Présidente, c'est le groupe PPE qui a demandé l'inscription à l'ordre du jour de ce débat sur la situation en Iran, parce que nous estimons que l'Union européenne ne peut pas rester silencieuse au sujet des manifestations les plus importantes que le pays ait connues depuis presque une décennie.

Au moins 25 personnes ont perdu la vie, quelque 4 000 personnes ont été arrêtées et, comme vous le savez, des dizaines de milliers d'Iraniens ont protesté dans 80 villes à travers le pays pour défendre leur dignité, leur liberté et leur survie économique.

Donc, je dis bien que c'est une obligation pour nous de faire entendre la voix de l'Europe sur ces manifestations et sur ces implications, parce que pour le monde entier, le silence presque complet de l'Europe durant ces manifestations a été difficile à comprendre. Et l'image donnée par la haute représentante, présente à Cuba au début de l'année pour promouvoir l'amitié avec les Cubains et très hésitante sur l'Iran, n'a pas représenté un bon début d'année en matière de politique étrangère. Je suis vraiment désolé de le dire, mais la position européenne vraiment a été difficile à expliquer à nos partenaires.

Nous devons insister pour que le droit de protester pacifiquement soit respecté en Iran et pour que les personnes injustement arrêtées pour avoir tenté de faire valoir ce droit soient libérées.

Surtout, nous devons faire entendre notre voix, parce que ces manifestations sont une opportunité à ne pas manquer pour promouvoir des réformes politiques et économiques dans le pays.

Cela est dans l'intérêt de la paix régionale, de la stabilité et de la non-prolifération. Si nous nous taisons au sujet des droits de l'homme, cela n'aide pas en matière de non—prolifération.

Nous sommes bien conscients que ces manifestations ont été très différentes de ce qui s'est passé en 2009, qu'il y avait aussi des conservateurs qui ont lancé des mouvements, mais le droit des Iraniens à dire leur mécontentement ne tient pas compte de ces clivages politiques, de ces clivages idéologiques.

Par conséquent, ayons le courage de demander des réformes économiques à nos partenaires iraniens, parce qu'ils sont ouverts à la coopération avec l'Europe, mais il faut le faire en toute franchise sur cette question.

Une mission «affaires étrangères» se rendra très probablement dans ce pays et je pense que cela sera l'occasion de mentionner cette perspective: la coopération dans un certain nombre de dossiers, mais aussi, le respect des droits et la promotion des réformes économiques en vue d'une libéralisation de ce régime.

Gérard Deprez (ALDE). – Madame la Présidente, face aux manifestations qui viennent de secouer l’Iran tout entier, le régime des mollahs a réagi avec une brutalité inacceptable. Des milliers de protestataires ont été jetés en prison. Au moins 25 personnes, et peut-être plus, ont été tuées. D’après Amnesty International, cinq jeunes seraient morts en prison. Des suicides, ose prétendre le régime de Rohani.

Devant de tels événements, une réaction énergique de l’Union européenne s’imposait. Je suis au regret de dire que cette réaction n’a pas été à la hauteur de ce qu’on doit attendre de l’Union européenne. Ce n’est que le 3 janvier, soit quatre jours après M. Trump, que Mme Mogherini s’est contentée d’appeler – je cite – toutes les parties, toutes les parties, à s’abstenir de violence. Elle n’a fait aucune différence entre les tortionnaires du régime et leurs victimes.

Bien sûr, nous avons raison de défendre avec énergie l’accord sur le nucléaire avec l’Iran. Bien sûr, nous avons raison de soutenir l’accès des entreprises européennes au marché iranien, mais ce n’est pas une raison pour être à ce point faible, indigent même, dans la défense des droits de l’homme.

Le Service européen pour l’action extérieure est peut-être bon en matière géostratégique et en matière de business, mais il est dramatiquement faible dans la défense des droits humains.

Cette situation ne peut pas continuer comme cela, l’Union européenne doit corriger d’urgence les insuffisances de son action extérieure.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Madame la Présidente, chers collègues, beaucoup d’entre vous se réjouissent des récentes manifestations qui ont eu lieu en Iran. Soyons toutefois prudents sur le sens à donner à ces manifestations. Essayons de prendre un peu de hauteur. J’aimerais que nous réfléchissions à l’organisation d’un véritable monde multipolaire. Quelle pourrait être la place d’une grande nation historique comme l’Iran dans un Moyen-Orient apaisé?

Le Moyen-Orient a été mis à feu et à sang quand, à partir de 1991 et à la chute de l’Union soviétique, les Occidentaux en ont fait un théâtre de conquête et d’expérimentation.

Les États-Unis et les Européens ont testé dans cette région la théorie du state building, c’est-à-dire reconstruire un État après l’avoir détruit. Ce fut un échec sanglant en Iraq. Aujourd’hui encore, il n’y a que trois heures d’électricité à Bagdad.

Nous avons également testé la théorie des changements de régime, à la faveur d’un printemps arabe que nous avons vivement encouragé, sinon suscité. Ce fut une catastrophe en Égypte; les islamistes soutenus par l’Occident ont ainsi aggravé le sous-développement du pays et maintiennent, en dépit des efforts du maréchal al-Sissi, une insécurité chronique.

Enfin, nous avons tenté la bonne vieille méthode du coup d’État en Syrie. Quatre ans et 300 000 morts plus tard, c’est encore un échec cuisant et un désastre humanitaire dont nous avons payé une partie des retombées sous forme d’immigration et de terrorisme.

Aujourd’hui, nous avons l’occasion d’apaiser les tensions multiséculaires que nous avons contribué à exciter. La pression que Donald Trump a exercée sur l’Arabie saoudite semble entrouvrir l’espoir d’une réforme réelle qui pourrait être fatale au terrorisme islamiste. L’action de Vladimir Poutine, soutenue par la Chine et l’Iran, a contribué à maintenir le pôle de stabilité qu’est Bachar el-Assad, malgré tout. Nous devons mutualiser ces efforts pour permettre au Moyen-Orient de se reconstruire, aux minorités d’être protégées et à un véritable processus de développement d’avoir lieu.

L’Union européenne doit favoriser ce dialogue, être un interlocuteur, même si elle a participé à trop de déstabilisations. La rencontre de Sotchi et le processus d’Astana montrent le retour dans la région des processus historiques étouffés par la guerre froide et par l’unilatéralisme. Il est grand temps que l’Union européenne participe au concert de ce monde multilatéral d’équilibre et de paix.

Frédérique Ries (ALDE). – Madame la Présidente, pendant qu'ici nous fêtons tranquillement le nouvel an, de jeunes Iraniens, au péril de leur vie, manifestaient le 31 décembre pour la quatrième nuit consécutive à Machhad, à Qom, à Téhéran et dans d'autres grandes villes. Une vague de protestation inédite, sans doute, dans le pays depuis 2009, émanant cette fois principalement des classes populaires, des fils et des filles d'ouvriers, des chômeurs, mais aussi des pensionnés qui demandent du pain, un toit et des libertés, et donc, fondamentalement, qui exigent un changement de régime.

La réponse des mollahs a été cinglante, sanglante: 25 morts, 8 000 arrestations et des cas de torture suivie de la mort. La réponse de l'Union européenne s'est fait attendre, quant à elle. Cinq jours. C'est long, d'autant plus long encore que Mme Mogherini a été prudente, timorée même.

Alors ma question, Monsieur le Commissaire, est simple. Le 11 janvier, Mme Mogherini rencontrait à Bruxelles le ministre iranien des Affaires étrangères pour parler de l'accord nucléaire, un peu comme vous, cet après-midi, Monsieur le Commissaire, qui avez ouvert notre débat sur cette question. Cela parle, il me semble, quant à vos priorités, mais il y a des morts, il y a des milliers de gens emprisonnés là-bas, alors je reviens à ma question. Mme Mogherini a-t-elle obtenu des garanties sur leur sort; si oui, lesquelles? J'en profite pour conclure avec le sort, qui a déjà été évoqué, du professeur belge M. Djalali, qui est condamné à mort, qui est très malade, qui est toujours en prison. J'aimerais savoir si son sort a été évoqué lors des discussions et, s'il ne l'a pas été, si Mme Mogherini a l'intention de faire quelque chose, et quoi.

#### 11. Soutien de l'UE au processus de paix en Colombie (débat)

Marie-Christine Arnautu, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, l'Union européenne, qui ne cesse de s'immiscer dans des problèmes pour lesquels elle n'a aucune légitimité, devrait faire preuve de moins d'angélisme. Répéter en boucle «il faut se remettre à la table des négociations» ne sert qu'à faire plaisir à celui qui le dit, mais certainement pas à faire avancer la paix en Colombie, d'autant que certains groupes armés mafieux ne veulent pas s'installer à cette table. Les commandants guérilleros qui ne veulent pas rendre les armes ne le font pas par idéologie, ils le font pour des raisons purement financières afin de rester les maîtres de leur territoire, de continuer à piller les ressources naturelles, de continuer le racket, les kidnappings, les assassinats et de continuer à accumuler les revenus de la drogue.

Face à des guérillas qui ne sont plus que criminelles, les pays de l'Union seraient mieux inspirés d'aider militairement le gouvernement colombien à éliminer un ennemi mortel et d'accentuer la lutte contre le trafic de cocaïne qui alimente la guerre civile en Colombie et constitue chez nous un grave problème de santé publique.

Un an et demi après un accord qui a été rejeté par le peuple colombien et qui ne repose plus sur aucune légitimité populaire, certains axes sont à favoriser: accroître la lutte contre les narco-guérilleros; développer les programmes économiques dans des régions abandonnées par les guérilleros; distribuer plus équitablement les richesses pour éviter de nourrir une des causes qui a permis le développement des mouvements insurrectionnels au lieu de favoriser le libre-échange comme l'Union européenne le fait, ce qui a pour conséquence d'aggraver encore les différences de niveaux de vie entre ceux qui profitent du libre-échange et ceux qui le subissent.

Enfin, il faut que l'État colombien reprenne toute sa place dans les territoires laissés par les forces révolutionnaires. Il est incroyable en effet de constater que la situation des habitants y est souvent pire que lorsqu'ils étaient sous le joug des guérilleros, ce qui pousse même les Colombiens à s'armer pour assurer leur sécurité.

#### 3. Conclusions de la réunion du Conseil européen des 14 et 15 décembre 2017 (débat)

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, mes chers collègues, les représentants de la Commission également, parlons de la défense avec le Brexit.

La notion de coopération structurée permanente nous ramène à la méthode des petits pas, ou de l'engrenage cher à Jean Monnet. Il s'agit d'engluer les pays européens qui ont encore un peu d'autonomie stratégique pour leur faire perdre le peu d'indépendance qu'il leur reste, au profit d'une collectivisation, d'une mutualisation des faiblesses.

La mutualisation des faiblesses ne fera jamais une force. Pour être clair, il n'y a que deux pays aptes militairement en Europe, essentiellement la France et l'Angleterre.

La Grande-Bretagne a sauvegardé son indépendance stratégique en quittant l'Union européenne. Il reste le cas de la France.

Si la France continue dans la voie de la mutualisation, elle ne sera plus une puissance militaire, ni diplomatique.

Quand l'Allemagne, grâce à sa suprématie industrielle – il faut la reconnaître – aura le monopole de la fabrication d'armements, le nucléaire en plus, mon pays, la France, aura disparu.

Comme disait le général de Gaulle, «quand on renonce à se défendre soi-même, on disparaît, parce qu'on laisse d'autres nations faire notre histoire à notre place».

## 2. Bilan de la présidence estonienne du Conseil (débat)

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, après la Lituanie en 2013 et la Lettonie en 2015, l'Estonie a fait en 2017 ses premières armes à la tête du Conseil de l'Union européenne et je ne peux que réitérer à votre égard les félicitations que j'avais adressées à vos homologues.

Je suis impressionné à la fois par l'engagement européen et par le professionnalisme dont vous ainsi que vos équipes avez fait preuve au cours des six mois écoulés, et vous avez une fois de plus démontré que ce sont ces qualités-là, plutôt que la taille du pays, qui sont le meilleur gage du succès d'une présidence.

Je me prends à rêver que les trois pays baltes et les trois pays du Benelux joignent leurs efforts et leur vision pour proposer ensemble des solutions d'avenir pour l'Union européenne.

Vous savez, il est parfois plus facile pour des petits que pour des grands de faire des propositions audacieuses, et Dieu sait si nous avons besoin d'audace aujourd'hui.

Mon seul regret majeur porte sur un chantier symboliquement important: je veux parler du détachement des travailleurs, qui illustre parfaitement les tensions entre marché unique et protection sociale. Si le détachement ne concerne que deux millions de travailleurs, il a un impact symbolique sur beaucoup plus de monde car il est, pour beaucoup de nos concitoyens, l'illustration d'une Europe qui mettrait en compétition les travailleurs les uns avec les autres.

Alors qu'à l'Ouest, les esprits chagrins voudraient croire que rien de bon ne peut venir de l'Est de l'Europe sur ce dossier, je dois constater, Monsieur le Premier Ministre, que sous votre présidence, des progrès capitaux ont été accomplis, notamment en matière de rémunération, de règles en vigueur pour les travailleurs transitant par des agences de travail temporaire ou de sanctions en cas de non-respect des règles. Je me réjouis aussi des progrès faits sur l'applicabilité des conventions collectives.

Malheureusement, votre volonté d'aboutir n'a pas été toujours payée en retour et je regrette qu'un certain nombre de sujets restent en souffrance – c'est le cas de la sous-traitance, de la durée, mais aussi du faux détachement –, qui doivent impérativement être traités pour réduire au maximum les abus.

Je ne vous cache pas mes craintes à cet égard concernant la prochaine présidence bulgare, dont on connaît la frilosité sur ce sujet en comparaison avec votre volontarisme, et donc: vivement la prochaine présidence estonienne!

17/01

## 22. 2018, Année européenne du patrimoine culturel (débat)

Dominique Bilde (ENF), par écrit. – Avec 453 sites inscrits, l'Europe rassemble environ la moitié du patrimoine mondial de l'Unesco. Et, bien qu'aux termes de l'article 167 du traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne, la préservation du patrimoine relève de la responsabilité des États, la contribution de programmes comme Europe Créative a été non négligeable. Ceux-ci ne sauraient toutefois occulter les besoins de financements pour la rénovation du bâti ancien, alors que les fonds publics se raréfient. La situation est notamment critique en France, exacerbée par le désengagement de l'État des finances locales. Ainsi, entre 2003 et 2007, la proportion de monuments dans un état de conservation défectueux est passée de 32 % à 41 %, la crise accentuant cette tendance. Les actions de sensibilisation déployées dans le cadre de l'année du patrimoine ne sauraient donc se suppléer à un effort réel de valorisation, d'autant que l'Eurobaromètre du 7 décembre 2017 démontre que l'importance accordée au patrimoine est majoritairement partagée par les Européens. De même, les actions de bénévolat ne sauraient être assimilées au travail de rénovation, lequel requiert des compétences précises. L'année européenne du patrimoine culturel pourrait être l'occasion de promouvoir ces professions méconnues, malgré leurs perspectives de carrière tangibles.

## 21. Lutte contre la traite des femmes et des filles commise à des fins d'exploitation sexuelle et d'exploitation par le travail dans l'Union (débat)

Maria Arena, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, l'évaluation de la directive sur la traite des êtres humains, publiée en 2016 par la Commission, montre que l'exploitation sexuelle demeure la finalité la plus répandue de la traite en Europe, suivie de l'exploitation par le travail. Les femmes et les jeunes filles en sont les principales victimes et la visite que le groupe socialiste et démocrate a réalisée en Sicile, dans le domaine de l'agriculture, nous a donné un exemple flagrant de cet esclavage moderne.

Bien entendu, la Sicile n'est pas l'unique endroit où cet esclavage a lieu. Les femmes roumaines ne sont pas les seules victimes non plus en Europe. Les réseaux de mineures nigérianes dans la prostitution à Bruxelles en sont un autre exemple.

On parle souvent de l'exploitation du sexe, mais il y a aussi l'exploitation par les entreprises, tout simplement parce qu'elles ont l'intérêt d'avoir du profit à court terme en payant le moins possible leurs travailleurs. Donc, ce que je demande, c'est que si on travaille sur la question de l'exploitation du sexe – ce qui est important, bien entendu, dans la traite des êtres humains –, nous devons aussi responsabiliser les entreprises européennes qui aujourd'hui font l'exploitation de ces personnes, que ce soit dans la culture de la tomate, dans la cueillette des pommes ou dans d'autres activités, tout simplement parce qu'elles veulent vendre des produits à moindre prix dans les supermarchés, sans aucun scrupule.

Par conséquent, Monsieur le Commissaire, je pense qu'il est important – et c'est la responsabilité de la Commission – de demander aux États membres de faire respecter cette directive, qui existe et qui n'est pas respectée par certains d'entre eux, mais il faut aussi donner des moyens aux États membres, comme dans les inspections sociales, par exemple, pour contrôler les lois du travail, parce que c'est par les lois du travail, par la protection du travail que nous allons aussi protéger ces personnes, et il est important que les entreprises respectent la protection du travail.

Mylène Troszczyński, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, la traite des êtres humains comme la prostitution et la mendicité forcées sont des réalités dans tous



nos pays et dans le monde entier. Elles seraient presque aussi rémunératrices que le trafic de drogue ou la contrefaçon.

Dans nos villes, nous croisons tous les jours des hommes, mais surtout, des femmes et des enfants meurtris par le froid et la faim, exploités par des réseaux mafieux. 65 % proviendraient des pays de l'Union, mais d'autres viennent de beaucoup plus loin. L'Unicef signale une augmentation du nombre de femmes et de filles nigérianes victimes de la traite des êtres humains.

Que proposez-vous? Vous demandez que la Commission sanctionne encore plus les États membres qui ne respecteraient pas telle ou telle directive et, pire, leur obligation de diligence envers l'Union, comme si cela allait aider les victimes. Vous refusez d'évoquer la passoire qu'est devenu l'espace Schengen, favorisant les trafics d'organisations mafieuses, qui deviennent intraquables. En outre, la Commission européenne veut encore augmenter les quotas de migrants, créant ainsi de nouveaux appels d'air, livrant ces migrants aux mains des passeurs qui, justement, s'empresseront de les mettre en esclavage ou de les prostituer. Comme souvent, vous tentez par vos incantations de régler des situations qui pourraient être maîtrisables sans vos folles politiques.

Edouard Martin (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, est-ce que nos valeurs ont un coût, est-ce que nos valeurs ont un prix?

Eh bien, je peux vous dire que pour certains, ce prix, ils l'ont fixé: c'est le prix d'un kilo de tomates cerises siciliennes, et c'est vrai que cela n'est pas propre à la Sicile, mais je me suis rendu dans ce territoire et j'ai vu toutes les dérives de l'exploitation de ces produits.

Derrière ces tomates cerises, il y a un système de petits patrons et d'esclaves, de caporaux et d'ouvrières agricoles. Ces tomates sont le résultat d'une exploitation sociale et sexuelle de femmes roumaines, tunisiennes, nigérianes, souvent organisée – cela a été dit – par les entreprises elles-mêmes.

Ces femmes victimes de traite, travailleuses, otages, sont confrontées au choix de Sophie, elles rêvent d'un meilleur futur mais ne seront jamais libres.

Ces exploitations, ces trafics sont à condamner toujours, de plus en plus fort. Je tiens ici à rendre hommage à ces femmes, mais les bons sentiments ne suffisent pas et ne mettront pas un terme à ces trafics social et sexuel.

Par conséquent, je vous demande, Monsieur le Commissaire, de nous présenter votre stratégie post-2016 sur le combat contre le trafic de femmes et de filles, qui ne cesse d'augmenter. Cette stratégie doit être efficace, répondre à l'urgence – je dis bien l'urgence – de la situation, sanctionner les États membres qui ne respectent pas les instruments juridiques, mais aussi, les aider financièrement pour mieux lutter contre ce fléau.

20. Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées (débat)

Marie-Christine Boutonnet, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, demain nous voterons sur la décision du Conseil de conclure le traité de Marrakech. Celui-ci vise à faciliter l'accès aux œuvres publiées pour les aveugles et déficients visuels et les personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.

Ce vote marquera pour l'Europe une étape décisive dans un processus entamé en 2009 au sein de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Ce processus a abouti à l'adoption de ce traité en 2013.

L'application effective de la directive et du règlement adoptés le 13 septembre dernier et mettant en œuvre le traité sera permise par cette ratification.

En tant que Française, d'un pays éminemment littéraire, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont permis un tel traité. Je ne peux que redire à nouveau ma satisfaction de cette avancée en faveur de toutes ces personnes qui pourront enfin avoir accès à une plus grande partie de notre patrimoine.

19. Compétence, reconnaissance et exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale, ainsi qu'en matière d'enlèvement international d'enfants (débat)

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, l'enlèvement transfrontalier d'enfants est un problème grave. En France, il touche particulièrement les enfants issus de couples franco-allemands. Quand ces couples se séparent, les parents allemands emmènent fréquemment leurs enfants en Allemagne, alors même que la justice française a confié leur garde aux parents français.

Plusieurs de ces parents victimes se sont plaints auprès de moi de l'inertie de l'Union européenne. Je me réjouis aujourd'hui de constater que leur souffrance a été entendue. Le rapport Zwiefka devrait en effet leur permettre de récupérer plus facilement leurs enfants. Parmi les mesures qu'il avance, trois semblent particulièrement prometteuses. D'abord, la réduction des délais de retour des enfants à 18 semaines maximum. Ensuite, la mise en place dans chaque État européen de juges nationaux spécialisés en matière d'enlèvement d'enfants. Enfin, le renforcement du rôle des autorités centrales nationales garantes de l'efficacité du dispositif dans chaque État. C'est pourquoi je voterai le rapport Zwiefka.

18. Décision relative à la stratégie sur les matières plastiques (débat)

Sylvie Goddyn, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, Messieurs les Vice—présidents, depuis la publication en 2013 du livre vert sur la stratégie concernant les plastiques, nous avons pris la mesure d'un problème majeur qui met gravement en danger l'environnement et la santé des Européens.

Du «tout-plastique» hier, nous prenons aujourd'hui le chemin plus raisonnable de l'économie et du recyclage.

Le chiffre alarmant de huit millions de tonnes de déchets plastiques déversés chaque année dans nos océans nous presse d'agir.

Lutter contre la pollution en augmentant la durée de vie des plastiques et la teneur de ceux-ci en matières recyclables, promouvoir les plastiques biodégradables et responsabiliser les consommateurs sont des mesures qui vont dans le bon sens.

Mais il faut aller plus loin, à savoir interdire le plastique partout où c'est possible, surtout lorsque d'autres options existent déjà, et s'éloigner le plus possible de la logique du «tout—jetable».

Je pense notamment aux plastiques à usage unique, qui peuvent être remplacés rapidement par des matériaux en carton ou à base de papier recyclé, et qui sont des solutions de remplacement durables.

Vous pourrez en tout cas, Messieurs les Vice-présidents, compter sur notre groupe pour alimenter en propositions cette stratégie que vous souhaitez ambitieuse.

Françoise Grossetête (PPE), par écrit. – En septembre dernier, la Commission européenne a présenté sa stratégie industrielle pour permettre aux entreprises européennes d'être plus compétitives. Parmi les objectifs affichés figure la volonté de recycler massivement et efficacement les matières plastiques en Europe. Le taux de recyclage au sein de l'UE atteint uniquement 22 %, un niveau jugé trop bas. Une nouvelle stratégie est donc indispensable, non seulement pour encourager les bonnes pratiques mais aussi pour solutionner les difficultés rencontrées par le secteur de l'industrie du plastique. Nous le savons, les obstacles à un meilleur recyclage sont essentiellement techniques et économiques. En

effet, il existe un écart de coût entre les plastiques vierges et les plastiques recyclés, qui se font au détriment de ces derniers. Par ailleurs, la récente décision de la Chine d'interdire l'importation de certains déchets plastiques venus d'Europe nous offre une réelle opportunité de créer les conditions d'un marché intérieur pour les matières recyclées. La mise en place d'un tel marché nécessitera également des investissements dans les infrastructures de recyclage du plastique dont le coût devrait être porté à la fois par les entreprises et les autorités publiques. Oui, nous avons besoin de plastiques, mais des plastiques de qualité et recyclables.

#### 17. Mise en œuvre de l'initiative pour l'emploi des jeunes dans les États membres (débat)

Joëlle Mélin, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, tout dispositif destiné à venir au secours de l'emploi, sauf dans des cas très particuliers, est la preuve d'un échec des politiques nationales et, en l'occurrence, européennes en la matière. Cela est d'autant plus vrai que la dernière crise économique a eu lieu il y a maintenant plus de dix ans.

Il s'agit donc d'un assistantat sur des fonds publics destiné aussi à pallier les difficultés des entrepreneurs privés dans leur recherche de collaborateurs qualifiés.

Dans ce cas précis, le dispositif de l'initiative pour l'emploi des jeunes mérite pourtant d'être examiné de plus près. En effet, si sur le plan financier et budgétaire, il faut être très circonspect, comme le recommande le rapport de la Cour des comptes, et si son abord sous des angles doctrinaux de type égalité hommes-femmes peut sembler excessif, sa mise en application nous permet de conclure à la nécessité de poursuivre plus avant.

Notre groupe et moi-même avons pu le vérifier sur le terrain, aussi bien en France qu'à l'étranger, grâce à la rapporteure Mme Tomc. Les conditions nécessaires à sa mise en application sont des financements mieux contrôlés et mieux gérés qui ne se substituent pas aux fonds nationaux et qui bénéficient d'une évaluation régulière de qualité. Ce dispositif ne doit surtout pas devenir définitif. Pour l'aspect positif, il doit utiliser utilement les fonds européens de soutien à nos jeunes les plus précaires dans leur apprentissage et dans l'emploi, et il peut éviter la fuite de talents de leur pays.

Très attentifs et positivement critiques, nous soutiendrons ce rapport de mise en application.

Jean Arthuis (ALDE). – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, mes chers collègues, le chômage des jeunes en Europe est un scandale et c'est pour tenter de répondre à ce mal, à ce fléau, que nos chefs d'État ou de gouvernement en 2013 ont imaginé le programme Youth Employment Initiative, laissant aux États membres le soin de mettre en œuvre les dispositions appropriées.

Si de réels progrès ont pu être constatés, convenons que l'évaluation s'avère délicate. Dans de nombreux cas, il s'agit de parer au plus pressé, selon l'urgence des situations locales.

Madame la Commissaire, nous avons besoin de mesures structurelles et je me permets d'insister sur la formation professionnelle, qui est un vrai investissement d'avenir.

Prenons l'exemple de pays qui ont une tradition d'apprentissage: l'Allemagne, les Pays—Bas, l'Autriche, ou encore le Danemark. Ces pays n'ont pratiquement pas de chômage des jeunes, et donc je souhaite que l'on puisse, s'inspirant de ces bonnes pratiques, développer, Madame la Commissaire, un programme spécifique pour la formation professionnelle et l'apprentissage.

Je rends hommage à votre initiative, puisqu'au début du mois d'octobre, vous avez mis sur la table, à l'attention des gouvernements et du Conseil, un cadre unique de ce qui pourrait être, en Europe, un apprentissage efficace et de qualité.

Je souhaite donc qu'il y ait un programme de formation professionnelle et d'apprentissage et ce, dans la perspective du prochain cadre financier pluriannuel.

J'aspire aussi à ce que, pour plus d'efficacité, il y ait une véritable mission de formation professionnelle et d'apprentissage au sein des services de la Commission de sorte à mieux coordonner les interventions de votre direction générale, mais également de la direction culture et éducation, pour les bourses Erasmus, et aussi de la direction générale REGIO, puisqu'il s'agit de mobiliser des Fonds de développement régional et le Fonds social européen.

Je pense que, s'engageant dans cette voie, l'Union européenne parlera aux Européens; c'est évidemment une voie d'avenir.

Dominique Bilde (ENF). – Madame la Présidente, les faits sont connus: le taux de chômage est élevé dans beaucoup de pays d'Europe et les jeunes sont considérablement touchés. Les causes aussi sont connues: la crise de 2008, à laquelle s'ajoutent les politiques d'austérité et la raréfaction des emplois nécessitant peu de qualifications, qui rendent le phénomène durable.

En 2013, l'Union européenne a finalement pris conscience de la nécessité d'agir. L'initiative pour l'emploi des jeunes ayant été peu efficace jusqu'à présent, il s'avère donc nécessaire de la prolonger jusqu'en 2020, ainsi que de l'élargir aux 25-30 ans puisque ceux qui sont entrés sur le marché du travail sans trouver d'emploi pérenne en 2008 sont désormais dans cette tranche d'âge.

À raison, le rapport se préoccupe particulièrement des jeunes qui ne sont ni en activité, ni en parcours d'études. Il est nécessaire de favoriser leur insertion par l'apprentissage, l'alternance ou la formation. Il y a désormais urgence, puisque nous risquons d'hypothéquer l'avenir de ceux que les sociologues appellent déjà «des générations sacrifiées».

Anne Sander (PPE). – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, après trois années d'activité, il est temps d'offrir à l'initiative pour l'emploi des jeunes un bilan de santé. Force est de constater que ce fonds se porte bien et a fait du chemin depuis le coup de boost que lui a offert notre assemblée en débloquant un milliard d'euros supplémentaires pour aider les jeunes des régions les plus défavorisées.

Des fonds européens, il est aujourd'hui le meilleur élève. Pour autant, l'heure n'est pas à la béatitude. Oui, le taux de chômage des jeunes a diminué, mais il est encore trop important et un certain nombre d'États sont à la traîne dans l'utilisation des fonds.

L'heure étant aux bonnes résolutions de la nouvelle année, j'aimerais ici en formuler trois. Elles sont indispensables pour décupler la force de frappe de l'initiative pour l'emploi des jeunes.

Cette aide doit d'abord aller à ceux qui en ont le plus besoin, à ces jeunes isolés parce qu'ils ne sont pas inscrits auprès des services pour l'emploi, parce qu'ils sont peu ou pas qualifiés ou parce qu'ils sont éloignés des grands centres urbains.

Cette aide doit ensuite drainer des offres de qualité. Elles doivent être une plus-value sur un CV et un passeport pour décrocher un emploi dans la foulée. En ce sens, il faut mettre davantage l'accent sur les expériences d'apprentissage qui forment directement à un métier et sur les expériences à l'étranger.

Enfin, cette aide européenne, il faut la sanctuariser; elle doit à tout prix faire partie des priorités de la prochaine programmation budgétaire.

Dominique Martin (ENF), par écrit. – La mise en œuvre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) est une problématique épineuse car elle oppose d'une part la volonté tout à fait légitime d'aider, par un financement conséquent, les jeunes particulièrement désocialisés, ce que nous soutenons, et d'autre part, de développer un «système d'emplois aidés», fustigé par la Cour des comptes et contre lequel nous sommes extrêmement critiques. Néanmoins, une grande partie du financement vient du Fonds de Solidarité de l'Union Européenne (FSUE) et certaines de nos régions françaises en bénéficient, ce dont nous nous félicitons. L'argent du contribuable français «retourne», même si ce

n'est qu'en partie, aux Français qui en ont le plus besoin. Nous appelons de nos vœux à une meilleure gestion et rappelons surtout que ce n'est pas une solution sur le long terme. Seule une relance économique encadrée par un patriotisme de même nature pourra endiguer le chômage des jeunes.

#### 16. Russie: l'influence de la propagande sur les pays de l'UE (débat d'actualité)

Monika Panayotova, Présidente en exercice du Conseil. – Monsieur le Président, honorables membres du Parlement européen, Monsieur le Commissaire, avant de présenter mon discours sur le sujet du débat, comme je prends la parole pour la première fois devant vous, au nom du Conseil, je voudrais tout d'abord vous dire que je suis ravie d'être à votre disposition au cours de la présidence bulgare.

En tant qu'ancienne députée européenne, je sais très bien à quel point il est important de travailler ensemble, en étroite coopération, pour pouvoir répondre aux attentes de nos citoyens et garantir la légitimité démocratique de l'agenda européen et des politiques de l'Union européenne. Comme nous le rappelle la devise de notre présidence en bulgare, l'union fait la force.

La Présidente. – Le débat est clos.

Je reviens vers vous, Mme Grapini. On m'a déjà prévenue deux fois que vous aviez demandé la parole pour «un fait personnel». Il n'y a pas de souci, je vais vous la donner.

Je vous rappelle juste qu'au titre de l'article 164, vous ne pouvez pas vous exprimer sur le fond du débat, mais simplement, ce qui n'est déjà pas mal, je crois, réfuter soit des propos tenus au cours du débat vous concernant personnellement, soit des opinions qui vous sont prêtées, ou encore, vous pouvez rectifier vos propres déclarations. Vous avez pour ce faire trois minutes maximum.

#### 8. Débat avec Leo Varadkar, Premier ministre de l'Irlande, au sujet de l'avenir de l'Europe (débat)

Gilles Lebreton (ENF). – Monsieur le Président, en mars 2017, la Commission européenne a publié un livre blanc sur l'avenir de l'Europe. Cinq scénarios y sont envisagés, qui vont d'une Union européenne réduite à son marché unique à un État fédéral omnipotent. Cette ouverture d'esprit paraît louable, mais elle est en réalité trompeuse.

L'Union veut continuer à procéder à une intégration européenne à marche forcée. C'est le seul scénario qui vaille à ses yeux. La création d'un groupe de travail sur la subsidiarité, dont vient de parler M. Juncker, n'est qu'un grossier subterfuge.

Le Brexit aurait pourtant dû amener l'Union à se remettre en cause. Comme le peuple britannique, d'autres peuples européens ne veulent plus de cette Union européenne autoritaire, arrogante et immigrationniste. Si l'on veut préserver une forme loyale et intelligente de coopération européenne, il faut repenser l'Union et rendre aux États leur souveraineté. Il faut remplacer l'Union européenne par une union des nations européennes.

#### 7. Présentation du programme d'activités de la présidence bulgare du Conseil (débat)

Jean-Claude Juncker, President of the Commission. – Mr President, let me start by saying that one of the most pleasing aspects of the Bulgarian Presidency is that I will get to see my good friend Boyko more often than usual.

As I said to him when he hosted the Commission in Sofia last week, this is a special moment – for Bulgaria, of course, because it is the first Bulgarian Presidency of the Council – but also for me personally. It was under the Luxembourgish Presidency – with myself in the chair of the European Council – that the decisions necessary to launch the overall enlargement process was taken in Luxembourg in December 1997. As President of the European Council once again, I had the honour of signing Bulgaria's accession treaty to the European Union in Luxembourg in April 2005.

I remember the year 2005 for so many reasons, in particular because we signed the accession treaty in April. I remember that day like it was yesterday. I remember the emotion that I felt at seeing Europe's history and geography reconciled. I remember what it meant to a proud European nation to join its friends and allies in our Union. The clocks you had installed everywhere throughout Sofia counting down the days until Bulgaria's EU accession is a picture I always have in my mind. I felt a kind of 'Vorfreude', as the Germans say – 'pre-happiness', to some extent. The hope and joy we all felt on that day must never fade away. I even remember some of the words I used: that day I said (I sometimes say things like that) that 'history without truth is like a day without light', and the truth is that Bulgaria had to come a long way to join our Union. It had to make changes, in a handful of years, that other countries made in decades. It had to be patient; it had to be determined; it had to be courageous, and it was. Today it is with great pride, but also with great expectation, that I look forward to the next six Bulgarian months.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je me félicite que la présidence bulgare se soit particulièrement bien préparée pour ces six mois, car ces six mois bulgares seront cruciaux pour l'Union et pour son avenir.

J'ai pu constater la bonne préparation de la présidence, la semaine passée, lorsque la Commission s'est rendue à Sofia. Pour les Bulgares, pour nous tous, il s'agirait d'abord de finaliser les travaux sur les grands enjeux pour lesquels une action européenne efficace peut véritablement faire la différence. Je pense notamment à la migration, à l'économie numérique et à la sécurité.

Le Premier ministre a fait de la recherche du consensus l'une de ses grandes priorités. C'est toujours, en Europe, un choix judicieux, qui s'impose aujourd'hui plus que jamais.

Depuis novembre 2014, depuis le début du mandat de la Commission, celle-ci a présenté 89 dossiers prioritaires aux colégislateurs, dont 29 ont été adoptés à ce jour. D'ici au mois de mai, toutes nos propositions auront été mises sur la table des colégislateurs afin de permettre au Parlement et au Conseil de terminer le travail législatif avant les prochaines élections européennes.

La grande priorité, voire l'urgence des prochains mois, sera donc de traduire ces propositions en actes législatifs et de mettre cette législation en œuvre, car plus le Parlement et le Conseil parviendront à conclure rapidement le processus législatif, plus nos concitoyens ressentiront rapidement les effets positifs de nos politiques dans leur vie quotidienne.

Le temps presse et j'aimerais vraiment que ce travail aboutisse avant le prochain rendez-vous des Européens avec le suffrage universel. Et puisque le «B» de Bulgarie veut aussi dire «budechte», ce qui signifie le futur, il s'agira également de préparer l'avenir en définissant nos ambitions européennes pour les prochaines années, ainsi que le budget qui sera nécessaire pour les réaliser.

Il faudra évidemment faire des choix, décider quels sont les domaines où nous devons dépenser plus et ceux où nous pourrions dépenser moins ou différemment. C'est la raison pour laquelle je plaide pour un débat vertueux qui doit d'abord porter sur le fond des choses, sur les priorités, sur le contenu et puis sur les financements indispensables, et pas l'inverse. Ne commençons pas le débat budgétaire en fixant des plafonds, commençons le débat budgétaire en nous mettant d'accord sur les priorités et sur les contenus.

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, lors de nos échanges, il y a quelques semaines à Sofia, dans le cadre de la Conférence des Présidents, vous avez indiqué que la question des frontières extérieures et de leur nécessaire contrôle était sans doute le grand défi pour l'Europe aujourd'hui, et vous l'avez d'ailleurs réaffirmé il y a quelques minutes.

Si beaucoup de chefs d'État ou de gouvernement en Europe occidentale ont fait preuve d'un consternant angélisme et d'un laxisme total en organisant littéralement la submersion migratoire de l'Europe, il existe heureusement des chefs de gouvernement en Europe centrale et en Europe de l'Est

qui sont déterminés à mener le combat pour l'identité et la sécurité. C'est le cas de vos voisins hongrois, de la Pologne, de la République tchèque et, désormais, de l'Autriche.

Au commencement de ces six mois de présidence bulgare, vous avez donc un rôle essentiel et une responsabilité. Vous pouvez impulser, en effet, une véritable volonté politique, totalement absente aujourd'hui des institutions européennes, pour dissuader l'immigration, anéantir les filières mafieuses et renforcer les protections.

La Bulgarie détient la frontière terrestre la plus importante avec la Turquie et à l'heure actuelle, votre gouvernement, Monsieur Borissov, a fait preuve d'une fermeté qui a été payante car vous avez obtenu de très bons résultats, ce que vous avez rappelé tout à l'heure.

La Bulgarie compte parmi les anciennes nations de notre continent, c'est un véritable pays depuis 681, qui a traversé l'histoire, les épreuves et les guerres; votre peuple est fort, et l'Europe a besoin de cette force et de cette fermeté pour lutter contre l'immigration, le fondamentalisme et préserver nos valeurs de civilisation.

Enfin, nous avons un grand défi à relever: c'est celui de la concurrence économique. Nous devons nous prémunir de la concurrence déloyale, qu'elle vienne de l'extérieur de l'Union européenne ou de l'intérieur de l'Union européenne, et enfin, Monsieur le Premier Ministre, je me réjouis de votre volonté exprimée clairement tout à l'heure de normaliser les relations avec la Russie. Il faut en effet – vous avez raison – en finir avec l'agressivité absurde des institutions européennes à l'égard de cette grande puissance voisine.

18/01

3. Mise en œuvre de la directive relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et besoin de réforme des services professionnels (débat)

Virginie Rozière, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de remercier mon collègue Nicola Danti et de saluer son travail, son rapport qui, je l'espère, rassemblera une large majorité.

Cette large majorité est rassemblée parce que, justement, on est dans une logique d'équilibre et de compromis, qui prend en compte tous nos grands principes, mais qui essaie aussi de s'ancrer dans la réalité de l'activité économique et la réalité des consommateurs, dans la totalité de l'espace européen.

Cela n'est pas un mince exploit dans un contexte où nous avons affaire à un climat plus global, autour du paquet sur les services, que je trouve particulièrement emblématique de la déconnexion d'un certain nombre des propositions qui peuvent être faites ici avec la réalité des entreprises, des PME et des consommateurs.

En effet, on nous parle toujours de barrières injustifiées, d'obstacles réglementaires, mais il serait tout de même bon de rappeler qu'une régulation, une réglementation, une obligation, répondent – si elles existent encore et si la Commission a fait correctement son travail – à des objectifs d'intérêt général, que ces réglementations sont là pour préserver la santé et la sécurité des consommateurs, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement.

Ce ne sont pas de minces objectifs et ils méritent que l'on s'y attache avec attention avant de vouloir obligatoirement les remettre en question.

C'est bien ce que souligne le rapport de Nicola Danti, cette nécessité d'équilibre. En cela, je regrette que nos collègues libéraux, encore une fois, fassent preuve de ce grand dogmatisme dérégulateur en supprimant purement et simplement la mention de ces objectifs d'intérêt général, qui doivent être à la base de toute réglementation.

J'espère que cet amendement ne passera pas. Je voudrais remercier encore une fois Nicola pour son excellent travail et je souhaite qu'il recueille, tout à l'heure, une grande majorité.

Mylène Troszczynski, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues, ce texte me préoccupe à plusieurs titres:

premièrement, l'élargissement continu des pouvoirs de coercition de la Commission européenne au détriment des États membres. On se demande bien où elle compte s'arrêter et si nous-mêmes, députés élus, saurons un jour l'arrêter;

deuxièmement, le nouvel indicateur de restrictivité, véritable outil dématérialisé et technocratique qui constituera à l'avenir – soyez-en convaincus – un argument essentiel en faveur de l'imposition de sanctions par la Commission, en dépit de toutes les promesses que l'on peut vous faire aujourd'hui;

troisièmement, l'élargissement des reconnaissances professionnelles qui, pourtant, pourrait être positif au cas par cas, mais qui est en fait terriblement déstabilisant à l'échelle envisagée, que ce soit d'un point de vue économique, social ou culturel;

quatrièmement, le caractère systématiquement présenté comme délictuel de toute idée de préférence nationale, même à l'égard de ces professions réglementées, qui sont pourtant qualifiées, par le rapporteur lui-même, de stratégies pour l'équilibre général des États membres;

pour finir, le saccage des professions réglementées est très largement entamé. Les apprentis sorciers technocrates de Bruxelles, inventeurs d'indices en tout genre, devraient se concentrer sur leur bilan calamiteux et se rendre compte de l'inadaptation de ces mesures à certains États membres qui ont souvent beaucoup plus à perdre qu'à gagner.

J'ajouterai à l'endroit des députés qui adoucent ces politiques qu'ils feraient mieux de se préoccuper davantage d'assurer l'intérêt général plutôt que de s'abandonner à la dérive fédéraliste qui nous rapproche chaque jour de la côte et d'un naufrage collectif.

Le groupe ENL, que je représente ce matin, s'opposera lors du vote à l'adoption de ce rapport, pour des raisons de bon sens évident.

(L'oratrice accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 162, paragraphe 8, du règlement))

Doru-Claudian Frunzuliță (S&D), question "carton bleu". – Chère collègue, il semble qu'encore une fois, vous ne représentez pas l'Europe des nations, mais l'Europe nationaliste. Vous savez, ce que vous avez dit sur les modèles appliqués par chaque pays membre sur ce sujet – quelle est votre opinion sur les modèles que tous les pays membres de l'Union européenne peuvent appliquer sur le sujet dont nous débattons ce matin?

Mylène Troszczynski (ENF), réponse "carton bleu". – Écoutez, chaque pays a ses propres règles, ses propres normes et réagit en fonction de ses propres intérêts et du coup, en général, quand on parle de normalisation ou d'harmonisation dans cet hémicycle, c'est souvent une harmonisation et un nivellement par le bas. Donc, je pense que chaque État membre est à même de légiférer en fonction de ses intérêts propres et ce sera toujours mon objectif et, en tout cas, mon axe de défense dans cet hémicycle.

Dominique Bilde (ENF). – Madame la Présidente, en introduisant un contrôle de proportionnalité sur les professions réglementées, la Commission commet une erreur sur le fond et sur le droit.

Sur le fond, d'abord, parce que son parti pris idéologique n'est sous-tendu par aucune analyse économique crédible. De fait, les vagues de déréglementation successives se sont systématiquement soldées par une dégradation du service et de l'emploi. Les professions réglementées connaîtront le



même sort, alors que certaines, comme dans le domaine du droit, subissent déjà une détérioration considérable de leurs conditions d'exercice.

Sur le droit, ensuite, parce que ces réglementations relèvent de la compétence des États membres, en vertu aussi bien de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne que du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Les États membres ont donc d'autant moins à s'en justifier que ces professions répondent à des missions d'intérêt général requérant un haut niveau de qualification.

24. Objection à un acte d'exécution: Ajout de Sri Lanka, de Trinité-et-Tobago et de la Tunisie sur la liste des pays tiers à haut risque (débat)

Marie-Christine Vergiat, auteure. – Madame la Présidente, comme d'autres, c'est avec surprise et incompréhension que, le 5 décembre 2017, j'ai vu apparaître la Tunisie sur la liste noire des paradis fiscaux, pilotée par le Conseil, puis, le 13 décembre, sur la liste des pays à haut risque en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, pilotée par la Commission.

Pour la première liste, le Conseil est revenu sur sa décision, le 23 janvier 2018, et a sorti la Tunisie de cette liste en même temps que sept autres pays, dont le Panama. Dont acte. Mais pour l'autre, la Commission maintient sa position, et je n'ai pas été convaincue par ses arguments, le 29 janvier dernier, lors de la réunion LIBE-ECON. C'est pourquoi, au nom de mon groupe, j'ai déposé cette objection pour que la plénière puisse s'exprimer.

La question n'est pas la lutte contre le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme – nous sommes tous d'accord pour aller de l'avant et même plus –, c'est une question d'affichage et de priorités en ce domaine. La liste noire en question ne comportait au début de décembre que onze pays, dont cinq du MENA, tous en guerre. Afghanistan, Iraq, Syrie, Yémen plus l'Iran, mais pas la Libye et aucun pays du Golfe. Que vient faire là la Tunisie?

On nous dit, en off bien sûr, que d'autres pays vont venir, y compris des pays européens. Permettez-moi d'être sceptique. On nous dit aussi que l'inscription sur cette liste ne vaut pas sanction, mais surveillance accrue. C'est vrai, mais quel signal envoie-t-on aux investisseurs et aux créanciers de la Tunisie? Quels dégâts auront été faits d'ici à ce que la Commission revienne sur son acte délégué? Le fera-t-elle? Et si, oui, quand?

La Tunisie demeure fragile économiquement; elle avance pas à pas dans sa transition démocratique. Faut-il rappeler que ses nouvelles institutions n'ont vraiment commencé leurs travaux qu'en 2015 et que la modification de la législation sur ces sujets a été parmi les premières mesures prises? Ce qui a enclenché la procédure du GAFI! C'est un comble! Est-ce vraiment la meilleure façon de soutenir la Tunisie, comme nous ne cessons de le proclamer, que de la faire figurer sur cette liste?

L'évaluation du GAFI sur laquelle repose la décision de la Commission date de mai 2016. Or, une nouvelle évaluation a été publiée le 6 décembre 2017, soit avant la publication de l'acte délégué. Le GAFI lui-même vient d'en tirer les conséquences en sortant la Tunisie des pays à haut risque et en la mettant sur la liste des pays sous surveillance, ce qui entérine les avancées et les engagements du gouvernement tunisien. Plus de 26 engagements honorés au début de décembre et d'autres depuis!

Alors, pourquoi la Commission veut-elle à tout prix maintenir la Tunisie sur cette liste? N'y a-t-il pas d'autres pays, plus dangereux pour l'Union européenne, à y inscrire de façon plus urgente? Est-ce si compliqué de refaire l'acte délégué? Comment travaille la Commission sur les pays du GAFI et selon quelles priorités? Mme Mogherini a rappelé, encore aujourd'hui, que la stabilité de la Tunisie et la pleine réalisation de sa transition démocratique sont des questions prioritaires pour l'Union européenne, qui sera toujours aux côtés de ce pays.

Alors, il faut agir en ce sens, Madame la Commissaire. Je crains personnellement que les enjeux soient autres et que l'on cherche à faire pression sur la Tunisie pour qu'elle mette en œuvre plus rapidement d'autres réformes, notamment certaines réformes dites «structurelles». Pour vraiment soutenir la Tunisie, je vous invite, mes chers collègues, à voter en faveur de cette objection afin de mettre enfin en cohérence les discours et les actes.

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE. – Madame la Présidente, je suis un peu embarrassé parce que mon groupe a déjà discuté de cette question il y a quelques heures, et, malheureusement, nous n'avons pas pu prendre une décision. Nous avons finalement décidé que chacun voterait demain selon sa conscience. Le vote sera libre.

Je suis ensuite un peu triste parce que je vois que nous discutons uniquement de la Tunisie. Bien sûr, nous avons beaucoup de raisons de discuter de la Tunisie, mais nous oublions aussi un autre pays qui se trouve sur cette liste, le Sri Lanka. Je rappelle d'ailleurs que, tout comme nous soutenons le processus démocratique en Tunisie, nous soutenons également les changements politiques importants et récents au Sri Lanka. Nous avons aidé ce pays à recevoir le GSP+ et, maintenant, nous l'oublions un peu.

Je suis donc très proche des Tunisiens et des Sri-Lankais, surtout parce que je crois que nous devons être cohérents. Nous avons envoyé ces dernières années beaucoup de messages de soutien, nous avons donné de l'argent à ces pays et, maintenant, nous les voyons se retrouver sur cette liste des pays à haut risque, pour les politiques et, plus que pour les politiques, pour les sociétés en Tunisie et au Sri Lanka.

C'est incompréhensible! Personne ne comprend plus rien à ce que fait l'Union européenne. Si nous disons à ces gens que nous voulons les aider et qu'ils sont nos partenaires, mais si nous les inscrivons nous—mêmes sur une liste noire, ils ne vont rien comprendre.

Pervenche Berès, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, sur cette affaire, je crois que vous devez vous engager pleinement avec le Parlement européen. Or, on le voit bien, vous nous abordez du bout des doigts, si j'ose dire.

Vous avez réaffirmé la priorité qu'était la lutte contre le blanchiment de l'argent. Vous savez à quel point ce Parlement est résolument engagé dans cette bataille, mais vous savez aussi que le soutien que vous affirmez vouloir apporter à la Tunisie est pour nous une préoccupation essentielle, compte tenu de l'enjeu stratégique de la relation que l'Union européenne développera avec ce pays.

De ce point de vue, la déclaration que vous avez faite ou que vous avez fait faire par l'un des membres de vos services, lors de la réunion des commissions ECON et LIBE, ne nous satisfait pas. Nous souhaiterions que vous puissiez revendiquer clairement le recours à votre propre grille d'analyse avant le vote de demain, comme vous vous y étiez engagée devant ces mêmes commissions. Vous l'aviez fait le 29 juin dernier, dans un mémorandum, en indiquant que vous utiliseriez votre propre grille d'analyse, indépendamment de celle du GAFI.

Nous souhaitons également que vous vous engagiez à ne pas mélanger toutes les réformes que vous attendez de la Tunisie et que votre décision ne porte que sur la possibilité de sortir ou non ce pays de cette liste. Nous souhaitons que vous vous engagiez à amender la déclaration avant le vote de demain.

5/02

22. Rapport coût-efficacité des réductions d'émissions et investissements à faible intensité de carbone (débat)

Edouard Martin (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, je crains qu’une nouvelle fois nous ne rations le train de l’histoire, car le texte qui nous est proposé est un texte fade. Il est fade parce que, tout au long des discussions, les uns pour des intérêts nationaux, les autres pour des intérêts sectoriels ou d’autres pour les deux en même temps, en arrivent à ces résultats.

Vous n’êtes pas sans savoir que je défends l’ajustement carbone aux frontières mais, vous—même, vous vous y êtes toujours opposé parce que vous disiez – vous dites toujours – que c’est une mesure protectionniste. Protectionniste, oui: protectionniste du climat, de l’environnement, des emplois. Je plaide donc pour l’ajustement carbone aux frontières. D’ailleurs, beaucoup de pays tiers, dont la Chine, l’ont très bien compris et investissent massivement pour décarboner leur industrie et leur économie.

Imaginez le ridicule de la chose si demain, dans cinq ans, dans dix ans, les produits importés sont moins carbonés que les nôtres. Nous aurons l’air idiot, ne trouvez-vous pas, Monsieur le Commissaire? C’est donc pour cela que nous manquons d’ambition et là nous avons raté le train de l’histoire. Et vous savez, moi, les soupes fades, je n’aime pas les manger.

Françoise Grossetête (PPE). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chère Madame Girling, merci à vous, parce que nous attendions depuis longtemps cette réforme du marché du carbone.

Je tiens à remercier aussi mes collègues du groupe PPE, parce que nous avons beaucoup travaillé avec Ivo Belet et Esther de Lange pour finaliser notre position sur un sujet aussi complexe. Parce que, lorsque nous avons mis en place le système OTS, on pensait que le prix serait de 30 euros la tonne. Nous en sommes bien loin puisque ce prix oscille entre 6 et 9 euros en raison d’un surplus de quotas sur le marché.

Cela, bien sûr, empêche d’accélérer les investissements «bas-carbone» et le passage de la réduction annuelle de l’allocation des quotas de 1,7 % à 2,2 %, révisable en 2024, permettra d’enrayer ce surplus.

Grâce à cette réforme, les quotas seront distribués de manière plus juste, pour être en phase avec les émissions réelles des sites industriels et cela permettra de créer le Fonds pour la modernisation de nos secteurs électriques et de mobiliser dans un fonds d’innovation l’équivalent de plus de 400 millions de quotas pour l’innovation en Europe. C’est fondamental.

Ainsi, nous respectons nos engagements suite à l’accord de Paris mais, en même temps, nous défendons nos secteurs industriels qui font face à une concurrence internationale difficile. Notre industrie est performante, elle doit absolument mettre en œuvre des normes très élevées. Nous devons l’accompagner pour qu’elle garde sa compétitivité car, ce qui est essentiel, c’est de concilier une vraie stratégie industrielle avec une diplomatie climatique active.

## 21. Décision adoptée sur le paquet «Fiscalité équitable» II et III (débat)

Pervenche Berès, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président, merci de ce «paquet», comme nous disons en langage européen.

Bien sûr, il retiendra l’attention lorsque vous aiderez les PME dans le dédale d’une fiscalité qui, parfois, les déborde. Mais, je voudrais m’intéresser à la question des taux réduits, car c’est un sujet politiquement extrêmement sensible sur lequel ce Parlement européen vous a souvent sollicité.

Vous faites une proposition qui nous met au cœur de nos contradictions. Plutôt que de débattre et de négocier autour d’une annexe, vous proposez d’accorder davantage de flexibilité aux États membres, avec le risque d’avoir une géométrie totalement variable selon les États membres et donc un impact sur une logique du marché intérieur qui, elle, sera remise en question.

Cela permet, cela dit, de répondre à un certain nombre de préoccupations, notamment la question des taux zéro sur un certain nombre de produits ou l'alignement de la fiscalité du livre papier sur le livre numérique qui, du point de vue de la culture, est un enjeu tout à fait essentiel.

Je veux, cependant, attirer votre attention sur deux points. D'abord, j'aimerais vous demander comment vous avez identifié ce taux minimum de 12 % de collecte de la TVA des États membres. Quel est le taux actuel par État membre?

Enfin, je pense que, du point de vue de l'impact transfrontalier sur un certain nombre de produits, cette flexibilité laissée aux États membres nous appellera à mettre en place des mécanismes permettant de contrer les effets de cette concurrence qui pourrait s'installer dans les zones frontalières.

20. Contrer le blocage géographique et d'autres formes de discrimination fondée sur la nationalité, le lieu de résidence ou le lieu d'établissement (débat)

Virginie Rozière, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier mes collègues et particulièrement Mme la rapporteure pour l'excellent travail et la collaboration sur ce dossier.

Je pense que le texte que nous nous apprêtons à adopter est un bon compromis, qui permettra de réaliser un pas supplémentaire vers un marché numérique approfondi et plus efficace au bénéfice des consommateurs. Parce que je voudrais rappeler que le marché intérieur est l'un des piliers de la construction européenne et que, si internet bouleverse les modes de consommation, il ne doit pas être un moyen de revenir sur les bases de notre Union.

En particulier, les discriminations entre consommateurs au sein du marché intérieur sont inacceptables. Lorsque je me rends dans une boulangerie en Belgique ou lorsque nos collègues, ici, vont dans un commerce à Strasbourg, on ne doit pas leur opposer un refus de leur vendre ce qu'ils souhaitent acheter, sous prétexte qu'ils sont italiens ou belges ou parce qu'ils résident dans un autre État membre. Sur internet, c'est exactement la même chose et je me réjouis que ce règlement mette fin aux situations de discrimination.

Ce règlement va donc se traduire par un choix plus large pour les consommateurs et un bénéfice supplémentaire pour eux. Mais, de la même manière que les discriminations sont inacceptables, il aurait été tout aussi inacceptable d'amoinrir injustement la protection des consommateurs au prétexte qu'il s'agit d'un achat en ligne. Ce règlement, fort heureusement, comme notre groupe l'a demandé, permettra de maintenir un haut niveau de protection des consommateurs qui s'engagent dans des transactions transfrontalières.

Je voulais aussi souligner ici qu'il était important d'être prudent quant à l'impact de ce règlement sur des secteurs spécifiques, avec un modèle économique spécifique. Aussi, je me réjouis que le secteur de la culture puisse faire l'objet d'une évaluation ultérieure dans le cadre d'une éventuelle révision prochaine.

Mais ce que ce texte montre surtout, au-delà des avancées que nous avons pu mettre en place, c'est que c'est dans le cadre d'une harmonisation toujours plus exigeante en matière de protection des consommateurs que nous pourrions construire un marché intérieur toujours plus efficace. Je pense que c'est dans ce sens-là, aussi, que l'Union européenne doit avancer.

Mylène Troszczyński, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, selon le rapporteur, 15 % des consommateurs, je dirais «seulement» 15 % des consommateurs et 8 % des professionnels ont acheté ou vendu en ligne dans un autre État membre.

C'est la raison d'être et la justification du règlement dont nous débattons aujourd'hui. Voici l'illustration du sens des priorités à la sauce du marché unique numérique. Les législateurs européens

sont convaincus de trouver ici, avec ce règlement, le remède à la crise existentielle que traverse l'Union européenne.

Alors que dit ce texte? Que les raisons de ces faibles taux de consommation transfrontalière ont pour origine les barrières injustifiées infligées par les États membres à travers la technique du géoblocage, éloignant les consommateurs européens du nirvana de la consommation.

Le «géoblocage» est un concept qui désigne en fait les frontières numériques. Ce concept est largement méprisé par le législateur européen qui le définit comme – je cite – une discrimination en fonction de la nationalité ou du lieu de résidence. Le règlement souhaite tout simplement en interdire l'usage aux professionnels.

Malgré l'exclusion, toute temporaire, des services audiovisuels du champ d'application du règlement – que je salue –, je veux dénoncer cette nouvelle intervention unilatérale brutale dans les équilibres économiques, une mesure qui aura de lourdes conséquences sur de très nombreux opérateurs, qui verront leurs consommateurs partir consommer là où c'est moins cher

19. Manipulation de recherches scientifiques par des multinationales à la suite des tests d'émissions effectués sur des singes et des humains par l'industrie automobile allemande (débat)

Karima Delli, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, j'ai un message pour Volkswagen et ses concurrents de l'industrie automobile. Par deux fois, dans le scandale du diesel et lors des tests sur les animaux, vous avez menti aux citoyens. Vos excuses publiques et les licenciements de vos dirigeants ne trompent personne. Nous attendons des réparations.

Je suis terrifiée que l'éthique ait à ce point quitté les méthodes du premier constructeur mondial. 600 000 salariés dépendent de vous, 400 000 Européens sont victimes chaque année de la pollution de l'air. Respectez-les! Au lieu de cela, l'industrie automobile utilise des méthodes dignes de l'industrie du tabac en enfermant des singes dans des cages, à inhaler vos vapeurs diesel.

Mais j'ai un scoop pour l'industrie automobile: le diesel est cancérigène. C'est l'OMC qui le dit depuis 2012. Alors, le diesel c'est fini. Le reste du monde a déjà pris le virage des véhicules propres partagés autonomes.

Alors, indemnisez les consommateurs européens comme aux États-Unis, effacez l'ardoise, pour qu'enfin on puisse regarder vers le futur.

Mireille D'Ornano, au nom du groupe EFDD. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, le groupe Volkswagen se voit reprocher d'avoir mené en 2013 et en 2014 une étude sur 25 humains en bonne santé pour laquelle ils ont dû inhaler du dioxyde d'azote, gaz très toxique et polluant majeur de l'atmosphère terrestre. En 2014, des singes ont été enfermés et forcés à respirer la fumée émise par un véhicule.

Outre le fait que cela porte atteinte de manière flagrante au respect du bien-être animal et à celui de la personne humaine, ces tests constituent un deuxième scandale. En effet, ils visaient à étudier les effets de la pollution des moteurs diesels Volkswagen truqués à l'époque pour paraître moins polluants, ce qui est d'autant plus condamnable.

Aussi, il sera intéressant de voir les suites que la Commission européenne donnera à ces révélations, quand on sait combien elle est attachée au respect des règles de concurrence équitable et à celui des réglementations en vigueur.

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, je m'étonne, mais je ne suis pas surprise de me retrouver, une fois de plus, debout dans cet hémicycle pour parler des méfaits de l'industrie du diesel.

Je m'étonne, car les faits dont il est aujourd'hui question – expérimentations sur des singes et des humains soumis à l'inhalation de gaz toxiques, au mépris de toute considération pour leur dignité et leur santé – sont extrêmement graves. Ils sont même sidérants. Consternants. C'est inimaginable!

Mais je ne suis pas surprise, car la course effrénée à la rentabilité, sans souci du coût humain, social, sociétal, a depuis longtemps démontré sa nocivité, quel que soit le domaine économique. Certains industriels automobiles n'ont pas hésité à mettre sur pied un business model basé sur la tricherie, signe d'un sens éthique défaillant, qu'on retrouve donc aussi dans les expériences révélées par la presse allemande.

L'enquête sur les fraudes aux mesures d'émissions avait bien montré la façon dont certains tordent à leur avantage les règles européennes en matière d'émissions. On voit aujourd'hui que c'est la même chose pour les règles d'essais cliniques et les normes de protection animale. Dans ces domaines, il incombe aux autorités européennes de faire toute la lumière mais aussi d'agir.

Il serait en outre bienvenu que la Commission indique au Parlement européen où en sont les cinq procédures d'infraction ouvertes en juillet 2017 à l'encontre de cinq États membres qui ne sanctionnent pas correctement les fraudes aux émissions. Les deux sujets ne sont pas déconnectés, ils sont bien liés.

(L'oratrice accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 162, paragraphe 8, du règlement intérieur))

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D), réponse «carton bleu». – J'ai les mêmes informations que vous. Mais vous vous rendez compte que ces volontaires ont dû inhaler des gaz très toxiques. Cela ne vous choque pas?

Il est temps qu'on puisse protéger les consommateurs et les citoyens européens de la même manière qu'ils le sont dans d'autres États. C'est ce que nous avons adopté dans le rapport de la commission d'enquête EMIS et il faut que ce soit réellement pris en compte.

Younous Omarjee (GUE/NGL). – Monsieur le Président, notre société est-elle à ce point malade pour en arriver à faire respirer pendant plusieurs heures des gaz toxiques à des cobayes humains et à des singes, ce que je considère être des actes de torture contre des animaux qui, eux, ne peuvent pas dire non? Dans cette affaire du dieselgate, le scandale s'ajoute au scandale, la honte à la honte et le dégoût au dégoût pour les pratiques des industriels prêts à tout pour tricher et par appétit du gain.

C'est pourquoi nous demandons une enquête; nous demandons aussi qu'ils soient sanctionnés, car ils contreviennent à la Charte européenne des droits fondamentaux, ils offensent nos valeurs et, en fin de compte, ils nous font honte.

#### 18. Rapport annuel 2016 de la Banque centrale européenne (débat)

Pervenche Berès, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la Banque centrale, Monsieur le Vice-président, cher rapporteur, c'est un moment important pour la politique monétaire, mais aussi pour la politique économique que ce rendez-vous autour du rapport annuel de la Banque centrale.

Vous l'avez dit, Monsieur le Président, cette fois-ci, au fond, le contexte économique s'améliore pour l'économie européenne, et pourtant la politique monétaire doit encore contribuer à soutenir l'activité économique.

De ce point de vue, notre rapport vous invite à contribuer à une réflexion dont on sent qu'elle est en train d'émerger parmi les experts sur la réalité de l'inflation, alors que souffle un air nouveau. En effet, votre mandat défini autour de 2 % correspond à un mode de production, à un état de la

mondialisation dont on voit bien qu'il est peut-être remis en cause. Il me semble que la Banque centrale a une partition à jouer dans ce domaine.

Au-delà de ce que peut faire la politique monétaire en toute indépendance, il nous semble que les messages que vous envoyez doivent être soutenus lorsqu'il s'agit d'inciter les États membres à revoir leur politique salariale, à revoir leurs structures du secteur bancaire, et aussi ce thème qui a été finalement tant évoqué à Davos, qui est celui de la lutte contre les inégalités.

Parmi les nouveaux défis, nous voyons de plus en plus d'États et de banques se préoccuper de la question de la cybersécurité et des monnaies virtuelles. Là aussi, nous attendons des perspectives de la part de l'institution que vous présidez.

Enfin, de notre côté, en tant qu'institution, vous le savez, nous accorderons énormément d'importance aux conditions de désignation de votre futur vice-président. Nous attendons une shortlist, une liste équilibrée et qui permette de répondre à tous les critères retenus par le traité pour occuper la fonction de vice-président de votre institution.

Bernard Monot, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, Monsieur le Président Draghi, la doxa mondialiste actuelle voudrait faire croire que l'économie va mieux, et notamment que le redressement de la croissance dans les pays de l'Union européenne serait dû à la politique accommodante de la BCE, mais cette vision idéalisée ne prend pas en compte le niveau très élevé des risques systémiques.

Pour le Front national, il y a six zones de danger pour l'économie mondiale, sur lesquelles la BCE a une influence. Tout d'abord, le volume d'endettement privé au sein des pays de l'OCDE est himalayen. La remontée des taux d'intérêt à long terme aura un effet catastrophique, avec des faillites en chaîne.

Deuxièmement, le risque d'effondrement des marchés financiers, encore plus important qu'en 2000 et 2008, se concrétisera lorsque les banques centrales cesseront leurs injections de surliquidités.

Troisièmement, l'expansion hors de contrôle du shadow banking: l'élite politique et financière essaie de duper l'opinion publique en prétextant que le système bancaire serait maintenant plus sûr grâce aux règles de Bâle, mais paradoxalement le shadow banking, cette finance de l'ombre, est à haut risque. Les gérants d'actifs, de hedge funds et des compagnies d'assurance, notamment, n'ont jamais été aussi extrêmes dans leurs implications.

Quatrièmement, les CCP: ces chambres de compensation des marchés financiers mondiaux sont de véritables bombes à retardement. Elles concentrent plus que jamais tous les risques de marché et l'interopérabilité, c'est-à-dire l'interconnexion des CCP, multiplie le risque d'effet domino jusqu'à l'effondrement de tout le système financier mondial. La BCE stoppera-t-elle une telle contagion par la faillite d'une CCP?

Cinquième danger, le monde parallèle du block chain, et enfin la cybersécurité, avec des cyberattaques terroristes du système.

Loin de votre résilience fantasmée, Monsieur Draghi, le modèle économique ultralibéral et mondialiste nous conduit vers le pire krach de tous les temps. J'espère que la BCE en est consciente et s'y prépare.

06/02

16. Situation au Venezuela (débat)

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, chers collègues, Madame la Haute représentante, la question ici n'est pas de juger la politique intérieure du Venezuela. Chacun d'entre nous l'appréciera selon sa sensibilité politique.

Disons pourtant la vérité. Ce pays fait face à l'impérialisme des États-Unis depuis le 19<sup>e</sup> siècle, et particulièrement depuis l'arrivée au pouvoir d'Hugo Chavez, en raison de ses ressources pétrolières. Cet impérialisme est réel, contrairement à celui dont vous accusez – dont nous accusons – la Russie.

Notre Parlement a approuvé les sanctions contre la Russie pour – je cite – déstabilisation de l'Ukraine. Où sont les sanctions contre ceux qui déstabilisent le Venezuela? Les méthodes de déstabilisation sont les mêmes que celles utilisées en Ukraine et ailleurs: grèves insurrectionnelles, campagnes de dénigrement médiatique interne et externe et, pour couronner le tout, une tentative de coup d'État.

Le droit des peuples à disposer d'eux—mêmes nous commande de ne jamais confondre État et gouvernement. Je le répète, quelles que soient nos opinions sur le gouvernement du Président Maduro, l'ingérence extérieure ne se justifie pas.

#### 15. Situation actuelle des droits de l'homme en Turquie - Situation à Afrine (Syrie) (débat)

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE. – Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord exprimer ma grande inquiétude quant à la situation des droits de l'homme en Turquie.

La semaine dernière, avec d'autres collègues, j'ai eu l'occasion de rencontrer des universitaires turcs et des organisations de la société civile. La situation qu'ils dépeignent, nous la connaissons, est toujours très grave. Depuis juin 2016, des milliers de personnes, des employés de l'administration, des militaires, des juges, des journalistes, des enseignants, des militants de la société civile et des universitaires connaissent la mise en accusation, le harcèlement, les pressions et la prison pour des crimes imaginaires, qui ne servent qu'à une centralisation du pouvoir entre les mains des autorités actuelles.

C'est pourquoi nous devons mettre les droits de l'homme au cœur de toutes les discussions avec les autorités turques, y compris lors du prochain sommet UE-Turquie. De plus – et j'ai soutenu activement cette position dans ce Parlement –, nous devons réorienter les fonds destinés à l'adhésion de la Turquie vers la société civile, vers ceux qui sont engagés dans la préservation des libertés. C'est d'autant plus urgent qu'il me semble impossible de continuer à parler d'adhésion.

J'ai été pendant longtemps un fervent défenseur de l'élargissement à la Turquie. Aujourd'hui, au vu des évolutions récentes, je pense qu'un partenariat resserré est la voie à suivre dans les prochaines années. La question des droits de l'homme devrait bien sûr figurer à l'ordre du jour. Dans le cadre de ce partenariat, nous devons aborder des questions d'intérêt commun, telles que les Balkans occidentaux. La discussion autour de nos actions dans cette région devrait être franche et ouverte, afin qu'elle puisse profiter aux citoyens de ces pays et non pas être soumise à des objectifs cachés.

Cela est également valable pour le dossier syrien car il y a un réel danger que l'actuelle offensive turque mette en danger les faibles chances de construire la paix, qui s'esquissent à présent.

Nicolas Bay (ENF). – Madame la Présidente, nous voilà encore à débattre du régime de M. Erdogan, qui piétine allègrement les droits de l'homme dans son propre pays, mais aussi en Syrie.

Au cours d'un entretien, la veille de son déplacement à Rome, celui qui se rêve en sultan d'un empire ottoman reconstitué assume son odieux chantage sur les migrants. L'accord signé en mars 2016 impose à la Turquie de maîtriser les flux de clandestins vers l'Europe, en contrepartie d'une colossale enveloppe de six milliards d'euros. C'est la lâcheté de nos dirigeants qui a permis à M. Erdogan de conclure ce marché de dupes, tout en continuant d'exiger l'adhésion à l'Union européenne, pour laquelle il reçoit déjà énormément d'argent.

Face à l'arrogance de M. Erdogan, il faut être ferme car les nations européennes peuvent maîtriser elles-mêmes les flux migratoires. Elles doivent prendre exemple sur ce que font la Bulgarie et la Hongrie, qui se donnent les moyens de protéger réellement leurs frontières, contre l'avis, d'ailleurs, des commissaires européens.



Aujourd'hui, la politique migratoire européenne est un «échec total». C'est ainsi que le premier ministre bulgare, qui assume désormais la présidence tournante de l'Union européenne, l'a qualifiée, jeudi dernier. Oui, comme l'a déclaré Boïko Borissov, je cite: «Nous devons maintenant préparer les migrants à rentrer chez eux».

En attendant, je dénonce la résolution sur la Turquie qui sera soumise au vote jeudi. Il y est question encore des milliards d'euros que perçoit chaque année, depuis 2002, ce pays comme candidat à l'Union. Entre 2007 et 2013, la Turquie a reçu plus de subventions européennes que la Slovénie, pourtant membre de l'Union.

Dirigée par un parti islamiste, la Turquie n'est européenne ni par son histoire, ni par sa géographie, sinon par les bouts de territoires qu'elle a gardés après des siècles de conquêtes et de colonisations sanglantes sur les peuples européens. Un siècle après le terrible génocide arménien, les Turcs continuent de brimer et même d'opprimer quelques communautés chrétiennes, qui subsistent dans ce pays en pleine islamisation. Après des décennies de kémalisme, où l'état laïc avait au moins le souci du patrimoine chrétien, voilà qu'on laisse tomber en ruines des vestiges classés au patrimoine de l'Unesco, comme dans l'ancienne capitale arménienne, Ani.

C'est ce que nous dénonçons dans l'un des amendements qui a été déposé par notre groupe Europe des Nations et des Libertés.

Par conséquent, si la Turquie peut, en effet, être un partenaire, elle ne saurait en aucun cas devenir membre de l'Union. Il est temps de le faire savoir clairement à M. Erdogan et de mettre fin au processus d'adhésion ainsi qu'aux financements totalement injustifiés qui sont actuellement pratiqués.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Madame la Présidente, chers collègues, voilà le retour de la réalité de la géopolitique. Nous constatons tout simplement que la politique ottomane n'est pas une politique européenne. Seuls, à mon avis, des naïfs et des idéologues ont pu ignorer ce que l'histoire nous décrit.

Mais je voudrais vous parler également de la violation du territoire souverain de la Syrie par la Turquie. C'est également manifestement contre le droit international. Toutefois, l'Union est-elle légitime pour condamner cette violation? N'avons-nous pas prêté soutien aux Américains et aux États du Golfe pour démembrer la Syrie? N'avons-nous pas laissé la Turquie armer l'État islamique, laissé faire le trafic des réfugiés et du pétrole? Ne sommes-nous pas soumis dans les actes à la Turquie? N'avons-nous pas diabolisé l'intervention russe pourtant décisive contre les djihadistes?

Donc, à quel titre faisons-nous la leçon? Trop souvent, nous chérissons les causes en dénonçant les effets. Ainsi en est-il aussi de l'élimination des chrétiens, par un manque de réalisme.

Sophie Montel (EFDD). – Madame la Présidente, chers collègues, j'étais venue ici pour rappeler toute la complaisance avec laquelle votre Union européenne a traité la Turquie, pays officiellement candidat à l'intégration. Puis, après réflexion, je me suis demandé ce qui empêcherait la Turquie d'adhérer à cette Union. Réfléchissez-y. Après tout, il y a plus de vestiges romains dans l'Anatolie turque que dans toute la Scandinavie réunie. Cela devrait même faire réfléchir les «droitards identitaires» qui devraient, s'ils étaient logiques, soutenir l'adhésion de la Turquie.

Vous me répondez que l'Union européenne est d'abord construite autour de valeurs communes et que la Turquie s'en éloigne, mais c'est faux. La Turquie n'a jamais été aussi proche de cette union autoritaire qui a mis la Grèce sous coupe réglée. La Turquie n'a jamais été aussi proche de nos pays qui criminalisent la liberté d'expression au nom de la bataille contre de prétendues fake news.

La vérité, c'est que cette Union européenne relève de la cohabitation forcée de pays trop différents et qu'elle ne suscite aucun sentiment d'appartenance.

Ce débat sur la Turquie est donc un formidable rappel aux citoyens que cette Union ne représente rien et que seules les nations ont une âme et des valeurs qui rassemblent leurs membres.

Jean-Paul Denanot (S&D). – Madame la Présidente, oui, le gouvernement turc est à nouveau à l'actualité de notre Assemblée et je m'en déssole car, une fois de plus, nous sommes confrontés à la politique répressive et aux exactions du Président Erdogan, qui entraîne son peuple et les pays voisins dans une surenchère belliqueuse, dangereuse et sans fondement.

L'offensive déclenchée ces dernières semaines contre les Kurdes dans la région d'Afrine, au nord-ouest de la Syrie, est complètement injustifiée. Les Kurdes syriens sont, avec les Peshmergas du Kurdistan, les meilleurs alliés des forces occidentales dans la guerre contre Daech. Des milliers d'entre eux sont morts dans cette lutte pour notre liberté et notre sécurité. C'est grâce à eux que l'État islamique ne contrôle plus que quelque 5 % du territoire après de nombreuses défaites.

Une fois de plus, Erdogan use des mêmes ficelles: prétextant lutter contre le terrorisme, il bombarde en plein hiver une région qui n'a jamais attaqué ni menacé le territoire turc et arrête quiconque s'élève dans son pays contre cette violation flagrante du droit international. Cette offensive vient grever, en outre, la recherche d'une solution à la guerre en Syrie.

Notre devoir d'Européens est d'exiger le retrait de l'armée turque ainsi que la libération des personnes emprisonnées très abusivement en Turquie depuis juillet 2016.

## 12. Décision adoptée sur la stratégie d'élargissement de l'UE - Les Balkans occidentaux (débat)

Dominique Bilde, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, par la relance des négociations avec les Balkans occidentaux, annoncée cette année par Jean—Claude Juncker lors du traditionnel discours sur l'état de l'Union, ainsi que dans le programme de la nouvelle présidence bulgare, l'Union européenne tente de conjurer le désaveu cinglant du Brexit.

Mais, quinze ans après le sommet de Thessalonique de 2003 qui se voulait le premier jalon de cette longue feuille de route, jamais ce nouvel élargissement n'aura paru aussi chimérique. En effet, non seulement l'absence de progrès est patent sur l'essentiel des chapitres de négociations, mais l'engouement s'est, de part et d'autre, considérablement émoussé puisque, outre la désapprobation massive des opinions publiques des États membres historiques, 51 % des Serbes âgés de 18 à 29 ans se déclaraient en 2016 hostiles à l'adhésion.

Comment pourrait-il en être autrement, alors que l'avenir s'écrit désormais à Moscou, à Dubaï et à Pékin, où l'ensemble de ces États croient trouver les fondements d'une collaboration économique et diplomatique de bonne foi et dénuée de conditionnalité politique? En témoigne le rôle clé de la Serbie par la restauration des 370 km de voies de chemin de fer reliant Belgrade à Budapest, dans le projet hégémonique chinois de nouvelles routes de la soie.

À l'évidence, l'Union européenne n'incarne plus un horizon indépassable, et le réveil des passions nationales place son projet désincarné à contre-courant du sens de l'histoire.

Cristian Dan Preda (PPE). – Monsieur le Président, Madame la Haute représentante, Monsieur le Commissaire, la nouvelle stratégie sur l'élargissement est une occasion de réaffirmer avec force notre engagement en faveur de la région et d'offrir enfin une perspective crédible d'élargissement pour les pays des Balkans de l'Ouest.

Une perspective crédible signifie pour moi donner des repères temporels clairs ainsi que des dates pour tous les pays de la région et pas seulement pour deux. Il y a là toute une génération qui n'a connu que l'attente de l'adhésion à l'Europe, une Europe à laquelle ils appartiennent historiquement et culturellement.

Cette absence de perspectives claires conduit les jeunes à quitter leur pays. On le voit clairement en Bosnie-Herzégovine, pays pour lequel je suis rapporteur. Il faut donc donner de l'espoir aux pays de la région sur leur avenir européen. C'est un passage obligé pour encourager la transformation de ces pays et une réconciliation durable. Le plan d'action en six points, annexé à la stratégie, pourrait s'avérer utile. En même temps, comme le commissaire Hahn l'a dit récemment à Sarajevo, il ne peut pas y avoir de free lunch.

L'adoption de ces stratégies devait être un moment de responsabilité pour les autorités des pays de la région. L'avancement vers l'Europe dépendra de leur sérieux dans les réformes, surtout pour ce qui est des droits fondamentaux, de l'état de droit et de la lutte contre la corruption. Ces domaines essentiels doivent être replacés avec force en tête de nos priorités pour l'élargissement. Comme je l'ai dit à chaque fois que j'ai rencontré des représentants politiques de ces pays, ce sont là les vraies priorités.

Michèle Alliot-Marie (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, parler d'élargissement, c'est bien entendu parler à la fois de stratégie mais aussi de pragmatisme. Stratégiquement, l'élargissement est évidemment une bonne chose, à la fois pour les pays concernés mais également – ne l'oublions pas – pour l'Europe.

L'adhésion s'est toujours accompagnée, pour chaque pays, d'un développement économique, social, politique, démocratique, technologique et d'un développement de la paix. Mais parallèlement, dans la compétition économique mondiale comme dans la réponse aux défis sécuritaires, l'Europe – ne l'oublions pas – relèvera d'autant mieux les défis qu'elle pèsera davantage sur le plan démographique comme sur le plan économique.

L'élargissement est donc une bonne chose, mais à une condition, c'est le pragmatisme dans la démarche. Les pays qui adhèrent doivent être à même de s'intégrer rapidement. Cela implique effectivement des droits pour eux, mais également des devoirs, et le premier des devoirs est de remplir totalement les critères qui ont été rappelés par vous—même, par M. McAllister ou par M. Preda tout à l'heure.

À défaut, ne l'oublions pas, nous serons tous confrontés à des difficultés, comme vous l'avez rappelé, Monsieur le Commissaire, y compris à des réticences des opinions publiques dans ces pays comme dans nos pays, et ce domaine psychologique est important. Alors, il faut effectivement cette mise à niveau économique, démocratique, et sociale, et il faut que l'Europe soit à même de contrôler effectivement, sérieusement et publiquement ce qui se passe dans chacun de ces pays.

Cela suppose, comme l'a rappelé le Premier ministre M. Plenković ce matin, que chacun prenne et assume la totalité de ses responsabilités.

#### 11. Tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines (débat)

Mylène Troszczynski, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, les chiffres et les statistiques qui concernent les mutilations génitales féminines (MGF) sont terribles, dans le monde, mais également en Europe. Madame la Commissaire, vous l'avez dit, un million de victimes dans treize pays membres. Cette réalité est bien trop présente aujourd'hui en Europe. Notre devoir est de tout mettre en œuvre pour enrayer cette menace qui pèse sur nos jeunes filles européennes.

Chose rare, vous admettez dans votre résolution que ces pratiques barbares sont le fait de civilisations et de populations immigrées. Très bien, mais que proposez-vous pour y remédier? Une réforme des procédures d'immigration de l'Union pour faire des mutilations un motif automatique d'asile. Ne pensez-vous pas que cela va créer un nouvel appel d'air pour l'immigration venue d'Afrique et l'utilisation, par les passeurs, des mutilations pour s'assurer le passage en Europe?

Cela n'offrira pas aux femmes victimes que vous pensez défendre avec ce texte des solutions, bien au contraire. Vous leur offrez cruellement un nouvel espoir en sachant pertinemment qu'il n'est qu'illusoire. J'imagine déjà votre prochaine résolution qui proposera sans doute le regroupement familial pour les proches des victimes. La France de M. Macron vous devance d'ailleurs sur le sujet, puisque le projet de loi du gouvernement français sur l'immigration facilite l'arrivée de la famille des victimes.

Combattre les mutilations génitales en collaboration au niveau international est une solution, effectivement, pour contribuer à éradiquer ces horreurs, notamment dans les pays d'origine des MGF, par exemple aider à l'installation d'hôpitaux, offrir des soins, une écoute psychologique, mais également de la chirurgie réparatrice ou encore de la formation et un accès à l'éducation pour tous les jeunes, filles et garçons.

(L'oratrice refuse une question «carton bleu» de Mme Corraza Bildt)

Charles Goerens (ALDE). – Madame la Présidente, nous sommes nombreux, j'espère même unanimes, dans cette enceinte à vouloir mettre fin aux mutilations génitales, qui constituent des horreurs encore trop souvent présentes dans nombre de pays.

L'interdiction par la loi est le minimum que l'on peut et doit faire en l'occurrence. Mais l'interdiction seule ne suffit pas à abolir ces crimes. Oui, il s'agit bien d'un crime. Il faut aller au-delà de l'interdiction légale. Il faut se donner les moyens juridiques et financiers, notamment, pour traduire en réalité cette ambition et mettre en place des stratégies visant à l'abolition de ces violences auxquelles des filles, par millions, sont encore exposées sans défense.

Il importe donc de mobiliser, dans le cadre d'une stratégie à engager par la Commission, tous les moyens, et notamment un appui sans faille aux acteurs des Nations unies, comme par exemple le Fonds des Nations unies pour la population, dont les interventions sont très prometteuses. Je le sais pour avoir cofinancé ce genre de programme.

Aussi, et je terminerai sur ce point, me semble-t-il judicieux de brandir la menace de faire dépendre l'aide publique au développement de la volonté du pays bénéficiaire de mettre un terme à des crimes pour lesquels il n'y a pas la moindre circonstance atténuante.

Mireille D'Ornano (EFDD). – Madame la Présidente, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes fait état de victimes de mutilations génitales féminines dans environ la moitié des États de l'Union européenne.

En 2015, la Commission affirmait qu'«il est essentiel de sensibiliser l'opinion publique, en particulier dans les communautés qui procèdent à de telles mutilations». Cet aveu pointait du doigt l'origine de ces pratiques effroyables, passibles d'emprisonnement dans mon pays, la France.

En 2016, l'ONU dénombrait 200 millions de femmes victimes de mutilations génitales. La moitié des 55 États d'Afrique sont encore touchés, ainsi que le Yémen, l'Iraq ou l'Indonésie. Chaque année, 3 millions de jeunes femmes sont excisées, soit six par minute.

Aussi, la coopération entre les services publics de la santé, de la justice et de l'enfance est-elle plus que jamais nécessaire afin de prévenir, de soigner et, bien entendu, de punir les faits pour protéger d'éventuelles autres victimes.

Edouard Martin (S&D). – Madame la Présidente, les mutilations génitales féminines sont des actes barbares qu'il faut évidemment condamner et que je condamne. Mais j'ai entendu, ici, des propos tout aussi barbares, et à ceux-là je veux leur crier la chose suivante: «la souffrance n'a ni frontière ni couleur politique. La souffrance est comme le droit, elle est universelle.»

Puis, je voudrais dire à Mme la Commissaire que les années se suivent et se ressemblent. Nous avons toujours les mêmes débats et, pour autant, malgré nos discours empreints de bons sentiments, cela a été dit, ces actes barbares continuent et c'est criminel. D'ici 2030, hélas, 15 millions de nouvelles victimes viendront grossir ces rangs. Alors que faisons-nous?

Je regarde l'initiative Spotlight de la Commission avec beaucoup d'espoir, avec l'espoir d'être rassuré sur les effets réels qu'elle aura sur ces femmes et ces filles laissées pour compte. Une société peut-elle perdurer quand une partie de sa jeunesse, a priori force vive du développement, est mise de côté et fait l'objet de souffrances.

Par conséquent, il y a deux investissements majeurs qui n'ont pas de prix! Deux! Le premier, c'est l'accès à la santé. Il nous faut uer le financement des plannings familiaux. La Commission doit donc revoir à la hausse son engagement financier dans le programme «planning familial 2020». Nous devons inscrire les droits sexuels et reproductifs dans nos prévisions budgétaires et donc faire cesser l'hypocrisie.

Le deuxième investissement, c'est l'éducation, partout et pour tous, puisqu'aucune tradition ne saurait justifier quelque violence sexuelle que ce soit. C'est aussi la raison pour laquelle le financement du planning familial est une priorité cruciale. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Salamita, cette jeune Malienne de 14 ans, qui dit: «Au centre de santé, j'apprends beaucoup. J'ai appris les conséquences de l'excision, par exemple. Je n'osais pas en parler chez moi. Maintenant je suis écoutée par ma famille parce que l'information vient du centre de santé.» C'est en éduquant les filles que nous pourrons sauver toutes les générations à venir.

Par conséquent, Madame la Commissaire, de grâce, assez de discours, des actes. C'est urgent et c'est maintenant!

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D). – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, le message sur nos tee-shirts est clair: faisons cesser au plus vite les mutilations génitales féminines. Ou devrions-nous plutôt dire «mutilations sexuelles»? En effet – j'insiste sur ce point –, ce sont les organes sexuels de ces femmes qui sont détruits et c'est le reflet d'une inégalité entre les sexes profondément enracinée.

Au mois d'octobre, au Parlement, j'ai entendu le récit d'une victime d'excision expliquant comment elle a surveillé ses deux jeunes filles jour et nuit, dans la rue, devant l'école, devant sa maison pour éviter qu'elles ne se fassent enlever et exciser. C'est un récit glaçant. Que devons-nous faire pour ces millions de victimes, aussi en Europe? Investir dans l'éducation, évidemment, changer les mentalités, aussi, promouvoir les droits sexuels et reproductifs et adapter notre arsenal législatif.

La convention d'Istanbul est un traité international juridiquement contraignant qui appelle à la pénalisation des mutilations sexuelles afin qu'elles soient dûment sanctionnées. La ratification, par les États membres qui ne l'auraient pas encore fait – et ils sont encore trop nombreux – et par l'Union européenne, sera donc une étape fondamentale. Il faut la ratifier et la mettre en œuvre au plus vite pour que les auteurs soient punis.

### 3. Débat avec le Premier ministre croate, Andrej Plenković, sur l'avenir de l'Europe (débat)

Franck Proust (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, l'avenir de l'Europe est l'affaire de tous et notre rôle, ici, est de dire la vérité. De dire ce que nous avons accompli depuis 2014 et de dire avec lucidité ce qui ne fonctionne pas, sans hypocrisie.

Un exemple récent: la modernisation des instruments de défense commerciale. Sur ce point, nous avons obtenu des progrès en augmentant nos taxes antidumping, mais les États membres n'ont pas assumé de supprimer l'application du «droit moindre», ce symbole de la naïveté qui enlève la valeur

vraiment punitive aux taxes antidumping. Ce «droit moindre» ne doit plus être la règle mais l'exception en matière de défense commerciale. C'est le combat que nous devons mener.

Entre le rêve et l'incantation des uns et les dangers extrémistes et populistes des autres, il existe une voie du réalisme et de l'efficacité, celle que nous défendons.

Nous refusons de voir l'Europe s'éloigner des peuples et disons «non» au gadget inutile, injuste et inapplicable des listes transnationales. Nous sommes de ceux qui agissent pour que l'action de l'Europe soit resserrée sur des priorités. Soit certains défendent encore le consensus mou, soit nous faisons le pari d'une Europe qui avance plus vite, peut-être à différents niveaux d'intégration, avec des marqueurs forts pour donner de la visibilité et de la lisibilité à l'action de l'Europe.

Monsieur le Premier ministre, c'est ce qu'attendent nos concitoyens.

Jean-Paul Denanot (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, vous avez ouvert votre discours sur la valeur ajoutée pour les citoyens que représente pour un pays, dont le vôtre, l'adhésion à l'Union européenne. Vous avez aussi abordé la question de votre voisinage et vous vous êtes montré ouvert, à certaines conditions, à ce que ces pays puissent accéder, à leur tour, à l'Union européenne – je vous en remercie.

La guerre des Balkans, j'ai envie de dire les guerres, ont en effet laissé des traces. Je connais, comme membre des amitiés UE-Balkans, toutes les questions posées au sujet des réconciliations et je suis persuadé qu'il y a un chemin s'il y a des volontés. J'ai pu rappeler lors de la dernière réunion UE-Kosovo que la France et l'Allemagne ont été capables de cette réconciliation pour créer l'Union européenne, une union de paix, de sécurité, de liberté et de prospérité économique. La Croatie peut avoir un rôle moteur pour un retour au vivre ensemble dans ce secteur géographique des Balkans si souvent malmené au cours de l'histoire.

Je n'ai pas de question à vous poser, je vous encourage simplement à poursuivre le dialogue avec vos voisins.

Charles Goerens (ALDE). – Monsieur le Président, à l'heure actuelle, me semble-t-il, le problème majeur de l'Union européenne est le refus de la part de plusieurs États membres d'accepter la moindre charge pour ce qui est de l'accueil de réfugiés ou de demandeurs d'asile. Ces mêmes États – et parmi eux les plus grands bénéficiaires des fonds de cohésion – vont même jusqu'à s'opposer à l'application de la loi européenne par le refus catégorique d'appliquer les quotas.

C'est inadmissible, inacceptable. Les mots ne manquent pas pour qualifier ce comportement, incompatible d'ailleurs avec les critères de Copenhague, auxquels les candidats à l'adhésion ont dû se conformer au moment de leur entrée dans l'Union.

Que faudrait-il faire de votre point de vue pour mettre un terme à ce mélange d'indifférence, d'égoïsme, de nationalisme et d'irresponsabilité? Quelles initiatives et quelles réactions vous semblent les plus appropriées face à ce phénomène?

7/02

17. Rapport annuel sur les activités financières de la Banque européenne d'investissement (débat)

Pervenche Berès, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Monsieur le Président Hoyer, vous avez ce rendez-vous devant le Parlement européen. C'est un moment important pour que vous rendiez des comptes et je voudrais vous interpellier sur trois sujets.

Le premier, l'orateur précédent vient de l'évoquer, c'est la façon dont vous évaluez votre soutien à des projets du point de vue des engagements de la conférence de Paris. Or, trop souvent, on voit encore un engagement, un financement de la BEI qui, finalement, finance l'énergie fossile plutôt que les renouvelables. Je me demande si vous ne devriez pas prendre l'engagement, vis-à-vis de cette Assemblée, d'avoir une stratégie de reporting plus explicite en fonction des critères de financement durable, dans l'esprit du rapport que les experts de haut niveau viennent de rendre, et de vérifier avec vous comment vous entendez les mettre en œuvre dans votre institution.

Deuxièmement, s'agissant de la fiscalité, vous avez dit votre disponibilité. Mais, là encore, je crois que nous avons besoin d'avoir des engagements plus précis, car la simple coopération avec les organisations internationales, et notamment l'OCDE, qui est une institution largement bloquée par les autorités américaines, n'est pas, me semble-t-il, un fil conducteur suffisant pour les autorités chargées d'une institution européenne.

Enfin, troisièmement, je voudrais vous interroger sur les raisons d'un investissement en Grèce, qui a conduit la BEI à soutenir, à hauteur de 280 millions d'euros, un aéroport réalisé par l'entreprise Fraport dont certaines activités ont été identifiées dans les Panama Papers.

16. Fonds de garantie pour les actions extérieures - Garantie de l'Union européenne à la Banque européenne d'investissement contre les pertes dans des opérations de financement de projets d'investissement hors de l'Union (débat)

Isabelle Thomas, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, je voulais tout d'abord remercier ma collègue Eider Gardiazabal Rubial qui a su, avec patience et détermination, construire une majorité solide au Parlement et faire valoir cette position lors du trilogue. C'est un travail de longue haleine qui porte ses fruits aujourd'hui, et je tiens à l'en féliciter.

Ces rapports constituent des progrès majeurs pour la transparence et le cap à tenir pour l'avenir de l'Union européenne. Ils auront vocation à inspirer les prochaines politiques de l'Union et inspirent déjà les propositions du Parlement pour le prochain cadre financier pluriannuel.

En premier lieu, bien sûr, il y a le combat contre la fraude et l'évasion fiscale. Il est, en effet, inacceptable que l'argent public puisse concourir à des structures d'évasion fiscale et à des planifications fiscales agressives. Elles sont non seulement de profondes injustices, mais elles participent de surcroît à la déstabilisation d'États et constituent des obstacles dans notre lutte contre la criminalité et le terrorisme.

Avec ces rapports, la Banque européenne d'investissement sera préservée de toute relation avec des pays qui ne coopèrent pas avec l'Union en matière fiscale. Les rapports d'aujourd'hui serviront d'exemples dans ce domaine. Ces textes sont également l'occasion de fixer un nouveau cap, un nouvel horizon à la stratégie globale de développement externe de l'Union européenne.

Avec l'accord de Paris, avec les objectifs de développement durable des Nations unies, l'Union européenne et les États membres ont pris des engagements climatiques et de civilisation historiques et majeurs. Nous sommes désormais garants de ces engagements et que ces engagements ne se transforment pas en vœux pieux, en effets d'annonce ou en faux-semblants. Ils doivent rapidement se traduire par des évolutions concrètes et tangibles, comme ont réussi à le faire ces rapports en inscrivant ces engagements parmi les objectifs de la politique externe de l'Union.

Mais nous devons voir plus loin, faire en sorte que ces objectifs soient des boussoles aux politiques européennes et, en premier lieu, au futur cadre financier pluriannuel. Enfin, prenons garde – et ces rapports y parviennent – à ne pas tomber dans un piège, celui d'instrumentaliser la politique de développement au bénéfice d'autres objectifs.

Non, il ne s'agit pas d'une politique de contrôle des frontières, ni de gestion des flux migratoires ou d'accords de réadmission. Non, ce n'est pas un outil de chantage pour financer des régimes corrompus. Au contraire, le développement est une politique de long terme en direction de nos voisins, de nos partenaires. Ces rapports le rappellent clairement et nous devons en faire une ligne dure pour les programmes du futur cadre financier pluriannuel.

Gérard Deprez, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, félicitations tout d'abord à notre excellente collègue Eider Gardiazabal Rubial pour la qualité de son travail et sa ténacité dans les négociations.

À l'évidence, Monsieur le Président, chers collègues, la pression migratoire qui s'exerce sur les pays de l'Union est un défi majeur pour notre avenir. Chacun mesure bien les tensions que cela entraîne déjà entre les pays de l'Union et les risques politiques pour l'avenir de nos démocraties, qui apparaissent déjà çà et là, à l'occasion des élections.

La gestion des flux migratoires est donc une priorité politique, et pour la construction européenne elle-même et pour la santé de notre démocratie.

C'est sous cet angle principal que je veux apporter mon appui et celui de mon groupe à la proposition de décision qui vise à permettre à la BEI d'élargir quantitativement et qualitativement son mandat de prêt extérieur. Concrètement, cela signifie plusieurs avancées que je veux saluer.

Premièrement, un quatrième grand objectif horizontal consistant à remédier aux causes profondes de la migration est intégré au mandat de prêt extérieur de la BEI. Deuxièmement, le plafond maximal applicable aux opérations de financement est porté à 32,3 milliards étant entendu que 1,4 milliard pourrait être affecté à des projets menés par le secteur public en direction des réfugiés et des communautés d'accueil et qu'un montant de 2,3 milliards, relevant d'un mandat de prêt au secteur privé, pourrait être affecté à des projets remédiant aux causes profondes de la migration.

Bien sûr, ces montants sont modestes, même s'ils s'inscrivent dans le cadre plus global d'une stratégie d'investissement extérieur. Mais, au moment où la démographie explose en Afrique, au moment où les effets du réchauffement climatique se font sentir, au moment où la Chine accapare à son profit une partie de la richesse de l'Afrique, nous ne pouvons pas nous résigner à ce que les laissés-pour-compte de ce continent n'aient pas d'autre choix que celui de l'exil européen.

L'avenir démocratique de l'Europe et la stabilité de notre continent se jouent pour une bonne part en Afrique. Nous devons en avoir conscience et prendre les mesures qui s'imposent.



Jean-Paul Denanot (S&D). – Monsieur le Président, chers collègues, permettez-moi d'abord de m'associer à tous les remerciements à Eider Gardiazabal Rubial pour le travail remarquable sur ce dossier et pour les négociations qui ont été aussi longues que difficiles.

Nous sommes nombreux, ici, à reconnaître la Banque européenne d'investissement comme la principale institution de soutien aux investissements publics et privés au sein de l'Union. Nous sommes également nombreux à apprécier le rôle important qu'elle joue en dehors de l'Union européenne par ses activités de prêt extérieur.

Mais le rayonnement à l'international de l'Union européenne et son engagement concret en matière de coopération au développement en dehors de ses frontières ne sauraient faire oublier que sa capacité d'influence devrait résider également dans l'affirmation de ses valeurs universelles de solidarité, de respect des droits humains et sociaux et d'exercice de la démocratie.

Réduire la pauvreté dans le monde, favoriser le développement économique, social et environnemental, promouvoir la démocratie, l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme, oui, bien entendu. Mais ces priorités ne peuvent être uniquement tributaires d'engagements financiers privés, dont l'objectif demeure le rendement et le retour sur investissement.

Depuis longtemps, je plaide pour que l'Union aille au-delà de la simple garantie par le financement des investissements mais soit en capacité de mettre de l'argent frais pour amorcer les projets. Ce qui est valable au sein de l'Union européenne, l'est aussi pour ses interventions extérieures dans des pays comme l'Afrique, qui sont aussi accompagnés par de grandes puissances plus généreuses que l'Union européenne.

Je crois que nous devons accorder notre totale confiance à la Banque européenne d'investissement, mais nous devons l'accompagner davantage. Il faut que – je le crois – le prochain cadre financier pluriannuel au-delà de 2020 apporte une primeur aux investissements publics. C'est mon souhait le plus profond.

(L'orateur accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 162, paragraphe 8, du règlement))

Jean-Paul Denanot (S&D), réponse «carton bleu». – Il est évident que l'argent de la BEI doit aller en priorité – je le dis très clairement – en direction des PME. Je crois que c'est le tissu économique de l'Union européenne qui est en question.

15. L'état de droit menacé par la réforme du système judiciaire roumain (débat)

Eva Joly (Verts/ALE). – Monsieur le Président, chers collègues, la corruption tue littéralement. Elle tue aussi plus insidieusement en creusant les inégalités, en sapant la confiance des citoyens et en ébranlant les démocraties, faisant ainsi le lit des extrêmes.

Malgré le courage de son parquet anticorruption, la Roumanie est en train de régresser dans la lutte contre ce fléau et de brader l'indépendance de sa justice. Il faut que le parlement roumain y renonce. Le pays est en proie à une poignée de gouvernants mus par le seul désir de sauver leur peau. Le chef du parti socialiste au pouvoir a déjà été condamné pour fraude électorale et fait actuellement l'objet d'une enquête pénale pour détournement de fonds européens.

L'Union européenne doit réagir et accompagner ce pays qui prendra la Présidence de l'Union en 2019. N'abandonnons pas ces milliers de Roumains et ces ONG qui crient leur ras-le-bol et expriment leur soif de justice et de l'Union européenne.

13. Les conséquences du creusement des inégalités socioéconomiques pour les citoyens européens (débat d'actualité)

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, de Piketty à l'OCDE, en passant par le FMI et Oxfam, les rapports se multiplient et ils convergent tous: les inégalités de revenus et de patrimoine sont reparties à la hausse.

Imaginez-vous, l'an dernier, les plus riches, qui représentent 1 % de la population, ont siphonné 82 % de la richesse créée. 82 %! Et ceci n'est pas un produit du hasard ni de je ne sais quelle loi de la nature, c'est le produit de choix politiques.

Au motif d'assainir les finances publiques et d'atteindre une plus grande efficacité économique – «efficacité», c'est à la mode –, il faut flexibiliser les marchés du travail, mettre les services publics et la protection sociale sous pression, assouplir toute législation qui affaiblirait ou handicaperait nos entreprises, même lorsqu'il s'agit de protéger la santé ou l'environnement. Il faut partir plus tard à la pension, alors que des jeunes peinent à trouver un emploi. Il faut réduire les allocations de chômage, alors qu'à certains endroits de l'Union européenne, pour une offre d'emploi, vous avez des dizaines et des dizaines de candidats.

Rassurez-vous, bonnes gens, la croissance est de retour et l'emploi avec. Mais le problème est que cet emploi se précarise. Il est de moins en moins bien payé, tandis que les détenteurs de capitaux captent une partie toujours plus importante du gâteau. On voudrait nous faire croire que rendre les riches plus riches et les multinationales plus puissantes profiterait à tous. Eh bien, Mesdames et Messieurs, l'économie du ruissellement existe, et elle défie les lois de la gravité, car l'argent va des pauvres aux riches.

Tout cela a des conséquences très concrètes évidemment car, dans notre riche Union européenne, un quart de nos concitoyens, y compris des millions qui ont un travail, sont en risque de pauvreté et d'exclusion sociale, au point pour certains de devoir choisir entre manger ou se soigner, au point de mourir dans les rues de nos villes.

Madame Thyssen, chers collègues, je me réjouis que le pilier européen des droits sociaux ait vu le jour. Cependant, si nous voulons inverser la courbe des inégalités et que ce pilier soit autre chose qu'un alibi moral, il faudra non seulement le rendre aussi contraignant que les règles budgétaires européennes, mais définitivement changer de cap dans nos politiques économiques pour les remettre au service du plus grand nombre de nos concitoyens.

Anne Sander (PPE). – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, si l'Europe va mieux et si les indicateurs repassent au vert, il reste de nombreuses inégalités. 87 millions d'Européens vivent sous le seuil de pauvreté, soit près d'un Européen sur six. Pour lutter contre ces inégalités, il faut une multitude d'actions et l'initiative sur le socle social va évidemment dans le bon sens.

Pour ma part, je voudrais insister sur la nécessité de garantir l'accès de chacun aux compétences, quel que soit son territoire ou son genre, pour s'insérer facilement et durablement sur le marché de l'emploi. Pour acquérir ce bagage de compétences et pour qu'il soit en adéquation avec les besoins des entreprises, c'est sur l'apprentissage, en formation initiale ou continue, que nous devons aujourd'hui miser. Car l'apprentissage est la voie de l'excellence pour se former à un métier et donc pour s'intégrer plus facilement dans les entreprises et se protéger plus durablement de la pauvreté.

Pour convaincre les jeunes d'en faire un premier choix, les États doivent aujourd'hui en changer l'image avec les professions et mieux l'encadrer. Il faut aussi changer la logique qui prévaut au moment de l'orientation. L'apprentissage doit devenir une voie choisie et non subie. Ensuite, il faut mieux accompagner les apprentis tout au long de leur parcours d'apprentissage, en privilégiant une approche personnalisée. Enfin, il faut ouvrir la mobilité aux apprentis.

Geoffroy Didier (PPE). – Madame la Présidente, chers collègues, Nelson Mandela affirmait que, tant que l'injustice perdurerait, nul ne pourrait prendre de repos. Manifestement, du repos, nous ne sommes pas prêts d'en prendre.

Oui, les inégalités s'aggravent avec un taux de risque de pauvreté qui touche désormais le quart de la population européenne. Les premières victimes de ce phénomène sont évidemment les peuples eux-mêmes, mais ne nous leurrons pas, c'est aussi l'image de l'Europe qui est désormais en jeu, parce que les inégalités sont la première cause de défiance à l'égard de la construction européenne.

Et c'est dans cette Assemblée plus qu'ailleurs qu'il nous faut non seulement être conscients des fractures, mais aussi trouver de moyens de les résorber. J'en propose aujourd'hui un très concret: approfondissons l'Europe là où elle est la plus utile. Vous savez que l'initiative pour l'emploi des jeunes, qui aide tous ceux de la nouvelle génération qui ne suivent ni études ni formation, s'applique d'ores et déjà aux régions où le taux de chômage des jeunes est supérieur à 25 %.

Je propose concrètement que cette politique européenne puisse à l'avenir être élargie aux régions où le taux de chômage des jeunes est supérieur, non plus à 25 %, mais à 20 %. Cela signifierait, par exemple, que dans mon pays, en France, où, malheureusement, chacun subit le creusement des inégalités du fait d'une politique gouvernementale particulièrement injuste, le programme d'aide européen s'appliquerait non plus à sept mais à douze régions.

Mes chers collègues, pour conclure, nous croyons fondamentalement dans l'Europe, parce que c'est l'union qui fait la force, mais si nous voulons la légitimer dans le cœur des peuples, donnons-lui très vite une vocation bien plus sociale et une ...

(La Présidente retire la parole à l'orateur)

#### 5. Révision de l'accord-cadre sur les relations entre le Parlement européen et la Commission (débat)

Pascal Durand, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, je tiens, moi aussi, à rendre hommage au travail qui a été fait par le rapporteur, M. González Pons. En même temps, si le sujet n'était pas aussi sérieux, le débat que nous avons eu ce matin prêterait à rire, parce que nous avons beau être souples, le grand écart est difficile à tenir.

Or, nous avons pendant une heure et demie entendu, ici, les représentants de la droite dans cet hémicycle nous expliquer que les listes transnationales seraient une régression pour la démocratie européenne, et, là, vous venez de nous expliquer, à juste titre, que le fait qu'il y ait un candidat tête de liste pour l'Europe sur un programme européen, qui dépasse les intérêts nationaux, serait une belle et grande avancée pour l'Europe!

Je partage votre opinion, Monsieur González Pons, mais on ne peut pas à la fois dire que nous portons un intérêt général européen qui ne soit pas la somme des intérêts nationaux, comme d'ailleurs la Commission s'y engage et le fait, et, en même temps, nous opposer à ce qu'une démocratie européenne voie enfin le jour, avec des candidates et des candidats élus sur un programme commun européen qui dépasse les logiques nationales.

Je me tourne donc encore une fois vers vous. Le vote n'a pas encore eu lieu. Défendez, Monsieur González Pons –dans la même logique que celle qui vous fait défendre aujourd'hui un candidat tête de liste européen–, défendez les listes transnationales! Elles sont la réponse démocratique au fait que nous ayons aboli les frontières pour les biens, pour les marchandises et pour les services.

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, le projet d'accord-cadre qui nous est soumis aujourd'hui est une infamie. En l'acceptant, le Parlement européen accentuerait le caractère fédéral de l'Union en renforçant la Commission au détriment du Conseil européen.

D'abord, il veut permettre aux commissaires de participer à la campagne électorale de 2019 tout en continuant à exercer leurs fonctions. Cela faussera la concurrence électorale car, de par leurs fonctions, ils seront en mesure de prendre des décisions pour influencer les électeurs. D'autre part, le projet contraint les partis politiques européens à présenter chacun un Spitzenkandidat, c'est-à-dire un

candidat à la présidence de la Commission. Le mot utilisé trahit l'origine, allemande bien sûr, de cette idée fumeuse.

Officiellement, il s'agit de donner un vernis démocratique à la Commission, comme si ce tour de passe-passe suffisait à transformer le fer en or. En réalité, la Commission ne sera jamais l'équivalent du gouvernement d'un État démocratique, car pour qu'il y ait démocratie, il faut une nation. Or, il n'existe pas une nation européenne, mais des nations européennes. Seuls les États européens reposent sur une authentique base démocratique. L'Union européenne repose, quant à elle, sur une imposture.

Plutôt que de persister ainsi dans l'erreur, mieux vaudrait repenser la construction européenne. C'est une Europe respectueuse des nations dont les peuples ont besoin, non d'un monstre supranational dominé par des oligarques et par des lobbies.

érôme Lavrilleux (PPE). – Madame la Présidente, sur le principe des têtes de liste, oui, c'est une avancée démocratique de faire en sorte que les candidats à la présidence de la Commission ne soient pas désignés à huis clos par les chefs d'État ou de gouvernement, mais par les partis politiques.

Je pense que c'est une avancée dans le bon sens et qu'il faut franchir un pas supplémentaire pour que les têtes de liste soient désignées par l'ensemble des peuples européens. C'est pour cela qu'il est cohérent selon moi de procéder à l'élection de listes transnationales qui iront dans ce sens. C'est un premier pas vers la démocratie, cher Monsieur González Pons.

Allons plus loin et, dans un prochain mandat, faisons en sorte que ce soient les peuples, et non pas simplement les partis politiques dans leur coin, qui puissent désigner, par le biais des listes transnationales, la personne qui sera chargée de diriger la Commission européenne.

#### 4. Composition du Parlement européen (débat)

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, chers collègues, nous avons la charge de défendre l'intérêt général européen. Pourtant, chacun d'entre nous est élu dans sa circonscription nationale, voire régionale, ce qui peut nous pousser à privilégier des intérêts nationaux ou régionaux par rapport à cet intérêt général.

Pour prendre un exemple concret, notre monnaie commune, l'euro, pour pouvoir être viable, a besoin de mécanismes de solidarité financière forts entre les États, ce qui ne peut aller évidemment sans une gestion responsable des affaires et des dépenses publiques.

Il est très facile aujourd'hui à un candidat allemand de défendre la responsabilité dans la circonscription allemande comme il est très facile à un candidat grec de défendre la solidarité dans la circonscription grecque. L'inverse est beaucoup plus difficile, mais c'est ce que devront faire les candidats et les candidates qui se présenteront au niveau européen. Ils devront formuler et défendre un projet qui puisse parler et convaincre non seulement dans un pays de l'Union, mais dans toute l'Union. C'est la condition d'un véritable débat démocratique en Europe.

Le départ des élus britanniques est l'occasion de donner au débat cette dimension véritablement européenne sans supprimer de sièges au niveau national, les sièges transnationaux venant s'ajouter aux sièges nationaux et non s'y substituer.

Chers collègues, il y a cinq ans, nous avons aussi innové en évoquant cette idée de candidats «figures de proue», les Spitzenkandidaten. Osons innover, une fois encore, avec cette circonscription transnationale. Certes, ces deux hirondelles ne feront pas le printemps démocratique européen, mais je suis convaincu qu'elles y contribueront largement.

Pascal Durand (Verts/ALE). – Monsieur le Président, deux sujets de démocratie nous sont offerts aujourd'hui pour pouvoir modifier le fonctionnement de l'Europe.

Le premier, c'est celui d'une représentation plus juste des États. Je crois que nous sommes tous accord pour faire en sorte que les États soient mieux représentés au sein du Parlement. Mais un deuxième sujet nous est ouvert aujourd'hui. C'est celui de la circonscription unique européenne, celui de la mise en œuvre concrète, ici et maintenant, du destin commun de 500 millions d'Européennes et d'Européens.

Que l'Europe des murs, des barbelés, des nations de l'extrême droite s'oppose à cette modification, c'est cohérent et logique. Mais je me tourne vers mes collègues proeuropéens, ceux qui défendent une Europe sans frontières pour les marchandises, les biens, pour la finance, pour les flux, ceux qui veulent une Europe libre. Comment se peut-il qu'en face de cette Europe-là, ils ne veulent pas, aujourd'hui, mettre en place une Europe de la démocratie, une Europe des citoyens, une Europe de l'intérêt général européen qui dépasse l'Europe des intérêts nationaux.

Nous devons construire pour les millions de gens qui nous élisent, ici, cet espace de l'intérêt général européen qui dépasse les intérêts nationaux, qui soit celui d'un destin commun au-delà d'un hymne, au-delà d'un drapeau, qui soit celui d'un espace démocratique qui veuille vivre fièrement ses valeurs, fièrement sa capacité à porter dans le monde la force d'une Europe unie.

Non, ça n'est pas Paris, Berlin ou Varsovie qui doit diriger l'Union européenne, c'est l'Europe elle-même qui doit se prendre en main. N'ayez pas peur, n'ayez pas peur, faites en sorte que nous soyons fiers de porter une Europe unie et diverse.

Charles Goerens (ALDE). – Monsieur le Président, cette fois-ci, le Parlement européen peut aborder le débat sur sa future composition en toute sérénité, du moins pour ce qui est de la première partie de la proposition.

En effet, le principe de proportionnalité dégressive, tel qu'appliqué dans la présente proposition, reflète la volonté du législateur d'avoir une assemblée à la fois équitable et respectueuse de l'impératif de la représentation des principaux courants politiques dans tous les États membres. Ajoutons que la tâche a été facilitée par cet accident de l'histoire que constitue le Brexit. En même temps, il s'agit d'une occasion unique de progresser dans l'établissement d'une liste transnationale. J'aimerais souhaiter aux membres du Conseil de l'Union d'avoir la hauteur de vues susceptible de faire de cette avancée démocratique un grand succès.

Soyons nombreux à voter en faveur du présent texte en vue de convaincre les gouvernements qui, pour une raison ou une autre mais en tout cas pas nécessairement pour une raison européenne, expriment encore des réserves à ce propos.

Gilles Lebreton (ENF). – Monsieur le Président, le Parlement européen compte actuellement 751 membres. Le Brexit va libérer, en 2019, les 73 sièges du Royaume-Uni.

J'estime qu'on devrait éviter de redistribuer ces 73 sièges pour faire des économies et réduire l'effectif à 678 députés. Je suis donc hostile au projet de l'Union européenne de redistribuer une partie de ces 73 sièges aux 27 États membres.

Ce projet prévoit, certes, de donner 5 sièges de plus à la France, mais je ne suis pas prêt à sacrifier mes principes pour un tel plat de lentilles, car ce projet heurte profondément mes convictions nationalistes en prévoyant, d'autre part, de créer des listes transnationales. Or, je suis contre les listes transnationales car elles constitueraient un pas de plus vers la transformation de l'Union européenne en un État fédéral déconnecté des réalités nationales.

C'est une Europe des nations qu'il nous faut, pas une Europe supranationale.

Alain Lamassoure (PPE). – Monsieur le Président, notre commission constitutionnelle a proposé de réserver un contingent de 27 sièges à des listes transnationales. Cette innovation me semble saugrenue mais elle peut permettre un progrès démocratique de l'Europe à trois conditions.

La première, c'est de profiter de ce nombre pour préciser dans la loi électorale que chaque liste devra comporter un citoyen de chaque État membre, et un seul. La seconde, que chaque famille politique européenne s'engage à mettre son candidat tête de liste (Spitzenkandidat) à la tête de sa liste transnationale – cela paraît évident. La troisième, enfin, que chaque gouvernement s'engage à proposer en premier choix comme commissaire issu de son propre pays la citoyenne ou le citoyen figurant sur la liste qui emportera le plus de voix chez lui.

Au fond, la liste transnationale serait ainsi la liste des candidats commissaires et c'est le vote populaire qui désignerait la composition de l'organe exécutif et non plus les gouvernements en place. Les gouvernements qui proposent la liste transnationale nous jurent la main sur le cœur que c'est pour le bien de l'Europe, mais leur engagement démocratique est-il prêt à aller jusque-là?

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, chers corapporteurs, bravo, parce que vous proposez à notre Assemblée un rapport qui nous permet d'avoir un nouvel équilibre plus juste entre les États membres, ce qui signifie plus de légitimité pour notre institution.

Vous réduisez le nombre global de membres, ce qui est normal puisque que malheureusement nous perdons le Royaume-Uni. Vous permettez aussi qu'aucun État membre ne perde de siège, vous prévoyez une réserve pour les prochains élargissements et vous confirmez la position de ce Parlement en faveur d'une liste transnationale, que nous pouvons enfin mettre en œuvre à l'occasion du départ regretté, du Royaume-Uni.

Mon regret est que nous ayons à nouveau raté le rendez-vous d'un mécanisme permanent d'attribution des sièges. Ce sera pour nos successeurs.

Avec ce rapport, il me semble que le Parlement européen envoie au Conseil un double message extrêmement fort.

Je nous invite à regarder le résultat de l'appel nominal qui sera fait sur l'article 3 de l'annexe, celle qui répartit les sièges entre États membres. La proposition de nos corapporteurs n'est pas une surenchère, elle est équilibrée, et le Conseil aurait tout intérêt à garder telle quelle est, sans rouvrir les marchandages entre petits amis.

Puis, l'autre message fort, c'est cette question des listes transnationales. Tout le monde a à la bouche l'idée de plus de démocratie européenne. Le cœur battant de cette démocratie européenne est dans cette enceinte. Quelle meilleure traduction de cette démocratie que des listes transnationales? J'invite toutefois les États membres qui soutiennent cette idée de listes transnationales à un minimum de cohérence. Les listes transnationales vont de pair avec les candidats commissaires ou les candidats présidents, les fameux candidats têtes de liste (Spitzenkandidaten).

J'espère que ce message sera soutenu fortement par cette Assemblée et entendu par le Conseil.

Cristian Dan Preda (PPE). – Monsieur le Président, je vais tout d'abord féliciter mes collègues Hübner et Silva Pereira pour leur rapport. On voit que la composition du Parlement européen est une opération un peu délicate, d'autant plus que nous sommes confrontés à cette sortie regrettable du Royaume-Uni, qui pose aussi un problème d'ordre constitutionnel.

Je voudrais tout d'abord saluer le fait que la redistribution d'une partie des mandats britanniques va prendre en compte ce que j'ai demandé par des amendements dans la commission des affaires constitutionnelles, c'est-à-dire de tenir compte des États membres qui ont perdu des mandats en 2014. Je suis content de voir que, conformément à ce rapport, mon pays, la Roumanie, va revenir à 33 mandats.

Ensuite, je voudrais dire qu'à la différence de certains de mes collègues, je suis en faveur des listes transnationales. Je trouve que cela donne du sens à la citoyenneté européenne. Au fond, les partis qui existent actuellement ne sont pas de vrais partis européens. Nous pourrions avoir des vrais partis

européens si nous avons des listes qui ne sont pas uniquement composées de candidats d'un seul État membre.

Dans un parlement, les partis existent avant les élections. Chez nous, on a fabriqué l'idée – comme au début de la politique au 19<sup>e</sup> siècle – que les partis n'existent qu'au niveau des groupes parlementaires. Dépassons ce seuil, faisons ce que la politique nationale a fait au 19<sup>e</sup> siècle pour l'Europe, c'est cela le sens de nos engagements.

Jérôme Lavrilleux (PPE). – Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais commencer mon propos par un chiffre, un chiffre symbolique qui, pour vous, ne veut pas dire grand-chose, mais qui, pour moi, veut dire beaucoup. Ce chiffre, c'est le 589, celui de ma place dans l'hémicycle.

Cette place, je ne l'ai pas choisie. En effet, dans cette Assemblée, nous sommes élus chacun dans notre pays, mais nous ne siégeons pas par pays. Nous siégeons par affinité politique et, à l'intérieur de nos groupes politiques, nous ne siégeons pas non plus par délégation nationale, nous siégeons par ordre alphabétique. Si chacun des députés a sa propre nationalité, chacun d'entre nous est aussi le représentant de l'ensemble des citoyens de notre Union. C'est pourquoi je défends les listes transnationales, qui sont dans les gènes du PPE, auquel j'appartiens.

Je suis pour que nos concitoyens, à l'occasion des élections européennes, puissent à la fois voter pour une liste nationale portée par un parti national et, en même temps, voter pour une liste européenne portée par un parti européen sur des orientations politiques européennes. Donner deux bulletins de vote à nos concitoyens, ça n'est pas leur enlever du pouvoir, c'est leur en donner deux fois plus. C'est plus démocratique.

Quant à l'idée selon laquelle les listes transnationales favoriseraient les extrêmes, cela me fait penser à ces médecins qui essaieraient de soigner la fièvre en cassant le thermomètre. Non, c'est en parlant à nos concitoyens, en essayant de les convaincre et en obtenant des résultats que l'on fera baisser la fièvre, et non pas en les empêchant d'utiliser deux bulletins de vote.

Claude Rolin (PPE), par écrit. – En prévision des élections européennes de 2019, je soutiens cette proposition de créer des listes transnationales européennes qui, concrètement, devraient permettre aux citoyens de voter, à côté d'eurodéputés élus sur des listes nationales, pour les mêmes parlementaires européens partout en Europe.

Dans ma vision de l'Europe, qui allie fédéralisme et réalisme, je pense que la mise en place de ces circonscriptions uniques contribuera à créer un lien plus fort avec le citoyen européen et, en ce sens, favorisera plus de démocratie européenne. Ces listes transnationales permettront en effet de mieux « exporter l'Europe », d'avoir davantage de débats et, je l'espère, de renforcer le sentiment d'appartenance européenne.

Elles permettront, enfin, de donner aux élections européennes un vrai caractère européen. Le problème des élections européennes – au-delà des faibles taux de participation – c'est qu'elles sont la somme des lois électorales nationales.

Avoir des listes transnationales qui dépassent les clivages géographiques pourra donner à ces élections une vraie dimension européenne, au-delà des frontières des États membres. La mise en place des circonscriptions uniques doit, toutefois, s'inscrire dans un projet bien plus large et être suivie d'autres mesures qui permettront de relancer le projet européen qui, plus que jamais, a besoin d'un nouveau souffle.

8/02

8. Débats sur des cas de violation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit (débat)

### 8.1. Russie, le cas d'Oyub Titiev et le centre des droits de l'homme «Mémorial»

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE . – Madame la Présidente, en 2009, après l'assassinat brutal de sa collègue, Natalia Estemirova, Oyub Titiev était devenu directeur du bureau du centre des droits de l'homme «Mémorial», en Tchétchénie, et n'a pas cédé à la pression qui suggérait que fermer cette antenne était le plus raisonnable, au vu des crimes et abus que les militants des droits de l'homme et les journalistes subissaient dans cette région.

Il faut beaucoup de courage, au jour le jour, pour défendre les libertés les plus élémentaires en Tchétchénie, car Ramzan Kadyrov – le protégé de Poutine – considère, dans la région qu'il dirige de manière autoritaire, que la société civile et les journalistes devraient être des agents de sa propagande et du culte de sa personnalité.

Voilà pourquoi Oyub Titiev et le journaliste Zhalaudi Geriev sont en prison, aujourd'hui, et que les bureaux du centre «Mémorial» dans une république voisine ont été attaqués. C'est aussi pour cela que l'assassinat de Natalia Estemirova n'a jamais fait l'objet d'une enquête et n'a jamais été résolu.

Je demande aux autorités russes, au nom de mon groupe politique, initiateur de ce débat, de libérer Oyub Titiev et de s'assurer de la cessation des abus contre le centre des droits de l'homme «Mémorial» sur leur territoire.

### 8.2. Exécutions en Égypte

Marie-Christine Vergiat, auteure . – Madame la Présidente, toutes les ONG nous alertent. Les droits de l'homme n'ont jamais été autant bafoués en Égypte.

On parle de plus de 600 000 arrestations depuis le coup d'État militaire, de plus de 15 000 civils jugés par les tribunaux militaires, dont plus de 150 enfants, au cours des trois dernières années. Disparitions forcées, exécutions judiciaires, aveux sous la torture sont le lot quotidien. Défenseurs des droits, journalistes, LGBTI, ONG en général sont des cibles privilégiées, y compris quand ils osent venir témoigner au Parlement européen.

Le recours à la peine de mort ne semble plus avoir de limites. Terrorisme, atteintes à la sécurité nationale, trafic de drogue, meurtres, viols, enlèvements, la liste envoyée par l'ambassade d'Égypte est longue, loin des normes internationales, c'est un véritable contre-argumentaire. Comment des élections démocratiques peuvent-elles avoir lieu dans un tel contexte, alors que les candidats crédibles ont tous été écartés?

L'Égypte s'enfonce dans un état de non-droit et l'Union européenne ferme les yeux au nom d'un partenariat stratégique, qui reste à démontrer.

### 8.3. Esclavage d'enfants en Haïti

Michèle Rivasi, auteure . – Madame la Présidente, j'ai envie de dire qu'Haïti n'est pas un pays de merde. C'est M. Trump qui a qualifié de la sorte ce pays, comme vous le savez, où nous sommes allés



au mois décembre dans le cadre de la délégation ACP. Au contraire, c'est un pays très attachant, où l'Union européenne investit dans des projets intéressants, mais où la pauvreté est omniprésente. De ce fait, la situation des jeunes est terrible parce qu'il y a là-bas entre 150 000 et 500 000 jeunes qui subissent l'esclavage au sein même des familles. Comment répondre à cela?

J'apporte tout mon soutien à ce texte car il est, me semble-t-il, possible de faire face à ce problème si l'on parvient à éradiquer la pauvreté, car ce sont des familles très pauvres qui confient leurs enfants à d'autres familles, qui le sont un peu moins.

Pour éradiquer la pauvreté, il faut jouer sur l'agriculture. L'Union européenne apporte une aide à cet égard, mais celle-ci est souvent destinée aux très grosses exploitations et ne parvient pas aux petites, qui peuvent, justement, lutter contre la pauvreté.

Quant au régime en place, je vous assure que je n'ai pas vu plus pourris que les parlementaires, qu'ils soient sénateurs ou députés à l'Assemblée nationale.

Il faut par conséquent réorienter les fonds de l'Union européenne pour apporter une aide en faveur de l'éducation parce que cela passe aussi par l'éducation. Plus on aidera la population à savoir lire et écrire, plus il lui sera facile de sortir de la pauvreté.

Mireille D'Ornano, au nom du groupe EFDD . – Madame la Présidente, alors que la République d'Haïti est ravagée par la pauvreté, la corruption et la traite des enfants, l'Union européenne lui a octroyé 420 millions d'euros pour financer principalement des programmes de nutrition et d'éducation des enfants.

La première chose à faire est donc de vérifier que ces fonds soient strictement employés à cet usage pour améliorer le sort des enfants. Malheureusement, il ne suffit pas que l'Union européenne, qui n'a pas légitimité pour cela, ordonne les actions politiques à mener dans ce pays pour que celles-ci se réalisent. Au contraire, l'ingérence peut avoir des conséquences inverses, bien pires pour les plus fragiles.

Combattre l'esclavage des enfants passera avant tout par la ratification rapide, par un maximum d'États, de l'ensemble des textes internationaux relatifs aux droits économiques et sociaux et à la protection contre les disparitions forcées, les traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF . – Madame la Présidente, chers collègues, nous tous qui avons été parmi les parlementaires à Haïti, nous avons laissé une partie de notre cœur également dans ce pays. La misère appelle son lot de misères et malheureusement, ce sont toujours les plus faibles qui paient, et particulièrement les enfants. Alors, que faut-il faire?

D'une part, je pense qu'il faut soutenir l'État dans ses politiques de développement rural et d'éducation. C'est la base du développement de ce pays qui a autrefois été le premier exportateur mondial de sucre. Donc, avec double clé pour bien être sûr de l'affectation: d'une part, l'État et, de l'autre, les représentants de l'Union européenne.

D'autre part, il nous faut utiliser nos capacités financières: 4 000 milliards ont été créés de toutes pièces dans l'Union européenne par la création monétaire, 18 000 milliards dans le monde, et pas un euro dans l'économie du développement. Il est absolument nécessaire de lancer un plan Marshall pour le développement.

## 7. Dispositions relatives à l'heure d'été (débat)

Karima Delli, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, mes chers collègues, en ce qui concerne le secteur des transports, le changement d'heure qui intervient deux fois par an a un double impact.

Le premier, c'est que le manque de sommeil qu'il provoque chez nombre de concitoyens pose un vrai problème de sécurité routière. C'est la cause d'un grand nombre d'accidents impliquant notamment les usagers de la route les plus vulnérables, et je pense aux piétons et aux cyclistes.

Il y a une deuxième chose importante qu'on oublie: le secteur du transport des marchandises en Europe, qui n'est pas au beau fixe, doit faire face, chaque fois que l'on passe à l'heure d'été ou d'hiver, à des charges administratives supplémentaires liées au changement d'heure. Si l'on ajoute à cela le fait qu'aujourd'hui, oui, cela représente chez l'être humain un problème de santé publique, il y a des effets négatifs sur le bien-être des animaux.

Je pense que nous avons assez d'arguments pour voter en faveur de cette résolution de la commission des transports et du tourisme du Parlement afin d'appeler la Commission à s'emparer de ce sujet et à supprimer le changement d'heure qui n'a plus lieu d'être.

28/02

## 26. Perspectives et enjeux du secteur apicole de l'Union européenne (débat)

Mireille D'Ornano, rapporteure pour avis de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, en tant que rapporteure pour avis de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, je tiens à remercier sincèrement M. le rapporteur Erdős pour son travail, qui va dans le bon sens en invitant la Commission et les États membres à interdire les néonicotinoïdes.

Le problème est que cette interdiction est conditionnée non seulement à des essais en laboratoire, mais également à des essais sur le terrain. Or, ces derniers sont jugés trop peu nombreux, ce qui a pour effet de retarder une interdiction globale pourtant nécessaire. Ce débat ressemble étrangement à celui sur le glyphosate, pour lequel on nous promet une interdiction qui est sans cesse reportée.

Par ailleurs, la Commission considère, dans sa réponse écrite du 1er septembre 2017, que les néonicotinoïdes utilisés dans les cultures en serre ne sont pas dangereux pour les abeilles et qu'ils ne sauraient donc être totalement interdits.

Or, ces substances, même utilisées en serre, sont persistantes dans les sols et également dans l'eau. Cela constitue donc un véritable danger quand on sait que ces néonicotinoïdes ne disparaîtront qu'après plusieurs années.

En 2015, l'EFSA confirmait que l'utilisation de ce type de pesticides sous forme de pulvérisation foliaire constituait un risque pour les abeilles. Aujourd'hui même, un rapport de l'EFSA particulièrement attendu confirme le risque jugé – je cite – «élevé» pour trois néonicotinoïdes actuellement soumis à des restrictions d'usage dans l'Union européenne.

Aussi, afin d'éviter toute utilisation détournée ou illégale de ces substances et dans le but de stopper le déclin des abeilles, l'interdiction générale constitue une urgence absolue. C'est précisément l'objet de mon amendement qui sera mis aux voix demain en plénière. Il en va de l'avenir de l'humanité.

Jean-Paul Denanot (S&D). – Madame la Présidente, tout d'abord, je voudrais effectivement féliciter et remercier le collègue Erdős pour ce rapport, et saluer le travail effectué par Momchil Nekov, au nom du groupe socialiste, sur un sujet qui relève de la plus haute importance.

Les abeilles disparaissent à un rythme alarmant. Pourtant, la pollinisation, comme beaucoup l'ont dit, joue un rôle absolument incontournable dans notre sécurité alimentaire et la biodiversité. Les changements d'affectation des terres et les pratiques de l'agriculture intensive portent – me semble-t-il – une lourde responsabilité dans le déclin du cheptel apicole européen. Il est urgent de se tourner vers un modèle moins dépendant des pesticides et des insecticides et qui valorise davantage les services écosystémiques. Cette évolution passe par une réforme urgente de la PAC, que nous

souhaitons davantage tournée vers l'agro-écologie. Nous devons aider à une meilleure structuration et professionnalisation des filières apicoles et augmenter la recherche afin de lutter contre les parasites comme le varroa destructor.

Enfin, j'appelle à ce que la future politique agricole identifie l'apithérapie comme une priorité et puisse valoriser les multiples propriétés médicales que comportent le miel et les pollens.

Michel Dantin (PPE), par écrit. – Par le biais de ce rapport d'initiative, le Parlement européen fait à nouveau preuve de leadership en matière de protection des abeilles et se place à la hauteur de l'enjeu. Le déclin des abeilles atteint des niveaux record en Europe et appelle à une approche coordonnée pour répondre aux multiples facteurs de mortalité des pollinisateurs.

Les initiatives locales en faveur des abeilles foisonnent mais les objectifs politiques européens et nationaux demeurent largement en dessous des attentes. Les budgets sont aujourd'hui ridicules comparés aux services agricoles et écologiques des pollinisateurs, tels que les abeilles.

En tant que président de la Semaine européenne des abeilles, la BeeWeek, je me réjouis que ce rapport s'appuie sur nos travaux engagés depuis 2012. Nous proposons des solutions concrètes pour répondre aux défis principaux de la filière de l'apiculture, en particulier sur la santé des abeilles, la lutte contre les parasites, les programmes de recherche, la protection des produits de la ruche, l'étiquetage ou la lutte contre le miel frelaté.

J'en appelle à la Commission européenne et aux États membres pour se saisir de ces propositions et présenter des objectifs politiques ambitieux pour le secteur de l'apiculture sans tarder.

Claude Rolin (PPE), par écrit. – Les abeilles jouent un rôle primordial dans la pollinisation des arbres et plantes. Mais leurs colonies sont aujourd'hui menacées. Il faut agir pour réduire la mortalité des abeilles, notamment en bannissant les pesticides qui sont dangereux pour leur santé. Élaborer un plan d'action européen pour protéger les abeilles, qui permettrait d'améliorer la résilience des colonies face aux acariens et autres sources de destruction n'est qu'un minimum. Celui-ci doit passer par une interdiction des pesticides les plus nocifs, au rang desquels les néonicotinoïdes. L'Europe doit tout mettre en œuvre pour éviter le désastre environnemental qui pourrait découler de la disparition des abeilles.

Je vous invite par conséquent à soutenir les amendements demandant à la Commission et aux États membres de mettre en place des mesures visant à renforcer la protection juridique et le soutien financier accordés aux écotypes d'abeilles domestiques dans l'ensemble de l'Union européenne, y compris par la mise en place de zones de conservation, protégées par la loi, des abeilles domestiques endémiques et demandant à la Commission de proposer de toute urgence une législation interdisant la production, la vente et l'utilisation de tous les pesticides à base de néonicotinoïdes dans toute l'Union, et ce sans dérogation possible, afin de protéger les populations d'abeilles.

25. Retrait de plusieurs pays tiers de la liste de l'Union européenne des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales (débat)

Pervenche Berès, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, que s'est-il passé avec ces huit États? J'ai entendu le Conseil nous dire que les informations étaient arrivées au dernier moment et qu'il avait fallu la réajuster. Mais tout de même, dans cette affaire où l'Europe a voulu être exemplaire en adoptant sa propre liste de territoires non coopératifs, reconnaissez-le, cela fait désordre et ne correspond pas à l'esprit des travaux que nous avons menés dans ce Parlement. En effet, une liste dont le Panama est immédiatement sorti ne peut pas être la liste crédible que nous attendons pour faire de l'Europe le fer de lance de la lutte contre les États non coopératifs. Et puis, nous voyons bien, avec les récents développements autour de cette liste, notamment lorsque le Conseil se débrouille pour qu'aucun des États membres de l'Union européenne n'y figure, qu'il y a encore une marge de progrès.

Ce que nous exigeons aujourd'hui, ce que nous vous demandons, Monsieur le Commissaire, c'est de la clarté, c'est de savoir dans quelle mesure les engagements sont effectivement tenus. À ce titre, il ne suffit pas de retirer un nom d'une liste, il faut nous dire pourquoi, comment et après quelles vérifications un nom en est retiré, et nous fournir des faits et des moyens de vérification qui nous permettent de rester crédibles, car sinon cette liste ne pourra pas atteindre ses objectifs.

Bernard Monot, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, il est normal que l'Union européenne, sous l'égide du Conseil, dispose d'une liste des pays fiscalement non coopératifs. Mais ce qui est bien moins normal dans le fléau de l'évasion fiscale européenne, c'est que l'hémorragie des recettes fiscales soit au cœur même de l'Union européenne. Les destinations exotiques ne se trouvent qu'en fin de liste: c'est bien parce que l'Irlande, le Luxembourg ou les Pays-Bas permettent aux multinationales d'y concentrer artificiellement leurs profits que ces sommes-là, ensuite, peuvent être exportées vers d'autres paradis fiscaux. La responsabilité de la Commission européenne est totale dans cette affaire.

Deuxièmement, la liste des pays tiers manque la cible principale: les États-Unis. Je parle ici du fait que les États-Unis restent opaques et sont donc devenus la meilleure place financière offshore. En effet, les États-Unis sont le seul pays de l'OCDE à avoir refusé de s'engager au reporting commun et à l'échange automatique d'informations. Or, avec le départ des fonds, notamment, de Suisse, de Panama et des îles Vierges britanniques, qui ont eux souscrit aux engagements de transparence, c'est environ 1 500 milliards de dollars de fonds offshore issus de l'évasion fiscale qui seront localisés aux États-Unis, principalement dans 3 États: le Delaware, le Nevada et le Dakota du Sud. La hausse annuelle de ces encours serait de l'ordre de 15 %.

Malheureusement, le groupe ENL n'espère, sur ce sujet des paradis fiscaux, aucune action efficace de l'Union européenne. Cette Union européenne qui perd une fois de plus une occasion de prouver une capacité de coopération internationale pour affirmer sa crédibilité réelle. Contrairement aux dernières déclarations de M. Moscovici, cette liste non crédible est, encore une fois, un coup d'épée dans l'eau.

24. Activités interdites de représentation d'intérêts de l'ancien président de la Commission Barroso, notamment la rencontre avec le commissaire Katainen (débat)

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, l'ancien président de la Commission de Bruxelles, M. Barroso, a été engagé en 2016 par la banque Goldman Sachs, tristement célèbre pour avoir provoqué la crise financière de 2008.

Officiellement, il n'a pas été engagé pour faire du lobbying – ce qui paraît difficile à croire, mais le comité d'éthique, commandité par la Commission, a fait semblant de croire à cette baliverne. Entre eurocrates, il faut bien se serrer les coudes. Oh! surprise, M. Barroso vient pourtant d'être surpris en pleine conversation avec le commissaire Katainen. Le spectre du lobbying reparaît et les explications que vient de donner M. Katainen – une rencontre entre amis – ne sont guère convaincantes.

Cet événement prouve à mes yeux que l'Union européenne est l'Europe des banques et des affairistes sans foi ni loi. C'est d'une autre Europe dont nous avons besoin: une Europe respectueuse des nations et des libertés.

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, j'ai l'impression que, si vous nous avez parlé de transparence, en réalité, vous avez été d'une confusion totale.

Vous nous parlez de transparence et d'un café avec un ami, mais de quel ami s'agit-il?

Vous ne pouvez pas ignorer que votre responsabilité comme vice-président de la Commission doit vous amener à vous interroger sur le type de rendez-vous et de contacts que vous pouvez avoir avec

M. Barroso, qui est engagé par Goldman Sachs pour les conseiller sur la question du Brexit. Et pour parler de quoi? De commerce et de défense!

Me diriez-vous qu'il n'y a pas de passerelle entre les deux, entre le mandat de M. Barroso au sein de Goldman Sachs et du thème même que vous avouez avoir évoqué avec lui?

Alors c'est peut-être autour d'un verre de bière, mais cela ne change rien au fait que vous avez par là même franchi toutes les frontières de ce qui est possible dans le cadre du respect, de l'indépendance et des règles minimum qui devraient être celles de la Commission, s'agissant du lobbying exercé par M. Barroso, qui a été pris la main dans le sac

Jean-Paul Denanot (S&D). – Monsieur le Président, je sais bien que les promesses n'engagent que ceux qui y croient, mais M. Barroso avait fait la promesse de ne pas intercéder en faveur de son nouvel employeur, Goldman Sachs. Déjà, nous avons été un certain nombre à considérer qu'un commissaire – pardon, un ancien président de la Commission – n'avait pas à aller pantoufler, comme on dit en France, dans des délais aussi courts.

Aujourd'hui, on apprend qu'il est allé prendre une bière avec un ami qui se trouve être, s'il vous plaît, un vice-président de la Commission – en fait, peut-être pour parler quand même affaires.

Les citoyens européens attendent de leurs responsables de la transparence dans les relations que ceux-ci ont avec les lobbies. Pour ma part, comme la plupart de mes collègues, je publie toutes les rencontres que j'ai pu avoir dans le cadre de mes fonctions. Nous avons le devoir de vérité, vous, M. Katainen, comme moi, Jean-Paul Denanot.

### 23. Travaux et héritage du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (débat)

Dominique Bilde (ENF), par écrit. – La contribution du Tribunal pour l'ex-Yougoslavie au droit pénal international est inestimable, puisque cette cour a servi de modèle aux grands procès internationaux, comme ceux afférents aux crimes du Rwanda. Sa contribution au travail de mémoire est également considérable, au regard des milliers de pages de débats judiciaires documentant minutieusement des faits historiques d'une rare atrocité.

Pour autant, si ces missions ont été, pour l'essentiel, remplies, l'objectif politique de cette saga judiciaire d'un quart de siècle, qui consistait en la réconciliation des peuples des Balkans, s'est quant à lui soldé par un échec. De fait, les décisions du Tribunal sont trop souvent, à tort ou à raison, passées notamment aux yeux du peuple serbe comme le fruit d'une justice des vainqueurs partisane.

Certains acquittements spectaculaires, comme celui l'actuel premier ministre kosovar Ramush Haradinaj, resteront gravés dans leurs mémoires comme une démonstration de ce deux poids deux mesures. Car, à n'en pas douter, les passions nationales sont toujours à vif dans les Balkans occidentaux.

Et alors que l'Union européenne tente cette année de relancer le processus d'adhésion, la persistance de profonds antagonismes territoriaux, ethniques et religieux rend cette perspective toujours plus lointaine.

### 22. Situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne en 2016 (débat)

Frank Engel, rapporteur. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, alors que nous commençons ce soir ce débat, nous nous trouvons encore sous le choc de l'assassinat d'un deuxième journaliste au sein de l'Union européenne en quelques mois. Ces assassinats lâches et abjects nous révèlent que, dans l'Union européenne, des gens sont déterminés à remettre en question de façon radicale la liberté d'expression – l'une des nombreuses libertés publiques, l'un des nombreux droits fondamentaux dont nous disposons. Ces assassinats nous montrent combien il est urgent de

maintenir la veille pour les droits fondamentaux, pour le droit d'expression, pour notre liberté à tous, pour la liberté de ceux qui investiguent et dévoilent des faits qui, certes, ne sont pas agréables pour tous mais qui doivent être révélés au grand public parce que celui-ci a le droit de savoir.

Monsieur le Président, dans l'élaboration de ce rapport, nous sommes parvenus – et je m'en réjouis – à une entente quasiment œcuménique au sein de notre assemblée – du moins entre ses partis raisonnables et constructifs. Nous avons réussi à couvrir l'ensemble du terrain qui était à couvrir, moyennant 44 grands amendements de compromis. Cependant, nous nous sommes tout de même concentrés sur quelques grands thèmes. J'en avais proposé deux au début: l'état de droit et le phénomène migratoire, dans toutes ses déclinaisons et aussi dans son interaction avec l'état de droit, car l'état de droit et le respect des droits fondamentaux sont à la base de la construction européenne. On ne construit pas une communauté démocratique sur des bases autres que la prévisibilité de l'État, la raison de son action, l'absence d'arbitraire et la garantie des droits que les citoyens ont acquis au fil des siècles. Les critères de Copenhague existent, mais par la suite, ils n'existent plus trop, nous en avons de nouveau discuté cet après-midi, dans cette assemblée, dans le contexte de l'activation de l'article 7 contre la Pologne.

Il est évident que nous avons besoin d'instruments qui nous permettront à l'avenir de parvenir à une logique européenne de gouvernance dans laquelle nous sommes tous d'accord sur ce qui est acceptable et sur ce qui ne l'est pas, sur ce à quoi peut servir une élection et sur ce à quoi elle ne peut pas servir. Elle ne doit pas servir à changer fondamentalement la nature d'un État. Elle doit changer les politiques, politiques qui doivent pouvoir changer encore une fois après la prochaine élection, sans que la nature de l'État ne soit remise en question entre l'une et l'autre. Afin de parvenir à cette logique européenne de la gouvernance, ce Parlement a déjà suggéré, par une résolution votée le 25 octobre 2016, la mise en place d'un mécanisme européen pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux. Nous avons demandé à la Commission de faire siennes les idées contenues dans ce rapport. Je crois avoir compris, de la bouche du commissaire Timmermans, il y a un certain temps, qu'il veut s'atteler à cette tâche et je trouve que c'est louable.

Pour ce qui est du phénomène migratoire, Monsieur le Président, nous savons qu'il va continuer et qu'il vaut mieux que nous nous habituions à concevoir des politiques d'accompagnement au lieu de faire comme si nous allions arrêter les migrations. Les migrations ne s'arrêtent pas, elles ne se sont jamais arrêtées au fil de l'histoire. Il faut que nous inventions des voies légales pour la migration, y compris en l'absence de conflits. Il faut améliorer l'accueil des migrants, surtout des mineurs et des enfants, il faut investir lourdement dans la formation, l'éducation et le dialogue interculturel.

Je vous passe les autres éléments du rapport, Monsieur le Président, premièrement parce que mon temps touche à sa fin, deuxièmement parce que tout cela est consigné par écrit.

Je me réjouis du débat que nous allons avoir et j'aurai l'occasion d'y revenir encore une fois par la suite.

Bruno Gollnisch (NI). – Monsieur le Président, le rapport de M. Engel est un condensé du double langage de l'hypocrisie pratiqué habituellement par la majorité de ce Parlement au détriment des peuples qu'il aurait pourtant pour mission de protéger.

Ce texte ahurissant, mais qui vient après beaucoup d'autres, ne vise, par exemple, ni la situation des lanceurs d'alerte – comme Julian Assange, toujours menacé d'arrestation à Londres, comme Edward Snowden, qui n'a trouvé refuge, mes chers collègues, qu'à Moscou –, ni la situation des Européens qui deviennent chaque jour des étrangers dans leur propre pays, ni les restrictions à la liberté d'expression, en histoire, en morale, en politique, que les lois mémorielles ont multiplié et qui nous valent, en Europe, des centaines de persécutions d'État, de poursuites, de condamnations pénales – y

compris des peines de prison ferme. Non! Il vise seulement les plaintes des indigènes qui deviennent chaque jour étrangers dans leur propre pays et qui sont victimes de la délinquance.

En réalité, c'est bien d'un discours de haine dont il s'agit, mais il est dans le rapport, c'est la haine de l'identité européenne. C'est la haine de tout ce que nous devrions défendre ...

Frank Engel, rapporteur. – Monsieur le Président, comme il se fait tard, je ne retarderai pas plus longtemps les travaux de l'Assemblée.

Je voulais encore une fois remercier les rapporteurs fictifs avec lesquels j'ai pu travailler sur ce rapport et avec qui il a été possible de dégager un travail d'ensemble que je trouve somme toute très présentable.

Je remercie Mme la commissaire pour cette approche convergente que nous avons entre la Commission et le Parlement européen, dans ce domaine et dans beaucoup d'autres.

J'aimerais répondre à l'un ou l'autre collègue qui semble se soucier de l'absence de certains sujets que celle-ci peut être due à deux facteurs: aux orientations du rapporteur ou de ses collègues au début ou, aussi, à l'absence totale d'amendements proposés parce qu'avec les collègues, je me suis fait un point d'honneur à incorporer chaque grand point de préoccupation qui aurait été soumis par un collègue. Si quelque chose n'est pas contenu dans le texte, c'est parce que personne ne l'a proposé.

Enfin, je pourrais encore m'engager dans un long débat épique avec M. Gollnisch sur l'identité européenne, mais je ne vais pas surélever de la sorte le canal historique du Front national. Dès lors, je voulais juste lui dire ainsi qu'à tous ses compères que tout ce qui est excessif est insignifiant.

21. Définition, présentation et étiquetage des boissons spiritueuses, ainsi que protection des indications géographiques relatives à celles-ci (débat)

Marc Tarabella (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, avec un excédent commercial annuel avoisinant les 10 milliards d'euros, soit 8 % du total des exportations agroalimentaires européennes, le secteur des boissons spiritueuses est l'un des secteurs les plus importants en la matière et génère autour d'un million d'emplois.

Jusqu'à présent, le règlement (CE) n° 110/2008 instituait un cadre réglementaire pour ces boissons spiritueuses qui, de manière générale, satisfaisait les professionnels du secteur. C'est donc la modernisation globale de cette législation qui est au centre de nos préoccupations.

Je me félicite que l'article 43, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ait été introduit comme base juridique, procurant ainsi un ancrage agricole à cette législation. En effet, les boissons spiritueuses représentent un débouché important pour la production agricole de l'Union européenne, que ce soit en termes qualitatifs ou quantitatifs. D'ailleurs, l'alcool utilisé dans la production de boissons spiritueuses doit être d'origine agricole.

Je termine en disant qu'il est crucial que les consommateurs puissent légitimement être sûrs, en toute confiance, qu'au sein de l'Union, toute boisson étiquetée comme la vodka, le whisky ou le rhum, est le produit auquel ils s'attendent.

20. Priorités de l'Union européenne pour les sessions du Conseil des droits de l'homme des Nations unies en 2018 (débat)

Cristian Dan Preda (PPE). – Monsieur le Président, je salue l'adoption des priorités de l'Union européenne pour la 37e session du Conseil pour les droits de l'homme de l'ONU. Je crois qu'il est important qu'au cours des travaux de cette session, la voix de l'Union soit unie et cohérente, et que nous construisions des alliances élargies sur des questions importantes.

L'une de ces questions est notre engagement contre le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, sujet sur lequel j'ai présenté un rapport qui a été voté par cette plénière il y a quelques mois.

Nous devons, je crois, contribuer à la prévention de toute situation qui pourrait conduire à un génocide et œuvrer en faveur de la résolution des conflits qui en sont la cause, mais aussi nous battre pour le respect du droit humanitaire.

Je pense tout particulièrement à la situation tragique des Syriens, ainsi qu'au massacre des Rohingyas.

Les violations des droits de l'homme en Iran requièrent aussi notre attention. En ce qui concerne la peine de mort, l'Iran est en tête du classement du nombre d'exécutions par habitant. Selon nos informations, des exécutions ont eu lieu même pendant la visite, la semaine dernière, d'une délégation de ce Parlement, à laquelle j'ai participé.

Jean-Paul Denanot (S&D). – Monsieur le Président, la démocratie et le respect des droits de l'homme sont inscrits dans l'ADN de l'Union européenne. Partout en Europe, mais aussi dans le monde, notre Union européenne doit rester vigilante: la Commission, le Conseil et le Parlement européen doivent mener ensemble ce combat aux côtés des Nations unies.

Les atrocités de la guerre sont à l'évidence des violations des droits de l'homme, et ce qui se passe en Syrie n'est pas supportable. Les images que l'on peut voir à la télévision nous font honte et nous ne pouvons passer sous silence l'intervention hors de proportion de la Turquie. Quand on pense qu'il a fallu négocier âprement pour obtenir cinq heures de cessez-le-feu à des fins humanitaires! Par ailleurs, comme cela a été dit, la peine de mort existe encore malheureusement dans de nombreux pays. Il est donc temps de proposer des solutions contraignantes. Que l'humanité soit enfin humaine!

Les propositions faites par le commissaire Hogan vont dans le bon sens. Il incombe à nous tous, groupés, de faire des droits de l'homme notre combat prioritaire.

#### 18. Réunion informelle du Conseil européen du 23 février 2018 (débat)

Isabelle Thomas (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Mesdames de la présidence bulgare, mes chers collègues, dans les discussions désormais ouvertes sur les finances de l'Union européenne, le président Juncker nous invitait, il y a quelques jours, à sortir de la logique comptable. Bien sûr, nous devons maintenir notre sérieux budgétaire et cependant, nous devons effectivement embrasser le débat sur l'avenir de l'Europe à travers cette discussion. Alors de grâce, sortons des oppositions stériles, de la mise en concurrence entre cohésion et agriculture ou, pire encore, de situations où la solidarité est sacrifiée au profit de la sécurité.

Posons-nous la question de ce que nous voulons faire ensemble; ce Parlement, avec ses 750 députés, s'appête à le faire. Accord sur le climat, pilier social, convergence, jeunesse, objectifs de développement durable, investissements d'avenir: nous avons notre cap.

Il ne s'agit donc pas de couper dans la PAC ou dans la cohésion, mais au contraire, de leur laisser les moyens d'évoluer pour atteindre ces objectifs. La PAC doit devenir l'instrument d'une autonomie alimentaire respectueuse des sols, de l'eau et de ceux qui y travaillent, et bien sûr de nous qui nous en nourrissons.

Quant à la cohésion, c'est notre clé pour converger vers un développement pour tous les peuples, toutes les régions, un développement environnemental et social.

J'invite le Conseil, bien qu'il soit absent, à accepter la main tendue du Parlement. Elle augmente les chances de son consentement ou, si vous préférez, diminue les risques de son veto.



Définissons avec la présidence bulgare les modalités de notre méthode de discussion. Laissons-nous jusqu'à la proposition de la Commission, le 2 mai, pour trouver un accord partagé sur un nouveau cadre financier pluriannuel.

#### 17. Situation humanitaire en Syrie, en particulier dans la Ghouta (débat)

Mes chers collègues, je tiens à saluer la présence parmi nous de Monseigneur Jean-Clément Jeanbart, archevêque de l'archéparchie grecque melkite catholique d'Alep, que j'ai rencontré ce matin et avec lequel nous avons évoqué la situation dramatique en Syrie.

Ces derniers jours, les pilonnages sur la Ghouta orientale, en particulier contre les civils et les hôpitaux, ont fait plus de 550 morts dont 120 enfants, des femmes, des personnes âgées et vulnérables.

(Le Président s'interrompt)... Ils ont fini par comprendre, nous sommes en train de parler des morts et des victimes innocentes en Syrie!

Je parlais des pilonnages sur la Ghouta orientale qui ont fait plus de 550 morts dont 120 enfants, des femmes, des personnes âgées et vulnérables. Des milliers de blessés sont en situation d'urgence absolue.

Le 24 février, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2401 exigeant l'arrêt des combats en Syrie et la mise en œuvre d'une trêve humanitaire d'au moins 30 jours dans ce pays. La Suède et le Koweït, avec le soutien actif de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis, ainsi qu'avec la coopération de l'Union européenne qui assure un rôle de coordination, ont agi avec détermination pour que la résolution 2401 permette de mettre fin aux bombardements, d'apporter une aide humanitaire et d'organiser l'évacuation des blessés et des personnes les plus vulnérables. Cette résolution n'est à ce jour pas respectée. Pour que le cessez-le-feu soit mis en œuvre sans délai partout en Syrie, toutes les parties, tous ceux qui ont une influence sur le terrain doivent prendre leurs responsabilités, y compris les garants d'Astana auxquels un appel a été lancé.

Aucun intérêt ne peut justifier la barbarie, le nettoyage ethnique, le massacre d'innocents. Aucune situation ne peut excuser l'abus de faiblesse d'un peuple en souffrance, des personnes fragiles. À cet égard, je tiens à condamner avec la plus grande fermeté le chantage, le harcèlement et l'exploitation sexuelle qui ont pu avoir lieu dans le cadre de la distribution d'aide humanitaire en Syrie.

La poursuite des négociations dans le cadre du processus de Genève est un autre impératif pour aboutir à un règlement politique du conflit en Syrie. L'Union européenne, sous la médiation des Nations unies à Genève, continue à travailler dans cette direction. Les 24 et 25 avril prochains, la deuxième conférence de Bruxelles portera sur des solutions politiques et humanitaires pour soutenir les Syriens dans le besoin et les pays qui accueillent des réfugiés syriens. Cette conférence ne devra pas se contenter de déclarations, mais aboutir à des solutions concrètes. Il y va de l'avenir de la Syrie et de la région toute entière. La Syrie ne peut pas être le théâtre d'une guerre menée par deux autres pays. Les Syriens sont en train de payer les problèmes qui opposent d'autres pays: c'est inadmissible. C'est pourquoi le Parlement européen doit, selon moi, être très ferme sur ces sujets. Nous devons par conséquent travailler avec la Commission européenne et le Conseil pour obtenir la paix. La tâche n'est pas facile. Nous parlons toujours de la politique étrangère de l'Union européenne, or ce n'est pas un exercice théorique: il faut s'engager pour défendre les Syriens. On ne peut pas les obliger à quitter leur pays, on ne peut pas les obliger à aller en Allemagne, en Italie ou en France: ils ont le droit de vivre dans leur pays, avec leurs mosquées, leurs églises. Nous avons le devoir de nous engager d'une façon forte en tant que Parlement et envoyer ce message d'amitié et de solidarité à nos frères syriens qui vivent, depuis des années, confrontés à de grandes difficultés.

Voilà pourquoi je donne tout de suite la parole au commissaire Stylianides, dont je salue la présence ici, pour qu'il nous informe de la situation sur le terrain.

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, un siège digne du Moyen Âge. Des milliers d'enfants malades, blessés, mourant littéralement de faim sur les décombres fumants d'une zone sans arrêt pilonnée. Un enfer sur terre qui nous couvre de honte. La Ghouta orientale, le verger de Damas, est devenue son cimetière. Cimetière de civils innocents, mais aussi de la capacité de la communauté internationale, et notamment de l'Europe, de mettre un terme à la boucherie qui ensanglante la Syrie, un pays qui n'en finit pas d'enterrer ses enfants, de Kobané à Alep, de Raqqa hier à la Ghouta aujourd'hui.

La communauté internationale mérite ici bien peu son nom de communauté. Elle ne fait que constater son incapacité à faire fléchir les parrains étrangers, ceux qui soufflent sur les braises du conflit et méprisent les règles de droit et les lignes des frontières.

Ah! Il doit trembler de peur, Assad, confortablement installé dans les 35 000 m<sup>2</sup> de son palais présidentiel, à quelques kilomètres seulement des hôpitaux bombardés par son armée, transformés en mouiroirs dans lesquels s'entassent des centaines de blessés.

Dans ce conflit sanglant, chers collègues, l'Union européenne semble impuissante, tragiquement impuissante. Elle semble inaudible à New York et à Genève, elle semble effacée face à Moscou, à Téhéran et à Ankara. Elle est absente des pourparlers d'Astana.

L'Union européenne doit faire plus, beaucoup plus. Elle doit faire plus vis-à-vis de la Russie qui, rendez-vous compte, qualifie de «psychose de masse» les témoignages des assiégés. Poutine, le grand marionnettiste, se retrouve débordé par sa créature, Assad. C'est dans son intérêt de trouver une issue politique à ce cimetière aux allées sans cesse élargies.

L'Europe doit aussi faire plus en ce qui concerne l'Iran. Si ce pays veut s'engager dans une relation constructive avec l'Union européenne, nous nous attendons à ce qu'il joue de son influence, qui est très grande, sur le régime d'Assad pour qu'il fasse cesser le massacre. C'est dans l'intérêt de tous, y compris des Iraniens, dans une logique d'ouverture.

L'Union européenne doit aussi faire plus vis-à-vis d'Erdoğan qui a lâché son armée, équipée largement par nous-mêmes, contre les Kurdes de Syrie à Afrin.

Enfin, l'Europe doit continuer à marteler haut et fort, mais aussi en coulisses, que rajouter de la guerre à la guerre ne résoudra rien et que seule une solution politique pourra mettre fin au drame syrien.

L'Europe se doit enfin d'accueillir dignement les milliers de personnes qui fuient ces terribles violences et frappent à nos portes.

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, toute guerre est horrible, en particulier pour les populations civiles qui la subissent. Le régime syrien n'a certes pas été tendre avec ses ennemis, mais il faut en finir avec le mythe des «rebelles islamistes modérés». Mohammed Allouche, qui retient en otage les civils de la Ghouta avec son groupe Jaïch al-Islam, n'est pas plus modéré que les dirigeants de Daech ou d'Al-Nosra.

Dans la lettre qu'elle nous adressée hier soir, Mme Mogherini parle de Nasser Al-Hariri. Mais qu'espérez-vous négocier avec cette nouvelle marionnette des Saoudiens placée à la tête de la «Coalition nationale syrienne»? L'Arabie saoudite, qui commet des atrocités au Yémen et qui soutient et finance, directement ou indirectement, un certain nombre de factions islamistes.

Aujourd'hui, sept millions de personnes habitent à Damas, où de nombreux Syriens se sont réfugiés. Eux aussi subissent quotidiennement des bombardements en provenance des quartiers ou banlieues qui sont tenus par les islamistes.

Le quartier chrétien de Bab Touma est une des cibles privilégiées des soi-disant «rebelles». Hôpitaux, écoles et orphelinats sont visés en priorité. La semaine dernière, le siège du Croissant-Rouge a ainsi

reçu plus de dix obus. Parmi les victimes, on compte Lama Fallouh, la courageuse directrice de l'opéra, qui continuait d'œuvrer pour le maintien de ces offres culturelles que les barbares islamistes honnissent.

Quelle capitale occidentale accepterait-elle de se laisser ainsi bombarder par une banlieue rebelle?

Que faire maintenant pour épargner au maximum les civils? Il faut d'abord assurer la défaite totale des djihadistes, les éradiquer jusqu'au dernier et, à titre transitoire, il faut soit des corridors humanitaires pour évacuer les habitants de la Ghouta, soit laisser temporairement une porte de sortie aux islamistes pour qu'ils regagnent Idlib. C'est très exactement ce qui a été fait à Alep, ville martyre qui renaît aujourd'hui de ses cendres.

Tokia Saïfi (PPE), par écrit. – Cela fait 7 ans que dure la guerre en Syrie et que les crises humanitaires s'enchaînent. Après Homs, Alep c'est au tour de la Ghouta orientale et de plus de 400 000 civils d'être sous les feux des bombardements incessants. Cette situation n'est plus acceptable!

L'Union européenne doit agir et mettre en œuvre concrètement la stratégie qu'elle a adoptée en mars 2017. Les États membres et les institutions européennes doivent tout faire pour mettre fin aux massacres et accroître la pression sur le régime et ses alliés. La résolution du Conseil de sécurité des Nations unies appelant à un cessez-le-feu est une première étape dans la bonne direction.

Il faut, maintenant, le faire appliquer et que toutes les forces en présence le respectent. Une pause humanitaire est nécessaire afin de protéger les civils, de permettre un acheminement sûr de l'aide humanitaire et d'évacuer les blessés. Nous, Européens, devons favoriser la médiation et lancer un appel pour trouver une issue à ces escalades de violence.

Le droit international prévoit l'interdiction de l'utilisation d'armes chimiques, l'accès sûr à l'aide humanitaire et la protection des civils. Il est temps qu'il soit respecté et que les civils, notamment les femmes et les enfants, cessent d'être les premières victimes de cette guerre sanglante.

1/03

#### 4. Couper les sources de revenus des djihadistes - cibler le financement du terrorisme (débat)

Dominique Martin, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, Madrid, Londres, Paris, voilà plus de dix ans que nous attendons ce rapport. Devons-nous rappeler que les attentats terroristes en Europe, c'est 2 400 morts depuis 2001? 2 400 morts depuis 2001! Que les revenus annuels de Daech s'élèveraient à 3 milliards de dollars? 3 milliards de dollars!

Évidemment que nous devons nous assurer de ne pas participer à ce financement, notamment par l'achat du pétrole. Mais que nous proposez-vous? Que nous proposez-vous? De confier notre sécurité aux institutions européennes et aux établissements bancaires.

Sur 100 dollars blanchis dans le monde, les banques n'en interceptent que 80 centimes – le prix d'une baguette – démontrant ainsi leur impuissance.

Quant aux institutions européennes, elles soutiennent – et je cite Mme Mogherini, haute représentante de l'Union européenne pour la politique de sécurité – que «l'islam politique a sa place en Europe». L'islam politique a sa place en Europe. Souhaitez-vous vraiment leur confier notre sécurité?

#### 3. Échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal (débat)

Emmanuel Maurel, rapporteur. – Monsieur le Président, mes chers collègues, depuis les dernières élections européennes, nous sommes quelques-uns dans cet hémicycle à nous être consacrés à la lutte contre l'évasion fiscale. Il faut reconnaître que ce n'est pas facile, puisque, en quatre ans, nous avons vu quand même beaucoup de scandales, beaucoup de révélations et nous avons parfois le sentiment que notre travail, nos propositions, tout ce que nous essayons de faire avec la Commission ne nous

permettent pas d'avancer très rapidement. Et c'est la vérité, malheureusement. Mais c'est aussi la raison pour laquelle, dès que nous avons des petites victoires, nous devons y puiser un peu de courage, un peu d'énergie et, avec ce texte, c'est une petite victoire – victoire certes modeste, mais une victoire quand même et il faut l'acter.

Une victoire d'abord sur la délinquance en col blanc, les fraudeurs, les planificateurs professionnels de la fuite des profits et ceux évidemment qui les aident, c'est-à-dire les intermédiaires. Il existe – vous le savez ici, chers collègues – une véritable industrie de l'optimisation fiscale, avec des sociétés discrètes, et nous demandons à ce qu'elles rendent des comptes sur les montages qu'elles conçoivent, qu'elles conseillent, qu'elles commercialisent. Avec cette réforme dite d'ACCIS, tous les montages qui ne rempliront ne serait-ce qu'un seul critère possible d'optimisation fiscale agressive devront être rapportés au fisc, sous peine de sanctions.

C'est aussi une victoire sur la concurrence navrante – la concurrence fiscale – que se livrent parfois hélas les États membres. Toutes les informations collectées seront obligatoirement et automatiquement échangées entre les États membres de l'Union européenne. Tout progrès dans ce domaine est bon à prendre, car nous le savons, les États se livrent à une affligeante course au moins-disant fiscal et ne s'échangent des informations utiles que s'ils y sont contraints et forcés. Eh bien contraints, ici, ils seront, et c'est tant mieux.

C'est enfin une petite victoire pour le Parlement européen, plus spécifiquement, car à travers le vote unanime de la commission des affaires économiques, qui a amélioré d'ailleurs de façon substantielle le texte, nous prouvons que notre institution est une de celle qui est le plus en pointe sur la question de l'évasion fiscale. Vous allez me dire que c'est normal, puisque que nous sommes peut-être l'institution qui prend le plus en compte le souverain, le peuple, l'opinion publique. Or, sur ce sujet, la société européenne est fatiguée des inégalités devant l'impôt et elle est aussi légitimement révoltée par tous ces scandales auxquels je faisais allusion. Les gens regardent de près ce qui se passe à Bruxelles sur cette question et c'est la raison pour laquelle nous sommes et nous devons toujours être au diapason des attentes populaires en la matière.

Enfin, c'est une victoire techniquement solide, puisque la directive ACCIS, telle qu'elle est soumise au vote aujourd'hui, est considérablement enrichie, et je remercie pour cela, évidemment, tous les rapporteurs fictifs et tous les élus qui ont participé à ce travail.

Nous avons d'abord l'obligation de notifier au fisc les montages fiscaux douteux, obligation qui concernera non seulement les conseillers fiscaux, mais aussi les auditeurs. Pour moi, c'est très important, parce que cela inclut les grandes firmes systématiquement impliquées dans les scandales fiscaux et que l'on désigne sous le nom de «Big Four».

Vous avez aussi la fuite des profits qui continue parfois à travers des montages anciens qui sont toujours fonctionnels, et nous avons obtenu, nous demandons, que tous les montages, même créés il y a plusieurs années, soient notifiés dès lors qu'ils sont encore en vigueur.

Enfin, et c'est très important, nous avons élargi les indices d'optimisation fiscale agressive pour que le radar – en quelque sorte, si j'ose m'exprimer ainsi – soit le plus complet possible.

Donc nous avançons, nous faisons des propositions, nous travaillons avec la Commission. Il reste beaucoup à faire, mais c'est une petite victoire, c'est un pas dans la bonne direction, qu'il faut saluer. Je remercie, encore une fois, les élus qui se sont penchés sur ce dossier, et en particulier les rapporteurs fictifs, et je vous invite à voter massivement – pour ne pas dire unanimement – ce texte qui va dans la bonne direction

Pervenche Berès, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, même s'il est étrange de mener un débat en plénière sans le Conseil et sans la Commission, permettez-moi de présenter toutes mes félicitations au rapporteur, car il a apporté à cette proposition de législation des éléments d'avancée

absolument significatifs, et tous les scandales à répétition que nous avons connus nous montrent à quel point l'évasion fiscale passe trop souvent par la mise en place de montages transfrontaliers complexes. Ceux-ci n'existent que parce que des intermédiaires, ceux auxquels nous nous intéressons aujourd'hui, qu'ils soient avocats, comptables, banquiers, conseillers fiscaux ou gestionnaires de patrimoine, les imaginent et les vendent à des multinationales, celles qui ont les moyens de s'offrir une telle panoplie de services. Est-il normal que des lanceurs d'alerte doivent faire face à la justice parce qu'ils révèlent des fraudes, tandis que ceux qui les conçoivent seraient protégés?

En obligeant à déclarer, sous peine de sanctions, aux autorités nationales compétentes les régimes fiscaux transfrontaliers mis en place pour leurs clients, ce texte permet de dissuader la mise en œuvre de tels mécanismes douteux qui reflètent une volonté de contourner la loi ou de réduire abusivement le montant des impôts dus.

Les autorités nationales devront également échanger entre elles les informations recueillies, facilitant ainsi, au sein d'un cadre législatif européen commun, la coopération entre États membres. Il revient maintenant à ceux-ci de prendre leurs responsabilités et il nous semble que cela mérite d'être salué comme un pas important dans la mise en œuvre d'une réelle équité fiscale au sein de l'Union européenne. Nous attendons bien évidemment les États membres au tournant.

Pervenche Berès (S&D), réponse "carton bleu". – Je crois que M. Rübig a utilisé un «carton bleu» pour faire un plaidoyer en faveur des PME, qui est sans rapport avec l'objet de cette proposition, si ce n'est qu'en facilitant la dénonciation et en supprimant le rôle des intermédiaires qui favorise les grandes multinationales, a contrario, évidemment, cela rétablira des conditions de concurrence plus saines et plus favorables aux PME.

Pierre Moscovici, membre de la Commission. – Monsieur le Président, pardon de ce retard, totalement indépendant de ma volonté, mais j'ai dû prendre un train ce matin et la neige l'avait un peu retardé, ce qui m'a privé du plaisir d'entendre les intervenants précédents. Je veux en particulier saluer le rapporteur, M. Maurel, pour son rapport que je trouve de très grande qualité. Je reviendrai dans quelques instants sur les propositions qu'il contient.

Je me réjouis de pouvoir présenter devant vous l'une des propositions phares de notre Commission en matière de transparence fiscale alors que vous vous apprêtez à voter cet après-midi sur une proposition relative aux intermédiaires.

Les scandales récents – les «Panama Papers», les «Paradise Papers» – ont montré que les banques, les comptables, les conseillers fiscaux, les avocats – certains avocats – avaient joué un rôle clé pour favoriser certaines multinationales et pour organiser des montages qui permettent à de riches individus d'échapper à l'impôt. Face à ce phénomène, nous avons besoin de davantage de transparence, avec une idée simple qui est de renforcer la capacité des États membres à prévenir, à détecter cette planification fiscale agressive qui prive les gouvernements et les citoyens de ressources légitimes. C'est la raison pour laquelle, en juin dernier, la Commission a adopté une proposition pour faire davantage la lumière sur les pratiques de ces intermédiaires. Il s'agit, en un mot, d'obliger les conseillers à informer les autorités fiscales de certains dispositifs transfrontaliers – pas tous – qu'ils vendent à leurs clients et qui peuvent les aider à éluder l'impôt.

Je veux commencer par résumer, en quelques questions, la proposition que j'ai eu l'honneur de présenter en juin dernier.

Première question: pourquoi ces exigences en matière de déclaration pour les intermédiaires contribueraient-elles à réduire l'évasion fiscale? La proposition donne aux États membres davantage d'informations sur les mécanismes de planification fiscale qui pourraient faciliter la fraude et l'évasion fiscale. Les autorités fiscales nationales, si la proposition est adoptée – ce que je souhaite – , seront alors en mesure de réagir plus rapidement au risque de pratiques fiscales abusives. Elle permettra aussi d'avoir un effet dissuasif pour ceux qui favorisent les mécanismes de planification

fiscale agressive, puisque les autorités fiscales seront en bien meilleure position pour contester une telle planification avec des systèmes d'alerte précoce.

Qui sont les intermédiaires dont nous parlons? Il s'agit notamment de banquiers, d'avocats, de consultants financiers, de conseillers fiscaux, de comptables, etc. y compris – on l'a vu à travers un certain nombre de cas spectaculaires – d'agents sportifs. Évidemment, je veux le dire parce que je ne veux pas laisser penser que cette proposition est stigmatisante de professions qui sont utiles au bien commun et qui concourent au fonctionnement de la justice, tout le monde dans ce secteur n'est pas associé à la planification fiscale agressive et tout montage fiscal n'est pas un montage de planification fiscale agressive.

Quels types de dispositifs les intermédiaires doivent-ils communiquer à l'administration? Ils devront rendre compte de tout arrangement transfrontalier qui contient un ou plusieurs des marqueurs désignés dans la proposition par les hallmarks en anglais. Ces marqueurs sont des éléments ou des caractéristiques de la transaction qui pourraient permettre l'évasion fiscale. Par exemple, l'utilisation de modalités particulières qui impliquent des régimes fiscaux favorables dans des pays qui ne respectent pas les normes de bonne gouvernance internationale.

Qui est tenu de signaler ces dispositifs aux autorités fiscales? Les intermédiaires auront l'obligation principale de rapporter ces régimes, mais cette obligation peut être transférée au contribuable dans certaines circonstances. Par exemple, lorsque l'intermédiaire est protégé par la confidentialité ou par le secret professionnel, lorsque l'intermédiaire est établi dans un pays tiers ou lorsqu'il n'existe pas d'intermédiaire parce que le régime a été conçu en quelque sorte «in house». Les États membres échangeront automatiquement les informations qu'ils reçoivent à l'aide d'un répertoire central géré par la Commission, entièrement accessible à tous les États membres.

Le rapport que vous débattiez contient des points de vue et des idées que je partage. Par exemple, la Commission reconnaît que l'absence de réaction de la part des autorités fiscales sur les dispositifs déclarés ne doit pas signifier qu'ils ne peuvent pas être contestés à l'avenir. Nous convenons également que les administrations fiscales et les cellules de renseignement financier concernant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme doivent mieux se coordonner. Le rapporteur a raison de le souligner.

Toutefois, sur votre proposition de donner à la Commission un accès total au répertoire central – même si je peux bien sûr la comprendre et l'apprécier –, je crois qu'il convient d'admettre que nous savons que les États membres ne l'accepteront pas. Nous ne sommes pas une autorité fiscale, nous n'avons pas les mêmes normes de secret fiscal, donc si j'ai de la sympathie pour la proposition en tant que telle, je pense qu'elle suppose un certain nombre de réformes institutionnelles en amont dont nous ne disposons pas à l'heure actuelle. Je n'estime pas non plus que nous devrions harmoniser davantage le rôle des comptables ou prévoir la publication des sanctions imposées aux administrations, aux intermédiaires et aux contribuables qui ne respecteraient pas leurs obligations. Bien entendu, cela ne change rien au fait que si un intermédiaire ne communique pas les informations qui lui sont demandées, des sanctions nationales s'appliqueront alors. La proposition exige des États membres qu'ils veillent à ce que ces sanctions soient suffisamment sévères pour décourager les cas de non-conformité et nous veillerons à ce que ce soit bien le cas.

Pour conclure, permettez-moi de souligner combien de progrès ont été accomplis en trois ans pour accroître la transparence et la coopération entre les États membres sur les questions fiscales.

Sur ce dossier des intermédiaires, je me réjouis de constater que le sujet a été mis à l'ordre du jour du prochain Ecofin le 13 mars, c'est la preuve que le dossier avance. Je vous invite naturellement à ne pas relâcher la pression – je vous fais confiance pour cela – pour que ce travail se poursuive maintenant au niveau des États membres en partenariat avec la présidence bulgare.

Sur nos autres propositions, les États membres ont convenu de procéder à l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers, les décisions fiscales anticipées transfrontières, les déclarations pays par pays des multinationales – je continue de penser que celles-ci doivent être rendues publiques. Ils se sont aussi mis d'accord sur de nouvelles règles qui donneront aux autorités fiscales l'accès aux informations de lutte contre le blanchiment des capitaux, qui est une idée proposée dans le sillage des «Panama Papers».

Et bien entendu, je n'oublie pas notre proposition d'avril 2016 de rendre publiques les déclarations pays par pays pour les multinationales pour permettre aux citoyens et à la société civile d'exercer plus de contrôle sur les pratiques fiscales. Je sais que certains États membres continuent de résister, je le regrette, mais cela va dans le sens de l'histoire, et je suis sûr que nous allons prochainement aboutir à un accord, c'est notre responsabilité partagée. Je sais que le Conseil, la Commission et le Parlement sont sur la même ligne et voient la nécessité d'être ambitieux et de faire avancer les choses.

Je tiens à remercier une nouvelle fois le Parlement européen pour sa contribution importante à nos travaux et je me réjouis dans la perspective, d'abord, de la suite de ce débat et, ensuite, du vote de votre Assemblée, que j'attends avec beaucoup de confiance.

Pierre Moscovici, membre de la Commission. – Madame la Présidente, je voudrais d'abord remercier les députés pour cet échange de vues très intéressant et qui, surtout, augure d'une bonne conclusion pour ce texte, et ce sera un signal important si ce texte est voté, comme je peux le ressentir à la conclusion de ce débat, de manière largement transpartisane.

Nous partageons tous – ou presque tous – la conviction que le temps est venu d'une plus grande transparence sur les pratiques des intermédiaires. Ceux-ci ont en vérité trop longtemps travaillé dans l'ombre. J'ai utilisé récemment l'image audacieuse – j'en conviens – de vampires pour qualifier certains auteurs de fraude fiscale. Pourtant, même si elle est audacieuse, la formule n'était pas inexacte: certains prospèrent tant qu'il y a du secret et ne prospèrent que dans le secret. La transparence est donc la seule arme efficace, la principale arme pour contrer l'évasion et la fraude fiscales. C'est l'objectif que poursuit de nouveau notre proposition sur les intermédiaires. Les autorités fiscales – j'en suis persuadé – ont besoin de cette source supplémentaire d'information, car dans le cas contraire, elles ne pourraient pas repérer un dispositif particulier au cours de l'audit d'une entreprise faute d'avoir une vue d'ensemble.

Je pense que cette nouvelle proposition va considérablement aider les autorités fiscales à améliorer leur efficacité dans la lutte contre les mécanismes d'évasion fiscale. Je crois qu'elle représente une nouvelle étape pour soutenir l'équité dans le domaine de la fiscalité. Une fois adoptée, cette directive permettra de garantir des conditions de concurrence équitables. Elle fournira une plus grande sécurité aux intermédiaires qui respectent l'esprit et la lettre de notre législation et elle rendra la vie très difficile à ceux qui ne le font pas.

À l'heure actuelle, reconnaissons qu'il peut s'avérer compliqué pour certaines entreprises qui ne pratiquent pas de planification fiscale de rivaliser avec les multinationales qui utilisent les régimes fiscaux agressifs pour éviter de payer leur juste part d'impôts. C'est une situation qui est d'autant plus injuste qu'elle signifie également que les contribuables honnêtes doivent payer plus que leur juste part pour compenser le manque à gagner et assurer le financement des services publics et des biens communs dont nos concitoyens ont besoin. Je me suis engagé à mener ce combat jusqu'au bout de mon mandat et je le ferai, parce que depuis le premier jour, mon objectif et celui de cette Commission est d'aboutir à ce que tous les contribuables, citoyens et entreprises, soient sur un pied d'égalité, que nul ne soit indument privilégié.

Je veux à nouveau féliciter le rapporteur pour son excellent travail qui – me semble-t-il – constitue une base pour une approbation très large de votre Assemblée, laquelle sera un signal politique de volonté très fort et que j'attends avec beaucoup d'impatience.

Je vous remercie de votre attention et de cette nouvelle preuve de soutien à ce que la Commission entreprend depuis novembre 2014 – à son rythme sans doute, et ce rythme est aussi celui de la décision publique – mais avec une totale détermination, que nous partageons, et je crois que c'est pour le bien de tous.

Emmanuel Maurel, rapporteur. – Madame la Présidente, chers collègues, Monsieur le Commissaire, merci pour ces propos qui témoignent quand même d'une quasi-unanimité dans cet hémicycle, qui consistent à dire que les inégalités fiscales menacent notre pacte démocratique, qu'il n'y a pas d'égalité des citoyens sans égalité devant l'impôt et qu'il n'y a pas d'État stable et d'Europe stable et respectée qui laissent fuir chaque année des dizaines de milliards d'euros de recettes publiques.

Donc, j'ai entendu les commentaires des uns et des autres et, pour reprendre un collègue, il ne s'agit évidemment pas de stigmatiser des professions, mais bien de tenter de dissuader certains de ces professionnels de s'adonner à ce que j'ai appelé une «industrie de l'évasion fiscale», en tout cas de l'optimisation fiscale, que nous avons tous dénoncée ce matin.

Le commissaire Moscovici nous invitait à prendre conscience des progrès qui avaient été réalisés depuis trois ans. Il est vrai que la Commission et le Parlement essaient de travailler, à leur rythme, pour trouver des réponses. Il est vrai aussi, quand même – soyons honnêtes, chers collègues – que le Conseil ne nous aide pas beaucoup et qu'il ne va pas falloir relâcher la pression face à des États membres qui, sur ce dossier, sont rarement en avance et ont rarement envie d'anticiper un certain nombre de débats.

Merci chers collègues, je souhaite que ce texte soit voté avec la plus large majorité possible pour que nous envoyions – pour reprendre les mots du commissaire – un signal politique, celui de la volonté de restaurer l'égalité des citoyens et des entreprises devant l'impôt.

## 2. Union bancaire - Rapport annuel 2017 (débat)

Mady Delvaux, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, je voudrais féliciter Sander Loones et le remercier et saluer les rapporteurs fictifs pour leur bonne coopération. Il est incontestable que des progrès ont été accomplis: le système bancaire européen est plus robuste qu'il ne l'était, mais il serait illusoire de penser qu'il est à l'abri d'une prochaine crise tant que l'union bancaire n'est pas complète.

Le troisième pilier, pourtant indispensable, n'est pas en place. La première application du régime de résolution soulève bien des interrogations. Il sera nécessaire de faire toute la transparence et de tirer les conclusions pour l'améliorer. Et je ne parle pas de la sous-capitalisation de certaines banques, des créances douteuses, de la dette souveraine, du partage de risques insuffisant et de la nécessité d'une meilleure coordination entre autorités, sans oublier les défis que constituent les cyberattaques, qui exigent une attention accrue et des investissements importants dans la sécurité.

Thierry Cornillet, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Monsieur le Vice-Président, l'union bancaire est une jeune mais une très bonne invention. Il est utile d'en rappeler les objectifs fondamentaux: garantir la solidité des banques et leur capacité à résister à des crises futures, éviter le recours à l'argent du contribuable lorsque ces banques sont en difficulté, harmoniser les règles et, dernier objectif mais non des moindres, renforcer la stabilité financière de la zone euro et, par voie de conséquence, celle de l'Union européenne.

La mise en place du mécanisme de surveillance unique et du mécanisme de résolution unique est récente, elle est donc perfectible. Il y a notamment des marges de progression en matière de transparence, de prévisibilité ou de lisibilité des décisions.

Le troisième pilier de cette union bancaire, c'est le système européen d'assurance des dépôts. Le travail sur celui-ci est nécessaire, même s'il faut prendre le temps d'y réfléchir. Il est utile d'arriver à



un système qui incite les banques à la vertu – le rapporteur l’a rappelé tout à l’heure – et garantisse la stabilité du système au bénéfice de tous.

Je rappelle aussi que l’union bancaire est ouverte même à ceux qui n’ont pas encore l’euro comme monnaie. Certains membres qui ne font pas encore partie de la zone euro hésitent, je n’hésite pas à leur dire: venez, vous êtes les bienvenus pour participer activement au renforcement de la stabilité financière et donc, par voie de conséquence, de la stabilité de l’Union européenne toute entière.

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, l’union bancaire est le parapluie du concept de réduction des risques, de partage des risques. J’ai parfois l’impression que, dans la balance, on déséquilibre les choses et qu’on oublie d’évaluer l’ensemble des efforts qui ont déjà été faits en matière de réduction des risques, y compris dans la façon dont l’Union européenne va intégrer les nouveaux concepts internationaux pour lui permettre de respecter ses engagements, s’agissant de l’absorption des pertes – le fameux TLAC – ou encore d’abaisser la valeur domestique des prêts non performants (NPL), sur lesquels nous attendons de nouvelles propositions.

Mais ce rapport annuel, aujourd’hui, est un point de rendez-vous qui nous permet peut-être d’identifier trois domaines dans lesquels davantage doit être fait.

D’abord, on l’a dit ici, les piliers manquants. Au fond, j’en identifie deux, bien sûr, et dix sur lesquels aucune proposition valable ne pourra être faite si on n’avance pas en parallèle sur la question de la liquidité et sur la question de l’absorption des pertes.

Mais il y a aussi ce fameux «dispositif de soutien budgétaire» sur lequel des progrès pourraient être faits avec la transformation du Mécanisme européen de stabilité, mais nous vous invitons à être vigilants pour que cela se fasse selon la méthode communautaire, bien évidemment.

Et puis, il y a la question du lien entre les souverains bancaires et les États. Nous pensons que l’union bancaire doit nous permettre de faire jouer ces fameuses dérogations qui permettent de se servir des bénéfices acquis du fait de l’existence de l’union bancaire.

Enfin, un troisième chantier s’ouvre à nous à la suite du cas letton et de la chute de la banque ABLV, qui nous indiquent à quel point on ne pourra pas avoir une union bancaire sûre et stable si on ne regarde pas la dimension fiscale et notamment l’impact de la lutte contre le blanchiment d’argent sur la stabilité et le caractère systémique des banques.

12/03

## 17. Services de livraison transfrontière de colis (débat)

Marie-Christine Arnautu, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, les députés du Front national voteront contre ce rapport sur la livraison de colis entre États membres pour une raison sociale. Diminuer à tout prix le coût des livraisons se fera au détriment des conditions de travail des salariés, déjà largement victimes du travail dissimulé, du recours abusif aux prestataires de services et du travail détaché.

Contre aussi pour préserver l’équilibre financier des structures chargées du service public, qui n’est possible que grâce à la livraison concomitante de colis. Réduire les marges et accentuer la concurrence lui nuiront nécessairement. Les vœux pieux concernant le service universel serviront, bien sûr, de prétexte à la prétendue gauche ralliée au libéralisme économique généralisé pour voter favorablement.

Contre enfin puisque sur le plan écologique, l’intensification des liaisons aggravera les émissions polluantes, alors même que, dans le secteur des transports, cet argument nous est rebattu jusqu’à la nausée pour favoriser de nouvelles taxes. Encourager les circuits courts constituerait une réelle solution écologique et sociale, solution jamais abordée car contraire aux intérêts financiers des multinationales et aux dogmes du marché unique.

## 16. La lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et la ratification de la convention d'Istanbul par les États membres de l'UE (débat)

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président, Mesdames et Messieurs, pourquoi sommes-nous réunis à nouveau pour discuter de la convention d'Istanbul? J'aurais aimé répondre que nous sommes ici pour nous féliciter de la ratification par l'Union européenne et l'ensemble des États membres. J'aurais aimé dire «Oui, la lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité absolue car il s'agit de violations graves des droits humains». Mais non, la réalité est bien plus décevante. Nous sommes ici à cause d'un mouvement de rejet et de protestation autour de cette convention. Le premier ministre slovaque déclare ouvertement qu'il refuse de la ratifier car elle serait contraire à sa Constitution et le gouvernement bulgare – alors que la Bulgarie assure la présidence du Conseil – a retiré il y a quelques jours, son projet de loi de ratification. C'est déplorable.

Les débats nationaux ont été déformés par des arguments fallacieux et de fausses idées. Non, le terme «genre» ne recèle aucune idéologie cachée, mais il permet de décrire le phénomène des violences fondées sur le genre qui ciblent des femmes parce qu'elles sont des femmes.

Ne soyons pas dupes: le refus de légiférer sur les violences faites aux femmes est un symptôme d'une régression générale de nos droits en Europe qui touche aussi les droits sexuels. Combien de barrières se dressent aujourd'hui devant les femmes qui souhaitent avorter?

Je m'adresse ici aux onze États membres qui n'ont pas encore ratifié la convention ou, pire, qui refusent de le faire. Je m'insurge contre votre choix et je dénonce vivement tout blocage ou tout retour en arrière. Tout le Parlement européen vous appelle à appliquer cette législation efficace qui a simplement pour but de protéger les victimes et de poursuivre les responsables. Le résultat en sera une société plus pacifiée, plus juste et plus protectrice.

Quant à la ratification par l'Union elle-même, les négociations n'aboutissent pas car le Conseil se retranche derrière des arguments juridiques qui ne sont pas fondés. Je vous demande, Monsieur le Vice-Président, de tenir bon afin que tout ce processus permette réellement d'aider la vie des femmes partout en Europe.

Louis-Joseph Manscour (S&D), par écrit. – Tous les États membres de l'Union européenne ont signé la Convention d'Istanbul, mais onze doivent encore la ratifier. Le 22 février 2018, le Premier ministre slovaque, Robert Fico, déclare refuser de ratifier la Convention d'Istanbul car il considère qu'elle est contraire à la définition du mariage indiquée dans la Constitution slovaque (une union entre un homme et une femme). Le 7 mars 2018, la Bulgarie, à la tête du Conseil de l'Union européenne, décide d'emboîter le pas de son voisin slovaque. Cette opposition est d'autant plus inquiétante que les négociations pour la ratification par l'Union européenne sont en cours depuis plusieurs mois déjà. Or, la Convention d'Istanbul est le premier traité international juridiquement contraignant et le meilleur outil pour prévenir les violences, protéger les victimes et poursuivre en justice les responsables. L'impunité n'est plus tolérable, et tout blocage ou toute marche en arrière est inacceptable. Pour permettre la mise en place d'un cadre cohérent de lutte contre les violences faites aux femmes partout en Europe, tous les États membres et l'Union doivent ratifier cette Convention au plus vite.

## 15. Égalité des genres dans les accords commerciaux de l'UE (débat)

Tokia Saïfi, au nom du groupe PPE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, je remercie tout d'abord Mesdames les rapporteuses pour le travail qui a été réalisé.

L'égalité entre les hommes et les femmes fait partie des valeurs de l'Europe et nous devons utiliser tous les outils à notre disposition pour la promouvoir, y compris notre politique commerciale. Le commerce international a des conséquences variables sur les hommes et les femmes, et il est

fondamental qu'il bénéficie de la même manière à tous et à toutes. L'égalité hommes-femmes doit être davantage prise en compte dans la politique commerciale de l'Union européenne, et ce dès la réalisation des études d'impact, et, de plus, des données doivent être collectées sur ce sujet.

D'autre part, les instruments dont nous disposons, comme le système de préférences généralisées ou les chapitres sur le développement durable des accords, doivent mieux intégrer l'égalité hommes-femmes et nous devons veiller à leur mise en œuvre pleine et effective. En outre, je me félicite de l'initiative de la Commission européenne d'intégrer, pour la première fois, un chapitre spécifique sur ce sujet dans la modernisation de l'accord avec le Chili.

Il est fondamental que notre politique commerciale contribue à lutter contre l'exploitation des femmes, à améliorer leurs conditions de travail et à renforcer la responsabilité sociale des entreprises. Dans la lignée de la déclaration de l'OMC sur le rôle des femmes dans le commerce et quelques jours après la journée internationale des droits des femmes, je suis heureuse que le Parlement adresse un message fort sur ce sujet.

France Jamet, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, chers collègues, à l'heure où le président Trump instaure des mesures protectionnistes sur l'acier et l'aluminium, à l'heure où l'on s'accorde à dire que les accords de libre-échange sont délétères pour nos filières d'élevages, agricoles, sucrières et pour la santé de nos concitoyens, vous nous présentez, chers collègues, à l'instar des religieux byzantins qui discutaient encore du sexe des anges lorsque les forces turques s'apprêtaient à faire tomber Constantinople, un rapport sur l'égalité entre les genres dans les accords commerciaux, dans une Europe qui compte près de vingt millions de chômeurs, une Europe dont la balance commerciale est négative et où nos traditions et notre environnement sont menacés.

Chers collègues, il y a, au demeurant, dans ce rapport, des mesures de bon sens et une évaluation lucide des conséquences, notamment dans les accords de libre-échange et des relations commerciales, en général. Alors, si nous sommes d'accord pour dénoncer les risques du mondialisme, sa violence sociale et économique, défendons avec la même énergie nos filières, nos traditions, notre environnement, les consommatrices et nos consommateurs.

Maria Arena (S&D). – Madame la Présidente, Madame Thyssen, je vous préfère quand vous parlez d'emploi que quand vous parlez de commerce. C'est vrai qu'aujourd'hui il y a – et Mme Malmström l'a dit – des gagnants et des perdants de la mondialisation et il y a des gagnantes et des perdantes de cette même mondialisation.

Ce rapport a pour objectif de faire en sorte qu'il y ait plus de gagnantes et moins de perdantes de la mondialisation. Il existe un outil important qui peut être mis en œuvre, à savoir le chapitre «développement durable», qui prévoit également l'application de sanctions. Aujourd'hui, il y a un chapitre «développement durable». Il ne fonctionne pas dans le cadre des accords commerciaux et donc nous prônons l'introduction d'un chapitre obligatoire assorti de sanctions pour faire en sorte que ceux qui ne les respectent pas soient effectivement sanctionnés. Nous allons donc avoir beaucoup d'accords sur la table, des accords qui sont négociés, des accords qui vont être votés. Par conséquent, il est temps de passer à l'action, même si je sais qu'aujourd'hui la Commission européenne – tout comme le PPE, d'ailleurs – ne veut pas entendre parler de sanctions, mais alors il s'agit là purement et simplement de belles paroles qui n'atteindront jamais leurs objectifs.

Marc Tarabella (S&D), par écrit. – Cette résolution sur l'égalité des genres dans les accords commerciaux de l'UE marque la détermination du Parlement européen de moderniser et de repenser ses politiques commerciales en assurant à chacun des moyens de subsistance, de protéger l'environnement et les écosystèmes. Elle marque, également sa volonté de faire de l'article 8 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne une réalité plutôt qu'une simple volonté. Cependant, l'Union doit se poser la question de son efficacité quant à l'égalité femme – homme à l'intérieur même de la communauté européenne. Car même si elle a permis de nombreux progrès ces cinquante

dernières années, il reste de nombreux efforts à fournir en termes d'emploi ou d'égalité salariale. En effet, bien que l'écart salarial moyen s'élève à 16,3 %, faut-il préciser que tous les pays de l'Union ne luttent pas avec la même force contre les discriminations salariales. Nous pouvons prendre l'exemple de l'Estonie avec un écart de 25,3 % alors qu'il s'élève à 5,2 % en Roumanie. De plus, l'indice moyen en matière d'égalité de l'UE (52,9 %) illustre parfaitement les efforts qu'il nous reste encore à fournir. Il est donc nécessaire d'intensifier notre travail afin d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens et de faire de l'Union un exemple à l'échelle mondiale.

14. Politique d'intégrité de la Commission, notamment la nomination du Secrétaire général de la Commission européenne (débat)

Françoise Grossetête, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, il y a un principe qui est indiscutable: il est dans le pouvoir d'un président de procéder à des nominations à des postes éminemment stratégiques et politiques. C'est la conséquence, le résultat, d'une élection démocratique.

Monsieur le Commissaire, je vous remercie de nous avoir apporté toutes les explications, car toute nomination ne doit pas être une prise de pouvoir de la haute administration, au mépris des règles de procédure ou grâce à des petits arrangements entre amis, parce que dans ce cas, quoi de mieux pour nourrir le discours anti-élites, quoi de mieux pour donner du grain à moudre aux eurosceptiques et entretenir le mythe d'une Europe technocratique dirigée derrière des portes closes?

En 2014, notre groupe s'est engagé pour une Europe plus politique, moins technocratique, plus transparente, plus proche du citoyen, avec une Commission politique qui prenne le pas sur l'administration. Malheureusement, l'affaire dont nous débattons ce soir laisse croire à nos concitoyens que des fonctionnaires non élus prendraient de facto les rênes de l'institution, au nez et à la barbe de commissaires prévenus en dernière minute. Franchement, nous nous tirons une balle dans le pied!

La légitimité des hauts fonctionnaires de la Commission, dont la compétence n'est pas en doute, se verrait au contraire renforcée par des procédures de nomination transparentes et équitables. Or, cette affaire jette le discrédit sur toute une institution, dont nous savons pourtant qu'elle est composée en majeure partie de professionnels talentueux et engagés pour faire avancer le projet européen.

Les institutions européennes n'appartiennent pas aux hauts fonctionnaires, elles appartiennent aux citoyens européens. Les premiers sont là pour servir les seconds et non pas pour se servir eux-mêmes, ce dont la Commission est responsable devant ce Parlement. Il serait bon de s'en souvenir.

Bruno Gollnisch (NI). – Monsieur le Président, Monsieur Oettinger, vous nous prenez vraiment pour des enfants en ne répondant pas aux vraies questions sur l'effarante nomination de M. Martin Selmayr, nommé en un seul jour secrétaire général adjoint puis secrétaire général. La Commission en a débattu longuement – nous a dit son porte-parole – lors d'une réunion, le 21 février, qui a commencé à 9 h 30, la convocation de la presse pour annoncer ladite nomination étant partie à 9 h 39, pour une réunion à 10 h 30. Moins de deux candidats, car s'il n'y avait pas eu de candidats, la nomination eût été tout à fait illégale. Il fallait un homme et une femme. On a demandé donc à une dame, Mme Clara Martínez Alberola, adjointe de M. Selmayr, d'être candidate. Elle a bien voulu le faire, elle en a été récompensée, elle a retiré sa candidature sitôt les inscriptions clôturées, afin de laisser M. Selmayr seul en piste. À qui ferez-vous croire que cette procédure est régulière?

Il reste par ailleurs une dernière question, une question très importante: comment se fait-il que les 27 commissaires aient été aussi bienveillants à l'égard de ces manipulations indécentes de la procédure? Est-ce parce que M. Selmayr a proposé d'augmenter l'indemnité de transition des anciens commissaires, en la faisant passer de 40 à 65 % du dernier salaire de base? Est-ce parce qu'il a promis à tous les anciens commissaires un bureau à la Commission, une voiture avec chauffeur, deux assistants, de telle sorte qu'ils recevraient le double ou le triple de ce qu'ils reçoivent actuellement?

Voilà une question à laquelle il est important que vous répondiez.

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, dois-je vous relire l'article 4 du statut des fonctionnaires de l'Union européenne? «Toute vacance d'emploi dans une institution est portée à la connaissance du personnel de cette institution dès que l'autorité investie du pouvoir de nomination a décidé qu'il y a lieu de pourvoir à cet emploi».

Pourquoi le poste de secrétaire général n'a-t-il pas été publié, contrairement à ce que vous avez réaffirmé ici aujourd'hui? Pourquoi Mme Clara Martinez a-t-elle retiré sa candidature avant même d'avoir été entendue? Où est l'audition d'un homme et d'une femme dans votre procédure? Comment se fait-il que le personnel n'ait pas été informé en temps et en heure?

Vous, Monsieur le Vice-Président, qui êtes si à cheval sur le respect de toutes les règles, comment pouvez-vous vous satisfaire de cette violation manifeste de l'esprit et de la lettre de la loi? Comment pouvez-vous prendre le risque d'engager cette Commission que le président Juncker a voulue comme celle de la dernière chance, qui aujourd'hui alimente, y compris dans ses rangs, des discours eurosceptiques, alors que nous avons besoin qu'elle soit la gardienne des traités? Comment pouvez-vous violer l'esprit des institutions qui fait que ceux qui y travaillent ne sont pas là pour se servir mais pour travailler au service des citoyens – ceux que nous représentons? Être au service des citoyens, c'est ce que nous devons faire de manière exemplaire, ici face aux dérives au sein de la Commission européenne, mais nous devons bien sûr le faire aussi avec autant de vigilance dans notre propre Institution, nous le savons bien.

Alors nous vous le disons, Monsieur le Vice-Président: cessez ces contre-vérités! Quelles que soient les qualités de M. Selmayr, il n'avait pas les qualités juridiques en termes d'emploi pour occuper ces fonctions et votre capacité à promouvoir les femmes en demandant à cette secrétaire générale adjointe de retirer sa candidature, avant même de l'avoir entendue n'est pas digne de la promotion de l'égalité des genres.

Nicolas Bay (ENF). – Monsieur le Président, oui, la nomination de M. Selmayr comme Secrétaire général de la Commission européenne est scandaleuse.

Scandaleuse parce que ce soutien de Mme Merkel s'ajoute à la longue liste des Allemands abusivement nommés à des postes-clés dans les instances européennes.

Scandaleuse parce que cette nomination totalement arbitraire, au mépris de toutes les règles de recrutement en vigueur dans cette institution, consacre le triomphe de la superstructure bureaucratique sur les responsables politiques que nous sommes.

Alors que l'Union européenne ne cesse de donner des leçons de droits de l'homme, de respect de l'état de droit et de démocratie à la terre entière, voilà que l'ancien premier ministre d'un paradis fiscal veut imposer son chef de cabinet à la tête de l'administration de l'exécutif européen. Au lieu de venir ici pour s'en expliquer, M. Juncker nous envoie M. Oettinger, le commissaire allemand également choisi par Mme Merkel. Quel mépris pour le Parlement et les citoyens que nous représentons!

C'est avec ce même mépris que les bureaucrates non élus de la Commission, qui disposent d'un pouvoir exorbitant, se permettent de contester les décisions à la fois légales et légitimes de gouvernements démocratiquement élus comme en Pologne ou en Hongrie.

Pascal Durand (Verts/ALE). – Monsieur le Président, Monsieur Oettinger, *fraus omnia corrumpit*, apprend-on sur les bancs des facultés de droit, la fraude corrompt tout. Lorsque vous essayez de faire

croire à ce Parlement que la nomination de quelqu'un comme secrétaire général adjoint pour trois minutes pour pouvoir échapper aux règles de nomination par l'extérieur et être nommé par le tour intérieur est une procédure normale pour devenir secrétaire général à la tête de 33 000 personnes, je n'ai pas de leçon à recevoir de vous, Monsieur Oettinger, ni de conseil. Aucun.

Vous nous prenez pour des imbéciles, vous mentez. Aucune autorité indépendante, aucune autorité indépendante, celle que nous défendons, n'accepterait de se laisser traiter de la sorte. Vous devriez avoir honte! Ce que vous faites pour l'Europe, Monsieur Oettinger, et l'ensemble de votre Commission, est pire que ce que font tous les nationalistes, tous les extrémistes et tous les eurosceptiques. Vous êtes en train de détruire le projet européen et la démocratie européenne.

Eric Andrieu (S&D). – Madame la Présidente, au moment où le monde est en pleine ébullition, au moment où les États-Unis rentrent dans leur conservatisme, dans leur protectionnisme, au moment où la Corée du Sud rencontre la Corée du Nord, au moment où Poutine et la Russie réarment, au moment où Bachar El-Assad continue à intervenir sans discernement, au moment où Erdoğan continue avec les Kurdes, nous ici, que faisons-nous? Nous parlons de l'incapacité du président de la Commission européenne de respecter les règles qu'il a lui-même édictées et je ne veux même pas parler de notre Président de l'Assemblée parlementaire, qui lui pratique le tango corse – le tango corse c'est deux pas en avant et trois pas en arrière –, puisqu'il nous disait il y a à peine six mois, «Je serai président d'un parlement et je ne serai jamais premier ministre». Il a fallu que les élections italiennes le séduisent et qu'il se propose pour occuper les fonctions de premier ministre. Le monde se rit de nous, amis parlementaires. Aujourd'hui, il est de notre responsabilité de déterminer quel rôle peut jouer le continent européen à l'échelle intercontinentale au lieu de passer des heures et des heures à débattre de sujets qui ne sont pas à la hauteur des enjeux mondiaux qui doivent nous animer.

13/02

20. Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de la croissance 2018 - Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: emploi et aspects sociaux dans le cadre de l'examen annuel de la croissance 2018 (débat)

Hugues Bayet, rapporteur. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, je voudrais tout d'abord remercier tous ceux qui ont négocié ce texte et qui ont permis d'arriver à ce résultat. Merci à Tom, Bernd, Caroline, Miguel et Bas. Vous le savez, le rapport sur le Semestre européen que nous allons voter demain est une avancée sur la politique économique et budgétaire à mener et donne des pistes de solution afin de diminuer l'accroissement des inégalités socio-économiques au sein d'un même pays et de limiter la croissance du phénomène des travailleurs pauvres ou encore d'aller vers une convergence plus forte entre les États membres.

Je pense qu'on peut se réjouir: la situation économique s'améliore et un nouveau cap commence à se dessiner. C'est évidemment ce qu'on demande dans ce rapport et la Commission – que je remercie, d'ailleurs – a repris dans ses recommandations pays par pays quelques-unes de nos remarques. Elle a, en effet, décidé de mettre plus l'accent sur l'intégration du pilier des droits sociaux et des questions environnementales dans les lignes directrices de ses recommandations.

On le sait, le citoyen européen est demandeur d'un climat socio-économique stable et sain, dont l'objectif principal doit être le plein emploi. L'Europe reste le continent le plus riche au monde, avec des potentialités de développement encore importantes, comme, par exemple, dans le domaine de la transition énergétique, mais il est primordial que nos instruments socio-économiques servent la cause des citoyens, de leurs emplois et de leur bien-être. Les travailleurs sont confrontés quotidiennement à l'impact de la mutation rapide de l'économie et, comme hommes et femmes politiques, nous devons pouvoir réagir à ces changements, les accompagner pour éviter qu'ils en soient les premières victimes.

C'est pourquoi nous avons intégré dans ce rapport toute une série de points, mais je voudrais souligner cinq points qui me semblent majeurs. Le premier point se concentre sur l'importance et le besoin

d'une augmentation des investissements privés et publics, afin d'investir dans l'économie réelle. Les investissements privés arrivent seulement au niveau de 2008, les investissements publics sont encore 40 % en-deçà des investissements de 2008. Nous avons également demandé à la Commission de faire une évaluation des obstacles à la mise en place des grands projets d'investissement, qui sont souvent des partenariats public-privé, et à leur amortissement dans le temps. Sans investissements publics, par exemple en termes d'infrastructures ou de soins de santé, il n'y a malheureusement pas d'investissements privés, et si on additionne ces deux facteurs, il ne peut y avoir de création d'emplois.

Le deuxième point porte sur les finances publiques responsables. En effet, nous insistons sur le fait que les orientations budgétaires, au niveau national et au niveau de la zone euro, devront permettre la viabilité à long terme des finances publiques, ainsi que leur bonne gestion. Cette bonne gestion doit aller de pair avec une hausse des salaires. C'est une proposition qui est soutenue également par le président de la BCE, Mario Draghi, afin de permettre aux travailleurs d'avoir un pouvoir d'achat plus élevé et, ainsi, de relancer l'économie dans son ensemble, peut-être plus efficacement que les mesures actuelles.

Ensuite, nous avons abordé la problématique des réformes structurelles, notamment pour renforcer la garantie pour la jeunesse, l'importance des politiques d'éducation, les aides aux microentreprises ou encore la garantie de la durabilité des systèmes de sécurité sociale. Bref, tout ce qui fait la plus-value de notre continent face au reste du monde. Ne nous cachons pas, cette plus-value est en danger et nous devons non seulement la préserver, mais aussi l'intensifier pour que l'Europe soit à nouveau synonyme d'espoir pour ces millions de jeunes.

On parle évidemment de l'harmonisation fiscale européenne, de tout le travail qui a déjà été réalisé par le Parlement européen et de la nécessité d'aller plus loin, vers un système commun d'imposition des sociétés équitable et, enfin, le dernier chapitre porte sur une plus grande intégration lors des négociations sur le Semestre des différents acteurs, tels que le Parlement européen, mais aussi les parlements nationaux et/ou régionaux ainsi que les partenaires sociaux. Je pense vraiment que l'appropriation du Semestre par ces différents acteurs est une condition sine qua non d'une meilleure application des recommandations pays par pays.

Ceci n'est évidemment qu'une première étape. D'autres mesures sont encore à prendre, comme, notamment, réformer le pacte de stabilité et de croissance afin de permettre aux États de réinvestir dans les services aux citoyens et de relancer l'emploi. Mais je pense que nous sommes sur la bonne voie pour un réel changement économique et social en Europe et j'espère que ce rapport aura une large majorité demain.

Bernard Monot, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, le Semestre européen constitue une étape de la mise sous tutelle économique complète de la France et des dix—huit autres États de la zone euro.

Depuis la soi-disant indépendance de la BCE, le pouvoir de contrôle démocratique a été retiré aux États et aux peuples. La crise de la dette de 2011 en a été la conséquence directe puisque la monétisation de l'endettement public est devenue impossible.

Deuxièmement, la fixation irrévocable du taux de change a engendré des divergences macroéconomiques profondes et croissantes entre les États de la zone euro. Aucun mécanisme correcteur n'existe, ce qui explique les super-excédents de l'Allemagne!

Troisièmement, avec l'union bancaire, le pouvoir de contrôle des banques est basé à Francfort. Le chantage à la stabilité financière des banques peut ainsi s'exercer sans que l'État ne puisse intervenir. Chypre en 2013 et la Grèce en 2015 en sont les cas d'école.

Enfin, les marges de manœuvre budgétaires des États sont progressivement éliminées.

Depuis le critère des 3 % de Maastricht, l'Allemagne a obtenu à la fois le pacte budgétaire et le Semestre européen: une camisole de force qui ne marche pas.

La prochaine étape sera l'instauration, avec l'aide de M. Macron, d'un fonds monétaire européen qui sera une camisole qui obligera les États à se soumettre à une politique budgétaire «à la schlague».

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, le rapport de notre collègue Hugues Bayet permet d'identifier à quel point la question de la reprise de l'investissement public est une question critique, y compris par la mobilisation des marges de manœuvre dans les pays où existent aujourd'hui des surplus. D'abord, parce que c'est l'investissement public qui stimule l'investissement privé, mais aussi parce que c'est celui qui nous permettra de réussir la transition écologique et sociale, de défendre notre modèle social et de créer de l'emploi.

In fine, la proposition que nous faisons aujourd'hui est une proposition équilibrée dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales qui, finalement, concourt à la mise en place d'un modèle durable. Pour cela, la création du Semestre européen est un facteur qui doit être utilisé dans tout son potentiel. C'est pour cela aussi que la commission des affaires économiques et monétaires, pour la première fois cette année, vous propose de vous en servir concrètement pour lutter contre les inégalités, articuler les recommandations que la Commission fera aux différents États membres, avec les objectifs de développement durable des Nations unies, ou vous servir de ces recommandations pour lutter contre les discriminations sur le marché du travail, notamment entre les hommes et les femmes.

Enfin, je voudrais indiquer à quel point, pour nous, la question d'une gestion responsable des finances publiques sur le long terme doit être compatible avec une hausse des salaires. Nous ne sommes pas les seuls à le dire. Encore faut-il que, au Conseil, vous puissiez nous aider à être entendus.

Hugues Bayet, rapporteur. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Madame la Ministre, merci pour ces échanges.

Pour conclure, je voudrais dire que si l'expansion économique est plus solide en 2018, les inégalités entre nos concitoyens sont, elles, toujours bien trop présentes et donc dans le cadre de cet outil de coordination qu'est le Semestre et avec cette nette amélioration économique, je pense que l'on ne peut pas se tromper.

Je crois qu'il faut vraiment des actions fortes qui soient – comme vous l'avez dit, Madame la Commissaire – équilibrées et inclusives, et là-dessus il y a encore beaucoup à faire, mais je me réjouis tout particulièrement – et c'est en partie grâce à vous, Madame Thyssen – de l'intégration pleine et entière du pilier social et de ses 14 indicateurs dans le Semestre européen car, contrairement à ce que certains pensent, le social n'est pas qu'une dépense mais peut aussi être un moteur de l'économie. Il y a d'ailleurs eu de nombreuses études qui ont démontré qu'un investissement de 2 % du PIB européen dans le secteur social permettrait de créer près de 20 millions d'emplois en Europe, et notamment des emplois féminins. Il était donc plus que temps, si nous voulons vraiment être efficaces, d'analyser nos politiques économiques sous l'angle social et environnemental, et évidemment je m'en réjouis.

Enfin, j'espère que la Commission et le Conseil nous suivront dans des mesures fortes au bénéfice des Européens. Je crois qu'il y va de la survie de l'Europe.

Dominique Martin (ENF), par écrit. – Le 13 mars 2018, le Parlement européen a appelé la Commission à renforcer sa surveillance des nations européennes. Objectif annoncé: encore plus d'austérité et une attaque des systèmes de retraite. En vérité, la longue crise économique et financière en Europe a mis en évidence que la compétence des «experts» de la Commission est limitée en matière économique. Immigration massive, gel des salaires, rabaillage des retraites n'ont pas relancé la croissance. Les pays les plus dynamiques du monde comme la Chine agissent à l'inverse des



recommandations de la Commission. La Chine a appliqué la préférence nationale sans immigration, et elle croît de plus de 6 % chaque année depuis 1991. Revitaliser l'Europe passera par la préférence européenne et le lancement d'industries nouvelles. Pour preuve, Ariane est né en 1973 d'une coopération entre 8 États membres de l'Union européenne, la Suisse et la Norvège, hors de l'égide de la Commission de Bruxelles.

19. Nouvelle stratégie pour les relations entre l'UE et l'Asie centrale dans le cadre de la 13e réunion ministérielle annuelle (débat)

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, Madame la Haute représentante, chers collègues, avons-nous à nous occuper de l'Europe centrale et à faire payer aux États membres, ainsi qu'à leurs citoyens, le prix peut-être de nos échecs? Car nous risquons l'échec.

Nous n'avons aucune compétence pour nous occuper d'une zone complexe travaillée par l'islamisme et au carrefour du grand jeu entre la Russie, l'Amérique, l'Iran, l'Inde et la Chine. L'échec cuisant de l'Afghanistan en est le témoignage.

Nous n'avons, en outre, aucune légitimité pour interférer dans ces zones qui ne sont pas européennes de culture ou d'histoire et n'ont aucune raison de le devenir.

Nous risquons aussi l'échec si nous avons la même logique mortifère que celle du partenariat oriental dans le Caucase où l'Union européenne a tenté de déraciner des nations de leur environnement historique, ou en Ukraine.

Nous devons par contre apporter d'une manière équilibrée notre pierre au développement économique de la région, car sinon, si nous restons dans ces logiques précédentes, nous risquons un bilan à nouveau catastrophique de l'action extérieure.

17. Situation en Syrie (débat)

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, Madame la Haute représentante, nous ne pouvons plus vraiment parler d'une guerre civile en se référant à la Syrie. Il s'agit plutôt d'un massacre. L'horreur des images nous provenant de la Ghouta orientale nous laisse sans voix. Je pense tout particulièrement aux enfants qui subissent un traitement barbare de la part du régime syrien et de ses alliés.

Nous sommes forcés de constater la paralysie totale de la communauté internationale face à ce drame humanitaire. Non seulement les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sont violées aussitôt votées, mais, pire encore, les bombardements se sont intensifiés depuis le vote de la résolution.

Poutine, au sommet de sa forme, est en train de jouer à son jeu favori de pompier pyromane, en apportant d'un côté un soutien sans faille au régime Assad et, de l'autre, en nous proposant une trêve de cinq heures, qui est à la fois irréaliste et cynique. Aucune aide humanitaire digne de ce nom ne peut être apportée aux civils pris au piège dans la Ghouta en l'espace de cinq heures. Le régime syrien et ses protecteurs russe et iranien ne laissent qu'un seul choix aux populations: partir ou mourir. Mais partir où? Dans une autre région sous les bombes?

Une seule chose est sûre: on ne peut pas massacrer des centaines de milliers de civils et ensuite espérer les réintégrer dans une future société syrienne dirigée par le clan Assad. Il n'y aura aucune reconstruction sans que les bourreaux payent pour leurs crimes.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF), question "carton bleu". – Cher collègue, ma question sera assez brève. Il y a des témoignages de chrétiens qui soulignent que, depuis maintenant très longtemps, des missiles – on parle même de bombes défendues – seraient envoyés à partir de la Ghouta sur le reste de la population syrienne, qui est en fin de compte attaquée, et qu'il ne s'agirait pas de rebelles mais de

terroristes. Donc, soutenez-vous des terroristes qui s'attaquent depuis plusieurs années à des civils à partir de la Ghouta?

Yannick Jadot (Verts/ALE). – Monsieur le Président, Madame la Haute représentante, sept ans de guerre civile et d'horreur, 400 000 morts dont une majorité de civils. Dans la Ghouta orientale, à Idlib, à Afrin, la communauté internationale est impuissante face aux massacres.

Raser des villes, raser des écoles, raser des hôpitaux, ce n'est pas combattre le terrorisme, c'est du terrorisme. Le message de Poutine, d'Assad, d'Erdoğan et des dirigeants iraniens est clair: vous voulez plus de démocratie, vous aurez la guerre, vous voulez plus de liberté, vous aurez la mort. Ce n'est pas en déroulant, au château de Versailles, le tapis rouge à Poutine qu'on va régler la question des massacres.

Oui à l'aide humanitaire, oui au processus de paix onusien, mais l'Europe a une responsabilité et nous devons sanctionner les responsables de ces horreurs là où cela leur fait mal: leur liberté, leur argent, leur orgueil. Leur liberté, battez-vous pour un tribunal international sur les crimes en Syrie; leur argent, faisons une liste Magnitski élargie, confisquons leurs biens, interdisons leur territoire; et leur orgueil, organisez, poussez le boycott politique de cette coupe du monde...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, nous sommes face à plusieurs faits. Premièrement, une intervention extérieure pour déstabiliser un régime démocratiquement élu, contre les lois internationales, comme cela s'est vu en Iraq et en Libye.

Deuxième fait: la Russie empêche cela, change le rapport de force, rétablit le pouvoir légitime qu'on croyait perdu.

Troisième fait: l'Occident, face à cela, n'a plus que les fausses informations: l'observatoire international des droits de l'homme, mené par les Frères musulmans, organisation considérée comme terroriste pour certains, dénonce l'utilisation de gaz interdits, sauf qu'on ne le trouve que parmi les rebelles, qui sont, en fin de compte, des terroristes. C'est un fait de guerre d'utiliser, contre les lois de la guerre, les hôpitaux et les écoles pour se protéger et envoyer des bombes comme le font ces terroristes.

Enfin, l'assassinat d'une personne, un espion russe, me fait penser au cas de David Kelly, que devraient se rappeler les Anglais.

Enfin, je vous dis oui, nous devons faire la paix, mais nous devons la faire d'une manière solidaire, en regardant la vérité.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF), réponse "carton bleu". – Cher collègue, c'est une affaire complexe et je ne crois pas qu'on puisse traiter la question kurde qui est extrêmement difficile. Je pense que les Kurdes ont fait un bon travail. Est-ce que cela leur donne pour autant le droit d'avoir un État, c'est une autre question, que nous ne pouvons pas traiter si facilement ici et maintenant.

#### 15. Orientations pour le budget 2019 – Section III (débat)

Isabelle Thomas, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, je tiens d'abord à féliciter chaleureusement notre rapporteur Daniele Viotti pour son excellent travail.

En adoptant les orientations pour le budget 2019 de l'Union européenne, le Parlement assure son rôle d'autorité budgétaire et envoie, à ce titre, un signal ferme aux autres institutions en vue des négociations à venir.

Deux regrets qui sont autant d'alarmes pour les procédures à venir.

Le premier concerne la Commission européenne, qui n'a pas joué toute la transparence lors de la dernière conciliation pour le budget 2018 en dissimulant qu'elle envisageait de transformer l'augmentation consentie sur l'initiative pour la jeunesse en une simple avance sur les budgets 2019-2020.

Nous rappelons à la Commission en tant qu'autorité budgétaire qu'il s'agit bien d'une augmentation numéraire de ce programme. Nous attendons de nos partenaires qu'ils soient plus sincères lors des négociations à venir.

J'alerte également sur une formulation ambiguë qui laisse à penser que le Parlement renoncerait à sa position historique, sur laquelle de nouvelles initiatives pourraient être financées par des coupes dans d'autres programmes. Pour mon groupe, il n'en est rien. Ainsi, les nouveaux programmes de sécurité ne pourront en aucun cas se substituer aux programmes de solidarité.

Le Parlement doit maintenir son cap et déjouer toutes sortes de manipulations. Nous serons plus prudents lors des prochaines conciliations budgétaires.

Gérard Deprez, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, je veux tout d'abord féliciter notre collègue, M. Viotti, pour son investissement, sa créativité, sa faconde toute italienne et son sens des compromis. Et je veux lui dire «Monsieur Viotti, vous êtes béni par les dieux». Je viens d'entendre – si la traduction est correcte – M. le commissaire dire «Monsieur Viotti, vous avez placé vos accents, ils sont les nôtres», et j'ai entendu ensuite le commissaire dire, en examinant les propositions du Conseil, «elles sont pratiquement les vôtres». Mais c'est remarquable, Monsieur Viotti.

Je ne vais donc pas en profiter pour répéter ce que mes collègues et le commissaire ont dit en matière de priorités, je veux simplement insister sur deux choses, qui me paraissent importantes au stade actuel. Premièrement, les jeunes, tous les jeunes doivent expérimenter concrètement, dans leur vie, que l'Union européenne est faite pour eux, qu'elle investit en eux, qu'elle compte sur eux. C'est pourquoi, nous le répétons tous, il faut renforcer considérablement les moyens mis à la disposition d'Erasmus + et l'élargir aux jeunes des milieux populaires par les apprentis. Il faut évaluer les mesures prises en soutien à l'emploi des jeunes et renforcer les programmes les plus performants. Il faut mettre en œuvre rapidement le corps européen de solidarité pour renforcer, chez les jeunes, les valeurs d'entraide et de solidarité.

Deuxièmement, les classes populaires qui ont progressivement été gagnées par l'euroscpticisme et le populisme doivent être réconciliées avec l'idée européenne. L'Europe – et c'est un membre du groupe ALDE qui vous le dit – ne peut pas être seulement l'affaire des milieux dirigeants, des entrepreneurs, des milieux universitaires et de la classe moyenne intellectuelle.

Il y a peu, les trois institutions ont solennellement proclamé le socle européen des droits fondamentaux. Proclamer, c'est bien, mais mettre en œuvre, c'est mieux. Nous devons chercher, tous ensemble, là où il y a moyen d'ajouter une valeur européenne dans le domaine social.

Bernard Monot, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, ce rapport sur les orientations générales du budget 2019 est emblématique de la vision dogmatique de l'Union européenne. Vos arguments politiques pour justifier vos dépenses budgétaires inutiles sont une litanie d'intentions totalement déconnectées des réalités et des besoins des Européens. Les dirigeants européens vivent dans l'illusion de se croire indispensables. Comme si, avant l'Union européenne fédéraliste, il n'y avait rien! Mais vous êtes les seuls à le croire. Votre souci existentiel maintenant est que la majorité des citoyens rejette de plus en plus votre Union européenne mondialiste et ultralibérale. En Autriche, en Italie – Monsieur Viotti –, en France, dans les pays de l'Est et même en Allemagne, les peuples se réveillent et n'acceptent plus votre idéologie mondialiste et la submersion migratoire que vous imposez.

Dans votre angoisse, vous attribuez ce phénomène de révolte populaire aux mouvements politiques eurocritiques qui défendent la culture, l'identité nationale et les économies de chaque pays. Mais qui est au pouvoir depuis des décennies? Qui est responsable du chômage de masse, de la désindustrialisation, de ses ravages sociaux? Qui a organisé la soumission atlantiste des pays d'Europe? Qui a favorisé l'émergence du terrorisme islamiste et de l'insécurité des Européens? Ce ne sont pas les partis «populistes», c'est vous!

Alors, ne venez pas jeter sur nous vos propres turpitudes et assumez vos incompétences!

13. Le prochain CFP: préparation de la position du Parlement sur le CFP post-2020 - Réforme du système de ressources propres de l'Union européenne (débat)

Isabelle Thomas, rapporteure. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil – qui ne sont pas là –, mes chers collègues, je voudrais sincèrement vous remercier.

D'abord, mon corapporteur Jan Olbrycht, avec qui nous avons su travailler en bonne intelligence, dans le respect de nos convictions et dans l'intérêt du Parlement et des citoyens européens et qui, surtout, a réussi à me supporter, et ce n'est pas fini. Merci aussi aux rapporteurs fictifs et au secrétariat de la commission des budgets, ainsi qu'aux rapporteurs des commissions spécialisées.

Demain le Parlement européen aura son mandat de négociation sur l'avenir financier de l'Union européenne. Partant de l'analyse du cadre financier actuel sous-dimensionné, chahuté par des coupes ou des redéploiements incessants, nous refusons de reconduire le manque d'ambition et le manque de sérieux qui ont caractérisé l'exercice de ce CFP.

Notre message est un triptyque qui se veut à la hauteur de la situation.

Premièrement, maintenir les piliers politiques de l'Union que sont la cohésion et la politique agricole sans lesquels nous perdrons le lien qui nous unit.

Deuxièmement, renforcer les politiques phares de l'Union européenne: Erasmus +, le soutien à la jeunesse contre le chômage, la recherche et COSME.

Enfin, troisièmement, ouvrir le chantier des nouveaux défis de la transition écologique de la sécurité et de la défense.

Ce triptyque repose sur un principe que nous voulons inscrire dans le marbre: pas de nouvelle politique sans moyens additionnels.

Ensemble, nous prenons de nouveaux engagements: l'accord de Paris sur le climat qui devra se traduire par un objectif de 30 % des dépenses, le pilier européen des droits sociaux, les objectifs de développement durable de l'ONU. Ces engagements constituent un pacte pour la réorientation de l'ensemble des politiques de l'Union.

Forts des leçons du passé, nous proposons d'élargir les instruments de flexibilité du prochain cadre financier dans la nécessité de trouver le délicat équilibre entre prévisibilité et flexibilité budgétaire. Il doit également restaurer l'unité du budget de l'Union en rétablissant le contrôle parlementaire et en ramenant l'ordre dans la galaxie budgétaire par l'intégration dans le budget de l'Union des instruments financiers et autres fonds fiduciaires.

L'addition est sans appel et le calcul est économe au regard des enjeux et des attentes des Européens. Il faudra porter le prochain cadre à 1,3 % du PIB. À cet égard, et pour sortir du fétichisme du chiffre, je veux rétablir une vérité que certains feignent d'ignorer: le cadre financier actuel est limité à 1 % du PIB de l'Union, contre 1,25 % en 1999. L'Union européenne n'a jamais eu autant à faire avec si peu. Pour sortir du cercle vicieux de cette déflation budgétaire, nous avons échangé nos vœux et nos alliances avec nos collègues Lewandowski et Deprez. Ce débat conjoint et le vote de demain sur les

rapports sur les ressources propres et le prochain cadre financier envoient un message clair: le Parlement ne pourra pas donner son consentement sur le prochain cadre financier pluriannuel sans résultat concret sur les ressources propres. Il est temps de sortir de l'impuissance budgétaire.

Le Conseil et le Parlement ont fixé les objectifs. La responsabilité exige de doter le budget de l'Union des moyens pour les atteindre et l'on attend de la part des États membres autre chose que les grands discours ou, en tout cas, que les grands discours soient accompagnés d'espèces sonnantes et trébuchantes.

Nous appelons la Commission à s'inspirer des travaux du Parlement et nous lançons un appel au Conseil pour ouvrir dès demain les négociations.

Gérard Deprez, rapporteur. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, il est temps de mettre fin à la longue dérive qui s'est installée dans le financement du budget de l'Union.

Le traité est pourtant clair: il prévoit, dans son article 311 que «le budget de l'Union est, sans préjudice des autres recettes, intégralement financé par des ressources propres». Nous en sommes bien loin.

Aujourd'hui, les contributions à charge des budgets nationaux représentent près de 70 % des recettes de l'Union. Pire, depuis le «I want my money back» de Margaret Thatcher, la dérive du système a engendré un monstre d'opacité. Le rabais britannique a donné naissance à des rabais sur les rabais, auxquels se sont ajoutées, au fil des années, des corrections multiples et hétéroclites, qu'il est totalement impossible d'expliquer aux citoyens. En vérité, le budget de l'Union n'est plus aujourd'hui l'instrument d'un projet commun. C'est devenu une caisse, lourde à alimenter pour les uns, intéressante à vider pour les autres. Le juste retour tend à devenir l'alpha et l'oméga du budget européen.

Cette situation a déjà été dénoncée avec force. Notre collègue, Alain Lamassoure, en a fait brillamment le procès. Notre collègue, Janusz Lewandowski, a essayé de la corriger quand il était commissaire, en pure perte dans les deux cas. Plus récemment, sur l'insistance de notre assemblée, les trois institutions ont installé le groupe Monti, qui a fait un travail remarquable. Notre rapport s'inscrit dans la logique des conclusions de ce groupe, lesquelles ont été – j'insiste – approuvées par les représentants désignés par les trois institutions.

Ce faisant, nous poursuivons un triple objectif: il s'agit de respecter – comme je l'ai dit – le prescrit de l'article 311 du traité et de casser les reins à la logique du juste retour; il s'agit, conjoncturellement, de compenser l'effet négatif du Brexit sur le budget; et il s'agit, structurellement, de donner à l'Union les moyens d'affronter les grands et les nouveaux défis qui sont devant nous.

C'est ainsi que nous plaidons pour l'instauration progressive d'un paquet de ressources propres nouvelles afin de mettre le budget à l'abri des aléas et des fluctuations d'une seule ressource. Nous plaidons pour la sélection, dans ce paquet, de ressources nouvelles qui soient en liaison directe avec la création de valeur ajoutée européenne dans les politiques stratégiques de l'Union. Nous plaidons pour la suppression des rabais, de tous les rabais, des rabais sur les rabais, de toutes les corrections existantes ou inventées. Nous plaidons pour la réduction corrélative des contributions budgétaires des États membres, lesquels sont appelées à devenir résiduelles dans les prochaines années.

Trois points essentiels pour conclure: en votant pour ces deux rapports, vous affirmerez la détermination de notre Parlement, lorsqu'il annonce qu'il n'approuvera pas le futur cadre financier pluriannuel s'il ne comporte pas la mise en œuvre de nouvelles ressources propres pour garantir son financement.

Nous vous demandons, par ailleurs, d'approuver notre demande de modification de l'article 311 du traité, lorsqu'il règle la procédure de décision en matière de ressources propres. Le Parlement européen, en tant qu'autorité budgétaire à l'égal du Conseil, ne peut se résoudre à un simple rôle

consultatif dans l'introduction de ressources propres. Ce mépris de la démocratie parlementaire n'est pas acceptable.

Enfin, la démocratie parlementaire ne s'accommode pas non plus de la situation dans laquelle le Parlement élu après les élections de 2019 n'aurait aucun mot à dire sur le cadre financier qui va organiser, pendant sept ans, l'utilisation des crédits budgétaires qu'il prévoit.

En conclusion de cette intervention, j'adresse mes remerciements à mon corapporteur Janusz Lewandowski, et aux rapporteurs du CFP, Jan Olbrycht et Isabelle Thomas, à mes collègues et amis, Eider Gardiazabal et José Manuel Fernandes, et à ma collègue, Helga Trüpel, à ma collaboratrice budget, au secrétariat de la commission des budgets, à nos conseillers politiques et à mon ami, Pierre Verkaeren, pour sa précieuse assistance.

Younous Omarjee, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, nous nous rapprochons peu à peu de ce moment fatidique où il n'y a plus de doute sur l'avenir budgétaire de l'Union européenne. Je pense ne pas prendre trop de risques en disant que, après 2020, nous continuerons à être enfermés dans des logiques austéritaires. Faire plus avec moins, dépenser mieux, coupes budgétaires intelligentes, voilà les seules logiques – convenez-en, pas très dynamiques, tout de même – qui nourrissent les négociations actuelles et qui font déjà le deuil des ambitions européennes, de vos ambitions européennes, de nos ambitions européennes. Dans ce contexte, la question que nous nous posons, et qui nous inquiète, est «Ce budget sera-t-il celui du début de la fin de la politique de cohésion et de l'affaiblissement de la PAC?».

Je veux vous dire que, si c'est sur le dos de la politique de cohésion que l'on compte trouver les ressources nécessaires pour financer de nouvelles priorités qui ne sont pas, d'ailleurs, des obligations de l'Union, alors vous nous trouverez sur votre chemin pour le dénoncer.

Sophie Montel, au nom du groupe EFDD. – Monsieur le Président, chers collègues, le Brexit, les référendums que vous perdez partout en Europe, les législatives italiennes, aucun de ces événements ne semble encore avoir atteint la tour d'ivoire dans laquelle vous vivez.

Je dis cela car, en haut de cette tour d'ivoire, je vois les européistes gagas que vous êtes demander un budget de l'Union européenne plus important. Je vous vois zélotes de la religion européiste demander une Europe de la défense et une armée européenne. Je vous vois idéologues fanatisés demander l'instauration d'un impôt européen. Mais comment faut-il vous le dire pour que vous le compreniez? Votre Union européenne, les peuples n'en veulent pas. Les 24 langues de l'Union européenne n'y suffisent pas, faut-il vous le dire en espéranto pour que vous déniez prêter l'oreille à ceux qui vous payent pourtant généreusement?

À vrai dire, chers collègues, cette semaine vous multipliez les projets, tous plus fous les uns que les autres. Mais qu'on ne s'y trompe pas: cette bouffée de chaleur n'est pas de celles qui annoncent les étés radieux, mais de celles dont sont faites les ménopauses. Votre Union va disparaître et, croyez-moi, cet événement sera fêté avec bonheur par les peuples.

Alain Lamassoure (PPE). – Monsieur le Président, je félicite le commissaire et les rapporteurs. Nous sommes enfin à l'heure de vérité. Plus personne ne peut prétendre qu'avec 1 % du revenu national, il est possible de financer les politiques européennes traditionnelles, les décisions déjà prises sur la politique migratoire, le changement climatique ou la défense, et les futures priorités des années 2020. La meilleure preuve, c'est que le budget européen a, d'ores et déjà, explosé. Au petit budget communautaire resté scotché au niveau d'il y a vingt ans s'ajoutent maintenant une constellation de budgets satellites sous des noms variés. Il y a la vieille lune du Fonds européen de développement, il y a quatre fonds fiduciaires d'urgences diverses, deux fonds d'aide à la Grèce, le mécanisme européen de stabilité, la facilité de prêts aux pays extérieurs à la zone Euro, le Fonds Juncker, etc., et l'année 2018 s'ouvre sur l'annonce d'un nouveau satellite impressionnant: le Fonds «Défense».

Ainsi, les négociations du prochain cadre financier auront un triple enjeu: combien sommes-nous prêts à affecter au financement des politiques européennes? Comment les financerons-nous, par quelles économies, par quelles nouvelles ressources? Comment sera assuré le contrôle démocratique, c'est-à-dire le contrôle parlementaire?

Osons au moins poser les bonnes questions.

Steeve Briois (ENF). – Monsieur le Président, les propos tenus tout à l'heure par Isabelle Thomas, en introduction, sont révélateurs de l'échec de l'Union européenne puisque notre collègue a évoqué un budget sous-dimensionné, caractérisé par – je la cite – «un manque d'ambition et de sérieux, et même une impuissance budgétaire».

Considérant que les politiques européennes sont inefficaces pour l'emploi, la croissance et le pouvoir d'achat, considérant que les marges de manœuvres financières des États membres – que vous avez mis à la diète – sont réduites, le bon sens voudrait que l'Union européenne se concentre exclusivement sur sa PAC et sur la politique de cohésion et que le Brexit, d'ailleurs, se traduise par une baisse des dépenses de l'Union. Or, vous proposez l'inverse en demandant à l'Union d'absorber de nouvelles prérogatives comme la sécurité et la défense. Ces deux fonctions régaliennes ne doivent en aucun cas être transférées à l'Union, elles doivent évidemment rester dans le giron des États membres. D'ailleurs, pour financer ce fédéralisme délirant, vous allez même jusqu'à ponctionner 2 % des recettes de la TVA ou même inventer d'autres nouvelles taxes.

Par conséquent, avant d'imposer l'austérité aux peuples européens, que l'Union européenne se l'impose à elle-même.

Charles Goerens (ALDE). – Madame la Présidente, 1 %, 1,05 %, 1,1 %, 1,2 %, l'énumération de ces quelques ratios ne vise pas à nous introduire dans l'homéopathie, ni dans la nanoscience mais ce sont bien les options chiffrées qui reflètent le maximum que certains États membres daignent accorder au budget de l'Union européenne.

Le cadre financier pluriannuel est censé préparer l'avenir de notre continent, on veut plus de sécurité aux frontières, plus de sécurité intérieure, consolider la cohésion de l'Union économique et monétaire, plus de résilience aux crises, plus de lutte contre les inégalités, davantage d'investissements pour tirer la croissance, rendre Erasmus accessible à un plus grand nombre de jeunes, c'est très bien de vouloir mais il faut aussi pouvoir.

On sait que le commissaire Oettinger a beaucoup de qualités mais il n'est pas le Père Noël. À qui profite le refus de doter l'Union européenne des moyens dont elle a besoin pour relever les défis auxquels je viens de faire référence? Aux populistes, bien évidemment. Ils veulent le retour à l'Europe du XIXe siècle. Je ne voudrais pas qu'on dise dans 30 ans que le déclassement des États européens a commencé autour des années 2015-2025 parce que la classe politique à l'époque n'aurait pas été à même d'aller au-delà du moins-disant budgétaire et autres comptes d'apothicaire.

Le commissaire Oettinger, nos rapporteurs ainsi que le vaillant président de la commission budgétaire, Jean Arthuis, très conscients des enjeux actuels, mériteraient d'être soutenus avec un peu plus de conviction et de ferveur dans la cause qu'ils plaident avec beaucoup de talent.

Eric Andrieu (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, les choix budgétaires ne doivent pas se faire, ne peuvent pas se faire – et nous le savons tous – au détriment des enjeux de sécurité alimentaire et de son corollaire, la souveraineté alimentaire.

Oui, les Européens évoluent dans leurs modes de consommation, et oui, les modes de production doivent évoluer encore plus pour garantir aux 500 millions d'Européens une alimentation saine, synonyme de bonne santé pour aujourd'hui et pour demain. Oui, l'agriculture doit évoluer pour être

actrice de l'enjeu climatique, mais aussi celui des migrations. Oui, l'agriculture doit préserver notre sol, notre air, notre eau.

Mais pour faire évoluer les pratiques agricoles, il faut avant tout sécuriser le revenu des agriculteurs et pour ce faire, il faut que le budget de la PAC soit maintenu, comme celui de la cohésion. Nous ne pouvons pas demander au monde agricole de changer en supprimant les moyens dédiés au moment où, dans les autres États-continentaux, les moyens donnés à l'agriculture et à l'alimentation progressent.

Merci, Monsieur le Commissaire, de nous aider à convaincre le Conseil de la nécessité d'un budget ambitieux.

Isabelle Thomas, rapporteure. – Madame la Présidente, Monsieur Oettinger, je salue sincèrement votre engagement et vous remercie d'indiquer que nos travaux feront leur chemin dans la proposition législative et – avez-vous dit – ceci à 90 %. Pourvu que le diable ne se cache pas dans les 10 % restants. Et par exemple, au hasard, la cohésion, Monsieur le Commissaire, réduire les écarts de richesse par pays, c'est bien, mais réduire les écarts de richesse entre villes et campagnes et aussi dans les quartiers pauvres de nos pays riches, c'est encore mieux. Savez-vous que dans votre pays, 100 % des Länder ont signé une lettre ouverte pour le maintien des montants de la politique de cohésion.

Figurez-vous que 1,3 %, c'est peu, c'est même économe de notre part, et il faut être conscient que si nous devons descendre sous ce seuil, il y aurait des politiques sacrifiées. Je répète ce chiffre: 1,25 % en 1999 avec la moitié moins de missions de la part de l'Union européenne et avec la contribution du Royaume-Uni.

Je ne suis pas surprise de voir les députés anti-européens se dresser contre nos rapports parlementaires mais au moins, chers collègues ne le faites pas sous des prétextes fallacieux, assumez! Aucun des rapports ne propose l'augmentation de la participation des États membres, au contraire! C'est pour cela que nous avons lié le consentement sur le rapport du cadre financier pluriannuel à celui sur les ressources propres. Et, de même, les ressources que nous proposons ne reposent aucunement sur les citoyens.

Ce qui me surprend beaucoup plus, c'est d'entendre mes collègues qui se targuent d'être européens, parfois plus européens que tous, nous expliquer qu'on peut faire plus avec moins. Cela n'est pas exact. Comme l'a dit notre collègue M. Lamassoure, l'heure de vérité approche. En matière budgétaire, il n'y a pas d'échappatoire possible et on verra qui est réellement européen et qui fait semblant.

Si nous parvenons, dans cette assemblée, à rassembler plusieurs centaines de députés autour d'un compromis malgré nos divergences, on peut espérer, Monsieur le Commissaire, que les États membres pourront faire la même chose à 27 seulement.

Gérard Deprez, rapporteur. – Madame la Présidente, je suis très heureux de ce débat et de la tonalité générale des interventions d'une grande majorité de collègues, en ce qui concerne en particulier la nécessité de nouvelles ressources propres. Oui, le budget de l'Union européenne a besoin de nouvelles ressources propres. Oui, nous avons raison de lier l'acceptation du cadre financier pluriannuel à l'incorporation de nouvelles ressources propres.

J'ai noté avec plaisir, Monsieur le Commissaire, que vous vous inscrivez dans cette ligne. Si ma mémoire est fidèle, vous avez laissé entendre que la Commission travaillait déjà sur quatre ou cinq possibilités de nouvelles ressources propres. Continuez dans cette voie, Monsieur le Commissaire, persévérez! Vous êtes dans le bon, et si vous restez dans le bon, vous bénéficierez d'un soutien massif de notre Parlement.



Je veux aussi répondre à quelques interventions de collègues qui ont énergiquement mis en garde, à l'occasion de l'introduction de nouvelles ressources propres, contre une augmentation des taxes payées par les citoyens. Ressources propres, chers collègues, ne veut pas nécessairement dire taxes supplémentaires pour les citoyens. Si, demain, on parvient à un accord sur la taxation des grandes entreprises numériques qui, actuellement, jouent avec nos pieds et ne paient quasiment pas d'impôts, alors qu'elles font des milliards de bénéfices, on ne taxe pas davantage les citoyens. Si, demain, on trouve le moyen adéquat pour prélever quelques centimes d'euros sur les transactions financières spéculatives, on ne taxe pas les citoyens, au contraire. Si, demain, on répartit autrement les bénéfices de la Banque centrale européenne, on ne taxe pas les citoyens. Il faut arrêter avec les fantasmes. Nous avons besoin de nouvelles ressources propres et nous avons besoin de ces nouvelles ressources propres, parce que nous avons plus que jamais besoin d'Europe.

Michel Dantin (PPE), par écrit. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, la Commission proposera début mai un projet de cadre financier pluriannuel 2021-2027 (CFP). Le prochain CFP devra être d'autant plus ambitieux qu'il devra relever le défi d'absorber la perte de la contribution nette du Royaume-Uni, soit 6 à 9 milliards d'euros. Beaucoup d'acteurs appellent à dépecer les « vieilles politiques ». Dans ce sens, vous avez déjà annoncé une baisse du budget de la PAC de 7 %. Une telle baisse correspondant à 4 milliards d'euros par an, cela signifie faire peser l'intégralité de la perte de la contribution britannique à la PAC actuelle sur la PAC de demain tout en lui demandant de contribuer aux nouvelles politiques à hauteur de 20 %. Je tiens à vous rappeler, Monsieur le Commissaire, que cette politique est essentiellement une politique de soutien au revenu. Une telle baisse aura un impact direct et quasi-proportionnel sur le revenu des paysans. Combien d'exploitations disparaîtront du fait de l'absence de soutien ? Nous défendons au Parlement européen le maintien du budget de la PAC tout en la réformant : mieux répartir les aides, recentrer la PAC sur une politique économique et intégrer les enjeux environnementaux et climatiques de manière intelligente sont nos objectifs.

#### 4. Préparation du Conseil européen des 22 et 23 mars 2018 (débat)

Juncker : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues, compléter l'union économique et monétaire n'est pas une fin en soi, c'est un moyen de créer les conditions d'une vie meilleure, d'une vie plus prospère et plus équitable pour tous nos concitoyens.

Égalité des chances, conditions de travail équitables, protection et insertion sociales doivent devenir une réalité pour tous. C'est pour cela que nous nous sommes engagés à mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux. 16 millions de nos concitoyens, par exemple, vivent et travaillent dans un autre État membre que le leur. C'est deux fois plus qu'il y a dix ans et ce phénomène ne fera que s'amplifier. Ces personnes ont, comme tout un chacun, des droits qui doivent être respectés et effectivement mis en œuvre dans un marché européen du travail.

C'est la raison pour laquelle la Commission va présenter aujourd'hui sa proposition de création d'une Autorité européenne du travail qui ne viendra pas se substituer aux autorités nationales mais qui renforcera la coopération et la coordination entre elles. Ceux qui travaillent à temps partiel, ceux qui relèvent du statut des travailleurs intérimaires ont eux aussi droit à une protection sociale convenable. C'est une responsabilité commune, celle de mettre en œuvre le socle des droits sociaux. Il faut évidemment continuer à parfaire le marché intérieur, notamment les marchés de l'électricité qui, en Europe, s'ils étaient totalement interconnectés, les Européens feraient des économies de 40 milliards d'euros par année. Si l'Europe numérique fonctionnait, cela nous apporterait 415 milliards d'euros de croissance nouvelle chaque année. Donc rien que sur l'interconnectivité de l'électricité et de la mise en place totale de l'Europe numérique, nous réaliserions un bénéfice – si je peux m'exprimer de la sorte – de 450 milliards.

Nous avons tous, je crois, conscience qu'il serait essentiel, souhaitable, bienvenu que nous puissions mettre en œuvre tous les éléments dont je viens de vous parler d'ici les élections européennes de l'année prochaine.

(Applaudissements)

Le Président. – Monsieur le Président, je suis heureux que vous envoyiez aujourd'hui, après la réunion du Collège, le texte sur les prêts non performants parce que c'est à la Commission, au Parlement et au Conseil de décider au niveau législatif. Ce n'est pas le conseil de surveillance prudentielle de la Banque centrale européenne qui doit faire des lois mais les institutions européennes, Commission, Parlement et Conseil.

Gilles Lebreton (ENF). – Madame la Présidente, Jean-Claude Juncker vient de se rendre dans six États des Balkans, auxquels il a fait miroiter une adhésion à l'Union européenne dès 2025. Le Conseil européen doit en débattre.

L'adhésion de la Serbie est une bonne idée, car c'est un pays qui est un allié traditionnel de la France. L'amitié franco-serbe est d'ailleurs magnifiquement symbolisée par le monument de reconnaissance à la France, que la Serbie a érigé à Belgrade.

L'adhésion du Kosovo serait, en revanche, un cauchemar, car c'est un nid de djihadistes. Un général djihadiste, Lavdrim Muhaxheri, vient, par exemple, de revenir de Syrie avec 400 combattants pour y implanter une antenne du califat islamique.

L'adhésion de l'Albanie serait tout aussi catastrophique, car c'est un État tellement corrompu qu'il fait fuir ses habitants. La seule ambition de ce pays en voie de clochardisation est de se transformer en décharge à ciel ouvert de tous les déchets ménagers de l'Union européenne.

C'est une Europe de la coopération entre peuples souverains que je veux, pas cette Europe du djihad et de l'exploitation de la pauvreté.

Pervenche Berès (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président, lors de ce Conseil européen, vous allez, sous l'autorité de la présidence, évoquer la question de l'union des marchés des capitaux.

C'est tout à fait essentiel que l'Union avance dans ce domaine, y compris au moment où, malheureusement, nous devons envisager le Brexit. Mais cela ne sera raisonnable que si, en parallèle, nous progressons dans les conditions de supervision des marchés. J'invite donc vraiment le Conseil à être allant sur ce dossier, sans que cela n'épuise nullement la question des progrès dans l'Union économique et monétaire. Et là, franchement, on a parfois, au-delà du réalisme, l'impression d'attendre Godot. On attendait les élections allemandes, on attendait le gouvernement allemand, maintenant on attend l'accord franco-allemand. Cela n'est pas raisonnable, y compris parce que, dans la guerre commerciale qui nous oppose dorénavant aux États-Unis, la meilleure arme de la zone euro, c'est de progresser dans son intégration en matière fiscale et en matière de stratégie d'investissement. J'espère que c'est le message que vous porterez dans ce Conseil.

### 3. Lignes directrices sur le cadre des futures relations Union européenne-Royaume-Uni (débat)

Jean-Claude Juncker, Président de la Commission. – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, il y a 349 jours, le Royaume—Uni a notifié au Conseil européen son intention de quitter l'Union européenne. Dans 381 jours, le 29 mars 2019 à minuit, le Royaume-Uni aura quitté l'Union européenne.

(Applaudissements sur certains bancs)

(reacting to off-microphone comments by David Coburn and other Members of the EFDD Group)

The time will come when you will regret your decision.

Depuis les tout premiers jours de ces négociations uniques et difficiles, notre objectif a toujours été et restera de parvenir à un retrait ordonné du Royaume-Uni dans son intérêt propre et dans celui de l'Union européenne. Mais chaque jour qui passe, l'urgence de réunir toutes les conditions nécessaires d'un tel retrait se fait plus grande. Cette urgence doit nous inciter tous, l'Union européenne et le Royaume-Uni, à agir avec méthode, pragmatisme et transparence. Ce sont cette méthode, ce pragmatisme et cette transparence qui sont au cœur de la proposition de texte sur l'accord de retrait que la Commission a approuvée le 28 février dernier et qui ne fait que traduire juridiquement les engagements que nous avons pris ensemble, Commission et Royaume-Uni, en décembre dernier dans le rapport conjoint.

Michel Barnier discute maintenant en détail de notre proposition de texte avec ce Parlement et avec le Conseil des ministres car le projet final sur l'accord de retrait, qui sera transmis à nos partenaires britanniques comme base de négociation, reflétera l'unité des 27 États membres de l'Union européenne et de ses institutions.

Je voudrais remercier Michel Barnier et son équipe pour l'extraordinaire travail qu'ils fournissent depuis des mois, jour et nuit, pour mener à bien ces négociations.

Pervenche Berès (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'union douanière et le marché intérieur sont aujourd'hui derrière nous dans la relation avec le Royaume-Uni, puisque ce pays ne nous laisse manifestement que l'accord d'association comme voie possible de la future relation. Il faut être clair. Cela signifie que le régime du passeport n'existe plus et que nous rentrons dans celui de l'équivalence, dans lequel la question de la proportionnalité, bien sûr, devra être intégrée, mais l'équivalence – rappelons-le – est une décision unilatérale de l'Union européenne.

D'une certaine manière, il faut que nous ayons tous conscience que, à travers ce nouvel accord d'association à négocier avec le Royaume-Uni, nous serons un peu en situation de cobayes, car nous voyons bien que les nouvelles données d'un accord d'association ont changé. Les accords commerciaux – nous le savons – ont évolué, pas uniquement parce que c'est le Royaume-Uni. La question du règlement des différends et de la prise en compte des questions fiscales sont des éléments nouveaux que nous testerons, d'une certaine manière, malheureusement, dans cet accord avec le Royaume-Uni.

Un dernier mot pour dire que nous devons intégrer pleinement, dans cette négociation, l'effet sur les pays tiers, car ceux-ci voudraient parfois continuer à entretenir une relation avec l'Union européenne comme si le Brexit n'avait pas lieu. Or, il aura un impact dont nous devons tenir compte.

Michel Barnier, négociateur en chef pour le Brexit. – Monsieur le Président Tajani, Monsieur le Président Juncker, je vous remercie de me permettre de m'exprimer au terme de ce débat, que nous avons évidemment écouté avec beaucoup d'attention.

Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les députés, je suis heureux de vous retrouver pour faire le point. Les citoyens britanniques, dans leur majorité, ont choisi souverainement de quitter l'Union européenne. C'est un choix que nous regrettons, c'est un choix que nous respectons. Désormais, nous le mettons en œuvre. Brexit means Brexit.

Mais à ce stade, je voudrais dire deux choses, préalablement, que tout le monde, ici et ailleurs, doit bien comprendre et garder en mémoire. D'abord, à propos du Royaume-Uni, qui a choisi de quitter l'Union: nous avons eu, j'ai toujours eu, et nous garderons jusqu'au bout, en toute hypothèse et en toutes circonstances, pour ce pays – sa culture, son peuple, son histoire, solidaire de la nôtre dans les moments les plus tragiques, sa diplomatie –, le respect qui est dû à un grand pays, un pays ami et un pays allié.

Ensuite, il est important que tout le monde comprenne que, dans cette négociation extraordinaire, complexe, extraordinairement complexe, notre responsabilité, la vôtre, celle du Conseil et, évidemment, celle de la Commission sous l'autorité du président Juncker, notre responsabilité est de préserver, pour l'avenir et pour le long terme, ce que nous sommes, notre Union, nos valeurs, notre identité, notre marché unique, nos politiques communes. Rien de cela, Mesdames et Messieurs les députés, rien de tout cela n'est négociable, et nous en sommes responsables.

Chaque jour – juste un mot un peu personnel dans la mission qui m'a été confiée, au tout début, par le président Juncker, et que vous accompagnez, Mesdames et Messieurs –, je garde en tête une phrase d'un homme d'État français que je respectais beaucoup, Pierre Mendès France, qui disait, dans un discours, «Ne jamais sacrifier l'avenir au présent». Tout à l'heure, M. Hökmark et Mme McGuinness ont dit cela aussi avec beaucoup de force.

Au moment où nous sommes dans cette négociation, au terme de ce débat, je veux partager avec vous trois messages. D'abord, nous devons mettre les choses dans le bon ordre, comme nous l'avons fait depuis le début, pour préparer et construire un nouveau partenariat ambitieux avec le Royaume-Uni: la condition préalable – le prerequisite –, c'est d'organiser son retrait de manière ordonnée plutôt que de manière désordonnée. Roberto Gualtieri a insisté sur ce point. Sous l'autorité du président Juncker – que je remercie à nouveau de sa confiance –, la Commission – qui fait son travail, qui fait le travail que vous lui avez confié –, a présenté, il y a quinze jours, ce projet complet de traité. Les choses sont maintenant claires, on peut les avoir entre les mains.

Il s'agit, à travers la proposition de ce projet complet de traité, d'accélérer et de faciliter la discussion avec les Britanniques en travaillant, désormais, sur un texte juridique. Comme l'ont très bien dit Danuta Hübner et le président Juncker tout à l'heure, le temps est très court. Il est court pour la négociation de l'accord de retrait, il sera court pour la négociation de toute relation future. Il est également court – permettez-moi d'insister sur ce point – pour la préparation que nous devons effectuer dans chacun de nos pays et, ensemble, avec les parties prenantes, pour préparer les conséquences inévitables du Brexit, que les Britanniques ont choisi. Cette préparation – je tiens à le dire en le remerciant – est conduite aussi, au niveau de la Commission, par notre secrétaire général, Martin Selmayr.

Le temps est court. Nous avons, sur ce texte, des points de vigilance particulière, que vous avez rappelés les uns ou les autres dans vos interventions et que vous rappelez, Guy Verhofstadt, dans cette résolution. Évidemment, notre priorité commune, c'est d'abord les citoyens. Nous resterons jusqu'au bout attentifs – c'est-à-dire jusqu'au moment de la ratification de cet accord de retrait – aux garanties que nous avons obtenues dans le rapport conjoint au mois de décembre et sur la mise en œuvre effective de l'ensemble des droits dans le cadre de procédures simples et non coûteuses.

Madame Miranda, vous avez évoqué tout à l'heure, comme Gabriele Zimmer, ou Barbara Spinelli, Jill Evans et Josef Weidenholzer, cette question prioritaire des droits des citoyens britanniques qui vivent et travaillent – et qui ont choisi de vivre et de travailler – dans l'un de nos 27 pays, et, évidemment, des trois millions et demi d'Européens, parmi lesquels beaucoup d'étudiants, qui vivent et travaillent au Royaume-Uni.

Nous attendons aussi du Royaume-Uni un engagement sincère et des avancées dans les prochains jours sur l'ensemble des autres sujets, tels que la gouvernance de l'accord Euratom. Je pourrais multiplier les exemples des sujets que nous n'avons pas complètement négociés, sur lesquels nous n'avons pas encore d'accord, lesquels font partie de tous les sujets de la séparation et qui sont indispensables à un retrait ordonné. Cela concerne évidemment aussi la transition. Nous acceptons – les dirigeants européens ont accepté, vous avez accepté – la demande du gouvernement britannique, présentée par Theresa May, d'inclure une période de transition dans l'accord de retrait. Évidemment, dans cette période de transition courte, dans le respect de l'article 50, toutes les règles de l'Union devront s'appliquer sans aucune distinction. Par exemple, un citoyen qui arrivera durant cette période

de transition – Mercedes Bresso a évoqué ce point – devra bénéficier des mêmes droits que celui qui est arrivé avant le jour du Brexit.

Il y a un deuxième point qui est évidemment celui de notre partenariat futur, évoqué dans votre résolution. Vous dessinez, dans ce texte, l'architecture et le contenu – comme le fera le Conseil européen dans quelques jours, sous l'autorité de Donald Tusk – de ce que pourrait être ce partenariat ambitieux avec le Royaume-Uni. Guy Verhofstadt évoquait l'association future avec ce grand pays autour de quatre piliers, et je me retrouve dans cette architecture que vous proposez.

Premièrement, notre relation commerciale. M. Sulík évoquait tout à l'heure les échanges. Il faut évidemment encadrer ces échanges commerciaux et continuer à faire du commerce avec le Royaume-Uni, y inclus dans cette relation commerciale – comme l'ont évoqué M. Vandenkendelaere, M. Millán Mon ou Mme Miranda –, un accord équilibré sur la question de la pêche.

Deuxièmement, des coopérations thématiques. M. López Aguilar évoquait l'aviation, M. Peter van Dalen évoquait la recherche ou les universités – je pourrais citer Erasmus. Nous établirons, dans un cadre financier réglementaire différent de celui d'aujourd'hui – puisque le Royaume-Uni a choisi de ne plus être dans l'Union –, un cadre de coopération pour maintenir dans l'intérêt commun ce travail avec les Britanniques.

Troisièmement, une coopération en matière de justice, d'affaires intérieures, de coopération policière ou judiciaire et, enfin, évidemment, avec ce grand pays, un partenariat stratégique pour la politique étrangère, la sécurité et la défense.

S'agissant du premier pilier, celui de la coopération économique, au moment où nous parlons, tous les modèles de coopération avec des pays tiers sont encore sur la table. Ils sont disponibles.

We are open for business. It is the UK that is closing doors.

J'ai écouté attentivement le discours de Theresa May à la Mansion House, qui confirme les portes que le Royaume-Uni ferme lui-même objectivement en confirmant des lignes rouges.

Sortir du marché intérieur, quitter l'union douanière, Elmar Brok a rappelé tout à l'heure cette ligne rouge. Esteban González Pons aussi. Retrouver une autonomie réglementaire et commerciale, cela nous a été dit tout à l'heure par plusieurs d'entre vous. Ne plus jamais être lié par la Cour de justice, voilà les lignes rouges que le Royaume-Uni confirme. Nous en prenons acte, mais alors il faut se rendre à l'évidence. On ne peut pas vouloir à la fois le statut d'un pays tiers et demander en même temps les avantages appartenant à l'Union et uniquement à l'Union, comme l'a précisé Philippe Lamberts. On ne peut pas et on ne pourra pas utiliser le marché intérieur à la carte – M. Lenaers tout à l'heure ou M. Danti l'ont dit –, alors qu'il constitue un écosystème intégré et que les quatre libertés, y inclus la liberté de circulation, sont indivisibles et indissociables. On ne peut pas vouloir participer à nos agences sans l'engagement juridique d'adopter et d'appliquer le droit de l'Union et la juridiction de la Cour de justice. On ne peut pas et on ne pourra pas solliciter de l'extérieur la reconnaissance mutuelle des règles et des normes, alors que cela ne peut reposer que sur la confiance, c'est-à-dire une loi commune, une supervision cohérente et une juridiction unique. Mesdames et Messieurs les députés, Monsieur le Président, c'est une idée assez étonnante, en effet, que de croire que les 27 États membres de l'Union et votre Parlement pourraient accepter, en quelque sorte, la convergence quand le Royaume-Uni le souhaite et lui laisser en même temps la possibilité de diverger quand il s'agirait pour lui de créer un avantage comparatif.

To coin a phrase, it's time to face up to the hard facts.

M. Ferreira, M. Lange et Mme Scott Cato notamment ont évoqué la question des normes au Royaume-Uni – ce sera un pays tiers et souverain – et puis chez nous aussi. C'est un point très important et c'est une question que j'ai posée il y a quelques semaines et pour laquelle nous n'avons pas encore de

réponse du Royaume—Uni. Le Royaume-Uni choisit de quitter l'Union, choisit de quitter le marché unique et l'union douanière. Nous en prenons acte.

Est-ce qu'il veut aussi quitter ou s'éloigner de notre modèle réglementaire, celui-là même que nous avons construit patiemment ensemble avec vous et vous avec nous depuis 44 ans? Un modèle réglementaire qui n'est pas seulement une question de normes, de standards ou de lois, derrière lequel il y a en fait des choix de société que nous avons faits ensemble: l'économie sociale de marché, la protection sociale, la sécurité et certains modèles alimentaires, la régulation financière. Je pourrais citer d'autres exemples de ces choix de société communs que nous avons fait à 28 et qui sont traduits, consolidés par ce modèle réglementaire. Et cette question est très importante. Est-ce que le Royaume-Uni veut aussi s'éloigner de ce modèle-là que nous avons construit avec lui et s'engager dans la voie de la concurrence réglementaire, voire du dumping, contre nous? Cette question n'est pas seulement importante – je le dis en passant – pour l'économie elle-même, pour les citoyens et pour les consommateurs. Elle est aussi très importante pour les conditions politiques de la ratification de tout futur accord de relations entre nous et le Royaume-Uni, parce que ce jour-là, il s'agira pour le Parlement européen de se prononcer, pour le Conseil aussi, mais aussi à l'unanimité pour les 27 parlements nationaux et peut-être même pour certains parlements régionaux. Et je recommande sur cette question de la divergence, voire du risque de dumping, d'être très attentifs, dès maintenant, aux conditions de cette ratification.

Enfin – c'est mon dernier point –, il y a la question de l'Irlande à la charnière, à la jonction de ce que nous sommes, l'Union européenne, et de ce que représente et de ce que veut dire le Brexit. Mme McGuinness a évoqué ce point avec beaucoup de force. Chacun sait que l'Union a joué son rôle, a tenu sa place pour le dialogue et la paix en Irlande, pour rapprocher et donner un horizon commun, les conditions de la stabilité et du dialogue entre des communautés autrefois divisées. L'Union n'est pas responsable des conséquences du Brexit mais elle est comptable de cette coopération, de cette stabilité et de cet avenir commun. Voilà pourquoi, comme beaucoup l'ont souhaité, un accord solide et durable sur le Brexit – écoutez-moi bien –, sur le retrait ordonné, doit comporter une solution solide et durable pour l'Irlande et pour l'Irlande du Nord.

C'est là le sens du protocole que nous avons proposé dans ce projet d'accord de retrait. Cette option, cette troisième option que nous avons opérationnalisée fait partie des engagements communs entre nous et le Royaume-Uni au plus haut niveau, celui de Theresa May, du Président Juncker et de Donald Tusk. Et ce document ne fait que mettre en œuvre une des options du rapport conjoint de décembre. Je vous l'ai déjà dit, Madame Dodds, quand nous sommes vus dans mon bureau, il y a quelques jours, et je le dis aussi à M. Nicholson que j'écoute toujours avec attention, elle fait partie ni plus ni moins des options que nous avons décidé d'étudier pour apporter des solutions concrètes. C'est notre responsabilité de préciser de manière opérationnelle comment nous éviterons une frontière dure sur l'île d'Irlande en l'absence d'autres solutions et en tenant compte de la décision du Royaume-Uni de quitter le marché unique et de quitter l'union douanière. Et je ne cesserai pas de répéter que cette solution de repli (backstop), une parmi les trois, nous sommes prêts à la remplacer par toute autre solution meilleure qui serait proposée par le gouvernement britannique. C'est un point qu'a évoqué M. Carthy ou Richard Corbett tout à l'heure.

En conclusion, Monsieur le Président Tajani, Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les députés, je veux simplement confirmer que la solidité et la clarté de la position de l'Union, notre unité sur les sujets du retrait, comme sur l'avenir, c'est cela qui fait notre force dans cette négociation. Évidemment, cette clarté et cette solidité ne seraient pas possibles sans la confiance que vous accordez à notre équipe de négociation et à votre équipe de négociation et nous continuerons à travailler comme je l'ai dit au groupe de pilotage sur le Brexit, à Guy Verhofstadt, dans une attitude permanente de dialogue et de transparence avec vous.

Je tiens, Monsieur le Président, à vous remercier, ainsi que Guy Verhofstadt et chacun des membres du groupe de pilotage sur le Brexit, les présidents des groupes et les présidents des commissions, et vos coordinateurs, pour la qualité et la sincérité de notre travail en commun et je pense que la résolution que vous allez adopter est essentielle pour le succès des étapes que nous avons devant nous.

Monika Panayotova, Présidente en exercice du Conseil. – Monsieur le Président, étant donné que nous partageons le même point de vue sur le Brexit, à la suite de l'intervention de M. Barnier en langue française, je vais faire mes remarques de conclusion aussi en français.

Mesdames et Messieurs les députés, je voudrais souligner encore une fois que la présidence estime que l'unité de l'Union des 27 et de nos institutions est essentielle pour le succès des négociations. Nous attendons avec impatience de recevoir demain la nouvelle résolution du Parlement qui, j'en suis persuadée, comme les précédentes, aura une contribution utile au processus.

Nous souhaitons réitérer notre soutien à l'équipe de la Commission européenne chargée des négociations et aussi au négociateur en chef, M. Barnier.

Nous nous engageons à continuer nos échanges avec le Parlement et le groupe de pilotage sur le Brexit au cours des négociations afin d'obtenir le meilleur accord possible pour l'Union et les citoyens.

Daciana Octavia Sârbu (S&D), par écrit. – Nous devons être intransigeants au sujet des droits des citoyens européens dans le cadre du Brexit et de la future relation UE-Royaume-Uni; cette résolution le reconnaît. Nous avons fait des progrès à cet égard, notamment par la mention des futurs époux dans le projet d'accord de la Commission. Cependant, le combat ne s'arrêtera pas ici. Cette résolution donne son consentement à la conclusion par l'UE d'un accord Brexit et d'une période transitionnelle en octobre 2018 ; jusqu'à cette date, la protection des droits de tous citoyens européens sera notre devoir. En tant que députés européens, nous représentons les intérêts des peuples européens, et donc aussi ceux des citoyens du Royaume-Uni jusqu'au retrait formel du Royaume-Uni. Il faudra avant tout assurer le droit de résidence et de mouvement des citoyens européens au Royaume-Uni post-Brexit, s'il est question d'accès au marché européen pour le Royaume-Uni. Il faudra aussi maintenir le droit des citoyens du Royaume-Uni habitant un pays de l'UE de circuler librement dans les pays de l'Union. Nous tiendrons ces intérêts à cœur même en débattant du sort de l'Irlande, aujourd'hui le principal obstacle à un accord servant les intérêts, et assurant les droits du plus grand nombre possible.

14/03

21. Accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'UE et les Comores: dénonciation - Accord de partenariat UE-Comores dans le domaine de la pêche: dénonciation (résolution) (débat)

Younous Omarjee, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, ce qu'on nous demande, c'est d'inscrire sur une liste noire un pays pauvre, très pauvre, à qui l'Europe reproche de ne pas veiller suffisamment aux intérêts des flottes européennes qui, dans les eaux propres de ce pays, s'arrogent le droit, contre quelques euros, de piller les ressources.

Je dénonce ces accords de pêche. Je dénonce aussi des logiques qui, ensuite, conduisent à les dénoncer. Je dénonce ce zèle, toujours un peu facile, avec lequel l'Union européenne aime s'affirmer forte avec les faibles et faible avec les forts, parce que, pendant ce temps, dans les eaux de la Guyane française, les flottes brésiliennes continue de pêcher en toute illégalité.

Je serai particulièrement attentif à ce que les flottes, après ces accords, qui seront dénoncés, ne se replient pas sur les eaux de Mayotte et de l'île de la Réunion, en considérant qu'ils y ont un droit naturel de pêche. Le pillage des ressources de l'océan Indien doit cesser.

Sylvie Goddyn, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, le rapport de M. Ferreira expose avec clarté le problème de la pêche illégale et la pratique du pavillon de complaisance, qui remettent

aujourd'hui en cause l'accord de pêche que nous avons avec les Comores. Nous devons néanmoins poursuivre un dialogue constructif avec ce pays, pour qu'il commence à lutter sérieusement contre la pêche illégale.

Mais au-delà des Comores, de grands pays tels que le Viêt Nam, la Chine, la Russie, le Brésil ou la Thaïlande sont aussi régulièrement impliqués dans la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, voire, pour certains, dans l'esclavage de marins, sans en être inquiétés. Ainsi, le Viêt Nam n'a reçu qu'un carton jaune, alors que les bateaux bleus, qui proviennent essentiellement de ce pays, pillent depuis longtemps les eaux de l'océan Indien et du Pacifique. Les petits États insulaires du Pacifique pâtissent d'une situation qui se dégrade et assistent au pillage de leurs zones économiques exclusives.

C'est aussi le cas de nos régions ultrapériphériques européennes et, plus précisément, françaises. En Nouvelle-Calédonie, par exemple, des bateaux bleus vietnamiens sont régulièrement arraisonnés par la marine nationale française. En Guyane, on constate que des navires pratiquant la pêche illégale sont parfois armés et, partout, on observe une multiplication des bateaux-mères postés à la limite des frontières maritimes et approvisionnés par de plus petits navires.

Sur ce dossier, la Commission ne pourra être crédible que si elle sanctionne tous les pays qui pratiquent ou tolèrent la pêche illégale et si elle s'affranchit totalement de la politique du fort avec le faible et du faible avec le fort.

#### 19. Europass: Cadre pour les aptitudes et les certifications (débat)

Claude Rolin (PPE). – (début de l'intervention hors micro)... merci à Commission pour sa proposition, merci aux corapporteurs pour leur travail de qualité.

La nouvelle stratégie en matière de compétences poursuit un objectif essentiel: ne laisser personne sur le bord du chemin. Au cœur de celle-ci, un outil va permettre une plus grande transparence: le portfolio Europass. Plus complet qu'un CV, c'est un document qui va aider les citoyens à inventorier leurs compétences et qualifications. Il existe déjà, mais il était temps de le rénover, de le mettre au goût du jour. À l'avenir, il sera adapté aux évolutions numériques et reprendra aussi les besoins et tendances de chaque secteur professionnel. Toute expérience a de la valeur et avec l'Europass on va pouvoir valoriser toutes les compétences acquises dans les différentes formes d'apprentissage, qu'il soit formel, non formel ou informel, ou qu'il s'agisse même de volontariat ou de travail associatif. Une place est également réservée à l'apprentissage tout au long de la vie, et les expériences de mobilité encouragées par les Europass mobilité Erasmus + seront mis en exergue dans ce nouveau portfolio. Les services révisés d'Europass seront adaptés aux besoins et aux attentes des différents acteurs, que ce soient les apprenants, les demandeurs d'emploi, les employeurs, les établissements d'enseignement et de formation, les partenaires sociaux, les centres nationaux Europass ou les autorités nationales compétentes. Le succès de ces nouveaux outils tient d'ailleurs à l'engagement de tous en faveur d'un même objectif: établir et avancer vers une Europe qui soit réellement une Europe sociale, à l'écoute de tous les apprenants, de l'ensemble des travailleurs mais aussi de l'ensemble des entreprises.

Dominique Bilde (ENF), par écrit. – Cette réforme d'Europass correspond, certes, à une amélioration sur le plan technique, puisque les candidats Europass auront désormais accès sur une plateforme unique à une gamme complète de services, de la conception de CV en ligne à des outils d'autoévaluation ou bien à des offres d'emplois. Il est également louable de consacrer le rôle décisif des agences nationales dans le fonctionnement d'Europass et d'encadrer de façon rigoureuse la protection des données personnelles. Pour autant, il est regrettable que la Commission croie trouver dans la mobilité académique et professionnelle le sésame aux difficultés réelles rencontrées en matière de formation et d'emploi de la jeunesse, puisque le chômage des moins de vingt-cinq ans s'est stabilisé en 2018 à un niveau très haut de 18,4 %. La mobilité professionnelle est un leurre tant les différences entre les États membres en matière de formation restent considérables, rendant de fait



impossible toute équivalence stricte des diplômes et des compétences. En outre, Europass risque d'accentuer l'immigration en provenance d'États membres fortement touchés par le chômage et où les revenus sont plus faibles que la moyenne européenne, conduisant à un phénomène de fuite des cerveaux qui accentuerait les déséquilibres déjà existants.

#### 17. Responsabilité sociale des entreprises (débat)

Patrick Le Hyaric, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, pour fonctionner, une entreprise bénéficie de nombreux moyens publics offerts par la collectivité: l'école et la formation, les services de santé et de protection sociale, les transports publics, les routes et des infrastructures diverses, et parfois même les crédits européens y contribuent.

Ces entreprises ont donc, vis-à-vis de la société et de leurs salariés, une responsabilité sociale, territoriale et écologique. Or, elles se préoccupent évidemment plus de leur taux de rendement au détriment de l'intérêt général. Nous devons donc définir un cadre contraignant fixant les responsabilités sociales. La RSE ne peut pas être un concept creux et sans efficacité comme j'en entends parler ici. Les délocalisations ou les réductions d'effectifs devraient être bloquées dès lors qu'il s'agit d'augmenter les profits boursiers. Lorsqu'il s'agit de modernisation technologique ou numérique qui fait augmenter la productivité, il faudrait encourager la réduction du temps de travail et favoriser des mises en formation.

La responsabilité sociale, c'est aussi un nouveau partage de la valeur, donc l'amélioration des salaires et le respect des entreprises sous-traitantes. Ceci doit nous conduire à créer un salaire minimum. C'est aussi payer ses contributions au bien commun, alors qu'une étude vient de montrer que les impôts des multinationales ont diminué de 9 % depuis 2008.

Oui, il y a bien urgence à fixer un cadre efficace, pas creux comme on l'entend ici, dans l'intérêt de toute la société.

#### 16. Attaque américaine contre le soutien agricole de l'UE dans le cadre de la PAC (au sujet des olives espagnoles) (débat)

Philippe Loiseau, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, vous le savez, les États-Unis veulent bloquer les importations d'olives noires espagnoles. Déjà lors des négociations avec l'Australie, le secteur agricole avait été exclu des négociations, position d'ailleurs complètement opposée à celle de l'Union européenne, qui est prête, elle, à sacrifier ses éleveurs.

Les Américains considèrent que les olives espagnoles sont vendues à un prix peu élevé grâce aux subventions de la PAC, et ont un impact sérieux sur leur industrie. Les Espagnols, quant à eux, considèrent que leurs efforts de réduction des coûts et des investissements sont les seules raisons pour lesquelles ils produisent des olives à un prix compétitif.

Par conséquent, comment aider les producteurs espagnols? La solution se trouve assurément dans la renégociation des traités et des accords commerciaux. L'objectif premier de notre politique agricole doit être de nourrir et non d'imposer une compétitivité sans limite ayant pour finalité une agriculture spéculative. Ce système à bout de souffle n'a plus de sens, surtout lorsque l'on sait que l'Espagne importe, elle aussi, des olives. Face à cette situation avec les États-Unis, nous devons absolument révolutionner nos règles commerciales.

Michel Dantin (PPE). – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, depuis de longs mois, la Commission est restée bien silencieuse. Alors que depuis quelques jours, l'affaire de l'acier défraie la chronique, cette affaire ne concerne pas que l'Espagne, elle concerne toute l'Europe à travers les olives espagnoles.

Oui, comme cela a été dit, c'est une attaque contre la politique agricole commune, c'est une attaque contre les efforts que nous avons demandés depuis plusieurs décennies aux agriculteurs européens

pour se plier à des contraintes internationales. C'est la légitimité de notre politique commune qui est mise en cause aujourd'hui par les États-Unis. Pourtant, faut-il rappeler que les États-Unis aident deux fois plus que l'Europe les agriculteurs pour chacun de leurs hectares?

L'Europe semble prête à livrer telle ou telle part de son agriculture dans les accords internationaux et nous sommes silencieux pour la défendre, lorsque nous sommes attaqués dans l'un de nos outils essentiels.

Madame la Commissaire, nos concitoyens nous demandent une Europe qui les protège. Une Europe qui les protège, c'est une Europe qui s'exprime en temps et en heure, c'est une Europe qui agit immédiatement et pas un an après, c'est une Europe qui est capable de faire preuve de tactique face à l'adversaire. C'est ce que nous vous demandons, c'est ce que nous attendons de vous, pas au mois de juin, mais tout de suite, c'est un signal à envoyer à nos agriculteurs.

15. Assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS) - Assiette commune pour l'impôt sur les sociétés (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle la discussion commune sur:

- le rapport d'Alain Lamassoure, au nom de la commission des affaires économiques et monétaires sur la proposition de directive du Conseil concernant une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS) (COM(2016)0683 - C8-0471/2016 - 2016/0336(CNS)) (A8-0051/2018), et
- le rapport de Paul Tang, au nom de la commission des affaires économiques et monétaires sur la proposition de directive du Conseil concernant une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés (COM(2016)0685 - C8-0472/2016 - 2016/0337(CNS)) (A8-0050/2018).

Alain Lamassoure, rapporteur. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, le projet ACCIS a deux objectifs politiques majeurs. Pour les entreprises, il offre un espace fiscal unique concernant l'impôt le plus important. Cela signifie simplicité, justice, conditions de concurrence égales. Pour les États membres, c'est le seul moyen de mettre fin définitivement à la tentation de voir certains réinventer des lois nationales qui reviennent à voler de la matière fiscale aux pays voisins. La concurrence fiscale est légitime. Encore faut-il lui appliquer les règles et les principes que nous appliquons dans tous les autres domaines au sein du grand marché: transparence, loyauté, équité.

S'agissant de fiscalité, le Parlement européen n'a malheureusement pas le droit d'amendement. C'est pourquoi la commission des affaires économiques et monétaires, sur la proposition de Paul Tang et de moi-même, a voulu se concentrer sur trois recommandations politiques majeures.

Premièrement, le projet a besoin de ses deux jambes: l'harmonisation, la consolidation. Toutes les entreprises que nous avons consultées sont catégoriques là-dessus: la seule assiette commune apporterait plus de complications sans l'avantage de l'espace fiscal commun.

Deuxièmement, s'il y a un régime européen commun, il doit s'appliquer à toutes les entreprises, quel que soit le secteur, quelle que soit la taille.

Enfin, troisièmement, ce projet est l'occasion idéale de traiter le problème de la taxation des activités numériques et, notamment du modèle économique particulier des plateformes de services. Ces plateformes existent maintenant depuis dix ans. Le moment est venu que la loi fiscale prenne en compte leur existence et leurs particularités. Par exemple, Google et Facebook ont des dizaines de millions d'abonnés dans mon pays et n'y paient aucun impôt. Notre Parlement européen sera la première institution politique au monde à mettre des propositions concrètes sur la table. Nous attendons avec intérêt ce que la Commission – Monsieur le Commissaire, la semaine prochaine – et l'OCDE proposeront ensuite.

Je voudrais apporter une précision politique. À l'initiative notamment de la France, un autre projet d'imposition du numérique occupe actuellement les services et les médias spécialisés. Il s'agit d'une autre approche, qui se veut plus simple et plus rapide, une taxe sur les ventes ou sur certaines des recettes commerciales des entreprises numériques. Attention! Ce projet, présenté comme ayant la souplesse et la rapidité d'un félin, aura quand même la durée de gestation d'un pachyderme et il accouchera, au mieux, d'une souris, rapportant une poignée de milliards d'euros par an. En outre, comme tout impôt indirect, la charge réelle en sera supportée non par l'entreprise contribuable, mais par ses clients, avec un risque de double taxation.

Que nul ne s'y trompe! La vraie révolution fiscale, ce ne sera pas une recette de poche éphémère, mais l'harmonisation de l'ensemble de la fiscalité des entreprises. Nos grands prédécesseurs l'ont rêvée, à nous d'y parvenir.

Pierre Moscovici, membre de la Commission. – Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés, je suis heureux de participer aujourd'hui à ce débat, votre débat sur l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés. Un débat qui est l'aboutissement du travail vraiment remarquable du Parlement sur ce sujet. Je souhaite souligner particulièrement l'engagement sans faille des rapporteurs Paul Tang et Alain Lamassoure pour expliquer, pour promouvoir les bénéfices de l'ACCIS aux quatre coins de l'Europe. Ils ne l'ont pas fait seulement ici dans cette enceinte, ils ont, comme on dit en français, «mouillé la chemise».

La proposition d'ACCIS est beaucoup plus qu'un simple ajustement technique. Elle pose la question de la fiscalité que nous souhaitons construire en Europe pour les années à venir et, comme vient de le dire Paul Tang, en vérité, c'est bien de l'imposition des sociétés au XXI<sup>e</sup> siècle que nous allons maintenant débattre, à savoir une fiscalité plus juste, une fiscalité plus efficace, plus attractive, plutôt que le maintien de clivages nationaux et de lourdeurs administratives et au final une course au moins-disant fiscal, dont personne ne sort jamais vainqueur.

Il y a urgence parce que d'autres économies, nous les connaissons, développent leur propre stratégie fiscale – pour dire les choses franchement, nous l'avons vu avec la réforme fiscale américaine. Quelle sera la réaction de l'Europe? Allons-nous simplement nous en remettre aux États membres, au nom du principe de souveraineté fiscale? Si nous le faisons, nous risquons d'aboutir à des réactions nationales contradictoires sans vision à long terme et là encore, tout le monde y perd. Je pense plutôt que nous avons tout à gagner et tous à gagner à définir une stratégie collective à l'échelle de l'Union européenne avec un véritable impact sur la scène internationale. C'est ce qu'offre le projet d'ACCIS réajusté que j'ai présenté en octobre 2016, un projet fondamental qui se décompose, comme vous le savez, en deux propositions: la mise en place d'une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés et sa consolidation. En disant cela, je réponds tout de suite à Alain Lamassoure que je suis d'accord avec lui, que faire les choses en deux étapes ne signifie pas qu'on les scinde mais que l'un précède l'autre et que l'un ne peut pas aller sans l'autre. Ce sont bien les trois «C» de CCCTB (ACCIS, en français) que la Commission propose. Si cette décomposition a été faite pour des raisons pragmatiques, je veux rappeler qu'il est crucial d'avancer sur les deux fronts en même temps et c'est très clairement ce qu'attendent de nous les entreprises qui souhaitent cette fiscalité moderne.

L'ACCIS favorisera avant tout la croissance et la compétitivité de l'Union européenne, c'est de cela qu'il s'agit. Elle permettra de soutenir et d'attirer les entreprises et les investisseurs dans un véritable marché unique fiscal grâce à la levée des obstacles nationaux et à la simplification des procédures administratives. Elle offrira aussi une fiscalité plus juste, dans laquelle les taxes seront enfin payées là où le profit est généré, et nous savons que cette demande d'équité est absolument majeure et massive pour nos concitoyens. Enfin, elle répond aux préoccupations légitimes de tous ceux qui, depuis des années, sont révoltés par les scandales créés par une évasion fiscale à répétition et aussi par des pratiques d'optimisation fiscale condamnables. L'ACCIS va supprimer les asymétries entre les systèmes nationaux, qui sont actuellement exploitées par ceux qui pratiquent la planification

fiscale agressive. Elle éliminera aussi – Paul Tang l’a souligné – les prix de transfert et les régimes préférentiels qui sont aujourd’hui les principaux vecteurs de l’évasion fiscale.

Bien évidemment – et Alain Lamassoure a fait ce lien –, je ne peux pas introduire ce débat sans parler aussi de la fiscalité des entreprises numériques, sujet qui est dans tous les esprits. Nous allons en effet en parler en fin de semaine à Buenos Aires au G20 Finances. Nous allons examiner les travaux de l’OCDE en la matière.

De quoi s’agit-il? Les entreprises proposent de plus en plus de services en ligne alors que notre système fiscal est toujours fondé sur les principes d’une économie nationale, industrielle, où on connaît les centres de décision, où on localise la présence physique. C’est une époque pré-Internet qui est aujourd’hui largement révolue et soyons conscients que de plus en plus, l’économie de l’information, l’économie technologique et l’économie tout court vont se confondre, tant nos entreprises incorporent de plus en plus de données dans leur activité.

C’est pourquoi, j’accueille avec beaucoup de force la proposition du Parlement européen de définir l’établissement permanent numérique qui est une évolution nécessaire vers une fiscalité moderne et plus juste. J’accueille aussi très favorablement votre volonté d’introduire un facteur numérique dans la clé de répartition de l’impôt. Nous devons naturellement analyser sa définition avec attention, mais la direction me paraît bonne. Comme je l’ai déjà dit plusieurs fois devant cette assemblée, je reste convaincu qu’avec l’ACCIS, nous avons l’outil puissant et même l’outil optimal pour introduire, de manière structurelle, cette fiscalité des entreprises numériques dans les règles relatives à l’impôt sur les sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle. En parallèle, d’autres mesures plus ciblées sont aussi étudiées, même si – je le dis à Alain Lamassoure et je fais écho à ce qu’il a dit – je reste persuadé que la vraie réforme, c’est la réforme structurelle, c’est l’introduction de la présence numérique dans l’assiette commune consolidée pour l’impôt sur les sociétés. Mais le 21 mars prochain, je ferai aussi des propositions plus spécifiques ou plus ciblées sur la fiscalité du numérique en présentant deux textes simultanément. D’une part, une proposition de révision des règles de l’impôt sur les sociétés, pour prendre en compte les nouvelles formes d’activité, avec pour objectif d’intégrer ce nouveau texte dans l’ACCIS – j’en ai parlé –, mais d’autre part aussi une proposition plus spécifique, qui sera applicable jusqu’à ce qu’une révision des règles d’imposition des sociétés permette de taxer les profits là où la valeur est réellement créée. J’aurai néanmoins à cœur – je le dis à Alain Lamassoure – d’éviter les risques de double imposition et aussi cette démarche pachydermique qui accouche d’une souris dont il parlait joliment. Il faut trouver et il y a les moyens de trouver une troisième voie intelligente et c’est ce que la Commission va essayer de proposer la semaine prochaine avec suffisamment d’ambition pour, effectivement, toucher les entreprises numériques et aussi suffisamment de finesse pour parvenir à un consensus, car une bonne proposition fiscale est celle qui permet de créer un consensus pour qu’elle soit adoptée dans les conditions que nous connaissons, c’est-à-dire à 28.

Pour conclure, j’appelle à cette tribune les États membres à rester ambitieux parce que l’enjeu est considérable: il s’agit de rien de moins que de la définition d’un véritable modèle fiscal européen. Je suis heureux que la présidence bulgare traite ce sujet avec priorité, pas dans cet hémicycle mais en général. Une bonne avancée des discussions pourrait mener à un accord avant la fin de notre mandat commun, le mandat de ce Parlement européen et le mandat de la Commission européenne. Je souhaite qu’après des travaux solides sous la présidence bulgare, nous puissions déboucher sur un accord sous la présidence autrichienne, donc avant la fin de cette année. Cela me semble un objectif raisonnable et souhaitable. Vous pouvez compter sur ma détermination pour tout mettre en œuvre afin que cet objectif soit respecté. J’entends ici ou là les Cassandre annoncer que ce projet n’aboutira jamais, que c’est un serpent de mer qui est déjà bloqué depuis sept ans. À ces pessimistes, l’optimiste que je suis voudrait donner un exemple pris dans l’actualité toute récente pour redonner espoir. Hier, au Conseil «Ecofin», les ministres des finances se sont mis d’accord – eh oui, à 28! – pour imposer des règles de transparence inédites aux intermédiaires, comme les banques, les avocats, les autres conseillers sur les montages fiscaux qu’ils créent, et le Parlement européen avait voté sur ce sujet un rapport à une

écrasante majorité il y a quelques semaines. C'est une avancée majeure pour la révolution de la transparence que j'ai appelée de mes vœux depuis ma prise de fonctions et pour laquelle je me bats à vos côtés. C'est une étape de plus, c'est une victoire de plus qui renforce ma détermination à aboutir à un accord sur l'ACCIS, mais si je mentionne cela ce n'est pas pour souligner un succès, c'est simplement pour dire que nous l'avons fait en neuf mois, non pas neuf ans, mais neuf mois. C'est dire que quand on veut et quand on met un peu d'énergie politique sur un sujet, on peut. Chers amis, Mesdames et Messieurs les députés, j'ai la conviction, en écoutant vos rapporteurs, que vous le voulez et, quand vous le voulez, nous le pouvons. Maintenant, place au débat!

Hugues Bayet, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, je tiens tout d'abord à remercier Paul et Alain pour cet important rapport, qui était attendu par la société civile, car, évidemment, tous nos concitoyens ont subi les différents scandales fiscaux – LuxLeaks, Panama Papers, et j'en passe. Tous ces scandales ont un point commun, c'est le fait que de grandes multinationales ne paient quasiment pas d'impôts en jouant sur les 28 systèmes fiscaux au sein de l'Union. Or, que nous soyons un citoyen, une PME ou une multinationale, il est normal, juste et éthique que chacun contribue, en fonction de ses revenus, à la vie en société, car c'est l'impôt qui finance la sécurité sociale, les soins de santé, les écoles, les transports en commun, les infrastructures ou, encore, le développement de notre économie. Cela, de nombreuses multinationales l'avaient visiblement et scandaleusement oublié. Le résultat, c'est que, chaque année, les États européens perdent 1 000 milliards de recettes fiscales. C'est, évidemment, insupportable!

Le but des deux directives que nous abordons aujourd'hui, c'est de parvenir à une définition identique du bénéficiaire imposable dans les pays européens, afin d'en finir avec le jeu des multinationales, qui cherchent à profiter des différences entre nos systèmes fiscaux dans l'Union. Concrètement, ce projet d'ACCIS propose qu'il n'y ait plus qu'un seul lieu d'imposition, un seul contact avec une administration fiscale pour toutes les multinationales ayant une activité dans l'Union.

Au début, seules les grandes entreprises de plus de 500 millions de chiffre d'affaires seront concernées, mais le Parlement a renforcé la directive proposée par la Commission, en élargissant le domaine d'application de cette directive à toutes les entreprises d'ici sept ans. Je pense que c'est une bonne chose. Avec ce texte, les sociétés exerçant des activités transfrontalières devront se conformer à un système européen unique pour déterminer le revenu imposable, plutôt qu'aux différents régimes nationaux dans lesquels l'activité est exercée.

Nous avons aussi introduit des mesures pour taxer les entreprises numériques, qui doivent, elles aussi, contribuer à leur juste part, vu les énormes bénéfices réalisés. Ces deux directives devraient donc, en partie, répondre aux préoccupations actuelles sur l'imposition des sociétés.

Un bémol, malheureusement, à savoir le fait que nous ne réussissons pas à nous mettre d'accord sur un taux d'imposition minimum. Ce taux d'imposition permettrait pourtant une réelle harmonisation fiscale au niveau européen et devrait réduire la concurrence intra-européenne, qui est trop forte à l'heure actuelle.

Monsieur le Commissaire, nous comptons sur vous pour ce dossier important.

(L'orateur accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 162, paragraphe 8, du règlement intérieur)

Hugues Bayet (S&D), réponse «carton bleu». – Madame la Présidente, cela va être très court, parce que je pense que mon collègue n'a pas encore compris beaucoup de choses par rapport à l'évasion fiscale. Cela fait des années qu'on nous ressasse le même élément. Non, il est impossible pour une multinationale de se priver d'un des plus grands marchés au monde – 500 millions de consommateurs. Quand nous serons tous d'accord pour imposer des taux d'imposition plus élevés, ils resteront chez nous parce qu'ils ne peuvent pas se passer de notre marché européen.

Et je ne suis pas à la disposition des multinationales.

Eva Joly, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, la solution à l'évasion fiscale des entreprises a un nom: l'ACCIS, l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés. Derrière cet acronyme obscur se cache une révolution fiscale. Finis les transferts de bénéfices d'une filiale et d'un pays à l'autre pour échapper à l'impôt! Cette réforme adapte notre système de taxation aux réalités de notre temps. Les multinationales seront enfin taxées comme une seule entité en Europe et l'impôt sera payé là où a réellement lieu leur activité, y compris pour les entreprises numériques comme Google ou Amazon, qui seront taxées en fonction du lieu où elles offrent leurs services, et non pas seulement dans le pays où elles installent leur siège.

Mais l'évasion fiscale a ses complices, ce sont les gouvernements nationaux, qui bloquent cette réforme depuis sept ans maintenant. Je leur dis: cela suffit! Qu'ils cessent leur hypocrisie, eux qui feignent l'indignation à chaque nouveau scandale fiscal. Place à l'action! C'est ce que les citoyens demandent.

Si nos gouvernements n'arrivent pas à se mettre d'accord sur cette réforme essentielle, j'appelle la Commission européenne à user des pouvoirs à sa disposition, en proposant de faire passer ce texte à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité. L'utilisation de l'article 116 du traité relève de sa responsabilité. Qu'elle s'en saisisse pour faire avancer la justice fiscale, comme nous l'a promis le président Juncker. Qui refuse d'agir contre l'évasion fiscale détruit l'Europe!

Bernard Monot, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, la lutte contre les fuites des recettes fiscales des multinationales, notamment les multinationales américaines de l'économie numérique, est la priorité absolue du Front national.

L'évasion, l'optimisation et la fraude fiscales coûtent à l'État français près de 100 milliards d'euros de recettes par an. Monsieur Moscovici, sans ces pertes de recettes, la France présenterait des excédents budgétaires.

Le fonctionnement de l'Union européenne est la cause directe de ce dumping fiscal destructeur. Grâce à la complicité active de plusieurs États membres, comme l'Irlande ou le Luxembourg, des sociétés comme Apple parviennent à payer un impôt effectif sur leurs bénéfices dans l'Union européenne, qui est proche de zéro – conséquence directe du mondialisme.

Nous sommes favorables à de nombreux aspects des rapports Tang et Lamassoure, surtout sur le concept d'établissement permanent numérique. Cette solution permet de régler la difficulté qui naît de l'aspect immatériel de l'économie numérique transfrontalière.

Nous sommes aussi favorables à la formule de répartition de la base imposable présentée dans le rapport Lamassoure. Cette formule permettrait de redistribuer efficacement la base fiscale imposable vers les États où l'activité économique est effectivement réalisée.

Par contre, nous ne sommes pas favorables à la suppression du seuil de 750 millions de chiffre d'affaires, qui concernerait trop d'entreprises et pas uniquement les grandes multinationales. Tout comme nous sommes opposés à la fédéralisation de ces recettes fiscales nouvelles, qui appartiennent naturellement aux États.

C'est pour ces deux dernières raisons que nous voterons l'abstention. Mais le Front national soutient la lutte des grands États européens contre la vampirisation fiscale opérée par les multinationales américaines du numérique avec la complicité de quelques petits États de l'Union européenne!

Pervenche Berès (S&D). – Madame la Présidente, les nouvelles technologies et le développement des pratiques d'optimisation fiscale agressive des grandes entreprises rendent caduc le système de calcul et de collecte de l'impôt sur les bénéfices des entreprises et rendent nécessaire la mise en place d'une assiette consolidée commune en Europe.

Nos systèmes d'impôt sur les sociétés ont été conçus pour une économie dans laquelle les entreprises avaient une place physique sur un marché local ou national, ce qui ne prend en compte ni le développement du marché unique, ni l'essor de l'économie numérique. Les principes de bon sens, selon lesquels une entreprise doit payer ses impôts là où elle génère du profit s'effritent. C'est la raison pour laquelle nous nous réjouissons de voir aujourd'hui ce projet sur la table. Il vient de loin, il a pu être relancé grâce à l'érosion des bases fiscales des entreprises ou à la multiplication des scandales, que ce soit le cas d'Apple qui ne payait que 0,005 % d'impôt sur le bénéfice dans un pays où l'impôt était déjà bien bas, à hauteur de 12,5 %, ou le scandale de LuxLeaks qui a révélé combien des accords passés entre le Luxembourg et les multinationales comme Amazon limitaient considérablement la possibilité d'imposition.

Mais nous nous réjouissons aussi que, sous l'impulsion de votre rapporteur et de notre commission des affaires économiques et monétaires, nous ayons dorénavant la définition d'un établissement permanent numérique. C'est une grande avancée pour ceux qui veulent effectivement taxer le numérique. Sur la base de cette proposition d'un impôt... (La Présidente retire la parole à l'oratrice)

Ana Miranda (Verts/ALE). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, cette proposition est très importante pour lutter contre l'évasion et l'optimisation fiscales. La directive de lutte contre l'évasion fiscale n'empêche pas que les multinationales utilisent des techniques financières pour éviter de payer des impôts. Notre groupe – Verts/ALE – a publié l'étude «Tax Shopping» sur l'entreprise de textile galicienne Inditex Zara, qui a évité de payer des impôts en Espagne entre 2011 et 2014. Je vous avais contacté à l'époque et vous m'avez dit par Twitter que vous suiviez les rapports. C'est un exemple de ce contre quoi nous luttons aujourd'hui avec la proposition dont nous débattons dans ce Parlement.

Pierre Moscovici, membre de la Commission. – Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés au Parlement européen, d'abord, merci à tous pour ce débat de qualité, je ne connais pas le vote, par définition, il aura lieu demain. Je ne veux pas en préjuger mais je suis heureux que nous avancions ensemble de manière largement transpartisane pour appeler les États membres à agir vite, comme ils l'ont fait sur les intermédiaires, parce que nos concitoyens le demandent et c'est vrai que ce débat permet de faire apparaître l'ambition très vaste de la proposition.

Je tiens une nouvelle fois à saluer le travail des rapporteurs qui ont su mobiliser, convaincre, promouvoir le projet d'ACCIS à travers l'Europe.

J'entends les interrogations qui se font jour, et il est normal qu'une réforme aussi ambitieuse suscite des questionnements, des débats d'idées, mais nous en sommes au moment des choix politiques. Il est temps que l'Europe soit ambitieuse dans sa réforme fiscale pour attirer les entreprises, rester compétitive au niveau mondial, lutter contre la fraude et l'évasion fiscales et avec ACCIS, nous avons précisément une réponse unique aux préoccupations à la fois des entreprises et des citoyens et c'est pour cela que cette réforme est si importante. Aux entreprises, nous offrons un véritable marché unique, avec des règles simplifiées, uniformes et des conditions de concurrence loyales et équitables, et aux citoyens, nous montrons notre détermination à lutter contre l'évasion fiscale qui se nourrit précisément des asymétries entre systèmes fiscaux nationaux. Grâce aux propositions que je ferai la semaine prochaine avec votre soutien à l'avenir, la fiscalité des entreprises numériques fera aussi – si les États membres le décident – partie intégrante du projet d'ACCIS et donc nous aurons vraiment cette architecture fiscale sur l'imposition des sociétés pour le XXI<sup>e</sup> siècle qui concernera toute l'économie, quelles que soient ses strates, ses secteurs ou ses formes.

Face aux clivages nationaux, face aux lourdeurs administratives actuelles, je pense que nous avons là la clé de voûte du système fiscal moderne, compétitif, transparent, que nous voulons. Je compte sur les deux présidences qui viennent, la présidence bulgare à l'heure actuelle et la présidence autrichienne pour achever les travaux.

Je voudrais répondre en outre à quelques points soulevés par les membres du Parlement. D'abord, non, ce projet n'est pas une attaque contre la souveraineté des États membres. Il ne s'agit d'ailleurs jamais de cela dans les projets que nous formulons parce que la Commission européenne, vous le savez, n'a aucune forme de compétence par exemple sur les taux. Il s'agit juste d'harmoniser les conditions de fonctionnement dans le marché unique pour le bénéfice des entreprises et cela ne relève pas seulement du niveau national mais par ailleurs, le niveau national conserve bien sûr l'essentiel de ses prérogatives. Évidemment, il s'agit aussi de lutter contre l'évasion fiscale qui est favorisée par les complexités liées aux frontières fiscales mais là encore, la réponse est européenne. Mme Joly est revenue sur l'utilisation de l'article 116 qui permet de régler les distorsions de concurrence sur le marché intérieur. Je ne crois pas qu'on puisse l'utiliser comme base juridique pour une proposition législative comme l'ACCIS mais vous savez que la Commission européenne réfléchit au moyen de revenir sur cette question de l'unanimité en matière fiscale dont nous constatons qu'elle est effectivement à tout le moins une source de complexité, surtout quand nous avons des projets aussi ambitieux.

Enfin, sur la question de savoir s'il y a là une base pour une ressource propre à l'avenir ou sur la question des taux d'imposition ou sur l'harmonisation fiscale, je le répète: en créant une base commune, nous allons incontestablement vers une convergence fiscale. L'harmonisation fiscale, qui est une ambition que je partage, dépend aussi, dans ce contexte, de la volonté des États membres, car il n'y a pas de retour sur la souveraineté fiscale. Je ne crois pas qu'il y ait là un poids fiscal additionnel – en tout cas ce n'est pas compris dans la proposition – et donc je pense que, avec toutes les sensibilités qui s'expriment ici, vous pouvez avancer avec confiance vers l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés qui est compatible avec une grande partie des visions que j'ai entendues ici. D'ailleurs, les rapporteurs ne me paraissent pas provenir forcément des mêmes familles politiques, et pourtant, ils ont fait un travail extrêmement proche, puisque nous avons ici une proposition qui peut vraiment rassembler car il s'agit de moderniser, de rendre transparents nos systèmes fiscaux, de combattre l'optimisation fiscale agressive. Cet outil extrêmement puissant est entre vos mains et comme d'habitude, je crois que le Parlement et la Commission ont bien travaillé et que, par votre vote de demain, vous marquerez qu'à nos côtés, vous demandez aux États membres d'avancer avec la même force et la même ambition.

Alain Lamassoure, rapporteur. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, je vous remercie pour vos réponses, et je remercie toutes celles et ceux de nos collègues qui ont participé à ce débat très intéressant et très enrichissant, qui laisse présager demain une majorité assez nette en faveur des propositions adoptées par la commission des affaires économiques et monétaires.

Je voudrais lancer un appel au Conseil, parce que la balle va être maintenant dans son camp et il est temps que le Conseil, au niveau approprié, c'est-à-dire au niveau politique des ministres, se saisisse de ce dossier. Or, nous savons – nous avons vu d'autres exemples et, sur ce sujet, un exemple il y a quelques années – que le Conseil sait parfaitement comment se débarrasser de textes qui le gênent, sans avoir à voter formellement contre. La première manière consiste à dire «Il y a d'autres urgences» et, en 2011, c'est vrai, nous étions en pleine crise de la zone euro, il y avait le feu à la maison, ce n'était peut-être pas le moment de s'occuper de changer le mobilier.

Une autre méthode consiste à laisser s'enliser le dossier en le reportant de réunion en réunion, et c'est là que la priorité dans le temps, qui pourrait être donnée par le Conseil à une solution limitée de l'imposition du numérique par un impôt indirect, pourrait être néfaste.

Enfin, il y a une autre méthode qui consiste à vider le projet de sa substance, et ce que nous pouvons savoir des travaux du groupe de travail, qui travaille sous l'autorité de l'ECOFIN, est très inquiétant dans la mesure où ils ont achevé une première lecture du premier projet de directive, en supprimant purement et simplement l'essentiel des dispositions proposées par la Commission européenne, vidant de son sens la proposition initiale.



Je lance donc un appel pour que, sur la base des propositions de la Commission avec les modifications suggérées – je l’espère, demain – par le Parlement européen, le Conseil se saisisse enfin de ce sujet essentiel pour obtenir ce progrès dont l’Union européenne a besoin.

14. Protection des journalistes d’investigation en Europe: le cas du journaliste slovaque Ján Kuciak et de Martina Kušnírová (débat)

Dominique Bilde, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, en 2016, le Centre pour le pluralisme et la liberté des médias évaluait à 53 % le risque pour l’indépendance de la presse en Slovaquie. C’était sans compter le climat de corruption endémique souligné par plusieurs indices internationaux, notamment celui de Transparency International.

Combien de bains de sang, comme l’assassinat de Ján Kuciak et de Martina Kušnírová, pour que l’Union européenne prenne enfin à bras le corps la question de la criminalité financière rampante. Son inaction dans l’affaire du meurtre de Daphne Caruana Galizia – d’ailleurs, on avait eu le même discours et, depuis, on n’a plus entendu parler de rien – est symptomatique de son attentisme, comme l’est la division par deux, le 23 janvier dernier, de sa liste déjà très lacunaire des paradis fiscaux.

À l’heure où la Commission agite des chiffons rouges, comme la menace imaginaire des fausses informations, son inertie face au recul dramatique de la liberté de la presse est d’autant plus scandaleuse que le courage de vrais journalistes d’investigation se paie au prix du sang.

Eva Joly (Verts/ALE). – Madame la Présidente, chers collègues, Ján Kuciak a payé de sa vie et de celle de Martina Kušnírová son goût de la vérité et son dégoût de la corruption qui gangrène la Slovaquie.

Face à l’intolérable, je suis aux côtés de leur famille et de ces milliers de Slovaques qui expriment leur ras-le-bol et leur soif de justice. D’abord, en exigeant une enquête approfondie et impartiale sur ces assassinats. Ensuite, en appelant à une plus grande protection des journalistes et des lanceurs d’alerte. Enfin, en veillant à ce que toute la lumière soit faite sur la criminalité organisée que dénonçait Ján Kuciak.

Cette affaire illustre tout l’intérêt du futur Parquet européen alors que des fonds européens sont détournés et que des groupes mafieux et des responsables politiques semblent parties liées. Le Parquet européen saura mettre la distance indispensable entre la justice et le politique. Il garantira que les enquêtes sensibles soient menées de manière réellement indépendante et coordonnée. Les Européens sont fatigués de la corruption, mettons fin à l’impunité.

Frank Engel (PPE). – Madame la Présidente, dans un nombre croissant de pays européens, il semblerait que, si on est journaliste, si on enquête, si on risque de trop s’approcher d’intérêts cupides, criminels, mais surtout privés de certains puissants, on vit une vie dangereuse. On a commencé, l’année dernière, ce qui s’apparente à une série avec Daphne Caruana Galizia, qui est morte parce qu’elle enquêtait. Ján Kuciak est mort, avec sa compagne, parce qu’il enquêtait. On me dit qu’en Pologne, un journaliste est encore en train de lutter pour sa vie. Il n’est pas encore mort, mais pourrait bien l’être à la suite d’une attaque lâche qui a été perpétrée contre lui, parce qu’il enquêtait lui aussi sur de possibles intérêts coupables, cupides, des puissants.

La privatisation de l’État à laquelle nous sommes en train de faire face, où des intérêts mafieux puissants assujettissent les autorités publiques légitimes, est un fléau que nous nous devons de combattre. Nous assistons à la captation d’États en Europe, avérée à plus d’une reprise, et ce n’est pas un état des choses qui est tolérable au XXI<sup>e</sup> siècle, ni d’ailleurs les éternelles intimidations de journalistes, les dénigrement de gens qui font leur travail.

M. Orbán, premier ministre de Hongrie, nous a allégué, il y a quelques jours, que lui, il sait: c’est M. Soros qui est derrière la mort de M. Kuciak. Peut-on tomber plus bas? Jusqu’où peut-on aller dans

une rhétorique politique inacceptable qui crée des atmosphères dans lesquelles des gens meurent et où chaque mort comme celle-là est une mort de trop?

(L'orateur accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 162, paragraphe 8 du règlement intérieur))

Doru-Claudian Frunzuliță (S&D), question "carton bleu". – Cher collègue, ne croyez—vous pas – et je vous ai écouté très attentivement – que nous avons besoin en ce moment de renforcer les services de sécurité européens communs? Ne croyez-vous pas que nous avons besoin de créer une agence européenne du renseignement? Pas seulement contre le terrorisme, mais aussi contre la criminalité en Europe, parce que nous voyons des choses abominables qui se passent en Europe, en Slovaquie, en Grande-Bretagne, partout.

Frank Engel (PPE), réponse "carton bleu". – Cher collègue, je n'ai pas l'impression que le problème que nous traitons ici soit en premier lieu un problème d'existence ou de non—existence d'agence européenne. Je suis en faveur d'une police criminelle européenne, d'une espèce de FBI européen. On en aura besoin, bien plus tôt encore, je crois, que de services ou d'agences de renseignement, mais ici nous avons un autre problème, à savoir que l'État slovaque est structurellement – très probablement – complice d'intérêts mafieux. Il n'y a aucune agence de police européenne ou nationale qui puisse modifier cet état des choses et il faut faire en sorte que les États redeviennent indépendants au sens de «non soumis à des intérêts mafieux».

La Présidente. – Le débat est clos.

Le vote aura lieu lors de la prochaine période de session.

### 13. Coopération internationale dans la lutte contre la cybercriminalité - la menace pour les services publics (débat d'actualité)

Nathalie Griesbeck, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, en effet, l'internet nous offre à la fois de belles et de très nombreuses opportunités dans le quotidien, mais en même temps de violentes et de nouvelles menaces, et en particulier la menace majeure qu'est la cybercriminalité. La cybercriminalité se multiplie – les collègues l'ont rappelé – et en très grand nombre. Cela nous affecte tous, dans les services publics. Je pense à l'attaque de WannaCry qui a été un exemple qui nous a mobilisés et qui est donc à suivre en ce qui concerne la protection. Il n'y a pas de frontières pour la cybercriminalité. Quel est notre rôle?

Premièrement, face aux États membres, peut-être leur demander de mettre en œuvre très rapidement le cadre européen concernant la protection des données. Cela nous permettra de restaurer la confiance des citoyens.

Deuxièmement, sensibiliser les citoyens aux petits gestes, mais aussi à la prise de conscience de l'importance de se protéger sur l'internet et de protéger l'internet des objets à travers ce qu'on appelle la cyber-résilience et, troisièmement, doter les autorités judiciaires et répressives de capacités et de ressources économiques et humaines suffisantes pour lutter efficacement contre cette menace, notamment par l'intermédiaire du Centre européen de lutte contre la cybercriminalité d'Europol. Je salue, à cet égard, Monsieur le Commissaire, le paquet «cybersécurité», présenté par la Commission. Il convient aussi de réformer – vous l'avez dit – l'agence ENISA pour se doter en Europe d'une agence forte en matière de cyberdéfense et, enfin, de protéger nos infrastructures, nos réseaux et les contenus. À cet égard, le rôle des entreprises est majeur. Seuls, nous ne pouvons pas agir uniquement au niveau public. Les entreprises doivent confectionner des objets sécurisés, savoir évaluer, sécuriser, appréhender les vulnérabilités qui menacent les produits ou les services et aussi signaler systématiquement les cyberattaques. Il est crucial aussi de travailler au chiffrement – je sais que c'est un thème sensible – dans la confection des outils pour garantir la sécurité et l'intégrité des réseaux en respectant les libertés. Allons plus fort et plus vite ensemble!

## 6. Débat avec António Costa, premier ministre du Portugal, sur l'avenir de l'Europe (débat)

Monsieur le Premier ministre, merci d'être ici. Comme vous le savez, le Parlement européen a décidé d'être le cœur du débat sur l'avenir de l'Europe. Voilà pourquoi nous avons invité tous les premiers ministres pour discuter avec nous. Ce ne sera donc pas une séance formelle, ce sera un vrai débat politique avec vous, et je suis heureux d'accueillir une nouvelle fois parmi nous António Costa, ancien député au Parlement européen, cette fois en tant que premier ministre. C'est un ancien collègue, il sera donc à l'aise parmi nous. Un grand merci et bon travail à vous au Portugal, pays très important pour l'Union européenne, notamment en ce qui concerne le renforcement du dialogue avec l'Afrique ou l'Amérique latine.

Soyez le bienvenu, vous êtes ici chez vous, en tant qu'ancien député de ce Parlement, et je vous donne tout de suite la parole.

Jean-Claude Juncker, Président de la Commission. – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs les députés, je suis, en effet, très heureux de participer à ce troisième débat sur l'avenir de l'Europe en présence et sous l'animation du Premier ministre portugais, mon ami António.

J'étais au Portugal à la fin du mois d'octobre de l'année dernière et j'avais alors eu le grand honneur d'être invité par le président de la République portugaise et de procéder à un échange de vues avec les membres du conseil d'État sur le même thème, celui de l'avenir de l'Europe. J'ai aussi eu le privilège de dialoguer avec le Premier ministre et dans le cadre d'un dialogue citoyen avec les citoyens étudiants de Coimbra sur les grands enjeux européens et sur leurs espoirs pour l'avenir de l'Union. C'est dire combien ce sujet occupe, et à juste titre, les esprits de nos amis portugais et non seulement de leurs dirigeants politiques, mais je crois pouvoir dire aussi d'une grande partie de la société portugaise. Le Portugal est un pays que j'aime beaucoup, j'y ai passé l'un des moments les plus importants de ma vie. Les Portugais sont très présents dans mon pays d'origine, le Luxembourg: 20 % de la population luxembourgeoise est d'origine portugaise. Tous mes voisins ou presque sont portugais. C'est une joie de chaque jour de les entendre parler portugais.

Anecdote: très souvent, lorsque j'étais Premier ministre dans mon pays, nos amis portugais m'arrêtaient dans les rues et sur les trottoirs pour me dire: «M. le Premier ministre, il y a trop d'étrangers au Luxembourg», ce qui prouve à l'évidence que l'intégration des citoyens portugais au Luxembourg est très réussie.

(Rires)

En outre, je ne saurais oublier que c'est le peuple portugais qui, en avril 1974, a mis fin quasiment à un demi-siècle d'oppression et de dictature, ouvrant ainsi une voie pacifique vers la démocratie. Événement qui a suscité soulagement et espoir sur tout notre continent.

Deuxième anecdote: jeune homme, j'ai participé à des manifestations devant le consulat portugais. Vers la fin de la dictature dans votre pays, jusqu'à ce jour, la police grand-ducale enquête sur l'affaire suivante: quelqu'un a jeté une pierre sur l'une des fenêtres du consulat général, la police n'a pas trouvé le responsable: il est devant vous.

(Rires)

Le Portugal, après la révolution des œillets, s'est immédiatement et logiquement tourné vers l'Europe, sous la conduite inspirée de Mário Soares pour ancrer sa jeune démocratie dans un ensemble solidaire. Nous partageons les mêmes ambitions, la paix – qu'on oublie trop souvent et sans laquelle rien d'autre ne serait possible – et le respect de l'état de droit et des droits fondamentaux. Ce sont des valeurs à vocation universelle sur lesquelles notre Union a été bâtie et c'est sur la préservation de ces valeurs que nous devons bâtir l'avenir de notre Union, car n'oublions jamais qu'aucune de ces valeurs, paix,

démocratie, état de droit n'est une évidence. Il faut constamment les défendre et je sais que nous pouvons compter sur nos amis portugais qui ont toujours montré qu'ils savent donner vie et couleur à nos valeurs communes et notamment à la solidarité européenne. L'accueil que réservent les Portugais et le gouvernement portugais aux réfugiés le démontre très clairement. Le Portugal, faisant plus que sa part, a relocalisé beaucoup de réfugiés venant de Grèce et d'Italie, ce qui pour le reste constitue un exemple dont certains devraient s'inspirer.

(Applaudissements)

Ces dernières années, le Portugal a été particulièrement éprouvé par la crise économique et financière et je suis heureux de voir que le Portugal affiche aujourd'hui de bons résultats économiques. Le Portugal est sorti l'année dernière de la procédure de déficit excessif et la semaine dernière, la Commission a conclu que les déséquilibres macroéconomiques ne sont plus excessifs. Qui l'aurait cru, il y a quelques années? Qui l'aurait cru? La vérité est que le pays est passé d'un niveau de déficit de 10 à 11 % à un niveau de moins de 2 %. Le chômage est en train de se corriger vers le bas et le taux d'emploi augmente considérablement de jour en jour. La vérité est que ces progrès ont exigé des Portugais tout au long de ces douloureuses années des efforts considérables que les autres Européens ne mesurent pas toujours à leur juste valeur. C'est une belle performance collective qui fait honneur à chaque Portugais. Je voudrais donc rendre hommage ici aux Portugais, à ceux qui ont dirigé le pays tout au long des années de crise et qui l'ont mené vers la correction des déséquilibres et surtout au peuple portugais, surtout aux plus modestes.

(Applaudissements)

Surtout aux plus modestes des Portugais qui ont contribué avec un courage admirable et avec un succès certain à ce grand effort national. Je voudrais aussi souligner que ces résultats remarquables donnent tort à ceux qui avaient reproché à la Commission européenne d'appliquer le pacte de stabilité avec plus de sagesse, voire d'intelligence et de cœur en lui octroyant une grille de lecture prenant en compte les défis sociaux nombreux au Portugal. La situation s'est améliorée, mais évidemment il reste des choses à faire. Il s'agit maintenant de consolider les efforts obtenus afin de fermer définitivement la page sur ces années sombres et se tourner résolument vers l'avenir. Oui, le Portugal connaît encore des déséquilibres, mais qui sont, à mes yeux, maîtrisables. Une plus grande croissance de la productivité reste essentielle à l'amélioration de la compétitivité et de la réduction de la dette. Le Portugal sait qu'il peut compter sur la Commission et sur notre programme d'appui à la réforme structurelle pour mener à bien ses réformes nécessaires. Je travaille notamment avec le Premier ministre à la définition d'un projet pilote visant à améliorer les qualifications et compétences des adultes ayant un faible niveau de formation. Et j'ai confiance dans la détermination des autorités portugaises, des forces politiques responsables en vue de corriger les faiblesses structurelles qui restent et qui peuvent encore freiner le plein développement économique du pays. Ce sont là des questions dont j'ai toujours discuté franchement, ouvertement, amicalement avec le Premier ministre et je compte continuer cet effort parfois difficile mais toujours franc, amical et ouvert parce que j'ai toujours pensé qu'on ne construit pas l'avenir de l'Europe en humiliant les pays, en ne respectant pas la dignité des peuples. J'ai voulu, dans le cas du Portugal, comme dans d'autres cas, remplacer la sanction anticipative par le dialogue constant qui d'ailleurs mène, comme le prouve le cas du Portugal, à de meilleurs résultats.

(Applaudissements)

L'intervention du Premier ministre devant cette assemblée a démontré que nous partageons, pour ce qui est de l'Europe, le même rêve, le même amour et que nous pensons tous que l'Union européenne reste le meilleur avenir pour nous-mêmes et pour les générations à venir. Il conviendra donc, dans les mois qui viennent, que nous complétions ensemble le travail commencé ces dernières années sur l'union de l'énergie, l'union numérique – le Premier ministre en a parlé –, l'union des marchés de capitaux et évidemment sur l'approfondissement de la zone économique et monétaire, sujet sur lequel

nous avons, à la Commission, une large intersection de vues avec nos amis portugais. Cela est vrai, notamment, pour ce qui est de la nécessité de mettre en place de nouveaux instruments pour assurer la stabilité, la résilience de la zone euro et pour renforcer sa convergence interne. La Commission a fait à ce sujet des propositions très précises, y compris un nouvel instrument d'appui aux réformes nationales et un mécanisme de stabilisation qui nous permet de faire face à des chocs asymétriques majeurs car il sera, Mesdames et Messieurs les députés, de notre devoir de donner aux prochaines perspectives financières des moyens qui soient à la hauteur de nos ambitions. Comme l'a souligné António, nous avons beaucoup de responsabilités, anciennes ou, nouvelles, que ce soit en matière d'immigration, de politique de défense, de recherche, d'innovation ou d'éducation. Je crois savoir qu'au Portugal, le budget national représente 43 % du revenu national brut et la part de celui de l'Union européenne s'élève à 1 %, ce qui veut dire que sur 100 euros, 43 euros vont au ministère des finances à Lisbonne, dont un euro seulement pour l'Europe. Je salue la volonté affirmée, réaffirmée aujourd'hui, du Premier ministre d'augmenter la contribution portugaise au budget européen pour que nous puissions être à la hauteur de nos responsabilités. Voilà encore un exemple portugais à suivre par – je l'espère – beaucoup d'autres. Mais nous savons que des choix souvent difficiles restent à faire. L'Europe que nous léguerons à nos enfants dépendra de ces choix. À nous de décider maintenant de l'Europe que nous voulons pour demain. Laissez-moi prendre un seul exemple: celui du programme pour la recherche et l'innovation «Horizon 2020», ce qui n'est pas tout à fait innocent puisque le commissaire Carlos Moedas qui a la chance et le bonheur d'avoir la nationalité portugaise et qui est fier d'être commissaire, en a la charge et il fait un travail – je voulais le dire – absolument remarquable. Mais c'est aussi un programme clé pour la croissance et le développement des entreprises européennes.

(Applaudissements)

Nous consacrons, Mesdames, Messieurs, actuellement 80 millions d'euros à ce programme – celui dont je viens de parler. Si nous décidions de faire passer ce montant à 120 millions dans le prochain cadre financier, cela permettrait d'ici 2040, de créer 420 000 emplois supplémentaires et d'accroître le PIB de 0,3 %. Si nous allions – je rêve – jusqu'à 160 millions, cela se traduirait par la création de 650 000 emplois d'ici 2040 et par un accroissement du PIB de 0,5 %. Si nous le faisons – en fait, je crois que nous devrions le faire –, l'Union européenne deviendra l'un des principaux acteurs mondiaux dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

Enfin, nul besoin de dire que les mois qui viennent seront cruciaux pour l'avenir de l'Europe. Ce sont sur les faits et non sur les paroles que nous serons jugés, et le Portugal qui, depuis son adhésion et même avant, a été de toutes les avancées européennes, a largement démontré qu'il respecte ce qu'il dit, quelles que soient les difficultés et elles furent grandes. L'avenir de l'Europe passe aussi par le Portugal.

(Vifs applaudissements)

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Premier ministre, quand vous êtes arrivé à la tête du gouvernement portugais en 2015, le plus dur de la crise était derrière le dos, mais votre pays était encore loin d'être sorti de la zone de tempête. Vous avez fait la démonstration, d'une part, que les partis de droite n'ont pas le monopole de la gestion responsable des finances publiques et, d'autre part, que cette gestion responsable n'était pas nécessairement antinomique avec un progrès vers plus de justice sociale. En témoignent les mesures prises en faveur des petits revenus et la revalorisation des services publics. Ne serait-ce que pour cela, vous méritez tous nos encouragements.

De même, nous partageons votre ambition résolue en faveur du projet européen, seul moyen – comme vous l'avez dit – pour les Européens de faire face aux défis de ce siècle.

Si l'Union européenne veut retrouver un soutien franc et massif de ses citoyens, elle doit résolument changer de cap et tourner le dos – et vous l'avez fait – à l'obsession austéritaire pour mettre le paquet

sur l'investissement. Mais attention, pas n'importe quel investissement: tous les investissements qui favorisent la possibilité pour chacune et chacun de mener une vie digne en respectant les limites physiques et biologiques que la nature nous impose.

De ce point de vue, Monsieur le Premier ministre, on ne peut pas dire que le Portugal fasse, à ce stade, figure de leader de la transition écologique. J'en veux pour preuve la prospection pétrolière au large de vos côtes ou les méthodes de pêche intensive à la sardine. Nous sommes convaincus qu'il est crucial pour l'Europe d'être à la pointe de la transition écologique de l'économie, non seulement pour répondre aux impératifs climatiques, mais pour devenir un fournisseur de solutions au reste du monde.

Ces investissements doivent procéder à la fois du secteur privé, bien sûr, mais aussi du secteur public, y compris au niveau européen. Là aussi, nous partageons votre ambition pour un budget européen robuste et ambitieux, alimenté notamment par des ressources propres. Vous parlez de taxation sur les plateformes numériques, vous parlez aussi de toutes les formes de taxation de la pollution, et la taxe sur les transactions financières appartient d'ailleurs à cette catégorie.

Permettez-moi de conclure par un bémol: je n'ai jamais compris comment votre coalition s'est rangée spontanément en soutien d'un traité commercial comme le CETA. Ce type de traités commerciaux d'inspiration néolibérale va à l'encontre totale des politiques de justice sociale que vous menez dans ce pays. Si tous les sociaux-démocrates de cette Assemblée avaient voté contre, le CETA serait aujourd'hui mort et enterré.

Charles Goerens (ALDE). – Monsieur le Président, on sait aujourd'hui que les Européens les plus convaincus vivent outre-Manche. On aura rarement vu tant d'Européens déçus de devoir quitter l'Union européenne et il est d'autant plus réconfortant d'entendre le discours que vous venez de prononcer.

On sait que les maillons faibles dans la construction européenne aujourd'hui sont, hélas, les États membres, qui sont allergiques à la moindre dose de solidarité. Les dirigeants de ces États prospèrent sur les difficultés – pour employer vos termes –, et ils ont, en même temps, le culot d'accuser l'Europe d'être incapable d'apporter des réponses tout en freinant des quatre fers quand il s'agit de donner à la même Europe des compétences dont celle-ci aurait besoin pour répondre aux attentes de leurs citoyens.

Que peut-on faire, de votre point de vue, pour éviter que cette forme – oui, je pèse mes mots – de crétinisme ne soit de nature à bloquer toute révision des traités? Va-t-on attendre jusqu'à ce que le moins-disant budgétaire et le moins-disant institutionnel arrivent à rejoindre les rangs de ceux qui veulent avancer, ou plaidez-vous en faveur – si cette situation devait perdurer – d'une Europe à deux vitesses?

Gilles Lebreton (ENF). – Monsieur le Président, les partisans de l'Europe fédérale invoquent de moins en moins souvent la paix pour justifier leur projet, et pour cause, leur belle Union européenne a réussi à nous brouiller avec de grandes puissances comme la Russie et les États-Unis, avec de futurs anciens membres, comme le Royaume-Uni, et même avec des membres actuels, comme la Pologne.

Ils n'invoquent plus non plus la prospérité et on comprend pourquoi quand on voit la situation du Portugal, dont le produit intérieur brut reste inférieur à celui de 2008, au terme d'une cure d'austérité d'une dureté sans précédent.

Ne reste plus que l'argument en forme de blague du coût de la non-Europe, c'est-à-dire l'idée que tout irait plus mal si l'Union n'existait pas.

Ouvrez les yeux, Mesdames et Messieurs les eurocrates, votre union fédérale a échoué, les peuples la rejettent. Si vous voulez sauver ce qui peut l'être et aller vers une Europe des nations, relisez le livre

blanc sur l'avenir de l'Europe et inspirez-vous de ses scénarios qui proposent de respecter davantage les aspirations des peuples.

#### 4. Décision américaine d'imposer des droits de douane sur l'acier et l'aluminium (débat)

Yannick Jadot, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Monsieur le Vice-Président, après l'accord de Paris, après l'accord iranien sur le nucléaire, le président Trump veut s'exonérer des règles communes, veut s'exonérer du multilatéralisme et c'est un danger pour nous tous. C'est un danger pour nous tous qui nous oblige à une réaction ferme, évidemment à travers l'Organisation mondiale du commerce et les règles multilatérales, mais, si cela ne suffit pas, notamment en ce qui concerne les délais, il faudra que la réaction européenne soit à la hauteur du préjudice subi. Pas d'escalade commerciale, mais ni plus ni moins que le préjudice subi. Il faut être ferme de ce point de vue-là.

Si la décision de Trump est inacceptable, elle renvoie aussi l'Union européenne à ses propres insuffisances. Nous avons une politique commerciale commune, que vous portez, mais nous n'avons pas de diplomatie commerciale commune. Nous n'avons pas de diplomatie commerciale commune, nous l'avons vu. À chaque cas de dumping important de la part de la Chine ou d'autres pays, les États européens sont divisés. Chacun réagit, chacun essaie de sauver son secteur économique, ici les machines-outils, là le vin, ou là les investissements chinois dans le port du Pirée.

Si nous n'avons pas de diplomatie commerciale commune, c'est parce qu'il y a un défaut majeur dans cette Europe. Nous n'avons pas de politique industrielle commune. Tant que nous aurons 28 souverainismes nationaux en matière industrielle, nous serons divisés et nous ne peserons pas. Nous avons tenté, y compris au sein de ce Parlement, avec le rapport Martin, de dire ce que nous devons faire sur la sidérurgie pour la moderniser, pour innover, pour faire de l'efficacité carbone, de l'efficacité énergétique, y compris peut-être avec une taxe carbone aux frontières, mais si nous ne faisons pas cela, à ce moment-là, nous serons toujours en difficulté vis-à-vis des États-Unis, de la Chine et de tous les autres. La décision américaine, c'est une opportunité pour l'Europe d'avoir enfin une politique industrielle et une diplomatie commerciale communes.

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, eh oui! Il va falloir vous y faire, le président Trump tient les promesses du candidat Trump. Alors que la balance commerciale a connu l'an dernier un déficit record, 566 milliards de dollars, les États—Unis réagissent avec des mesures fortes pour protéger leur économie et tout particulièrement leur industrie de l'acier et de l'aluminium. Cette contre-offensive, Donald Trump l'avait annoncée à Da Nang au Viêt Nam, dans un discours que j'ai évoqué ici même en novembre dernier.

Aujourd'hui, la Commission européenne répond au président américain par des menaces qui sont insensées. Et voilà que les grands prêtres du libre-échange nous refont leurs habituels sermons, comme M. Moscovici, qui déclare «le protectionnisme, c'est le nationalisme et le nationalisme, c'est la guerre». Mais que M. Moscovici, qui fut l'un des plus calamiteux ministres français de l'économie, nous épargne ses formules creuses et éculées. Voilà des décennies qu'on nous rebat les oreilles avec le catéchisme de l'ouverture totale des frontières, mais ces utopies se fracassent aujourd'hui sur le mur des réalités car notre continent ne cesse de se désindustrialiser et ce sont des centaines de milliers d'emplois qui ont été sacrifiés. En France, pour ne parler que de la sidérurgie, ce sont les usines de Florange et de Gandrange qui ont été liquidées et notre production d'acier ne cesse de plonger, puisqu'elle a été divisée par deux en dix ans. Toutes les grandes puissances mondiales protègent leur économie. Une voiture américaine importée en Chine est taxée à 25 % tandis qu'une voiture chinoise aux États-Unis n'est imposée actuellement qu'à 2,5 %, c'est-à-dire dix fois moins.

À la suite du décret de Trump, on a d'ailleurs beaucoup parlé du départ de son conseiller, Gary Cohn, mais beaucoup moins du soutien que lui a apporté Elon Musk, entrepreneur avant-gardiste s'il en est.

Le jour où Trump a annoncé ces mesures, la Commission européenne lançait un nouveau plan d'action contre le réchauffement climatique. Mais les prétentions écologistes de la Commission sont aujourd'hui en totale contradiction avec son libre-échange forcené. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, il faut relocaliser les économies et rapprocher les centres de production des lieux de consommation.

Voilà pourquoi les mesures de ce président, certes milliardaire, mais qui défend les classes moyennes et populaires de son pays, sont légitimes. Elles doivent nous inviter à repenser notre modèle économique. Il faut en finir avec ce système d'appauvrissement généralisé dans lequel ce sont les pauvres des pays riches qui enrichissent les riches des pays pauvres. L'avenir, ce sont les protections et les régulations, c'est la condition nécessaire à toute relation commerciale équilibrée.

Patrick Le Hyaric (GUE/NGL). – Monsieur le Président, il est clair que la décision de M. Trump constitue une déclaration de guerre dirigée contre les industries de l'acier et de l'aluminium de l'Union européenne. Elle menace des dizaines de milliers d'emplois et la vie de territoires, de villes, sur un fond d'affaiblissement de nos industries. Ce protectionnisme est d'ailleurs combiné avec la baisse des impôts sur le capital aux États-Unis et les fluctuations compétitives du dollar. Cela relancera les taux d'intérêt à la hausse et l'inflation qui constituent des impôts sur les pauvres tandis qu'ils alimentent les marchés financiers.

Ces jeux combinant guerre commerciale et guerre monétaire peuvent devenir très dangereux pour les travailleurs des deux côtés de l'Atlantique et pour le monde entier. La solution n'est donc pas dans la guerre économique, dont les seuls fantassins sont les travailleurs, ici et aux États-Unis.

Il convient donc, dans l'immédiat, de déclencher les mécanismes de sauvegarde de nos industries, de l'emploi, mais en même temps, il faut développer un nouveau projet de partenariat commercial avec une action commerciale commune de l'Union européenne, à partir de l'intérêt général humain, avec des prix stables pour l'acier et un nouveau système monétaire mondial.

Franck Proust (PPE). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, permettez-moi de vous poser une question: pensez-vous que toutes les réunions que vous faites actuellement entre administrations américaine et européenne servent véritablement à quelque chose, avec Donald Trump?

Bien entendu, ce n'est pas vous que je remets en cause. Si je pose la question, c'est parce que je pense que son plus fidèle conseiller semble être son poste de télévision et son plus proche porte-parole, c'est son compte Twitter. Quand on partage ensemble plus de deux siècles d'histoire, le président des États-Unis n'utilise pas Twitter pour annoncer des mesures si graves pour l'économie. Quand on mène ensemble des combats avec des objectifs communs, il doit rassembler et ne pas tordre le bras de ses alliés.

Faut-il «tweeter» en caractères gras pour se faire entendre? On peut monter sur nos grands chevaux, demander la guerre commerciale ou négocier, c'est dans tous les cas jouer un jeu stupide qui fait courir un grand risque à de nombreux secteurs. Après avoir fait la course à celui qui a le plus gros bouton nucléaire, Donald Trump joue à celui qui a les plus gros droits de douane. Entre cela, la concurrence déloyale et la mondialisation sans règles, l'Europe doit compter sur elle-même et, surtout, s'assumer.

En tout cas, on peut concéder à Donald Trump une chose: il fait des miracles. Un peu comme Moïse, il écarte tout sur son chemin, à la fois ses conseillers et, malheureusement, même le bon sens.

Edouard Martin (S&D). – Monsieur le Président, au préalable, j'aurais aimé éclairer M. Bay – mais il n'est plus là, c'est dommage – et l'informer qu'à Florange il y a encore plus de 2 000 travailleurs qui transforment chaque année près de 3 millions de tonnes d'acier.



Ceci étant dit, même s'il est vrai que les mesures unilatérales de Trump sont détestables, le fond de sa décision mérite réflexion. C'est la question de l'avenir de l'industrie qui est posée. Aujourd'hui les États-Unis, demain l'Union européenne, car nous souffrons des mêmes symptômes: le manque d'investissement et le manque d'anticipation.

On nous répond en sautant comme des cabris: libre-échange, libre-échange, libre—échange. Mais de quel libre-échange parle-t-on? Quel est le juste prix? Si le libre—échange ne consiste qu'à tirer toujours les prix vers le bas, la Chine va nous mettre tous à genoux. Donc il ne faut pas répondre à la provocation par la provocation, au contraire! Vous devez et nous devons être à l'offensive pour demander en urgence une révision des règles de l'OMC pour réintroduire le social et l'environnemental dans la fixation des prix internationaux.

Maria Arena (S&D). – Monsieur le Président, j'aurais juste trois questions par rapport au débat que nous avons eu.

La première question, Madame la Commissaire: est-ce que vous pensez sincèrement que, aujourd'hui, l'OMC a la capacité de faire respecter les règles au niveau international et, dans l'affirmative, comment entendez-vous mener cette politique au sein de l'OMC? Nous l'avons tous dit, nous sommes pour le multilatéralisme, mais nous voyons aujourd'hui qu'il fait défaut par rapport au respect des règles.

Deuxièmement, en ce qui concerne le soutien de l'industrie: bien entendu, nous ne sommes pas pour le protectionnisme, mais le libre-échange soumet nos industries aujourd'hui à une pression énorme par rapport à des compétiteurs qui ne respectent pas un certain nombre de règles. Comment soutenir nos industries si, effectivement, nous n'abordons pas cette question de manière claire?

Troisièmement, nous aurons des effets dérivés par rapport à la fermeture des marchés américains. Nous avons parlé de la surproduction chinoise. Comment allons-nous appliquer les nouveaux instruments de défense commerciale, mais aussi la distorsion significative? Êtes-vous prête, Madame la Commissaire, à activer les outils que nous venons de voter ici, dans cette assemblée?

15/03

8. Débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit (débat)

#### 8.1. Situation aux Maldives

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE . – Madame la Présidente, nous sommes bien sûr préoccupés par les récentes évolutions politiques aux Maldives. C'est pour cela que nous avons, nous le PPE, proposé ces résolutions. Le président Yameen cherche à asseoir son pouvoir autoritaire de manière brutale en annihilant toute opposition politique, en cherchant à utiliser le pouvoir judiciaire à sa guise et en obstruant toute indépendance de la presse et de la société civile. Son acte le plus récent est l'installation de l'état d'urgence, qui lui permet de supprimer le respect des libertés fondamentales.

Je crois qu'il faut avoir une réaction proportionnelle à la déviation totale de tout principe démocratique du régime de Yameen. Il serait important qu'une mission de ce Parlement se rende aux Maldives pour que nous signalions notre inquiétude quant à la situation politique actuelle. De plus, nous devons joindre nos énergies à celles d'autres acteurs régionaux, tels que l'Inde, pour soutenir un processus de retour vers le respect des normes démocratiques aux Maldives. Je ne pense pas que nous puissions nous allier, dans ce contexte, à la Chine, car Pékin ne peut en aucun cas être un partenaire pour nous en matière de démocratie et de droits de l'homme.

Jacques Colombier, au nom du groupe ENF . – Madame la Présidente, menaces, agressions, poursuites pénales contre l'opposition et arrestations sont monnaie courante aux Maldives. La montée de la violence et les atteintes aux droits de l'homme y sont dénoncées bien sûr à juste titre, mais il faut remonter aux sources de cette situation, qui est la pire des violences parce que pérenne, parce

qu'imposée à tous. C'est celle qui est générée par la charia, par l'application intégrale de la loi islamique. Elle ravale les femmes à un rang inférieur, stigmatise et persécute les minorités chrétiennes. Tout ceci s'inscrit contre la liberté et la dignité de l'homme.

Aux Maldives, comme dans beaucoup de pays musulmans, elle est le mal intrinsèque. Aux Maldives, elle est l'envers du décor paradisiaque. Aux Maldives, des manifestants peuvent parader dans les rues en brandissant des drapeaux de Daech. Elle fait en sorte que les Maldives sont aujourd'hui parmi les plus gros pourvoyeurs de terroristes qui sévissent en Syrie et en Irak, ceux qui assassinent avec la barbarie la plus abjecte dans nos rues. Nous nous étonnerons toujours, dans cette assemblée qui se gargarise de droits de l'homme, que celle-ci ne soit jamais dénoncée en premier lieu, où que ce soit.

Geoffroy Didier (PPE). – Madame la Présidente, derrière l'apparence idyllique des Maldives se cache en fait une sombre réalité. La situation des droits de l'homme ne cesse de s'y détériorer.

En se servant de l'état d'urgence qui a été proclamé et, surtout, en l'instrumentalisant, les équipes du président Yameen sont en train de violer allègrement un grand nombre de droits fondamentaux. Je pense à la liberté de réunion et d'association, à la liberté d'expression, ainsi qu'au libre accès à une justice indépendante et impartiale.

Bien sûr, l'Union européenne doit utiliser tout l'arsenal juridique qui est à sa disposition pour tenter de mettre fin à cette situation. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai choisi de suivre sans réserve l'adoption de cette résolution. Mais ne soyons pas naïfs, ne nous contentons pas d'énoncer des vœux pieux qui n'impressionneront en rien les équipes en place.

C'est la raison pour laquelle je veux aussi saisir cette occasion pour que nous alertions l'opinion publique européenne en lui disant: «Avant de vous rendre sur place, sachez-le, les Maldives ne sont plus du tout le paradis que vous croyez».

Jean-Paul Denanot (S&D). – Madame la Présidente, le cas des Maldives a déjà fait l'objet d'une résolution en octobre dernier. Nous avons pu alerter sur la situation compliquée de ce pays qui connaît une dérive politique autoritaire: la séparation des pouvoirs est malmenée, le droit des minorités religieuses aussi, l'opposition est muselée.

Déjà grave, la situation s'est détériorée avec l'instauration de l'état d'urgence et son prolongement sur une base non constitutionnelle et, maintenant, avec la menace de rétablir la peine de mort.

Force est de constater que le président actuel fait monter la pression dans la perspective des élections qui doivent se tenir à l'automne prochain. Dans ce cadre-là, l'Union européenne doit être intransigeante et faire pleinement usage de tous les instruments dont elle dispose pour inciter le gouvernement des Maldives à rentrer dans les normes de fonctionnement démocratique normal: mettre un terme aux intimidations pesant sur l'appareil judiciaire et les journalistes, libérer les opposants politiques, respecter le droit des minorités et respecter le moratoire sur la peine de mort. La fermeté diplomatique devra, si nécessaire, s'accompagner de sanctions financières et du gel des avoirs à l'étranger de certains dirigeants.

8.2. L'arrestation de défenseurs des droits de l'homme au Soudan, notamment le cas de Salih Mahmoud Osman, lauréat du Prix Sakharov

Michèle Rivasi, auteure. – Madame la Présidente, nous nous retrouvons à nouveau ici pour parler du Soudan, un pays qui, de façon répétée, continue de bafouer les droits fondamentaux depuis l'accession au pouvoir du chef d'État el-Béchir, en 1989.

L'occasion qui nous est donnée d'évoquer la situation scandaleuse de Salih Mahmoud Osman, défenseur des droits humains et prix Sakharov, ne doit pas occulter la situation globale au Soudan, un pays gouverné par un dictateur, qui est toujours sous mandat d'arrêt par la Cour pénale internationale pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, un pays où l'on enferme

systématiquement des défenseurs des droits humains, les opposants politiques ou les défenseurs des droits des femmes, un pays qui pratique ouvertement la torture, qui muselle la presse, qui restreint l'activité des ONG ou bien les expulse sans sommation.

Il faut le dire et le répéter: toute forme de coopération avec les autorités soudanaises bafoue les obligations résultant du droit international et met en danger les personnes livrées par les autorités européennes au dictateur Omar el-Béchar. Depuis le processus de Khartoum, des États membres collaborent ouvertement avec un régime criminel dans la gestion d'une politique migratoire de toute façon honteuse.

L'Union européenne met plus de 200 millions de dollars dans le cadre d'une stratégie plus large d'externalisation du contrôle... (la Présidente interrompt l'oratrice) ... migratoires. Il faut donc arrêter la coopération avec le Soudan.

Marie-Christine Vergiat, auteure . – Madame la Présidente, fin 2017, Salih Mahmoud Osman, prix Sakharov 2007, nous alertait à Bruxelles sur les risques pour les droits de l'homme au Soudan, au regard de l'évolution de la coopération de l'Union européenne avec son pays dans le cadre du processus de Khartoum.

Début janvier, alors que le pays était de nouveau secoué par d'importantes manifestations pacifiques contre l'augmentation du coût de la vie et notamment des produits de base, il a été arrêté avec plus de 140 journalistes, leaders et militants de l'opposition, dont ceux du Parti communiste soudanais, activistes, avocats, défenseurs des droits de l'homme. Le NISS (Service national de la sûreté et du renseignement), de sinistre réputation, et les forces rapides de sécurité, anciens janjawids, agissent au mépris des lois, y compris soudanaises et c'est justement le NISS qui a arrêté Salih Osman. Il est diabétique et sa santé s'est rapidement dégradée, faute de soins. Il serait hospitalisé.

Si les relations entre l'Union européenne et le Soudan ont un sens, si elles servent à quelque chose, c'est le moment de le montrer et d'obtenir la libération de Salih Osman et de tous les prisonniers politiques au Soudan. Monsieur le Commissaire, je compte sur vous.

Louis Michel, auteur . – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chers collègues, pour avoir exercé leur droit de manifester pacifiquement, des étudiants, des avocats, des manifestants et des défenseurs des droits humains ont été arrêtés arbitrairement, voire torturés.

En 2007, nous avons attribué le prix Sakharov à Salih Mahmoud Osman, avocat des droits de l'homme, pour son combat contre l'injustice au Soudan. Depuis plus de trois décennies, cet avocat lutte pour le rétablissement de l'état de droit dans son pays.

La situation générale des droits de l'homme au Soudan, comme cela vient d'être dit à plusieurs reprises, reste désastreuse. Le service national du renseignement et de la sécurité abuse outrageusement de ses pouvoirs étendus pour restreindre les droits politiques et civils, notamment par l'intimidation, la détention et la torture. Ce n'est évidemment pas acceptable. Je crois que la communauté internationale, au travers de cette résolution, se doit de renforcer encore bien plus la pression sur les autorités soudanaises.

### 8.3. Homicides par compassion en Ouganda

Marie-Christine Arnautu, au nom du groupe ENF . – Madame la Présidente, vous vous indignez à juste titre du sort réservé à de nombreux enfants handicapés en Ouganda, euthanasiés parce qu'ils sont considérés comme un poids pour la société. Ces actes plus que choquants, monstrueux, sont absolument révoltants. Et que vous le vouliez ou non, l'émotion qu'ils suscitent est un reste de l'éthique chrétienne que beaucoup ici rejettent. Malheureusement, comme souvent, les protestations qu'on entend dans cet hémicycle ne sauraient masquer l'hypocrisie du Parlement.

C'est heureux que vous condamnerez l'euthanasie des enfants en Ouganda mais vous restez silencieux lorsque des gouvernements comme la Belgique et les Pays-Bas légalisent l'euthanasie, y compris des enfants.

Dans cette Union qui se gargarise tant des droits de l'homme, une société eugéniste émerge, une société qui admet qu'on puisse se débarrasser de ses anciens, mais aussi de ses handicapés via les dépistages prénataux. L'ex-conseiller de François Mitterrand, M. Attali, disait déjà en 1981: «Dès qu'il dépasse 60-65 ans, l'homme vit plus longtemps qu'il ne produit et il coûte cher à la société. [...] L'euthanasie sera un des instruments essentiels de nos sociétés futures...». Je crois que nous y sommes.

#### 7. Plan d'action sur une infrastructure pour carburants alternatifs (débat)

Karima Delli, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, chers collègues, je vous ai entendu, Monsieur le Commissaire, et, au fond, la Commission nous dit que si les États respectent leur engagement en matière d'infrastructures, nos transports seront bientôt moins polluants. Mais s'ils ne le font pas?

Deux ans après le scandale du dieselgate, qui a prouvé que les constructeurs trichaient aux tests de pollution et que les États les ont couverts, vous nous dites «Ayez confiance!». Confiance? Mais aujourd'hui, les constructeurs tardent encore à sortir du diesel pour développer des modèles électriques propres. Pourquoi? Parce que, selon eux, les États membres tardent à mettre en place des bornes de recharge pour les batteries de véhicules électriques et, pendant qu'ils se renvoient la balle, ce sont les Européens qui respirent les vapeurs nocives pour leur santé.

Cessez de leur faire simplement confiance, Monsieur le Commissaire, rouvrez la législation, fixez des objectifs contraignants pour que, demain, nos transports soient réellement propres et que, enfin, la pollution de l'air baisse et disparaisse à jamais partout en Europe.

Claude Turmes (Verts/ALE). – Madame la Présidente, imaginez un moment que je sois un Martien et que je regarde la Terre.

J'ai un président Juncker, qui dit: «L'Europe est le leader des technologies vertes et des énergies renouvelables». Et puis j'ai un président chinois qui dit: «Moi, je suis le leader des technologies vertes, des voitures électriques, de l'énergie renouvelable».

Donc, que fait le Martien? Il commence à calculer. L'Europe n'a même pas 10 000 bus électriques. La Chine en a 200 000. L'Europe n'a même pas 200 000 points de recharge. La Chine en a 1,4 million.

Nous sommes nulle part et nous avons une Commission européenne qui n'a pas le courage de proposer une législation forte sur les infrastructures et qui suggère aux citoyens européens que, avec 800 millions, nous allons faire la différence.

Je vous dis en tant que Martien: c'est la Chine qui est numéro 1 et, nous, nous sommes ridicules, et si on continue comme cela, nous serons inexistantes dans le domaine des technologies vertes. C'est à pleurer, il faut un tout autre effort.

Jean-Paul Denanot (S&D). – Madame la Présidente, il est vrai que la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les transports est une évidence et, aujourd'hui, une urgence. De nombreuses solutions s'offrent à nous et l'Union européenne a le devoir de les encourager toutes, afin qu'elles interviennent en complémentarité. On parle beaucoup de l'électricité et du gaz naturel, mais il ne faut pas oublier l'hydrogène, dont la maîtrise est désormais techniquement assurée.

L'Union européenne doit être beaucoup plus directive envers les États pour l'orientation vers une nouvelle structuration territoriale des approvisionnements en énergies renouvelables et alternatives.

Les constructeurs ont aussi leur responsabilité, mais l'Union européenne doit donner l'exemple et non seulement apporter un encouragement financier beaucoup plus significatif que celui qui est proposé ici, mais aussi une véritable législation contraignante, qui doit être mise en place le plus rapidement possible. Naturellement, l'Union européenne doit aussi encourager la recherche et continuer à travailler sur ces questions d'alternatives en matière d'énergie.

6. Mise en œuvre du règlement relatif aux minerais provenant de zones de conflit - Mesures d'accompagnement concernant les minerais provenant de zones de conflits (débat)

Maria Arena, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, le groupe socialiste et démocrate – vous le savez – a été un fervent défenseur de cette législation et, particulièrement, en ce qui concerne l'obligation de cette législation et non pas la démarche volontaire. Je tiens également à me joindre à Bernd Lange sur les remerciements qu'il a formulés à l'intention de la Commission européenne, parce que nous avons pu travailler ensemble pour modifier la proposition initiale et la rendre effectivement obligatoire, malgré les nombreux freins qui existaient au sein des différentes discussions.

La législation a mis au cœur du mécanisme la reconnaissance des schémas industriels, qui sont vraiment un élément clé au niveau de la législation. Or, on a vu éclater un scandale de corruption et de blanchiment d'argent, en 2016, sur la raffinerie et les métaux pourtant certifiés dans un schéma industriel LBMA jusqu'en 2017. Ce cas montre les limites du fonctionnement des schémas industriels et, particulièrement, le manque de transparence des schémas industriels actuellement.

Mes questions sont de trois ordres. Premièrement, au vu de ce manque de transparence des schémas industriels, allez-vous exiger de ceux-ci qu'ils s'alignent entièrement, comme nous l'avons demandé lors des négociations, sur les principes de l'OCDE, à savoir la déclaration publique et détaillée pour donner accès à l'entièreté de l'information?

Deuxièmement, allez-vous faire des analyses approfondies par des pratiques d'audit, par sondage, dans le cas de ces schémas industriels?

Troisièmement, allez-vous garantir que les entreprises restent individuellement responsables de leur devoir de diligence quand elles n'adhèrent pas à un schéma en tant que tel? C'est vraiment essentiel de garantir l'efficacité de ces schémas si on veut garantir l'efficacité de la législation.

Je viendrai maintenant sur les mesures d'accompagnement. J'ai lu hier, dans un document qui nous a été fourni, qu'une initiative intitulée «Partenariat européen pour des minerais responsables», qui regroupe les experts pour travailler en amont, c'est-à-dire dans les mines d'exploitation, est financée par la DG DEVCO à hauteur de plus de 5 millions d'euros. Cette initiative réunit des acteurs, tels que Intel, Apple et Philips. Pouvez-vous me dire dans quelle mesure ces acteurs financent également cette action?

Louis Michel, au nom du groupe ALDE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, en adoptant, le 17 mai 2017, le règlement sur l'approvisionnement responsable, nous avons voulu rompre le lien entre la commercialisation des minerais et le financement des conflits. C'était là une avancée spectaculaire pour réglementer cet approvisionnement responsable. Mais il est évidemment nécessaire de prendre des mesures d'accompagnement vigoureuses pour améliorer la gouvernance locale.

Madame la Commissaire, je vous remercie pour votre engagement personnel et pour les efforts que la Commission a consentis pour répondre aux préoccupations du Parlement. Je regrette cependant que les montants alloués aux mesures d'accompagnement soient principalement engagés par la Commission et très peu par les États membres: 20 millions sur la période 2016-2020 pour l'ensemble des pays concernés, cela me paraît évidemment totalement insuffisant. Ce sont là donc des montants très faibles. J'ajoute que je ne vois nulle part l'engagement d'un dialogue politique permanent avec

les pays partenaires. J'exprime la même préoccupation que ma collègue Maria Arena concernant le manque de transparence des schémas industriels – je n'y reviendrai pas. Je remercie évidemment la DG DEVCO d'avoir engagé 5 millions d'euros en 2017 pour des mesures qui visent à soutenir les autorités locales, à renforcer les communautés locales, à soutenir le secteur privé pour la mise en œuvre du devoir de diligence, mais c'est évidemment insignifiant par rapport, bien entendu, aux besoins. Je pense que nous avons besoin de beaucoup plus, et nous y veillerons. Je regrette évidemment. Nous sommes déjà allés très loin, nous avons obtenu des avancées importantes, mais nous aurions pu aller beaucoup plus loin, notamment au niveau de la traçabilité de toutes les entreprises concernées.

Madame, je vous fais évidemment confiance pour suivre ce dossier et nous reviendrons certainement à charge pour voir où en sont les montants, que nous espérons beaucoup plus importants, pour vraiment résoudre cette question.

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, au préalable, j'aimerais juste vous dire que lorsque vous ne tenez pas le temps, c'est une injustice pour les autres. Donc, soit nous dérapons tous – mais alors je ne vois pas comment cela est possible –, soit vous donnez le temps qu'il faut à chacun. Je tiens à vous le dire.

En ce qui concerne cette question des minerais de conflit, je crois que s'il y a minerais de conflit, c'est qu'il y a conflit, je dirais même il y a conflit parce qu'il y a des minerais. Autrement dit, nous sommes dans des jeux géopolitiques et des jeux de puissance. Je rappelle que l'opération rébellion en République démocratique du Congo (RDC) vers 1995 – et j'y étais – a été manipulée, complètement menée par les États-Unis et que tout ceci a été fait, effectivement, pour avoir la main sur ces minerais. Donc il faut situer toujours cette affaire dans son contexte géopolitique de la guerre pour prendre le contrôle des minerais. Certes, il faut de l'auto-certification, certes nous devons avoir plus de transparence mais ma collègue Maria Arena – et là je suis d'accord avec elle – a bien montré les limites de ce schéma industriel et comment il peut être perverti. Prenez la RDC: nous ne parlons jamais de M. Kagame mais celui-ci occupe ce pays et prend ces minerais très allègrement alors qu'il est considéré chez nous comme un homme très démocrate et, par ailleurs, ceci avec le soutien de sociétés canadiennes, américaines et allemandes. Personne ne parle de cela, en quoi votre auto-certification va apporter quelque chose? Ce qu'il faut faire, c'est mettre les choses à leur place. Il ne peut pas y avoir liberté de commerce pour des minerais très sensibles. Il faut renationaliser, il faut remettre les États au centre et mettre un équilibre avec le Conseil de sécurité pour prendre effectivement le contrôle de ces matières premières et ne pas laisser le commerce libre se faire parce que nous aurons toujours un dévoiement.

16/04

24. Mise en œuvre de l'instrument de financement de la coopération au développement, de l'instrument d'aide humanitaire et du Fonds européen de développement (débat)

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, chers confrères, la budgétisation du FED n'est pas forcément une bonne chose pour plus de transparence et de démocratie. Je reste persuadé que le développement a besoin des États, de nos États et des États ACP, et que c'est surtout par l'association des parlements – parlements nationaux, Parlement européen – en amont et en aval de la décision que l'on aura des processus plus transparents.

En ce qui concerne les fonds fiduciaires, je partage la critique. Je pense effectivement qu'il faut éviter que ces fonds fiduciaires soient une manière de soutenir les ONG, des comités ou des agences de développement, sans que les États soient associés à nouveau. Or, c'est le cas. Cela a été montré pour le fonds Békou. Cela n'est même pas possible d'associer clairement l'État et d'en faire un instrument de soutien au développement des États. De plus, je reste persuadé que si nous voulons développer

l'Afrique, nous avons besoin, outre les États et l'aide globalisée, d'aides sectorielles qui accompagnent les développements dans lesquels nous sommes pleinement associés par les fonds et dans lesquels il y a codécision et cogestion, ce qui implique également le suivi de la dépense.

Enfin, en ce qui concerne la sécurité et la lutte contre l'immigration, je montre l'importance de ces fonds. Il faut effectivement mettre en place des fonds «sécurité et développement», particulièrement dans les pays du Sahel ou de la région des Grands Lacs. Ces fonds doivent toujours combiner cette approche. Cela doit se faire par les États et avec les États; cela ne peut pas se faire avec les ONG ou des agences de développement.

Michel Dantin (PPE). – Madame la Présidente, comme l'a dit le rapporteur dans son propos liminaire, les crises que nous sommes incapables d'endiguer là où elles naissent ont forcément tôt ou tard des répercussions très importantes sur notre territoire. Nous avons donc toutes les raisons de nous intéresser à la situation et aux évolutions mondiales, notamment dans les pays les plus pauvres.

Que nous demandent les acteurs? Ils nous demandent d'abord une politique plus claire, une politique plus simple à appliquer, une politique plus lisible. Ils ont souvent des administrations qui sont elles-mêmes en difficulté: nous devons éviter d'ajouter de la complexité à la complexité, c'est un mal européen. Écoutons ce que nous disent nos interlocuteurs, en particulier ceux du Sud: «Aidez-nous, mais ne faites pas trop compliqué».

Doru-Claudian Frunzuliță (S&D). – Madame la Présidente, chers collègues, cher Commissaire, je salue – c'est important – le rapport dont le but est de contribuer à la révision du Fonds européen de développement et de l'instrument de coopération au développement tout en analysant leur pertinence et celle de l'instrument de l'aide humanitaire par rapport aux objectifs des politiques de coopération au développement et de l'aide humanitaire de l'Union.

Il est rassurant de constater que selon les évaluations, les objectifs de ces instruments s'avèrent largement pertinents au regard des priorités politiques lors de leur création et sont, généralement, conformes à l'ambition des objectifs de développement durable. Cependant, comme il est souligné dans le rapport, il faut bien noter qu'une prolifération des crises ainsi que l'émergence de nouvelles priorités politiques ont constamment exercé une pression financière sur les trois instruments, qui ont ainsi été exploités jusqu'à leur limite.

En ce qui concerne l'avenir, je suis d'avis que si l'Union souhaite garder sa position de leader en la matière, tant par ses apports financiers à la coopération en développement et à l'aide humanitaire que par le bien-fondé de ses actions dans ce domaine, le nouveau cadre financier pluriannuel post-2020 devrait pouvoir répondre aux défis mondiaux de l'Union et comprendre des dotations financières adaptées à ces défis. Je félicite aussi le rapporteur, M. Guerrero Salom.

Jean-Paul Denanot (S&D). – Madame la Présidente, comme le dit justement Enrique Guerrero, notre rapporteur, l'Union européenne doit être un acteur global de la paix et de la solidarité.

La pauvreté est la cause de nombreux maux dont souffre notre monde, à savoir notamment faim, les conflits, l'immigration, et l'Union a pour devoir de s'appuyer sur ses valeurs fondamentales dans son action extérieure, parmi lesquelles, évidemment, la solidarité entre les peuples.

Pour avoir piloté jadis des opérations de coopération décentralisée, je sais l'importance des financements extérieurs et je connais leur effet de levier potentiel. L'Union a le devoir de maintenir son niveau d'intervention, et même davantage, ainsi que de mettre son expertise au service des organisations humanitaires. Elle devrait, de mon point de vue, augmenter son intervention dans la mise en place et l'extension des services publics dans les pays en développement, car ces services publics sont la vraie richesse des pauvres et doivent être accessibles pour tous et partout.

### 23. L'égalité des genres dans le secteur des médias au sein de l'Union européenne - L'émancipation des femmes et des filles à l'aide du secteur numérique (débat)

Michaela Šojdrová, rapporteure. – Madame la Présidente, chers collègues, je voudrais présenter le rapport sur l'égalité hommes-femmes dans le secteur des médias au sein de l'Union européenne. J'ai travaillé sur ce rapport avec mes collègues de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres, que je tiens à remercier.

Le Parlement européen est bien conscient de l'influence énorme des médias sur la société. C'est pour cette raison que leur fonctionnement suscite notre intérêt.

Nous sommes convaincus que la voix des femmes devrait être entendue plus clairement dans tous les domaines, y compris dans les médias. Je suis convaincue que les médias ainsi que la société méritent une plus grande influence de la part des femmes.

Les femmes sont aussi douées que les hommes. Elles représentent 68 % des diplômés en journalisme et 40 % des employés dans le secteur des médias, mais l'écart de salaire entre les hommes et les femmes s'élève à 17 %. Les femmes sont beaucoup moins citées en tant qu'expertes, à peu près 18 %. Selon l'étude, seulement 20 % des films est réalisé par des femmes. Le problème principal est la représentation des femmes dans les médias aux postes de direction (33 %). Une telle disproportion a des effets sur le contenu, l'orientation des médias ainsi que la culture organisationnelle. La culture interne est souvent défavorable à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Il s'agit d'un environnement concurrentiel caractérisé par le stress et des délais inflexibles. Alors, si nous voulons soutenir et encourager les femmes, nous devons changer leurs conditions de travail.

La législation de l'Union met en place un cadre pour le fonctionnement des services audiovisuels et des dispositions garantissant l'égalité des chances à l'emploi ainsi que la protection contre la discrimination, le harcèlement et les violences sexuelles. Mais il y a beaucoup d'autres aspects qui sont hors de la portée législative. Nous considérons que la solution passe par une mise en œuvre rigoureuse de la législation existante. Nous ne proposons aucun nouveau règlement. Nous invitons les États membres et les acteurs du secteur à mettre en œuvre des mesures positives pour que les femmes soient plus équitablement représentées, et à instaurer des quotas si cela est possible et nécessaire. La directive de l'Union sur les femmes dans les conseils d'administration nous montre une voie à suivre et des critères à respecter, et nous explique comment surveiller l'équilibre, soutenir et promouvoir les formations pour les professionnels du secteur, partager les exemples de bonnes pratiques (par exemple, les répertoires d'experts féminins comme Expertalia en Belgique ou les campagnes contre les publicités sexistes telles que le prix du petit cochon sexiste en République tchèque), et introduire des mesures de conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

Notre rapport déplore le sexisme et l'abondance des cas de harcèlement sexuel dans les médias. La proposition du Parlement européen élargit la portée de cette interdiction aux vidéos à la demande et aux plateformes de partage de vidéos.

Notre travail, notre activité est de veiller à ce que les femmes soient mieux représentées dans les médias et traitées avec respect. Je tiens de nouveau à remercier tous mes collaborateurs pour leur travail, en espérant qu'il sera suivi d'effets.

Mylène Troszczyński, au nom du groupe ENF. – Madame le Président, ce rapport sur l'égalité des genres dans le secteur des médias est un nouveau coup d'épée dans l'eau.

Vous avez raison de souligner que le harcèlement et la pornographie sur les réseaux sociaux représentent un danger pour les femmes et les filles. Vous avez raison d'affirmer que la maternité est



synonyme de discrimination à l'embauche et vous avez raison aussi de dire que le principe «à travail égal, salaire égal» reste toujours aujourd'hui un fantasme. Mais la suite est beaucoup plus déroutante.

Votre approche du monde des médias ne semble être basée que sur des chiffres. Ces statistiques sur les femmes travaillant dans les médias vous permettraient d'affirmer qu'elles sont discriminées. Soit! Comme à l'accoutumée, votre seule solution semble être alors des quotas. Laissez-moi vous révéler une chose: les quotas, ça ne fonctionne pas. Ce n'est pas parce que les femmes représentent 50 % des employés dans un domaine qu'elles seront les égales des hommes. L'égalité ne se décrète ni ne se mesure à coups de statistiques.

Vous avez une autre solution: faire changer les mentalités par les médias. C'est là que le texte devient pour nous très dérangeant. Selon vous, les médias ne véhiculeraient pas la bonne vision du monde mais des stéréotypes de genre qui seraient des insultes faites aux femmes. On peut aisément deviner les métiers ou les rôles que cache ce terme de «stéréotype»: infirmière, secrétaire, femme de ménage ou même pire, mère de famille. À vous lire, aucun de ces rôles ne devrait être accolé aux femmes dans un contenu médiatique – comme s'il jetait le discrédit sur elles, comme si cela était la cause de leur malheur. Votre volonté aveugle et impulsée par quelques lobbies communautaristes de vouloir absolument faire des filles des garçons, et inversement, devient ridicule. Vous oubliez finalement le point primordial qui devrait prévaloir sur tout le reste: la liberté de choix.

Dans ce domaine des médias, comme dans tous les autres domaines de la société, nous, députés, devons garder une chose à l'esprit: celle d'offrir à chaque individu la possibilité de choisir librement la voie professionnelle et personnelle qu'il souhaite suivre. Aux quotas, à la rééducation des consciences, aux discours larmoyants sur le fait que seulement 40 % de femmes travailleraient dans les médias, qui sonnent comme des incantations, je préfère la complémentarité entre les hommes et les femmes, je préfère la liberté de choix, je préfère l'égalité des droits.

Michaela Šojdrová, rapporteure. – Madame la Présidente, je voudrais remercier tous ceux qui ont participé à la discussion pour leurs opinions mais aussi pour leurs critiques. Madame la Commissaire, je voudrais vous remercier pour votre travail et pour vos efforts dans le domaine de la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

Les femmes et les hommes sont complémentaires. Aussi, si nous voulons améliorer la qualité des médias, il nous faut renforcer la participation des femmes en tirant parti de leur présence et de leur potentiel dans les médias. Selon moi, les États membres et l'Union européenne ont une responsabilité commune: nous devons développer les opportunités et améliorer les conditions pour que les femmes puissent exercer leur liberté de choix. C'est notre tâche. Notre rapport traite de cette liberté de choix et de ces opportunités. Par conséquent, je remercie tous ceux qui ont contribué à ce rapport.

## 22. Mise en œuvre du septième programme d'action pour l'environnement (débat)

Michel Dantin (PPE). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chers collègues, le septième programme d'action pour l'environnement fixe les objectifs à atteindre par l'Union et ses États membres dans le domaine de l'environnement d'ici à 2020.

En dépit de ses qualités, le rapport qui est soumis à notre vote semble être une litanie de regrets et de reproches adressés à toutes les politiques européennes qui n'intégreraient pas suffisamment les enjeux environnementaux dans leurs objectifs.

L'agriculture, avec notre politique agricole commune, est particulièrement attaquée dans ce rapport. Elle constitue «un obstacle à la réalisation des objectifs du programme d'action».

L'agriculture en Europe est plurielle, diversifiée, multiforme. Derrière la notion de l'agriculture, il y a des hommes. À qui parle-t-on? De qui parle-t-on? Qui cible-t-on?

Alors que des résultats sont déjà en cours, il est certain que les agriculteurs opèrent une véritable mission de service public pour l'Union et ses citoyens. Cette mission doit être valorisée à sa juste valeur, or elle l'est trop peu et il convient de ne pas nier la dimension également économique de l'activité agricole.

Sans durabilité économique des exploitations agricoles, il n'y aura pas de progrès en matière d'environnement, ni en matière climatique.

Monsieur le Commissaire, quelle autre politique peut en dire autant?

20. Prise en compte des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie dans le cadre d'action pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030 - Réductions annuelles contraignantes des émissions de gaz à effet de serre afin de respecter les engagements pris en vertu de l'accord de Paris (débat)

Michel Dantin (PPE), par écrit. – Monsieur le Président, Chers Collègues. Ce rapport législatif fait partie du plan d'action de l'Union pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. L'agriculture et la foresterie sont des secteurs qui contribuent déjà activement à l'atténuation du réchauffement climatique grâce à leur capacité d'absorption des gaz à effet de serre. Je me réjouis que, dans ce rapport, une juste reconnaissance de cette réalité ait été actée. D'autre part, je considère que les États membres auront suffisamment de marge de manœuvre pour mobiliser le plein potentiel de leurs forêts, afin de contribuer à nos objectifs climatiques tout en soutenant la croissance de l'ensemble de la filière bois, essentielle dans l'économie européenne. Je vous remercie

17/04

22. Rapports annuels 2015-2016 sur la subsidiarité et la proportionnalité (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur le rapport de Mady Delvaux, au nom de la commission des affaires juridiques, sur les rapports annuels 2015-2016 sur la subsidiarité et la proportionnalité

Mady Delvaux, rapporteure. – Madame la Présidente, cela fait plusieurs années que je suis le rapport annuel sur les principes de subsidiarité et de proportionnalité, et j'y prends de plus en plus plaisir, en dehors du fait que ce rapport est le dernier dossier examiné en plénière, à 22 h 30.

J'aime à rappeler que ces principes ne sont pas un appel à l'inaction, mais une règle de répartition des compétences entre l'Union et les États membres. À moins d'avoir la compétence exclusive, l'Union européenne ne peut intervenir que si elle est en mesure d'agir plus efficacement que les États membres à leur échelon national ou local. De même, le principe de proportionnalité dispose que les moyens mis en œuvre par l'Union pour réaliser les objectifs fixés par les traités ne peuvent aller au-delà de ce qui est nécessaire. Ces principes ont été retenus pour garantir le fonctionnement efficace de l'Union européenne. Ce sont aussi des moyens essentiels qui garantissent le lien entre l'Union et les citoyens. Ils ne doivent donc pas être malmenés à des fins de blocage ou pour nourrir l'euroscpticisme, bien au contraire.

Le présent rapport recouvre les années 2015 et 2016 et relève le grand nombre d'outils existants, dont certains ont été mis en place en 2015. Une panoplie d'outils permet de participer aux étapes de la procédure législative européenne: les études d'impact, les consultations publiques, la plateforme REFIT, la plateforme IPEX, les plateformes internes Regpex et Connect, les dialogues par l'intermédiaire de la COSAC et du Comité des régions, sans oublier la procédure du carton jaune. En outre, depuis 2014, les parlements nationaux manifestent un intérêt accru pour la politique européenne au moyen des nouveaux instruments mis en place, notamment REFIT. En 2016, 65 avis ont été reçus

des parlements nationaux, soit une augmentation substantielle par rapport à 2015, ce qui est encourageant.

Je ne suis donc pas favorable à la création et au développement de nouveaux instruments sans que le potentiel des outils existants ait été pleinement exploité. La procédure fonctionne quand tous les protagonistes lui portent de l'intérêt. Par conséquent, je souligne l'inutilité d'ajouter des instruments et des procédures qui alourdiraient la charge bureaucratique et ralentiraient encore davantage le processus législatif.

Je pense qu'ensemble, avec les rapporteurs fictifs, nous avons abouti à un rapport équilibré qui appelle à construire une Union efficace, respectueuse des différences et à l'écoute des citoyens. Je voudrais remercier mes collègues de leur coopération collégiale et agréable.

Un dernier mot sur la «task-force Timmermans». Vous n'êtes pas sans savoir que le président Juncker a instauré un groupe de travail chargé de réfléchir sur la subsidiarité, auquel étaient invités les représentants des parlements nationaux, du Comité des régions et du Parlement européen. Le refus du Parlement européen d'y prendre part n'exprime pas à mes yeux un manque d'intérêt de la part de notre Parlement, mais un appel au respect de son statut de colégislateur. Ainsi, les députés européens se gardent l'entière liberté de s'exprimer a posteriori sur les résultats de cette task-force. Cette absence du Parlement européen ne doit cependant en aucun cas entacher les relations du Parlement européen avec la COSAC et le Comité des régions. Je souhaite d'ailleurs que nos relations avec le Comité des régions soient renforcées, et j'ai écrit une lettre dans ce sens au Président du Parlement. En effet, le Comité des régions est une institution indispensable puisqu'elle constitue un cordon précieux entre l'Union et ses régions. C'est pourquoi j'ai souligné ce besoin de rapprochement entre institutions européennes, nationales et régionales. Ce n'est qu'ensemble, chacun à son échelon, que nous devons agir et engager une politique dans l'intérêt du bien-être de nos citoyens.

Cristian Dan Preda, rapporteur pour avis de la commission des affaires constitutionnelles. – Madame la Présidente, je voudrais féliciter et remercier Mme Delvaux pour la rédaction de ce rapport. Je remercie également les collègues de la commission des affaires juridiques d'avoir pris en compte un bon nombre de suggestions de l'avis de la commission des affaires constitutionnelles que j'ai rédigé.

Il y a entre nos deux commissions une bonne convergence de vues sur le fait que les rapports annuels sur la subsidiarité et la proportionnalité sont des instruments très utiles pour nous permettre d'apprécier la mise en œuvre de ces principes fondamentaux et la sauvegarde des prérogatives qui ont été reconnues aux parlements nationaux. Il y a convergence aussi pour constater que les mécanismes assurant le respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité fonctionnent bien pour l'essentiel. On le voit clairement dans le nombre limité de «cartons jaunes» adoptés, dans les statistiques sur les opinions raisonnées et dans la diversité des Chambres nationales qui les émettent. Il y a clairement un intérêt marqué pour les affaires européennes dans nos parlements nationaux et le Parlement européen est devenu un interlocuteur privilégié dans ces échanges.

Enfin, je mentionnerai que dans notre avis de la commission des affaires constitutionnelles, nous avons souligné la nécessité d'introduire une dose de flexibilité dans le cadre du système d'alerte précoce, dans l'interprétation du délai de huit semaines, idée détaillée dans le rapport Rangel sur la mise en œuvre des dispositions du traité concernant les parlements nationaux.

Marie-Christine Boutonnet, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, en premier lieu, je ne peux que constater une amélioration de ton et de contenu dans cette proposition de résolution sur la subsidiarité et la proportionnalité par rapport aux précédentes. Je suis encline à accorder le bénéfice du doute, mais permettez-moi de croire qu'il ne s'agit, à un an des élections européennes, que de continuer, d'une autre manière, à détourner ce principe de subsidiarité pour servir les objectifs des tenants d'une intégration et d'une souveraineté européennes sans cesse plus poussées. Quoi qu'il en

soit, je continuerai à être vigilante quant au respect et à l'application effective par les institutions européennes de ce principe fondamental.

En second lieu, je salue l'utilisation grandissante par les parlements nationaux des possibilités prévues par le protocole n° 2. Je salue également les initiatives de «carton vert» et renouvelle mon soutien à la création d'une procédure de «carton rouge».

Enfin, je continue de penser que la possibilité d'émettre un avis motivé devrait être étendue à toute la durée du processus législatif ou, du moins, la proposer à son début, à mi-parcours et à sa fin. Cela est nécessaire, car les parlements nationaux sont le véritable cœur démocratique de l'Europe.

Mady Delvaux, rapporteure. – Madame la Présidente, cette discussion se termine en beauté. Même s'il y a des nuances d'interprétation, je pense qu'il y a une grande convergence de vues sur le fait que la subsidiarité et la proportionnalité sont des principes importants. Je voudrais par ailleurs remercier M. Brok d'avoir souligné que ce ne sont pas les seuls principes du fonctionnement de l'Union européenne et que la solidarité est un principe qui a également sa place dans l'architecture européenne.

Nous devons donc continuer à encourager les parlements nationaux et les parlements régionaux à utiliser pleinement les instruments existants, et nous devons, surtout, les responsabiliser et faire en sorte qu'ils fassent des propositions constructives pour le fonctionnement de notre continent au lieu de blâmer Bruxelles pour tout ce qui va mal dans ce monde. Évidemment, j'invite tout le monde à voter cet excellent rapport.

La Présidente. – Madame Delvaux, on vous souhaite le meilleur succès possible dans cette épreuve.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu demain, mercredi 18 avril 2018.

#### 21. Accord-cadre UE-Australie - Accord-cadre UE-Australie (résolution) (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle la discussion commune sur:

- la recommandation de Francisco José Millán Mon, au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et l'Australie, d'autre part (15467/2016 - C8-0327/2017 - 2016/0367(NLE)) (A8-0110/2018), et

- le rapport de Francisco José Millán Mon, au nom de la commission des affaires étrangères, contenant une proposition de résolution non législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et l'Australie, d'autre part (2017/2227(INI)) (A8-0119/2018).

La Présidente. – La discussion commune est close.

Le vote aura lieu demain, le mercredi 18 avril 2018.

#### 18. La violation des droits de l'homme et de l'état de droit dans le cas de deux soldats grecs arrêtés et détenus en Turquie (débat)

Jacques Colombar, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, la Turquie ne cesse ses provocations à l'égard de la Grèce comme à l'égard de la République de Chypre. Pour cela, elle sait qu'elle peut bénéficier de la lâcheté et même de la complicité – pourrait-on dire – de la part des instances bruxelloises.

Nous constatons que votre prétendue solidarité européenne n'est qu'un vain mot, surtout lorsqu'il s'agit de se coucher devant les outrances et les provocations d'Erdoğan. L'heure n'est plus aux vœux

pieux. Vous voulez faire un geste à l'égard de ces deux officiers grecs? Suspendez alors toute relation avec la Turquie jusqu'à leur libération, qui n'est pas négociable.

Pour ma part, je demande instamment à la haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité d'exiger sans délai leur libération ou de remettre immédiatement sa démission parce que c'est la politique de Mme Mogherini, hier militante du communisme, aujourd'hui du mondialisme, qui donne au gouvernement turc toute latitude pour agir de la façon que l'on sait et que l'on constate.

La Présidente. – J'ai reçu, conformément à l'article 123, paragraphe 2, du règlement deux propositions de résolution.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu jeudi le 19 avril 2018.

17. Perspectives de paix dans la péninsule coréenne à la lumière de la récente évolution de la situation (débat)

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE. – Madame la Présidente, nous ne pouvons accueillir qu'avec optimisme les nouvelles positives qui nous proviennent de la péninsule coréenne. Les deux sommets, celui entre les deux Corée et celui entre le président Trump et le leader nord-coréen, sont des pas dans la bonne direction.

Le sommet entre les États-Unis et la Corée du Nord est très attendu et très commenté car il sera inédit, mais il ne s'agit pas là de la première tentative de persuader le régime nord-coréen d'abandonner son programme nucléaire. Je crois que nous devrions moins nous concentrer sur les détails de cette rencontre et davantage nous focaliser sur les points clés qui sont les suivants: que pouvons-nous promettre au leader nord-coréen et, surtout, que va-t-il demander en échange?

Deux éléments me semblent significatifs. Premièrement, la Corée du Nord cherche une reconnaissance internationale de son statut de puissance nucléaire et nous devons absolument éviter de lui accorder cette reconnaissance. C'est pourquoi il faut refuser catégoriquement la levée, même partielle, des sanctions tant que nous n'avons pas de garanties à long terme sur le démantèlement complet, irréversible et vérifiable des installations nucléaires. Ces garanties s'inscrivent par ailleurs dans la droite ligne du respect des obligations du traité de non-prolifération.

Deuxièmement, maintenir la pression sur le régime est une nécessité absolue. Nous ne devrions pas récompenser Kim Jong-un pour son consentement au dialogue. Le temps de la confiance viendra lorsqu'il y aura une véritable ouverture ainsi qu'une amélioration de la situation des droits de l'homme et des conditions de vie des Nord-coréens qui, ne l'oublions pas, souffrent toujours grandement de malnutrition, de torture et d'esclavage.

Alors, soyons optimistes mais demeurons lucides. La Corée du Nord est l'un des régimes les plus autoritaires et les plus brutaux au monde qui a tout misé sur son arsenal nucléaire, et je ne suis pas convaincu que Kim Jong-un donne ici des gages de changement.

16. Situation en Russie (débat)

Yannick Jadot (Verts/ALE). – Madame la Présidente, c'est toujours étonnant de voir que l'Amicale du Kremlin a de plus en plus de monde dans cette Assemblée, dans les gouvernements européens et sur la scène politique européenne et qu'elle nous fait croire que, finalement, c'est l'Europe qui agresse la Russie dans cette affaire.

Il s'agit quand même d'un pays qui organise la guerre aux frontières de l'Union européenne et valide chaque bombardement en Syrie. Nous savons que meurent des journalistes et des opposants politiques, et nous connaissons la difficulté de tous ceux qui travaillent sur les droits de l'homme en

Russie. Alors, si on doit être indépendant de la Russie ou, en tout cas, avec moins de complaisance, arrêtons Nord Stream. Le Président Poutine a lui-même signé un papier qui dit que la menace pour la sécurité économique de la Russie, ce sont nos économies d'énergie et les technologies vertes. Faisons donc une vraie transition énergétique, et nous n'aurons pas besoin du gaz russe, et puis dressons une liste Magnitski interdisant d'entrée du territoire européen aux Russes complices des crimes en Syrie et ailleurs, gelons leurs avoirs et n'allons pas à la Coupe du monde...

(La Présidente retire la parole à l'orateur)

### 13. Situation en Syrie (débat)

Marie-Christine Arnautu (ENF). – Monsieur le Président, les gouvernements français, britannique et américain ont donc frappé la Syrie samedi dernier. Cette coûteuse mascarade aux résultats quasi nuls est une nouvelle démonstration de la folie des chancelleries occidentales, incapables de reconnaître que leur politique ajoute du chaos au chaos qu'elles ont, elles-mêmes, créé.

Où est la crédibilité des États-Unis, qui dénoncent une violation de la convention sur les armes chimiques, alors qu'eux-mêmes n'ont pas ratifié les Conventions d'Oslo et d'Ottawa relatives aux sous-munitions et aux mines antipersonnel? Où est celle de la France, qui intervient en violation du droit international au nom de prétendues valeurs morales, mais qui ferme les yeux sur les bombardements au Yémen faisant des milliers de victimes civiles? Où sont donc les fameuses preuves qui, selon M. Macron, accablent l'armée syrienne?

Madame la Haute représentante, vous parlez d'urgence humanitaire, mais l'Union européenne maintient ses sanctions économiques contre la Syrie. Cette agression injuste encourage les organisations terroristes à poursuivre leurs ignobles exactions. Ce n'est pas moi qui le dis, mais les vénérables patriarches d'Antioche. Vous devriez les écouter.

Patricia Lalonde (ALDE). – Monsieur le Président, Madame la Haute représentante, nous assistons aujourd'hui à l'agonie de l'ordre westphalien au profit de la loi du plus fort. Pour quels motifs faut-il répondre à l'obligation morale d'empêcher le recours à l'arme chimique? Cela est très louable. Sur le principe, nous sommes d'accord, mais il ne suffit pas qu'un fait soit avéré pour conclure à l'identité de l'auteur. Il faut pour cela une enquête indépendante et impartiale.

Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer les capacités des djihadistes et des différents groupes – je pense à Al-Nosra, Jaïch Al-Islam, Ahrar Al-Cham – en matière d'armes chimiques. Il existe d'ailleurs plusieurs rapports, notamment onusiens, sur le recours par Daech aux armes chimiques, au moins deux fois en Iraq et une fois en Syrie. D'autre part, fabriquer une arme chimique ne nécessite pas une technologie de pointe, contrairement à l'arme nucléaire.

Cette intervention militaire s'est faite en dehors de toute légalité internationale et risque de nuire aux efforts diplomatiques visant à une désescalade de la violence. Nous devons privilégier le dialogue et la recherche d'une solution politique inclusive en intégrant également les Kurdes et la société civile syrienne.

Nous espérons que ce sera le cas et que nous pourrons avancer lors de la conférence de Bruxelles.

Bruno Gollnisch (NI), question "carton bleu". – Monsieur le Président, je serai très bref, ce n'est pas véritablement une question. Je voulais abonder dans le sens de Mme Lalonde et dire que je détenais précisément l'original d'un tel rapport. Il s'agit de l'original du dernier rapport de l'Organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques.

Patricia Lalonde (ALDE), réponse "carton bleu". – C'est formidable, Monsieur Gollnisch, si vous avez l'intégralité du rapport. Je l'ai moi-même lu, donc je peux dire que c'est la réalité.

Gilles Pargneaux (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, au-delà des frappes légitimes de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis contre ces actes barbares du régime de Bachar Al-Assad à l'encontre de ses enfants et de sa propre population, la situation en Syrie doit aussi nous amener à une double réflexion européenne.

D'abord, la réforme du multilatéralisme. Le Conseil de sécurité est bloqué par les incessants vetos russes, comme d'ailleurs les missions de l'Agence internationale de lutte contre les armes chimiques sur le terrain. Il est indispensable de pousser à la réforme du fonctionnement du Conseil de sécurité pour avancer quand le droit international est objectivement bafoué sur le terrain.

Ensuite, notre capacité à agir en commun. Peut-on parler d'autonomie stratégique quand seulement un missile sur cinq tirés en Syrie est européen? Nous voyons là tout le défi qui demeure devant nous pour la construction de l'Europe de la défense.

Voilà, Monsieur le commissaire, des défis qui s'ajoutent à la reprise nécessaire des négociations internationales sur la Syrie.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Madame la Présidente, en toutes choses, nous devons donner l'exemple. Nous ne pouvons pas agir contre le droit international, nous ne pouvons pas agir contre nos peuples et contre les peuples. Cela s'est fait déjà autrefois en Iraq et en Libye, pourquoi faut-il encore ajouter la Syrie? D'autant qu'en ce qui concerne le gaz, il y a une convention de 1993 qui justement exige, selon le droit international, une investigation des Nations unies, qui est arrivée juste après notre bombardement. Avions-nous des preuves à cacher?

Nous sommes face à une situation qui ne peut pas continuer. Nous devons effectivement nous inscrire dans le processus des Nations unies, non seulement le processus de Genève, mais celui d'Astana, car il ne sera pas possible de trouver des solutions sans la Russie, l'Iran et la Turquie.

11. État d'avancement du pacte mondial des Nations unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du pacte mondial des Nations unies sur les réfugiés (débat)

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, nous ne pouvons que nous féliciter du travail entrepris par l'ONU sur les migrations. C'est assurément un enjeu de politique internationale et il est temps, pour les Européens et pour nos gouvernements, d'avoir une vision moins historiquement centrée et ethnocentrée de ces questions.

C'est un fait, les migrations internationales augmentent et, comme le dit si bien le secrétaire général de l'ONU, la majorité d'entre elles sont régulières. Mais l'Occident n'en est plus le centre. Les migrations se sont mondialisées, régionalisées. Les migrations Sud-Sud dépassent désormais les migrations Sud-Nord. Sur les 258 millions de migrants internationaux, 60 millions proviennent d'Europe, qui est donc, proportionnellement à sa population, le continent dont les habitants migrent le plus et sont les plus mobiles. Cela est normal car les Européens sont très largement ceux qui bénéficient d'un vrai droit à la mobilité, contrairement au reste de la planète. Et seule la moitié de leurs migrations sont intra-européennes. Par conséquent, qui mieux que les Européens peuvent montrer que les migrations sont une chance et une richesse? Nous sommes les premiers à bénéficier du droit de migrer. Prenons donc conscience que ceux qui sont en situation irrégulière sur notre continent, ceux qui risquent leur vie en mer Méditerranée, sont d'abord ceux qui sont privés de ce droit à la mobilité, n'ont pas de voie de migration régulière et fuient des situations inhumaines dont il est difficile de démêler les causes. Nous devons les accueillir dignement plutôt que d'en faire des boucs émissaires.

L'Union européenne se grandirait si elle se battait pour le droit universel à la migration et à la mobilité. Nous avons tous le droit de rêver.

Marie-Christine Arnautu (ENF). – Merci Monsieur le Président, les pactes des Nations unies pour l’immigration dégoulinent de bons sentiments pour justifier l’intensification des flux migratoires et rendre légale l’immigration clandestine que vous refusez d’empêcher, pour des raisons idéologiques ou basement économiques, au détriment des identités, de la sécurité, et même de la pérennité des peuples européens.

Arrogantes, les élites mondialistes ne cachent même plus leur objectif suicidaire, telles le Secrétaire général de l’ONU, M. Guterres, déclarant qu’il faut convaincre que la migration est inévitable et que les sociétés multi-ethniques, multiculturelles et multi-religieuses qui se construisent sont une richesse, ou bien vous, Monsieur Avramopoulos, qui avez déclaré en décembre dernier «nous devons tous être prêts à accepter l’immigration et la diversité comme nouvelle norme, c’est un impératif pour notre continent». Mais cet impératif est criminel. Les États-Unis ont clairement énoncé que les politiques d’immigration ne doivent être prises que par les Américains. Notre devoir à nous est de penser aux Européens d’abord. C’est bien pour cela qu’il faut dénoncer ces pactes et non les applaudir.

Gilles Lebreton (ENF). – Monsieur le Président, le projet de l’ONU d’établir un pacte mondial sur les réfugiés est très inquiétant. Il repose en effet sur l’idée que les migrations de masse sont inévitables et qu’il faut accueillir toujours plus de migrants, qu’ils soient d’ailleurs de véritables réfugiés politiques ou de simples migrants économiques.

Aucune des raisons avancées pour justifier cet immigrationnisme forcené n’est convaincante. Le déclin démographique de l’Europe doit être combattu par des politiques natalistes et non par l’immigration. La prétendue richesse qu’apporterait la diversité culturelle n’est qu’un mirage destiné à camoufler la sinistre réalité du communautarisme. Quant à l’argument fondé sur le respect des droits de l’homme, il ne saurait dissimuler cette vérité que le premier devoir d’un État est d’assurer la sécurité et la préservation de l’identité nationale de son peuple.

Ce n’est pas d’un pacte mondial pour favoriser l’immigration que le monde a besoin, mais d’une coopération internationale qui permette à chaque État d’assurer une vie décente à ses ressortissants à l’intérieur de ses frontières.

4. Débat avec le président de la République française, Emmanuel Macron, sur l’avenir de l’Europe (débat)

Le Président. – Monsieur le Président de la République française, cher Emmanuel, soyez le bienvenu au Parlement européen.

Aujourd’hui est un jour important: nous avons l’occasion de discuter avec vous de l’avenir de l’Europe, d’écouter vos idées et vos propositions. Je tiens à vous remercier d’avoir décidé de participer à un vrai débat. Tout le monde connaît les règles: le Président de la République prononce normalement un discours solennel, mais le Président de la République française m’a dit qu’il voulait avoir un vrai débat avec les députés européens. Voilà pourquoi je vous remercie d’avoir décidé de discuter en tant que Président avec nous. Aujourd’hui, à la suite de ce qu’il s’est passé en Syrie, nous aurons aussi dans la soirée un débat sur la situation au Moyen-Orient: le Parlement attend donc avec un grand intérêt de vous écouter et de discuter avec vous. Je vous remercie par conséquent chaleureusement, encore une fois, d’être avec nous.

Vous êtes à Strasbourg, dans votre pays, où un événement aura lieu le 1er juin prochain: des milliers de jeunes seront au Parlement européen pour discuter de l’avenir de l’Europe. Je vous invite à vous joindre à nous pour discuter avec ces jeunes, étant donné que vous vous êtes résolument engagé à essayer de réduire la distance qui sépare les institutions et les citoyens afin que nous puissions bien travailler tous ensemble en vue d’une Europe plus forte et plus proche de nos concitoyens. Merci beaucoup, Monsieur le Président, d’être ici avec nous.



Emmanuel Macron, Président de la République française. – Monsieur le Président du Parlement européen, Monsieur le Président de la Commission européenne, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Commissaires, Mesdames et Messieurs les députés.

Je suis très heureux et très honoré de répondre à votre invitation en cette journée, Monsieur le Président, pour pouvoir, comme vous l'avez rappelé à l'instant, discuter librement de la situation de notre Europe, dans un contexte tout particulier. Discuter librement parce que les propositions et les discours, je les ai faits il y a maintenant plusieurs mois, en particulier à la Sorbonne, et c'est ce temps d'échange qui me paraît aujourd'hui indispensable dans ce lieu où vous faites vivre chaque jour notre Europe dans ses sensibilités diverses, ses divergences et ses convergences, en construisant les indispensables compromis qui la font avancer.

Nous allons échanger nos points de vue dans un contexte tout particulier qui rend, je le crois profondément, notre responsabilité plus grande encore. Un contexte qui est d'abord celui de divisions et, parfois, de doutes au sein de l'Europe, un contexte où le Brexit continue d'être discuté et travaillé – je veux, ici, saluer le travail conduit depuis plusieurs mois par Michel Barnier – mais qui est aussi celui d'un doute qui naît dans nombre de nos pays européens et qui, mois après mois, a pu faire émerger des sensibilités qui remettent en cause ce qui paraissait parfois comme des fondamentaux. Un contexte où une forme de guerre civile européenne réapparaît, où nos différences, parfois nos égoïsmes nationaux, paraissent plus importants que ce qui nous unit face au reste du monde. Un contexte où la fascination – et j'y reviendrai – illibérale grandit chaque jour. Un contexte où les menaces géopolitiques – et nous y reviendrons à coup sûr dans la discussion – donnent à l'Europe une responsabilité plus grande chaque jour. Un contexte de grands conflits internationaux, comme au Levant ou au Sahel, mais aussi de l'émergence de grandes puissances autoritaires et d'une stratégie clairement élaborée qui vise à remettre en cause le cadre du multilatéralisme où l'Europe avait pris toute sa place, et qui était aussi le cadre de son influence, dans lequel nous avons pourtant collectivement construit la paix.

Nous débattons aujourd'hui à un moment qui est aussi celui de grandes transformations liées au numérique, au réchauffement climatique et à ses conséquences qui remettent profondément en question les bases de la société industrielle qui avait fondé nos grands compromis, font naître des peurs, nous conduisent à revisiter certains grands équilibres et nous imposent de repenser la grammaire d'action qui est collectivement la nôtre. Par conséquent, ce moment nous donne une responsabilité toute particulière. Nous ne pouvons pas faire comme si, en quelque sorte, nos discussions étaient ordinaires. Ce moment, c'est celui qui nous sépare des élections européennes à venir, où nous aurons à faire vivre nos combats pour les idéaux qui nous ont faits. Pour amorcer notre discussion, je veux simplement partager avec vous deux convictions fortes.

La première, c'est que si nous décidons d'abandonner notre attachement à la démocratie et tout ce qu'elle emporte en Europe, nous ferons fausse route. La deuxième, c'est que, dans ce cadre, nous pouvons et nous devons construire une nouvelle souveraineté européenne par laquelle nous apporterons la réponse claire et ferme à nos concitoyens que nous pouvons les protéger et apporter une réponse à ces désordres du monde.

(Applaudissements)

En effet, dans ce monde et en ce moment difficile, la démocratie européenne – je le crois très profondément – est notre meilleure chance. La pire des erreurs serait d'abandonner notre modèle, j'ose dire, notre identité. Ici même, à Strasbourg comme à Bruxelles, vous faites vivre chaque jour cette démocratie en Europe dont parlait Tocqueville. Notre identité, c'est d'abord cette démocratie respectueuse de l'individu, des minorités, des droits fondamentaux, ce qu'on appelait du nom que je revendique encore, la démocratie libérale.

Je ne veux pas laisser s'installer cette illusion mortifère qui, ne l'oublions jamais, ici moins qu'ailleurs, a précipité notre continent vers le gouffre, cette illusion du pouvoir fort, du nationalisme et de l'abandon des libertés. Je récusé cette idée, qui gagne même l'Europe, que la démocratie serait condamnée à l'impuissance. Face à l'autoritarisme qui partout nous entoure, la réponse n'est pas la démocratie autoritaire mais l'autorité de la démocratie.

(Applaudissements)

Parce que cette liberté émancipe et protège l'individu. Un Parlement comme le vôtre, le nôtre, est un miracle européen. Rassembler pacifiquement les représentants élus des peuples d'Europe pour délibérer ensemble dans leurs différences, forts et lourds de leur histoire et de ce qui les a parfois divisés, est un modèle unique au monde. Ce trésor, nous le faisons vivre depuis soixante-dix ans. Ne nous y habituons pas.

Nous avons pris tous les risques et traversé le pire pour en arriver là. Et si l'on veut être plus concret encore, regardons autour de nous, comparons-nous et regardons parfois ces puissances qui peuvent fasciner certains par une prétendue efficacité. Dans quel autre endroit au monde a-t-on cette même exigence en matière évidemment économique, géopolitique, diplomatique et militaire, mais aussi de respect des minorités, de liberté des consciences, d'égalité entre les hommes et les femmes, de respect pour la vie privée? Où ailleurs, à ce point, avec la même vitalité et la même force? Alors, il y a des divisions entre les pays, au sein même de cet hémicycle, mais, au-delà de ces divisions, ce modèle démocratique qui nous rassemble est unique au monde.

L'identité de l'Europe, c'est plus qu'une démocratie soucieuse de liberté, c'est une culture unique dans le monde qui combine cette passion de la liberté, le goût de l'égalité, l'attachement à la diversité des idées, des langues, des paysages. Ce modèle européen n'est ni abstrait ni daté. Il s'incarne aujourd'hui dans notre attachement commun à la protection de l'environnement, du climat, de la santé. Il se développe aujourd'hui dans notre approche de la révolution numérique où seuls les Européens sont autant attachés à la liberté d'innovation comme à la juste régulation et à la protection de leur vie privée.

Cette identité nous distingue bien évidemment des puissances autoritaires avant tout, mais aujourd'hui aussi, il faut bien le voir, de certains des alliés les plus proches. Notre partenaire américain, avec qui nous partageons tant, fait face aujourd'hui à la tentation du désengagement et du rejet du multilatéralisme, de l'enjeu climatique ou des questions commerciales. Ce modèle, j'en suis convaincu, est puissant comme aucun autre et fragile tout autant car sa force à chaque instant dépend de notre engagement et de notre exigence. Chaque jour, nous devons le défendre ensemble.

Alors, pour être à la hauteur de cet engagement, la première condition, c'est la vérité et la responsabilité. Certains, imputant tous nos maux à une Europe honnie, fuyant ainsi leurs propres responsabilités, nous disent avec aplomb que les peuples ne veulent plus de l'Europe. Ils proposent des voies dorées. Parfois, on les croit. Ils se soustraient ensuite à leurs responsabilités quand il faudrait conduire leur peuple jusqu'au bout de cette aventure. D'autres affirment sagement que nous ne devons pas hâter le pas pour ne pas brusquer les peuples, que ce serait faire le jeu des populistes. Ceux-ci voudraient s'habituer à une musique qu'on connaît bien, celle parfois de la paralysie, ne prenant pas conscience du temps qui est le nôtre. Je crois que rien n'est plus faux de dire qu'il serait commode, en effet, de dissoudre le peuple ou d'exciter ses passions pour éviter de proposer un chemin, de critiquer sans proposer, de détruire sans rebâtir. Ce n'est pas le peuple qui a abandonné l'idée européenne, c'est la trahison des clercs qui la menace.

Il faut entendre la colère des peuples d'Europe aujourd'hui. Ce n'est pas de pédagogie qu'ils ont besoin, mais d'un projet nouveau, d'une exigence d'efficacité au quotidien, et ceux qui font commerce de cette colère qu'ils attisent, proposent pour seul avenir la voie sans issue du retour au

déchirement nationaliste d'hier. Nous en avons expérimenté toutes les voies et toutes les conséquences.

Pour raviver l'Europe des peuples, nous devons donc accepter d'agir autrement, en puisant à la source de la démocratie. Regardons les choses en face: comment se satisfaire d'élections européennes auxquelles moins d'un citoyen sur deux se déplace pour voter? Alors, construisons dans l'année qui vient, la réalité d'un débat structuré sur des convictions et des propositions. Nous ne pouvons pas aujourd'hui faire comme hier, c'est-à-dire refuser de parler d'Europe, répartir les places, accuser Bruxelles ou Strasbourg de tous les maux. Continuer à faire cela, c'est décider d'avoir un jeu de dupes qui sera peut-être plus confortable pour chacun d'entre nous, mais qui ne résoudra aucun problème.

Je crois comme vous à la noblesse et à la complexité du choix démocratique. En tant que représentants des peuples d'Europe, vous l'incarnez. Vous faites chaque jour des choix, vous définissez des compromis, vous forgez des solutions, car vous avez reçu le mandat des peuples, et notre devoir commun est de faire vivre cette démocratie européenne, au fond si jeune. C'est la raison pour laquelle, en amont des élections et du temps contraint des campagnes électorales, nous devons faire vivre le débat, créer cet espace public européen que, bien souvent, nous avons laissé en friche. C'est dans cet esprit d'expériences et d'innovation que j'ai proposé des consultations citoyennes dès cette année. Je lancerai en France celle-ci cet après-midi même. Un débat franc, ouvert, rugueux et difficile, mais indispensable pour savoir ce qui rassemble et sépare, pour sortir de l'alternative simpliste du oui ou non à une question généralement dont on n'examine ni les présupposés ni les textes implicites, et avoir démocratiquement un débat critique sur l'Europe qui est la nôtre.

Je me réjouis que tous les États membres aient accepté de partager cette démarche. Je sais l'engagement du président Juncker et de la Commission européenne dans cette action et je veux l'en remercier, et je mesure aussi votre rôle essentiel, Monsieur le Président Tajani, dans cet exercice. Je veux aussi vous en remercier.

Je vous invite chacune et chacun dans vos pays et partout en Europe à animer ces débats essentiels et à y participer, car ils sont une condition de cette vitalité démocratique.

La deuxième conviction que je veux rapidement partager avec vous, c'est celle de la nécessaire souveraineté européenne. Défendre l'idée européenne, ce n'est pas défendre une idée abstraite, la dilution en quelque sorte de nos propres souverainetés. Non, c'est prendre acte du fait que, face à ces grands bouleversements du monde, à ces grandes transformations, à ce moment que nous vivons, nous avons besoin d'une souveraineté plus forte que la nôtre, complémentaire et pas de substitution qui, seule, permettra, face aux grandes migrations, à l'insécurité planétaire et aux transformations économiques, sociales et environnementales, d'apporter les bonnes réponses. C'est cela cette souveraineté européenne à laquelle je crois.

(Applaudissements)

Sur ce sujet, vous avez fait beaucoup et je veux vous en féliciter, mais d'ici à la fin de la législature, au printemps 2019, nous devons obtenir des résultats tangibles encore sur plusieurs fronts: l'immigration, en débloquent le débat empoisonné sur le règlement de Dublin et les relocalisations, mais aussi en dépassant ce débat, en construisant la solidarité externe et interne dont notre Europe a besoin. Je propose ainsi de créer un programme européen qui soutienne directement financièrement les collectivités locales qui accueillent et intègrent des réfugiés.

(Applaudissements)

Le deuxième sujet sera la taxation du numérique à la suite de la proposition de la Commission, par la création d'une taxe à court terme qui mette fin aux excès les plus choquants. Je soutiens cette proposition. Elle est essentielle et elle permettra d'ailleurs, c'est mon souhait, de trouver des pistes de ressources propres pour le budget à venir.

La réforme de l'Union économique et monétaire est un troisième front indispensable avant la fin de cette législature grâce à la définition d'une feuille de route permettant d'avancer par étapes sur l'Union bancaire et à la mise en place d'une capacité budgétaire favorisant la stabilité et la convergence dans la zone euro.

Enfin, ce qui nous tient ensemble, ce n'est pas seulement une monnaie ou un traité, c'est un sentiment d'appartenance, autrement dit une culture. Et je pourrais évoquer, car c'est essentiel, la mise en place des universités européennes qui progresse réellement ou le déploiement d'Erasmus, mais je veux ici insister sur l'un de vos travaux en cours, essentiel à mes yeux, celui du droit d'auteur, de la protection des créateurs et de la création artistique. Ce foisonnement qui infuse nos sociétés est le bouillon de culture sans lequel l'Europe ne serait plus ce continent de diversité vitale et de génie créatif.

(Applaudissements)

Sur ces quatre fronts, cette législature a une responsabilité particulière et vous avez compris quelle sera la position de la France. Mais au-delà, il nous faut construire cette souveraineté européenne pleine et entière pour protéger nos concitoyens. En matière de sécurité intérieure, extérieure et de défense, au cours des derniers mois, nous avons beaucoup avancé et je salue le travail qu'est en train de réaliser votre Assemblée sur le Fonds européen de la défense. Face à toutes les tensions du moment avec certains voisins comme la Russie, l'Europe a montré un visage d'unité et de souveraineté. Nous avons besoin de poursuivre ce travail. La souveraineté est aussi économique et commerciale. Nous avons su, là aussi, montrer ce visage uni et je me félicite des avancées obtenues ces derniers mois, à l'initiative de la Commission, en matière de souveraineté économique et commerciale pour défendre nos secteurs stratégiques en matière d'investissement. C'étaient des avancées essentielles pour poursuivre, dans le domaine commercial – et nous y reviendrons à coup sûr dans le débat –, une position unie, volontaire en matière, justement, de développement de nos opportunités économiques mais protectrice de nos intérêts légitimes, de nos travailleurs comme de nos consommateurs.

Je crois à cette souveraineté économique que nous devons poursuivre par la compétitivité que chaque État construit par ses réformes, par la solidarité indispensable que nous devons davantage développer au sein de l'Union économique et monétaire et par une politique commerciale plus réaliste.

La souveraineté, c'est aussi la souveraineté climatique et énergétique. Elle est indispensable. Nous devons rapidement ouvrir le débat pour revoir à la hausse la contribution européenne dans le cadre de l'Accord de Paris. Nous sommes ici en train d'achever les discussions sur le paquet énergie-climat, mais il est clair que nous devons ouvrir une nouvelle étape. Plusieurs d'entre vous s'y sont déjà engagés et je souhaite que nous puissions, dans les prochains mois, rouvrir le débat sur un prix plancher du carbone. La France poussera l'idée d'un prix minimum et la France soutiendra l'idée d'une taxe aux frontières pour le CO<sub>2</sub>. Ce n'est ni une lubie technique ni un instrument technique, c'est la condition d'une transition énergétique crédible.

La quatrième souveraineté que nous devons porter plus loin, c'est celle de la santé et de l'alimentation. Dans nos politiques au quotidien, dans nos choix budgétaires d'aujourd'hui et de demain, nous devons soutenir une souveraineté alimentaire de qualité. C'est ce que nos concitoyens attendent de nous, c'est ce que nous leur devons. C'est bon pour nos économies et notre territoire, c'est bon pour nos concitoyens et c'est un choix cohérent avec nos engagements dans la durée.

La cinquième souveraineté que nous devons défendre, c'est évidemment la souveraineté numérique. Je veux ici saluer votre travail qui a conduit à élaborer ce qui apparaît aujourd'hui dans tous les débats internationaux comme la législation de référence, celle qui permet de protéger les données personnelles de nos concitoyens. Là où d'autres nous prenaient pour celles et ceux qui, en quelque sorte, proposaient des protections illégitimes, nous sommes en train de devenir l'espace géographique unique au monde où nous favorisons l'innovation et l'innovation de rupture – je défendrai ces choix

dans les débats à venir – et où, dans le même temps, nous nous mettons en capacité de protéger les libertés individuelles.

Enfin, cette Europe de liberté et d'égalité repose sur un socle de valeurs sociales que nous avons proclamé ensemble à Göteborg. Cette Europe sociale, c'est aussi celle de la souveraineté, de ce socle dans lequel nous croyons. Il y a des différences mais nous ne devons pas pour autant nourrir les divergences. Le sens même de l'aventure européenne, c'est celle d'une convergence accrue. C'est pour cela que nous nous sommes battus à plusieurs pour réguler le travail détaché ces derniers mois. Le Parlement européen a permis d'améliorer encore le compromis trouvé au Conseil et je me réjouis que cette réforme puisse trouver bientôt son aboutissement, et je veux ici saluer le travail qui a été conduit. C'est précisément l'image d'une Europe protectrice et efficace.

Ces souverainetés européennes, nous devons continuer à les bâtir. Elles doivent être au cœur d'un projet cohérent et elles doivent nourrir la philosophie du cadre financier pluriannuel à venir, et je veux achever mon propos sur ce point.

Ce budget, dont nous allons discuter, doit exprimer un projet politique de cohérence, d'efficacité et de convergence. La France est prête à augmenter sa contribution, mais pour cela, c'est une refondation du budget lui-même qu'il faut envisager en créant de nouvelles ressources propres, j'y suis favorable, sur le numérique comme sur certaines ressources énergétiques, en supprimant les rabais qui ne sauraient survivre au Brexit, en finançant dignement l'action européenne en matière de défense et de migration, en modernisant les politiques actuelles et en définissant des conditionnalités, je dirai plutôt, des critères de convergence fiscale et sociale, notamment. Nous ne devons renier aucune ambition des politiques existantes, mais nous devons ajouter les ambitions nouvelles que nous portons. C'est en ce sens, en tout cas, que la France œuvrera dans les prochains mois.

(Applaudissements)

Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs, le Parlement européen est à mes yeux le siège de la légitimité européenne, de sa responsabilité et donc de sa vitalité. C'est ici que se joue une partie de l'avenir de l'Europe, l'Europe comme rassemblement de nos souverainetés, par et avec une souveraineté plus grande encore, celle qui nous unit, cette Union au service de la paix et de la solidarité offrant au monde un espace unique de stabilité et de sécurité. C'est ici que nous devons ancrer la renaissance d'une Europe portée par l'esprit même de ses peuples.

Je souhaite que, dans les prochains mois, nous parvenions à dépasser les clivages entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, les petits ou les grands, le repli sur les égoïsmes nationaux. J'appartiens à une génération qui n'a pas connu la guerre. J'appartiens à une génération qui est en train de s'offrir le luxe d'oublier ce que nos prédécesseurs ont vécu.

Il y en a beaucoup qui, aujourd'hui, pensent qu'on peut continuer à préférer les confrontations habituelles, les certitudes d'hier parce que nous nous y sommes habitués, les divisions bien connues et bien concertées. Mais je viens aussi d'une terre et d'une famille qui ont connu toutes les saignées de notre histoire passée. Alors, les choix sont simples. Je ne veux pas appartenir à une génération de somnambules. Je ne veux pas appartenir à une génération qui aura oublié son propre passé ou qui refusera de voir les tourments de son propre présent. Chacun, dans les temps qui s'ouvrent, prendra ses responsabilités, mais je veux appartenir à une génération qui aura décidé fermement de défendre sa démocratie parce que ce n'est pas un mot qui ne sale plus ou auquel on s'est habitué ou dans lequel on s'est alangui, c'est un mot qui a tout son sens parce qu'il est le fruit de batailles passées. Je veux appartenir à une génération qui défendra cette souveraineté européenne parce que nous nous sommes battus pour l'avoir, parce qu'elle a un sens et parce qu'elle est la condition qui permettra aux générations à venir de choisir à ce moment-là, elles-mêmes, leur avenir. Je ne céderai à aucune fascination pour les souverainetés autoritaires, je ne céderai à aucune facilité des temps présents, mais je pense qu'ensemble, notre responsabilité dans les mois à venir, c'est d'organiser le vrai débat

européen, d'avoir les véritables échéances européennes qui, seules, permettront à nos peuples de choisir ceux qui veulent une Europe qui ne propose plus, ceux qui veulent une Europe du repli, ceux qui veulent une Europe de l'habitude ou ceux qui sont prêts à porter une Europe de l'ambition, d'une souveraineté réinventée, d'une démocratie vivante, celle à laquelle nous croyons.

Jean-Claude Juncker, Président de la Commission. – Monsieur le Président du Parlement, Monsieur le Président de la République, je suis largement d'accord avec ce que le président vient de dire. Le Président de la République tout comme vous-même, Monsieur le Président du Parlement, avez souhaité que s'instaure un dialogue mâle et viril entre le Président de la République et le Parlement européen. Je prends par conséquent la parole sans en abuser.

Je voulais tout d'abord dire, en tant que Luxembourgeois que je suis et Européen que je veux être, toute mon émotion et mon amitié de voir le Président de la République s'exprimer de la façon dont il s'est exprimé. La vraie France est de retour!

(Vifs applaudissements)

Nous, Luxembourgeois, avec l'immodestie qui nous caractérise, nous avons pour habitude de dire que le Luxembourg est la petite France de l'étranger. Je salue donc le retour de la France parmi nous et je tiens à vous dire que votre élection, Monsieur le Président, et la campagne électorale qui fut la vôtre ont donné de nouveaux espoirs à l'Europe. Je souhaite que l'ambition que vous avez portée pendant la campagne électorale et dans la suite des événements présidentiels soit couronnée de succès. Vous pouvez compter sur la Commission pour vous appuyer dans votre démarche et j'espère que s'instaurera, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, une véritable complicité d'ambitions entre le Président de la République française et la Commission. Vous l'avez démontré à de nombreuses reprises, vous étiez parmi ceux qui ont appuyé tous les efforts de la Commission pour faire de l'Europe sociale, non pas un poème, non pas un rêve, mais une réalité d'aujourd'hui et de demain. Que d'autres vous suivent dans cette ambition, qui est aussi la nôtre ! Vous étiez aux côtés de la Commission lorsqu'il s'agissait de relancer l'Europe de l'investissement, le plan Juncker – comme on l'appela à l'époque –, l'EFSI d'aujourd'hui, a conduit à la mobilisation de 273 milliards d'euros en matière d'investissements, dont 41 en France. Cette démarche commune conjointe qui fut la nôtre est donc en train de produire des résultats.

Je voudrais que vous continuiez de co-conduire la lutte européenne pour la souveraineté commerciale. Je ne veux pas, pour ce qui est de la politique commerciale internationale, assister à ce triste spectacle d'une Europe offerte. Je voudrais que l'Europe reste ouverte mais qu'elle ne soit pas une Europe offerte. Nous avons des intérêts communs à défendre, notamment en matière de sidérurgie, entre autres. Je voudrais qu'ensemble, nous fassions en sorte que ce fossé qui souvent divise l'Europe entre l'Est et l'Ouest soit comblé par une ambition commune retrouvée. Je crois que le sort de l'Europe ne s'écrit pas en divisant et en montant les uns contre les autres. L'Europe est un ensemble.

(Applaudissements)

Je sais l'importance que vous attachez à l'amitié franco-allemande et je suis géographiquement et historiquement très en faveur de nombreux rapprochements entre ces deux pays et ces deux nations. Toutefois n'oublions pas que l'Europe n'est pas seulement franco-allemande. Nous sommes 28, demain 27: il faut aussi, pour que le moteur puisse fonctionner, l'apport des autres. Nous sommes 27 et pas seulement français ou allemands.

(Applaudissements)

Je voudrais que notre radar de l'avenir continue de signaler le sort des peuples des Balkans. Je rappelle la perspective européenne que nous avons proposée aux pays des Balkans occidentaux en 2003 en Grèce, à Thessalonique – ville que j'aime bien puisque j'ai eu l'honneur d'avoir été fait docteur honoris causa de l'université de Thessalonique. Je suis donc profondément attaché à cette ville, pour

des raisons non seulement historiques, mais aussi personnelles. Nous avons décidé, en 2003, de donner une perspective européenne crédible aux pays des Balkans occidentaux. Je connais toutes les difficultés qui gravitent autour de ce sujet dont la Commission va débattre aujourd'hui, avec Federica Mogherini et d'autres. Je ne suis pas naïf, je suis conscient des difficultés, des efforts que les pays des Balkans occidentaux doivent faire, de la nécessité d'améliorer sur certains points la performance de certains pays des Balkans occidentaux, mais si nous enlevons à ces pays-là, dans cette région extrêmement compliquée – je devrais dire tragique – la perspective européenne, nous allons revivre ce que nous avons vécu pendant les années 90. Je ne veux pas de retour de la guerre dans les Balkans occidentaux! Nous devons nous attacher à cette ambition.

(Applaudissements)

Enfin, j'appuie la démarche du Président de la République, qui veut lancer ce dialogue citoyen. C'est en fait le prolongement d'une initiative de la Commission, que nous appelons les dialogues citoyens. J'ai pris part à un grand nombre de ces dialogues, nous en avons mené plus de 500 dans tous les pays membres de l'Union européenne. J'encourage le Président de la République, le gouvernement français et la ministre des affaires européennes à en faire un grand événement, non seulement en France mais partout en Europe. L'Europe mérite un débat démocratique approfondi. À vrai dire, l'histoire de demain s'écrit aujourd'hui. Je voudrais que nous puissions l'écrire ensemble.

(Vifs applaudissements)

Guy Verhofstadt, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la République, chers collègues, je veux commencer là où M. Kamall a terminé son intervention et je tiens à répéter en votre présence ce que j'ai dit hier ici, dans cette même enceinte du Parlement européen, à savoir que nous soutenons sans réserve l'action militaire qui a été menée en Syrie par la France et les autres alliés. Il faut le dire, chers collègues, parce qu'un régime qui utilise des armes chimiques contre sa propre population est un régime génocidaire et illégitime. C'est cela la réalité qu'il faut reconnaître.

(Applaudissements)

Mais il faut aussi dire, Monsieur le Président, que cette intervention démontre notre faiblesse parce que c'est la France qui intervient, c'est le Royaume-Uni qui intervient et qui lance des missiles, ce n'est pas l'Union européenne. Soixante-cinq ans après que l'Assemblée nationale a torpillé la Communauté européenne de défense – on a tendance à l'oublier –, l'armée européenne n'existe toujours pas.

Il faut également dire, chers collègues, que notre politique étrangère est aussi de temps en temps une illusion à cause de notre manque d'unité, à cause de cette règle de l'unanimité qui existe encore à ce jour pour la politique étrangère de l'Union, qui est une aberration et à laquelle il faut absolument mettre fin. Cette faiblesse, reconnaissons-le, ne concerne pas seulement notre action extérieure.

Vous avez utilisé dans votre intervention le mot «paralysie». Une paralysie se déclare au niveau intérieur, disons-le. Quand un pays comme le Royaume-Uni quitte l'Union européenne, on peut difficilement dire: «Ah, quel succès!». En outre, il y a, naturellement, les dérives autoritaires en Pologne et, surtout, en Hongrie. Chers collègues, l'OSCE parle, dans un rapport tout récent sur les élections hongroises, de «rhétorique intimidante et xénophobe», de «partialité des médias», de «financement électoral opaque». Ce sont presque les mêmes termes, mot pour mot, que dans les remarques formulées par l'OSCE lors de l'élection de Poutine. Il faut être clair: selon moi, il n'y a pas de place et il n'y en aura jamais pour des États illibéraux dans notre Union. La liberté d'expression, l'état de droit, la légalité devant la loi, ne sont pas seulement des principes libéraux issus des Lumières, mais aussi et surtout des valeurs européennes. Il faut faire quelque chose à cet égard. Or, pour le moment, on ne fait strictement rien. J'ai été touché, Manfred Weber, par les mots que vous avez utilisés, par ce pamphlet rédigé par ces jeunes en 1943, assassinés par la Gestapo. Vous

êtes allé au cœur de l'existence de l'Union européenne et c'est, en tout cas, mieux que d'envoyer des télégrammes de félicitations à M. Orbán. Telle est la réalité.

(Applaudissements)

Je pense, Monsieur le Président, que c'est ce refus de s'attaquer aux aberrations en Hongrie, cette incapacité d'agir dans les grands conflits de notre voisinage, cette incapacité aussi de répondre aux flux migratoires – disons-le, parce que c'est cela, la réalité d'aujourd'hui ! – qui touche aussi notre économie. Les Américains, lors de la crise financière en 2008, ont réagi en neuf mois avec un plan de nettoyage des banques, avec des investissements de 2 500 milliards de dollars – en neuf mois et avec deux administrations différentes, l'une démocrate et l'autre, républicaine! Et nous, après neuf ans? Après neuf ans, nous n'avons pas encore nettoyé toutes nos banques, nous n'avons pas encore notre union bancaire, nous n'avons pas encore créé la nouvelle gouvernance de la zone euro. Je crains donc avec force – je vais le dire ici très ouvertement – que l'Europe ne soit pas prête pour le moment si, demain – espérons que cela ne se passera pas, naturellement –, une nouvelle crise financière se déclenche.

Il faut se demander dans ce débat, Monsieur le Président, pourquoi? Qu'est-ce qui ne marche pas dans l'Union? Pourquoi, dans l'Union européenne, est-ce toujours trop tard, trop mou, trop faible? Il faut le dire et le reconnaître: c'est le système intergouvernemental avec, à sa base, ce socle de l'unanimité qui est voué à l'échec et à l'inertie dans ce monde qui va sans cesse de plus en plus vite. Il faut y ajouter – nous en avons déjà parlé pendant le débat – le système politique binaire qui régit l'Union et qui, depuis le début, est révolu. Il ne s'agit pas seulement des deux grands partis traditionnels de cette enceinte – je ne vais pas dire du mal d'eux, ce sont nos collègues – mais aussi, nous en avons déjà parlé, de l'axe franco-allemand. Il faut quand même le dire: il n'est pas en bonne forme pour le moment. Ne vous méprenez pas: je suis favorable à ce que vous ayez de très bonnes relations avec Mme Merkel, mais naturellement, l'avenir et la prochaine Europe ne peuvent pas dépendre seulement de «l'entente aléatoire» entre deux chefs d'État. Il nous faut beaucoup plus! Avouons-le, les eurosceptiques – il y en a un certain nombre ici et vous allez les entendre après nos interventions, parce que, pour le moment, vous écoutez la bonne partie des interventions – n'ont pas toujours tort, naturellement, admettons-le. Il faut reconnaître qu'une large majorité de nos concitoyens – vous l'avez dit – est exaspérée par l'inertie de l'Union pour le moment. Vous l'avez dit: le problème des citoyens, ce n'est pas l'Union européenne, mais la manière dont nous gérons l'Union européenne. Vous avez vu juste lors de votre discours à la Sorbonne. La solution, pour casser cette inertie, ce n'est pas de casser l'Europe, mais c'est de la réinventer, de la refonder, dirais-je. Vous avez déclaré – et vous l'avez répété ici aujourd'hui – que la vraie souveraineté est européenne. Je dois dire que c'est très courageux de votre part dans un pays qui a toujours pensé «vive l'Europe, pourvu qu'elle soit française!» – ce qui était quand même un peu le sentiment en France.

Ce qui est important dans ce débat, Monsieur le Président, c'est que vous avez rompu avec ce que j'appelle une platitude, vous avez fait quelque chose d'incroyable: vous avez convaincu les Français, pendant l'élection, qu'une nation n'est pas souveraine lorsqu'elle se replie sur elle-même, mais quand la société et ses citoyens reprennent le pouvoir sur leur propre vie, sur leur propre destin. Vous avez convaincu les Français – et certainement aussi cette enceinte – que pour cela, il nous faut un nouveau projet européen, un projet transnational avec un élan paneuropéen. Je vous encourage à persévérer parce que les forces conservatrices en Europe sont encore puissantes. Trop nombreux sont ceux qui disent «restons au statu quo, il ne faut rien faire! Garder le pouvoir, c'est en fait plus important que de l'exercer!». Entre nous, j'ai parfois l'impression que comparée aux conservateurs en Europe, même la SNCF est un bastion de réformateurs.

N'hésitez pas, n'abdiquez pas: vous allez trouver, après 2019, un autre Parlement européen, avec beaucoup plus de gens qui vous soutiendront, une génération «Europe» qui demande de l'audace!



Quand je parle de l'audace, je termine toujours, Monsieur le Président, avec Danton, qui disait: «De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace»... et l'Europe sera sauvée!

(Vifs applaudissements)

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, il est bon que la France soit de retour. Cela faisait trop longtemps que son siège européen était physiquement occupé mais politiquement vide. Certes, l'Europe ne peut être ni française, ni allemande, mais elle ne peut rien construire dans la durée si elle ne peut compter sur l'engagement résolu et de l'Allemagne et de la France. Une France qui pourrait, si elle le voulait vraiment, incarner à l'intérieur même de ses frontières la devise européenne de l'unité dans la diversité.

Monsieur le Président, l'ambition que vous dessinez pour l'Europe recoupe en de nombreux points les combats que nous, régionalistes et écologistes, menons de longue date. Nous sommes convaincus, comme vous, que les Européens doivent agir ensemble s'ils veulent relever les défis de ce siècle. C'est là que se trouve la clef de notre véritable souveraineté.

Nous partageons votre volonté de construire une Union politique qui redonne la parole aux citoyens, qui doivent être au cœur du projet européen, pas à la marge. Comme vous, nous voulons donner un avenir à notre monnaie commune, ce qui exige, en effet, un budget robuste d'investissement, une garantie commune des dépôts bancaires mais aussi la fin de la concurrence fiscale et du dumping social.

Enfin, nous sommes avec vous pour affirmer: «Make our planet great again». Nous le savons, et vous le savez, l'Europe doit être à l'avant-garde de la transition écologique, à commencer par son budget qui doit en être l'instrument. L'écologie est la clef de notre prospérité.

Monsieur le Président, ce que vous souhaitez pour l'Europe, vous affirmez que la France doit commencer elle-même à le faire dès aujourd'hui. Or, votre action en France raconte une toute autre histoire, une histoire qui met à mal la devise de votre pays: liberté, égalité, fraternité.

Où est la liberté lorsque vos citoyens peuvent être surveillés, assignés à résidence et perquisitionnés sur de simples soupçons de la police? Où est la liberté, lorsque des policiers armés débarquent au petit matin pour arrêter un groupe de jeunes dont le seul tort serait d'avoir occupé pacifiquement un chantier? Ma fille faisait partie de ce groupe. Elle fut emmenée devant son fils de deux ans, loin de chez elle, pour subir pendant toute une journée un interrogatoire. Dans votre France, l'état de droit, garant de nos libertés, s'éloigne jour après jour.

Liberté, égalité. Où est l'égalité lorsque vous imposez toujours plus de précarité aux travailleurs alors qu'en même temps, vous faites des cadeaux fiscaux aux plus riches, ceux que vous aimez appeler les premiers de cordée? Votre foi en eux est inébranlable. Mais, voyez-vous, ce qui définit la cordée, Monsieur Macron, c'est la corde. C'est elle qui permet d'adapter la vitesse du premier de cordée aux besoins du groupe. C'est elle aussi qui empêche les derniers de cordée de tomber dans le ravin. Mais, dans nos sociétés, Monsieur le Président, cette corde n'existe plus: les riches s'enrichissent, les classes moyennes stagnent et se précarisent, et les plus fragiles sont abandonnés à leur sort.

Liberté, égalité, fraternité. Est-ce au nom de la fraternité que vous vendez des armes à des régimes qui les retournent contre leur propre population ou contre leurs voisins? Où est-elle, cette fraternité, quand votre police lacère tentes et sacs de couchage de migrants? Procédures expéditives, recours non suspensifs, détentions administratives, voilà les ingrédients de votre projet de loi sur l'asile et l'immigration. Contenir et refouler plutôt qu'accueillir des êtres humains en exode forcé.

Liberté, égalité, fraternité. Au pays de l'accord sur le climat, je rajouterai un quatrième terme, à savoir «durabilité». Vous dites vouloir la taxe carbone, la fin du glyphosate, la fin des voitures diesel, bravo! Mais, en même temps, vous restez un ardent promoteur des traités actuels de libre-échange et, pire

encore, du nucléaire. Vous avez permis, contrairement à votre prédécesseur, l'adoption par l'Union européenne d'une définition totalement laxiste des perturbateurs endocriniens. Certes, vous avez eu le courage de mettre à terme à ce projet insensé d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, mais c'est pour dans la foulée écraser dans la violence les projets de celles et ceux qui inventent depuis des années une manière différente de vivre.

Monsieur le Président, un livre vous dit philosophe. Il affirme qu'aucun de vos mots n'est le fruit du hasard. Voici quelques mois, vous avez parlé des «gens qui réussissent» et des «gens qui ne sont rien». Vous n'avez pas dit des «gens qui ne font rien» ou des «gens qui n'ont rien», vous avez parlé des «gens qui ne sont rien». Voyez-vous, pour nous, le projet européen consiste précisément à faire en sorte que plus jamais, en aucun endroit de ce continent, aucune femme, aucun homme ne puisse être considéré comme «rien» ou se penser comme «rien», car considérer des êtres humains comme «rien», c'est permettre de leur faire subir n'importe quoi, et cela, nous ne l'accepterons jamais.

(Applaudissements)

Monsieur le Président, vous avez pris l'habitude d'offrir un cadeau à vos hôtes de marque. Permettez-moi d'en faire de même. Je vous offre cette corde d'escalade, symbole de la cordée à laquelle vous semblez tenir. Je vous dis ceci: chaque fois que vous ferez avancer la cause de la liberté, de l'égalité et de la fraternité en Europe, chaque fois que vous agirez pour une Europe plus juste, plus durable et plus démocratique, nous serons à vos côtés. À défaut, vous nous trouverez sur votre route.

(Applaudissements)

Patrick Le Hyaric, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président de la République, bienvenue. On a du mal à comprendre votre concept d'Europe souveraine au moment même où vous avez pris la décision de bombarder des sites en Syrie, en dehors du cadre de discussions européennes, sans mandat de l'ONU et avec pour seule alliance M. Trump et Mme May.

Aussi insupportable, condamnable et abjecte que puisse être l'utilisation des armes chimiques par le régime dictatorial de Damas, vous ne pouvez pas vous affranchir du cadre du droit international. Même la résolution de septembre 2013 à l'encontre de la Syrie y fait obligation en vertu du chapitre VII de sa charte, qui mentionne expressément que la décision est du ressort du Conseil de sécurité. Ce qui est grave et inquiétant ici est double. Si notre pays produit des actes qui, de fait, violent le droit international, alors nous ouvrons la voie à la loi de la jungle mondiale.

D'autre part, pourquoi ce deux poids, deux mesures? D'un côté, l'empressement à bombarder en Syrie sans attendre les conclusions de la mission d'experts quand Israël, en toute impunité, tue à Gaza, quand la Turquie s'accapare Afrine et quand le Yémen est bombardé dans le silence le plus total. Nous nous grandirions à travailler à un projet de conférence de paix et de codéveloppement entre l'Europe et le Proche et Moyen-Orient, incluant la reconnaissance de l'État de Palestine.

Si votre projet de consultation citoyenne ne visait qu'à opposer ceux qui seraient pour une construction européenne et ceux qui seraient contre, nous serions, je crois, dans un piège mortifère. Il existe une autre voie bien plus productive, celle d'un chantier de transformation progressiste, sociale, démocratique et écologique du projet européen, c'est-à-dire la voie moderne et nouvelle d'une union des nations et de peuples associés, libres, souverains. Le mot «refonder» ne doit pas cacher la fuite en avant, ultralibérale, austéritaire et adémocratique, celle-là même qui provoque dans toute l'Europe une immense colère, dont vous avez parlé. En France, le bouillonnement des salariés, des retraités, des privés d'emploi, de celles et ceux dont la vie est précarisée, voire broyée, provient de plus d'une décennie d'austérité alors que les grandes entreprises dégagent des profits et que l'évasion fiscale bat des records.

Pour que l'Europe les protège, il faut en finir avec ce vieux dogme de la concurrence qui permet dumping social et fiscal, favorise les délocalisations, abaisse les niveaux de rémunération du travail,

détruit les services publics. C'est l'Europe solidaire qu'il nous faudrait inventer. Portons, pour tous les citoyens européens, un acte innovant, celui d'une sécurité sociale du travail combinée avec les formations indispensables garantissant une harmonisation vers le haut des salaires et le droit à un logement pour toutes et tous.

L'Europe ne protège pas quand elle va au-devant de ces traités de libre-échange qui détruisent nos normes sociales, sanitaires et environnementales. Inventons l'égal échange et la coopération en lieu et place de cette guerre économique, une nouvelle politique agricole et alimentaire sécurisant nos paysans et la qualité alimentaire, une lutte sans merci contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux, et la taxation des transactions financières.

Une Europe qui protège serait celle qui ne laisserait plus les réfugiés sombrer dans la mer et buter sur des murs mais tendrait la main pour l'asile, comme le propose un rapport de ce Parlement qui pourrait d'ailleurs servir à votre ministre de l'intérieur.

Pour protéger les travailleurs et les peuples, pour la souveraineté, il faut avoir le courage de s'émanciper de la domination des marchés financiers et inventer des mécanismes nouveaux permettant d'annuler des dettes illégitimes, d'en renégocier d'autres et de se donner des moyens de mobiliser efficacement les énormes sommes d'argent que crée la Banque centrale en faveur de l'économie d'avenir: les services publics, la transition environnementale et numérique grâce à la création d'un fonds de développement humain, social et environnemental. Un tel fonds serait d'ailleurs un très bon outil pour défaire notre dette de la SNCF, pour porter un projet commun pour le fret en Europe au service du climat, ce pourrait être aussi un levier formidable pour lancer une grande entreprise européenne du numérique pour sortir de la domination nord-américaine.

En fait, Monsieur le Président de la République, l'heure est sans doute venue de se poser la question de révolutionner la construction européenne avec et pour les peuples.

Florian Philippot, au nom du groupe EFDD. – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la République, j'ai beaucoup trop de respect pour votre fonction pour me réjouir de l'exercice auquel vous êtes en train de vous prêter devant cette Assemblée qui joue au parlement – parce qu'elle n'est pas un parlement et qu'il n'y a pas de peuple européen unique à représenter – et qui est largement acquise à Bruxelles, où l'on déplaît quand on évoque les peuples et où l'on plaît quand on communique dans la religion européenne.

Vous êtes venus pour plaire: plaire aux puissants, comme vous avez toujours su le faire; plaire aux plus riches, qui peuvent désormais, selon vos propres mots, se débrouiller tout seuls, s'exonérant de leur devoir de solidarité envers la nation; plaire aux donneurs de leçons professionnels, à ceux qui, depuis longtemps, ont confisqué le pouvoir et ont tourné le dos aux peuples.

Votre jury est là, dans les rangs de la Commission européenne, et c'est lui qui, chaque jour, vous évalue et c'est lui qui, aujourd'hui, va vous mettre une note. Rassurez-vous, votre note sera excellente parce que votre discours a repris sans surprise tous les canons du catéchisme européen. Votre jury vous accorde un bon point quand vous parlez de souveraineté européenne, manière on ne peut plus fallacieuse de saper la souveraineté nationale, la seule qui vaille en démocratie. Votre jury vous donne ses encouragements quand vous endossez son ordre du jour: libéralisation, destruction des services publics, ouverture totale des frontières au mépris des risques migratoires insensés et du risque terroriste, condamnation idéologique de toute forme de protection commerciale.

Aujourd'hui, c'est vrai, vous avez manqué de peu les félicitations du jury, parce que vous vous êtes exprimé pour une fois en français, alors que, de plus en plus souvent, dans votre expression publique, vous abandonnez la langue de Molière et la francophonie au profit de l'anglo-américain. Mais, rassurez-vous, vous restez le chouchou de la Commission. Vous êtes tellement bon élève, tellement bien appliqué à suivre la politique de la Commission et des lobbies que vous avez déjà rejoint Tony Blair et Matteo Renzi au rang des coqueluches de Bruxelles. Et, comme eux, vous êtes condamné à

promettre de réformer l'Union européenne, mais vous décevez déjà parce qu'elle est irréformable par construction.

Monsieur le Président de la République, vous avez déjà échoué sur le travail détaché et sur le glyphosate. Voilà pourquoi je suis triste. Diriger une vieille nation comme la France est une fonction trop noble pour qu'elle s'abîme dans cette Star Academy des étoiles pâlissantes du drapeau européen où chacun défile comme un vulgaire élève.

Monsieur le Président de la République, ne pataugez pas dans les eaux croupies des technocrates et des lobbies. Le monde ici est déjà le vieux monde. Le monde de demain est celui des peuples qui relèvent la tête. Soyez connecté à cette dynamique de l'histoire. Sous l'impulsion de Nigel Farage, suivi par tant d'autres, le peuple britannique a déjà brisé ses chaînes. Oui, le peuple britannique, que cela vous plaise ou non, a voté souverainement pour sa liberté et pour son indépendance. La liberté est l'avenir, l'Union européenne est déjà le passé.

Monsieur le Président de la République, parlez donc de la France et, partant, parlez au monde, comme la France sait le faire quand elle est libre et comme savait le faire le président Chirac, en 2003, quand, lui, savait refuser les guerres américaines.

Vous l'avez dit vous-même dans un récent entretien à la chaîne BBC, si un référendum sur le Frexit était organisé en France, le Frexit l'emporterait. Alors, soyez démocrate, faites donc ce référendum en France, offrez aux jeunes la fierté, aux anciens la dignité et à tous la liberté.

La France vaut bien mieux qu'un long tête-à-tête épuisant avec Bruxelles et Berlin. La France est un pays sur tous les continents et tous les océans. Nos nations sont des civilisations bien plus brillantes que ne le seront jamais n'importe quels traités européens. Sortons de l'Union européenne pour rentrer dans le monde. Et si, d'aventure, Monsieur le Président de la République, cette perspective ne vous séduisait pas, alors vous pourriez vous reconvertir au sein de la Commission européenne ou directement vous faire recruter chez Goldman Sachs. Vous n'aurez fait que griller une étape.

Vive le Frexit, vive la liberté de nos nations, vive la France libre!

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, si vous êtes parvenu – il faut bien le dire – sans grande difficulté à ne pas nous faire regretter votre prédécesseur, François Hollande, votre récente décision de suivre les États-Unis dans une intervention militaire unilatérale en Syrie va peut-être nous faire regretter Jacques Chirac, qui eut au moins le mérite, lui, de dire non aux va-t-en-guerre américains.

N'avez-vous donc rien retenu, vous et tous les autres, de l'Iraq ou de la Libye, de ces interventions que leurs auteurs ont justifiées à l'époque déjà par des considérations morales mais qui ont abouti à semer la guerre, à semer le chaos et à permettre aux djihadistes de prospérer? N'êtes-vous donc pas conscient qu'en France comme en Syrie ce sont aussi les pires des islamistes qui ont applaudi vos frappes?

En matière internationale comme dans bien d'autres, vous êtes finalement loin, bien loin, du nouveau monde que vous prétendez incarner. Vous coalisez autour de vous, dans un réflexe de citadelle assiégée, tous les bénéficiaires de ce vieux monde, d'un modèle à bout de souffle, tous ceux qui ont intérêt à ce qu'il se perpétue, tous ceux qui rêvent encore du village global.

Votre projet de fuite en avant apparaît surtout comme la pâle synthèse de Jacques Delors et d'Édith Cresson, celui d'une construction toujours plus bureaucratique et toujours moins démocratique, celui d'une Europe amnésique, sans frontières et sans identité. Sous les allures d'une certaine modernité et non sans quelques habiletés de communication qu'il faut bien vous reconnaître, vous êtes finalement à contre-courant du monde qui vient. Pour des raisons humaines et culturelles, pour des impératifs économiques et écologiques, ce siècle sera celui du retour de la notion même de limite, c'est-à-dire

de frontière, n'en déplaie aux zélotes de la libre-circulation sans frein des biens et des personnes, devenue la libre-circulation et des armes et des terroristes.

Dimanche soir, vous avez déclaré que la France devait être «un pays plus flexible et plus mobile». Mobilité, flexibilité, ce sont là des mots, des slogans, de la pub, de la com, si éloignés de la véritable politique et de ses exigences. Ce que nous devons garantir, c'est une France durable et des nations durables en Europe. Les peuples se sont mis à parler, Monsieur le Président. Écoutez ce qu'ont dit, tour à tour, le Royaume-Uni, l'Autriche, l'Italie, la Pologne, la Hongrie mais aussi d'ailleurs beaucoup de Français. Ces peuples veulent que leurs économies, leurs entreprises et leurs emplois soient protégés de la concurrence déloyale. Ils ne veulent ni des travailleurs détachés, ni des traités de libre-échange dont une petite minorité est bénéficiaire au détriment de l'économie réelle et des peuples qui en souffrent. Ils veulent en finir avec l'immigration sans frein et sans fin. Ils veulent retrouver leur souveraineté, c'est-à-dire, tout simplement, leur liberté. Oui, les peuples veulent pouvoir décider pour eux-mêmes. Autrefois, on appelait cela la démocratie.

Les peuples expriment leur rejet de cette Union européenne qui entend décider de tout mais qui se montre incapable de relever les défis là où elle est réellement attendue. Mélange paradoxal de dérégulation et de surréglementation, absente et impuissante dans l'innovation technologique, dans la sécurité alimentaire, dans l'intelligence artificielle ou dans la protection des données personnelles, l'Union européenne est en revanche omniprésente lorsqu'il s'agit de porter atteinte à la liberté des nations.

Vous voulez accélérer en laissant de côté les nations qui ne partageraient pas vos choix et qui, selon votre expression, ne voudraient pas «avancer». Mais avancer vers quoi, Monsieur le Président? Avancer vers plus d'intégration européenne, moins de régulation économique, plus d'immigration et de communautarisme? Avec vous – et vous aurez sans doute le soutien de M. Verhofstadt –, ce serait donc l'Europe sans la Hongrie mais avec la Turquie.

«Il me paraît impossible d'imaginer pour l'Europe une renaissance qui ne tienne pas compte des exigences de l'enracinement» disait Albert Camus en parlant de l'œuvre de Simone Weil, la philosophe. La renaissance de l'Europe, sa refondation, doit s'enraciner dans nos nations, dans notre civilisation commune. C'est le défi de l'identité que nous devons relever ensemble. L'identité des nations n'est pas un poids, elle est au contraire une arme et un bouclier dans la mondialisation, elle peut y être un formidable facteur de réussite et de rayonnement.

L'Europe des nations, des coopérations et des protections: voilà l'avenir que les peuples sont en train d'écrire et c'est devant eux que nous vous donnons rendez-vous dans un an.

Aymeric Chauprade (NI). – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la République, je m'adresse à vous avec l'estime dans laquelle je tiens l'homme qui redonne de la dignité à la fonction présidentielle en France et qui engage de courageuses réformes dans mon pays.

Vous voulez, comme moi, donner un avenir à la France et à l'Europe, qui traverse une profonde crise de légitimité et de désamour des peuples. Mais l'Europe, cette civilisation de la liberté, ne sera rien demain si elle se laisse effacer par les réalités démographiques.

Dimanche soir, vous avez cité l'essayiste Stephen Smith à propos de l'Afrique. Je reprendrai donc ses chiffres: il y a aujourd'hui 510 millions d'Européens dans l'Union et 1,3 milliard d'Africains sur le continent voisin. Dans 30 ans, la proportion sera de 450 millions d'Européens pour 2,5 milliards d'Africains, soit cinq fois plus. Et, d'ici à 2100, trois personnes sur quatre qui viendront au monde naîtront au sud du Sahara.

Votre ministre de l'intérieur, M. Collomb, a lui-même parlé «de submersion migratoire». L'immigration n'est pas le remède au vieillissement de l'Europe. L'immigration apporte davantage de dépendants que d'actifs. Elle déstabilise nos sociétés et contribue à déchirer nos unités nationales,

héritages fragiles de siècles de lutte. Ce qu'il faut, c'est rendre productifs les gains de vie engrangés, c'est encourager la mobilité du travail à l'intérieur de l'Union, c'est relancer notre natalité européenne, c'est numériser nos économies en misant sur la robotique et l'intelligence artificielle.

Monsieur le Président de la République, nos libertés sont avant tout le produit de notre civilisation. C'est cette évidence que nous rappellent Budapest, Prague, Varsovie et Vienne. Négliger ou traiter par l'arrogance ce signal qui nous vient des peuples et des gouvernements de l'Est serait à mon sens une erreur grave pour l'avenir de l'Europe.

Il ne tient désormais qu'à vous, Monsieur le Président de la République, puisque vous avez du talent et du courage, d'ajouter à votre combat pour la modernisation économique de la France le combat essentiel pour l'avenir de la civilisation européenne. Les Français et beaucoup d'Européens vous attendent sur ce sujet.

Le Président. – Monsieur le Président, vous avez une dizaine de minutes si vous voulez répondre aux premières questions que les groupes vous ont posées. Si vous voulez, vous pouvez prendre la parole tout de suite.

Emmanuel Macron, Président de la République française. – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, merci de m'avoir permis de revivre ce que la Constitution française ne m'autorise plus, c'est-à-dire un débat avec le Parlement. J'étais naguère ministre et j'aimais particulièrement cet exercice.

Je ne vais pas reprendre forcément dans l'ordre chronologique mais essayer de répondre aux principaux points qui ont été soulevés.

D'abord, tout de même, quand on parle de souveraineté et des peuples nationaux ou européens, je voudrais faire deux ou trois clarifications à Florian Philippot. Je suis étonné que vous puissiez dire ce que vous avez dit sur cette assemblée, dans laquelle vous êtes. Vous y avez été élu par le peuple français. Vous avez un drôle de respect pour le peuple français de traiter comme cela la fonction qu'il vous a confiée.

(Applaudissements)

Si cette assemblée ne vous plaisait pas, il ne fallait pas y venir, c'est tout!

(Applaudissements)

Il fallait aller à d'autres élections, il fallait vous y soumettre. Quant au projet qui serait le vrai projet français, mais enfin, les Français l'ont choisi en mai dernier. Vous défendiez l'un et l'autre un projet qui a perdu. Et il a perdu parce que le peuple français en a décidé ainsi.

(Applaudissements)

Néanmoins, vous exprimez une colère. Je l'ai déjà dit à plusieurs reprises: on doit l'entendre, et je l'entends. Je l'ai toujours dit, j'ai toujours eu des débats respectueux, y compris dans la campagne avec Mme Le Pen, et c'est aussi pour cela que je ne me retrouverai pas dans la facilité des propos qui jugent depuis ici ce qu'il faudrait faire dans un pays en racontant à peu près toutes les bêtises auxquelles j'ai d'ailleurs répondu longuement dimanche dernier. C'est précisément parce que je me présente ici avec la légitimité du peuple français, mais avec toute l'exigence de celui-ci, que je ne peux pas accepter les propos que vous avez tenus sur ce qui se passe dans mon pays. Je tiens d'abord à vous dire qu'il y a une Constitution dans mon pays, qui n'a pas attendu pour intégrer les libertés fondamentales, une déclaration des droits de l'homme, un préambule de 1946 et toutes ces valeurs, et qu'il y a un Conseil constitutionnel pour juger et savoir si les lois respectent la liberté, l'égalité et la fraternité. Les lois dont vous avez parlé, le Conseil constitutionnel les a jugées, que ce soit par

saisine des parlementaires ou par question préjudicielle pour la loi sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. Vous pouvez donc tenir des propos d'estrade qui peuvent vous aller, Monsieur, parce que vous avez le confort de ce salon, mais moi, je n'ai pas le confort de ce lieu et j'ai la cohésion. J'ai eu la courtoisie de vous écouter, je vous demande la même courtoisie. J'ai eu cette courtoisie qui est démocratique; vous êtes un représentant, je suis un autre représentant.

La loi sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme permet de lutter contre les terroristes islamistes dans notre pays. C'est à ce titre qu'elle permet des visites domiciliaires, c'est à ce titre qu'elle permet, en effet, la protection d'espaces publics. Je l'assume totalement parce que je suis aujourd'hui le président d'un pays qui a été, à de multiples reprises, attaqué par des terroristes. Je ne saurais donc expliquer à mon peuple que nous désarmons face à ce risque parce que des gens comme vous se permettent de proférer des contre-vérités au nom des principes qui sont ancrés dans notre République, défendus par le Conseil constitutionnel et que porte tout un parlement. Au nom du respect que j'ai pour la majorité au Parlement, comme pour le Conseil, je ne peux donc vous laisser dire les bêtises, pardonnez-moi ce terme, que vous avez ainsi proférées.

De la même façon, vous avez évoqué le projet de Notre-Dame-des-Landes et, compte tenu du temps qui m'est imparti, je ne m'étendrai pas davantage. Nous avons pris des décisions courageuses qui n'avaient jamais été prises depuis 20 ans pour arrêter un projet qui n'était pas conforme à nos objectifs. Mais, les gens qui manifestaient contre ce projet, est-il légitime de les laisser manifester et attaquer les forces de l'ordre quand il n'y a plus d'origine à leurs manifestations? Les projets agricoles, y compris les plus innovants, sont toujours sur place, portés par des gens qui se conforment aux règles, mais la liberté, l'égalité et la fraternité supposent aussi le respect de l'ordre républicain, et on ne peut construire aucun projet si on ne respecte pas les règles de la République.

(Applaudissements)

(On entend M. Coburn crier «Vive la France libre»)

Vive la France et vive l'Europe. Je ne sais pas ce que vous mettez derrière la France libre. Si vous y mettez la même chose que moi, nous avons toute notre place dans cette interpellation.

Vous avez été plusieurs à évoquer le sujet migratoire. Ce sujet, et vous avez raison de rappeler les chiffres de M. Smith, est un sujet dont la racine est beaucoup plus profonde et que nous ne réglerons par aucune politique aujourd'hui nationale. C'est pourquoi je pense que s'attaquer à la cause, c'est aider à la stabilisation en Afrique sur le plan de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme, ce que nous faisons à l'ONU et dans le cadre de l'intervention française Barkhane aux côtés des États du Sahel; c'est avoir une politique de développement ambitieuse qui, seule, permettra le développement et l'émancipation de chacun dans son pays, et c'est d'ailleurs ce que l'Europe, à plusieurs reprises, a soutenu à travers l'idée de ce plan Marshall; c'est ce que nous soutenons et ce que nous faisons à travers l'alliance pour le Sahel et notre politique; et c'est la décision que j'ai assumée d'augmenter notre aide publique au développement pour atteindre de nouveau 0,55 % de revenu national brut à l'horizon 2020; c'est ensuite une politique de solidarité extérieure et intérieure en Europe et c'est la clé pour avoir une réponse intégrée au risque migratoire.

Vous m'avez entendu parler tout à l'heure de ces sujets qui vont occuper et le Conseil et le Parlement dans les prochains mois, mais je crois très profondément que nous avons besoin d'une solidarité européenne à nos frontières pour nous protéger, comme d'une solidarité à l'intérieur de nos frontières. J'ai fait, à ce titre, une proposition, mais il y en a beaucoup d'autres pour pouvoir partager la charge. La France doit dans ce domaine, aujourd'hui, se féliciter de la coopération avec plusieurs États membres. Je pense en particulier à l'Allemagne et à l'Italie, que je veux saluer et j'estime notamment qu'avec l'Italie, nous avons montré, durant cette dernière année, notre capacité à justement œuvrer ensemble.

Au même titre que celui que j'évoquais tout à l'heure, celui de la cohésion, j'assume des réformes en cours qui visent, d'une part, à donner une effectivité au droit d'asile que j'ai toujours défendu et que je défends avec vigueur, mais qui consistent d'autre part à arrêter un système où il faut 14 mois avant d'obtenir l'asile, ce qui est le cas en France, quand c'est six mois en Allemagne, par exemple. Donc, tout le sens de la réforme qui est ainsi portée par la France, c'est de faire converger notre système vers un autre système, en particulier celui des Allemands ou de nos voisins, pour ce qui est des délais et de l'organisation. Le système français, aujourd'hui, n'est pas à la hauteur du défi migratoire qui est le nôtre. Il est extrêmement long, il ne distingue pas, à proprement parler, les demandeurs d'asile des autres migrants et il ne permet pas d'avoir un accueil à la hauteur de celui que nous devons aux femmes et aux hommes qui arrivent soit avec des visas, soit pour demander l'asile et être protégés. J'assume totalement cela et, vous savez, quand je parle de souveraineté d'une Europe efficace, c'est parce que je refuse le projet inacceptable d'un rétrécissement nationaliste, car de là où je suis, je l'ai battu, et que je refuse aussi une forme d'irénisme coupable qui se draperait derrière des principes, en oubliant qu'il faut toujours tenir en même temps la cohésion de nos peuples et qu'il y a une réalité à êtreindre. Chesterton avait une belle formule, il disait «Les vrais idéalistes sont des pragmatiques». Regardez Robinson Crusoe, il n'est pas parti avec de grandes idées de voyage mais avec des jambons et des fromages et une organisation pour pouvoir tenir. Je vous invite à vous inspirer de Robinson Crusoe.

Ensuite, vous avez été plusieurs à évoquer des sujets essentiels pour le fonctionnement de notre Europe. Je vais essayer dans le temps qui m'est imparti d'y revenir. Sur le sujet, d'abord, cher Président, des Balkans. Je voudrais qu'on poursuive deux lignes qui me semblent relever de nos intérêts et du pragmatisme. Pour ce qui est de la première, je souscris à votre volonté d'arrimer les Balkans à l'Europe. Le risque géopolitique qui est le nôtre, c'est de voir les Balkans occidentaux dériver ou vers la Turquie ou vers la Russie – c'est un risque –, ou de s'effondrer dans leurs propres divisions. Donc, leur donner une perspective et les arrimer à un projet et à cette ambition européenne est essentiel, mais, pour ma part, je ne défendrais un élargissement que quand il y aura d'abord un approfondissement et une réforme de notre Europe, et je voudrais que nous puissions tenir cette ambition dans ces deux lignes. Je ne veux donc pas des Balkans qui se tourneraient vers la Turquie ou la Russie, mais je ne veux pas d'une Europe qui, fonctionnant difficilement à 28 et demain à 27, déciderait qu'on peut continuer à cavalier et à être demain 30 ou 32 avec les mêmes règles, cela n'est pas vrai.

Justement, en parlant de ces règles, je suis pour ma part convaincu qu'il nous faut avoir des règles plus pragmatiques. D'abord, si nous voulons avancer, acceptons-le. Vous avez été plusieurs à parler du couple franco-allemand, or vous ne m'avez jamais entendu parler dans mon discours du couple franco-allemand. J'ai donc été saisi par votre réaction qui est inspirée ou instruite par l'histoire. Je suis attaché à la relation avec l'Allemagne, mais je n'ai jamais considéré qu'elle épuise le sujet européen. Je sais simplement, instruit de l'histoire, que s'il n'y a pas un minimum d'accords entre la France et l'Allemagne, on perd beaucoup de temps à avancer et à prétendre faire l'Europe et poursuivre. Mais j'ai toujours voulu, brisant d'ailleurs parfois les lignes de front qui s'étaient installées, considérer qu'on pouvait avancer avec une forme de noyau dur qu'on aurait prédéfini. Ces derniers mois, j'ai vu plusieurs dirigeants européens avec une véritable ambition, qui étaient de pays que certains disent petits ou à l'Est, ou ceci ou cela. Il n'y a que des pays membres de l'Union européenne et c'est une logique de projet. Mais essayons d'avancer avec une règle qui est que celui qui n'a pas envie d'avancer ne puisse pas bloquer les autres. Je souhaite également que nous puissions faire les réformes à venir et avancer avec cette règle qui avait été proposée par d'autres naguère, et que nous ayons ce degré d'ambition. Je suis donc favorable à plus de majorité qualifiée afin de ne pas systématiquement aller vers une logique de blocage, je pense que c'est fondamental.

Ensuite, vous avez parlé sur des sujets plus institutionnels de la place du Parlement, Président, et de la démocratie parlementaire. J'y suis profondément attaché et c'est pour cela aussi que j'ai souhaité ces exercices de participation. Je suis aussi attaché à la séparation des pouvoirs qui va de pair avec



une Constitution. Il y a donc, dans les constitutions et les traités, des responsabilités qui incombent au Parlement, d'autres à la Commission ou au Conseil. Si on veut en changer, il faut le demander aux peuples et je ne suis donc pas non plus favorable à ce que l'on décide d'arbitrer telle ou telle compétence pour, d'un seul coup, la passer d'un côté ou de l'autre. D'ailleurs, je crois tellement à la démocratie parlementaire et à la vitalité de l'expression des peuples que j'avais proposé ces listes transnationales, parce que, si on croit à la vitalité des peuples et de la démocratie, il ne faut pas y croire simplement quand on s'organise avec des partis à des élections qui restent des projections nationales et avec le taux de participation qui est le nôtre aujourd'hui. Allons au bout de la logique! On croit à la démocratie parlementaire, on veut que ce soit un grand parlement, il faut qu'il y ait le maximum de participation aux élections, il faut donc que les débats soient vraiment européens et il faut donc qu'on ose aller vers une part de listes transnationales, dont les leaders pourraient légitimement être les fameux Spitzenkandidaten. Je trouve cependant bizarre, à ce titre, de s'arrêter en quelque sorte au milieu du gué et de croire à la démocratie parlementaire si cela reste une démocratie de partis existants, structurés, dont la logique est encore principalement nationale, il faut bien le dire.

Je vois le temps qui court et je connais les règles dont m'a parlé le Président. J'aurais néanmoins voulu revenir sur plusieurs autres sujets. Permettez-moi simplement de finir ce propos par deux points, l'un est la Syrie, l'autre le budget européen et les ambitions que nous devons porter. Je ne crois pas qu'un budget plus élevé soit un problème pour nos concitoyens si nous savons nous organiser, et je ne crois pas d'ailleurs que cette ambition européenne – pour clarifier ce point que plusieurs d'entre vous ont soulevé –, à savoir un budget européen plus fort pour porter nos ambitions nouvelles, pour porter l'ambition de nos politiques historiques, cette souveraineté européenne dont je parle, concurrence les budgets nationaux ou les souverainetés nationales. Je ne le crois pas parce que quand je regarde les grands défis, c'est-à-dire la transition énergétique, le numérique, le commerce, les grandes migrations, nous avons besoin d'une réponse européenne. Et on le voit sur tous ces sujets, la réponse nationale se débat mais elle est insuffisante, et à ce titre, vous en avez donné un exemple formidable: le règlement général pour la protection des données. Cela n'avait aucun sens de le faire au niveau national, aucun. Nous n'aurions rien protégé, il y aurait eu des politiques de contournement, les opérateurs se seraient mis en Belgique, aux Pays-Bas ou en Allemagne si je l'avais fait. Vous l'avez fait au seul niveau où c'était pertinent de le faire et à un niveau où l'on peut tenir tête à des grands acteurs économiques mais où l'on peut créer une organisation, et j'assume donc le fait de porter ces deux souverainetés parce qu'elles sont complémentaires.

Enfin, au sujet de la Syrie, je veux d'abord vous dire que cette intervention de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique n'a rien à voir avec ni l'Iraq, ni la Libye, et ce pour une raison très simple: nous n'avons déclaré la guerre à personne et nous ne sommes pas intervenus en déclarant la guerre à qui que ce soit. Mais c'est un peu toujours le même principe, au fond, ce que je vous dis. Si l'on croit dans le multilatéralisme, dans la force du droit, on doit pouvoir, à un moment donné, décider de ne pas céder au cynisme de ceux qui veulent «impuissanter» le multilatéralisme, c'est de cela dont il s'agit. Alors, très précisément parce que ce sujet, comme d'autres, ne souffre pas l'approximation: nous sommes engagés à plusieurs dans une coalition internationale diplomatique et militaire qui lutte contre qui? C'est la seule guerre qui est faite en Syrie, contre Daech, contre les groupes terroristes islamistes qui nous ont attaqués et qui ont fait des centaines de morts dans nos pays. Cette guerre est légitime, elle a un cadre et nous sommes pleinement impliqués. C'est la seule guerre que nous menons aujourd'hui en Syrie. Mais il y a une guerre parallèle, celle que mène Bachar Al-Assad contre le peuple syrien et ses opposants depuis maintenant sept ans. Nous n'avons pas déclaré la guerre à Bachar Al-Assad, je l'ai dit à plusieurs reprises, et les interventions d'il y a quelques jours n'ont rien changé à ce titre. Nous avons cependant mené un travail constant, diplomatique et humanitaire, pour faire notre devoir et défendre nos valeurs, et je l'assume parfaitement. Les résolutions prises dans le cadre de l'ONU, en particulier la résolution 2118 de septembre 2013, prévoyaient un recours à la contrainte auquel d'ailleurs se rangeait le Président Poutine lorsqu'il s'est rendu à Paris il y a un peu

moins d'un an, lorsque j'avais déjà présenté cette ligne rouge de l'utilisation des armes chimiques. Effectivement, il y a des textes internationaux qui condamnent l'utilisation des armes chimiques, notamment la résolution 2118, avec un engagement de tous les membres permanents du Conseil de sécurité et un engagement, à l'époque, du régime de Bachar Al-Assad. À plusieurs reprises, cet engagement a été violé. À plusieurs reprises, plusieurs membres de la communauté internationale se sont organisés pour «impuissanter» l'ONU et l'Organisation internationale de lutte contre les armes chimiques depuis novembre 2017, en déstructurant le mécanisme d'attribution de l'OIAC puis en s'opposant à toutes les résolutions qui permettaient d'aller plus loin. Alors, je vous le demande, aux mêmes qui, à chaque fois, s'indignent devant les images que nous avons vues, d'enfants et de femmes morts d'attaques au chlore, restons-nous assis, défendons-nous des droits en disant que les droits c'est pour nous, les principes c'est pour nous, mais que la réalité est pour les autres. Non!

(Applaudissements)

Donc, dans un cadre qui est bien précis, et je le rappelle, où nous faisons la guerre aux terroristes, où Bachar Al-Assad fait la guerre à son peuple, trois pays sont intervenus, et je vous le dis avec beaucoup de franchise, pour l'honneur de la communauté internationale, pour, justement, dans un cadre légitime multilatéral et de manière ciblée, sans aucune victime humaine, détruire trois sites de production et de transformation d'armes chimiques. Alors, regardons nos principes en face, regardons en effet le droit international en face et demandons-nous où nous voulons aller. Ces frappes ne règlent rien, mais elles mettent fin simplement à un système auquel nous nous étions aussi habitués, qui est qu'en quelque sorte, le camp du droit serait devenu le camp du faible, et je ne m'y résous pas. Alors, nous continuerons le travail essentiel, diplomatique, au Conseil de sécurité pour construire le cadre de la lutte et de l'interdiction des armes chimiques. Cela a recommencé avec toujours les mêmes véto russes. Nous continuerons, aux Nations unies, de lutter pour qu'il y ait des accès et des évacuations humanitaires dans la Ghouta, comme malheureusement demain à Idlib. Nous continuerons le travail humanitaire sur le terrain, et je l'ai annoncé hier, avec la France, qui investira 50 millions d'euros pour les projets portés par les organisations non gouvernementales sur le terrain, et j'invite tous les pays à se joindre à cet effort humanitaire. Enfin, nous continuerons à travailler à une solution politique inclusive en parlant à toutes les parties, la Russie, la Turquie, l'Iran ainsi que le régime et, surtout, toutes les forces d'opposition, pour construire la Syrie de demain et réparer ce pays, car c'est là l'essentiel. Mais nous ne construirons pas la Syrie de demain si nous détournons le regard pour la laisser au régime de Bachar Al-Assad et à ses alliés, une fois qu'ils auront terminé le sale travail qu'ils mènent. Je vous le dis franchement.

Sylvie Guillaume (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la République, vous vous exprimez comme un Européen convaincu, un Européen en réalité augmentée, et cela a suffi à certains de mes collègues. Toutefois, à deux occasions au moins, vous n'avez conservé que le côté virtuel de ces références européennes.

En février 2018, le gouvernement français a fait voter un texte sur la bonne application du régime d'asile commun, mais son titre est trompeur et l'intention était bien d'utiliser le paravent européen pour justifier des dispositions particulièrement critiquables, comme la rétention de toute personne concernée par le règlement de Dublin, y compris les enfants. C'est la même chose cette semaine avec la loi sur l'asile et la migration qui, pour la résumer, déstabilise ou détruit ce qui ne pose pas de problème et ne règle pas ce qui en pose. La question des délais, on y reviendra peut-être, n'est pas le problème, en tout cas pas comme vous le pensez.

Pendant ce temps, la réforme du règlement de Dublin est en danger parce que des États membres bloquent les négociations et la France est à ce sujet particulièrement rigide.

Ce n'est pas ce que j'appelle une orientation européenne et je le regrette vivement.

Younous Omarjee (GUE/NGL). – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la République, notre monde est entré dans un processus d'ensauvagement et de décivilisation. Appeler à la barre de notre conscience l'Europe telle qu'elle est devenue est indéfendable. Indéfendable car elle s'accommode de la montée des mouvements d'extrême droite et de la mise en cause des droits fondamentaux. Indéfendable car l'Europe de la défense prépare en réalité le chemin de la guerre. Mais, fort heureusement, celle-ci n'est pas près de voir le jour lorsqu'on voit l'isolement de la France dans son aventure guerrière en Syrie. Indéfendable aussi car l'Europe, qui se voulait celle des peuples, est devenue celle des riches.

Ce que nous proposons, c'est un autre chemin éloigné de l'Ordnungspolitik pensée à Berlin, c'est une Europe qui, sans défaire la France, se fait avec les peuples. Je crois que la souveraineté européenne dont vous avez parlé est une impossibilité même par nature, car la souveraineté, vous le savez, réside dans le peuple.

Franck Proust (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la République, au nom de la délégation française du groupe du PPE, bienvenue et merci d'être là.

Merci également de lancer ici votre campagne électorale, car cet après-midi, à Épinal – belle image –, vous allez démarrer les consultations citoyennes et vous allez donc doter votre famille politique d'une formidable machine administrative.

La question dans les prochains mois n'est pas de savoir si nous sommes pour ou contre l'Europe. La véritable question, c'est quelle Europe voulons-nous? Ce que souhaitent nos concitoyens, c'est plus de proximité.

Voici ma question, Monsieur le Président: comment allez-vous renforcer cette proximité sachant qu'en France, vous avez fait un bond en arrière de 20 ans en supprimant les circonscriptions régionales, que vous avez tenté d'imposer ici les listes transnationales, que vous avez également tenté, au Conseil, d'imposer la nomination du Président de la Commission en dehors de tout processus démocratique?

Je comprends que vous essayiez, ici, d'avoir un ancrage sur le plan européen, mais j'ai vraiment l'impression que vous marchez un peu seul et, contrairement à votre majorité en France, la démocratie européenne se fait ici pour et par le consensus.

Par conséquent, Monsieur le Président, si vous persistez ainsi, je crains que le nom de votre nouvelle formation ici au Parlement ne soit pas «En Marche» mais «En Marge»: en marge des décisions et, surtout, en marge des résultats auxquels nous essayons, ici, de contribuer au quotidien pour nos concitoyens.

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la République, bienvenue au Parlement européen. Que l'on soit macroniste ou socialiste, on a besoin de membres du Conseil européen qui fassent avancer la question européenne.

Le président de mon groupe, Udo Bullmann, vous a proposé un marché. Certes, c'est franco-allemand, mais je crois tout de même que c'est un bon marché franco-allemand: le nucléaire contre le charbon. Vous ne lui avez pas répondu, aussi je vous offre une occasion de le faire.

Sur la question de l'Union économique et monétaire, je crois que toutes les idées sont sur la table. Nous en partageons beaucoup mais les obstacles se lèvent jour après jour, y compris pendant le week-end. Si vous voulez avancer, vous avez besoin de ceux qui, dans ce Parlement européen, savent que c'est avec la méthode communautaire et non pas avec les égoïsmes nationaux qu'on peut le faire. Quelle place comptez-vous donner à la méthode communautaire et à ce Parlement européen en tant que parlement de la zone euro?

Dominique Riquet (ALDE). – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la République, la délégation française du groupe ALDE s'associe à moi pour vous dire qu'il était important que vous rappeliez, ici, à la fois les valeurs et la souveraineté, ou les souverainetés.

Vous avez été le seul candidat, ces dernières années, en Europe, à porter en avant, au moment du risque d'une campagne électorale, ces valeurs dans un discours de légitimité au peuple. Vous êtes donc crédible pour les porter maintenant à nouveau devant nous. J'aimerais vous dire aussi que, malgré quelques égarements dans notre Assemblée – certains voudraient relever la tête des peuples en attendant qu'ils relèvent le bras, peut-être –, une majorité de cette Assemblée va dans votre sens et souhaite plus d'Europe.

Je voudrais quand même souligner que, si le Parlement est habituellement un outil intégrateur, le Conseil est volontiers, au-delà du moteur, le frein de la machine et, souvent, n'est pas l'instance la plus facile pour faire avancer nos dossiers. Par conséquent, nous escomptons que vous mettrez le même enthousiasme à convaincre vos collègues au Conseil de suivre les esprits intégrateurs du Parlement.

En tout cas, merci une nouvelle fois de nous avoir rappelé ce qui était justement important pour les peuples, c'est-à-dire l'Europe.

Paulo Rangel (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la République, je me félicite de votre discours et de votre politique européenne, mais nous avons des divergences. Je dois dire que les listes transnationales augmentent la distance entre les électeurs et les élus. De plus, il n'y a pas d'expérience fédéraliste avec des listes transnationales. Cela n'existe pas aux États-Unis, ni en Suisse, ni dans la République fédérale d'Allemagne. Pour avoir une bonne intégration, nous n'avons pas besoin de listes transnationales.

Par ailleurs, je vous invite à soutenir une proposition figurant dans le rapport sur les parlements nationaux qui sera examiné demain. Il s'agit de créer une Semaine européenne qui se déroulerait simultanément dans les vingt-sept parlements ainsi qu'au Parlement européen, avec des échanges de vues entre commissaires, députés de toutes les nationalités et députés nationaux. Ce serait la «European Week».

Je vous invite à apporter votre soutien à cette proposition que nous approuverons jeudi prochain.

Doru-Claudian Frunzuliță (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la République, je souhaite le meilleur pour l'Union européenne, une Union unie et forte, une Union qui soit une puissance mondiale démocratique avec des intérêts globaux.

Pour autant, Monsieur le Président, permettez-moi de ne pas être d'accord avec votre Europe à deux vitesses. Ce serait assez dangereux pour l'Europe centrale et orientale. On ne peut pas avoir, encore une fois, des différences de développement entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale et orientale.

Monsieur le Président, nous avons besoin d'une Europe unie et solidaire.

Maria Arena (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Président Macron, je suis vraiment déçue de ne pas avoir entendu dans votre discours ni dans vos réponses un seul mot sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe. L'égalité entre les hommes et les femmes en Europe aujourd'hui vit de graves difficultés, que ce soit en Hongrie ou en Pologne, mais aussi de manière générale, que ce soit dans la représentation dans l'emploi, dans la discrimination par le salaire, ou dans la violence. Pas un mot à l'égard de cette discrimination.

Alors, je vous donne une troisième chance, Monsieur le Président, de pouvoir dire, dans votre réponse, quelle sera la position de la France en ce qui concerne l'initiative de la Commission européenne sur l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, sur les congés parentaux qui

vont enfin permettre à ces pères et à ces mères d'assumer leur vie professionnelle mais également leur vie familiale et de donner ainsi tout l'épanouissement possible aux enfants européens.

Anna Maria Corazza Bildt (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la République, je veux tout d'abord rendre hommage à la France, qui joue un rôle essentiel dans la lutte contre le terrorisme et la traite des êtres humains au Sahel. Je reviens du Niger, j'en suis témoin. Merci à la France qui nous protège.

Je reconnais aussi le rôle-clé joué par la France pour la paix en Europe. Il faut continuer à le respecter, mais il faut que soient de notre côté les citoyens, qui ont du mal à comprendre pourquoi la réconciliation entre la France et l'Allemagne ne peut, de nos jours, se célébrer de façon moins chère, plus proche d'eux. Monsieur le Président, je ne m'attends pas aujourd'hui à une réponse, mais tout simplement à une ouverture, à l'écoute des voix qui se lèvent des quatre coins de l'Europe et nous demandent pourquoi tant de gâchis et non une Europe plus efficace, plus cohérente, qui préserve notre planète, fidèle aux accords de Paris.

Nous, représentants des Européens, votons de façon régulière et constante à une large majorité, au-delà des groupes politiques et des nationalités, pour un siège unique du Parlement européen. Nous sommes confiants dans le fait qu'un leader courageux comme vous ne fermera pas les portes au dialogue, alors engageons-le sans tabou, sans réserve. Ne laissons pas les Européens se retourner contre nous, ne les laissons pas sur le bord de la route alors qu'ensemble, nous construisons leur futur.

Emmanuel Macron, président de la République française. – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, je vais essayer de synthétiser les réponses à toutes les questions qui ont été soulevées.

Il y a eu une série de questions sur la politique migratoire. Je tiens d'abord à dire que tout ce qui se passe entre la France et l'Italie ne se passe pas à l'initiative de l'un ou de l'autre, mais en coordination parfaite. Je l'ai dit en soulignant la parfaite entente que nous avons entre nos deux pays pour gérer le flux migratoire et des situations – vous avez raison de le rappeler – qui sont toujours des situations humaines extrêmement difficiles et préoccupantes et qui appellent d'abord la plus grande humanité mais aussi cette coordination. Par conséquent, je me félicite de l'exemplarité de la relation entre la France et l'Italie, qui se poursuivra. La France a adopté une réforme en début d'année, à l'initiative de parlementaires, pour permettre l'application du règlement de Dublin, certes actuellement insatisfaisant – et je vous rejoins sur ce point –, mais ne plus l'appliquer du tout était insoutenable pour un pays comme la France qui compte aujourd'hui des milliers de personnes dont la situation leur permet d'être dans des camps de réfugiés, alors même qu'elles ont reçu un refus, par exemple, en Allemagne. De 50 à 60 % des personnes qui sont réfugiées en France, en particulier en région parisienne, sont ce qu'on appelle – je n'aime pas cette formule, mais elle est souvent reprise – des «dublinés» de pays voisins. Aussi, si nous ne faisons pas fonctionner le système actuel, avec toutes ses imperfections, c'est insoutenable, en particulier pour un pays comme la France. Par conséquent, sur ce point, j'assume le réalisme dont nous avons fait preuve, qui a permis de reprendre ce qui a été fait depuis plusieurs années et qui sera poursuivi.

Maintenant, la question est de savoir comment réformer ce système, parce que je ne m'en satisfais pas et je considère qu'il ne permet pas de répondre aujourd'hui au défi migratoire tel que nous le connaissons. D'abord, en allant vers une harmonisation des règles. C'est ce que nous voulons faire, en particulier avec l'Allemagne et avec l'Italie. Harmoniser nos règles, c'est permettre de gérer de manière beaucoup plus coordonnée l'accueil – nous devrions nous inspirer en grande mesure, en la matière, de nos voisins allemands –, les délais et les règles en matière d'asile et de traitement des situations irrégulières – à ce propos, je vous invite à regarder les règles en vigueur en Allemagne qui sont encore plus drastiques que celles proposées aujourd'hui par la France –, mais avec, derrière, un investissement pour l'intégration des populations et de celles et ceux qui obtiennent des titres, ce qui est aussi notre souhait. C'est vers cette coordination que nous irons à court terme grâce à la loi. Enfin,

plus largement, il y a l'étape européenne qui est, comme je l'ai dit tout à l'heure, celle qui me paraît la plus efficace. Sur ce point, je veux ici, en réponse à plusieurs d'entre vous, défendre, d'une part une, plus grande solidarité extérieure aux frontières. Nous avons besoin, en effet, d'assumer un investissement européen pour protéger les frontières européennes et ne pas laisser la charge aux pays d'entrée. C'est une réforme indispensable sans laquelle nous ne pouvons soutenir aujourd'hui les migrations auxquelles nous avons à faire face et qui vont se poursuivre. D'autre part, il convient d'aller vers un système d'asile commun. J'y suis favorable; c'est la meilleure réponse. Aujourd'hui, nous essayons de coordonner les choses. Je suis favorable à un système d'asile commun où tous les États membres adopteraient les mêmes règles. Enfin, il nous faut construire les règles d'une solidarité interne et, sur ce point, plusieurs réflexions sont en cours. Nous avons vu toutes les difficultés d'une politique de relocalisation – qui, dans l'urgence, était indispensable. Si l'on veut construire la réglementation et les lois qui, demain, permettront justement de faire face à ce défi, je suis favorable à ce que nous assumions un financement de politique solidaire. C'est pour cela qu'avec d'autres, je pousse cette idée d'avoir une agence qui puisse financer les collectivités qui seront candidates pour accueillir et intégrer des réfugiés. On voit toute la difficulté de certains débats nationaux, on voit aussi des villes qui sont prêtes à aller dans ce sens. Simplement, la solidarité européenne est indispensable pour financer l'accueil et la politique d'intégration. Sur ce point, vous l'avez compris, je suis favorable à beaucoup plus de convergence, de solidarité interne et externe, et au fait d'avoir les mêmes règles communes. Dans le débat français, on mésestime souvent le fait que le problème que nous avons depuis des décennies en France, c'est que nous accueillons mal tout le monde, que nous faisons attendre tout le monde, que nous avons des délais qui sont parmi les plus élevés d'Europe pour octroyer l'asile et que, dans le même temps, nous ne savons pas raccompagner celles et ceux qui ne sont pas éligibles à l'asile et qui n'auront aucun titre. Par conséquent, nous sommes dans une situation où on accueille mal tout le monde, on n'intègre bien quasiment personne et on ne raccompagne aucune des personnes n'ayant pas le droit de recevoir un titre de séjour.

Alors je veux bien qu'on défende un tel système, mais je peux vous dire une chose: il n'est ni juste ni efficace. Par conséquent, j'assume ce passage qui est insatisfaisant pour tout le monde. Les uns disent que c'est injuste, parce qu'en effet, nous sommes plus durs avec ceux qui restent en situation irrégulière. Nous sommes plus durs pour pouvoir mieux accueillir ceux qui seront en situation régulière, celles et ceux qui ont droit à l'asile.

Ensuite, vous m'avez interrogé sur le Brexit. J'ai une réponse très directe sur la position que la France aura vis-à-vis du Royaume-Uni et la situation post-Brexit. Je suis pour la relation la plus intégrée possible, la plus proche, et il y a une solution: on la connaît bien, c'est l'EU Membership. C'est celle qui permet d'ailleurs le bon accès au marché unique, qui permet l'accès aux libertés et une très bonne intégration. Je sais qu'on ne peut pas promettre quelque chose à son peuple et ensuite vouloir lui donner le contraire. Il y aura donc des négociations. Elles sont conduites par Michel Barnier dans le cadre d'un mandat donné par le Conseil. Je tiens beaucoup à l'amitié avec la Grande-Bretagne et nous avons des relations bilatérales sur le plan de la défense et de la gestion des frontières communes, mais il n'y a pas de cherry-picking dans le marché unique. C'est un principe simple. Je crois dans l'Europe et, donc, je crois dans ce que nous avons fait. Par conséquent, les libertés en Europe sont solidaires et l'accès plein et entier suppose la reconnaissance de toutes ces libertés, la juridiction européenne et la contribution au budget. Après, on connaît les formules, mais il faut être cohérent dans les choix que l'on fait. C'est aussi cela la démocratie, c'est expliquer le What if scenario jusqu'au bout. Il y a beaucoup de gens qui proposent – pour faire un clin d'œil à votre pays – des What if scenarios, mais ils ne l'expliquent pas le jour d'après: le jour d'après est forcément le moment où il faut étreindre le principe de réalité.

En ce qui concerne les régions en Europe, je crois à une chose. Je suis sensible à toutes les expressions culturelles. Elles y ont leur place et l'Europe les a toujours reconnues, mais je crois aussi au cadre constitutionnel dans lequel elles s'expriment. Vous êtes des parlementaires européens élus dans différents pays: la France, l'Espagne ou d'autres, où la souveraineté s'exprime à l'échelle d'un État.

C'est donc dans ce cadre-là que ma réponse pourra se faire. Je suis favorable au fait d'accompagner des spécificités culturelles, la richesse de nos diversités, mais de le faire dans un cadre qui est un cadre démocratique. Et ce cadre démocratique suppose que l'on respecte les constitutions que nos peuples ont choisies. Cela peut plaire ou ne pas plaire, mais ces constitutions ne se découpent pas et la souveraineté ne se détricote pas, sauf si le peuple décide de le faire.

Ensuite, sur le lien avec les élections européennes, j'ai reçu toutes les formations politiques en France avant de faire ce choix. D'abord, est-ce que les circonscriptions régionales avaient réconcilié la France avec l'Europe et permis une participation bien supérieure? Non. Toutes les formations politiques étaient d'avis d'avoir une circonscription nationale – toutes sauf la vôtre, je reconnais votre constance à le défendre ici, mais l'honnêteté m'oblige simplement à vous rappeler que vous étiez les seuls. Tous les autres étaient pour une circonscription nationale, compte tenu d'ailleurs du fait que les circonscriptions que la France avait jusqu'alors retenues ne correspondaient à aucune réalité ni politique, ni administrative, ni même d'identité locale. Vous le savez très bien, elles étaient des découpages relativement artificiels de régions dont la seule cohérence était le bottin téléphonique d'il y a une trentaine d'années. Je crois que cela ne correspond pas, d'un point de vue politique, à la réalité de la France ni d'hier, d'ailleurs, ni d'aujourd'hui, ni de demain. Je pense que cette réforme qui a été voulue par la quasi-totalité des formations politiques françaises était donc la bonne et je crois au système du Spitzenkandidat. Je pense qu'il est très bon. Donc, sur ce point, rassurez-vous. Je n'appartiens aujourd'hui à aucune famille politique qui est représentée parmi vous. C'est ma liberté, c'est d'ailleurs assez conforme à l'esprit de la Constitution française et cette liberté me donne le droit de ne pas, en quelque sorte, rentrer dans les délibérations qui sont les vôtres et qui seront celles du Parlement et des familles politiques que je respecte éminemment mais qui ne sont ni celles du Conseil européen, ni celles du Président de la République française. Par conséquent, je considère que c'est en effet une avancée que les familles politiques existantes proposent un Spitzenkandidat. Je considère qu'il était même plus démocratique d'aller au bout de cette logique et qu'il y ait une forme d'émanation européenne et un début de demos européen qui puisse se faire. Si on avait été cohérent jusqu'au bout, ce président, ce Spitzenkandidat aurait été la tête de liste d'une partie européenne. Je n'y suis pas du tout opposé, je ne suis simplement pas partie prenante d'une famille politique de votre Parlement. C'est donc à ce titre, me semble-t-il, extrêmement cohérent.

Je voudrais simplement dire à Monsieur le député qu'à peu près tous les États que vous avez cités, en effet, sont des États fédéraux, donc leurs listes sont des listes fédérales. Vous avez raison de dire quelles ne sont pas transnationales, mais parce qu'ils sont déjà fédéraux. Si on veut avoir un début de réflexion fédérale, on est obligé d'aller vers des listes qui sont transnationales, qui sont au fond des listes vraiment européennes et qui ne sont plus des listes nationales reflétant des convictions européennes. Je voulais juste faire ce distinguo qui me semble montrer la réalité, parce que vous auriez pu conduire à d'autres interprétations.

Ensuite, plusieurs d'entre vous m'ont parlé justement de l'Europe qui protège. Je veux ici vous dire qu'en assumant mes responsabilités, c'est le principe que j'ai voulu porter à la Commission européenne. Certains d'ailleurs m'ont suivi dans cette formule. Je crois à une Europe qui protège. C'est la base de la souveraineté. La souveraineté, c'est à la fois la protection et la capacité à porter sa voix dans le concert des nations et à l'international. C'est d'ailleurs le pacte même qui fait que nos concitoyens nous font confiance. Alors oui, je crois à une Europe qui protège sous toutes les formes. J'ai défendu cette formule dans tous mes discours et dans mon action. C'est aussi au titre de cette Europe qui protège que j'ai voulu – je l'ai fait dans mon discours et j'ai salué votre engagement sur ce point – porter une réforme plus ambitieuse et plus rapide du travail détaché car je pense que c'est très concret. Cela parle à nos concitoyens, et vous savez, cela leur parle beaucoup plus que toutes les histoires de listes électorales ou de taille. Ce qui parle à nos concitoyens, ce ne sont pas nos sujets d'appareils politiques mais les sujets dont on débat et les réponses qu'on apporte à leur vie quotidienne. Pour nos concitoyens, ce n'est pas le cadre ou le décor de notre action qui prime, c'est le fond. Par conséquent, l'Europe qui protège, c'est comment régler la question du dumping social

dans notre Europe. Je vais être très direct avec vous: quand on défend une réforme de la directive sur le travail détaché, pour une Europe qui protège, on est justement conforme à l'intérêt européen et on ne part pas dans une espèce de dérive ou de trahison de l'histoire européenne, cher Monsieur le député, qui consiste aujourd'hui à faire avancer l'Europe par le dumping fiscal et social. Je considère que, si l'on croit au projet européen, on doit prendre acte du fait que nous avons des politiques agricoles ou de cohésion ambitieuses – et je les défends. Regardez les fondamentaux philosophiques et politiques qui nous ont conduits à décider de ces politiques. C'était de faire converger tous les pays vers une espèce de standard européen. Depuis des années, nous avons accepté que ces politiques servaient à financer, chez certains, des modèles alternatifs et, donc, du dumping fiscal et social. Par conséquent, on utilise les fonds de cohésion pour baisser son impôt ou créer des niches fiscales pour attirer des entreprises contre les autres États européens. Ou, pour maintenir des modèles sociaux qui sont insoutenables, on paie moins bien ses travailleurs et on décide parfois de les payer encore moins bien pour attirer des entreprises au sein de l'Europe. Je crois tout à fait à la nécessité d'aller vers une compétitivité européenne renforcée et je mène ces politiques de réforme dans mon pays. Mais je pense qu'il est impossible de mener de telles politiques si, dans le même temps, nous n'avons pas une vraie volonté de cohésion au niveau européen et, donc, de convergence et si nous n'utilisons pas à la fois nos directives, notre droit et l'argent que nous investissons dans notre budget pour permettre ces convergences. Par conséquent, je crois à une Europe qui protège, je crois à une Europe de la convergence, en particulier sur le plan fiscal et social, et donc à un renforcement de la lutte contre les politiques d'optimisation, fiscale et sociale, et non coopératives entre nos pays.

Vous m'avez ensuite interrogé sur les politiques commerciales. Sur ce point, vous avez souligné toutes les tensions qui existent et je me retrouve parfaitement dans ce que le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a dit tout à l'heure. Je crois dans la politique commerciale que nous avons construite sur le plan multilatéral. Elle s'est fixé des règles, c'est l'OMC qui les défend. Je ne suis pas pour qu'on se replie nationalement, parce que cette politique commerciale crée des règles du jeu et ce sont des opportunités de croissance. Maintenant, je ne suis pas pour une politique commerciale naïve. C'est pour cela que j'ai défendu les secteurs stratégiques qui sont précisément à défendre et je pense qu'on ne peut pas tout acheter ou investir dans tous les secteurs innocemment dans nos pays. D'ailleurs, je vous invite à regarder comment s'organisent les autres pays, y compris lorsqu'ils adhèrent à l'OMC. Ils ont toujours défendu leurs propres intérêts stratégiques et nous avons parfois souffert de trop de naïveté sur ce point. Enfin, je suis favorable à ce que notre politique commerciale soit pleinement cohérente avec nos autres objectifs. Le traité de libre-échange avec le Canada avait été négocié – d'ailleurs, si l'on suit jusqu'au bout la compétence telle qu'elle est normalement définie, il s'agit d'une compétence communautaire, qui aurait donc pu être exercée jusqu'au bout. Il a été décidé de renvoyer le dossier aux parlements nationaux. Un grand travail a été fait au niveau du Parlement français pour suivre ce texte, permettre de l'améliorer et s'assurer qu'avant d'être ratifié et tout au long de son application, il sera conforme à nos exigences, tout particulièrement sur le plan climatique.

Le Premier ministre canadien s'exprimera cet après-midi devant le Parlement français, où il aura d'ailleurs l'occasion de rappeler son attachement à ces principes. Mais, pour ma part, je souhaite qu'au sujet de la politique commerciale qui est à venir et qui est la nôtre, nous ayons un minimum de cohérence, c'est-à-dire que nos engagements environnementaux, sociaux et sanitaires se reflètent toujours dans nos négociations commerciales. On ne peut pas négocier de nouveaux traités où l'on accepte d'ouvrir des lignes commerciales avec des espaces géographiques ou des pays qui, de manière revendiquée, soit ne veulent pas de l'accord de Paris, soit décident que leur modèle social est basé sur un dumping revendiqué ou sur tel ou tel mécanisme d'optimisation, parce qu'à ce moment-là, on explique que l'on fera du commerce, mais aux dépens de celles et ceux à qui, dans notre espace, on impose des règles. Notre politique commerciale doit donc être cohérente avec nos engagements environnementaux, sociaux et sanitaires.



Vous êtes revenus à plusieurs reprises les uns et les autres sur la question de la Syrie. Je me permets d'abord de vous dire qu'aujourd'hui, aucun contribuable européen ne finance les interventions ciblées faites par la France, c'est le contribuable français. Donc, sur ce sujet, qu'il n'y ait pas de malentendu entre nous. Ensuite, je veux ici redire, parce que la démocratie a des règles, qu'il ne peut pas uniquement s'agir de règles qui nous arrangent. Le Président de la République française est le chef des armées, c'est la Constitution française, votée par le peuple français, qui l'a décidé ainsi et qui fait que le Président de la République a des responsabilités et peut prendre certaines décisions. La Constitution prévoit que le président est ensuite tenu d'informer la représentation nationale, ce qui a été fait, et nous avons même décidé qu'il y ait un débat. Chaque pays, de par sa Constitution, a ses règles, mais vous ne pouvez pas me donner des leçons de démocratie en expliquant que les règles françaises ne vous plaisent pas. Elles ont été décidées par le peuple français souverain et votées par celui-ci lorsqu'il a eu à décider de sa Constitution. C'est ainsi et cela continuera de l'être pour ce qui est de la compétence du président français. Si c'est une intervention européenne, une politique européenne, ce sont les règles européennes qui prévalent, mais aimer la démocratie et la souveraineté, cela ne veut pas dire pour autant vouloir mélanger toutes les règles ou tout ce qui nous lie. Enfin, je veux rappeler – et je ne serai pas plus long sur la Syrie, puisque j'ai déjà, tout à l'heure, longuement détaillé notre position – le cœur de l'action de la France, depuis des mois, c'est une action diplomatique et humanitaire ainsi que la préparation de la suite, ce qui nous a d'ailleurs permis, au Conseil de sécurité, à plusieurs reprises, de prendre une résolution pour le cessez-le-feu et l'accès humanitaire qui n'a pas été respectée, mais que la Russie avait accepté de signer, parce que nous nous étions activés. Il s'agissait de la résolution 2901, il y a quelques semaines. Nous avons, dès le lendemain, repris cette initiative diplomatique et nous sommes sur le terrain sur le plan humanitaire avec nos ONG et le soutien annoncé hier. Par ailleurs, nous avons constamment favorisé une politique également de préparation de la suite – je l'ai dit à l'Assemblée générale des Nations unies – et nous avons pris l'initiative de ce qu'on a appelé le small group, avec plusieurs pays de la région, pour permettre également de préparer la Syrie de demain avec la participation, notamment, des pays où vivent aujourd'hui des millions de réfugiés syriens. Je pense à la Jordanie, au Liban et à la Turquie. C'est donc bien cela qui est, pour moi, l'essentiel de ce qui se joue aujourd'hui en Syrie et que je voulais rappeler.

Ensuite, je voudrais dire deux mots sur la politique énergétique. Premièrement, je comprends totalement vos préoccupations au sujet de Nord Stream 2 et je dois d'ailleurs vous dire que la chancelière Angela Merkel les a exprimées elle-même, il y a quelques jours, en reconnaissant que c'était une affaire extrêmement délicate parce qu'elle met en cause notre souveraineté collective, notre souveraineté énergétique à l'égard de la Russie. Selon moi, la politique énergétique que nous devons avoir tient dans ces lignes et cela va me permettre de répondre à votre proposition franco-allemande sur le plan énergétique. Nous devons avoir une politique énergétique qui soit cohérente avec nos engagements de réduction des émissions de CO2 et qui assure la souveraineté énergétique de l'Europe, parce que si nous lui cédon's quoi que ce soit, ce ne sera pas possible. La stratégie française a été de tenir ces deux lignes. Certains n'aiment pas le nucléaire, je l'entends. Le nucléaire néanmoins n'émet pas de CO2 et il en émet beaucoup moins que le charbon. Il n'est pour autant pas bon de trop dépendre du nucléaire et, à cet égard, mon prédécesseur avait engagé la France dans une stratégie de transition qui est tout à fait souhaitable et qui a été confortée. Mais la France aura une ligne très claire sur ce point. Notre volonté est de développer beaucoup plus et de continuer à le faire, les énergies renouvelables pour améliorer le mix, de le faire en lien avec l'ensemble des pays européens pour améliorer les interconnexions qui permettent d'ailleurs de mieux utiliser ces énergies. Mais notre souhait est de ne rien céder à notre souveraineté énergétique, ni à la souveraineté des pays autour. Vous pouvez agiter toutes les peurs. Ce que je dis simplement, c'est que nous avons l'Autorité de sûreté, qui est la plus exigeante et, regardez ce qui s'est passé, je n'ai pas vu ces dernières années, y compris lors des incidents qui ont pu survenir bien loin de chez nous, des victimes à déplorer au même titre que pour d'autres énergies. Je constate donc simplement qu'il y a une exigence de sûreté à avoir et que nous avons, et qu'il y a aussi une exigence de diminution de la dépendance de

production d'énergie qui doit se poursuivre. Il faut réduire la part du nucléaire, mais il faut le faire à un rythme qui permette de maintenir cette souveraineté. Si la fermeture de centrales conduit à rouvrir des centrales à charbon, ce qui a été le cas en Allemagne malheureusement, vous dégradez votre bilan de CO2, ce qui est exactement contraire aux accords de Paris, et si l'accélération de ce rythme, sans préserver votre souveraineté énergétique, conduit à accroître votre dépendance à l'égard de telle ou telle puissance souveraine non européenne, en particulier la Russie, pour importer de l'énergie, ce n'est pas une bonne décision. J'assume donc pleinement d'avoir une stratégie énergétique qui a une priorité absolue: réduire les émissions. C'est pour cela que j'ai décidé de fermer toutes les centrales à charbon et toutes les centrales thermiques dans ce quinquennat. La loi a été votée, ce n'est pas une pétition de principe, elles seront toutes fermées, donc il n'y en aura plus. Il faut engager, sur le plan de la mobilité, une transition qui impose d'aller beaucoup plus loin avec une hausse du prix des carburants et une convergence diesel-essence, ce qui est aussi indispensable, et avec une politique d'investissement en énergies renouvelables qui est absolument indispensable pour aller beaucoup plus loin et qui permettra de réduire au fil du temps, au rythme qui a été rappelé par le ministre d'État, Nicolas Hulot, il y a quelques mois, la part du nucléaire. C'est cette stratégie que nous avons décidé de retenir parce qu'elle permet de tenir ces deux lignes: baisse des émissions et souveraineté énergétique. Je souhaite donc qu'avec l'Allemagne, nous tenions ces deux lignes, et je ne céderai ni aux politiques qui nous conduiraient à accroître, même à court terme, les émissions de CO2, ni à celles qui nous conduiraient collectivement à de la dépendance à l'égard d'autres puissances pour pouvoir aujourd'hui faire fonctionner nos économies.

Ensuite, en matière d'union et d'intégration économique et monétaire, je dois vous le dire, il y a déjà une Europe à plusieurs vitesses. Il ne faut pas se tromper: il y a l'Europe de l'euro, il y a l'Europe de Schengen, il y a donc déjà plusieurs vitesses dans notre Europe. Pour moi, le devoir moral qui est le nôtre, c'est de ne pas déclarer ces clubs comme étant fermés et de ne pas déclarer que nous décidons ab initio avec qui nous allons travailler ou pas, mais de prendre acte que pour avancer en Europe, il faut que les plus ambitieux et les plus volontaires puissent aller de l'avant, c'est d'ailleurs comme cela que l'Europe a toujours avancé. Si l'Europe avait toujours attendu la totalité du club mais – pardon de vous le dire – vous ne seriez pas là. L'Europe est née de l'ambition de quelques-uns qui ont parfois pris des risques fous et qui ont poursuivi ces rêves fous, qu'il faut donc poursuivre.

Dans ce cadre, je souhaite que nous ayons plus d'ambition pour l'Union économique et monétaire. D'abord à court terme – je vais être très clair –, nous devons parachever les engagements pris en matière d'union bancaire et aller, dans cette législature, au bout de ce qui a été décidé il y a plusieurs années. Il est clair que nous devons, au niveau des pays, effectuer les réformes qui nous mettent en cohérence avec, en particulier, le Semestre européen et les engagements qui sont les nôtres, parce que c'est la part de responsabilité qui revient aux États. C'est ce que j'ai décidé pour la France et que j'avais présenté au peuple français dans le cadre de mon élection. Nous devons aussi aller vers plus de solidarité au sein de cette union parce qu'aujourd'hui, ce qui dysfonctionne, en particulier, dans la zone euro, c'est que nous nous sommes dotés d'instruments de responsabilité, mais que nous n'avons pas pris de décisions en matière de solidarité et qu'il n'y a aucun espace monétaire au monde qui fonctionne avec les contraintes d'une monnaie commune, avec des réformes qui sont totalement légitimes sur le plan intérieur et sans une capacité budgétaire qui permette l'investissement, la convergence et la stabilisation en cas de crise.

(Applaudissements)

C'est donc ce projet que je défends, celui sur lequel je veux travailler avec la chancelière Angela Merkel et avec tous les partenaires dans la zone euro comme en dehors, parce que c'est une discussion qui a pour objectif final que l'ensemble des pays qui le souhaitent puissent la rejoindre. Il est donc essentiel qu'il y ait des discussions régulières non seulement au sein de la zone euro mais aussi de manière plus large. Je vous rejoins donc sur ce point: nous devons aller vers une forme politique qui ne peut pas être uniquement intergouvernementale. Il y a donc une part d'intergouvernemental, il y a

des instruments intergouvernementaux qui existent et cela impliquera la décision, évidemment, des États et des gouvernements, mais il faut aussi qu'il y ait des structures de type communautaire qui puissent se mettre en place à ce niveau. C'est donc pour cela que j'avais salué les propositions. Je pense qu'il faut qu'on essaie d'aller plus loin que ce qu'avait fait le président de la Commission, parce qu'il y avait cette réflexion selon laquelle il y aurait une ligne «zone euro». Je pense qu'on a besoin simplement d'avoir, là aussi, un principe démocratique et une gouvernance démocratique au niveau de la zone euro. On a sans doute besoin d'avoir, au niveau de la zone euro, une représentation des parlementaires ici rassemblés, sur certains sujets, en tout cas un cercle plus rassemblé parce qu'il y aura des questions extrêmement importantes qui supposeront un contrôle démocratique devant un Parlement qui aura à en connaître, parce qu'il faudra une forme d'exécutif qui sera compétent et qui aura mandat. Cela ne pouvant pas rester simplement au niveau intergouvernemental, nous devons trouver un cheminement pour aller, en tout cas, vers une forme institutionnelle et démocratique beaucoup plus intégrée au niveau de la zone euro ou de toutes celles et ceux de la zone euro qui voudront intégrer un tel projet. Je crois que si nous ne faisons pas, ces prochaines années, et si nous ne décidons pas, ces prochains mois, cette avancée organisationnelle et institutionnelle qui permet justement une plus grande stabilité et une plus grande capacité à investir, nous ne pourrions pas aller de l'avant en Europe.

Vous m'avez interrogé sur beaucoup d'autres sujets, mais je crois que j'ai largement dépassé l'heure. Je voulais quand même saisir l'opportunité que vous m'avez offerte de parler de l'égalité hommes-femmes. C'est un sujet que j'ai constamment défendu, que nous avons défendu pendant la campagne et dont j'ai fait la grande cause du quinquennat. Nous le défendons en ce moment par une loi qui est examinée en France. Donc, sur ce sujet, rassurez-vous, mon engagement est entier. Sur les propositions qui sont faites et le projet de directive, j'en approuve totalement le principe, mais les congés parentaux payés au niveau de l'indemnité maladie journalière, c'est une belle idée qui peut coûter très cher et finir par être insoutenable. En France, nous allons donc réformer le congé, en particulier les congés parentaux, pour le conjoint qui, aujourd'hui, ne peut pas en bénéficier ou en bénéficie beaucoup moins. Je pense qu'il faut avoir une ambition égalitaire et aller beaucoup plus loin, mais nous ne pouvons pas la faire payer par des systèmes, parfois en les déséquilibrant. Il faut travailler sur la proposition, j'en approuve les principes, mais les modalités ainsi décrites, telles qu'elles sont analysées sur le système français, ont un coût qui est potentiellement explosif. La France va elle-même faire une proposition allant dans ce sens; je crois, en tout cas, à cette égalité et la réforme du congé parental que nous porterons ira dans ce sens.

Enfin, en ce qui concerne la défense stratégique de notre Europe et la politique de défense, je l'ai dit: la France croit dans cette politique de défense. Le président Verhofstadt, tout à l'heure, a rendu hommage à l'Assemblée nationale française qui, il y a quelques décennies, avait mis un coup d'arrêt à des projets bien connus. Je crois qu'on peut se féliciter, collectivement, d'avoir ces derniers mois beaucoup avancé parce qu'un compromis a été trouvé, parce que la Commission a poussé un projet ambitieux et parce que vous êtes d'ailleurs vous-mêmes en train de poursuivre cela en travaillant sur le Fonds européen de défense. Je souhaite que nous allions au maximum de cette ambition. Mais il s'agit aussi de notre souveraineté et, en attendant, je veux dire très clairement que la France se tiendra à chaque instant aux côtés de tout État membre lorsque sa souveraineté sera attaquée. C'est la position que nous avons prise fermement dès le premier jour aux côtés de la Grande-Bretagne lorsqu'a éclaté l'affaire Skripal. C'est également la position que nous tenons constamment aux côtés de la Grèce lorsqu'elle est menacée en Méditerranée orientale. Il y a quelques jours, j'en ai parlé avec le Premier ministre Alexis Tsipras. Nous aurons constamment cette position de là où nous sommes parce que le cœur de notre souveraineté commune c'est d'avoir cette solidarité entre nous.

Voilà, Mesdames et Messieurs, je n'ai sans doute pas répondu à toutes les questions, mais j'ai essayé d'être le plus exhaustif possible, et j'ai été très heureux de le faire ici à Strasbourg. À Strasbourg, on ouvrira aussi une université européenne, Monsieur le député, comme dans beaucoup d'autres lieux parce que c'est une belle idée. Je crois que cette Europe de Strasbourg, nous en sommes fiers. En tout

cas, pour ma part, j'en suis fier et je vous remercie d'honorer cette belle ville européenne de votre présence.

(L'Assemblée, debout, applaudit l'orateur)

Le Président. – Monsieur le Président, je vous remercie. Encore une fois, le Parlement a été le cœur du débat démocratique sur l'avenir de l'Europe. Merci beaucoup d'avoir accepté un vrai débat avec les députés européens.

Le débat est clos

Michaela Šojdrová (PPE), par écrit. – Monsieur le Président, soyez le bienvenu parmi nous pour le débat sur l'Europe. J'aimerais discuter avec vous de deux points.

Premièrement, la sécurité. En ce qui concerne le règlement de Dublin, je vous demande de trouver un consensus, pour permettre un vote à l'unanimité de cette question clé et ne pas placer les citoyens des pays de l'Est en situation de minorité.

Nous souhaitons tous la paix en Syrie. L'attaque a peut-être été nécessaire mais, croyant en la politique étrangère et de sécurité commune, je me serais attendue à une coordination commune. Or, l'intervention s'est déroulée sans la consultation des partenaires européens.

Deuxièmement, le marché libre. Depuis 2016, votre nom est lié à la loi Macron, la loi qui fâche les chauffeurs étrangers et leurs employeurs. Votre nom est lié au protectionnisme. Cette politique limite et diminue, à mon avis, la compétitivité des entreprises sur le marché intérieur. Monsieur le Président, pensez-vous que nous pouvons être compétitifs par rapport à la Chine si nous construisons des barrières internes au développement des entreprises? Pour que l'Europe ne connaisse pas de nouvelles sorties d'États, de nouveaux «exits», nous avons besoin de retrouver un sentiment de confiance mutuelle.

Je vous souhaite bonne chance et je vous remercie par avance pour vos réponses.

2. Un instrument pour les valeurs européennes afin de soutenir les organisations de la société civile qui favorisent la démocratie, l'état de droit et les valeurs fondamentales dans l'Union européenne (débat)

Jean-Paul Denanot (S&D). – Madame la Présidente, la société civile ne s'oppose pas à la société politique. Au contraire, elle doit la compléter pour une démocratie vivante. Les citoyens ont le droit et même le devoir de s'exprimer sur tous les sujets qui les concernent.

On constate malheureusement un certain nombre de dérives dans les évolutions politiques à l'intérieur de l'Europe comme à l'extérieur. Effectivement, la société civile doit avoir les moyens de résister à ces dérives. Il faut donc aider toutes ces structures non gouvernementales à préserver la démocratie en Europe et, de ce point de vue, je soutiens bien entendu pleinement l'initiative.

J'en profite pour rappeler le rôle à la fois du Comité des régions et du Conseil économique et social, que nous devons continuer à financer correctement.

Enfin, j'aurais souhaité que les intergroupes parlementaires européens bénéficient de financements spécifiques parce qu'ils sont un lieu de débat entre les parlementaires et la société civile.

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D), par écrit. – Les organisations de la société civile travaillent pour tous les citoyens européens, qu'ils soient hongrois, polonais, grecs, roumains ou français. En réalité, elles essaient de travailler pour eux car elles sont entravées par certains gouvernements qui leur imposent des restrictions d'ordre juridique et financier, voire les menacent. C'est une politique qui leur est dommageable, et je pense surtout aux femmes, car les organisations qui luttent pour leurs droits sont une cible privilégiée.

Un rapport de l'Agence européenne des droits fondamentaux paru en janvier 2018 le relate: les autorités polonaises ont attaqué des bureaux d'organisations de femmes qui ont participé à des manifestations antigouvernementales, à des manifestations en faveur du droit à l'avortement alors que le parti au pouvoir tente de durcir l'une des législations les plus restrictives d'Europe en la matière.

Pour permettre à ces organisations de continuer à exister, le Parlement européen propose un nouvel instrument financier permettant à la Commission européenne d'accorder des subventions aux organisations actives dans la défense des droits fondamentaux en Europe. C'est une demande concrète, rapidement réalisable et qui peut aider des millions de citoyens européens. La Commission ne peut pas se dérober quand nos valeurs fondamentales sont mises à mal.

18/04

## 26. Réticence à la vaccination et baisse des taux de vaccination en Europe (débat)

Michèle Rivasi (Verts/ALE). – Madame la Présidente, je pense que cette résolution ne répond pas au motif de l'hésitation vaccinale. Les gens ne sont pas opposés à la vaccination, mais ils n'ont plus confiance.

L'un des premiers problèmes, ce sont les conflits d'intérêts des experts qui décident du calendrier vaccinal. Monsieur le Commissaire, quand il y a eu la grippe H1N1, qui a décidé? C'est un groupe d'experts opaque de l'OMS qui a décidé que c'était une pandémie. Or, une enquête au niveau du Conseil de l'Europe a montré que cette pandémie n'était absolument pas valable, qu'elle avait été créée de toutes pièces et que ce comité d'experts était payé par l'industrie pharmaceutique.

Deuxième problème, les adjuvants. Regardez toute la polémique sur l'aluminium. Si des études sur les animaux montrent qu'il y a des effets neurotoxiques, aucune étude sur les humains et sur les enfants n'a été réalisée.

Troisième problème, le vaccin est un médicament. Tous les médicaments font l'objet d'études de pharmacocinétique, mais pas les vaccins. En d'autres termes, on ne connaît pas le devenir de leurs constituants dans l'organisme humain.

Monsieur le Commissaire, je vous demande officiellement d'imposer des études de pharmacocinétique sur tous les vaccins. On n'imposera pas la confiance par la contrainte, on l'imposera par la pédagogie, la transparence et la sécurité des produits.

## 25. Publication d'informations concernant l'impôt sur le revenu par certaines entreprises et succursales (2016/0107(COD)) (débat)

Pascal Durand, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, Madame la Ministre, je ne sais comment vous exprimer le sentiment de honte qui peut aujourd'hui nous toucher en tant que législateurs européens.

Nous sommes en face d'une situation – et vous le savez – extrêmement dramatique. Les PME, les petites entreprises, les TPE sont obligées de payer leurs impôts et de respecter les règles, alors que de grandes entreprises se cachent derrière l'opacité – parce que l'on ne parle que de cela – pour essayer d'échapper à l'impôt.

Depuis près de deux ans, à l'issue de consultations de citoyennes et de citoyens européens et à l'issue de scandales, nous demandons, derrière et avec la Commission et avec l'appui de deux services juridiques, de la Commission et du Parlement, à aller vers la transparence de ces informations.

C'est une question de bilan, Madame la Ministre. Ce n'est pas une question fiscale. Nous ne pouvons pas rester derrière cet argument factice pour ne pas agir. Je vous demande vraiment de prendre à cœur ce dossier.

## 24. Rapport annuel sur la politique de concurrence (débat)

Bernard Monot, au nom du groupe ENF. – Madame la Commissaire, même si les actions menées par la direction générale de la concurrence ont été tardives pour lutter contre les hémorragies fiscales des multinationales dans les États européens, il faut reconnaître qu'elles vont dans le bon sens pour les nations. Mais il fallait bien que la Commission européenne se rachète aussi de tous les effets pervers de votre idéologie libre-échangiste et sans frontière, c'est-à-dire les problèmes de dumping fiscal et de concurrence déloyale qui n'existaient pas avant l'Union européenne!

Dans le domaine des services financiers, c'est exactement la même chose: la direction générale de la concurrence devrait empêcher les effets pervers des politiques du SSM (Superviseur unique européen) ainsi que de la BCE sur la concentration forcée des secteurs bancaires dans la zone euro. Le SSM prépare en effet les conditions de prise de contrôle de nos banques nationales par les géants bancaires nationaux. Pour se financer, les particuliers ainsi que les petites et moyennes entreprises de nos États européens n'ont pas besoin de géants bancaires à Wall Street, ni de marchés de capitaux hors sol, ils ont simplement besoin de relations de confiance et de financement bancaire totales et locales.

Le rôle de l'Union européenne est de défendre les intérêts des citoyens contre les intérêts privés des lobbies financiers mondiaux et non l'inverse. C'est cela une Europe proche des Européens.

Michel Dantin (PPE). – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, je voudrais d'abord saluer le travail effectué par le rapporteur et par l'ensemble du groupe qui a travaillé autour de lui.

Je pense que ce rapport montre bien que nous avons besoin, pour l'équilibre de la société, d'une politique de concurrence qui soit efficace. La question que pose aussi ce rapport et ce qu'il démontre, c'est qu'à un moment, la politique du citoyen consommateur ne doit pas être contraire à l'intérêt du citoyen travailleur.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu l'occasion, avec le texte «omnibus», d'avancer sur un certain nombre de secteurs, notamment celui de l'agriculture. La Commission européenne a proposé la semaine dernière un nouveau texte concernant les pratiques dans la chaîne de distribution. Nous devons effectivement veiller à l'équilibre entre les intérêts de tous.

Alors que depuis des semaines, voire des mois, la Commission a engagé des réflexions sur les ententes, pourquoi n'avons-nous toujours pas le résultat de ces travaux? Or, les ententes pèsent durablement sur les marchés dans le désintérêt de l'économie de notre espace.

## 22. Production biologique et étiquetage des produits biologiques (débat)

Eric Andrieu, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je voudrais tout d'abord remercier Martin Häusling, notre rapporteur, pour sa ténacité et son abnégation dans ce rapport.

Nous avons consommé quatre présidences. Nous sommes donc arrivés à un résultat qui, aujourd'hui, valait les efforts collectifs que nous avons conduits. J'aurais souhaité que nous allions plus loin dans le cadre de ce nouveau règlement, notamment sur la question des seuils. Pour autant, cette nouvelle législation est porteuse d'avancées très substantielles pour l'agriculture biologique, pour l'agriculteur et pour le consommateur. Elle va permettre un renforcement de la lutte contre la fraude sur les produits biologiques importés qui représentent aujourd'hui – et nous le savons – 30 % de notre consommation. Les producteurs européens seront désormais placés sur un pied d'égalité avec les producteurs des pays tiers.

Je me félicite que ce texte autorise dorénavant les agriculteurs bio à produire et à utiliser leurs propres semences. En effet, ce règlement ouvre enfin la porte à un matériel hétérogène. Il est urgent de rééquilibrer la chaîne alimentaire et d'arrêter de dérouler le tapis rouge devant les oligopoles de

l'agrochimie. Aujourd'hui, il faut le savoir, trois groupes concentrent plus de 53 % du marché mondial de la semence. Le compromis prévoit en outre des contrôles plus ciblés et le contrôle annuel reste et restera la règle.

Par ailleurs, le principe du lien de la plante au sol est consacré, ce qui est une excellente chose pour l'agriculture biologique. L'instauration des mesures de précaution précise enfin d'éviter les contaminations des produits bio par des pesticides. C'est une avancée notable.

Rejeter le texte, comme le demandent certains, conduirait à maintenir la situation actuelle, c'est-à-dire un règlement plein de lacunes et de dérogations qui fragilise la crédibilité du label bio européen. Or, il est fondamental, cela a été dit, d'accompagner les agriculteurs dans cette transition essentielle vers un modèle durable, respectueux de la santé humaine et de l'environnement, et que nos concitoyens appellent chaque jour davantage de leurs vœux.

Je le répète: nous devons rapidement aller plus loin, Monsieur le Commissaire, car ce nouveau règlement est une étape importante, mais ce n'est pas la ligne d'arrivée.

Jacques Colombier, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, ce rapport a un mérite: il s'attache un tant soit peu à introduire une certaine exigence de traçabilité des produits agricoles. Cette traçabilité est indispensable pour que le consommateur sache d'où viennent les produits qu'il mange mais aussi selon quelles normes ils arrivent dans son assiette, ce qui est, de notre part, une demande récurrente depuis longtemps.

Certes, certains adjuvants peuvent ne pas être bio. Cependant, nous nous réjouissons tout particulièrement qu'il soit enfin possible d'utiliser à nouveau des semences paysannes, ce qui est une avancée majeure. En effet, deux aspects positifs se rattachent à leur utilisation: la liberté et l'autonomie retrouvées des agriculteurs dans leur choix et leur savoir-faire en matière de semences et plants. De même, contrairement au système engrais-pesticides qui impose un nombre restreint de variétés, les semences paysannes permettent la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles. Les exigences sont également renforcées en matière de commerce international. Enfin, la certification de groupe est une opportunité pour les petits producteurs.

C'est pour cela, même s'il s'agit d'avancées encore bien trop timides à notre sens, que nous voterons en faveur du rapport.

Marie-Pierre Vieu (GUE/NGL). – Monsieur le Président, il s'agit d'un texte transitoire avec, certes, des points positifs: des contrôles plus stricts sur la chaîne d'approvisionnement, le retour des semences paysannes anciennes, des mesures pour éviter les contaminations par les pesticides. Mais ce texte passe, de mon point de vue, à côté de deux défis du secteur.

D'abord, le défi de la concurrence internationale déloyale et, donc, de la souveraineté alimentaire bio. La France importe, par exemple, près de 30 % de produits bio de pays tiers dont les certifications nationales sont souvent moins exigeantes. Il s'agit d'abolir le régime de la reconnaissance d'équivalence et pas simplement de le modifier, afin d'instaurer, si besoin, un nouveau système de conformité adapté.

Ensuite, le défi des moyens. On ne peut revendiquer le bio pour tous et supprimer 2 milliards et demi d'aides au maintien du bio comme le fait le gouvernement d'Édouard Philippe. Ces objectifs de moyens doivent apparaître clairement dans le règlement. Il est nécessaire de faire du bio, mais un bio au service d'un nouveau modèle agricole et alimentaire.

Jean-Paul Denanot (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je félicite chaleureusement les collègues pour leur travail de longue haleine, ainsi que le Commissaire, d'ailleurs. Le texte que nous allons voter – j'en suis persuadé – comprend de belles avancées pour un secteur qui séduit de plus en plus d'Européens et ouvre des perspectives, notamment dans l'élevage.

Alors que les difficultés sont grandissantes dans le secteur conventionnel, la demande de produits biologiques ne cesse de croître et représente aujourd'hui un outil précieux pour le développement de nos territoires ruraux. La qualité se doit d'être au rendez-vous, ce que permettront les contrôles renforcés au plan interne et externe. En même temps, ces contrôles doivent être adaptés à la situation sur le terrain avec la possibilité de les espacer si aucune anomalie n'est constatée pendant une période de trois ans.

D'autre part, étant donné que près de la moitié des produits biologiques vendus dans l'Union européenne sont importés, il est primordial que ceux qui viennent de pays tiers respectent les mêmes normes de production que celles que nous appliquons dans nos États membres.

Enfin, grâce à notre institution, la mixité des exploitations est reconnue, ce qui encouragera, je l'espère, de nombreux exploitants à passer à l'agriculture biologique.

Michel Dantin (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, bâtir un cadre cohérent réellement communautaire tout en simplifiant les procédures et en sécurisant le consommateur, telle est l'ambition que porte ce nouveau texte.

Ce texte rassure les producteurs qui avaient peur que nous allégions la réglementation. Nous l'avons au contraire rendue plus réaliste et nous donnons de la visibilité à ceux qui souhaitent s'investir dans la production biologique. Le bio est désormais un vrai itinéraire technique. Les producteurs des régions ultrapériphériques ne sont pas oubliés – ce qu'ils craignaient aussi –, puisque les contraintes spécifiques qui pèsent sur eux pourront être prises en compte. Monsieur le Commissaire, nous comptons sur vous pour qu'elles le soient.

Quant aux consommateurs, ils redoutaient que nous levions les contrôles et, donc, que nous remettions en cause le sérieux de la production. Au contraire, nous proposons aujourd'hui un système de contrôle plus robuste. Le consommateur pourra également avoir plus confiance dans les produits importés puisque ceux-ci devront respecter la réglementation européenne. Le mot «conforme» figure aux articles 44 et 45 du texte.

Je crois qu'il appartient désormais aux producteurs de se saisir de cette nouvelle «Bible», puisque c'est le terme qu'a employé notre collègue Häusling. Je ne sais pas si la grâce divine a touché l'équipe de négociation, je ne sais pas non plus si je dois m'incliner devant telle ou telle éminence, en tout cas je salue le travail réalisé.

21. Réception et surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules (débat)

Karima Delli, rapporteure pour avis de la commission des transports et du tourisme. – Monsieur le Président, mes chers collègues, voilà plus de deux ans que le scandale du Dieseltgate a éclaté. Tout le monde savait: les constructeurs automobiles, les États, la Commission. Notre mission au Parlement européen, c'était de mettre fin à cette impunité. Qu'avons-nous fait? Ni retrait des véhicules, ni réelle compensation des consommateurs, ni amende pour les constructeurs qui ont fraudé.

Monsieur Dalton, il y a effectivement des avancées dans votre rapport mais au Parlement européen, on a empêché la création d'une agence indépendante de surveillance du marché automobile au moment même où M. Trump veut supprimer l'agence américaine équivalente pour pouvoir polluer à tout va.



Pourtant, mes chers collègues, nous faisons face à des urgences. Tout d'abord, 30 millions de véhicules poubelles polluent encore nos routes. Ensuite, deuxième urgence, la maladie du XXI<sup>e</sup> siècle: la pollution de l'air, qui provoque encore 400 000 morts prématurées par an.

Alors, je vous le dis, même si ce rapport est une avancée, il ne suffira pas à clore cette histoire du Dieselgate pour passer à un véritable après-Dieselgate.

Pascal Durand, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, j'entends les satisfactions qui s'expriment sur les bancs de ce Parlement et si, moi-même, je félicite le rapporteur M. Dalton pour le travail qui a été accompli et le fait que nous ayons essayé de trouver un accord, je félicite également, à travers vous Mme la Commissaire, la Commission pour son texte initial et, au-delà de la Commissaire, les services de la Commission, qui ont fait un gros travail.

Je regrette l'absence aujourd'hui du Conseil parce que la question du Dieselgate, c'est d'abord et avant tout la question de la schizophrénie des États qui étaient au courant des fraudes, comme cela a été dit tout à l'heure. Simplement, à partir du moment où l'on ne casse pas le lien ombilical entre les services des autorités nationales, entre les certifications d'homologation et les constructeurs, on n'arrive pas à trouver la solution parce que, tout simplement, l'industrie automobile est trop importante pour ces États-là.

Donc, nous avons avancé sur cette question, mais nous avons échoué à faire en sorte que l'Europe se montre à la hauteur en prenant elle-même, par l'intermédiaire de la Commission et d'une nouvelle agence, la responsabilité de ces homologations. Nous avons progressé, mais nous avons encore beaucoup de chemin à faire et je compte sur la Commission pour qu'elle propose des textes en ce sens dans les mois et les années à venir.

20. Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur le rapport de Krišjānis Kariņš et Judith Sargentini, au nom de la commission des affaires économiques et monétaires et de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive (UE) n° 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme et la directive 2009/101/CE (COM(2016)0450 - C8-0265/2016 - 2016/0208(COD)) (A8-0056/2017).

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, on ne peut que souligner l'importance de la lutte contre le blanchiment d'argent dans le combat tant contre l'évasion fiscale que contre la criminalité ou le terrorisme.

Or, la directive actuelle – nous le savons – comporte d'immenses lacunes, que ce soit dans sa conception ou dans les conditions de son application par les États membres. Elle n'a pas été adaptée aux défis que nous rencontrons aujourd'hui tant au niveau européen qu'au niveau national. C'est une législation pour le moins dépassée à la fois par l'innovation technologique du système financier et par les nouvelles possibilités de dissimuler de l'argent par des circuits financiers, sous forme de cryptomonnaie, comme beaucoup de mes collègues l'ont déjà mentionné.

La Commission a présenté en 2016 ces propositions législatives pour lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces propositions sont bienvenues dans un contexte qui a été totalement ébranlé par un nombre d'attaques terroristes malheureusement beaucoup trop élevé, mais aussi par le scandale des Panama Papers. Cette révision est la bienvenue, car elle doit permettre de mieux surveiller les flux des capitaux en provenance des pays tiers à risque. Les banques devront effectuer des vérifications plus complètes, notamment en ce qui concerne les pays présents sur la

fameuse liste noire européenne des pays exposés. Cette révision permettra également de clarifier la structure d'une entreprise et d'un trust, en rendant compte des véritables ayants droit grâce à la création de ce registre national des entreprises présentes sur le territoire d'un État membre ou grâce au partage de ces informations entre États membres.

Mais le projet présentait manifestement des imperfections, et la contribution du Parlement européen aura été essentielle pour faciliter l'échange d'informations, s'assurer qu'un résumé de cette évaluation soit rendu public, de manière à permettre à des organisations non gouvernementales d'en avoir connaissance, et veiller à ce que les informations contenues dans le registre soient centrales et facilement accessibles.

C'est une étape sur ce long chemin où le Parlement européen est prêt à aller de l'avant, car cette lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme reste un objectif majeur pour notre Parlement.

19. Cambridge Analytica et Facebook: la protection des données et le respect de la vie privée des citoyens comme ligne de défense contre la manipulation d'élections (débat)

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, mes chers collègues, nous sommes devant un choix de civilisation, de culture, où se jouent effectivement la démocratie et la liberté.

Il n'y a qu'un seul moyen de sortir de la mainmise des GAFAs sur la société: en changeant de modèle économique. La donnée appartient à celui qui l'émet et, à partir du moment où on l'exploite, premièrement, il faut payer, deuxièmement, il faut le consentement de la personne concernée. Si on exploite la donnée sans le consentement de l'intéressé, la sanction doit être énorme, de l'ordre du chiffre d'affaires de la société.

Il faut sortir de ce modèle économique. Je l'ai proposé dans un rapport à ce Parlement, qui n'a même pas voulu discuter du rapport, mais l'a réécrit! Nous sommes dans l'hypocrisie totale. Aussi longtemps que vous ne voudrez pas sortir de ce modèle économique qui permet la domination totale, le monopole et la mainmise sur la démocratie par quelques sociétés, vous serez dans l'hypocrisie. Changez le modèle économique, alors vous serez crédibles.

Eva Joly (Verts/ALE). – Monsieur le Président, le 25 mai, les nouvelles règles européennes de protection des données entrent en vigueur accompagnées des sanctions dignes de ce nom.

Facebook et les autres géants de l'internet doivent comprendre que notre consentement à la collecte de nos données n'est pas négociable, pas plus que notre vie privée n'est à vendre. Le patron de Facebook doit venir s'expliquer devant le Parlement européen. Mark Zuckerberg nous doit autre chose que de simples excuses ou de vagues annonces. Il nous doit des garanties quant au traitement de nos données et davantage de transparence sur l'origine des publicités à des fins politiques.

Une fois de plus, c'est grâce à un lanceur d'alerte, Christopher Wylie, que ce scandale a pu être dévoilé et que les citoyens ont pu être informés. Hier encore, c'est une ancienne cadre de Cambridge Analytica qui révélait que le nombre d'utilisateurs abusés serait bien plus élevé qu'annoncé.

Protégeons les lanceurs d'alerte, protégeons les données personnelles, protégeons toutes celles, tous ceux et toutes choses qui font respirer nos démocraties.

Geoffroy Didier (PPE). – Madame la Présidente, avec plus de deux milliards de personnes inscrites dans le monde entier, Facebook constitue la base de données la plus fournie qui n'ait jamais existé.

La situation actuelle est claire: notre vie privée, nos données personnelles, notre intimité virtuelle ne nous appartiennent même plus. Elles sont devenues de facto la propriété de quelques entreprises qui

en profitent pour instrumentaliser ces données à des fins commerciales. Nous ne sommes plus seulement des consommateurs, nous sommes devenus des produits à vendre.

J'ai saisi la Commission européenne afin que Cambridge Analytica et Facebook soient sanctionnées financièrement.

J'ai conscience que la nouvelle législation sur la protection des données personnelles est une première étape, salubre et nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. Je propose par conséquent que nous allions plus loin en exigeant tout d'abord de ces plateformes qu'elles ne puissent plus utiliser les données à des fins commerciales mais qu'elles ne puissent plus, non plus, récolter, stocker, conserver durablement ces données personnelles. Les plateformes sont certes les véhicules de ces données, c'est la règle du jeu, mais il n'y a aucune raison qu'elles en deviennent les exploitants et encore moins les propriétaires.

Je vous propose, je nous propose que nous fixions dès aujourd'hui notre propre frontière personnelle parce que demain, ce sera trop tard.

Dominique Bilde (ENF), par écrit. – Si le scandale Cambridge Analytica est exceptionnel par son ampleur, avec de 87 millions de personnes concernées, il doit servir aux Européens de piqure de rappel. D'abord parce qu'alors qu'en cette période d'hystérie collective autour du soi-disant populisme ou des prétendues « fake news », mâtinée d'un anti-Trumpisme qui tient, au sein des institutions européennes, de l'acte de foi, il faut avoir l'honnêteté de reconnaître la généralisation de l'exploitation des données personnelles à des fins politiques ou commerciales. C'est bien, d'ailleurs, la campagne de Barack Obama, avec l'application « Obama for America », téléchargée par un million d'utilisateurs environ, qui a inauguré à grande échelle la technique de micro-ciblage. Ensuite parce que cette affaire éclate alors que l'Europe baisse la garde. Ainsi, Facebook vient de réintroduire en Europe une application de reconnaissance faciale, alors que son premier lancement avait échoué sur une décision du régulateur irlandais en 2012. Cette nouvelle version suscite déjà des doutes s'agissant du recueil du consentement, pourtant obligatoire au titre du règlement 2016/679. Qu'il s'agisse du respect des données ou de la vie privée, il est donc préoccupant de constater à quel point l'Europe peine, manifestement, à s'imposer face aux géants d'Internet.

#### 10. Décharge 2016 (débat)

Cristian Dan Preda, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères. – Monsieur le Président, la commission des affaires étrangères s'est penchée à la fois sur la décharge budgétaire de la Commission, en se focalisant sur les aspects de politique étrangère, et sur celle du Service européen pour l'action extérieure. Aussi, je vais brièvement me reporter aux deux.

En ce qui concerne la Commission, il y a eu en 2016 une diminution du niveau d'erreurs matérielles en matière de politique étrangère. J'espère qu'à l'avenir, le niveau descendra en dessous de 2 %. J'encourage la Commission à mettre en œuvre les recommandations de la Cour des comptes, je salue les progrès réalisés quant à la concordance des missions civiles effectuées dans le cadre de la politique commune de sécurité et de défense par rapport à la réglementation financière, et je demande que ce travail se poursuive à grande vitesse.

Pour ce qui est du Service européen pour l'action extérieure, je suis satisfait de voir que le budget administratif a été exécuté sans erreur matérielle. J'attire notamment l'attention sur l'importance de réduire au plus tôt le déséquilibre existant en matière de ressources humaines, surtout pour les postes d'encadrement, sur trois axes: le genre, l'appartenance à un nouveau ou à un ancien État membre et, enfin, la part de fonctionnaires de l'Union et de ceux des États membres.

Alain Cadec, rapporteur pour avis de la commission de la pêche. – Monsieur le Président, la commission de la pêche, que je préside, a souhaité émettre un avis sur la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union par la Commission pour l'exercice 2016. Je vous présente donc les conclusions de ce rapport pour avis.

En matière de pêche, nous pouvons constater les efforts entrepris par la Commission pour mener à bien ses missions. Mon rapport pour avis mentionne un taux d'exécution élevé aussi bien pour les crédits d'engagement que pour les crédits de paiement.

Toutefois, j'insiste pour que la Cour des comptes présente, dans ses prochains rapports, un taux d'erreur séparé pour la pêche et pour les affaires maritimes. Nous pourrions alors évaluer correctement la façon dont la Commission gère ce domaine.

Je tiens à souligner également le taux d'utilisation très faible du Fonds européen des affaires maritimes et de la pêche par les États membres. Nous devons résoudre ce problème au plus vite. Les discussions autour de la mise en place du nouveau Fonds seront l'occasion, je l'espère, de trouver une solution.

Claude Rolin, rapporteur pour avis de la commission de l'emploi et des affaires sociales. – Monsieur le Président, en tant que rapporteur de la commission de l'emploi et des affaires sociales, je souhaite saluer le travail des agences tripartites que sont Eurofound, EU-OSHA et Cedefop.

Ces agences sont des outils précieux pour l'élaboration des politiques européennes et nous l'avons vu dans notre travail. Elles ont une particularité sur laquelle je souhaite insister: elles sont gérées de manière tripartite, c'est-à-dire qu'elles permettent la participation active des États mais aussi des partenaires sociaux, à savoir les représentants patronaux et les représentants syndicaux. Dans nos différents avis, mes collègues et moi-même sommes unanimes: il est indispensable de préserver la nature tripartite de ces agences.

Enfin, je tiens à saluer le caractère indispensable du travail de ces agences mais, pour cela, nous devons leur donner des moyens. Ces derniers temps, ces agences ont dû réduire leur personnel: elles l'ont fait avec responsabilité, mais nous ne pouvons plus poursuivre sur cette voie si nous voulons qu'elles continuent à nous fournir un travail de qualité.

Je remercie mes collègues rapporteurs fictifs pour le travail qu'ils m'ont aidé à accomplir.

19/04

8. Débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit (suite du débat)

Cristian Dan Preda, auteur . – Monsieur le Président, le texte que nous allons voter aujourd'hui, soutenu par le PPE, est équilibré et énonce clairement un certain nombre de choses.

Tout d'abord, le rapport mentionne que les protestations à Gaza ont été orchestrées par le Hamas qui est inscrit – il faut le rappeler – sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne et a pour but ultime la destruction d'Israël.

Ensuite, nous reconnaissons le droit d'Israël à se défendre. Nous condamnons donc fermement les attaques récurrentes du Hamas à l'encontre d'Israël, ainsi que l'usage des civils comme bouclier. Nous déplorons aussi, évidemment, les pertes de vies humaines et les blessés lors des récentes protestations et encourageons la retenue dans l'usage de la force. Notre but est, bien sûr, de prévenir une escalade de la violence, mais ce n'est pas ce que souhaite le Hamas, qui cherche la confrontation et à détourner l'idée de protestations non violentes à ses propres fins.

Je voudrais aussi souligner que la réaction des Palestiniens de Gaza est significative puisqu'un nombre beaucoup plus réduit que ce que le Hamas espérait a participé aux manifestations de la

deuxième semaine. Cela montre que les Gazaouis protestent aussi contre leurs dirigeants, contre le fait que le bien-être de la population n'est pas du tout une préoccupation du Hamas, qui, au lieu d'investir dans l'éducation et la santé au bénéfice de la population, finance des tunnels de la terreur et des tirs de roquettes sur Israël. C'est complètement stupide!

Patrick Le Hyaric, au nom du groupe GUE/NGL . – Monsieur le Président, il y a trop de collègues qui renversent la situation. Quelle est cette phrase selon laquelle Israël aurait le droit de défendre sa frontière? Israël ne connaît même pas ses frontières. Par contre, c'est Israël qui occupe la Palestine et qui fait de Gaza une prison à ciel ouvert dont l'ONU a dit qu'elle deviendrait invivable d'ici 2020 si on ne fait rien. Qui, quelle conscience ici, quelle conscience humaine peut accepter cela? Ce pays viole tous les chapitres du droit international ainsi que la lettre et l'esprit de l'accord d'association que nous avons avec lui. Il y a eu à Gaza au moins 40 tués, dont des enfants, des paysans et des journalistes totalement désarmés dans une manifestation pacifique.

L'Union européenne doit elle-même demander et diligenter une commission d'enquête indépendante, créer un mécanisme de protection du peuple palestinien, faire lever le blocus de Gaza et faire cesser le processus de colonisation de destruction des maisons et des expulsions à Jérusalem. Au nom même du droit international, il faut maintenant des sanctions contre le pouvoir israélien.

Maria Arena (S&D) . – Monsieur le Président, je voudrais dire à M. Preda que s'il veut faire œuvre utile en matière de lutte contre l'antisémitisme, il peut sortir des rangs du PPE M. Orbán, qui est le premier antisémite européen et qui a tenu des propos irresponsables sur le peuple juif.

En ce qui concerne Gaza en particulier, ce territoire a été victime de trois guerres en moins de six ans, vit sous blocus israélien depuis plus de dix ans. Gaza, ce sont 2 millions de Palestiniens qui vivent sur 300 km<sup>2</sup> sans pouvoir en sortir, sans électricité ni eau, sans éducation ni emplois, c'est un désastre humanitaire. C'est contre cela que manifestent les Palestiniens qui vivent à Gaza, et la seule réponse israélienne a été de tirer à balles réelles sur des manifestants non armés. La réaction, encore une fois israélienne, n'est ni légitime ni acceptable, elle est illégale.

Je tiens ici à rendre hommage aussi à la société civile israélienne comme l'ONG B'Tselem qui demande aux soldats israéliens de ne pas tirer. Je demande aux Européens d'être aussi courageux que la société civile israélienne et de prendre des sanctions à l'égard des politiques israéliennes.

Jean-Paul Denanot (S&D) . – Monsieur le Président, comme l'ont dit plusieurs intervenants, la situation humanitaire à Gaza est particulièrement préoccupante et dramatique. On parle en effet de la plus grande prison à ciel ouvert du monde.

Israël dit se défendre mais, en fait, il attaque et ne respecte ni les droits humains, ni la vie humaine. Nous avons, ici, le devoir de dénoncer cette violence et d'enquêter de façon indépendante sur ce qui se passe dans cette partie du monde. Nous devons exiger la fin du blocus de Gaza et donner l'autorisation aux associations humanitaires d'intervenir. Au fond, c'est la solution politique à deux États que nous appelons de nos vœux qui mettra enfin un terme à ce conflit quasi séculaire. L'Union européenne doit mettre tout en œuvre à cet effet, quitte, le cas échéant, à revenir sur les accords avec Israël.

6. Débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit (débat)

## 6.2. Philippines

Jean-Paul Denanot (S&D) . – Monsieur le Président, effectivement, malgré de nombreux appels de la communauté, inquiète de la multiplication des meurtres liés à la lutte contre la drogue, le président philippin, Rodrigo Duterte, reste droit dans ses bottes. Pire, il s'enferme dans une attitude hostile à l'égard de la Cour pénale internationale et s'autorise toutes les régressions sur le plan démocratique: volonté de rétablir la peine de mort, provocations multiples à l'égard des minorités, vexations à

l'égard de la société civile, attaques verbales contre les femmes allant même – rendez-vous compte – jusqu'à demander leur viol ou leur assassinat!

Cela est évidemment inacceptable, c'est pourquoi nous devons exiger avec force la fin des exactions et rappeler aux autorités philippines leurs engagements internationaux. L'exclusion de cet État du Conseil des droits de l'homme des Nations unies avant la fin de son mandat actuel est une piste, mais d'autres sanctions, notamment de nature économique, pourraient intervenir.

#### 5. Mise en œuvre du processus de Bologne – État des lieux et suivi (débat)

Dominique Bilde, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, largement imité à l'étranger, le processus de Bologne a certes permis la compatibilité des diplômes, en accélérant néanmoins la fuite des cerveaux à l'intérieur même de l'Union européenne.

Le processus Bologne n'a pas été dénué d'effets pervers. L'allongement et la massification des études supérieures en ont été les pendants qui ont eu comme conséquence prévisible une dévalorisation des diplômes. Pour les cohortes de la génération sacrifiée, dressées sur les récifs de chômage de masse, les diplômes ne sont désormais plus une garantie contre le déclassement ou la pauvreté.

C'est sur cette toile de fond que l'insistance sur l'inclusion des réfugiés s'apparente à un véritable camouflet pour des millions de jeunes européens qui seront les grands perdants d'une ouverture des programmes académiques, puisque certains, comme Erasmus+, souffrent déjà de financements insuffisants.

Par cette proposition, l'Union européenne révèle sa véritable nature sous-entendue par une préférence étrangère systématique au mépris des aspirations des peuples qui la composent. Il faut effectivement des augmentations de budget, mais il est préférable qu'elles soient bien utilisées.

#### 4. Mise en œuvre de la directive 2011/99/UE relative à la décision de protection européenne (débat)

Nathalie Griesbeck, au nom du groupe ALDE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, mes chers collègues, nous discutons ce matin d'un sujet très important dans notre Assemblée. Le sujet est important non seulement pour le fonctionnement des institutions européennes, mais, tout simplement, pour les citoyens et, notamment, les citoyennes européennes qui sont victimes de violence et subissent ce type d'attaque contre leur intégrité.

Je me souviens qu'en 2010, dans le paquet «victimes», nous avons été très nombreux dans cette Assemblée à travailler durement pour concrétiser un outil important, utile et qui protège les victimes en Europe. Il s'agissait en même temps pour nous, Européens, d'une expression juridique, et logique également, de l'intégration européenne. Parallèlement à la mobilité des Européens, nous proposons, avec cet outil, une protection des Européennes, plus particulièrement lorsqu'elles sont victimes de violences.

Quel triste constat, comme l'ont rappelé les rapporteurs, d'observer – et il est bon de faire le bilan de l'usage des outils – qu'il y a eu sept décisions de protection! Ce chiffre n'a aucun rapport avec le nombre de victimes en Europe.

Aujourd'hui, l'on constate bien sûr la multitude de raisons: l'information, la diversité des législations nationales, la coopération qui n'est pas assez poussée. Évidemment, il faut insister et obtenir vraiment des résultats sur l'information, la formation et la mobilisation des États. Nous comptons sur la Commission pour le faire ainsi que sur les États membres.

Mylène Troszczyński, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, ce rapport fait état de la mise en œuvre par les États membres du système de décision de protection européenne. Il consiste à appliquer dans l'ensemble de l'Union, pour un agresseur pénalement condamné, une mesure d'éloignement, une interdiction de se rendre dans certains lieux ou encore une interdiction d'approcher sa victime à moins d'une certaine distance.

Sur le papier, cela pourrait être une très bonne chose puisque ce système devrait permettre de protéger efficacement une victime d'une nouvelle agression. Cependant, la mise en œuvre devient compliquée, voire impossible à cause de la réalité d'une Union européenne à 28.

La mise en œuvre est compliquée, car il faut nécessairement modifier le droit de plusieurs États membres, sans porter atteinte au principe de subsidiarité et sans le faire à coup de sanctions qui sont et seraient contre-productives pour les femmes qu'il nous faut protéger.

La mise en œuvre est impossible, car le contrôle des allées et venues d'un agresseur dans un espace sans frontières aussi vaste que Schengen demanderait des moyens considérables et une coopération parfaite des services de police et des services juridiques des États membres.

Comment prétendre pouvoir protéger les femmes, les enfants, les plus faibles, quand un terroriste est capable de traverser trois États après avoir commis un attentat meurtrier? Comment voulez-vous protéger une femme victime de violences quand des quartiers entiers de nos villes deviennent des zones de non-droit pour les femmes?

Ce système de protection qui existe déjà dans les États membres est une bonne chose mais les limites auxquelles vous l'avez vous-même contraint dans une Europe sans frontières le rendent inopérant.

Retrouvons pragmatisme et bon sens, et la cause des femmes et leur protection pourraient alors devenir l'une des priorités d'une coopération des nations européennes.

2.05

### 30. Assurer la sécurité agricole dans l'Union (débat)

Eric Andrieu, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, les métiers de l'agriculture font partie de ceux qui comptent non seulement le plus d'accidents, mais aussi le plus de maladies professionnelles et de décès précoces.

Les cancers sont la première cause de décès chez les agriculteurs, et en particulier les cancers liés à l'utilisation de produits chimiques. Sur ce point, Monsieur le Commissaire, nous devons accompagner la transition par des moyens dédiés et abandonner au plus vite l'usage de ces produits dont les agriculteurs sont les premières victimes.

La deuxième cause de décès chez les agriculteurs – et je voudrais, si vous me le permettez, profiter de ce débat pour revenir sur ce point – c'est le suicide. Il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle la plus à risque à cet égard. La surmortalité par suicide chez les agriculteurs est de 20 à 30 fois supérieure à la moyenne de la population. En France, on enregistre le suicide d'un agriculteur tous les deux jours. Au cours des deux dernières années, ce sont près de 300 agriculteurs qui se sont donné la mort dans mon pays. L'insuffisance de revenus et de trésorerie, souvent liée à un mauvais fonctionnement des marchés, joue sur l'état psychologique de nos agriculteurs qui ne demandent qu'à vivre de leur travail.

Nous devons, Monsieur le Commissaire, sécuriser leurs revenus et donc, à cette fin, garantir les prix. Cela nécessite, comme vous le savez, la mise en œuvre d'outils de régulation des marchés. Voilà un des défis majeurs de la future réforme.

Jacques Colombier, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, la question posée sur les accidents qui touchent nos agriculteurs, aussi pertinente et hélas tragique soit-elle, doit poser de façon plus générale les responsabilités accablantes de la Commission.

La Commission est depuis 25 ans en service commandé. Elle est l'exécutrice des basses œuvres des intérêts mondialistes et, au passage bien sûr, de ceux des États-Unis. En démantelant les aides à nos agriculteurs, elle répond aux ordres mondialistes et américains qui visent à faire disparaître ceux-ci. Du plan Mansholt à la PAC dite réformée, la disparition de notre agriculture traditionnelle et familiale est programmée.

La Commission est responsable et coupable du mal-être des agriculteurs, des accidents à leur suicide massif – un suicide tous les deux jours, dans mon pays la France. Alors que disparaissent la Commission dans le cadre d'une autre Europe au service des nations et en premier lieu de ses paysans. Nos agriculteurs doivent vivre et vivre dignement du fruit de leur dur travail.

#### 29. Interdiction totale de l'expérimentation animale pour les cosmétiques (débat)

Dominique Bilde, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, affamés, la peau et les yeux brûlés, ils sont des milliers condamnés chaque année à des souffrances effroyables dans les sous-sols obscurs de laboratoires scientifiques mondiaux. Une maltraitance qui, malgré l'article 13 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, ne nous épargne pas. Car si 80 % des États autorisent encore ces pratiques, d'ailleurs obligatoires pour l'importation de cosmétiques en Chine, c'est bien le règlement REACH sur les substances chimiques qui a permis la plus vaste campagne d'expérimentation animale au monde, parfois au mépris de l'interdiction de 2009 en matière cosmétique. Un scandale qui bafoue aussi bien le progrès scientifique en matière de méthodes de substitution, notamment par l'utilisation de cellules humaines, que la réprobation massive de l'opinion publique mondiale.

Fort de sa prééminence politique et économique, l'Europe doit enfin faire rimer actes et paroles en garantissant le respect absolu du bien-être animal, gage du degré de civilisation d'une société humaine.

Mireille D'Ornano (EFDD). – Monsieur le Président, injections de produits chimiques dans les yeux, gavages et inhalations forcés, les expériences sur les animaux dans le domaine des cosmétiques sont souvent insoutenables et ne devraient plus avoir cours aujourd'hui.

Si la législation en vigueur est satisfaisante en Europe, même si elle est imparfaite, elle ne l'est pas dans le reste du monde, d'où l'idée que j'ai soutenue d'une convention internationale sur la question. En effet, en tant que coordinatrice en commission ENVI, j'avais d'ailleurs proposé à mes collègues de mener une réflexion globale et pas uniquement sur les cosmétiques. En effet, les progrès réels réalisés dans la mise au point des méthodes de substitution à ces tests cruels, y compris dans le domaine médical, sont la preuve que l'expérimentation animale n'est pas une obligation, comme certains veulent parfois nous le faire croire.

Un problème demeure néanmoins: la majorité des ingrédients utilisés dans les produits cosmétiques sont les mêmes que ceux qui sont employés dans la fabrication de produits pharmaceutiques, de détergents et même parfois de denrées alimentaires. Or, dans ces cas précis, l'expérimentation animale bénéficie d'un cadre légal avec les essais autorisés dans le cadre de la réglementation REACH. Il est donc urgent d'élargir davantage la problématique à l'expérimentation animale, en général.

Un exemple parlant: il y a presque un an, une marque de cosmétiques, qui s'était prononcée contre l'expérimentation animale, a cédé à la pression d'un marché asiatique en autorisant les tests sur animaux dans le pays en question.



Voilà donc une limite supplémentaire du cadre actuel lorsque la commercialisation de produits testés sur des animaux a lieu hors de l'Union européenne. Cette dernière ne peut plus agir d'où, une fois de plus, la nécessité d'une convention internationale mondiale.

24. Politique de cohésion et objectif thématique de «promouvoir le transport durable et supprimer les goulets d'étranglement dans les infrastructures de réseau essentielles» (débat)

Marie-Christine Arnautu, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, les grands axes de transport européens servent notamment à acheminer aux quatre coins du continent les productions obtenues par un dumping social incontestable.

Monsieur le rapporteur, vous prétendez que votre objectif est de «construire un marché unique solide pour une Europe compétitive». Certes, mais à quel prix? Faire fabriquer par des esclaves pour vendre à des chômeurs est en fait la vraie devise de l'Union européenne et les infrastructures essentielles de transport en sont un des outils.

Vous voulez lutter contre les goulets d'étranglement en facilitant le passage de camions, de plus en plus nombreux. Qu'importent les conséquences humaines ou écologiques, puisque cela permettra le plus important: accroître les profits des entreprises opportunistes.

Quant au respect de l'environnement, je note qu'alors que la durabilité des transports est, une fois de plus, brandie comme un étendard, il n'y a rien dans ce rapport sur le rôle essentiel que pourraient jouer le transport ferroviaire et le transport fluvial dans la lutte contre ces goulets d'étranglement.

23. Rapport annuel 2016 sur la protection des intérêts financiers de l'Union européenne - Lutte contre la fraude (débat)

Gilles Pargneaux, rapporteur. – Madame la Commissaire, Madame la Présidente, en tant que rapporteur sur la protection des intérêts financiers de l'Union européenne pour l'année 2016, mon objectif premier est de m'assurer que l'argent public venu des contribuables est correctement utilisé au sein de l'Union européenne. La bonne gestion des dépenses publiques et la protection des intérêts financiers de l'Union doivent être notre priorité.

Pour l'année 2016, les résultats obtenus en matière de protection des intérêts financiers, de lutte contre la fraude, sont globalement positifs. L'adoption de la directive sur la protection des intérêts financiers et la création prochaine d'un parquet européen sont deux succès qui méritent d'être mis en avant.

Ces avancées nous permettront de mieux protéger l'argent et les intérêts des contribuables européens et de faciliter le recouvrement des fonds de l'Union frauduleusement utilisés. Je regrette cependant que la totalité des États membres n'ait pas souhaité participer à la mise en place de ce parquet européen (20 sur 28 États membres).

En termes de résultats à proprement parler, je tiens à saluer la réduction de 15 % des irrégularités frauduleuses et non frauduleuses et la diminution de leur valeur de 8 % par rapport à l'année 2015.

Malheureusement, le nombre encore très important d'irrégularités constatées dans les domaines du développement rural, de la politique de cohésion et de la pêche m'inquiète profondément. J'espère sincèrement que la simplification des règles administratives annoncée permettra de réduire le nombre d'irrégularités non frauduleuses, de détecter les cas frauduleux et d'améliorer l'accès des bénéficiaires aux fonds de l'Union.

Ensuite, je souhaite revenir sur certains aspects spécifiques de mon rapport.

Premièrement, je considère que la sous-évaluation des droits de douane sur des produits chinois constitue la question politique majeure de ce rapport. Comme vous le savez, entre 2013 et 2016, des importations chinoises de vêtements et de chaussures destinées au marché noir ont été sous-évaluées à leur entrée au Royaume-Uni. Des pantalons étaient déclarés avec une valeur ridicule de 91 centimes

d'euro le kilo, au lieu de 26 euros le kilo habituellement. Le 8 mars 2018, la Commission européenne a ouvert une procédure d'infraction contre le Royaume-Uni afin de récupérer les 2 milliards d'euros qui auraient normalement dû profiter au budget de l'Union européenne. Madame la Commissaire, je tiens à saluer le lancement de cette procédure. Selon moi, le recouvrement de ce manque à gagner, doit absolument être évoqué dans le cadre des négociations budgétaires du Brexit. Le groupe socialiste et démocrate y veillera tout particulièrement.

Deuxièmement, j'appelle la Commission européenne à transmettre dans les plus brefs délais une proposition législative sur la protection des lanceurs d'alerte, comme demandé par le rapport du Parlement européen du 24 octobre 2017 sur cette question cruciale. J'encourage également la Commission européenne et les États membres à adopter des mesures pour protéger la confidentialité des sources d'information afin de prévenir toute action discriminatoire ou menace vis-à-vis des lanceurs d'alerte.

Troisièmement et dernièrement, j'aimerais revenir plus amplement sur notre combat contre le commerce illicite des produits du tabac. En tant que président du groupe de travail contre l'ingérence de l'industrie du tabac au Parlement européen, je tiens à rappeler que 12 % des 6 000 milliards de cigarettes commercialisées chaque année dans le monde font l'objet de commerce illicite. Les conséquences sont bien évidemment sanitaires et en tant que vice-président de la commission de l'environnement, de la santé et de la sécurité alimentaire, je tiens à souligner que les cigarettes contrefaites ou de contrebande sont moins chères, plus facilement accessibles pour les jeunes et plus dangereuses. L'éradication du commerce illicite du tabac entraînerait une baisse de la consommation de 2 %. Face à ce défi concernant la lutte contre ce commerce illicite, nous devons mettre en œuvre une stratégie globale pour lutter efficacement contre ce commerce illicite du tabac.

Voilà, Madame la Commissaire les différentes observations ou constatations que je voulais vous faire dans mon propos liminaire à propos de ce rapport sur la protection des intérêts financiers de l'Union pour l'année 2016.

Gilles Pargneaux, rapporteur. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, un grand merci à tous les collègues pour les remarques et observations positives concernant mon rapport.

Madame la Commissaire, dans la minute qui reste, je voulais vous dire que bon nombre de nos collègues ont abordé cette nécessaire lutte contre le commerce illicite du tabac et ainsi, comme je l'ai dit dans mon rapport, attirer simplement votre attention sur quelques points.

Premièrement, de ne pas renouveler les accords de coopération de l'Union européenne avec la British American Tobacco, la Japan Tobacco International et l'Imperial Tobacco Limited, comme nous l'avons fait par rapport à Philip Morris, le 9 juillet 2016. Deuxièmement, d'encourager neuf États membres restants – la Belgique, le Danemark, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède – à ratifier très rapidement le protocole de l'Organisation mondiale de la santé pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, et, enfin, de rapprocher les niveaux de taxation des produits du tabac en Europe.

Voilà les observations que je voulais formuler pour conclure notre débat.

Dominique Bilde (ENF), par écrit. – On peut douter du sérieux de la Commission s'agissant de la corruption financière, au regard de son peu de zèle en matière de lutte contre les paradis fiscaux. De même, les drames survenus avec l'assassinat de deux journalistes d'investigation n'ont pas fait l'objet de sa part de l'attention que la gravité des faits exigeait. Certaines fraudes, comme le système du «carrousel» en matière de TVA, ne sont rendues possibles que par la suppression des contrôles aux frontières internes de l'Union européenne. Pour autant, au regard de l'importance des montants en jeu, la fraude à la TVA ayant occasionné un manque à gagner de 50 milliards d'euros environ (2015), il est urgent de muscler la riposte policière et judiciaire. Je ne saurais néanmoins m'associer avec la proposition d'un parquet européen, qui contreviendrait à la souveraineté nationale des États membres

en matière judiciaire. De même, je conteste la légitimité de l'OLAF pour mener toute investigation, a fortiori pour condamner certains États membres à des sanctions pécuniaires. Cet organisme ne respecte en effet pas les règles du procès contradictoire, et des clarifications doivent également être apportées sur ses méthodes d'enquête.

## 22. Élections présidentielles au Venezuela (débat)

Cristian Dan Preda (PPE). – Madame la Présidente, on discute du Venezuela et je vois que M. Couso Permuy a un problème avec le PPE, pas avec Maduro. Monsieur Couso Permuy, vous défendez une dictature. C'est dans une dictature qu'on interdit aux partis d'opposition de participer. Monsieur Couso Permuy, c'est une farce électorale ce qui va se passer le 20 mai au Venezuela. Le régime chaviste a interdit à l'opposition d'y participer. On n'aura pas du tout des élections transparentes et inclusives.

Et pour cela, Monsieur Couso Permuy, notre réponse européenne doit être très claire: nous n'allons ni observer ces élections, ni reconnaître le résultat de ces élections. Et si vous permettez, – puisque le gouvernement tente de bloquer toutes les voies de sortie de crise – je crois que les sanctions que l'Union a adoptées à l'encontre du Venezuela doivent être maintenues et être accompagnées d'une pression encore plus grande jusqu'à ce que votre ami Maduro libère les prisonniers politiques, cher collègue, jusqu'à ce que cessent les violations quotidiennes des droits de l'homme et jusqu'à ce que les partis d'opposition puissent s'exprimer.

Il ne faut pas que nous hésitions à adopter de nouvelles sanctions après ces élections afin de montrer à Maduro, Monsieur Couso Permuy, que l'impunité n'est pas une option.

## 21. Rapport annuel sur le contrôle des activités financières de la BEI pour 2016 (débat)

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Madame la Commissaire, en 2012, avec Philippe Maystadt, président de la Banque européenne d'investissement, je proposai la mise en place d'une agence d'investissement pour promouvoir les synergies nationales au niveau européen, mais aussi pour développer de nouveaux projets. C'est cela l'Europe des nations.

L'erreur du plan Juncker vient du fait d'un financement de projets qui se serait fait de toute façon – l'effet d'aubaine – sans de nouvelles dynamiques de développement dans le sud de l'Europe, mais aussi le développement et la sécurité en Afrique. C'est la combinaison, au sein d'une telle agence européenne d'investissement à bâtir sur des bases nationales, d'un plan de développement européen, du montage de projets dans les pays en difficulté, du financement à capital et de la mobilisation des acteurs privés qui est indispensable.

L'actuelle politique ne répond pas suffisamment à ce besoin. Elle est donc inutile si on ne mène concurremment une agence européenne d'investissement et de développement bâtie sur la base des synergies de l'Europe des nations.

## 20. Adoption de la décision de la Commission sur le train de mesures relatif au CFP pour l'après-2020 (débat)

Jean-Claude Juncker, président de la Commission. – Monsieur le Président, merci d'avoir su, avec célérité, organiser la réunion d'aujourd'hui. La Commission voulait, en effet, présenter ses propositions d'abord au Parlement puis à la presse et pas l'inverse. Par conséquent, nous les présentons d'abord devant vous.

Mesdames et Messieurs les députés, Madame la présidente du Conseil des ministres, la Commission vient d'adopter ce matin les propositions qu'elle a formulées pour ce qui est du prochain cadre financier pluriannuel. Je laisserai le soin au commissaire Oettinger, qui fut l'artisan patient, inspiré et

infatigable de cette nouvelle architecture budgétaire, de vous la présenter en détail mais je voudrais, si vous le permettez, en souligner quelques points.

Tout budget est important. Le nouveau cadre budgétaire est plus important encore que celui qui est en cours d'exécution parce qu'il déterminera l'avenir de notre Europe à vingt-sept et, par conséquent, l'avenir que nous léguerons aux prochaines générations. C'est ce débat que nous avons lancé l'année dernière avec le livre blanc sur l'avenir de l'Europe et une série de documents de réflexion, y compris sur l'avenir des finances de l'Union. C'est un débat auquel ce Parlement a pleinement participé et je me félicite de notre étroite coopération sur un sujet aussi crucial.

Lorsque nous vous avons présenté le 1er mars de l'année passée notre livre blanc, je vous avais dit que d'énormes défis nous attendent dans un monde qui change un peu plus chaque jour à une vitesse vertigineuse. À Bratislava, puis à Rome, nous avons fait à vingt-sept le choix de maîtriser ces évolutions, de nous en saisir et de profiter des nouvelles chances, tant elles sont porteuses. Nous avons fait le choix d'une Europe stable, d'une Europe plus prospère, d'une Europe plus sociale et d'une Europe plus forte dans le monde. Nous avons fait le choix d'aller de l'avant et à ce choix doit répondre un budget moderne, simplifié et plus flexible. Pour répondre aux défis actuels et futurs, les politiques et les programmes de l'Union doivent être dotés de moyens budgétaires suffisants. Le niveau du budget n'est pas une question neutre, il est directement lié à notre ambition. Le départ du Royaume-Uni est un facteur qui doit être pris en compte. Nous avons procédé à un examen rigoureux de toutes les politiques et proposons un budget ambitieux mais équilibré, juste pour tous. Notre proposition de cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027 se traduit par un montant global de 1 279 milliards d'euros. Il intègre le Fonds européen de développement qui, jusqu'à présent, fut un accord intergouvernemental et qui, dorénavant, sera un accord communautaire respectant la méthode communautaire.

(Applaudissements)

En combinant des contributions additionnelles, limitées mais nécessaires pour financer les nouvelles priorités et un certain nombre d'économies ciblées, la Commission propose un cadre financier équivalent à 1,11 % du produit intérieur brut. Il s'agit là d'une proposition raisonnable et responsable.

Si nous n'avions pas fait cet examen rigoureux de toutes les politiques, si nous avions simplement répondu aux nombreuses demandes, si nous avions simplement additionné les besoins pour de nouvelles politiques aux politiques actuelles inchangées, en maintenant des rabais, d'autres arrangements spécifiques pour certains États membres, si nous avions maintenu en l'état le Fonds européen de développement, si nous n'avions pas tenu compte des 15 milliards résultant du départ du Royaume-Uni, nous serions arrivés à une proposition proche de 2 % du produit intérieur brut. Cette proposition aurait été immédiatement rejetée par tous les États membres et par une bonne partie d'entre vous. Nous voulions présenter une proposition qui soit prise au sérieux et qui puisse constituer une base pour les négociations futures.

Monsieur le Président, le budget que nous proposons est un budget où chaque euro dépensé apportera un résultat supérieur à celui d'une dépense purement nationale, en insistant sur la valeur ajoutée européenne de toute dépense. C'est un budget qui, pour mieux répondre aux défis qui dessineront notre avenir, établit une intersection vertueuse entre des politiques existantes modernisées comme la politique de cohésion et la politique agricole commune qui demeurent importantes et les nouvelles priorités, qu'il s'agisse de la protection de nos frontières, de l'économie numérique, de la recherche, de l'innovation ou de la défense européenne. C'est un budget qui innove dans sa structure pour que nos priorités deviennent plus visibles et qui innove dans la simplification de ses règles pour créer de meilleures synergies entre les différents programmes que nous proposons de réduire de 58 à 37 avec des règles qui seront plus facilement applicables. C'est un budget qui innove dans la nouvelle flexibilité qu'il offre pour nous permettre de mettre en œuvre nos priorités et de répondre à des situations imprévues. C'est un budget qui innove aussi avec la mise en place d'instruments

budgétaires dédiés à notre Union économique et monétaire. La convergence économique et la convergence sociale sont des objectifs centraux de la politique de cohésion européenne, renforcée récemment par notre plan d'investissement et que nous proposons de poursuivre et de consolider davantage sous le nom d'Invest European Union.

Nous présentons aussi deux nouveaux instruments qui allient solidarité et responsabilité. Un programme d'appui aux réformes avec un budget de 25 milliards d'euros, y compris au sein des États membres souhaitant rejoindre la zone euro et une fonction de stabilisation d'un investissement qui pourra mobiliser jusqu'à 30 milliards d'euros afin de maintenir l'activité et l'emploi en cas de chocs économiques majeurs. Ces deux instruments vont de pair. Ils renforcent l'architecture de notre Union, contribuent à la résilience de nos économies et de nos sociétés et visent à prévenir les crises et à mieux y remédier, le cas échéant.

Nous proposons également le renforcement du lien entre le budget européen et le respect de l'état de droit. Le respect de l'état de droit est un préalable indispensable à la bonne gestion financière et à la mise en œuvre effective du budget. C'est pourquoi nous proposons un nouveau mécanisme permettant de protéger le budget des risques financiers liés à des déficiences généralisées sur l'état de droit. Ce mécanisme est d'application générale, il ne vise pas a priori des États membres particuliers, mais c'est un aspect important de la nouvelle architecture budgétaire de l'Europe.

Enfin, Monsieur le Président, nous proposons un budget qui innove en accordant une importance égale tant aux conséquences budgétaires de nos choix politiques qu'aux sources de financement du budget communautaire. On ne peut pas faire comme si le problème des ressources propres ne se posait pas. La Commission propose, à une demande d'ailleurs constante de votre Parlement, d'introduire de nouvelles ressources propres directement liées aux politiques européennes. Les débats sur nos propositions ne font que commencer. Ils prendront du temps et seront intenses. Nous sommes plusieurs, mon cher Guy, dans cette salle, à avoir assisté à ces longues nuits budgétaires du Conseil européen, aussi je sais que les débats seront longs, qu'il nous faudra beaucoup de passion et de détermination.

La conclusion avant l'élection parlementaire européenne est dans l'intérêt de tous parce que, dès le premier jour, la continuité de nos financements doit être assurée. Notre avenir ne peut pas attendre.

Monsieur le Président, si vous le permettez, à la suite du débat que vous avez eu entre vous tout à l'heure, je souhaiterais peut-être ajouter un mot sur l'exemption dont bénéficie l'Union européenne pour ce qui est des tarifs sur l'acier et l'aluminium, exemption généreusement accordée par le président des États-Unis. Nous avons pris note de cette décision mais je voudrais réitérer ici l'appel visant à rendre cette exemption inconditionnelle et permanente. Nous considérons que les mesures américaines ne sauraient être justifiées sur la base de considérations relatives à la sécurité nationale. Elles n'ont pas lieu d'être entre alliés et nous demandons dès lors leur retrait pur et simple. Nous allons poursuivre nos négociations avec les États-Unis, mais nous refusons de négocier sous la menace.

(Applaudissements)

Jean-Claude Juncker, Président de la Commission. – Monsieur le Président, je suis toujours très sensible lorsque votre générosité vous amène à me redonner la parole mais j'ai pris position sur les questions qui relèvent de la responsabilité américaine – j'ai dit deux ou trois phrases. Disons que nous n'aimons pas négocier sous la contrainte et je voudrais en rester là mais merci encore une fois d'avoir été si gentil de me redonner la parole.

Gérard Deprez (ALDE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, c'est essentiellement en tant que corapporteur, avec M. Lewandowski, du rapport sur les ressources propres, que je veux

prendre la parole et vraiment saluer la proposition de la Commission d'introduire de nouvelles ressources propres pour alimenter le budget de l'Union européenne.

Vous avez raison de le faire parce qu'il faut respecter l'article 311 du traité qui a été maltraité depuis longtemps et vous avez raison de le faire aussi parce que vous savez très bien que l'approbation du Parlement européen du cadre financier pluriannuel est liée de manière inébranlable à l'adoption de nouvelles ressources propres.

Cela étant, et sous réserve bien sûr d'un examen plus approfondi, je veux prendre acte de manière positive de plusieurs éléments en matière de ressources propres.

D'abord, le fait que vous proposiez un paquet, ce qui permet d'assurer un flux suffisant pour les revenus du budget et d'éviter des charges disproportionnées en cas de mauvaise répartition des revenus.

Ensuite, le fait que les nouvelles ressources propres proposées par la Commission sont dans la droite ligne de ce qui était proposé par le rapport Monti et par notre rapport – M. Lewandowski et moi-même –, ce qui me permet de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, qu'en cette matière vous agirez totalement de concert avec le Parlement européen.

Enfin, je veux saluer le fait que d'après ce qu'on nous a dit, en tout cas, les nouvelles ressources propres sont aussi des instruments de réalisation de deux objectifs stratégiques de l'Union. Premièrement, l'assurance d'un meilleur fonctionnement du marché intérieur, ce qui est le cas notamment par les ressources propres prévues par le cadre de l'assiette consolidée sur l'impôt des sociétés et deuxièmement, la défense de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique, ce qui est le cas, par les deux propositions que vous avez mentionnées.

Mais je regrette – comme d'autres orateurs –, que rien ne soit prévu en ce qui concerne la taxation des entreprises du secteur numérique qui ont mis au point une stratégie inacceptable d'évitement de l'impôt.

Younous Omarjee (GUE/NGL). – Monsieur le Président, Monsieur le Président Juncker, Monsieur le Commissaire Oettinger, le cadre financier que vous nous présentez est un document politique d'une importance fondamentale. Et on nous avait tellement préparés au pire, qu'il faudrait aujourd'hui se satisfaire d'une proposition qui n'est pas très dynamique et nous devons encore attendre le coup de rabot qui viendra du Conseil européen.

Mais ce que je veux vous dire, c'est que la réalité de votre proposition, c'est l'affaiblissement de toutes les politiques où nous n'avons pas de compétences exclusives et partagées. Je pense à l'affaiblissement du budget pour la politique de cohésion, à l'affaiblissement du budget pour les pêcheurs, à l'affaiblissement du budget pour l'agriculture et ceci pour financer de nouvelles politiques qui ne sont pas des obligations pour l'Union européenne: politique sécuritaire, politique de défense et Europe forteresse. Nous sacrifions donc les politiques traditionnelles pour financer des obligations qui ne sont pas celles de l'Union européenne.

Jean Arthuis (ALDE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je voudrais rendre hommage à votre proposition car votre tâche relevait véritablement de la quadrature du cercle. Je pense qu'à première vue, vous avez répondu aux attentes du Conseil, notamment de limiter le volume de ce budget, compte tenu du fait que l'on y inclut désormais le Fonds européen de développement.

Saluons l'effort de clarification du budget, l'accent mis sur la recherche ainsi que la suppression des rabais qui doivent disparaître – du fait du Brexit – mais contestons son étalement sur cinq ans ainsi que l'insuffisance des paiements directs de la politique agricole commune et de l'enveloppe Erasmus+ qui ne serait que doublée au lieu d'être triplée comme le demande le Parlement.

Alors que les récentes élections nationales donnent crédit aux candidats qui critiquent le fonctionnement de l'Union européenne, il est vital de rappeler que le budget doit avant tout répondre aux attentes des citoyens européens. Outre les actions à mener en faveur de la cohésion sociale et territoriale, en matière d'emploi et de formation, d'employabilité des jeunes, en particulier, de coordination des politiques économiques, de renforcement de la gouvernance de la zone euro, il est urgent d'évaluer l'effectivité de certaines prérogatives de souveraineté exercées à l'échelon national et reconnaître l'urgence de les assumer désormais au plan européen, qu'il s'agisse de la défense et de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme, de l'économie numérique, des cyberattaques, de la protection du climat, de la fraude et des paradis fiscaux.

C'est en ces domaines qu'il est aisé de démontrer ce que pourrait être la valeur ajoutée européenne. Une tâche exaltante nous attend. Le Parlement est prêt. Il entend défendre les positions qu'il a approuvées le 14 mars et rappelle que le cadre financier post-2020 est indissociable de l'institution de nouvelles ressources propres. Nous attendons avec impatience le mandat de négociation du Conseil et entendons parvenir au plus tôt à un projet de cadre financier pluriannuel donnant à l'Europe la puissance dont elle a besoin pour convaincre les Européens qu'elle prépare leur avenir et qu'elle les protège contre les menaces que fait peser sur eux la mondialisation.

Françoise Grossetête (PPE). – Monsieur le Président, ce prochain cadre financier pluriannuel va décider de la destinée de notre continent car, derrière la question des moyens, il y a bien sûr la question brûlante de la finalité: quelle Europe voulons-nous pour demain?

Ce n'est pas une surprise, je souhaite une Europe forte, capable d'aider les États membres à relever les vrais défis du XXI<sup>e</sup> siècle. En se dotant d'un budget ambitieux, l'Europe doit donc montrer qu'elle est prête à agir et qu'elle est capable de gérer son avenir malgré le manque à gagner occasionné par le départ du Royaume-Uni.

Dans les négociations avec le Conseil, nous veillerons à maintenir les efforts sur la recherche, l'innovation et la transformation numérique du continent. L'effort paraît énorme, mais c'est bien la moindre des choses que l'Europe puisse faire pour ne pas louper le train de la révolution technologique en marche.

S'agissant de la politique de défense, la proposition de la Commission donne une vraie impulsion et une vision d'avenir au Fonds européen de la défense, tant pour la recherche que pour le développement de capacités communes. Cela est indispensable si nous voulons mettre sur pied de grands projets européens compétitifs et accroître notre autonomie stratégique.

Quant à la politique spatiale, elle continuera à se développer pour doter l'Union d'un accès indépendant à l'espace et développer à grande échelle l'utilisation de données spatiales au bénéfice de nos concitoyens et de nos entreprises.

Enfin, plus d'Erasmus+ et de soutien à nos agriculteurs. Il nous faudra des ressources propres, c'est évident, et peut-être la hausse de nos contributions nationales.

Ne nous y trompons pas, derrière les comptes d'apothicaire, c'est l'histoire qui s'écrit. Si la fin justifie les moyens, alors le moment est venu pour les États membres de prendre leurs responsabilités: quelle Europe veulent-ils construire?

Isabelle Thomas (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, vous supposez, je pense, que je suis très déçue et j'ai envie de vous dire que non, malheureusement, la proposition de la Commission n'est pas le fruit d'un travail avec le Parlement, mais le résultat d'une soumission aux États membres. Si nous apprécions votre proposition offensive sur les ressources propres, en revanche, sur les dépenses, qui sont notre compétence pleine et entière, il y a un constat à faire: nous ne sommes pas sur la même position. Non seulement votre plafond à 1,1 % à 27 pays nous conduit à

des réductions inédites dans l'histoire de l'Union, mais vos priorités politiques ne croisent pas toujours les nôtres.

Ce Parlement a pourtant voté clairement en mars: maintenir la PAC et la cohésion, assurer la transition énergétique et écologique, stimuler les politiques phares de l'Union en triplant Erasmus+, en doublant la garantie jeunesse et le programme biodiversité, en augmentant la recherche et l'innovation. Il aurait fallu aussi concrétiser le pilier social, respecter les accords de Paris, construire autour des objectifs du développement durable.

Nous aurons, demain matin, l'occasion d'approfondir, mais je voudrais évoquer la question de l'état de droit. Ce Parlement avait fait une proposition, vous l'avez réduite à la variable d'ajustement budgétaire. Nous avons proposé des sanctions qui pénalisent les responsables, vous visez injustement l'ensemble des citoyens.

Monsieur le Commissaire, vous avez rendu votre copie. C'est maintenant au Conseil de se mettre au travail avec le Parlement pour aboutir à un accord. Mais, ce Parlement, soyez-en sûr, n'abandonnera pas ses engagements parce qu'un budget ne ment pas et que chacun, sur ses ambitions, devra assumer ses responsabilités.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, je vais avoir des propos d'un Européen, d'un Européen de l'Europe des nations, et également des propos de soutien au président Trump.

Après la Seconde Guerre mondiale, la charte de La Havane pour la paix a voulu que nous équilibrions nos comptes extérieurs, que les excédents des uns fassent les déficits des autres, comme le dit Mme Lagarde. Et que si certains pays ont des excédents trop forts, ils font, d'une certaine manière, la guerre aux pays qui ont de forts déficits.

Regardons nos chiffres, nous avons vis-à-vis des États-Unis: l'Allemagne 68 milliards d'excédent; nous, nous avons 150 milliards d'excédent par rapport aux États-Unis pendant que nous avons un déficit de 120 milliards avec la Chine.

Alors voilà ce que vous devriez faire, si vous étiez de véritables Européens: taxer la Chine pour avoir de nouvelles recettes et faire ce qu'il faut pour que nous équilibrions nos échanges avec les États-Unis. Le président Trump a raison!

03/05

3. Débat avec Charles Michel, Premier ministre de Belgique, sur l'avenir de l'Europe (débat)

Le Président. – L'ordre du jour appelle le débat avec Charles Michel, Premier ministre de la Belgique, sur l'avenir de l'Europe.

Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, nous avons parmi nous le Premier ministre du Royaume de Belgique, M. Michel. Comme d'habitude, nous aurons un vrai débat avec le Premier ministre d'un État membre de l'Union européenne.

Je suis heureux d'accueillir le Premier ministre de la Belgique, ici, à Bruxelles. Ainsi, nous pouvons débattre aussi au siège bruxellois du Parlement européen, et pas seulement à Strasbourg. Il est pour nous très important que le Parlement soit au cœur du débat politique sur l'avenir de l'Europe. Nous avons accueilli plusieurs chefs d'État et de gouvernement et nous avons eu de vrais débats et pas seulement des discours officiels. Je pense que c'est la bonne façon d'aller de l'avant pour regarder ce que nous pouvons faire ensemble, États membres, Parlement européen et Commission. Je remercie aussi le président de la Commission européenne ainsi que Mme la commissaire Thyssen de participer à ce débat.

Encore une fois, je remercie M. Michel pour son engagement et pour son travail. Je pense qu'il sera très intéressant pour nous de savoir, au lendemain de la présentation du budget de l'Union européenne



2021-2027, ce qu'on pense en Belgique sur les sujets politiques les plus importants pour nous tous ou pour l'avenir de l'Europe, ainsi que de connaître les projets de M. Michel pour le futur.

Charles Michel, Premier ministre de Belgique. – Monsieur le Président du Parlement européen, Mesdames et Messieurs les députés, Monsieur le Président de la Commission, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, d'abord, bien sûr, je souhaite vous remercier pour cette belle initiative qui casse les codes: offrir aux chefs d'État et de gouvernement l'occasion de débattre directement avec les députés européens élus au suffrage universel. Provoquer la confrontation d'idées, mettre en lumière les enjeux et les différentes visions pour les appréhender, cette initiative qui est la vôtre est utile et nécessaire.

Mesdames et Messieurs les députés, soixante ans après le traité de Rome, à nouveau, l'Union européenne fait face à un moment charnière et dans tous nos pays – dans le mien aussi –, nous ressentons en quelque sorte un changement de paradigme. L'Europe qui rassure était une évidence pour nos grands-parents après plusieurs siècles de conflits et de guerres. Les dividendes de la paix et de la prospérité étaient une réalité concrète, appréciée à sa juste valeur. Aujourd'hui, dans l'imaginaire collectif, l'Europe, trop souvent, est associée à la mondialisation qui fait peur, à l'austérité, à l'opacité ou à une forme de technocratie. En quelques années, l'Europe qui rassure est devenue une Europe des crises, une Europe qui inquiète – crises financières, économiques, crise de la dette, crise de la migration et même le Brexit –, l'impression d'une Europe qui subit et qui aurait perdu le contrôle de son avenir et de son destin.

Pourtant, à mes yeux, la plus-value de l'Europe est réelle. Elle est concrète, elle est quotidienne, mais est-elle assez visible? Est-elle assez perceptible? Selon moi, nous faisons face à une crise de confiance fondamentale, crise de confiance dans les institutions publiques, en général, y compris européennes, crise de confiance aussi envers les médias classiques avec, en quelque sorte, la transparence des réseaux sociaux qui donne une forme d'illusion avec un lot de fake news et aussi de manipulations. Pourtant, la confiance, c'est la clé de la démocratie. La démocratie, c'est un contrat entre les citoyens et leurs représentants. Le suffrage universel, c'est la légitimité pour décider, pour arbitrer, pour faire des choix et nous sommes confrontés – ce n'est pas neuf dans l'histoire – à des extrémistes de tous bords qui agitent les peurs. Ils disséminent le venin du simplisme et de la caricature pour monter les peuples les uns contre les autres, pour encourager le repli sur soi et, même parfois, pour tenter de provoquer des reculades sur les valeurs fondamentales.

Mesdames et Messieurs, je suis et je veux être un Européen engagé, mais pas un Européen naïf ou béat. L'Europe va mieux. Les crises sont gérées, la croissance et les investissements reprennent progressivement, nos frontières sont mieux contrôlées, la lutte contre le terrorisme progresse et, plus que jamais – je veux partager cette conviction avec vous –, nous devons revenir vers les fondamentaux originels de l'idée européenne: conquérir la raison et le cœur de nos compatriotes européens, convaincre avec un idéal mais pas seulement avec un idéal, convaincre avec des résultats, à savoir la paix et la sécurité, la prospérité et l'égalité, la liberté et la démocratie. À mes yeux, ce ne sont pas des mots creux, c'est au contraire une ambition solide et tenace. C'est une promesse dont nous sommes les héritiers. C'est une promesse que, jour après jour, nous devons honorer. Pour cette raison, ma conviction est que, plus que jamais, à nouveau, l'heure des choix a sonné. Je veux les résumer en trois questions simples auxquelles je souhaite apporter ma part de réponse engagée. Que voulons-nous faire ensemble, comment et avec qui?

Première question: que voulons-nous faire ensemble? Je veux une Europe forte qui repose sur vingt-sept États solides, pas une Europe qui s'occupe de tout, toujours et tout le temps, mais une Europe qui agit chaque fois que sa plus-value est réelle. Plutôt qu'une vaine bataille de souverainetés, les États membres contre l'Union européenne, je préfère choisir un autre chemin qui est celui de la primauté politique. La primauté politique et démocratique dans les États membres et au sein de

l'Union européenne. Nous devons, je crois, casser cette spirale d'une perception d'impuissance démocratique et nous devons démontrer par des résultats la valeur ajoutée complémentaire de l'action de l'Union européenne et de chacune de nos démocraties nationales. Nos démocraties européennes, nationales, régionales et locales doivent se compléter et se renforcer mutuellement. De la même manière, nous devons en permanence faire coïncider la solidarité de tous avec la responsabilité de chacun.

Mesdames et Messieurs, j'identifie trois exigences pour donner un nouvel élan à cette alliance européenne: la prospérité, la sécurité et les valeurs européennes. D'abord, l'exigence de prospérité. La prospérité doit être stimulée et encouragée. Nous devons achever l'Union bancaire, nous devons consolider l'Union économique et monétaire dans la zone euro, nous devons réduire les risques et mieux les partager, l'un et l'autre, l'un avec l'autre. Dans ce cadre-là, la fiscalité est un instrument national mais la compétition fiscale, parfois outrancière entre États membres, est un frein pour l'attractivité collective dans la zone euro. Comment puis-je expliquer à mon épicier qu'il paie un taux d'impôt plus élevé qu'un géant du Net qui, lui, réalise des milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le sol européen? Nous devons poursuivre la coopération en matière d'évasion fiscale et aller progressivement vers une harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés. La Belgique soutient les principes proposés par la Commission européenne sur les GAFA et, bien sûr, nous suivons avec attention aussi les travaux de l'OCDE à cet égard.

Mesdames et Messieurs, l'agenda digital, l'intelligence artificielle sont à mes yeux des gisements d'opportunités pour notre continent. À mes yeux, absolument tout, à cet égard, est sur la table. Décidons, arbitrons, tranchons sur ces sujets et nous libérerons ainsi un potentiel extraordinaire d'emplois et de croissance.

Le réchauffement climatique ne fait pas l'ombre d'un doute. Nous n'avons qu'une planète. Les accords de Paris doivent être mis en œuvre et, là aussi, la transition énergétique est une opportunité pour l'innovation et pour la transformation de notre modèle économique.

Comme libéral, très naturellement, je soutiens le libre-échange, parce que de tous temps, l'histoire l'a montré, le libre-échange a favorisé l'harmonie entre les peuples. Il a engendré de tous temps des progrès économiques et des progrès sociaux. Le libre-échange est vertueux chaque fois que les rapports entre les parties sont équitables. La réciprocité sur base de standards sociaux et environnementaux élevés doit être notre objectif. C'est dans cet esprit que je me suis personnellement battu, dans mon pays, pour veiller à la signature du CETA et c'est dans le même esprit que je me bats pour défendre les préoccupations des agriculteurs en lien avec le Mercosur. Nos agriculteurs ne peuvent pas être une variable d'ajustement. Des finances publiques assainies, des investissements supplémentaires, des emplois, du pouvoir d'achat, c'est l'équation vertueuse. L'initiative de Jean-Claude Juncker pour relancer les investissements était indispensable. J'ai souhaité d'ailleurs aussi inscrire mon pays, la Belgique, dans cette dynamique avec un pacte national ambitieux pour les investissements. Développements économique et social vont de pair. Le socle européen des droits sociaux est une avancée et je veux aussi saluer les efforts pour stimuler la convergence des normes sociales et renforcer la coopération entre États membres, à cet égard.

Mesdames et Messieurs, j'en viens à la deuxième exigence: la sécurité. Assurer la sécurité, c'est garantir la liberté réelle de chaque citoyen. Assurer la sécurité, c'est défendre nos valeurs de démocratie et d'état de droit. Assurer la sécurité, c'est une responsabilité commune, partagée et nous devons, au plus vite, nous doter d'une capacité de réponse autonome, crédible contre toutes les formes de menace. Nous devons aussi poursuivre les efforts pour sécuriser nos frontières extérieures. Nous devons aussi amener nos services de sécurité à coopérer mieux, à coopérer davantage pour lutter contre le terrorisme ou pour lutter contre la criminalité organisée. La Belgique veut être un partenaire loyal au sein de l'OTAN et au sein de l'Union européenne. Nous voulons une défense européenne au

sein de l'OTAN. La PESCO, le Fonds européen de défense sont de bons instruments pour progresser. Notre capacité opérationnelle doit être au service de nos valeurs et de nos intérêts géopolitiques.

En Belgique, nous avons foi dans le multilatéralisme et pourtant le multilatéralisme souffre. Les normes et les règles de bonne conduite internationales sont moins respectées. L'action collective, ces dernières années, a décliné. Or, plus que jamais, nous devons réfléchir et agir globalement. Nous devons, par exemple, développer une réelle stratégie de voisinage, nous devons mieux prévenir les conflits régionaux, mieux anticiper leurs conséquences potentielles. Le Sahel, la Syrie et la Libye sont autant de conflits graves qui peuvent lourdement impacter notre futur. Nous devons développer une ambition géopolitique plus ferme pour promouvoir nos valeurs et défendre nos intérêts à court, moyen et long termes.

J'ai une ferme conviction dans ce monde qui change et dans lequel plus personne ne peut unilatéralement imposer son point de vue: l'Union européenne a une place à prendre. Nous pouvons être le moteur d'un multilatéralisme renouvelé et nous sommes le moteur pour relever ces grands défis de l'humanité : la paix, la sécurité, le développement ou le réchauffement climatique.

Mesdames et Messieurs, les mouvements migratoires sont inhérents à l'histoire de l'humanité. Nous ne devons pas les redouter, nous devons les appréhender. La Belgique, depuis longtemps, a l'ambition de mettre en œuvre une politique migratoire qui conjugue humanité et fermeté. Nous combattons la migration illégale parce que celle-ci alimente les réseaux criminels et conduit à des drames humains, indignes de notre siècle, mais ne doit-on pas élaborer aussi un système de migration légale et organisée ? Tôt ou tard, nous n'éviterons pas ce débat.

Mesdames et Messieurs, la troisième exigence, à mes yeux, est celle des valeurs européennes. Depuis le tout premier jour, l'Union européenne repose sur des valeurs communes qui transcendent nos différences et nos identités. Une histoire faite de moments glorieux et de souffrances tragiques, un bouillonnement intellectuel, spirituel, philosophique, des savants, des penseurs, des hommes d'État, des révolutions aussi, Voltaire, Montesquieu, la pensée des Lumières. Ces ingrédients ont engendré les libertés, la démocratie et l'état de droit. La Convention européenne des droits de l'homme consacre la dignité de chaque individu. C'est une lumière que, sans cesse, nous devons entretenir et amplifier. Il y a plus de soixante-dix ans, en 1946, Winston Churchill, évoquant l'échec de la Société des Nations, déclarait ceci: «si la Société des Nations n'a pas connu le succès, ce n'est pas parce que ces principes faisaient défaut, mais bien du fait que les États qui l'avaient fondée ont renoncé à ces principes». Nous tenons à la démocratie et à l'état de droit comme à la prunelle de nos yeux. Pour cette raison, la Belgique propose la mise en place d'un mécanisme de revue des pairs sur l'état de droit. Concrètement, les vingt-sept États se soumettraient à un examen régulier des autres États membres. Il s'agit pour chaque État de se regarder en face.

Mesdames et Messieurs, nous rejetons toutes les formes d'obscurantisme, nous voulons une société ouverte, basée sur la connaissance. C'est aussi pour cette raison que nous voulons promouvoir et développer une culture européenne respectueuse de nos différentes identités et de notre diversité. Nous devons amplifier les échanges, aller au-delà de la coopération universitaire, le programme Erasmus doit être démultiplié et doit être élargi.

Faire des choix, définir des priorités. La négociation des prochaines perspectives financières sera l'occasion de définir le regard que nous portons sur les prochaines années du projet européen. Nous devons consolider et moderniser les politiques communes, la cohésion et le soutien à la politique agricole. Nous devons aussi développer de nouvelles politiques: la sécurité, l'innovation, l'économie numérique, par exemple. Nous devons surtout dépenser mieux, dépenser beaucoup mieux. Il faudra appliquer au budget européen la même rigueur minutieuse que celle appliquée, à juste titre, par la Commission quand elle scrute nos budgets nationaux. Nous n'accepterons pas un volume d'efforts supplémentaires qui mettrait en péril les mesures de relance économique. Nous serons réalistes. Cette

proposition est un point de départ utile, nous allons analyser en détail les propositions. Nul doute que ces négociations seront âpres et intenses.

Mesdames et Messieurs, j'en viens à la deuxième question. Toute entreprise, pour être couronnée de succès, nécessite une méthode adéquate. La révision des traités, à mes yeux, n'est pas nécessaire à court ou à moyen terme. Je pense même que ce serait, à court ou à moyen terme, contreproductif. Nous devons concentrer toute notre énergie pour remplir les exigences que je viens de mentionner. Les traités offrent suffisamment de flexibilité pour rendre notre réaction plus efficace dans chacun de nos États. Nous sommes confrontés à des réalités économiques, sociales, politiques parfois fort différentes. L'approfondissement de la zone euro, les questions de migration ont révélé, parfois brutalement, un certain nombre de réalités. Je crois profondément aux vertus du parler vrai. Je crois aux vertus de la négociation. Nous devons éviter les non-dits, éviter les tabous. Une meilleure compréhension entre nous est indispensable pour forger les décisions avec une assise large. Nous devons avancer à vingt-sept parce que notre unité est notre force, mais pas l'unité au prix de l'immobilisme parce que l'immobilisme, c'est la garantie de reculer, de régresser. J'ai été parmi les premiers à plaider pour une Europe à plusieurs vitesses, pas pour diviser, mais au contraire pour mettre un turbo dans nos décisions. Les avancées majeures ont souvent été le fruit d'une avant-garde: la zone euro, l'espace Schengen. L'Europe à plusieurs vitesses, ce n'est pas l'Europe à la carte. Quand on est membre du club, on en tire les bénéfices, on en assume aussi les responsabilités et les contraintes. Permettons donc à ceux qui le souhaitent d'avancer sans forcer ceux qui ne le veulent pas ou qui ont besoin de plus de temps.

Je voudrais, avec beaucoup de franchise dans cette assemblée, dire à quel point je fais partie de ceux qui regrettent une forme d'hypocrisie de ceux qui transforment systématiquement l'Europe en bouc émissaire, sans jamais avoir le courage de mettre en lumière ses résultats.

Nous devons mobiliser nos concitoyens. Nous devons éviter les débats en vase clos. Nous devons être ouverts sur la vie réelle. Les jeunes générations doivent être au cœur de nos préoccupations. Les jeunes sont notre espérance, notre force. Leur vitalité, leur impertinence, leur créativité doivent être encouragées et j'espère de tout cœur qu'ils prendront toute leur place, qu'ils occuperont tout l'espace, dans le cadre des initiatives de conventions citoyennes.

Mesdames et Messieurs, l'Union européenne représente un projet unique dans l'histoire de l'humanité. C'est une œuvre imparfaite, c'est une œuvre sans cesse inachevée. C'est surtout une promesse, une promesse pour un monde meilleur. Un monde meilleur qui repose sur des exigences: la prospérité, la sécurité et des valeurs fondamentales. Mettre nos finances publiques en ordre, engager des réformes économiques, sociales, prendre des mesures pour la sécurité, promouvoir la paix sont des batailles de chaque instant au service de l'idéal européen, au service des citoyens européens. Nous devons plus promouvoir la culture du résultat, faire reculer la technocratie. Nous devons libérer le potentiel de notre continent, l'innovation de nos chercheurs, la créativité de nos entrepreneurs, le dynamisme de nos start-up ou encore l'enthousiasme de nos universités. Ce sont des armes redoutables au service d'un projet optimiste et tout entier tourné vers l'avenir.

Mesdames et Messieurs, il y a soixante ans, des hommes d'État visionnaires, les pères fondateurs Jean Monnet et Robert Schuman, ont choisi de poser les pierres fondatrices d'un projet de réconciliation, de paix et de prospérité. Il leur a fallu du courage, de l'optimisme et de la confiance. Plus tard, sur les ruines du mur de Berlin, la génération emmenée par Helmut Kohl et François Mitterrand ou Jacques Delors a décidé de sceller une alliance solide. Elle a jeté les bases de la zone euro, ouvert l'espace Schengen avec des avancées tangibles pour nos concitoyens et il leur a fallu du courage, de l'optimisme et de la confiance. Notre génération politique et citoyenne tient aujourd'hui dans ses mains l'avenir du rêve européen. Après les pères fondateurs, après la génération des bâtisseurs, il nous appartient d'être les entrepreneurs de notre destin commun. Il nous appartient – c'est une conviction – de donner un nouvel élan. À nous maintenant de mettre en œuvre cette

promesse, cette idée qui repose sur des valeurs intangibles que nous chérissons: la liberté, la dignité, la responsabilité. À nous maintenant de faire preuve de courage, d'optimisme et de confiance.

(L'Assemblée, debout, applaudit l'orateur)

Jean-Claude Juncker, Président de la Commission. – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs les députés, la Belgique a une chance énorme d'avoir – comme ce fut le cas auparavant – un Premier ministre dévoué à la cause européenne. Si je pouvais dire la même chose de tous les Premiers ministres, nous serions dans une situation qui serait autrement meilleure que celle dans laquelle nous nous trouvons.

J'observe le Premier ministre Michel lorsqu'il évolue au sein du Conseil européen, je l'écoute lorsque nous sommes seuls – là où les choses importantes peuvent se dire plus facilement – et je suis toujours impressionné d'abord par son savoir et sa maîtrise des dossiers et ensuite par ses convictions européennes qui le portent loin, et qui portent loin la Belgique dans cette logique continentale à laquelle elle souscrit depuis 1952 sans désespérer.

Mais au-delà de la personne de mon ami Charles Michel, je voudrais ici rendre hommage à la Belgique. La Belgique qui, avec Strasbourg et Luxembourg, abrite les institutions européennes, et qui nous accueille, nous, la Commission – le Parlement pourra dire la même chose en ce qui le concerne – avec beaucoup de générosité, surtout les Bruxellois. Cette générosité m'impressionne au quotidien, nous sommes entourés de tendresse bruxelloise et nous aimons vivre à Bruxelles.

(Applaudissements)

J'espère d'ailleurs que les autorités belges feront preuve de la même générosité lorsqu'il s'agira de conférer la nationalité belge aux fonctionnaires britanniques qui sont ici à Bruxelles. Ils le méritent. Comme je sais que le Premier ministre parfois déborde de générosité, je suis sûr et certain qu'il tiendra compte de nos souhaits et de nos remarques.

C'est vers Bruxelles que convergent toutes les volontés européennes, les plus nobles des volontés européennes, et donc je me félicite de voir qu'en Belgique, le débat sur l'Europe progresse.

La Commission organise des dialogues citoyens – un peu plus de 650 jusqu'à présent –, moi-même j'ai participé à plusieurs dialogues citoyens en Belgique néerlandophone, francophone et germanophone, et je sais l'intérêt que portent les citoyens européens à la chose européenne et je ne peux qu'encourager le gouvernement belge et les gouvernements régionaux à continuer de faire ce qui doit être fait. J'ai eu l'occasion de pouvoir m'exprimer devant la Chambre des représentants. La semaine prochaine, je m'exprimerai devant le parlement flamand et devant le parlement wallon et donc j'aurai une lourde semaine belge qui, d'avance, me fait chaud au cœur.

Je voudrais dire aussi à quel point je suis satisfait de voir la Belgique prendre part au plan d'investissement, qui à une époque s'appelait le plan Juncker. La Belgique, jusqu'à présent, a su mobiliser entre 6, 7 et 8 milliards d'investissements, au nord et au sud du royaume, donc je suis très satisfait de la réponse belge au plan d'investissement européen.

J'ai bien sûr noté les remarques «amicales», exprimées avec beaucoup de retenue par le Premier ministre sur la proposition budgétaire que je vous ai présentée hier. Tout Européen convaincu verra à l'analyse, à l'autopsie, à l'examen détaillé des propositions intelligentes, sages de la Commission, que c'est un budget, un cadre financier qui évidemment ne casse pas les ressorts de la croissance, mais au contraire fait des ressorts qui existent dans les différents pays une chance de gisements d'emploi et de croissance. Je prends pour exemple les 20 milliards que nous voulons consacrer à la mise en place des réformes structurelles, ou les 30 milliards qui seront alignés pour pouvoir lutter, lorsqu'il le faudra, contre des chocs asymétriques qui nous viendraient de l'intérieur ou de l'extérieur.

C'est donc un budget qui évidemment mériterait non pas les applaudissements spontanés du gouvernement belge, mais une réflexion qui lui permettra de ne pas dire non à ce budget. En fait, je voudrais que vous disiez oui tout de suite, mais il faudra examiner en détail les mérites des propositions qui sont faites.

Pour le reste, pourquoi ajouterais-je des propos à ceux du Premier ministre puisque sur l'essentiel des choses, de toute façon sur tout ce qu'il a dit aujourd'hui, nous sommes en harmonie complète. Cela ne m'a pas surpris et je voudrais que dorénavant, nous puissions comme hier et comme aujourd'hui compter sur l'appui fort de la Belgique.

(Applaudissements)

Guy Verhofstadt, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, je vais d'abord commencer dans la langue maternelle de Charles Michel, notre Premier ministre, pour lui dire que je le remercie pour sa vision pro-européenne. J'aime davantage votre discours que l'interprétation qui en a été donnée par M. Loones. Apparemment, M. Loones a entendu un autre discours, je ne sais pas lequel, mais un discours qui a été prononcé au parlement flamand ou au parlement fédéral de la Belgique.

Je souhaite donc vous remercier pour votre vision pro-européenne, telle que vous l'avez exprimée, et ce dans la grande tradition pro-européenne qui existe en Belgique. La vision d'un de nos prédécesseurs et je cite toujours Paul-Henri Spaak, qui disait: «tous les pays européens sont petits mais il y a deux catégories: ceux qui le savent et ceux qui ne le savent pas encore». C'est une grande réalité et c'est notre approche, en tant que Belges, à l'égard de la politique européenne.

En effet, il faut savoir, chers collègues – je vais vous l'expliquer parce que M. Loones ne l'a pas fait –, que pour les Belges, qu'ils soient flamands, wallons ou bruxellois, être pro-européen – ce que nous sommes – n'est pas une question de choix, c'est une question existentielle. Notre pays, nos terres ont trop longtemps été le champ de bataille de toute l'Europe, coincés comme nous l'étions entre l'Allemagne d'une part, et la France d'autre part. Ils sont tous passés chez nous: les Français, les Allemands – deux fois –, les Espagnols, les Hollandais, les Autrichiens, et même les Italiens si je remonte au temps des Romains, mais peut-être que c'est trop loin dans le passé. Tous les grands conflits – et ce n'est pas une blague – dans l'histoire européenne se sont livrés ici sur ces terres: guerres de religion, guerres de succession, guerres de tranchées avec des millions de morts, et la première utilisation de gaz, d'armes chimiques dans le monde, à 100 km d'ici. Sans oublier, naturellement, la guerre contre le nazisme – le pire de tous les nationalismes. Il est donc clair que pour nous – je veux le dire directement à M. Loones, qui ne l'a pas encore compris –, il n'y a qu'un avenir possible pour nos terres et pour nos peuples : un avenir commun et un destin européen.

Tout le reste, Monsieur le Premier ministre – inutile de vous le dire –, ce sont des mensonges, des tricheries, des rêves qui deviennent très vite des cauchemars, comme on l'a vu au XIXe et au début du XXe siècle. Il n'y a que l'Europe qui peut nous sauver de cette misère et de ces atrocités du passé.

Je vous raconte tout cela, chers collègues, pour vous dire que ce n'est pas le chocolat, que ce n'est pas la bière, que ce n'est pas Tintin, que ce n'est pas le maudit système que vous connaissez tous – parce que vous l'appliquez – qui sont typiquement belges, non, c'est notre amour pour l'Europe, c'est notre passion pour le projet européen qui sont typiques de notre pays. Un projet, Monsieur le Président, qui est menacé aujourd'hui, pas seulement par les nationalistes et les populistes – on les connaît et on les voit presque tous les jours, ils sont parmi nos collègues –, mais aussi par des dirigeants politiques au niveau national, qu'on retrouve par ailleurs dans tous les familles politiques représentées dans cette enceinte. Des dirigeants politiques – je ne parle pas de vous, vous êtes une des rares exceptions – qui s'affichent vers l'extérieur comme pro-européens, mais qui en réalité ne font rien pour faire avancer le projet. Je dirais qu'ils font le contraire aujourd'hui, ce qui est un déshonneur aux pères fondateurs de l'Union européenne qui avaient une autre vision de l'Europe que celle qu'on connaît aujourd'hui.

Il est donc faux de dire que les gens n'aiment pas l'Europe ; les gens aiment l'Europe, mais ils n'aiment pas l'Union européenne telle qu'elle fonctionne aujourd'hui. C'est cela qui leur pose problème, comme on l'a de nouveau observé hier. Je vais maintenant passer dans la langue de Vondel, comme on dit, le néerlandais.

Le Président. – S'il vous plait, je vous demande de respecter votre temps de parole sinon je devrai biffer de la liste le nom de certains membres du groupe. Je suis flexible avec le chef de groupe mais il faut essayer de vous limiter: vous avez parlé huit minutes, Guy.

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, c'est quand même curieux, à chaque fois qu'arrive mon tour, vous rappelez qu'on doit respecter le temps de parole, or je ne pense pas être le worst offender.

Monsieur le Premier ministre, dans notre pays, l'engagement en faveur de l'intégration européenne est une évidence. Seule, la Belgique pèse peu face à Poutine ou à Trump. Elle n'est pas de taille à faire face au défi climatique ou au pouvoir des multinationales. Agir avec nos voisins européens s'impose comme une évidence si nous voulons forger notre avenir, plutôt que le subir.

Pendant des décennies, la Belgique s'est montrée à la hauteur de cette ambition en jouant un rôle de pionnière. Dans le contexte de crise actuel, on s'attendrait à ce qu'elle redouble ses efforts. Pourtant, Monsieur le Premier ministre, malgré les paroles que vous avez prononcées, votre action montre une Belgique qui trop souvent se borne à observer, à traîner du pied, quand elle ne saborde pas carrément des initiatives en faveur d'une plus grande intégration.

Nous rêvons d'une Belgique à la hauteur du défi de l'asile et des migrations, une Belgique qui soutient le Parlement européen pour mettre un terme à ce système insensé de Dublin. Une Belgique solidaire des États membres aux frontières de l'Europe, laissés seuls face aux défis migratoires. Une Belgique qui accueille et intègre celles et ceux qui frappent à nos portes dans le besoin. Mais non! Vous préférez collaborer avec le dictateur soudanais pour lui renvoyer des personnes qui fuient l'enfer. Rien d'étonnant puisque, parmi vos alliés, certains veulent remettre en cause la Convention de Genève, pilier central du droit d'asile. Vous préférez dépenser toujours plus pour enfermer, refouler et déporter des êtres humains parce qu'ils n'ont pas les bons papiers, parce qu'ils ne sont pas nés au bon endroit.

Vous dites que votre politique est ferme et humaine. Plutôt que ferme, je dirais violente, plutôt qu'humaine, je dirais indigne. L'humanité ne vient pas de votre gouvernement, Monsieur Michel, elle vient de nos concitoyens qui ont pris leurs responsabilités pour accueillir chez eux celles et ceux qui fuient la guerre et la misère. Ils font honneur à notre pays, là où votre gouvernement lui fait honte.

Monsieur le Premier ministre, cette Belgique dont nous, écologistes, rêvons et que nous voulons, est possible. Mais, dans ce pays, chacun le sait, ce ne sont pas les Verts qui sont au pouvoir, ce n'est même pas vous, Monsieur le Premier ministre, car vous avez fait le choix de confier votre sort et celui de notre pays à un parti national-populiste, dont chacun sait que lui, et lui seul, fixe le cap. Avec la très eurosceptique N-VA, vous faites le choix du chacun pour soi, pire encore, du chacun contre tous.

Face aux défis de ce siècle, Monsieur le Premier ministre, nous défendons, au contraire, l'audace et la solidarité. Le contraste ne saurait être plus fort, l'alternative plus claire.

Le Président. – Mesdames et Messieurs, chacun est libre de dire ce qu'il veut dans ce débat mais je vous rappelle que le débat porte sur l'avenir de l'Europe, pas sur l'avenir de la Belgique.

Charles Michel, Premier ministre de Belgique. – Monsieur le Président, chers collègues, je souhaiterais tout d'abord vous remercier pour les excellentes interventions et réactions dans le cadre de ce débat. Je vais essayer de réagir à l'un ou l'autre point.

Monsieur Weber, vous avez fait les louanges de la dimension régionale. Je l'ai dit dans mon message, je crois qu'il n'y a pas de sens à vouloir opposer les différentes démocraties – locale, régionale,

nationale et européenne. Dans mon pays, en Belgique, nous avons aussi pour tradition de forger les positions défendues sur le plan européen, d'organiser une concertation régulière, permanente sur les différents enjeux. Le message que je délivre au nom de la Belgique est un message qui tient également compte des différentes sensibilités politiques, régionales et locales, sur l'avenir de l'Union européenne. Premier point.

Deuxième point, cela a été dit, des compliments ont été adressés et des critiques ont été formulées. J'ai l'habitude, je débats de temps en temps au Parlement belge également, il n'en va pas autrement. Nous sommes engagés sur le plan européen. Je suis personnellement engagé sur le plan européen, pas pour une Europe romantique, béate, déconnectée des réalités, mais pour une Europe réellement concentrée sur une ambition de résultats. De résultats pour les enjeux fondamentaux.

Monsieur Lamberts, je m'attendais de votre part à des outrances. Vous n'avez pas réussi jusqu'ici à vous faire élire au Parlement belge, vous avez ici l'occasion d'être outrancier et vous n'avez pas manqué cette occasion.

Je n'ai pas de leçon à recevoir de la part d'un parti politique en Belgique qui a provoqué la bulle du photovoltaïque dans le secteur énergétique en envoyant des milliards d'euros de factures vers les contribuables wallons.

Je veux aussi totalement assumer les décisions difficiles que nous prenons, tout comme d'autres pays européens, en matière de migration. Nous assumons nos responsabilités. Des demandes d'asile sont effectivement introduites en Belgique. Elles sont traitées conformément aux règles internationales, européennes, nationales. Nous n'avons pas de leçon à recevoir sur le sujet et nous assumons, nous, le vrai sujet. Nous pensons effectivement que nous n'échapperons pas à un débat sur des canaux de migration légale, ordonnée. Nous pensons effectivement que ce débat doit avoir lieu et nous sommes prêts à le mener en étant très engagés.

Enfin, quelques interpellations belges sur la sûreté nucléaire.

Je note que certains tentent systématiquement de provoquer l'angoisse, la panique et l'inquiétude. Nous assumons nos responsabilités en confiant à des organes indépendants la responsabilité du contrôle nucléaire.

Monsieur Lamberts, ce gouvernement qui ne vous plaît pas – et je le comprends – est le gouvernement qui a développé des interconnexions avec les pays voisins, des investissements, ainsi qu'un parc éolien offshore, qui est en train de se développer de plus en plus. D'autre part, la Belgique est le deuxième pays après la France à avoir mis en place les obligations vertes: 5 milliards d'euros mobilisés au départ de la Belgique en faveur de la transition énergétique.

Enfin, je voudrais aborder un certain nombre d'autres sujets qui ont été évoqués, notamment celui du budget européen.

Je regrette, Monsieur Lamberts, quand nous avons fait la réforme de l'impôt des sociétés pour passer l'impôt à 25 % et même à 20 % pour les PME, nous n'avons pas eu le soutien de votre parti politique au Parlement belge. Par conséquent, il y a effectivement un discours ici et des actes là-bas qui sont d'une nature différente.

À l'inverse de vous, nous sommes convaincus que la fiscalité n'est pas un instrument qui sert à punir ou à sanctionner, mais un instrument qui sert à soutenir le développement économique, la prospérité et le pouvoir d'achat de ceux qui travaillent ou qui veulent travailler.

Je pense qu'à terme, nous devons aller vers une fiscalité des transactions internationales. Probablement d'abord dans un cadre européen, mais nous devons le faire. Pas de la manière que vous souhaitez, qui vise à sanctionner, à culpabiliser et donc à abîmer l'économie réelle. Je ne veux pas dégrader l'économie réelle, mais je sais que cela ne vous préoccupe pas beaucoup.



(Vive réaction de M. Lamberts hors micro)

Cela ne vous préoccupe pas beaucoup, Monsieur Philippe Nigel Farage, vous êtes en train de glisser dans le populisme et l'extrémisme. Je pense que ce n'est pas digne d'une formation telle que la vôtre en Europe.

Enfin, je veux certainement remercier Nigel Farage pour ses bons conseils sur l'avenir de la Belgique. Je me réjouis d'entendre les bons conseils de Nigel Farage sur l'avenir de la Belgique. Il s'est occupé de l'avenir de la Grande-Bretagne avec le Brexit et on voit où en est aujourd'hui la situation en Grande-Bretagne.

Il y a un travail qui est mené par Michel Barnier – ce n'est pas un travail simple – avec le soutien de la Commission et du Conseil, qui suivent de très près cette négociation. La démonstration est faite: vouloir sortir du club de l'Union européenne entraîne un certain nombre de conséquences, un certain nombre de difficultés et nous allons être très mobilisés dans les mois qui viennent pour être un partenaire engagé et actif afin de retrouver le chemin du bon sens dans cette négociation qui est utile. Il me semble que le Parlement va être aussi très engagé sur ce sujet extrêmement important.

Monsieur Juncker, un mot rapidement sur la citoyenneté belge. Je me réjouis qu'il y ait une telle attractivité pour la citoyenneté belge, que des citoyens britanniques soient aussi demandeurs de rejoindre notre pays dans lequel, souvent, ils vivent depuis longtemps. Quelle est la situation, très simplement? Il existe actuellement – c'est l'état de droit, l'indépendance de la justice – une jurisprudence contradictoire en Belgique sur ce sujet. Le gouvernement examine d'un point de vue juridique les possibilités sur un sujet qui, je le mesure, est important pour un certain nombre de personnes présentes depuis longtemps dans notre pays.

Voilà quelques-uns des éléments que je voulais mentionner. Vous l'avez compris. Je vous remercie pour ce débat vif, intense. Soyez convaincus en tout cas, avec la nuance, mais aussi avec toute la force de l'engagement, que la Belgique a bien l'ambition de demeurer dans le cockpit d'un projet auquel nous croyons avec beaucoup de ferveur parce qu'effectivement, comme cela a été dit avec justesse par Guy Verhofstadt, l'histoire a démontré que c'est le chemin de la coopération, de la paix, du dialogue, du rassemblement des forces qui est le chemin pour garantir la liberté, la démocratie et l'état de droit auxquels, je le répète, nous tenons comme à la prunelle de nos yeux.

Ana Gomes (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, la Belgique est vraiment un paradis fiscal pour les grosses fortunes et les multinationales qui paient, comme vous l'avez dit, au moins 25 %. En fait, elles paient beaucoup moins avec vos tax rulings. C'est un enfer pour les travailleurs qui paient en moyenne 42,8 % sur leurs revenus.

La Belgique est aussi un des pays qui, au Conseil, fait tout pour garder le système actuel de dumping fiscal qui rend déloyale la concurrence au sein du marché intérieur européen et qui empêche l'harmonisation fiscale, qui est cruciale pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, l'évasion fiscale, la fraude, etc.

Pourquoi votre gouvernement s'oppose-t-il à la réforme de la TVA proposée par la Commission, voilà un an, qui serait cruciale pour empêcher que 50 milliards d'euros continuent à profiter à la fraude, au bénéfice d'organisations criminelles, y compris terroristes, et qui pourraient être une source d'augmentation des ressources propres de l'Union européenne et des États membres? Pourquoi votre gouvernement s'oppose-t-il à l'ACCIS sur les industries digitales, sur les industries polluantes et sur les transactions financières?

Marek Jurek (ECR). – Merci Monsieur le Premier ministre pour votre présence parmi nous et en particulier pour l'hospitalité belge parce que, travaillant en Belgique, nous passons la moitié du temps, ici à Bruxelles.

Je veux parler de la problématique européenne, pas seulement de la problématique de l'Union européenne, mais de toute l'Europe. Vous avez fait, il y a cinq jours, un séjour très intéressant à Moscou durant lequel vous avez eu une conversation intime à Novo-Ogaryovo avec le président Vladimir Poutine. Vous avez proposé de repenser les relations économiques entre l'Union européenne et la Russie, et spécialement entre la Belgique et la Russie. À la fin de votre voyage, au cours d'une conférence dans une haute école de commerce, vous avez prôné, en citant Machiavel, l'idée de la paix par le commerce.

Ne pensez-vous pas que cette déclaration tourne à la farce notre politique de sanctions et spécialement la solidarité avec les pays d'Europe centrale, qui sont maintenant inquiets devant la politique agressive de la Russie ?

Gérard Deprez (ALDE). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, vous êtes venu chez nous pour parler d'Europe, vous l'avez fait et vous l'avez bien fait. Par contre, quelques-uns de nos collègues, M. Annemans et même M. Lamberts ont utilisé leur temps de parole comme arrière-cour du Parlement belge. C'est un véritable détournement! M. Lamberts en particulier a passé son temps devant notre assemblée à salir la politique que vous menez en Belgique. Je dis à M. Lamberts: c'est moche. C'est moche ce que vous avez fait.

Monsieur le Premier ministre, j'ai noté votre prudence en ce qui concerne le financement futur de l'Union européenne. Vous reconnaissez qu'il y a des secteurs dans lesquels il faut maintenir un niveau de dépenses des politiques traditionnelles de cohésion, de la PAC. Vous avez souscrit aux objectifs de financements supplémentaires des nouvelles politiques et vous dites «on doit être très parcimonieux en ce qui concerne les contributions budgétaires». Alors, Monsieur le Premier ministre, je vais vous faire une suggestion. Le Parlement européen a adopté un rapport dans lequel il propose qu'on trouve un accord entre le Conseil, le Parlement européen et la Commission sur de nouvelles ressources propres qui permettront à terme de diminuer les contributions nationales. Est-ce que vous pouvez nous dire si vous nous aiderez dans ce sens-là?

Marc Tarabella (S&D). – Monsieur le Premier ministre, vous êtes un européen convaincu, personne n'en doute, mais cela ne transparait pas au vu de certaines déclarations que vous faites ou des positions de votre gouvernement sur des sujets européens.

D'après votre déclaration, vous ne voulez pas envisager la moindre augmentation de la contribution nationale. Guy Verhofstadt l'a dit, nous sommes à la croisée des chemins, il y a des projets dont l'Europe devrait s'occuper. Une Europe ambitieuse nécessite des moyens supplémentaires. M. Macron a soulevé la question il y a quinze jours. Mais il y a aussi votre ministre des Finances – cela a été dit –, qui en coulisses fait barrage à l'application de la taxe sur les transactions financières, projet que nous sommes majoritaires à vouloir. Et puis que dire des législations européennes contre l'évasion fiscale qui, en Belgique, ont été amputées, vidées de leur sens, et je cite la Commission européenne à cet égard qui qualifie la Belgique comme étant «l'un des États d'Europe qui nuit le plus à l'équité, empêche une concurrence loyale et augmente le plus la charge des contribuables». Ce n'est pas moi qui le dit, c'est la Commission européenne.

Monsieur le Premier ministre, alors que le navire Europe prend l'eau de toutes parts, que le Conseil est un peu une machine qui fait du surplace au niveau européen, quels grands projets pouvez-vous soutenir pour relancer la dynamique européenne en faveur des citoyens?

Charles Michel, Premier ministre de Belgique. – Monsieur le Président, quelques réactions aux interpellations.

En effet, je partage le point de vue d'Ivo Belet, qui vise à conjuguer une détermination européenne avec un sens du pragmatisme et un sens du réalisme qui doivent se traduire notamment dans le cadre de la défense. Je n'y reviens pas.

Je me suis déjà exprimé sur la question de la fiscalité, il y a eu d'autres interpellations sur le sujet. Nous avons mis en œuvre, dans mon pays, des réformes fiscales substantielles en matière d'impôt des personnes physiques afin de baisser sensiblement la charge fiscale, d'abord sur les bas et les moyens salaires. Dans mon pays, en trois ans, les bas et les moyens salaires se sont vus octroyés par la réforme fiscale, de fait, un treizième mois additionnel. C'était une démarche d'équité. Dans le même temps, comme je l'ai dit, nous réformons l'impôt des sociétés pour baisser le taux à 25 et à 20 % pour réduire le nombre de certaines niches fiscales qui existaient, Monsieur Tarabella, lorsque votre parti dirigeait le gouvernement belge. Nous avons mis de l'ordre, nous, dans la fiscalité, avec le soutien du parlement.

En ce qui concerne le budget européen, Monsieur Tarabella, je veux être précis. N'interprétez pas erronément mes propos. Je n'ai pas dit qu'on ne voulait pas contribuer davantage, je dis qu'il y a deux sujets dans tout débat budgétaire. Cela vaut aussi pour le débat européen. Quels sont les choix en termes d'enveloppe et de montant et comment les utilise-t-on? Comment les affecte-t-on? Comment définit-on les priorités? Voilà les deux sujets que nous devons examiner en parallèle. Quels sont les arbitrages qui peuvent être faits, me semble-t-il.

Une question importante concernait la Russie. Elle faisait référence à un propos que j'ai tenu en citant Machiavel. C'est vrai. Machiavel, la paix par le commerce. Je crois effectivement qu'il y a une part de vérité dans cette ambition. J'ai eu l'occasion, à plusieurs reprises, au Conseil européen de défendre mon raisonnement sur la Russie. Je suis d'une totale solidarité avec l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Je suis d'une totale solidarité pour la mise en œuvre des accords de Minsk. Il n'y a pas l'ombre d'un doute par rapport à cela. Mon pays est très solidaire avec nos militaires, notamment, et nous avons de chasse qui contribuent à sécuriser l'espace aérien aux frontières avec la Russie, mais dans le même temps, je ne pense pas que les sanctions, de manière générale, soient une fin en soi. Les sanctions sont un instrument, un instrument pour permettre et tenter un dialogue politique. C'est dans cet esprit-là, pour améliorer la compréhension, pour tenter de voir comment on peut gérer des différends, dégager des solutions avec la Russie. Je ne suis pas naïf, je vois bien un certain nombre d'intérêts et d'ambitions géopolitiques et géostratégiques. Nous avons, nous, Européens au moins deux sujets avec la Russie. Comment sécuriser et stabiliser les frontières est Europe-Russie? Comment générer, à terme, le développement économique et les échanges, la paix par le commerce? Un autre sujet concerne la situation au sud de l'Europe et le rôle de la Russie sur le plan géopolitique dans des régions du monde qui peuvent affecter, peut-être même dramatiquement, le futur de l'Europe. En Syrie, on l'a vu. En Libye, également. On parle trop peu sans doute de la Libye, à mes yeux. Je pense que sur ces sujets, effectivement, on doit tenter d'ouvrir des canaux de dialogue sans naïveté, avec détermination, pour défendre nos valeurs, mais aussi pour tenter de progresser sur ces sujets.

Un mot encore sur la Grèce et les relations avec la Turquie. Au Conseil européen, à plusieurs reprises, on a affirmé la solidarité avec la Grèce. Cela a été exprimé dans des conclusions également.

Un mot sur le terrorisme. Le peuple européen a été frappé, je suis bien placé comme Premier ministre belge pour vous en parler, par cette tragédie du terrorisme. Les premiers attentats ont commencé par le musée juif de Bruxelles, au cœur de Bruxelles. Ensuite, une vague a démarré. Ce sont nos valeurs d'état de droit, de démocratie et de liberté qui sont en jeu. Par conséquent, oui, pour en permanence renforcer la coopération entre les services de sécurité. Comment est-ce possible? En ayant des échanges d'informations plus automatiques et pas uniquement sur une base bilatérale comme c'est souvent le cas aujourd'hui. C'est quelque chose d'extrêmement important à mes yeux et je serai chaque fois du côté de ceux qui veulent conjuguer ce renforcement des moyens matériels,

technologiques, légaux pour nos services de sécurité, mais en veillant aussi chaque fois au respect intégral des valeurs fondamentales des droits de l'homme et du droit à la vie privée. Nous devons effectivement concentrer nos efforts pour élever le niveau de sécurité parce qu'élever le niveau de sécurité, c'est garantir réellement la liberté des citoyens européens.

Ana Miranda (Verts/ALE). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, je suis une Galicienne au Parlement européen. La Galice est très attachée à la Belgique pour l'immigration et j'y suis aussi très attachée parce que ma fille est née à Bruxelles. L'ancien eurodéputé Maurits Coppieters a dit une phrase très transcendante pour l'avenir de l'Europe: «la bataille des souverainetés, c'est aussi la solidarité entre les peuples d'Europe».

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Vous avez parlé d'une culture respectueuse des différentes identités et pour respecter les identités, la Belgique a adressé un signal très fort au moment de la discussion du traité CETA avec le Canada. Nous sommes en débat, au Conseil, sur le seuil électoral, sur le plafond. Je voulais vous remercier pour la position de la Belgique, mais j'aimerais savoir quelle sera sa position finale. Est-ce qu'on aura le plafond électoral pour les élections pour que les petits partis politiques qui représentent la diversité soient aussi présents dans la prochaine législature?

Maria Arena (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, je n'ai aucun doute sur votre libéralisme économique. Et en matière de commerce, je pense que vous devriez l'assumer complètement parce que dire qu'aujourd'hui, par les accords commerciaux, vous protégez vos agriculteurs, c'est quand même quelque chose d'assez paradoxal. On le sait aujourd'hui, les accords actuels n'épargnent ni les agriculteurs ni le climat.

Expliquez-moi comment l'importation de milliers de tonnes de bœuf et de porc canadien ou mexicain ne va pas affecter les productions des agriculteurs européens?

Je pense que le seul moyen de faire avancer cette cause de la protection sociale et environnementale, c'est d'avoir des chapitres «développement durable» avec sanctions dans les accords commerciaux. Alors quelle est la position de la Belgique pour que finalement vous puissiez réconcilier votre libéralisme économique avec votre volonté manifeste de protéger à la fois les normes sociales et environnementales, et en même temps vos agriculteurs.

Michaela Šojdová (PPE). – Monsieur le Premier ministre, je vous ai écouté attentivement. J'apprécie votre engagement, votre enthousiasme et je partage vos idées en faveur de la prospérité, de la sécurité et des valeurs. Mais permettez-moi de vous poser quelques questions. Pourquoi voulez-vous ouvrir des routes légales pour les migrants? Pensez-vous qu'on peut transférer des millions de gens qui vivent dans des conditions très difficiles au lieu d'instaurer la paix et la prospérité dans leur pays d'origine? Comment voulez-vous renforcer la compétitivité des compagnies européennes, si nous compliquons le marché libre par la nouvelle directive du détachement des travailleurs?

En tout cas, nous suivons la même ligne, comme vous j'espère un avenir sûr et prospère pour nos enfants.

Charles Goerens (ALDE). – Monsieur le Président, notre collègue Louis Michel nous avait déjà habitués à de fervents plaidoyers en faveur d'une Europe humaniste, forte et généreuse. On voit bien après vous avoir entendu, Monsieur le Premier ministre, et à travers ce double engagement, que l'Europe est bien dans vos gènes. Nous avons besoin d'acteurs politiques de cette trempe car l'Europe est menacée.

La pire des menaces à l'heure actuelle, cependant, est le fait que plusieurs États membres s'écartent des valeurs fondamentales de l'Union, n'appliquent pas ou plus certains aspects de la loi européenne. Comment, de votre point de vue, pourrait-on y remédier?

Jordi Solé (Verts/ALE). – Monsieur le Premier ministre, je vous remercie d'avoir consacré une grande partie de votre discours à nous parler des valeurs fondamentales et de nous rappeler la ténacité que nos démocraties exigent de nous. Il est important de souligner que sans respect des valeurs européennes, il n'y a pas de projet européen qui vaille la peine. Il est important de le souligner au moment où certains États membres se comportent de manière inquiétante, par exemple l'Espagne où depuis déjà six mois, des politiciens catalans sont emprisonnés pour avoir permis aux citoyens de voter, oui, de voter.

En tout cas, j'aimerais connaître votre opinion sur ce que nous appelons la conditionnalité à l'état de droit, mécanisme que la Commission européenne a intégré dans sa proposition de cadre financier pluriannuel pour conditionner des fonds communautaires.

À mon avis, ce serait dommage que ce mécanisme ne s'applique qu'à l'état de droit et pas quand il s'agit d'autres aspects de la démocratie, des droits de l'homme ou de la corruption.

Mercedes Bresso (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, je vous remercie pour ce discours pro-européen. J'aimerais quand même vous poser une question.

Vous avez parlé d'utiliser le potentiel de Lisbonne. Je suis évidemment d'accord vu que j'étais corapporteuse pour le rapport sur le potentiel de Lisbonne, mais il existe quand même un problème de démocratie dans l'Union européenne. Ne pensez-vous pas que si nous voulons exploiter pleinement le traité de Lisbonne, nous devons utiliser la clause passerelle et arriver à un vote à la majorité au sein du Conseil? Parce qu'il s'agit là de la cause du non-fonctionnement de l'Europe et des critiques émises par nos citoyens: l'Europe n'arrive jamais à décider, elle est lente, elle n'arrive pas à être sur la balle, pour parler en des termes empruntés au football. Voilà la question. Alors, soit nous changeons les traités et nous démocratisons vraiment l'Europe en montrant un réel engagement, soit nous ne le faisons pas, mais utilisons au moins pleinement le traité de Lisbonne, à travers la clause passerelle, pour arriver à un vrai système démocratique en Europe.

Charles Michel, Premier ministre de Belgique. – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, plusieurs points à nouveau importants ont été pointés, je vais réagir à quelques-uns d'entre eux.

Un point important est évidemment le sujet du libre-échange, de la liberté de commerce. Machiavel a été cité tout à l'heure. Je crois en effet profondément aux vertus du libre-échange, à condition qu'il y ait réciprocité, à condition qu'il y ait des standards sociaux et environnementaux. Maria Arena sait parfaitement bien que bon nombre d'accords de libre-échange sont fondés sur des mandats de négociation donnés parfois il y a de nombreuses années, qui ne prennent pas en considération certaines évolutions positives, nécessaires en termes de normes sociales et environnementales. C'est en fonction de cette démarche-là que j'ai inscrit la position de la Belgique. C'est dans cette démarche-là que j'ai soutenu, pour ce qui me concerne – à la différence de vous – le CETA et c'est dans cette démarche-là, de manière très conséquente et cohérente, que je veux défendre la situation des agriculteurs en défendant la réciprocité, en n'acceptant pas, par exemple dans le cas du Mercosur – un mandat de négociation qui remonte loin dans le passé – que les agriculteurs soient en quelque sorte une variable d'ajustement dans la négociation. C'est un premier point.

Je pointerai aussi un autre sujet extrêmement important qui a été mentionné – et que je n'ai pas mentionné dans mon exposé introductif –, à savoir la situation dans les Balkans occidentaux. J'étais il y a quelques jours, effectivement, dans les Balkans occidentaux pour rencontrer mes homologues serbes, albanais et je suis de ceux qui pensent que l'Europe doit être beaucoup plus engagée, beaucoup plus mobilisée pour contribuer à stabiliser cette région. Je pense que l'Europe sous-estime à quel

point ce sujet est fondamental et je me pose une question: ne doit-on pas envisager la nomination d'un envoyé spécial de l'Union européenne avec une réelle capacité de médiation afin – comme on le fait, en quelque sorte, avec Michel Barnier dans le cas du Brexit –, d'avoir à temps plein, une personnalité avec l'autorité, le soutien et la légitimité nécessaires pour pouvoir contribuer réellement à stabiliser, à sécuriser la région. C'est dans cette hypothèse-là que nous pourrions effectivement exploiter les processus de relation entre l'Union européenne et cette région, pour tenter d'engranger des progrès en faveur de notre propre stabilité, de notre propre sécurité.

Plusieurs questions ont été également posées sur la convergence, sur la cohésion. Je tiens à confirmer effectivement que l'enjeu, c'est de développer une capacité de convergence économique et aussi sociale sur le plan européen, ce dont je me réjouis.

Des ponts ont été faits avec la coopération policière et sécuritaire. Je fais le lien également avec l'espace Schengen. Je tiens à l'espace Schengen. Je pense que c'est un enjeu extrêmement important et c'est parce que je tiens à l'espace Schengen que j'estime que nous devons être en mesure de garantir la sécurité pour garantir la libre circulation, de faire des progrès en termes de protection des frontières et de mettre en œuvre une politique ordonnée, comme je l'ai indiqué, en matière de migration.

Une remarque importante a été faite sur la société de la connaissance. Lisbonne. Je suis conséquent, j'ai été parmi les premiers qui ont plaidé pour l'Europe à plusieurs vitesses. Je pense effectivement que nous devons tout mobiliser pour faire en sorte de pouvoir avancer avec ceux qui le souhaitent, sans être bloqués par quelques-uns qui voudraient soit ne pas avancer, soit prendre plus de temps avant d'avancer. C'est le sens de mon raisonnement, que j'ai pu détailler, je l'espère, sur le papier en vitesse.

Enfin, Monsieur le Président, je vous remercie pour ce débat et pour cet échange qui traduisent la vitalité de ce que fait le modèle européen: l'état de droit, la démocratie, la confrontation pacifique des idées dans le respect mutuel. Comme disait Voltaire, je ne partage pas nécessairement votre conviction mais je me battrais pour que vous ayez la liberté de l'exprimer.

Je veux aussi saluer la presse qui suit nos travaux en ce jour important de la liberté de la presse. Même en Europe, garantir au quotidien la liberté de la presse est un défi qui doit tous nous mobiliser.

Tout à l'heure, je mentionnais les qualités de ceux qui ont été au cœur des avancées pour un projet européen concret, tangible, la paix, la prospérité, la stabilité, les libertés. Courage, optimisme et confiance, c'est sans doute là la recette pour avancer dans la bonne direction. En avant l'Europe!

Le Président. – Merci pour vos mots. Je partage ce que vous dites sur la presse. En tant qu'ancien journaliste, je soutiens et je défends la liberté de la presse. Aujourd'hui il y aura une cérémonie à la mémoire de Daphné Caruana Galizia, la journaliste maltaise tuée lors d'un attentat il y a quelques mois. Le Parlement soutiendra toujours la liberté de la presse.

Nous avons eu, Monsieur le Premier ministre, un débat, un vrai débat sur l'avenir de l'Europe, un débat animé bien sûr, mais un vrai débat. Voilà un message positif que nous envoyons à nos concitoyens, aux citoyens qui sont dans les tribunes et qui ont écouté ce débat. Comme je l'ai dit, plus de 40 députés ont pris la parole et posé des questions. Je pense que ce mode de fonctionnement est positif et aide beaucoup les relations entre le Parlement européen, la Commission, le Conseil et les gouvernements. Nous devons tous ensemble travailler pour défendre les droits de nos concitoyens. Un grand merci, Monsieur le Premier ministre, je vous salue et après on va aller de l'avant.

Madame Gomes votre question est en rapport avec ce que je viens de dire? Qu'y a-t-il? Dites-moi.

Ana Gomes (S&D). – Monsieur le Président, vous avez parlé de rendre un hommage à la mémoire de Mme Daphne Caruana Galizia, mais il faut aussi rappeler le journaliste slovaque, Ján Kuciak, et sa compagne qui ont été aussi assassinés pour des raisons similaires.

Je tiens à dire combien je suis préoccupée en ce moment par une lettre que nous avons reçue d'Europol, qui rend compte des limitations aux investigations et à toute collaboration avec les autorités pour ces investigations. C'est une affaire dont il faut qu'on s'occupe.

Le Président. – Bien sûr, Madame, mais j'ai dit qu'une cérémonie sera organisée aujourd'hui pour Daphne Caruana Galizia. En tant qu'ancien journaliste, je suis aussi très au fait de ce qui s'est passé. Pour Daphne mais aussi pour ce journaliste irlandais tué il y a quelques années, ceux tués en Slovaquie et tous les autres.

Un grand merci à vous tous, merci encore une fois au Premier ministre, merci à la Commission européenne et à tous les députés qui ont participé à ce débat, ainsi qu'à tous les citoyens qui sont ici à nous écouter. Merci. Nous sommes en train de travailler pour vous.

Déclarations écrites (article 162)

28/05

25. L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture (débat)

Angélique Delahaye, rapporteure pour avis, commission ENVI. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, ce rapport est primordial. Les politiques européennes engendrent une volatilité des prix sur les marchés. Il est donc important d'intégrer dans la PAC des outils permettant d'assurer notre souveraineté alimentaire et de protéger le revenu des agriculteurs.

Je remercie mon collègue Herbert Dorfmann d'avoir intégré dans son rapport mes propositions adoptées en commission ENVI.

La proposition de la Commission laisse entrevoir la renationalisation de la PAC. Il est du devoir du Parlement européen de rappeler que cette politique doit rester une politique commune, faute de quoi nous allons générer des distorsions de concurrence au sein même du marché unique. La PAC doit avoir une ambition environnementale harmonisée sur le plan européen et ainsi aider les agriculteurs souhaitant aller plus loin dans les pratiques plus respectueuses de l'environnement. Nous devons promouvoir la double performance environnementale et économique, et reconnaître le rôle essentiel des agriculteurs: ce sont les premiers écologistes.

J'invite donc le commissaire à prendre en compte nos remarques et nos recommandations, faites dans un calendrier très contraint, et ne pas précipiter une énième réforme qui serait bâclée. Les agriculteurs européens méritent mieux.

Philippe Loiseau, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, chers collègues, Monsieur le Rapporteur, si seulement la prochaine PAC pouvait se démarquer de l'actuelle. Lorsque l'Union européenne avait présenté la PAC 2014-2020, elle s'était félicitée, auto-congratulée, et avait même envoyé un message d'espoir au monde rural: l'agriculture allait être plus verte, plus rémunératrice, plus respectueuse des territoires. La PAC permettrait même aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier et j'en passe...

Nous voici maintenant au crépuscule de la PAC actuelle et à l'orée de la suivante. Tous ces vœux pieux se sont-ils réalisés? Demandez donc aux producteurs si leur situation s'est améliorée. Demandez aux céréaliers s'ils sont contents de vendre leurs céréales en dessous de leur coût de production. Demandez aux secteurs bovin, ovin et caprin s'ils se réjouissent des accords de libre-échange. Interrogez les paysans. Ce sont eux les utilisateurs, ils seront donc les meilleurs et les seuls juges de paix de la politique agricole commune.

Nous voterons mercredi la position du Parlement sur la future PAC. C'est un texte assez complet qui contient, à nouveau, beaucoup de belles promesses – je précise d'ailleurs qu'elles n'engagent que ceux qui y croient. Néanmoins je salue le signal envoyé à la Commission, notamment sur le maintien du budget, et donc des aides.

Le monde rural a les yeux braqués sur cette réforme de la PAC, vous le savez, aussi je profite de ce coup de projecteur pour souligner un point très inquiétant: les agriculteurs savent-ils seulement que, ces dernières années, via le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), des centaines de milliers d'euros ont financé des programmes d'aide à l'installation des migrants dans la ruralité?

Notre groupe a d'ailleurs déposé un amendement pour que la future PAC ne puisse plus spolier ainsi nos agriculteurs de ce qui leur revient en priorité.

Chers collègues, j'espère que vous prendrez vos responsabilités sur cet amendement crucial.

Eric Andrieu (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, nous avons besoin d'une PAC ambitieuse. Nous le répétons depuis de nombreux mois.

Merci au rapporteur Herbert Dorfmann, ainsi qu'aux rapporteurs fictifs pour la qualité de leurs travaux.

Bon nombre d'éléments sont contenus dans ce rapport, qu'il s'agisse de la sécurisation du revenu des agriculteurs, de la position de l'agriculture dans les accords de libre-échange ou encore de la réorientation de l'agriculture afin qu'elle prenne en compte les aspects environnementaux et climatiques de la biodiversité. Tout y est. J'ose espérer seulement que vous aurez le temps de lire le contenu de ce rapport avant vendredi, puisqu'il semblerait que c'est vendredi que vous allez nous proposer votre texte législatif, même si je regrette que vous le proposiez d'abord à la presse, ensuite au Conseil et, enfin, au Parlement européen. Mais telle est votre vision de la démocratie.

Je tiens à vous dire qu'il s'agit d'étudier avec beaucoup de précision le contenu de ce rapport, dans un cadre budgétaire non pas de moins 5 %, comme vous nous l'avez répété, mais de moins 25 % pour le second pilier et d'au moins 14 % pour les paiements directs aux agriculteurs. Parce qu'il faut qu'on raisonne en euros constants et qu'on soit très précis sur cette question en particulier.

23. Plan pluriannuel pour les stocks démersaux de la mer du Nord et les pêcheries exploitant ces stocks (débat)

Mireille D'Ornano (EFDD). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, dans la mesure où la gestion des stocks halieutiques est une compétence exclusive de l'Union européenne, les actes législatifs adoptés doivent être les plus pertinents scientifiquement. Aussi, j'approuve la volonté de définir la notion de «meilleur avis scientifique disponible», en reliant celle-ci aux avis scientifiques revus par le Conseil international pour l'exploration de la mer, compétent en la matière. J'adhère également à l'idée d'une gestion des stocks concertée avec des pays tiers, tels que la Norvège ou le Royaume-Uni, qui, bientôt, quittera l'Union européenne.

En réalité, la gestion des stocks démersaux de la mer du Nord ne concerne qu'une minorité d'États membres et, dans le même temps, nécessite une gestion commune au-delà de la seule Union européenne. Aussi, l'exploitation durable des ressources biologiques marines sont la preuve que l'action concrète entre États relève de l'évidence et que l'Union européenne n'est donc pas l'alpha et l'oméga de la coopération.

22. Décision de la Commission sur le troisième paquet «Mobilité» (débat)

Karima Delli, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, Madame et Messieurs les commissaires, chers collègues, on nous présente un peu tard ce paquet, qui rassemble une série de



mesures un peu fourre-tout pour le secteur routier. Vous avez raison, on peut avoir des accords sur la sécurité routière et cela sera une priorité, mais je voudrais insister sur deux grands points.

D'abord sur la question du climat: la norme CO2 est trop faible pour les camions. Vous dites moins 30 % pour 2030, alors qu'on s'était tous mis d'accord lors de la COP 21 – et vous y étiez – sur un objectif minimum de moins 40 %. De plus, selon la feuille de route, les camions de moins de 16 tonnes ne seront pas concernés, alors que c'est tout le secteur routier qui doit faire des efforts contre le réchauffement climatique.

Deuxième point: Madame Bulc, vous avez raison sur la question de la voiture autonome. On ne peut pas la voir arriver sur nos routes tant qu'il n'y a pas de législation spécifique. Ces véhicules doivent être encadrés dès l'expérimentation, parce qu'ils posent des vraies questions, en particulier sur la cybersécurité, sur l'accès aux données et sur la responsabilité en cas d'accident. Leur contrôle ne peut pas être confié au système européen actuel, très largement défaillant ??, qui n'a pas vu venir le «dieseltgate». C'est donc à ces conditions qu'on pourra aborder sereinement l'avenir du véhicule autonome, qui remplacera la mobilité individuelle par la mobilité partagée.

29/05

## 22. Rapport annuel sur la mise en oeuvre de la politique commerciale commune (débat)

Tokia Saïfi, rapporteure. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, je souhaite tout d'abord remercier l'ensemble des rapporteurs fictifs pour notre bonne coopération sur ce dossier ainsi que vous, Madame la Commissaire, pour les échanges réguliers que vous avez avec le Parlement européen.

Le commerce international contribue à la croissance et à la création d'emplois. En ce sens, la politique commerciale européenne est centrale, et nous devons travailler à son amélioration.

Ce rapport dresse un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie commerciale de l'Union européenne, qui date de 2015. Le contexte international en matière de commerce ne cesse d'évoluer. Le continent asiatique poursuit sa montée en puissance. L'irresponsabilité, voire l'agressivité de Donald Trump crée de l'incertitude, y compris vis-à-vis de ses alliés. Le commerce en ligne se développe à un rythme très rapide et les Britanniques ont voté le Brexit sans avoir une vision claire de leur avenir.

Ce sont autant d'exemples qui démontrent qu'il est fondamental que l'Union fasse preuve de réactivité et de fermeté sur ses principes.

Nous défendons un commerce juste, équilibré et basé sur des règles. C'est pour cela que les négociations doivent être menées dans un esprit de réciprocité et de bénéfices mutuels, que les normes européennes ne peuvent être modifiées, que la sensibilité de certains produits, notamment les produits agricoles, doit être prise en compte et que les services publics doivent être exclus.

En parallèle de ces négociations, nous soutenons le système multilatéral et nous sommes préoccupés par l'échec de Buenos Aires et le blocage par les États-Unis du renouvellement de l'organe d'appel.

Au-delà des principes de négociation, la mise en œuvre concrète des accords et des législations doit faire partie intégrante de notre stratégie commerciale.

Les entreprises européennes n'utilisent les préférences commerciales disponibles dans les accords commerciaux qu'à hauteur de 70 %, alors que les entreprises des pays partenaires le font à hauteur de 90 %. Il faut donc déterminer au plus vite les causes de ce déséquilibre et y remédier afin que nos entreprises profitent pleinement de ces accords.

Quant aux PME, aux marchés publics et aux indications géographiques, il s'agit de priorités pour notre politique commerciale. L'Union doit continuer à négocier des dispositions spécifiques pour nos PME, qui représentent 90 % des emplois en Europe.

Concernant les marchés publics, la Commission estime que plus de la moitié des marchés mondiaux sont actuellement fermés du fait de mesures protectionnistes, alors que les marchés publics européens sont ouverts. Une plus grande réciprocité doit être exigée.

En parallèle, une véritable stratégie de communication est nécessaire: nous devons utiliser davantage les outils numériques.

Je souhaite également souligner un point plus technique mais non moins important: les règles d'origine actuelles sont trop complexes. L'Union doit procéder à leur modernisation pour les rendre plus facilement utilisables.

En ce qui concerne le commerce et la promotion des valeurs européennes, des outils existent, comme les systèmes SPG et les chapitres sur le développement durable dans les accords. Nous devons continuer à travailler avec les entreprises et la société civile, notamment pour une gestion responsable des chaînes de valeur mondiale.

Enfin, nous demandons plus de transparence. C'est cette transparence qui contribuera au développement d'un débat public qui apporte des réponses concrètes aux citoyens, tient compte de leurs préoccupations et ne nourrit pas uniquement leurs peurs.

Dans ce cadre, nous rappelons notre demande relative à la publication des mandats de négociations.

Doru-Claudian Frunzuliță, rapporteur pour avis de la commission du développement. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, comme le souligne le rapport, depuis la publication de la stratégie intitulée «Le commerce pour tous», le contexte international a été marqué par l'émergence de nouveaux défis et, face à la recrudescence des pratiques protectionnistes, nous devons renforcer notre soutien à un système commercial ouvert, juste, équilibré, durable, fondé sur des valeurs qui offrent des débouchés économiques aux citoyens de l'Union européenne et à nos partenaires commerciaux.

En tant que rapporteur pour avis de la commission du développement, je tiens à rappeler le rôle du commerce comme vecteur majeur de développement et de croissance. Il faut souligner que le commerce ne constitue pas une fin en soi, mais qu'une politique commerciale solidaire et équitable, menée conformément aux objectifs de développement durable et de promotion des droits de l'homme, joue un rôle clé dans l'éradication de la pauvreté.

Par conséquent, il est essentiel de rester déterminé à engager les pays partenaires dans un processus de coopération et de prévoir, dans les accords commerciaux, des dispositions complètes, notamment en ce qui concerne les normes sociales, de travail et environnementales.

France Jamet, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, chers collègues, je me demande ce que nous sommes en train de faire ici quand nous parlons de rapports. Alors que l'opposition grandit et que le Conseil a signifié, la semaine dernière, son ambition de conclure les accords commerciaux sans l'accord ni la validation des parlements nationaux et régionaux, vous n'évoquez à aucun moment cette question. C'est pourtant un sujet grave et important.

La Commission a-t-elle l'ambition de gouverner sans les peuples? Droits de l'homme, vous dites? Eh bien, moi, je me souviens de M. Juncker en 2015, qui déclarait: «Il n'y a pas de choix démocratique contre les traités commerciaux». Aujourd'hui, alors que l'Italie a fait le choix d'une nouvelle politique, Bruxelles, par la voix de son commissaire européen au budget, a déclaré: «Les marchés enseigneront aux Italiens à voter de manière juste». C'est une menace directe à l'encontre des Italiens, c'est une menace directe à l'encontre de la démocratie.

La Commission fait visiblement le choix de gouverner cette Europe contre les peuples, au bénéfice des puissances financières qui, désormais, nous dirigent. Nous avons fait un autre choix, celui de défendre et de respecter la volonté des peuples.

Tokia Saïfi, rapporteure. – Monsieur le Président, chers collègues, Madame la Commissaire, les interventions de chacun montrent l'importance du sujet et la nécessité, désormais, de renforcer le suivi de la politique commerciale commune et d'assurer sa bonne mise en œuvre.

En tant que première puissance commerciale du monde, l'Union européenne doit continuer à affirmer sa position, défendre ses intérêts et faire respecter les engagements commerciaux qui ont été pris. Vous l'avez dit, Madame la Commissaire, il est important que tous les acteurs économiques, et notamment les PME, aient accès à une meilleure information et connaissent les préférences commerciales auxquelles elles peuvent souscrire. Une meilleure utilisation de nos réglementations et accords commerciaux est désormais une priorité.

Dans le rapport, nous demandons aussi la création d'un service spécifique au sein de la Commission, en charge du suivi de la politique commerciale, et nous rappelons que les délégations de l'Union jouent un rôle crucial et sont en première ligne pour contacter nos partenaires.

Enfin, je souhaite insister une nouvelle fois sur l'importance et la nécessité de développer un débat public sur la politique commerciale européenne, qui inclue tous les acteurs, que ce soit les entreprises, les citoyens, la société civile ou encore les autorités publiques. À ce titre, la création d'un groupe consultatif sur les négociations commerciales est une bonne nouvelle, et nous suivrons avec attention cette initiative.

J'espère que le Parlement européen pourra envoyer un message fort en matière de commerce international lors du vote qui aura lieu demain, et je remercie une nouvelle fois l'ensemble de mes collègues.

21. Défense contre les importations qui font l'objet d'un dumping et de subventions de la part de pays non membres de l'Union européenne (débat)

Tokia Saïfi, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, je voudrais tout d'abord remercier mon collègue Christofer Fjellner pour le travail qu'il a effectué sur ce sujet extrêmement important.

La concurrence internationale a fortement évolué ces vingt dernières années sans que nous n'adaptions nos instruments de défense commerciale. Il était donc plus qu'urgent de renforcer l'arsenal de nos entreprises pour défendre une concurrence juste et loyale.

La modernisation à laquelle nous sommes parvenus représente une avancée et contribuera à la mise en place d'instruments de défense commerciale plus forts, plus rapides et plus accessibles, notamment pour que nos PME puissent les utiliser.

Je tiens également à saluer la prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans l'utilisation des nouveaux instruments. Par contre, je regrette que, malgré notre demande, la règle du droit moindre soit maintenue de manière générale. Seules certaines exceptions permettront d'imposer des taxes plus importantes en cas de dumping.

Nous attendons désormais une entrée en vigueur rapide de cette réforme et nous serons attentifs à sa mise en œuvre.

Cet accord arrive d'ailleurs à point nommé. Il accompagnera la nouvelle méthode antidumping que nous avons adoptée il y a quelques mois.

France Jamet, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, mes chers collègues, face aux politiques commerciales agressives, en particulier de la part de la Chine, dont nous venons de parler,

dans un monde où l'ultralibéralisme globalisé prime toute forme de protectionnisme raisonné, la nécessité d'une procédure antidumping était évidemment indispensable de la part de de l'Europe. Sur ce point, je crois que les États-Unis nous ont clairement démontré que la défense commerciale doit être déterminée, sans crainte de froisser ses concurrents.

Ce n'est pas le message véhiculé par ces mesures. L'absence de fermeté à l'égard d'éventuels auteurs d'infraction n'aura aucun effet dissuasif. Aucun pays ne se montrerait aussi bienveillant à notre égard dans la situation inverse. Enfin, ce texte, vous l'avez dit, est adossé aux règles de l'OMC que plus personne, hors Bruxelles, ne semble vouloir respecter, que ce soit les États-Unis, que ce soit la Chine ou encore l'Inde.

Pour s'affirmer sur la scène internationale, pour une véritable politique en faveur de la souveraineté des économies nationales, face à l'agressivité commerciale grandissante de certains pays, la meilleure des défenses reste la voie que Mme Malmström qualifie de facile, c'est la voie courageuse du protectionnisme.

Emmanuel Maurel (S&D). – Monsieur le Président, il ne s'agit pas ce soir d'un débat de type «protectionnisme contre libre-échange», mais plutôt d'une discussion sur la nature loyale ou déloyale de la concurrence internationale et de la façon dont nous, Européens, nous nous faisons respecter dans les échanges commerciaux, car c'est bien de cela qu'il s'agit: se faire respecter dans les échanges commerciaux.

Jusqu'à présent, notamment avec la législation de 1995 et la timide et craintive règle du droit moindre, cela n'était pas totalement le cas, au point que nous laissions penser que nous étions prêts à des accommodements raisonnables avec des partenaires qui, eux, n'hésitaient pas à recourir à des sanctions très dures face à des pratiques abusives.

Le texte actuel améliore la règle du droit moindre, parce que soit on l'écarte, soit on revoit le mode de calcul ou son assiette. Il améliore aussi la situation parce qu'il intègre dans notre législation les engagements internationaux en matière sociale et environnementale. Enfin, le rapporteur l'a dit, le texte améliore les conditions en place, notamment les délais dans lesquels la Commission peut ouvrir une enquête antidumping.

Ce texte est donc un progrès, modeste, mais un progrès quand même, que nous prenons comme tel.

Steeve Briois (ENF). – Monsieur le Président, l'Union européenne, qui était présentée comme un bouclier pour défendre nos intérêts commerciaux, s'avère impuissante dans cette tâche. Comme en témoigne ce texte, qui n'apporte qu'une solution minimaliste pour se protéger de la concurrence déloyale, la seule nouveauté, c'est la possibilité d'appliquer des droits de douane pour compenser le préjudice subi, et encore, seulement sur les matières premières, et seulement si la distorsion entraîne un écart de coût de production de plus de 17 %. Autant dire que cela est totalement inefficace pour corriger les dégâts de la mondialisation sauvage que vous nous avez imposée.

Comment pouvez-vous d'ailleurs affirmer vouloir lutter contre le dumping social si, dans le même temps, vous ouvrez grandes les portes de l'Europe aux importations massives par le biais du CETA ou encore de l'accord de libre-échange avec le Mercosur?

Pour lutter contre la concurrence déloyale, vous devez stopper immédiatement les négociations avec le Mercosur et vous devez surtout redonner aux nations la liberté de fixer souverainement leurs droits de douane ainsi que leurs quotas d'importations.

19. Normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité (débat)

Nathalie Griesbeck, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, à mon tour, je voudrais exprimer tout mon soutien, ma solidarité et mes condoléances attristées aux familles des victimes de

ce nouvel attentat, aujourd'hui, à Liège, qui touche bien sûr tous les Belges, mais qui nous touche tous en tant qu'Européens. S'il reste beaucoup de batailles à mener, celle concernant les droits des victimes doit vraiment être au centre du système de justice pénale et de coopération en Europe.

Je voudrais féliciter et remercier Teresa Jiménez-Becerril Barrio et Angelika Mlinar pour l'extraordinaire travail qu'elles ont mené et consacrer le peu de temps qui m'est accordé aux victimes les plus vulnérables que sont les enfants. Dans l'intergroupe «Droits de l'enfant», nous nous battons pour protéger au maximum les enfants dans tous les textes européens, car – les rapports le montrent tous les jours – les violences envers les enfants sont omniprésentes dans notre société, pourtant démocratique, souvent sur l'internet, très souvent à l'école et extrêmement souvent aussi dans leur lieu familial et leur lieu de vie.

C'est pour cela que nous devons nous battre, dans tous les États membres, afin que les enfants aient accès à des mesures qui soient spécifiques, à des suivis particuliers, à un véritable système d'aides et, comme l'ont dit les collègues, à une évaluation individuelle ainsi qu'à une information compréhensible, bref à un véritable système d'accompagnement des enfants: une aide sociale et psychologique, des personnes et des acteurs formés, par exemple pour les enfants qui sont témoins de violences intrafamiliales. Il importe aussi d'accorder, comme notre collègue Caterina Chinnici l'a proposé et l'a fait adopter dans le rapport sur les garanties procédurales, dans la directive, une attention particulière au risque de double victimisation.

Les enfants sont notre avenir. Protégeons-les à la lumière de nos valeurs européennes.

Mylène Troszczyński, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, je tiens aussi à apporter tout mon soutien aux familles des victimes de ce nouvel attentat survenu à Liège aujourd'hui.

À la lecture du titre de votre rapport, les citoyens européens pourraient légitimement, voire peut-être naïvement, s'attendre à des recommandations pleines de bon sens de votre part, mais en poursuivant leur lecture, ils déchanteraient bien vite.

Vous demandez, encore une fois et comme toujours, la ratification par les États membres de la convention d'Istanbul, ouvertement promotrice de l'idéologie du genre, et vous demandez que l'ensemble du personnel s'occupant des victimes soit formé à cette idéologie. Vous proposez de criminaliser la glorification d'actes terroristes mais, à vous lire, seulement s'il y a humiliation des victimes. Enfin, vous évoquez la situation affreuse dans laquelle vivent les migrants en Europe, eux qui risqueraient davantage d'être victimes d'infractions ou de crimes que le reste de la population. Je laisse les citoyens juges de vos propos.

Finalement, avec ce texte, vous desservez ceux que vous prétendez défendre, à savoir les victimes. Les criminels ne font pas la différence entre l'orientation sexuelle, la couleur de peau, le statut d'immigré ou de réfugié. Ils s'en prennent, avant tout, à des innocents, et c'est à eux que nous devons penser, ce sont eux que nous devons défendre.

## 18. Rapport annuel sur le fonctionnement de l'espace Schengen (débat)

Sylvie Guillaume, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, l'espace Schengen de libre circulation est une des plus grandes avancées de l'Union européenne. Cette phrase, qui témoigne de la fierté des progrès réalisés, résonne aussi comme une banalité à laquelle on se serait presque habitué. Mais il nous faut atterrir et se pincer pour croire que c'est encore vrai et que cela fait encore la force de l'Union européenne dans le monde.

Pourtant, tout avait si bien commencé quand, en 1995, les citoyens européens de 22 États membres, d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège et de Suisse obtiennent la possibilité de circuler librement d'un pays à l'autre, ce qui a largement amélioré les échanges sociaux, culturels et économiques. Pour

garantir cela, nos prédécesseurs ont édicté une règle commune, finalement assez simple dans son élaboration: des contrôles harmonisés aux frontières extérieures en contrepartie de la liberté de circuler à l'intérieur de l'espace ainsi créé.

Je parle au présent, mais beaucoup de choses ont changé depuis quelques années. C'est parce que nous ne nous résignons pas à cette lente dégradation que le Parlement européen affirme dans ce premier rapport annuel son attachement à l'espace Schengen et à la libre circulation. Il souligne les failles dans la mise en œuvre des politiques de l'espace Schengen et il émet des recommandations. La plus importante d'entre elles est partagée par la grande majorité du Parlement. Alors que plusieurs États membres ont rétabli les contrôles à leurs frontières nationales, parfois depuis plus de deux ans, et bien que ces contrôles soient autorisés par les règles du code frontières Schengen, ils sont contraires à l'esprit de la libre circulation. Ils doivent donc être limités dans le temps et justifiés, par exemple, en raison de risques sécuritaires.

Or, alors que des législations pour renforcer la sécurité à nos frontières extérieures s'empilent – réforme de Frontex, vérification systématique des Européens et des ressortissants de pays tiers, nouvelles bases de données –, la contrepartie de Schengen n'existe plus et plusieurs États membres continuent à mener ces contrôles à leurs frontières nationales, parfois en contravention avec les règles. Nous dénonçons ce non-respect des règles communes.

En tant que rapporteure fictive pour les socialistes et démocrates sur ce texte, j'ai voulu insister aussi pour que d'autres recommandations y figurent, car l'espace Schengen interagit avec d'autres politiques communes, notamment la gestion des flux migratoires. Je m'astreins à ne citer que deux exemples.

L'accueil des personnes qui tentent de rejoindre l'espace Schengen. Trop de migrants ont perdu la vie en Méditerranée. Il faut augmenter les opérations de recherche et de sauvetage en mer avec Frontex, qui est tenu de participer pleinement à ces opérations, et les États membres peuvent s'accorder sur un système d'asile européen solide, des voies d'accès légales à l'Union et un accueil solidaire et partagé des demandeurs d'asile entre les États membres.

Au moment où les négociations sur l'asile sont bloquées au Conseil, nous, nous voulons une politique courageuse et progressiste pour aider à renforcer la gestion de l'accueil aux frontières extérieures et la stabilité de l'espace Schengen.

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, l'espace Schengen est, ou était, un des principaux acquis de la construction européenne pour les citoyens européens. Il était le symbole de la libre circulation. Or, il est devenu le symbole de l'échec des gouvernements européens à se montrer solidaires. Plus on met en place des outils pour lutter contre la criminalité organisée, les trafics en tout genre, le blanchiment des capitaux, la lutte contre le terrorisme, plus certains États mettent en cause Schengen pour masquer leurs carences et leur absence de volonté à partager des informations touchant leurs compétences régaliennes.

L'obsession est la lutte contre l'immigration dite irrégulière. On multiplie les fichages, on confond «contrôle des frontières» et «objectifs de police», on oublie les principes de nécessité et de proportionnalité, tandis que l'équilibre entre sécurité et droits fondamentaux est rompu. La France est en première ligne de ces défaillances majeures et, pire, elle a osé utiliser la lutte contre le terrorisme pour mettre en place des contrôles au faciès à la frontière franco-italienne. C'est un dévoiement des règles de Schengen.

Je voudrais terminer en remerciant M. Coelho pour son travail, pour sa volonté d'avoir une approche inclusive sur ce rapport. Je partage son inquiétude sur ce qui se passe au Royaume-Uni et je soutiens

son amendement sur ce point, comme je soutiens l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie sans exclusive à l'espace Schengen.

Frank Engel (PPE). – Monsieur le Président, au moment où la France, il y a quelques années, pour de bonnes raisons à l'époque, a décidé de réintroduire les contrôles aux frontières, je me souviens que les 100 000 citoyens français qui avaient un emploi à Luxembourg, parce que chez eux il n'y en avait pas – et qui, malgré tout, votaient Front national parce que cela doit être bon pour la protection des frontières –, passaient chaque matin et chaque soir trois à quatre heures dans leur voiture pour se rendre à leur travail. Ceux-là étaient guéris de ce souhait bête et stupide de voir les frontières rétablies pour le bien de nous tous.

J'ai entendu le collègue anglophone tout à l'heure. Il me semble que le gouvernement britannique n'est pas du tout en faveur de la réintroduction d'une frontière dure en Irlande, entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord, parce que cela signifierait la catastrophe, la débâcle économique pour l'Irlande et pour les gens qui vivent des deux côtés de cette frontière.

C'est lamentable, Monsieur le Président, et je le dis en pesant mes mots, c'est lamentable que des motifs politiques strictement internes en Autriche, en Bavière, en France et ailleurs, justifient le maintien d'une chose qui devrait être abolie depuis des décennies, et abolie pour de bon. Je suis heureux qu'en face de Schengen – c'est un village du Luxembourg pour ceux qui ne s'en souviendraient pas –, il y ait le Land allemand de la Sarre, parce que les Sarrois sont encore assez raisonnables pour ne pas y réintroduire de frontières. Si c'était la Bavière, on aurait bientôt une troupe régionale de protection des frontières pour les besoins d'une campagne d'un homme politique qui veut être réélu en septembre.

Cela n'est pas normal. Nous ne pouvons plus continuer à faire dépendre le bon fonctionnement de l'une des très grandes réalisations de l'Union européenne des lubies politiques de certains qui croient qu'avec la sécurité, on justifie toute mauvaise politique qui puisse être imaginée. C'est faux et cela doit cesser.

17. Recommandation au Conseil, à la Commission et à la vice-présidente de la Commission/haute représentante concernant la Libye (débat)

Marie-Christine Arnautu, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, l'intervention criminelle en Libye, lancée à l'initiative de Nicolas Sarkozy, a eu une triple conséquence: la chute du régime Kadhafi, garant de l'unité libyenne, l'émergence de groupes proches de Daech, d'Al-Qaida ou des Frères musulmans, et l'invasion migratoire de l'Europe, accompagnée de ses morts en Méditerranée. Triste bilan pour une action menée au nom des droits de l'homme!

Les chancelleries occidentales ont entretenu ce chaos en jouant la carte du gouvernement d'entente nationale, soutenu par des milices mafieuses, contre le maréchal Haftar, pourtant reconnu par le parlement élu de Tobrouk.

À l'issue des pourparlers qui viennent de se tenir à Paris, plutôt que de formuler des vœux pieux, les autorités européennes devraient intensifier la lutte contre l'immigration clandestine sans se soucier des états d'âme de l'ONU et des activistes pro-migrants, avec un objectif clair: immigration zéro. Elles devraient coopérer avec les gardes-côtes libyens, sanctionner sévèrement les ONG complices des passeurs et, enfin, lever l'embargo sur les armes afin de donner à l'Armée nationale libyenne les moyens de sécuriser ce pays, condition préalable à la tenue des élections.

Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL). – Madame la Présidente, je partage en grande partie l'analyse du rapport Panzeri. Seule une approche inclusive associant tous les acteurs, sans oublier les acteurs locaux, peut aboutir à une solution en Libye. Il serait bien que les gouvernements européens, certains gouvernements européens, cessent leurs initiatives intempestives pouvant saper le travail de l'ONU. Mais le soutien au seul gouvernement d'entente nationale ne peut aboutir à une solution. Quelle partie

du territoire contrôle-t-il? Qui représente-t-il, tout comme les quatre principaux acteurs du conflit libyen réunis à Paris?

Toute mesure passant par les quelques gardes-côtes de ce gouvernement, qui ne sont que ceux de Tripoli, est vouée à l'échec et risque de déboucher sur de nouvelles violations des droits de l'homme. On l'a vu le 6 novembre 2017, lors d'une opération de sauvetage menée par Sea Watch. Vingt personnes seraient mortes à la suite de leur intervention et les survivants, à leur retour en Libye, auraient été placés en détention, torturés et vendus. La Cour européenne des droits de l'homme a été saisie de cette affaire.

Il faut donc geler les financements européens dans ce domaine tant qu'aucune évaluation sérieuse n'aura pas été effectuée, geler le projet SAR et refuser tout refoulement vers la Libye, y compris, Madame la haute représentante, depuis le Niger, comme cela vient d'être fait pour 145 Darfouriens. J'ai déposé des amendements en ce sens et je remercie mes collègues de bien vouloir les soutenir.

Patricia Lalonde (ALDE). – Madame la Présidente, Madame la Haute représentante, chers collègues, le rapport de M. Panzeri arrive à point nommé, au moment même où le président français réunit aujourd'hui les deux hommes forts du pays, Favez Al-Sarraj et le maréchal Khalifa Haftar, les principales forces politiques du pays et, bien évidemment, les Nations unies.

Cette initiative est bienvenue, car il est temps de trouver une sortie de crise en Libye pour mettre fin au chaos qui règne depuis 2011 et l'Europe doit en être le moteur. Une feuille de route engageant les parties en Libye sur l'organisation d'élections générales, libres et crédibles, devrait être signée. Des signes encourageants existent concernant, notamment, le processus d'enregistrement sur les listes électorales, malgré les derniers attentats. Il ne faut pas contraindre le calendrier des élections pour la fin de l'année, car la priorité est de faire en sorte que celles-ci se déroulent dans de bonnes conditions de sécurité, qu'elles soient transparentes et que tout le monde accepte leur résultat. Il faut que la participation soit élevée, qu'une commission électorale en fixe les règles, et surtout qu'une constitution soit adoptée par référendum, afin qu'elle puisse être en place au moins pour les élections présidentielles.

Il faut faire vite et il faut faire bien, car la population libyenne s'appauvrit et toute la Libye est en proie à une multiplication de milices ou de groupes œuvrant pour la criminalité internationale.

15. Droits de douane américains dans le secteur de l'acier et de l'aluminium et réaction de l'UE (débat)

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, depuis l'élection de Donald Trump, il souffle un vent d'anti-américanisme primaire sur ce Parlement. Si je suis moi-même réservé, et même critique, quant aux choix géopolitiques du président américain, sa politique intérieure me paraît pertinente et conforme à ses engagements électoraux, en particulier s'agissant de la lutte contre la concurrence déloyale. On est bien loin des demi-mesures de l'Union européenne, qui seront d'ailleurs approuvées demain sans vote.

Si le protectionnisme de Trump vous défrise, on peut prendre d'autres exemples. Il y a quinze ans, la Côte d'Ivoire importait la plupart de ses volailles, mais en 2005, le pays a imposé des barrières douanières qui lui ont permis de développer sa propre filière, avec une taxe de 1,50 euro sur chaque kilo de poulet importé. Le poulet ivoirien est redevenu compétitif et même beaucoup moins cher. Résultat: plus de 50 000 emplois ont été créés, de l'élevage à l'abattage, mais aussi des contrôles sanitaires plus faciles à effectuer et une réduction des émissions de gaz à effet de serre, puisqu'on est dans la production locale.

Chers collègues, des États-Unis à la Côte d'Ivoire, on pourrait citer beaucoup d'autres pays, l'avenir est aux circuits courts en matière agricole et en matière industrielle. Seul un protectionnisme intelligent permet de concilier nos impératifs économiques...



Bruno Gollnisch (NI). – Monsieur le Président, feu le président Mitterrand avait confié à un journaliste, à la fin de sa vie, que nous étions en guerre avec les États-Unis d'Amérique, en guerre économique, mais en guerre à mort. Je suis beaucoup plus préoccupé par la prétention insupportable à l'universalité des sanctions américaines décidées contre l'Iran que par les mesures protectionnistes relativement à l'acier ou à l'aluminium. Sur ce premier sujet, en effet, la réaction du Conseil et de la Commission est tout à fait insuffisante. D'ores et déjà, Total a renoncé à son projet d'exploitation du gisement considérable de gaz de South Pars. Les banques ont le souvenir des 7 milliards d'euros qui ont été volés, extorqués, à BNP Paribas. Airbus va devoir renoncer à une commande de 100 avions. Air France suspend ses vols entre Paris et Téhéran. Bouygues et l'aéroport de Paris ont renoncé à la gestion des aéroports iraniens.

Il faut une politique autrement plus ferme et il faut être prêt à placer sous séquestre une quantité de biens et de fonds américains équivalente à ceux dont nous serions spoliés. Ceci aurait beaucoup plus de signification que nos débats.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, Madame Malmström, vous connaissez les chiffres, du moins je l'espère. L'Union européenne a 120 milliards d'excédents par rapport aux États-Unis et 170 milliards de déficit par rapport à la Chine, et, globalement, nous avons 30 milliards d'excédents. Sauf si vous considérez que l'économie doit être prédatrice, appauvrir les uns ou enrichir les autres, vous devriez vous demander chaque matin, quand vous vous levez: que dois-je faire pour ne pas appauvrir les États-Unis et que dois-je faire pour ne pas enrichir la Chine? Comment mettre en place une politique pour diminuer mes excédents par rapport aux États-Unis et comment mettre en place une politique pour diminuer mes déficits par rapport à la Chine?

Cette politique, vous ne la ferez pas, parce que, fondamentalement, la politique actuelle sert la finance et sert la dette.

Dominique Bilde (ENF), par écrit. – Il est regrettable que les droits de douane américains affectent les exportations européennes d'acier et d'aluminium, mais cette décision souveraine est en grande partie une riposte à la concurrence déloyale chinoise dans le secteur sidérurgique. La Commission avait d'ailleurs introduit en 2017 des mesures anti-dumping contre la Chine. Dans une communication du 11 juin 2013, elle dénonçait le « comportement commercial prédateur » de cet État qui, fort de sa surproduction de 400 millions de tonnes annuelles (2017), a contribué à la perte de 80 000 emplois européens en sept ans – un désastre industriel qui a frappé de plein fouet ma région natale de Lorraine. La décision de retrait de l'accord sur le nucléaire iranien aura, en revanche, des répercussions considérables. Total, par exemple, serait évincé d'un contrat gazier majeur, une nouvelle fois au profit de la Chine. À plus forte raison, les sanctions russes lèsent gravement nos intérêts, la dernière salve de rétorsions américaines visant certaines entreprises européennes et compromettant le projet Nord Stream II. Sur ces points, la Commission n'apporte aucune réponse efficace, pire, s'agissant de la Russie, elle persiste dans l'erreur, révélant par là même la relation de quasi-vassalité entretenue avec les États-Unis.

### 13. Situation à Gaza et statut de Jérusalem (débat)

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE. – Madame la Présidente, je suis un peu mal à l'aise avec l'intitulé de notre débat, qui juxtapose deux questions distinctes. En effet, on ne peut pas attribuer la violence instiguée par le Hamas à la décision des États-Unis d'inaugurer leur ambassade à Jérusalem. Dans notre résolution du mois dernier, nous avons reconnu clairement que les protestations qui ont démarré le 30 mars ont été orchestrées par le Hamas, organisation terroriste reconnue comme telle par l'Europe. Aujourd'hui même, trente roquettes ont visé Israël depuis Gaza, et c'est toujours le Hamas.

Parmi les personnes qui ont été tuées lors des protestations il y a deux semaines, cinquante ont été reconnues par le Hamas comme ses agents et des récompenses ont été offertes pour la participation à

ces protestations violentes. Or, dans notre résolution, nous avons rejeté clairement les actes terroristes et l'incitation à la violence comme incompatibles avec les avancées vers la solution à deux États.

Sur la question de Jérusalem, il ne faudra pas rechercher la clarté à l'Est de l'Europe, dans la position de la Roumanie. Nous avons eu, non pas une, mais deux réponses différentes de la part des autorités. Partant, le conflit interne au sujet de la localisation de notre ambassade a déçu tant les Israéliens que les Palestiniens. La Roumanie – je le rappelle – était un des sept États membres à avoir reconnu l'État palestinien. Il y avait une attente pour qu'on continue de regarder Jérusalem comme capitale des deux États. On a aussi déçu les Israéliens – avec lesquels nous avons d'excellentes relations bilatérales –, qui s'attendaient à ce qu'on reconnaisse Jérusalem, qui est leur capitale depuis 1949.

Frédérique Ries (ALDE). – Madame la Présidente, les sirènes ont retenti ce matin en Israël autour de Sdérot, à une heure à peine de Tel Aviv. Trente obus ont été tirés depuis Gaza, l'un d'eux sur un jardin d'enfants. Il n'y avait pas d'enfants, heureusement, il était trop tôt. C'est en réalité l'attaque la plus grave depuis 2014. Ces images-là, on ne les verra pas à la une, cette vérité-là, on ne la dira pas.

Le Hamas poursuit donc sa stratégie d'ultraviolence. C'est lui qui est le premier responsable de la tragédie du peuple de Gaza. Depuis 12 ans, ce peuple vit dans le dénuement économique, sanitaire et culturel. La population est prise en tenaille entre le blocus israélo-égyptien et le Hamas, qui persiste, qui revendique comme combattants 50 des 62 personnes mortes le 14 mai, qui poursuit les bombardements et annonce une nouvelle étape encore de la marche dite du retour, le mardi 5 juin.

Alors même qu'en ce moment des tractations devraient avoir lieu en coulisses, parrainées par le Qatar et l'Égypte, pour une paix froide, une trêve où certains préalables, intangibles jusqu'ici, devraient être gelés, j'espère, comme l'a dit M. le commissaire, que cet espoir-là ne se transformera pas en nouvelle escalade.

Pascal Durand (Verts/ALE). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, les terribles événements de Gaza et la provocation de Jérusalem ne sont rien d'autre que la partie tragique, émergée, d'un iceberg.

En réalité, contrairement à ce que veut nous faire croire M. Benyamin Netanyahou, le gouvernement israélien n'est pas l'ami de l'Union européenne, de la démocratie et de la paix. Il ne connaît que la répression et l'humiliation. C'est un gouvernement qui veut la force et c'est un gouvernement de combat.

M. Steinitz, membre du Likoud, donc du parti majoritaire actuellement au gouvernement, disait le 23 mai dans Haaretz, à propos de Mme Mogherini et de l'Union européenne, que l'Union européenne peut aller en enfer. On ne parle pas ainsi à ses amis. Les mots sont là, le débat est posé. L'Union européenne doit être forte et fière de ses valeurs, elle doit continuer à œuvrer, comme elle le fait sans cesse, pour la paix.

Enfin, l'Union européenne doit sanctionner ceux qui méprisent impunément, à ce stade, le droit international et les valeurs de paix et de dignité humaine que nous défendons.

Patrick Le Hyaric (GUE/NGL). – Madame la Présidente, les mêmes mots sempiternellement répétés ici doivent cesser de camoufler l'impunité dont bénéficie le gouvernement israélien, dont je rappelle qu'il occupe un autre peuple. Il vient d'abattre comme des chiens 117 femmes, hommes et enfants de Palestine et d'en blesser 13 000. Ce sont des crimes, et ils relèvent des tribunaux internationaux.

Voilà pourquoi, Monsieur le Commissaire, il est temps maintenant de produire des actes clairs s'appuyant sur le droit international. Nous pouvons suspendre nos accords de partenariat avec Israël tant que ce pays ne respecte pas le droit international. Nous pouvons reconnaître l'État de Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale. Enfin, il est temps d'engager un travail diplomatique pour

obtenir une protection internationale du peuple palestinien et aider à renforcer considérablement le système de santé à Gaza, car il en a bien besoin, c'est une urgence.

### 3. Détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur le rapport d'Élisabeth Morin-Chartier et Agnes Jongerius, au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales, sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 96/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 1996 concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services (COM(2016)0128 - C8-0114/2016 - 2016/0070(COD)) (A8-0319/2017).

Je vais être obligée de prendre une précaution oratoire pour ce débat. À midi, nous avons le discours du Président de la République de Guinée, M. Alpha Condé, suivi des votes à 12 h 30. Je suis donc dans l'obligation de nous concentrer sur le débat, sans accepter de cartons bleus et avec une série d'interventions à la demande très courte, de manière à ce que nous respections notre horaire.

Elisabeth Morin-Chartier, rapporteure. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, Madame la Représentante du Conseil, je vais vous le dire franchement, cet instant, j'en ai rêvé ardemment et intensément. Arriver à la conclusion de ce travail qui était tellement difficile, c'était pour moi pendant longtemps, pendant vingt-sept mois, un rêve. C'était une mission impossible et, tous ensemble, nous l'avons rendue possible. C'est du moins ce que je souhaite que nous concrétisions aujourd'hui.

Nous voulions mettre en place une ligne politique tout à fait claire: à travail égal, salaire égal, sur le même lieu de travail. C'est finalement cette égalité entre les citoyens européens, cette justice européenne que nous avons souhaité concrétiser. Elle est le fruit d'une collaboration sans précédent entre la Commission, le Conseil et le Parlement. Je tiens à saluer ma collègue corapporteuse, mon amie, Agnes Jongerius. Nous avons travaillé ensemble, la main dans la main, et parfois en serrant les dents pour y arriver. Nous avons voulu cet accord!

Pour autant, cette détermination s'est accompagnée d'une méthode d'écoute, de dialogue, de respect des positions des uns et des autres, parce que je sais combien, dans les travées de cet hémicycle, il y a des positions différentes. Il y a les positions des groupes politiques, il y a les positions différentes des États membres mais, entre nous, ici, et c'est le rôle du Parlement européen, nous devons pouvoir parvenir à un consensus, trouver un moyen d'entente, et nous avons respecté l'ensemble des rapporteurs fictifs pour y arriver.

Nous partions de loin, d'une fracture, carrément. Une fracture Est-Ouest. Est-ce que c'est ce que nous voulions? Nous partions d'une fracture de onze États membres qui refusaient la réouverture de la révision de cette directive. Est-ce que nous allions rester les bras ballants et ne rien faire? Non, il nous fallait donner une nouvelle envergure à la libre circulation des services, en finir avec tous les discours qui, peu ou prou, veulent que les uns et les autres, nous nous replions dans un espace national. Il a fallu pour cela construire un équilibre. C'est ce que nous avons fait, ici, au Parlement européen, en proposant au Conseil et, toujours avec votre présence, Madame la Commissaire, comme avec la présence de Mme la ministre Rousinova, qui a toujours été extrêmement engagée, comme avec la présidence estonienne qui vous a précédée, cet engagement profond, parce que nous voulions, pour les citoyens européens, sortir d'une situation malsaine politiquement, malsaine économiquement et malsaine socialement.

Le dumping social n'est pas notre objectif, la concurrence déloyale entre les entreprises n'est pas notre objectif. Notre objectif, c'est de conforter une Europe sociale, une Europe économique saine, forte, avec des valeurs fondamentales. C'est ce à quoi nous sommes arrivés dans cet accord. C'est cet accord que vous aurez à soutenir tout à l'heure.

En tous les cas, je voulais dire merci aux parties prenantes et je n'oublie aucun des membres de nos équipes, chère Agnes. Nous en connaissons tous les prénoms: François, Yann, Lara, Alena... C'est à eux que je dis merci.

Jean-Marie Cavada, rapporteur pour avis de la commission des affaires juridiques. – Madame la Présidente, cet accord, qui a été négocié durant vingt-sept mois, est un très bon accord et marque un premier pas fondamental dans la suppression des inégalités, d'une part, et, d'autre part, dans la lutte contre les délocalisations intracommunautaires. C'est pourquoi je voudrais remercier particulièrement les deux rapporteuses et saluer le travail accompli par la Commission et le Conseil.

Je dirai une deuxième chose: cet accord n'est pas uniquement social, il est aussi une façon de désamorcer à minima les protestations des extrémistes qui se sont appuyés sur cet argument pour essayer de freiner la construction européenne.

Enfin, une dernière chose: des amendements ont été déposés. J'appelle mes collègues à voter contre ces amendements, de façon à ce que ce premier pas, qui est extrêmement important, ne se trouve pas déforcé et que nous puissions entamer une application qui soit vraiment intéressante et utile pour l'Union. Merci pour ce travail.

Dominique Martin, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, que dire de la révision de la directive sur les travailleurs détachés visant à diminuer le dumping social est-ouest, dumping que vous avez institué, partis de droite comme de gauche, au sein même de votre Union européenne?

516 000 travailleurs détachés en France en 2017, ce sont 516 000 emplois en moins pour les Français. Il y a quelques bonnes initiatives que nous soutenons: égalité de rémunération et de défraiement ou, encore, encadrement de la durée. Mais, malheureusement, vous vous rendez complice de cette concurrence déloyale: aucune disposition spécifique sur le taux horaire – les travailleurs détachés seront donc rémunérés sur la base des 35 heures, même s'ils en font 60. Aucune disposition n'est prévue sur la sous-traitance et l'intérim qui recrutent dans le monde entier, comme ces Équatoriens engagés en Espagne pour travailler en France. De même, on ne trouve aucune disposition sur la responsabilité des entreprises donneuses d'ordre en cas de fraude. Or, ces fraudes sont nombreuses, sans parler des problèmes du détachement en cascade.

Enfin, on pourrait qualifier cette réformette de mensongère, car les différences de charges sociales ne sont toujours pas prises en compte, comme d'ailleurs le secteur du transport. Les travailleurs détachés des pays de l'Est seront toujours moins chers que nos travailleurs nationaux. Nous avons proposé ce qui suit: mêmes salaires et mêmes charges sociales pour tous, dès le premier jour, ce qui nous semble plus simple et plus équitable. Pour toutes ces raisons, nous allons nous abstenir.

Guillaume Balas (S&D). – Madame la Présidente, les avancées concrètes sont là: application pleine et entière des conventions collectives, versement d'un treizième mois quand il existe, paiement des primes, majoration salariale en cas d'heures supplémentaires. Mieux encore – et c'était très important –, les frais de transport, d'hébergement, de restauration, seront pris en charge par l'entreprise et non plus retirés de la rémunération des travailleurs. Cela, nous le devons à Agnes Jongerius et à Élisabeth Morin-Chartier, que je salue pour les avancées qui ont été obtenues.

Pour autant, cela suffira-t-il à mettre fin au dumping social? Personne ne le dit, et on voit bien aujourd'hui qu'il y a de grands risques pour le secteur des transports, que les États ont décidé de mettre de côté dans le débat sur le dumping social.

La réglementation est également lacunaire, on le sait, notamment pour ce qui concerne la sous-traitance. Alors que faire au niveau européen pour défendre les travailleurs, leurs droits et harmoniser les droits sociaux? Nous devons prendre nos responsabilités, appuyer ces avancées et voter pour ce qui est présenté aujourd'hui, et continuer à nous battre pour faire en sorte que nous puissions, à l'avenir, encore mieux faire pour les travailleurs européens.

Karima Delli (Verts/ALE). – Madame la Présidente, chers collègues, l'Europe sociale est en route. La directive sur les travailleurs détachés protège désormais ces travailleurs, qui étaient le plus souvent des travailleurs vulnérables, loin de chez eux, soumis à des conditions d'hébergement et de salaire parfois indignes. C'est terminé. Désormais, sur un même lieu de travail, la rémunération sera égale entre un travailleur détaché et un travailleur local et l'hébergement sera pris en compte. Cette directive luttera aussi contre les risques du dumping social, grâce à de meilleurs outils de lutte contre la fraude et les abus.

Malgré tout, cette nouvelle législation porte un coup au secteur des transports. Je rappelle que les transporteurs routiers ont été exclus de cette directive et leur sort est désormais soumis à une autre législation spécifique. Nous prenons un risque immense: celui de traiter les routiers comme des sous-salariés, avec moins de droits, moins de revenus et donc moins de protection. C'est la raison pour laquelle, en tant que présidente de la commission des transports et du tourisme au sein du Parlement européen, j'estime que nous devons corriger cette faute inacceptable en réinstaurant de bonnes conditions de travail pour les salariés des transporteurs routiers.

Elisabeth Morin-Chartier, rapporteure. – Madame la Présidente, comme vous le disiez à l'instant, Madame la Commissaire, oui, les citoyens nous attendent, oui, les citoyens nous regardent ce matin. C'est le vote de chacun d'entre nous qui sera lu par chacun de nos concitoyens.

Je sais qu'il y a plein de rumeurs qui circulent, je sais que des pressions ont été exercées, mais un vote, c'est être, en son âme et conscience, clair sur ses objectifs politiques. C'est ce que je demande à chacun d'entre vous ici. Notre objectif politique, c'est l'Europe, c'est de rapprocher l'Europe de nos concitoyens, c'est de tuer le ver qui est dans le fruit, avec l'exploitation de ce travail détaché par les populistes contre l'Europe, c'est ce qui sera au cœur de la campagne des élections européennes en 2019, c'est ce que je vous demande d'avoir en pleine conscience, ce matin, quand vous allez voter.

Nous n'avons pas le droit de nous tromper. Le Parlement peut montrer qu'il est grand, qu'il aide à faire avancer l'Europe. C'est cela qui est sur notre table ce matin.

La Présidente. – Chers collègues, permettez-moi juste de regretter que deux débats aussi importants, avec autant de demandes de parole, aient été groupés en une matinée si courte. Je le regrette parce que nous aurions pu prendre beaucoup d'autres interventions.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu ce mardi à 12h30.

## 2. Cadre financier pluriannuel 2021-2027 et ressources propres (débat)

Gérard Deprez, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, tout d'abord, je veux dire qu'à nos yeux, la proposition de la Commission constitue une base sérieuse de négociation. Mais je ne peux pas cacher, devant vous et devant notre assemblée, que les débats au sein de mon groupe ont été vifs et même difficiles, tant en ce qui concerne le taux global d'accroissement des crédits qu'en ce qui concerne les coupes proposées dans la politique de cohésion et dans la PAC. Certains soutiennent fermement les coupes que vous préconisez, d'autres s'y opposent radicalement. Il y aura là, de toute évidence, un débat complexe et difficile. Je suis convaincu que le résultat final ne dépendra pas seulement du montant qui sera consacré à ces politiques mais, fondamentalement, de la qualité des nouveaux dispositifs qui seront mis en place.

Cela dit, tous les membres de mon groupe sont résolument déterminés à trouver la bonne voie pour l'avenir de l'Union. Ce n'est pas l'Europe d'hier qu'il faut maintenir, c'est l'Europe de demain qu'il faut construire. C'est dans cet esprit que nous soutenons résolument le doublement, voire le triplement, des crédits en faveur d'un Erasmus étendu aux apprentis, le doublement des programmes

de soutien aux PME, l'augmentation de plus de 50 % des crédits en faveur de la recherche et de l'innovation, l'augmentation à un niveau inégalé des crédits en faveur de la gestion de nos frontières extérieures – une frontière commune se gère en commun –, la création de nouveaux moyens financiers pour le soutien des investissements et, enfin – vous n'en serez pas surpris de la part du corapporteur –, des ressources propres.

Nous soutenons la proposition de la Commission d'introduire un paquet de ressources propres, seul moyen, avec la mise en œuvre effective du principe de valeur ajoutée européenne, de diminuer les contributions des budgets nationaux au financement de l'Union et d'accroître ainsi la légitimité et l'autonomie de l'Union européenne.

Jean Arthuis (ALDE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je voudrais saluer votre engagement et votre énergie, et vous assurer que nous ferons tout pour vous accompagner et donner à l'Europe un budget qui lui permette de relever les défis de la mondialisation. Mais nous nous engageons jusqu'en 2027... Pensons-nous qu'avec un budget de 1,08 % ou de 1,30 % du PIB, nous parviendrons à atteindre nos objectifs?

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des défis majeurs que nous lance la mondialisation. En matière de migration, comment tarir les sources migratoires? Nous avons des défis dans le domaine de la sécurité, de la défense, de la protection du climat, de la prévention des cyberattaques, de l'économie du numérique. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de géant européen dans le secteur du numérique? On pourrait également citer la politique spatiale.

Dans ces conditions, nous ne pourrions pas continuer à demander plus d'argent aux États membres. Le temps n'est-il pas venu, Monsieur le Commissaire, de constater que, dans certains domaines, les dépenses engagées à l'échelon national n'ont plus l'efficacité requise et qu'elles ne retrouveront leur efficacité que si elles sont désormais engagées sur le plan européen?

Pouvons-nous prévoir que, si nous portons demain le budget à 2 ou 3 % du produit intérieur brut européen, il ne s'agira pas d'une augmentation de la dépense publique européenne, parce que nous cesserons d'engager certaines dépenses à l'échelon national pour les engager solidairement sur le plan européen? Nous n'augmenterons donc pas la dépense publique européenne, nous aurons une plus grande efficacité et vous aurez là l'argument pour démontrer la valeur ajoutée européenne.

Oui, Monsieur le Commissaire, nous avons besoin d'une Europe qui prépare notre avenir, d'une Europe qui nous protège, d'un budget qui soit cohérent avec nos ambitions et notre vision.

(L'orateur accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 162, paragraphe 8, du règlement))

Jean Arthuis (ALDE), réponse "carton bleu". – Monsieur Rübig, la zone euro ne peut pas se limiter à une politique monétaire unique avec une addition de politiques nationales. Nous avons besoin de plus de cohérence et devons dégager plus de moyens en faveur de la compétitivité des entreprises, notamment des PME.

Je voudrais aussi que l'Europe ait une ambition pour la formation professionnelle des jeunes. Nous avons un problème de chômage des jeunes en Europe: en moyenne, un jeune sur quatre est sans emploi, mais, dans certains pays, c'est pratiquement un jeune sur deux. Alors, oui, je souhaite que l'on développe un programme pour la formation professionnelle et l'apprentissage et qu'Erasmus soit multiplié par trois pour permettre aux apprentis aussi d'accéder à la mobilité longue.

Younous Omarjee (GUE/NGL). – Monsieur le Président, pour l'Europe, ce budget ne fait que mettre le cap sur l'austérité. Il sacrifie les intérêts de la France, puisque la France va continuer à payer le rabais britannique jusqu'en 2025. Incroyable! Et elle va continuer à payer le rabais sur le rabais

accordé aux autres pays, dont l'Allemagne. C'est une injustice! Et cette injustice, plus rien ne peut la justifier, d'autant plus que la France est engagée dans une augmentation du budget européen. La facture, pour la France, est lourde. Elle est d'autant plus lourde que des baisses des subventions sont prévues au niveau de la PAC et de la politique de cohésion, qui vont frapper durement les agriculteurs français et les régions françaises. Vous pouvez donc maquiller ce budget comme vous voulez, ce budget est mauvais pour l'Europe, il est mauvais pour la France.

Isabelle Thomas (S&D). – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil, Monsieur le Commissaire, chers collègues, merci au Conseil d'avoir rappelé que le cadre financier pluriannuel n'est pas seulement une affaire d'argent, mais d'abord la colonne vertébrale de l'avenir de l'Union.

La résolution sur laquelle nous allons nous prononcer est la réaffirmation des exigences du Parlement quant aux moyens nécessaires pour relever nos futurs défis et donc financer le futur programme de l'Union. Elle rappelle aussi notre intention de négocier, dès maintenant, le prochain cadre financier pluriannuel. Elle rappelle enfin le lien indéfectible du CFP avec les ressources propres car, effectivement, l'argent ne pousse pas sur les arbres.

Je commence par un avertissement: il n'y a pas de temps à perdre. Mais je regrette le jeu de dupes auquel s'est livrée la Commission dans la présentation de sa proposition: des chiffres présentés abusivement sous leur meilleur jour, des coupes dissimulées, des éléments de langage, certes aiguisés, mais qui n'ont trompé personne. Soyons sérieux et responsables, comparons ce qui est comparable et validons une méthode, une seule, avec inflation et sans le Royaume-Uni.

Face aux remontrances du Parlement, la Commission s'est décidée à publier des bases de calcul avec les véritables chiffres. Quels sont-ils? Moins 15 % pour la PAC, moins 10 % pour la cohésion – première politique d'investissement –, moins 27 % pour le Fonds européen agricole pour le développement rural, moins 6 % pour le Fonds social européen – affiché pourtant comme une priorité –, et jusqu'à moins 45 % pour le Fonds de cohésion. Votre proposition réelle est donc à 1,08 %, soit une part du budget européen dans le PIB de l'Union qui, comparée à la situation actuelle, est inférieure à 1,13 % dans l'Union à 27. Et bien sûr, les politiques de solidarité sacrifiées.

Je termine en résumant la résolution du Parlement: d'une part, qui ne voit pas les nouveaux défis auxquels doit faire face l'Union européenne? Transition écologique, investissements, migration, chômage, défense, sécurité. Monsieur le Commissaire, ne mentons pas aux Européens en leur disant que l'Europe va pouvoir apporter des solutions sans augmenter le budget européen. L'Europe se meurt de cette hypocrisie et ceci fait le lit des nationalismes. Le Parlement est clair: investissons dans l'ambition européenne. Quant aux ressources propres, nous reconnaissons que la proposition de la Commission va dans le bon sens malgré, finalement, une timidité malade.

Nous interpellons une nouvelle fois le Conseil: il est temps de démarrer les négociations pour qu'on ...

(Le Président retire la parole à l'oratrice)

Marie-Pierre Vieu (GUE/NGL). – Monsieur le Président, il y a une vertu dans la cohérence de ce budget, celle de l'austérité: moins 15 % pour la PAC, moins 10 % pour la cohésion sociale et, dans le même temps, la priorité à Frontex et à la défense.

Certes, à budget constant, il est difficile de couvrir tous les défis. Par conséquent, en parallèle, on trouve un autre manquement durable: l'abandon d'un projet de taxe sur les transactions financières qui, a minima, rapporterait 60 milliards d'euros par an. Idem pour l'instauration d'une véritable taxe

carbone, alors même que le «peu progressiste» président américain n'hésite pas, lui, à protéger l'économie de son pays.

Un proverbe anglais dit qu'un petit oiseau est content avec un petit nid. Eh bien, Monsieur le Président, le nôtre est petit, tout petit.

Françoise Grossetête (PPE). – Monsieur le Président, le président Jacques Chirac le disait à propos de l'urgence environnementale: «Notre maison brûle et nous regardons ailleurs!». Cela s'applique à notre budget, puisque la Commission nous propose des seaux d'eau pour éteindre un brasier, alors qu'il nous faudrait une lance à incendie.

Certes, on note des augmentations et un effort notable sur les politiques de soutien à l'innovation, le numérique, les politiques communautaires telles qu'Erasmus, la protection des frontières et la défense, et c'est tant mieux. Ce sont des attentes majeures de nos concitoyens auxquelles l'Europe doit être capable d'apporter des réponses. Mais le Brexit était l'occasion de déclencher un véritable «big-bang budgétaire», et la montagne accouche d'une souris. Le Parlement réclamait une hausse atteignant 1,3 % du revenu national brut, mais on sait très bien qu'après les coups de rabot des États membres, nous arriverons à la situation actuelle.

Alors, quand on parle de valeur ajoutée de l'Union européenne, j'ai envie de vous parler de politique de santé. C'est toujours la variable d'ajustement de notre budget. Aussi, quand on voit que ce programme santé est à nouveau noyé parmi d'autres sujets, tels que l'intégration des migrants, cela est inacceptable.

Jean-Paul Denanot (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, j'ai toujours regretté que l'Union européenne joue petit bras sur les questions budgétaires et fiscales. Le fait que ces questions nécessitent en général l'unanimité au Conseil est, sans doute, l'un des défauts majeurs de notre organisation européenne car, en bonne démocratie, ce devrait être le Parlement qui statue sur ces questions, puisqu'il est le représentant des peuples.

La conséquence qu'engendrerait la prédominance du Parlement européen serait naturellement l'institution de ressources propres indépendantes du bon vouloir des États. Ces ressources propres sont possibles. Une fiscalité européenne qui s'attaquerait aux transactions financières, à l'ajustement carbone aux frontières, aux GAFAs et, bien sûr, à la fraude fiscale ne toucherait pas le portefeuille des citoyens européens et permettrait de ne pas chicaner sur 1 %, 1,3 %, un pourcentage x.

Peut-être suis-je en train de rêver... Si seulement nous prenions l'initiative de faire les poches des passagers clandestins de l'économie numérique, nous ferions un grand pas vers une Europe de la confiance pour les citoyens.

La Présidente. – Monsieur Arthuis, je vous donne la parole pour trente secondes mais, s'il vous plaît, on ne refait pas le débat.

ean Arthuis (ALDE). – Madame la Présidente, je vous remercie infiniment. Monsieur le Commissaire, ne nous méprenons pas. J'ai conscience qu'il peut y avoir par moment un écart entre les paroles et les actes. Pour ma part, j'essaie de les mettre au même niveau. Pardonnez-moi, mais avec 1,08 %, nous sommes quand même dans un budget de misère et les beaux discours de nos chefs d'État et de gouvernement ne tiennent pas avec un tel budget. Je ne vous propose pas d'augmenter la dépense publique, je dis simplement que certaines dépenses engagées sur le plan national n'ont plus l'efficacité requise et que, par conséquent, l'urgence, c'est de transférer des crédits du budget national vers le budget européen pour atteindre la pleine efficacité et démontrer ce que peut être la valeur ajoutée européenne. Faute de quoi...



La Présidente. – J'ai coupé votre micro, Monsieur. J'avais indiqué qu'on ne recommence pas le débat. Vous êtes intervenu sur le fond, donc j'arrête là.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu mercredi 30 mai 2018.

30/05

## 29. Mise en œuvre de la directive relative à l'écoconception (2009/125/CE) (débat)

Frédérique Ries, rapporteure. – Madame la Présidente, l'Europe est entrée dans une nouvelle dynamique, celle de l'économie circulaire, celle de la préservation de nos matières premières, devenues si rares déjà. L'écoconception, dont nous allons parler ce soir, en est un socle essentiel. Il s'agit de la prise en compte de l'ensemble des impacts environnementaux sur la biodiversité, sur l'eau, sur les sols, sur l'air, sur le bruit et, bien entendu, sur l'énergie consommée lors de la conception du produit. Logique, je dirais, puisque cette phase de fabrication des produits est à l'origine de 80 % des nuisances environnementales et de 90 % des coûts pour les producteurs.

En 2005 – j'étais déjà rapporteure sur la première directive-cadre sur le sujet –, l'objectif à l'époque était limité et visait la seule réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'amélioration de l'efficacité énergétique. Aujourd'hui, on ne peut plus se focaliser seulement sur cette question d'efficacité énergétique. L'Europe doit changer de paradigme et agir pour une meilleure utilisation des ressources et sur la recyclabilité des produits, une ambition qui a été très largement partagée par les membres de la commission de l'environnement, qui ont adopté à la quasi-unanimité, le 25 avril dernier, mon rapport sur la mise en œuvre de la directive de 2009.

Je voudrais d'ailleurs remercier l'ensemble des membres de la commission, et tout particulièrement les rapporteurs fictifs, avec lesquels j'ai eu une excellente collaboration: Francesc Gambús pour le PPE, Massimo Paolucci pour le S&D, Nikolay Brekov pour ECR, Kateřina Konečná pour la GUE/NGL, Margrete Auken pour les Verts, Eleonora Evi pour l'EFDD et Sylvie Goddyn pour ENF.

Je rappelle qu'il s'agit ici d'un état des lieux, d'un rapport de mise en œuvre. Les exigences d'écoconception qui s'appliquent à toute une gamme de produits consommateurs d'énergie ont porté leurs fruits: je pense aux appareils de chauffage à air, aux chaudières, aux ordinateurs, aux lampes, aux téléviseurs et au matériel électroménager au sens large.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La politique d'écoconception, couplée aussi, il faut le dire, à la législation sur l'étiquetage énergétique, génère des économies qui sont supérieures à la consommation d'énergie annuelle de l'Italie, rien de moins, soit 175 millions de tonnes équivalent pétrole. Si l'on ramène l'analyse à un niveau plus proche de nous, c'est-à-dire des consommateurs que nous sommes, cela représente une économie de 490 euros par ménage et par an sur les factures d'énergie. Plusieurs études des autorités britanniques confirment ce succès, notamment une étude publiée en 2015, qui a conclu que chaque livre sterling investie dans l'écoconception rapportait 3,8 fois plus à l'économie britannique et que, donc, il s'agit bel et bien d'une politique rentable.

Toutefois, ce ciel bleu que je suis en train de dessiner ici, est tout de même parsemé de quelques nuages. On perçoit en effet quelques bémols, notamment des critiques unanimes face aux retards persistants dans le processus de décision. La Commission doit donc, Monsieur le Commissaire, remédier à cette situation, et c'est ce que nous précisons aux points 7 à 14 de notre rapport. Les fabricants européens doivent pouvoir se fier à des échéances claires quant aux mesures d'exécution. C'est important pour leur stratégie et pour maintenir une concurrence loyale avec les entreprises non européennes.

Mais dans l'ensemble, les motifs de satisfaction sont là et nous conduisent, évidemment, à voir plus loin et à vouloir, premièrement, élargir les mesures d'écoconception aux produits liés à l'énergie, qui

recèlent le plus grand potentiel d'économie, comme les panneaux solaires, les conteneurs réfrigérés et les sèche-mains. Deuxièmement, nous entendons miser sur d'autres critères, des critères différents, supplémentaires, pour fixer nos exigences. Cela pourrait être la durabilité pour nos lave-vaisselle, nos réfrigérateurs, la réparabilité – nous avons beaucoup insisté sur ce point – et la disponibilité des pièces de rechange, par exemple pour les téléviseurs et les imprimantes dites all-in-one.

Toujours sur cette question de la sélection des critères, nous estimons indispensable que, dans son plan de travail, la Commission trouve une solution – cela a été une partie essentielle de nos débats – pour les téléphones portables. Je sais que ce n'est pas facile au vu de la durée de vie des portables, en moyenne de 6 mois à 2 ans d'utilisation selon qu'ils meurent, tout simplement, ou selon qu'ils se démodent. Leur bilan environnemental doit aussi être amélioré. En effet, je suis convaincue – je parle ici en tant qu'utilisatrice –, que les smartphones devraient être fabriqués avec des composants démontables, la batterie notamment, et devraient être accompagnés d'informations claires sur leurs possibilités de réutilisation et de recyclage.

Il faut aussi améliorer la surveillance du marché. La Commission estime qu'entre 10 et 25 % des produits réglementés par la directive ne sont pas conformes aux exigences d'écoconception. La responsabilité en cette matière incombe aux États membres. Au niveau de l'Union européenne, ...

(La Présidente retire la parole à l'oratrice)

Frédérique Ries, rapporteure. – J'étais à 5'30, Madame, si vous me donnez dix secondes ici pour terminer ma phrase, j'aurais vingt secondes pour conclure, cela me paraît bien.

Je disais donc à ce sujet que l'idée de créer un passeport pour les produits numériques me paraît excellente. Elle a d'ailleurs été suggérée dans les conclusions du Conseil de décembre 2017 sur l'innovation.

Sylvie Goddyn, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, la mise en œuvre de la directive sur l'écoconception a pris du retard, et pour cause, la Commission a très peu ou mal accompagné les États membres pour répondre à ces exigences. Les consommateurs, les ménages et l'environnement sont les premiers à en payer le prix.

Les États membres et les entreprises doivent recevoir davantage de moyens afin de pouvoir répondre à la double exigence de qualité de fabrication et de qualité environnementale et sanitaire lors de la conception des produits.

Un bond qualitatif résultera d'une mise en conformité accrue des produits disponibles sur le marché européen et devrait endiguer l'arrivée de produits non conformes, notamment en provenance d'Asie. Pour les smartphones et les technologies de l'information et de la communication, l'urgence, c'est de réduire notre dépendance aux terres et aux métaux rares. L'écoconception peut nous y aider.

Aussi, je soutiendrai et voterai en faveur de ce rapport équilibré, qui vient compléter d'autres dossiers cruciaux, mais aussi et surtout parce qu'il permettra d'envisager une consommation plus frugale et respectueuse de l'environnement.

La Présidente. – Madame Ries, vous avez certes déjà utilisé vos six minutes au début du débat mais j'ai décidé de vous donner encore trente secondes pour conclure le débat. Je vous en prie.

Frédérique Ries, rapporteure. – Madame la Présidente, je serai très brève. Je voudrais remercier M. le Commissaire de bien vouloir prendre en considération les deux chantiers qui ont été évoqués ici, à savoir la question des éclairages de théâtre. Les États membres voteront au mois d'octobre. Je pense que, politiquement, la Commission pourrait aller dans le sens des remarques qui ont été faites. Elle devrait aussi s'atteler au chantier énorme des téléphones portables. Un milliard de téléphones portables dorment dans les tiroirs en Europe, c'est dire l'ampleur de ce chantier.

Pour le reste, je crois que nos discussions ont prouvé à quel point prendre en compte les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie des produits, c'est répondre à nos besoins du présent, sans compromettre la capacité de nos enfants à répondre à leurs besoins de demain. C'est dire à quel point notre travail est essentiel, et aussi le fait d'y associer les citoyens d'Europe.

## 28. Mise en oeuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (débat)

Dominique Bilde, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, 854 000 jeunes adultes et 1,5 million de mineurs pauvres en France et tant d'autres en Europe, ballottés d'emplois précaires en logements de fortune et privés de tout espoir de promotion sociale...

À cette situation, dont une conséquence prévisible est l'effondrement de la natalité, l'Europe n'a répondu que par des pis-aller, des emplois aidés au volontariat sans lendemain. Encore, ceux-ci sont-ils détournés au profit de migrants, au mépris de l'hostilité de l'opinion publique. Même un programme à succès comme Erasmus+, qui peine toutefois à assurer un accès équitable aux Européens, s'en trouve ainsi dévoyé.

«Nous devons avoir une plus grande charité pour ceux qui nous sont unis par le sang», disait saint Thomas d'Aquin, et, ajouterai-je, «par l'amour de la patrie».

Puissent ces paroles nous rappeler qu'à l'heure où une génération entière risque de subir un déclassement inédit dans l'histoire récente, la priorité donnée aux siens est un devoir chrétien, patriotique et moral.

Karima Delli (Verts/ALE). – Madame la Présidente, l'heure est grave pour notre jeunesse européenne. Les chiffres sont éloquentes. Le taux chômage des 18-24 ans est passé de 15 à 19 % depuis 2008. Le décrochage scolaire a augmenté de deux points. Un jeune sur trois est menacé de pauvreté. Nous sommes dix ans après la crise. On peut le dire maintenant, c'est une génération tout entière qui a été sacrifiée au dogme de l'austérité.

En 2008, nous avons su sauver les banques. En 2018, allons-nous sauver la jeunesse européenne? Tous les indicateurs sont au rouge et la seule réponse qu'on offre à la jeunesse, c'est le pessimisme, c'est la défiance aux politiques, c'est la porosité au populisme avec les conséquences qu'on connaît, sans oublier le désintérêt croissant envers nos institutions.

Rappelez-vous, seuls 28 % des jeunes ont voté en 2014. Alors, écoutons enfin la jeunesse. La jeunesse, ce n'est pas qu'un mot, la jeunesse, c'est notre avenir. Secouez les États membres et la Commission! Essayez de comprendre que notre priorité est là, en face de nous. Notre priorité, c'est la jeunesse et en tout cas, il va falloir investir en elle.

## 27. Égalité entre les femmes et les hommes et émancipation des femmes: transformer la vie des jeunes filles et des femmes dans le contexte des relations extérieures de l'UE (2016 2020) (débat)

Mylène Troszczynski, au nom du groupe ENF. – Madame le Président, ce rapport est une longue suite de conditions que vous érigez en alpha et oméga de l'action de l'Union européenne dans ses relations extérieures.

L'Union ne doit pas pouvoir mener sa propre politique étrangère et elle peut encore moins conditionner son aide ou ses actions aux délires idéologiques qui sont les vôtres en commission des droits de la femme et de l'égalité des genres.

Vous voulez appliquer dans les pays partenaires de l'Union les mêmes règles qui détruisent petit à petit notre civilisation: quotas, opposition systématique entre l'homme et la femme, autonomisation des femmes à des fins strictement économiques et j'en passe. Mais, plus grave, vous demandez à ces peuples de changer de culture et appelez à leur rééducation trop versée – je vous cite – «dans des

structures patriarcales, le sexisme, l'homophobie, la transphobie, la normativité de genre et encore – et c'est là le meilleur – l'hétéronormativité.»

Mon groupe soutiendra votre position minoritaire, Mme Šuica, et votera même contre ce rapport. Vous auriez pu aider de manière pratique les femmes de ces pays, mais le virage idéologique que le texte a subi lors de sa rédaction le rend inopérant et dangereux.

Doru-Claudian Frunzuliță (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chers collègues, je souhaiterais souligner qu'aucune stratégie de développement ne peut être efficace sans que les femmes et les filles y jouent un rôle important, et que le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes, valeur fondamentale de l'Union, doit être pleinement intégré dans l'ensemble de nos activités politiques.

Tout en rappelant que l'égalité et l'émancipation des femmes constituent des objectifs autonomes en matière de droits de l'homme, je tiens à mettre en exergue que celles-ci sont indispensables à l'accomplissement des objectifs de développement durable et je me permets d'insister notamment le cinquième objectif de développement durable qui vise à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles dans le monde entier.

Le rapport, dont je salue le contenu – je félicite d'ailleurs les deux corapporteuses –, fait le point sur plusieurs évolutions positives observées après la première année de fonctionnement du plan d'action, ainsi que sur l'égalité des sexes, tout en mettant en lumière diverses pistes d'amélioration.

Je partage l'opinion selon laquelle que le plan d'action devrait prévoir un programme exhaustif visant à agir sur les principaux facteurs et causes de discriminations.

#### 26. Utilisation des fonds de l'IAP en Turquie (débat)

Gilles Lebreton (ENF). – Madame la Présidente, l'Union européenne a décidé de verser plusieurs milliards d'euros à la Turquie sur la période 2014-2020 pour préparer son adhésion. L'adhésion de la Turquie à l'Union est une mauvaise idée depuis le départ car, historiquement et culturellement, la Turquie n'est pas un État européen, c'est au contraire un adversaire traditionnel de l'Europe, qui continue d'ailleurs à occuper une partie de Chypre en violation du droit international.

Depuis juillet 2016, le président Erdogan a en outre pris prétexte d'une tentative de coup d'État pour violer la liberté de la presse, le droit à la sûreté et l'ensemble des valeurs européennes. Enfin, la Cour des comptes européenne a révélé en 2018 que la Turquie n'a jamais utilisé l'argent versé par l'Union pour rapprocher sa législation des normes européennes.

Dans ces conditions, continuer à verser de l'argent à la Turquie n'a aucun sens. Je demande à l'Union européenne de mettre fin au processus d'adhésion de la Turquie et d'arrêter de verser l'aide à la préadhésion de ce pays.

#### 25. L'incidence de la délocalisation sur les travailleurs et les régions (débat)

Patrick Le Hyaric, au nom du groupe GUE/NGL. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, je dois vous dire que vous nous avez servi une infâme soupe à faire se révolter tous les travailleurs européens. Les délocalisations ne font la prospérité que des grandes entreprises, pas celle des travailleurs, qui, eux, vivent dans la souffrance et le malheur, dès lors qu'ils la subissent. Ceci est inhérent à votre politique européenne, qui sanctifie, dans les traités, la libre circulation du capital et la concurrence libre.

Une autre logique doit voir le jour et ce serait possible, en progressant vers une harmonisation fiscale sur le capital par le haut, en harmonisant vers le haut les rémunérations du travail avec une politique volontariste de rattrapage pour les salariés des pays de l'Europe orientale et du Sud, en inventant pour tous les salariés européens un système totalement innovant, une sécurité sociale du travail et de

l'activité, combinée avec la formation permanente, tout au long de la vie des salariés, et, enfin, une politique commerciale incluant le combat contre le dumping social et environnemental et permettant le renouveau de l'industrie et de l'agriculture, ainsi que des services publics.

23. Manipulation du compteur kilométrique des véhicules à moteur: révision du cadre légal de l'Union (débat)

Dominique Riquet, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, les choses sont simples. Elles ont été exposées par mes collègues. Premièrement, il est facile de trafiquer un compteur; deuxièmement, c'est un vol; troisièmement, ce vol non seulement spolie l'argent des consommateurs, mais met en jeu leur sécurité et a des incidences sur le marché tant du neuf que de l'occasion. Or, les solutions semblent simples et peu coûteuses, en tout cas sur le plan technique, puisqu'elles ont déjà été éprouvées, notamment – cela a été dit – en Belgique, avec le Car-Pass, et aux Pays-Bas.

Neuf milliards, c'est un volume considérable, compte non tenu, d'ailleurs, des effets secondaires que j'ai évoqués sur la sécurité sur le marché du neuf et même sur le marché de l'entretien automobile. On a donc un très gros problème, qui est absolument établi, dont la solution paraît simple, et face auquel, assez curieusement, les États membres qui, eux, pour la plupart, ne sont pas concernés, ne réagissent pas. C'est quand même extraordinaire, parce que c'est un des seuls délits qui ne soit pas caractérisé par un certain nombre de juridictions des États membres.

On peut donc être assez surpris de cette position des États membres et, pour une fois, la Commission a l'occasion d'apporter une solution à l'ensemble des citoyens européens. Les moyens pour l'Europe de briller ne sont pas si fréquents auprès de nos citoyens.

Je pense, Madame la Commissaire, qu'il y a des solutions simples. On pourrait demander aux constructeurs automobiles de faire mieux, mais on sait que cela ne sera pas une solution définitive et qu'on ne sera jamais assuré de l'inviolabilité des compteurs.

Je pense, Madame la Commissaire, que tous les passages en garage, comme pour le Car-Pass, permettent effectivement de relever les compteurs et qu'il n'est nul besoin d'un dispositif administratif complémentaire, qui soit incitativement obligatoire. Je dirais simplement que la Commission devrait mettre en place un nouvel instrument et ne pas chercher à améliorer les instruments existants, et que cet instrument est d'une simplicité biblique.

Je vous propose, Madame la Commissaire, de faire un règlement qui tienne en deux articles.

Dominique Riquet (ALDE), réponse «carton bleu». – Je pense effectivement qu'il y a des moyens d'améliorer grandement la sécurité des compteurs kilométriques électroniques – puisque maintenant ils sont électroniques –, néanmoins, il n'y a pas de moyen absolu qui puisse garantir qu'ils sont inviolables, puisqu'on sait que c'est une course – d'ailleurs dans le numérique, c'est permanent – entre les capacités d'attaque et défense.

En revanche, comme l'a évoqué d'ailleurs la commissaire, le fait que les véhicules soient connectés permettra d'avoir en quelque sorte un rapport en temps réel auprès des constructeurs, auprès des services d'entretien, ce qui permettrait d'avoir une surveillance en temps réel des compteurs kilométriques.

Par conséquent, l'inviolabilité est peu probable, la surveillance à distance, par exemple, serait très probablement possible.

19. Valeurs de l'Union et prolifération de la corruption et de la criminalité due aux programmes de "golden visas" (débat d'actualité)

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, la pratique des visas dorés est scandaleuse. Elle consiste, pour certains États membres de l'Union européenne, à vendre très cher à des étrangers fortunés des permis de séjour assortis d'une promesse de nationalité qui leur donne accès à la zone Schengen.

Qui sont les acheteurs? Souvent des Russes et des Chinois, soucieux d'obtenir un second passeport pour se mettre à l'abri en cas de danger ou tout simplement pour pratiquer l'évasion fiscale, voire le blanchiment d'argent.

Quels sont les pays vendeurs? On en recense une dizaine au sein de l'Union, notamment le Portugal, tarif 1 000 000 euros, Malte, tarif 1 200 000 euros et, la crème de la crème, Chypre, tarif 2 000 000 euros.

La Commission de Bruxelles était parfaitement au courant de cette pratique, mais elle est longtemps restée silencieuse, preuve s'il en était besoin, qu'elle sert les intérêts des affairistes. Devant l'ampleur du scandale, elle nous promet un rapport sur les visas dorés pour la fin de l'année. Gageons qu'une fois de plus, la montagne accouchera d'une souris.

#### 7. Débat avec Xavier Bettel, Premier ministre du Luxembourg, sur l'avenir de l'Europe (débat)

Monsieur le Premier ministre, je suis heureux de vous accueillir parmi nous. Comme vous le savez, le Parlement européen a décidé d'inviter tous les Premiers ministres de l'Union européenne pour débattre de l'avenir de l'Europe.

C'est, selon nous, une bonne façon de mettre le Parlement au cœur du débat politique. C'est aussi une façon de renforcer le dialogue entre le Parlement et les gouvernements, c'est-à-dire avec le Conseil. Cet échange d'idées sera comme une partie de ping-pong avec vous mais, je le sais, vous aimez ce système, car vous êtes un Premier ministre très actif. Cette formule donne la possibilité aux députés de discuter avec plusieurs Premiers ministres.

Il en ira ainsi jusqu'à la fin de cette législature. Par conséquent, je pense qu'il sera très intéressant de connaître la position du gouvernement du Luxembourg, qui est également le pays du président de la Commission européenne, M. Juncker, que je salue.

Il sera très intéressant de connaître vos idées, car le Luxembourg est un des pays qui figure au cœur de l'Europe et qui est européen depuis le début de l'histoire de notre Union. Nous sommes donc très heureux de vous avoir parmi nous. Je pense que ce débat sera très intéressant. Encore une fois, un grand merci, Monsieur le Premier ministre.

Xavier Bettel, Premier ministre du Luxembourg. – Monsieur le Président du Parlement européen, Monsieur le Président de la Commission européenne, Mesdames et Messieurs les députés européens, Mesdames et Messieurs, je suis très honoré de figurer aujourd'hui parmi les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne qui s'adressent à la plénière du Parlement européen pour débattre de l'avenir de l'Europe.

M'adresser à vous ici, à Strasbourg, m'est d'autant plus cher que cette ville occupe une place particulière dans l'histoire de l'intégration européenne. J'ai la chance de faire partie d'une génération qui n'a pas connu la Seconde Guerre mondiale et les années de l'après-guerre. L'Union européenne a apporté à nos pays la plus longue période de paix jamais connue sur notre continent. Vivre en paix peut paraître banal, mais croyez-moi, la paix n'est jamais banale.

L'Europe est un vieux continent composé de pays et de régions riches en culture et en histoire. La diversité de son patrimoine fait la beauté de cette Europe. Et l'architecture politique européenne doit tenir compte de cette diversité. Le fait que le Parlement européen se réunisse en plénière à Strasbourg, l'une des trois capitales de l'Europe, à côté de Luxembourg et de Bruxelles, est aussi symbolique à cet égard.

C'est d'ailleurs lors du Conseil européen de Strasbourg en décembre 1989, quelques semaines après la chute du mur de Berlin, que les dirigeants de l'époque, comme Helmut Kohl, François Mitterrand ou encore Hans-Dietrich Genscher, ont pris en main le destin de l'Europe de la guerre froide, en jetant les bases d'une réunification européenne, allant de pair avec la réunification allemande.

Je renvoie à cette période de la fin des années 80, une époque où le monde a connu de grands bouleversements. Lors dudit Conseil de Strasbourg, l'appel fut lancé pour nous mettre en marche vers l'Union européenne.

Cet appel me semble toujours d'actualité, surtout à un moment où le monde connaît à nouveau de grands changements. Je pense notamment à l'imprévisibilité de certains de nos partenaires, mais aussi au risque d'une perte de compétitivité européenne dans un monde globalisé.

Notre continent doit être plus uni pour pouvoir protéger les citoyens et tracer son avenir. Les conclusions de décembre 1989 me semblent toujours valables. J'en cite cet extrait: «Il est dans l'intérêt de tous les États européens que la Communauté se renforce et accélère sa marche vers l'Union européenne».

Trente ans plus tard, accélérons donc à nouveau notre marche vers l'Union européenne. Et accélérons-la surtout en tenant compte des attentes de nos citoyens. Rendons notre Union plus forte et capable de répondre aux défis que nous connaissons aujourd'hui.

Dans ce contexte, le dialogue citoyen doit être cultivé. Les consultations citoyennes, proposées par le président Macron, sont de précieuses occasions d'associer les citoyens et de cerner leurs préoccupations, leurs espoirs et aussi leurs attentes. Le Luxembourg figure parmi les premiers pays à avoir adhéré à cette initiative. J'y ai moi-même lancé les premières consultations le 20 avril dernier.

Je préconise une action de l'ensemble des États membres pour répondre aux attentes de nos citoyens. Mais si cette unité ne peut être trouvée quand l'action est requise, je rappelle que nous disposons également dans les traités d'outils qui nous permettent d'avancer à plusieurs, à savoir la possibilité d'agir dans le cadre de la coopération renforcée.

Tout comme la chute du mur de Berlin a donné le coup d'envoi pour accueillir des nations européennes dont nous étions artificiellement séparés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la crise des réfugiés en 2015 et le référendum britannique organisé quelques mois plus tard sont des événements qui demandent à tous un nouvel élan.

Je suis convaincu que les événements successifs survenus au cours de ces dernières années – le printemps arabe, la guerre en Libye, la crise des réfugiés, l'insécurité croissante dans la région du Sahel et, surtout, la guerre en Syrie, sans oublier les actes terroristes dans nos villes – marquent un tournant qui nécessite un renforcement de l'action de l'Union européenne.

Comme nos prédécesseurs, nous devons nous armer de courage et prendre les décisions qui s'imposent face à ces défis, afin de maintenir une Europe politiquement et économiquement forte, libre et ouverte sur le monde.

Au lendemain du dernier conflit mondial causé par les nationalismes exacerbés, mon pays a choisi, avec ses voisins, de faire partie des pays fondateurs de l'Union européenne. Cette chance historique nous a permis d'avoir une perspective sur l'Europe qui est celle d'un État qui a participé à l'évolution de l'Union européenne au fil du temps.

Pour nous, le choix de l'Europe a été, à chaque étape, dicté par nos convictions: le choix d'un État européen qui définit sa souveraineté nationale aussi à travers – voire grâce à – son appartenance à l'Union. Et je suis très fier que les derniers sondages ont montré que les Luxembourgeois sont ceux qui aiment le plus l'Europe.

Aujourd'hui, paradoxalement, des forces populistes invoquent la seule souveraineté nationale pour assurer le salut de l'Europe. Or, c'est justement l'Union européenne qui protège plus que jamais notre souveraineté dans un monde globalisé.

Monsieur le Président, je rappelle que l'Europe ne se limite pas à son marché commun. Pour paraphraser Jacques Delors, «on ne tombe pas amoureux du marché commun». Nous devons aussi, parallèlement, œuvrer en faveur d'un modèle social européen, qui favorise une convergence sociale vers le haut parmi les États membres.

À ce titre, je salue le vote de la plénière d'hier, à la suite de l'accord intervenu en mars dernier entre le Parlement et le Conseil sur la révision de la directive concernant le détachement des travailleurs dans le marché intérieur. Il s'agit d'un pas important dans la lutte contre le dumping social.

De même, j'espère qu'un accord sur la législation sociale pour le secteur du transport routier – législation qui permet une convergence sociale vers le haut tout en tenant compte des spécificités de ce secteur –, pourra être trouvé avant la fin de cette législature.

Je salue aussi la proposition du président de la Commission de créer une autorité européenne du travail en vue de renforcer la coopération transfrontalière et la lutte contre les fraudes et les abus.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, seules une économie et une union monétaire européennes fortes peuvent générer des emplois et des recettes fiscales pour financer des modèles européens modernes de protection sociale. L'approfondissement de l'Union économique et monétaire ne doit cependant pas se limiter aux seuls aspects budgétaires. Le renforcement de la compétitivité et de la productivité au niveau européen, ainsi que la mise en place d'un véritable espace européen de l'innovation, sont des facteurs de convergence qui faciliteront, à terme, j'en suis convaincu, la gestion commune en matière budgétaire. Une Europe compétitive, prospère et ouverte sur le monde sera le meilleur garant de la protection du modèle social européen.

Tout approfondissement de l'Union économique et monétaire passera tôt ou tard aussi par l'élargissement de la zone euro. Les traités de l'Union prévoient une adhésion de tous les États membres à l'euro, à l'exception de deux d'entre eux. L'adoption de la monnaie commune est donc un principe juridique incontournable dans la mise en œuvre des traités.

Toutefois, nous devons agir sans précipitation, en tirant notamment les enseignements de l'expérience des dernières années, et veiller à la productivité et à la compétitivité de l'ensemble des pays membres de la zone euro.

Le prochain cadre financier pluriannuel devra donc refléter le besoin de convergence économique en se focalisant davantage, entre autres, sur l'innovation. À cet égard, je salue les propositions de la Commission, qui constituent une bonne base de discussion.

Je suis aussi heureux de l'attention accordée au programme Erasmus. Monsieur le Président, j'ai la chance de faire partie de cette «génération Erasmus»: quand j'étais étudiant à la faculté de droit de Nancy, j'ai effectué un séjour Erasmus à l'université Aristote de Thessalonique. J'ai ainsi pu découvrir des matières que je ne connaissais pas auparavant, mais ce séjour Erasmus m'a surtout ouvert les yeux sur l'apport de l'Europe dans le quotidien de chacun d'entre nous. Je ne peux que recommander à chaque étudiant d'effectuer un séjour Erasmus, car c'est vraiment un échange et une expérience qui valent la peine.

Dans un même ordre d'idées, sans vouloir entrer dans le détail, je crois aussi à la valeur ajoutée des fonds de cohésion. Le moment me semble venu pour mener une réflexion dans un esprit de solidarité sur le meilleur usage qui peut être fait de ces fonds. Il me semble important de veiller à ce que les fonds de cohésion soient utilisés de façon encore plus transparente, dans le respect de l'état de droit.



Monsieur le Président, avant d'aborder les attentes de nos concitoyens en matière d'action extérieure de l'Union, permettez-moi une parenthèse concernant son organisation interne. Il est évidemment légitime de discuter de cette organisation interne, d'une Europe fédérale, d'une Europe des partis et de la répartition des pouvoirs entre les institutions.

Je ne vous cache pas que je suis un peu perplexe à l'égard des débats institutionnels. Ces discussions, aussi importantes qu'elles soient, n'enthousiasment guère nos concitoyens. Et si nous avons l'impression que c'est ce qui les passionne à l'extérieur, nous nous trompons.

Le changement institutionnel doit être lié à la poursuite d'objectifs politiques concrets, qui répondent aux besoins des citoyens et aussi à leurs aspirations. C'est précisément cette valeur ajoutée concrète qui doit constituer le fil rouge en matière de changement institutionnel.

Ici, permettez-moi de le dire, j'ai des difficultés à comprendre – et j'en ai discuté hier soir encore avec un de vos représentants – la position des «Spitzenkandidaten», des candidats têtes de liste, sans avoir de listes transnationales. Je connais votre décision, Monsieur le Président, mais j'espère que vous y reviendrez un jour.

(Applaudissements)

Pour moi, on a commencé à l'envers: nous avons des «Spitzenkandidaten» sans listes transnationales, alors que le «Spitzenkandidat» devrait être le «Spitzenkandidat» d'une liste transnationale.

Monsieur le Président, la crise migratoire de 2015 a montré que l'Union européenne doit redoubler d'efforts, non seulement pour sécuriser ses frontières extérieures, mais aussi, de façon générale, pour renforcer ses politiques dans la dimension extérieure, comme les affaires étrangères, la défense, la coopération au développement, sans oublier une politique commune en matière d'asile et d'immigration. Ce ne sera qu'à travers la mise en œuvre en commun des souverainetés nationales que nous saurons aussi assurer notre propre souveraineté.

Ayons le même courage que nos prédécesseurs en 1989, lorsqu'ils se sont mis en marche pour réunifier l'Europe, et assurons en commun notre sécurité et celle de nos frontières.

Je suis aussi convaincu que nous dépenserons moins tous ensemble si nous mettons nos efforts en commun, en raison des gains d'efficacité et des synergies que nous arriverons à réaliser.

Le même principe vaut pour la défense. Le Luxembourg est un pays qui a la chance d'être entouré aujourd'hui par des pays amis, desquels n'émane aucune menace pour sa sécurité, bien au contraire. De par son histoire, le Grand-Duché de Luxembourg ne saurait être soupçonné de vouloir pousser l'Union dans une direction autre que celle de soutenir la paix. Nous croyons aux vertus du multilatéralisme et du droit international, de la diplomatie et de la coopération au développement.

Comme les autres pays, le Luxembourg aussi a connu des périodes budgétaires plus difficiles ces derniers temps. Certains ont tout de suite dit que l'on pourrait réduire le budget de la coopération. Pourquoi vouloir aider à l'extérieur quand on a encore des problèmes à l'intérieur? Mon gouvernement a décidé, comme le gouvernement précédent déjà, que même en période plus difficile, le budget de la coopération, ce pour cent que l'on dépense pour les plus pauvres au monde, est un pour cent qui est bien investi. Quand nous nous demandons si nous allons manger chaud ou froid, certaines mères se demandent ce qu'elles vont pouvoir servir à manger à leurs enfants pendant une semaine. Pendant que nous nous demandons ce que nous allons faire, certains aimeraient avoir tout simplement un avenir et des perspectives. Ce pour cent permet à des jeunes qui, aujourd'hui ou hier peut-être, n'ont ou n'avaient pas de perspective d'avenir, d'avoir un emploi et d'avoir de l'optimisme pour demain. Donc, cette politique du développement, nous la défendons, et je regrette qu'au niveau international, et aussi parfois au niveau européen, quand le «Bic» rouge doit être sorti, le budget de la coopération est le premier visé. C'est populaire, mais croyez-moi, ce n'est pas bien.

(Applaudissements)

Monsieur le Président, croyez aussi que je suis convaincu qu'il est dans l'intérêt des citoyens des États de l'Union de faire davantage pour arriver à une coopération plus étroite dans le domaine des relations extérieures. Dans ce contexte, je plaide notamment en faveur d'une mise en œuvre rapide de la coopération structurée permanente lancée en marge du Conseil européen du 14 décembre 2017.

Dans le même ordre d'idées, j'estime que la coopération devrait être approfondie dans le domaine de la politique extérieure. L'Union européenne doit avoir pour objectif de parler d'une voix plus forte au profit de la paix, qui est une valeur fondamentale, car la guerre est la négation des droits de l'homme.

À cause de son histoire, l'Europe doit être un rempart contre la dictature et contre la barbarie. Les valeurs européennes, telles que nous les avons consacrées dans les traités, constituent d'ailleurs le consensus fondamental entre les États membres. Elles sont notre socle dans nos relations avec le reste du monde.

Finalement, je demeure intimement convaincu que la coopération reste aussi un rempart contre les causes profondes de l'insécurité. Un concept large de la sécurité européenne doit inclure le volet de la coopération et du développement.

J'ai parlé de nos valeurs communes, mais je ne peux pas terminer mon intervention, Monsieur le Président, sans mentionner l'importance que j'attache à la liberté de la presse, une composante essentielle de nos démocraties. Au cours de l'année écoulée, plusieurs dizaines de journalistes ont été assassinés, deux d'entre eux au sein même de notre Union. C'est une situation qui me préoccupe au plus haut degré. Il importe que l'Union européenne continue à défendre et à promouvoir la liberté de la presse.

Monsieur le Président, permettez-moi – vous avez vu, je vous ai parlé en français, en allemand, en anglais –

(L'orateur s'exprime en luxembourgeois)

Je viens juste de parler l'autre langue que nous parlons au Grand-Duché de Luxembourg, qui est notre langue nationale, le luxembourgeois, pour remercier les six députés européens luxembourgeois qui défendent la position du Grand-Duché de Luxembourg dans cette Europe. Nous ne sommes pas le plus grand État membre, mais, croyez-moi, nous croyons en notre Europe.

En conclusion, accélérons notre marche vers l'Europe avec confiance et audace. Notre monde est en mutation et l'Union européenne constitue la meilleure garantie pour notre souveraineté collective et l'épanouissement de tous nos citoyens.

Jean-Claude Juncker, président de la Commission. – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs les députés.

Je ne peux donc pas contredire le Premier ministre de mon pays parce que, en substance, il a dit devant vous ce que la Commission essaie de transmettre comme message. Par conséquent, je serai très bref.

Oui, d'ici un an, les Européens auront élu un nouveau Parlement européen, dont personne, évidemment, ne connaît encore la composition. Elle sera différente de celle d'aujourd'hui, ce qui nourrit chez moi quelques inquiétudes. Aussi, je voudrais que nous nous inscrivions ensemble en faux – et je sais que Xavier le fait avec moi – contre le populisme galopant auquel nous assistons en Europe et dans tous les pays, y compris dans le mien. Mais les Luxembourgeois étant des hommes et des femmes sages, le mouvement n'est pas un mouvement en marche, mais un mouvement contenu et «contenable».

Pour ce qui est de la politique étrangère, je suis largement d'accord avec le Premier ministre. Mais je voudrais tout de même que les gouvernements, à la suite des événements récents, se mettent d'accord sur un principe simple.

En matière de politique extérieure, pour être efficace – et Xavier a plaidé pour l'efficacité de l'Europe –, nous devons absolument prendre nos décisions à la majorité qualifiée. On ne peut pas diriger le monde si on reste sur le principe de l'unanimité. Cela ne fonctionnera pas. Au nom de la Commission, nous avons proposé de demander au Conseil européen de décider dorénavant, dans certains secteurs, à la majorité qualifiée. Si un seul État membre se met en travers de la route diplomatique de l'Europe, l'Europe est bloquée et nous sommes alors ridicules lorsqu'au niveau des Nations unies et dans d'autres enceintes internationales, nous prétendons vouloir jouer un rôle dirigeant.

J'exige la majorité qualifiée en matière de politique étrangère et je ne doute pas un seul instant que le gouvernement luxembourgeois, pour les raisons que Xavier a avancées, nous accompagnera sur ce chemin, dont je sais qu'il n'est pas facile.

Monsieur le Président, voilà quelques éléments que je voulais ajouter aux propos du Premier ministre. Je voudrais dire, en tant que Luxembourgeois que je suis, que je reste et que je serai éternellement, que le Luxembourg a joué en Europe un rôle pacificateur. Il n'a pas les moyens de faire autrement, mais l'Europe fait partie de la raison d'État du Grand-Duché et je suis reconnaissant au Premier ministre de poursuivre sur cette route.

Maria João Rodrigues, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, soyez le bienvenu.

Je suis portugaise et je pourrais vous parler d'une histoire heureuse, qui est celle des relations entre nos deux peuples, mais je suis ici pour parler au nom du groupe socialiste et démocrate.

J'aimerais vous dire, tout d'abord, que votre engagement et l'engagement du Luxembourg en faveur du projet européen sont hautement appréciés. Vous venez de nouveau de le démontrer d'une manière très claire. Le Luxembourg n'est pas seulement au carrefour de l'Europe, il est aussi la clé de voûte de l'intégration européenne. Cette vocation est connue, respectée et hautement appréciée.

J'aimerais profiter de cette occasion pour attirer votre attention sur l'état de l'Europe et sur son avenir. C'est vrai que nous avons connu une période difficile, une période de crise, et qu'aujourd'hui, nous avons un sentiment plus positif. Mais ce qui se passe actuellement en Italie montre la fragilité de notre situation et montre que l'Europe, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, présente des défaillances graves. C'est la situation que connaît l'Italie, en manque d'espoir dans l'avenir, avec un sentiment d'asphyxie, parce que nous n'avons pas pu gérer ensemble la crise migratoire et parce que nous n'avons pas vraiment surmonté la crise de la zone euro. Cela a abouti à une combinaison explosive, avec des régions qui subissent une grande pression migratoire et, en même temps, une hausse très élevée du chômage.

Par conséquent, l'Italie est face à un choix très difficile: accepter l'Europe telle qu'elle est, avec ses lacunes, ou faire un pas vers le précipice, autrement dit sortir de la zone euro, voire de l'Union européenne. Or, on ne peut pas mettre un pays devant un choix impossible. La seule solution pour sortir de cette impasse, c'est de faire en sorte que l'Europe fonctionne beaucoup mieux en faveur de ses citoyens. Tel est l'enjeu.

Monsieur le Premier ministre, il y aura bientôt un Conseil européen décisif. Tout le monde le sait. Il y aura sur la table à la fois la réforme de la politique migratoire européenne et la réponse à apporter à la crise de la zone euro.

Par conséquent, la première question que je vous pose est de savoir si nous pouvons compter sur vous pour être à la hauteur de la situation. Parce que, dans deux jours, la Commission européenne

présentera une proposition qui vise à compléter l'Union économique et monétaire sur le pilier budgétaire. Certes, c'est bien de progresser sur le pilier de l'Union bancaire, mais ce n'est pas suffisant, parce qu'il faut doter l'Union économique et monétaire d'un vrai pilier budgétaire qui soutienne l'investissement, qui soutienne la convergence économique et sociale. On ne peut pas continuer dans une situation où, d'un côté, une partie des membres de la zone euro n'ont pas une vraie chance d'investir dans l'avenir et où, de l'autre, l'Europe dans son ensemble a un problème de sous-investissement dans l'avenir.

Ma question est donc la suivante: pouvons-nous compter sur vous pour avancer sur ce dossier, tout en sachant qu'il ne faut pas seulement créer un embryon de capacité budgétaire, mais aussi jouer avec le levier financier du mécanisme européen de stabilité, qui devait être mis dans un cadre communautaire? C'est notre préférence.

J'ai une autre question. S'il est vrai que l'Europe se trouve face à une situation de sous-investissement, elle a besoin d'une stratégie d'investissement ambitieuse entraînée par les objectifs de développement durable et par l'engagement vers le pilier social. Mais cela demande un budget communautaire à la hauteur. Or, on risque de ne pas l'avoir, faute de ressources.

Voici donc ma dernière question: en ce qui concerne les ressources, le moment n'est-il pas venu de faire un pas vers des ressources propres qui devraient comprendre, non seulement les propositions de la Commission mais, à notre avis, une vraie taxe sur le numérique? Il faut avancer sur ce point. Nous ne pouvons plus accepter que notre marché intérieur soit utilisé par les grandes entreprises, sans engagement fiscal.

Par conséquent, Monsieur le Premier ministre, nous attendons de vous un pas courageux, parce que sans une Europe qui fonctionne mieux, le cas italien risque de faire tache d'huile. C'est notre préoccupation.

Guy Verhofstadt, on behalf of the ALDE Group. – Mr President, first of all I want to say to Mr Henkel that when he says democracy is important, naturally democracy is important, and democracy is important just because of Europe. When there was no European Union, there was authoritarianism, despotism in Europe, fascism in Europe, Nazism in Europe between the two World Wars. And it is since we have the European Union that we have guaranteed democracy in the European Union. That is what we have achieved. That we have achieved.

(Applause)

Et je suis très content que le Premier ministre ait parlé de la liberté de la presse et des valeurs parce que, pour le moment, il y a un problème en Europe, disons-le: les valeurs sont menacées. On s'indigne de l'assassinat de journalistes à Malte ou en Slovaquie, mais alors il faut être conséquent, Manfred, il faut oser réagir contre des États comme la Hongrie de M. Orbán, comme la Pologne de Kaczynski et comme Malte et son système politique corrompu. Il faut oser dire que c'est assez, que ce n'est pas ça, être Européen! C'est là que se trouve la source de nos problèmes. Il faut avoir le courage de le dire, d'arrêter les Orbán de ce monde, les Kaczynski de ce monde et ceux qui pensent qu'un système corrompu, comme à Malte, est un bon système pour alimenter les revenus d'un pays.

Merci donc pour cette vision, Monsieur Bettel, qu'on entend de temps à autre, mais pas suffisamment, dans cette enceinte. Surtout, merci pour le rôle que joue le Luxembourg, parce que chaque fois qu'il faut trouver un compromis à trouver, le Luxembourg est là, avec mon pays et d'autres, pour essayer de trouver les solutions pour aller de l'avant, tandis que, parfois, ce sont les grands pays qui posent des problèmes, disons-le aussi.

M. Henkel a parlé de l'Italie. Ce n'est pas que la crise italienne soit exceptionnelle. En tout cas, ce n'est pas la première fois qu'il y a une crise en Italie, Monsieur Henkel, elle existait déjà avant l'euro, la crise politique en Italie. Il existe aussi des crises politiques dans d'autres pays. Voyez la Belgique,

les Pays-Bas, l'Allemagne. La formation d'un gouvernement dans ces pays a tout de même pris du temps dans le passé plus ou moins récent.

Le vrai problème que je veux souligner ici est que chaque fois qu'une crise politique touche un État membre important de notre zone euro, elle se transforme tout de suite en une crise de toute la zone euro. Les écarts de taux d'intérêt se creusent, les déficits grimpent, les banques sont en difficulté et, finalement, l'économie et la confiance s'effondrent.

Pourquoi? Pourquoi, quand il y a un problème dans un des États membres de la zone euro, en particulier s'il s'agit d'un grand État membre, pourquoi y a-t-il des problèmes au niveau de la zone euro en général? Mais pour la simple raison que notre monnaie unique, notre union monétaire est inachevée! C'est cela la réalité, Monsieur Henkel: l'union monétaire est inachevée. En effet, l'euro est la seule monnaie au monde derrière laquelle il existe seulement une autorité monétaire, la Banque centrale européenne, mais pas d'autorité politique et pas d'autorité budgétaire. C'est là le vrai problème! C'est sous cet angle, Monsieur Henkel, qu'il faut analyser la crise italienne.

La réalité est que nous gérons l'union monétaire avec un contrat intergouvernemental entre les 19 États membres de la zone euro, et quand il y a des problèmes politiques dans un de ces États membres, tous les autres États membres de la zone euro sont automatiquement touchés.

Il faut donc casser cette logique, et pour casser cette logique, il ne faut pas retourner en arrière, Monsieur Henkel, il faut aller de l'avant! Et aller de l'avant, cela veut dire qu'il faut exécuter et mettre en pratique ce que recommandent tous les rapports de l'OCDE, du FMI, de la Banque centrale européenne, de la Commission européenne et du Parlement européen, à savoir qu'il faut un gouvernement pour la zone euro, une capacité budgétaire pour la zone euro, un ministre des finances pour la zone euro et qu'il faut une union bancaire complète et un parlement.

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Premier ministre, bienvenue dans notre Assemblée. Le Grand-Duché de Luxembourg a toujours fait preuve d'un engagement marqué envers l'Union européenne, et le discours que vous venez de prononcer ici confirme cet engagement. En particulier, nous partageons votre idée que la paix n'est pas banale et qu'elle n'est jamais définitivement acquise. Nous partageons vraiment cette idée selon laquelle la définition de notre souveraineté se construit de plus en plus à travers et grâce à l'Union européenne. Nous partageons aussi cette idée d'une Union européenne libre, forte et ouverte et votre volonté d'accélérer sa construction plutôt que de la ralentir.

Quelques jours après l'entrée en vigueur du fameux règlement général sur la protection des données, je veux rappeler à tous que c'est sous la présidence luxembourgeoise qu'un accord a été trouvé sur ce texte pionnier qui, de surcroît, a été mis sur les rails par l'ex-commissaire Viviane Reding, luxembourgeoise, elle aussi. Et vous me permettrez de revendiquer la fierté que ce soit un ministre vert de votre gouvernement, Félix Braz, qui a conclu la négociation avec le rapporteur vert de ce Parlement, notre collègue Jan Philipp Albrecht.

Nous sommes également heureux de constater qu'à l'instar de votre collègue irlandais qui, en janvier, a inauguré ce cycle de débats, votre gouvernement a fait progresser les valeurs d'égalité et, en particulier, les droits des femmes. Ceci est d'autant plus remarquable qu'au sein de l'Union européenne, certains États membres veulent revenir en arrière dans ce domaine.

Je me réjouis aussi que votre gouvernement ait donné à la transition écologique une plus grande place dans les politiques publiques. Je tiens à souligner le rôle positif joué par Carole Dieschbourg lors de la conférence de Paris sur le climat. Très logiquement, sur le front climatique, votre gouvernement soutient la position du Parlement européen, beaucoup plus ambitieuse que celle du Conseil et de la Commission. Sur ce terrain, vous engagez le Luxembourg dans les énergies renouvelables, mais aussi dans une politique d'aménagement du territoire qui respecte nos biens communs: le sol, l'air et l'eau.

De même, si le Grand-Duché a été le protagoniste peu glorieux de la saga LuxLeaks, je me réjouis qu'il soutienne à présent le projet de directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte, qui sont tellement essentiels à notre démocratie.

Et vous voyez où je veux en venir car, si, comme écologistes européens, nous sommes globalement fiers des réalisations européennes et nationales du gouvernement au sein duquel travaillent nos amis luxembourgeois, il reste un gros point noir qui nous sépare: la fiscalité.

Depuis les révélations de l'Offshore Leaks en 2013, une litanie de scandales ont révélé la manière dont les plus grandes entreprises et les plus grandes fortunes du monde entier éludent et fraudent l'impôt. Certes, le Grand-Duché n'est pas le seul acteur de cette concurrence fiscale insensée qui oppose les États membres entre eux et l'Europe au reste du monde. Mais on peut difficilement nier la part de responsabilité de votre pays, aux côtés notamment de ses voisins du Benelux.

La Commission européenne ne s'est d'ailleurs pas trompée en épinglant récemment le Luxembourg pour ses pratiques fiscales agressives. Nos familles belges fortunées en savent quelque chose, qui ont logé dans votre pays pas moins de 48 milliards d'euros en y créant des sociétés boîtes aux lettres. Et plusieurs de nos Diables rouges, nos footballeurs, n'ont pas hésité à transférer une large partie de leurs revenus publicitaires au Luxembourg pour bénéficier de votre régime, bien trop laxiste, en matière de protection de la propriété intellectuelle.

L'action européenne du Grand-Duché sur le plan fiscal est aussi largement décevante. Quand votre ministre des finances ne joue pas la montre pour retarder l'instauration d'une taxe sur les géants du numérique, il bloque sans état d'âme les initiatives favorables aux intérêts du contribuable européen – ces contribuables, comme le disait Manfred, qui n'ont pas le loisir de jouer un État contre l'autre –, en particulier l'instauration d'un reporting public, pays par pays, pour les multinationales ou la mise en œuvre d'une assiette commune et consolidée pour l'impôt des sociétés.

Bref, votre opposition de principe à toute forme d'harmonisation fiscale, en invoquant le fait que cela voudrait dire une réduction des impôts, au moment où les multinationales n'en paient presque pas – on parle bien d'une augmentation des impôts, en effet, et elle est nécessaire et justifiée – est indigne d'un pays qui prétend défendre le projet européen. Je dirai que de la part du pays qui affiche le plus haut revenu par habitant de toute l'Union européenne, je pense que les Européens pourraient attendre une main tendue plutôt qu'un poing fermé.

Monsieur le Premier ministre, je voudrais conclure en dédiant mon intervention à Camille Gira, votre secrétaire d'État au développement durable, décédé le 16 mai. Il a été dans votre pays un pionnier de l'écologie politique, notamment en transformant son village de Beckerich en vitrine de l'écologie, avec 100 % d'énergies renouvelables, mais surtout avec une participation citoyenne sans précédent. Son modèle de transition écologique par les citoyens a inspiré beaucoup de mandataires verts partout en Europe. Il manquera à l'écologie et il nous manquera. C'était un des nôtres.

Xavier Bettel, Premier ministre du Luxembourg. – Monsieur le Président, je tiens à remercier tous les intervenants de ce premier tour de table

Premier constat, sur lequel je me permets d'insister: certains disent que l'Europe va mal, qu'elle a déjà connu des temps meilleurs. Oui, nous avons déjà connu des époques plus glorieuses, et je dois vous dire que le Brexit représente un coût pour nous tous. Quant à vouloir condamner les électeurs pour le choix qu'ils ont fait – et c'est la même chose pour l'Italie –, ce serait une deuxième erreur de notre part.

Les Britanniques ont choisi le Brexit. Je le regrette, mais je dois respecter ce choix. Les Italiens ont voté pour ce qu'ils ont voté, ce n'était pas mon choix préféré, mais je dois le respecter. Vouloir condamner ce choix et dire qu'ils se sont trompés, qu'on veut leur apprendre et que nous, en tant que chefs d'État ou chefs de gouvernement, vous en tant que Parlement européen ou en tant que

Commission, nous devons leur dire ce qu'ils ont à faire, ce serait ne pas les comprendre et les pousser encore plus vers les extrémités, alors que c'est vers le centre qu'il faut essayer de les ramener.

Oui, en tant que Premier ministre luxembourgeois – poste qui a une durée de vie plus longue qu'en Italie, qui va avoir son quatrième Premier ministre en cinq ans, alors que Jean-Claude Juncker a occupé ce poste pendant 19 ans –, je pense que nous avons tout simplement une obligation de montrer ce qui marche aussi. J'ai connu le Brexit, j'ai connu la situation avec la Grèce, j'ai connu la crise des réfugiés, j'ai connu des situations pour lesquelles, il est vrai, on n'a pas réussi à trouver tout de suite des solutions.

Quelqu'un l'a dit dans cette enceinte, à propos de la crise des immigrés et des réfugiés: oui, nous avons besoin d'une solution commune, nous avons besoin d'une politique d'immigration commune. Nous ne trouverons pas de solution tant que nous pensons que chacun doit faire son calcul individuel et régler ce problème individuellement. Nous devons le faire en commun. Certains disent que l'Europe, c'est terminé. Arrêtons de faire les sirènes du national en pensant qu'on arrivera à une solution. On n'y arrivera pas au niveau national, ce n'est qu'ensemble que nous pourrons le faire.

Monsieur Henkel a évoqué le fait qu'il n'y a jamais eu de guerre. Aujourd'hui, en Ukraine, nous avons une situation conflictuelle qui est toujours tendue. Celui qui croit que l'Ukraine, c'est réglé, se trompe. Mais le seul document, le seul texte, le seul engagement que j'ai aujourd'hui, c'est celui du format Normandie, élaboré par les dirigeants européens autour de la table. Ce sont eux qui ont obtenu des engagements du côté ukrainien et du côté russe. Sans l'Union européenne, je ne sais pas où en serait l'Ukraine aujourd'hui. Donc, arrêtons de dire que sans l'Europe, il n'y aurait pas de paix. À l'époque, en 1945, qui aurait cru que 12 ans plus tard, en 1957, on serait autour d'une table et qu'on créerait quelque chose ou qu'on aurait envie de construire quelque chose ensemble? Je tiens à vous rappeler que l'Ukraine est juste à côté de l'Union européenne et ne connaît pas la paix.

Monsieur Lamberts, permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'hommage que vous avez rendu à Camille Gira – c'est vrai que cela a été un choc pour nous tous –, qui était secrétaire d'État dans mon gouvernement, qui a fait une crise cardiaque alors qu'il présentait son texte le plus important de sa législature, qui était la protection de l'environnement. Pour ceux qui ne le savaient pas encore, je précise que le choix des Verts pour remplacer Camille Gira s'est porté sur votre voisin, qui quittera votre assemblée et avec qui je me réjouis déjà de travailler au sein de mon gouvernement.

Vous et d'autres personnes ici présentes avez parlé du Luxembourg comme d'un paradis fiscal. Avez-vous vu les textes législatifs qui ont été élaborés ces quatre dernières années? Avez-vous lu les rapports de l'OCDE? Avez-vous lu les rapports de la Commission européenne? Regardez les textes en face et vous constaterez que le Luxembourg d'aujourd'hui n'est plus sur aucune liste noire d'institutions internationales, que le Luxembourg est considéré comme compliant, que nous avons fait ce que nous avons le devoir de faire et que les directives qui devaient être transposées en matière de transparence, d'échange, de collaboration ont été transposées.

Pour ceux qui ne le savent pas, je veux bien leur faire parvenir une note avec tous les textes et tous les efforts que le Luxembourg a fournis. Et permettez-moi aussi de citer les dernières études réalisées par la Commission européenne:

'The Commission takes note of the positive step taken by Luxembourg'.

À ce titre, on peut mentionner la prochaine transposition d'une directive qui permettra, le cas échéant, d'augmenter encore l'efficacité dans la lutte contre les structures agressives de planification fiscale, etc. Si vous pensez que ce sont des boîtes aux lettres, venez voir les sociétés au Luxembourg, notamment celles de plus de 2 000 ou 3 000 personnes qui travaillent dans le secteur du numérique.

Monsieur le Président, je crois que c'est M. Lamberts qui a dit que le ministre des finances luxembourgeois bloquait certaines avancées. On ne bloque pas pour bloquer, croyez-moi! Les GAFA,

ce n'est pas un dossier luxembourgeois, loin de là! N'oublions pas que demain la Grande-Bretagne ne sera plus dans l'Union européenne. C'est très bien, aujourd'hui, de faire des calculs à court terme et de se dire que oui, c'est top, telle entreprise quitte Londres et va s'installer à Paris, à Francfort, à Berlin, à Amsterdam, à Dublin ou à Luxembourg. On s'en réjouit. Mais je n'ai pas envie que, demain, la Grande-Bretagne, ou déjà aujourd'hui les États-Unis, l'Asie ou Hong Kong deviennent des refuges pour les sociétés qui quittent ou quitteront l'Europe, parce que l'Europe applique des taxes qui n'existent pas ailleurs. Par conséquent, agissons au niveau de l'OCDE. Nous savons que l'OCDE travaille là-dessus, alors dotons-nous des outils que nous voulons, mais au niveau le plus large possible.

Personne n'a parlé de la taxe sur les transactions financières. Personne n'a abordé ce sujet aujourd'hui. Si certains veulent cette taxe, qu'ils l'appliquent. Au Luxembourg, nous ne sommes pas contre cette taxe, mais appliquons-la à un niveau international. Arrêtons de vouloir pénaliser notre propre continent! L'Europe est entre l'Asie et les États-Unis, deux blocs qui sont nos concurrents directs. Alors, faisons quelque chose aussi de notre côté pour notre attractivité, pour notre industrie, pour notre économie, pour nos finances.

Par conséquent, je tiens à vous dire que le Luxembourg est tout à fait d'accord – et tout le monde l'a dit ici, que ce soit Jean-Claude Juncker, que ce soit vous – pour imposer les GAFA. Il n'est pas acceptable que des sociétés ne paient pas de taxes. Nous sommes les premiers à dire qu'elles doivent en payer, mais essayons d'éviter que demain elles aillent ailleurs sur notre continent pour échapper à l'impôt et que notre pays perde des emplois et des recettes fiscales.

M. Weber a parlé de l'état droit et de la liberté de la presse. Ce sont des éléments fondamentaux de notre Union européenne. Si nous estimons que la liberté de la presse ou l'état de droit sont accessoires, ce serait réduire l'Europe à quoi? Juste à la finance? Juste à l'économie? Juste au libre-échange? En 1957, la base de l'Union européenne, que je vous ai décrite tout à l'heure, c'était celle de vouloir mettre les peuples ensemble, de se rapprocher, d'avoir des valeurs à partager. Ces valeurs, elles n'étaient pas pécuniaires, elles étaient aussi humaines.

Je sais qu'il y a des discussions au niveau du Conseil européen et vous allez sûrement en avoir ici concernant les Fonds structurels. Faut-il lier les Fonds structurels aussi en ce qui concerne ce point? Je veux juste vous mettre en garde. Si on ne le fait que dans un certain pays, son dirigeant dira: «Je n'ai plus de bourses Erasmus, je n'ai plus d'aides pour les agriculteurs, c'est Bruxelles qui a décidé». Ne risquons-nous pas de provoquer une réaction qui sera contraire à celle que nous voulons? C'est-à-dire que le dirigeant de ce pays aura encore plus de facilité, dans sa capitale, à expliquer à son agriculteur et à son étudiant, à celui qui, jusque-là, bénéficiait d'aides européennes, qu'il ne les aura plus parce que «Bruxelles» a décidé qu'il n'était pas conforme à ce que eux, ces Bruxellois, ces gens avec lesquels il n'a rien à voir, ont en tête, parce que tel ou tel bénéficiaire ne rentre pas dans le schéma que «Bruxelles» a imposé.

Je suis partisan d'autres systèmes. Quand quelque chose ne fonctionne, c'est que nos règles ne sont pas bonnes. On voit aujourd'hui que l'article 7 ne fonctionne pas parce qu'il faut l'unanimité. S'ils sont deux, il y en aura toujours un qui soutiendra l'autre. Je suis d'avis qu'il vaut mieux, dans ce cas, dire au politicien qui arrive à Bruxelles qu'il n'aura pas le droit de vote lors du prochain Conseil européen. Ou alors, nous devons trouver des règles qui fassent mal aux politiques, aux responsables, pour qu'ils disent eux-mêmes que, vu leurs décisions, vu l'état de la situation dans leur pays, qu'on les sanctionne eux, mais pas leur population directement, car nous risquons de renforcer le sentiment anti-européen parmi cette population.

En ce qui concerne l'état de droit, je sais que la Commission européenne a menacé de saisir le Tribunal et la Cour. J'espère qu'on ne va pas en arriver là, et je fais confiance à Frans Timmermans pour continuer à expliquer aux pays concernés que l'état de droit est quelque chose de très important pour nous.



Un certain nombre de parlementaires ont parlé de l'Europe sociale. On n'en parle pas assez, de l'Europe sociale. C'est un libéral qui vous le dit. On ne parle pas assez de l'Europe sociale. Une des causes du Brexit, une des causes de la montée de certains partis anti-européens, c'est que les citoyens ont l'impression que l'Europe ne les touche pas. C'est pour cela que nous devons expliquer aujourd'hui que grâce à la directive sur le détachement des travailleurs, grâce à un certain nombre de points, nous essayons de mettre en place une Europe plus sociale.

Vous savez que le président Juncker est très engagé en faveur de l'Europe sociale. Je suis très content qu'à Göteborg, nous avons eu une réunion avec les dirigeants européens pour avancer dans ce dossier. Oublier l'Europe sociale serait aussi grave qu'oublier que nous avons une Europe des valeurs. Il faut une Europe sociale autant qu'il faut une Europe des valeurs, une Europe démocratique.

Quelqu'un a aussi parlé tout à l'heure de la politique étrangère. L'Europe doit avoir une politique étrangère si elle ne veut pas perdre sa place sur la scène internationale. En tant que continent, elle représente la force économique la plus importante au monde. Or, j'ai l'impression que nous avons des complexes. Si un continent dit quelque chose, nous, en tant que continent européen, en sommes réduits à réagir. Nous n'anticipons pas. La politique étrangère européenne est indispensable si nous avons l'ambition de nous faire entendre sur la scène internationale dans ce domaine. Je pense que le passage au vote majoritaire sera nécessaire. Aujourd'hui, n'importe quel pays peut bloquer toute avancée. Si nous n'arrive pas à nous mettre d'accord, ce n'est pas possible que 500 millions de citoyens soient privés de position commune parce qu'un pays a décidé de faire blocage.

Aujourd'hui, nous sommes pris en étau. La plus grande crainte de nos citoyens, c'est l'insécurité, c'est l'Iran, c'est ce qui se passe en Syrie, c'est ce qui se passe autour de nous. Si nous-mêmes, nous n'arrivons pas à avoir une position commune et à dire ce que nous voulons faire, nous avons déjà perdu d'avance toute place que nous ambitionnons d'avoir, dans un débat traitant d'une stabilisation des relations internationales.

En ce qui concerne les investissements et la réforme de la zone euro, nous pensons qu'il est important que le Parlement joue un rôle central, en particulier dans la refonte de la zone euro. Mais dire dès maintenant qu'il faut un ministre de la zone euro ou qu'il n'en faut pas, c'est la même chose que les questions institutionnelles, personne ne m'a questionné à ce sujet. Ce qui importe actuellement, c'est d'avoir un euro qui fonctionne. M. Henkel a critiqué l'euro, mais je pense que sans l'euro, notre situation, aujourd'hui, serait plus délicate. Mais nous sommes d'accord sur une analyse, Monsieur Henkel. Si l'Italie se porte bien économiquement, c'est bien pour nous tous. Si l'Italie ne se porte pas bien économiquement, ce n'est pas bien pour ce pays, mais ce n'est pas bien non plus pour aucun d'entre nous.

Je tiens en tout cas à vous remercier pour ce premier jet de questions. Encore une fois, ceux qui pensent qu'ils ont devant eux un europhile qui trouve que tout est parfait, qui vit dans un rêve ou qui s'imagine que tout va bien se trompent.

J'ai des origines très diverses. La plupart d'entre vous ne le savent pas. J'ai une grand-mère russe qui était orthodoxe, j'ai un grand-père polonais qui était juif, j'ai un grand-père luxembourgeois qui était catholique et une grand-mère française qui était athée. Aujourd'hui, mon mari est belge et je suis libre de parler devant vous. Sans l'Europe, je ne le serais peut-être pas.

Mady Delvaux (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, vous êtes à la tête, un pays qui est traditionnellement pro-européen. Le Luxembourg sait ce que nous devons à l'Union européenne, la paix, la sécurité et la prospérité et, en tant que petit pays, nous avons besoin de faire partie d'un ensemble plus grand pour défendre nos valeurs et nos intérêts dans un monde globalisé. Il est donc logique que vous lanciez un appel à plus d'union et à la solidarité, et je vous soutiens dans cet appel. La solidarité est, en effet, le liant de l'Union européenne. C'est à ce prix que nous pouvons avancer pour réduire les inégalités entre les pays, les États membres et les régions.

Mais je pense qu'il faut aussi mettre en cohérence les paroles et les actes. La solidarité devrait donc aussi s'exprimer dans les dossiers de tous les jours, autres que ceux de la migration.

Les États membres, et donc aussi le Luxembourg, placés devant le choix, ne doivent-ils pas, le cas échéant, placer les intérêts européens avant les intérêts nationaux?

Ana Miranda (Verts/ALE). – Monsieur le Président, Monsieur Bettel, vous avez parlé de la génération Erasmus. Il y a beaucoup de députés qui ont aussi été en Erasmus.

Je vais vous poser aussi une question européenne qui concerne la lutte contre l'évasion fiscale des multinationales et la concurrence déloyale. Après les révélations de LuxLeaks qui ont dévoilé certains accords fiscaux très avantageux, la polémique sur les avantages fiscaux accordés à certaines entreprises était centrale. À l'époque où M. Juncker était Premier ministre, le Luxembourg faisait systématiquement obstruction aux avancées du groupe de travail sur la fiscalité au sein de Conseil européen. Quelle est votre position aujourd'hui?

Je vous rappelle aussi le rôle fondamental de la commission TAXE du Parlement européen, qui a émis une recommandation sur la protection des lanceurs d'alerte. Vous avez parlé de la liberté d'expression, mais les deux lanceurs d'alerte jugés au Luxembourg sont les symboles du manque de protection des lanceurs d'alerte en Europe.

En avril 2018, la Commission a publié son projet de directive sur la protection des lanceurs d'alerte. Quelle sera votre proposition au sein de l'Union européenne?

Viviane Reding (PPE). – Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord dire que le Premier ministre luxembourgeois s'est montré très engagé dans les réponses qu'il a données aux parlementaires. Merci.

Oui, le Luxembourg a toujours été le moteur de l'Union européenne depuis les fondements. Oui, le Luxembourg a été un pionnier quand on pense à l'euro, quand on pense à Schengen. Le Luxembourg a toujours été ce lien indispensable pour créer un pont entre les idées allemandes et les demandes françaises. Alors, je me pose la question: «L'est-il encore?». Parce que nous avons besoin qu'il le soit.

Le Premier ministre a beaucoup parlé des avancées du passé – elles sont remarquables –, mais il nous faut aussi des avancées concrètes dès à présent. On a dit ici, en plénière, «Action, action, action». Donc, il ne s'agit pas de ce que nous avons bien fait dans le passé, mais de ce que nous allons faire concrètement à l'avenir. Là, j'aimerais bien entendre de la part du Luxembourg – qui, dans le passé, a toujours mis en avant des idées avant-gardistes –, ce qu'il propose pour concilier des propositions contradictoires.

Le Luxembourg en tant que moteur, nous en avons de nouveau besoin aujourd'hui.

Franck Proust (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, j'ai bien compris que vous partagez cette ambition pour que l'Union européenne s'affirme davantage dans la mondialisation.

Bien qu'elle ait toujours été actrice des échanges commerciaux, certains signes récents montrent cependant que l'Europe pourrait devenir simple spectatrice. Il faut donc un soutien fort des États membres, et je dis bien de tous les États membres, quels que soient leurs intérêts, car notre intérêt commun est d'agir pour que l'Europe soit le moteur d'une mondialisation contrôlée et plus juste.

Sur le filtrage des investissements étrangers, par exemple, que nous avons voté avant-hier, ici, en commission parlementaire, nous sommes prêts à discuter avec le Conseil avec pragmatisme et efficacité. J'espère que le sérieux du Parlement européen sur ce sujet technique, mais avant tout

politique, permettra d'entraîner les États membres qui restent à convaincre de l'utilité de mieux cerner ce qui se passe sur le plan des investissements sur notre continent.

Monsieur le Premier ministre, profitez de cette occasion pour doter l'Europe d'un outil qui comblera un vide au sein de son marché intérieur, d'un outil qui, tout simplement, protégera nos filières stratégiques, nos entreprises et, bien entendu, nos emplois.

Doru-Claudian Frunzuliță (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, que pensez-vous de la proposition de diminuer les aides accordées dans le cadre de la politique agricole commune et de la politique de cohésion pour les pays d'Europe centrale et orientale?

Le Luxembourg est un pays fondateur de l'Union européenne, c'est un pays important. Ne croyez-vous pas que cela va créer une fracture entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale et orientale?

Quelle est, par ailleurs, votre politique concernant l'espace Schengen? Parce que nous, les Roumains, nous attendons depuis dix ans. Nous avons dépensé 500 millions d'euros pour sécuriser nos frontières et nous ne sommes toujours pas admis dans l'espace Schengen.

Charles Goerens (ALDE). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, vous avez, à juste titre, préconisé une action de la part de l'ensemble des États membres pour faire avancer l'Union européenne. En effet, nous sommes vingt-huit à engranger les fruits de la construction européenne, les citoyens des vingt-huit États membres ont bénéficié du marché intérieur, mais nous sommes à peine une demi-douzaine d'États membres à partager les charges relatives à l'accueil des réfugiés. Par contre, nous sommes très nombreux à laisser seules l'Italie, la Grèce ou l'Allemagne lorsqu'il s'agit de respecter les engagements pris par tous les États membres dans le cadre des conventions de Genève sur les réfugiés. Nous sommes également loin de l'unanimité lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins de financement de notre Union européenne pour les années à venir. Ce constat est déconcertant.

Toujours est-il que nous sommes vingt-huit à endurer un président américain qui s'attaque à tous les acquis du multilatéralisme, à la sécurité commune, au commerce extérieur et à nombre d'accords internationaux. Nous ne pouvons pas rester dans l'inaction, sinon nous nous marginalisons. J'espère que le 30 mars prochain, au lendemain de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, les vingt-sept chefs d'État et de gouvernement pourront jeter les bases d'un projet intégrant les valeurs de solidarité, que vous avez appelées de vos vœux au cours de votre remarquable discours.

Xavier Bettel, Premier ministre du Luxembourg. – Monsieur le Président, si j'ai bien compris, il me reste 27 secondes pour répondre à 60 questions, donc cela va être un peu limité.

Monsieur le Président, tout d'abord je tiens à remercier les nombreux orateurs qui ont posé des questions à propos du Luxembourg et je me permettrai dans certains cas de leur répondre en style télégraphique. Mais un sujet m'a manqué, car très peu de députés l'ont soulevé, c'est le numérique. Certains ont parlé du futur ou se sont interrogés sur les défis du futur, mais très peu m'ont posé des questions sur la stratégie numérique au niveau européen.

Or, ce sera un défi, qui aujourd'hui est économique, mais qui sera un défi social demain, si nous ne sommes pas prêts à faire des efforts au niveau du marché unique du numérique et si nous ne réduisons pas la fracture du marché numérique au niveau européen avec 28 législations, 28 régulateurs et un marché commun inexistant à ce niveau. Demain sera numérique. Je me rappelle, quand j'ai eu la présidence, certains députés européens m'ont demandé si c'était une chance à saisir ou un danger. C'est une chance si nous sommes prêts et c'est un danger si nous ne le sommes pas. Et nous serons prêts seulement si nous parvenons à faire ce marché à vingt-huit, ensemble.

Monsieur le Président, certains députés m'ont parlé de Schengen et de la situation de leur pays à cet égard. Je les soutiens dans leur effort de vouloir adhérer à l'espace Schengen. Je pense qu'ils ont la

volonté d'accéder à la libre circulation. Mais d'autre part, je dois dire qu'actuellement, nous avons – tant au niveau de l'élargissement qu'au niveau de Schengen –, des conditions préalables qui doivent nous pousser à avancer rapidement, afin que ces pays arrivent dans un espace où les règles que nous nous donnons fonctionnent.

Aujourd'hui, nous n'avons pas de politique commune en matière de migration. Pour quelqu'un qui est dans l'espace Schengen, nous n'avons pas de règle, chacun a ses propres règles. J'aimerais donc qu'on arrive rapidement à avoir des règles qui fonctionnent pour expliquer aux gens que cet espace Schengen fonctionne. Parce que si le message est juste, on agrandit Schengen, on agrandit l'Union européenne, mais si on n'essaie pas que ça fonctionne mieux, je ne sais pas si le message sera bien compris. Mais nous devons, le plus rapidement possible, ouvrir l'espace Schengen à ces pays, comme je viens de le dire.

Mme in't Veld a parlé des questions institutionnelles. Ne le prenez pas mal, Madame in't Veld, mais croyez-moi, les citoyens se moquent de savoir si nous avons un ministre des finances ou de savoir si le président du Conseil et de la Commission européenne est le même. Ils s'en moquent! Aujourd'hui, ils veulent savoir comment marche la sécurité, si demain ils pourront avoir un emploi, s'ils ont des droits dans leur pays, la liberté de la presse, la liberté d'expression. Mais les questions institutionnelles, savoir si on a des listes transnationales ou pas, c'est une bulle bruxelloise, strasbourgeoise, luxembourgeoise. Sachez que ce n'est vraiment pas la préoccupation au quotidien de la plupart des citoyens et qu'ils ont d'autres questions, d'autres attentes vis-à-vis des institutions européennes que de se demander comment elles fonctionneront demain. Nous devons le faire. Et je pense que si nous sommes plus efficaces, nous fonctionnerons mieux. Mais faire croire que c'est une priorité n'est, à mon avis, pas la bonne direction.

Nous avons parlé de l'état de droit et une députée européenne a aussi parlé des Fonds structurels. Je l'ai dit tout à l'heure, je pense que lier l'état de droit aux Fonds structurels risque de provoquer un effet contraire. En affirmant que si l'état de droit n'est pas respecté, les Fonds structurels seront coupés, nous risquons d'avoir sur le dos les agriculteurs, les étudiants, les industries et les ouvriers qui travaillent et qui, aujourd'hui, peuvent profiter des Fonds structurels. Si on leur dit «On va vous les couper demain», on va les pousser vers les extrêmes, qui vont dire «C'est Bruxelles et Strasbourg qui ont décidé qu'on ne recevra plus rien». Je pense donc que nous devons trouver des mécanismes plus efficaces, qui fonctionnent, et, en fait, surtout sanctionner le politique plutôt qu'à la fin, le citoyen, car nous ne ferions que le conforter dans son idée que Bruxelles et Strasbourg décident pour lui.

Vous avez parlé du Brexit. Pour le Brexit, j'espère qu'on avance. J'avais fait une petite description pour expliquer comment fonctionnait le Brexit, en commençant par rappeler qu'à l'époque ils étaient dans la famille,

They were in but they wanted to have a lot of opt-outs. Now they are out and they want a lot of opt-ins.

C'est la réalité. Je pense que ce qui est important, c'est surtout de garder un level playing field. Ce n'est pas qu'on veuille sanctionner la Grande-Bretagne, mais si aujourd'hui on tolère le cherry picking et que la Grande-Bretagne peut choisir les avantages sans avoir les contraintes, sans avoir certaines obligations, nous favoriserons une situation dans laquelle chaque État pourra se dire: moi aussi, je veux une Europe comme la Grande-Bretagne. Par conséquent, nous devons avoir des règles communes et nous devons dire à la Grande-Bretagne qu'on ne peut pas avoir juste l'un sans avoir l'autre.

Les lanceurs d'alerte, on en a parlé. Le Luxembourg est un des premiers pays à s'être doté d'une législation sur les lanceurs d'alerte – c'était en 2011, déjà –, et l'arrêt récent de la Cour de cassation confirme la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

Certains ont évoqué la fiscalité. Je vous l'ai dit, le Luxembourg a fait des efforts considérables et les négociations sur l'assiette commune – certains aussi ont posé la question de l'impôt des sociétés – au sein du Conseil sont encore très loin d'être terminées. De nombreuses questions techniques restent à clarifier et nous participons de façon constructive aussi à ces travaux, en particulier en vue de déterminer l'impact de ces deux propositions sur les budgets nationaux. On ne peut pas dire «On le fait» sans savoir quel en sera l'impact. Nous devons avoir toutes les informations nécessaires. Mais ce qui a été pour moi très important, c'est de savoir qu'on a fait des progrès substantiels dans la lutte contre la planification fiscale agressive également au niveau du marché intérieur.

On parle du dumping social en Europe, mais il faut aussi parler du dumping fiscal. Je suis le premier à vouloir freiner une course vers le bas où l'enjeu serait de savoir qui aura le taux le plus bas en Europe. Comment voulez-vous qu'on explique à nos concitoyens que certaines entreprises paient toujours moins d'impôts? Tout à l'heure, M. Weber a parlé des citoyens. Bien sûr, si on donne l'impression aux citoyens qu'une société ne paie pas d'impôts alors qu'eux doivent en payer, on va encore une fois les provoquer. Il en résultera un ras-le-bol de la politique, ce qui engendrera des crises politiques que nous aurons nous-mêmes provoquées en acceptant un dumping fiscal.

Par ailleurs, un dumping dont on parle très peu, c'est le dumping environnemental. Il existe aujourd'hui, avec les États-Unis, qui ont décidé de quitter l'accord de Paris. Il serait peut-être utile, un jour, de discuter des critères à retenir pour les listes relatives à l'environnement et de dresser une liste noire des États qui, chez eux, ne respectent pas les critères qui sont notre patrimoine à tous. Certains l'ont d'ailleurs dit dans cette enceinte – je crois que c'était M. Lamberts –, le patrimoine ne s'achète pas dans un supermarché. C'est un patrimoine commun. On parle «social», on parle «fiscal», mais on oublie très souvent qu'il y a aujourd'hui un dumping environnemental, parce que certains pays ne veulent pas respecter certaines règles pour des raisons économiques.

Certains ont demandé quelles étaient mes visions pour la jeunesse. Je vous l'ai dit tout à l'heure, on a l'impression que tout est acquis. On a un problème au niveau politique. J'entends souvent nombre de politiques dire que tout ce qui va bien, c'est grâce à eux, mais quand quelque chose ne va pas, c'est de la faute de Bruxelles, alors qu'ils oublient que Bruxelles, c'est eux-mêmes. Ce sont eux qui siègent au Conseil, c'est leur pays qui siège à la Commission, ce sont leurs députés européens qui siègent dans l'hémicycle. Ils oublient que, depuis le traité de Lisbonne, les parlements nationaux ont plus de pouvoir. C'est tellement facile de dire, quand ça ne va pas, «c'est de la faute de...», c'est une directive, c'est un règlement, c'est Bruxelles qui nous l'impose», alors que Bruxelles, c'est Mme Merkel, M. Macron, ou encore moi-même, ce sont les députés européens de leur pays et ce sont les commissaires. Mais il est facile de raisonner comme si Bruxelles était un peu comme un extraterrestre avec lequel nous n'avons rien à voir, et que c'est Bruxelles qui décide pour nous. Vous savez, sans vouloir critiquer les collègues de Grande-Bretagne, c'est très dur, quand on fait circuler du lundi au samedi un message disant qu'on n'aime pas l'Europe, de demander aux gens, le dimanche, de voter pour l'Union européenne.

Je reviens sur la question des jeunes. Ils sont la clé de voûte de l'Union européenne. Nous devons faire en sorte que les jeunes se passionnent de nouveau pour l'Europe. Erasmus est un élément important. Quand je vais dans une école et que je parle d'Europe, j'explique que j'ai connu les frontières quand j'étais étudiant à Thessalonique et que je partais en Turquie, ou dans le pays dont la capitale est Skopje, ou encore en Bulgarie. Il y avait à l'époque des frontières que je ne connaissais pas en tant que Luxembourgeois. En tant que Luxembourgeois, je prenais ma voiture, je ne savais même pas si j'étais en Allemagne, en France ou en Belgique. Je ne me posais pas cette question. Aujourd'hui, un jeune ne sait plus qu'il y avait des postes-frontières. Il n'a connu que l'euro. Il voyage sans passeport. Il part sans avoir besoin du formulaire E 411, ce formulaire qu'on avait à l'époque pour bénéficier de soins médicaux. Aujourd'hui, j'ai des droits à l'étranger, je peux aller étudier dans un autre pays, je peux aller m'y marier, je peux donner naissance, voter, travailler, partir à la retraite, je peux aller habiter dans un autre État membre que le mien. Je ne paie plus de frais d'itinérance

quand je suis à l'étranger. Tout cela, ce sont des acquis. Aujourd'hui, les jeunes ne se rendent pas compte que ce sont des gens qui sont à l'origine de tout cela. La reconnaissance des diplômés est aussi un de ces acquis. Alors, rappelons-nous de ce que nous avons réussi à construire depuis 1957.

Aujourd'hui, permettez-moi de le redire, le projet européen – que certains, ici, ont critiqué – est avant tout un projet de paix. Qui aurait cru en 1957 qu'on arriverait à mettre des Français et des Allemands côte à côte? Que ceux qui s'entretuaient encore quelques années auparavant auraient envie de construire un projet commun?

Alors, Monsieur le Président, je mettrai toute mon énergie au service de cet idéal européen. Nous avons l'impression que tout est acquis mais, croyez-moi, les droits, les libertés, la paix n'ont rien d'évident, rien de facile et rien d'acquis.

(Applaudissements)

31/05

5. Débats sur des cas de violation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit (débat)

5.1. Situation des personnes ayant à la fois une nationalité de l'Union et la nationalité iranienne emprisonnées en Iran

Frédérique Ries, au nom du groupe ALDE . – Monsieur le Président, c'est un collègue urgentiste qui a vu ces photos récentes qui le dit: Ahmad Reza Jalali est à peine reconnaissable, il a l'air mourant. En janvier dernier déjà, j'ai interpellé dans cet hémicycle la haute représentante sur le sort de ce suédo-iranien, professeur à la VUB de Bruxelles, condamné à mort après une farce de procès et sous un prétexte fallacieux, il y a deux ans. Il croupit depuis dans une cellule, dans l'attente de son exécution sans cesse repoussée, heureusement, sous la pression internationale, mais sans accès ni à un avocat ni à un médecin. De nombreux binationaux sont dans la même situation, comme le chercheur britannico-iranien Abbas Edalat, arrêté il y a un mois, sans qu'aucun chef d'accusation ne lui ait été communiqué.

Que fait-on? À l'heure où Donald Trump menace de sortir de l'accord nucléaire, l'Iran a plus que jamais besoin du partenaire européen que nous sommes. C'est là que nous disposons d'une arme, d'un levier plutôt, Monsieur le Commissaire, pour forcer l'Iran à libérer tous ces otages politiques.

Gérard Deprez (ALDE ). – Monsieur le Président, aujourd'hui, au moins quatorze ressortissants binationaux et étrangers sont emprisonnés en Iran. Certains – vous l'avez dit – sont condamnés à mort. Je pense en particulier à Ahmad Reza Jalali, qui est bien connu et apprécié dans notre pays, mais aussi à tous les autres. Qu'ont-ils fait? Personne ne le sait. Les procès en Iran sont des simulacres, les aveux sont le plus souvent obtenus sous la torture et sur la base d'accusations invérifiables. En réalité, en Iran, la justice n'est rien d'autre qu'un instrument répressif de la dictature théocratique des mollahs.

L'Union européenne essaie, à bon droit – et je soutiens ses efforts –, de sauver l'accord international sur le nucléaire avec l'Iran. Ce n'est pas une raison pour fermer les yeux sur les violations perpétrées en permanence dans ce pays, non seulement contre les binationaux, mais aussi contre tous les citoyens iraniens qui sont en désaccord avec la dictature cléricale en place.

Nous exigeons la libération immédiate et inconditionnelle de tous les binationaux injustement détenus et nous exigeons la libération de tous les citoyens iraniens injustement condamnés et emprisonnés. Ne pas le faire, c'est se rendre complice des abus d'une dictature.

Jean-Paul Denanot (S&D ). – Monsieur le Président, l'accord sur le nucléaire avec l'Iran, que nous souhaitons voir maintenu malgré l'attitude des États-Unis, n'autorise pas tout. Sur la question des

droits de l'homme, le comportement du gouvernement iranien n'est pas en accord avec le pacte international relatif aux droits civils et politiques, dont il est pourtant partie prenante.

La question qui nous préoccupe aujourd'hui est celle des binationaux. L'Union européenne ne peut accepter que six ressortissants binationaux n'aient pas accès à l'ambassade du pays européen dont ils dépendent ou à l'ambassade d'un autre pays européen. Elle ne peut accepter non plus qu'ils n'aient pas accès à un avocat, qu'ils soient emprisonnés sans preuve et sans procès parce qu'ils sont simplement militants des droits de l'homme, de l'écologie ou qu'ils sont militants politiques.

Nous devons donc exiger la libération des binationaux incarcérés et demander davantage de coopération de l'Iran au mécanisme de protection des droits de l'homme, notamment dans le cadre du dialogue de haut niveau entre l'Union européenne et ce pays.

## 5.2. Défenseurs des droits des femmes en Arabie saoudite

Mylène Troszczyński, au nom du groupe ENF . – Monsieur le Président, votre proposition de résolution met en lumière les incarcérations et les condamnations arbitraires de plusieurs militants pacifiques pour les droits de l'homme et des femmes.

Vous soulignez aussi, très justement, les violences qui ciblent les minorités religieuses, et j'en profite ici pour rendre hommage aux chrétiens de ce pays qui subissent silencieusement ces violences.

Vous invitez ensuite le royaume d'Arabie saoudite à abandonner ce que vous appelez la culture du patriarcat, qui met les femmes sous tutelle. N'ayez pas peur des mots! Le problème ici, c'est la loi islamique, la charia, qui non seulement est la norme en Arabie saoudite, mais qui pointe aussi le bout de son nez en Europe et commence sérieusement à menacer nos concitoyennes. Vous vous inquiétez de ce qui se passe là-bas, mais vous ne faites jamais mention de la menace que représente l'emprise grandissante de l'Arabie saoudite en Europe et en France, notamment via les réseaux islamiques et le financement des mosquées, d'organisations ou d'associations ouvertement salafistes.

Cette résolution est donc largement incomplète et se contente de donner à l'Union européenne un rôle de vierge effarouchée devant le spectacle des exécutions ou des arrestations arbitraires.

Jean-Paul Denanot (S&D ). – Monsieur le Président, les signes positifs donnés par le prince héritier saoudien sur la scène internationale en faveur de l'émancipation des femmes en Arabie saoudite sont malheureusement contredits par le comportement de l'État à l'intérieur du pays.

La population saoudienne, que l'on sait très connectée aux réseaux sociaux, attend impatiemment une libération des mœurs et l'égalité homme-femme. Malgré cela, la presse et les médias, indispensables à l'équilibre des pouvoirs, ne sont toujours pas libres. Nous déplorons, comme beaucoup de collègues l'ont dit, que Raïf Badawi, lauréat 2015 du prix Sakharov, soit toujours emprisonné pour délit d'opinion.

Le combat pour la libération de la femme en Arabie saoudite ne fait que commencer. L'Union européenne doit peser pour une évolution effective de ce pays, soumis à un système patriarcal d'une autre époque qui méconnaît le droit des femmes à être autonomes et à décider librement de leur vie quotidienne.

Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL ). – Monsieur le Président, la différence de ton des urgences de ce matin montre combien, ici, tous les pays ne sont pas traités à la même enseigne par certains. Il y a les pays amis, partenaires et les autres.

La lettre envoyée par l'ambassade saoudienne est un morceau d'anthologie. Le pays serait dans une phase de réformes massives. Dont acte. Il y a du chemin à parcourir pour le sortir du Moyen Âge, notamment pour les femmes qui vivent encore sous l'entière tutelle des hommes. En effet, les femmes

vont enfin avoir le droit de conduire. Quelle avancée en 2018! Et qu'en penser quand, quelques jours avant l'entrée en vigueur de ce droit, des militantes et des militants des droits des femmes sont arrêtés, comme Loujain al-Hathloul, pour avoir commis un crime de lèse-majesté en assistant à une réunion de la CEDAW, et sont mis au secret.

Alors, si le prince Ben Salmane a une réelle volonté de réforme, ces hommes et ces femmes, dont Raïf Badawi, notre prix Sakharov, qui ne sont pas au service d'étrangers, mais à celui de la liberté, doivent être libérés et le prince doit cesser de martyriser le peuple yéménite.

### 5.3. Soudan, notamment la situation de Noura Hussein Hammad

Jacques Colombier, au nom du groupe ENF . – Monsieur le Président, victime d'un mariage forcé, immobilisée par deux membres de sa belle-famille, puis violée à 19 ans par l'homme à qui on la destinait, la faute de Noura Hussein Ahmad fut de ne pas accepter cette violence, de résister et d'avoir tué son violeur. Son sort mérite notre condamnation sans appel. Nous devons la sauver, par tous les moyens, de la peine de mort que lui promet le régime soudanais. Depuis Hassan Al-Tourabi, ce régime fonde ses principes sur l'islam le plus radical qui soit.

Nombre d'européistes ne sont pas choqués de voir la charia infester nos sociétés, de Molenbeek à Birmingham, des banlieues françaises à celles de Rotterdam. À tel point qu'en 2004, il a fallu réformer le Code civil français pour faire remonter l'âge de la nubilité des femmes en France de 15 à 18 ans, pour éviter les dizaines de mariages forcés ou arrangés, désormais imposés par des mœurs totalement étrangères à notre civilisation.

Le cas de cette jeune femme n'est que l'expression la plus dramatique d'un plan que nombre d'entre vous feignent ici d'ignorer. L'islamisation à marche forcée de nos sociétés, c'est une réalité que nous devons combattre à tout prix.

### 4. Réponse aux pétitions portant sur la lutte contre la précarité et le recours abusif aux contrats de travail à durée déterminée (débat)

Dominique Martin, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, la lutte contre la précarité et le recours abusif aux contrats à durée déterminée devient l'un des nombreux serpents de mer de ce Parlement et une énième résolution ne fera rien à l'affaire.

On rejoint là l'impossible défi de la convergence sociale, comme cette harmonisation fiscale tant évoquée. À croire finalement qu'on en parle tout en souhaitant que cela n'arrive jamais, le dumping social étant l'un des moteurs des économies des pays de l'Est comme de l'Ouest, mais pour des intérêts divergents.

Rappelons ici l'évidence. La précarisation des emplois cessera quand et seulement quand nos économies respectives auront retrouvé une croissance réelle qui générera mécaniquement de l'emploi. Il est indispensable de se protéger de la mondialisation par un protectionnisme intelligent, accompagné d'un patriotisme économique. Dans l'Union, il faut acheter ce que produit l'Union, d'abord.

De plus, il est urgent de lutter contre le dumping social organisé par nos propres directives. Malheureusement, la révision de la directive sur les travailleurs détachés, votée ce mardi, montre qu'on est très loin du compte. Loin de ces objectifs qui devraient être prioritaires, votre projet de résolution devient un véritable fourre-tout, où l'on retrouve les désormais inévitables notions de travail inclusif, d'égalité entre les sexes, d'emplois atypiques et non standard, j'en passe et des pires...

Parlons également des nombreuses contradictions de cette proposition. Vous souhaitez trouver des solutions à l'échelon européen alors que, dans votre considérant B, vous énoncez, je cite: «la politique sociale et du travail de l'UE est fondée sur le principe de subsidiarité». Dans votre article 3, vous souhaitez promouvoir les emplois de qualité sûrs et bien rémunérés et renforcer les inspections du



travail, alors que, dans votre article 6, vous défendez le droit de chercher un emploi supplémentaire, ce qui justement est de l'emploi précaire.

Ce qui est véritablement grave, c'est le retour de la vulnérabilité des travailleurs pauvres, qui ne peuvent plus se loger, des caissières à temps partiel forcé, des mini-contrats dans les services publics renouvelés à l'infini, des contrats «zéro heure» à la protection sociale incertaine, voire inexistante. Pire, vous parlez de la directive 1999/70/CE et vous espérez une action de la Commission, mais la Commission elle-même viole ce texte, avec les contrats temporaires de certains de ses agents, alors que ce sont des postes permanents. Manifestement, il vous reste bien du chemin à faire.

02/07

#### 20. 73e session de l'Assemblée générale des Nations unies (débat)

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE. – Madame la Présidente, comme d'habitude, nous allons apporter notre contribution à la définition d'une position de l'Union européenne pour la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Traditionnellement, cet exercice est assez consensuel, parce nous sommes ici tous attachés à la défense du multilatéralisme et à l'édification d'un ordre juridique mondial qui reflète les valeurs que nous défendons en Europe.

La coopération avec les Nations unies est aussi d'une importance primordiale pour répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés, qu'il s'agisse de la multiplication des conflits, du terrorisme, de la migration, des changements climatiques ou de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Je suis d'ailleurs satisfait qu'on ait introduit dans le texte, grâce à mes amendements, un chapitre sur le développement, mentionnant notamment la cohérence des politiques en faveur du développement.

Je regrette cependant que, cette année, un certain nombre de questions qui nous divisent se retrouvent dans le texte que nous allons voter, en particulier les paragraphes 1(x) sur le Sahara occidental et 1(abm) sur la reconnaissance d'un statut de protection pour les réfugiés climatiques.

Sur les deux points, le PPE trouve les formulations inacceptables et ne pourra pas soutenir le texte si elles sont maintenues. Ce serait vraiment dommage d'en arriver là, puisque les messages véhiculés dans les autres points de la recommandation en seraient forcément affaiblis.

#### 19. Diplomatie climatique (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur le rapport de Arne Lietz et Jo Leinen, au nom de la commission des affaires étrangères et de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, sur la diplomatie climatique (2017/2272(INI) (A8-0221/2018).

Mireille D'Ornano (EFDD). – Madame la Présidente, ne comptez pas sur moi pour soutenir un énième renforcement des prérogatives de la Commission sur ce sujet. Car si notre planète va aussi mal, c'est à cause de l'intensification des flux, mais aussi des traités de libre-échange défendus par l'Union européenne ou encore du productivisme agricole, qui est gravé dans le marbre des traités européens.

De même, ce texte appelle l'Union et ses États membres à être des partenaires actifs à l'international, mais aspire à ce que l'Union européenne s'exprime d'une seule voix.

Mais à quoi servent les États? À faire de la figuration?

Alors, non, je ne souhaite pas donner à la Commission de rôle actif pour la COP 24, ni la voir relever le niveau d'ambition de l'accord de Paris. Non, je n'engage pas l'Union à jouer un rôle international quant aux marchés du carbone. Et enfin, non, je ne souhaite pas de dépenses supplémentaires au sein du Service européen pour l'action extérieure et de la Commission.

## 18. Vers une stratégie extérieure de l'Union de lutte contre les mariages précoces et forcés (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur le rapport de Charles Goerens, au nom de la commission des affaires étrangères, sur une stratégie extérieure de l'Union de lutte contre les mariages précoces et forcés – prochaines étapes (2017/2275(INI)) (A8-0187/2018).

Charles Goerens, rapporteur. – Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter à cette assemblée un rapport intitulé «Vers une stratégie extérieure de l'Union de lutte contre les mariages précoces et forcés – prochaines étapes».

La problématique qui fait l'objet de notre débat aujourd'hui concerne un très grand nombre de personnes. Plus de 700 millions de personnes à travers le monde sont concernées par cette problématique. Il s'agit de filles et de garçons mais, avant tout, de jeunes filles qui sont victimes d'une pratique qui est absolument inhumaine et condamnable. Le Parlement européen n'a jusqu'à présent ménagé aucun effort pour condamner ces pratiques.

Au Soudan, par exemple, l'âge nuptial est de 10 ans. À partir de 10 ans, les jeunes filles qui sont forcées de se marier ne peuvent pas s'y opposer et cela donne lieu à des situations intenable. Le quotidien belge *Le Soir* a encore relaté récemment l'histoire extrêmement triste d'une fille qui a été victime d'un mariage forcé.

Quel est le rôle du Parlement européen dans toute cette problématique? Nous avons itérativement thématiqué, disais-je, cette problématique. Ce n'est pas le nombre de constats qui manque. Tout a été dit, mais peut-être pas encore par tout le monde. Ce qu'il faut faire, c'est définir une stratégie, une approche pour faire bouger les lignes en la matière. Or, pour développer une stratégie, il faut fixer un cap. Par conséquent, premièrement, il faut avoir une vision claire sur les objectifs et, deuxièmement, définir le chemin pour y arriver. Il faut donc s'entendre sur des moyens appropriés à mettre en place pour lutter contre ce fléau.

Les objectifs sont les suivants: nous voulons que l'âge nuptial soit porté à 18 ans, et pas seulement dans un pays ou dans deux ou encore dans l'Union européenne, mais partout dans le monde. C'est une norme universelle. Elle a été consacrée par nombre de textes internationaux, elle a été consacrée par nombre de conventions qui sont déjà ratifiées ou en voie de l'être. Il faut faire de l'âge minimum pour accéder au mariage une obligation juridique et cette obligation juridique devient une obligation de résultat. Il faut engager une politique axée sur les résultats. Il ne suffit pas d'avoir inscrit dans la loi une interdiction de se marier en-deçà de l'âge de 18 ans, il faut faire en sorte que cette obligation devienne réalité.

Parlons maintenant des moyens. Dans les pays qui connaissent une pauvreté extrême, l'éducation est souvent le parent pauvre des politiques publiques. C'est dans le cadre d'un dialogue politique que la Commission et le Service européen pour l'action extérieure devraient aborder ces thématiques. La Commission et, bien entendu, les États membres qui véhiculent l'essentiel des moyens mis à la disposition de la politique d'aide au développement. Il faut soutenir les acteurs institutionnels tels que l'Unicef et le Fnuap (fonds des Nations unies pour les populations) qui ont une expérience et une expertise considérables en la matière. Puis, je demanderai aussi à la Commission de faire de la lutte contre les mariages précoces et forcés un élément de conditionnalité.

Parlons aussi de la crédibilité. Nous devons nous assurer que tous les États membres de l'Union européenne fixent aussi cette norme du mariage à 18 ans. Nous demandons à la Commission – c'est aussi une demande de notre commission et du rapport que j'ai l'honneur de vous présenter – de consacrer l'une des prochaines années à cette problématique, en déclarant une année européenne de lutte contre les mariages forcés et précoces. Enfin, il importe de combler les lacunes créées par le *Global gag rule*. Je sais que la Commission est sur la bonne voie, elle peut compter sur tout notre appui.

Pour conclure, il faut une Union européenne forte et déterminée, des États partenaires forts, ne pas lésiner sur les moyens, fixer un cap et, au plus tard, il faudrait avoir des résultats extrêmement réconfortants et tangibles en 2030, année où les objectifs de développement durable devraient être concrétisés.

Edouard Martin (S&D). – Madame la Présidente, le mariage des enfants est évidemment une violation des droits de l'homme. La question est de savoir comment l'Europe peut aider à y remédier. Il faudrait peut-être que nous nous interroguions sur nos propres politiques extérieures. Je constate avec beaucoup d'amertume que dans nos différents accords, il n'y a jamais, ou très rarement, de chapitres mettant en avant l'égalité entre les femmes et les hommes, les droits des enfants, etc. Je peux pourtant vous assurer qu'ici même, lors de notre dernière session dans le cadre de l'accord de partenariat avec le Chili, nous avons enfin pour la première fois, inscrit un chapitre sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

C'est grâce à la généralisation de ce type de conditionnalité que l'Europe pourra aider à y mettre un terme. Le problème ne sera pas éradiqué du jour au lendemain, mais c'est ainsi qu'il faut agir. C'est la voie à suivre.

Charles Goerens, rapporteur. – Madame la Présidente, tout d'abord, je suis extrêmement satisfait de la qualité de cette discussion, comme vient de le souligner d'ailleurs à juste titre Madame la commissaire, que je remercie pour ses propos et commentaires absolument pertinents et très appropriés. Elle témoigne ainsi de la volonté de la Commission de prendre à bras le corps ce problème et nous avons pris soin de donner une impulsion politique à ce problème.

Ensuite, les États membres de l'Union européenne doivent être exemplaires. Ils doivent inscrire l'autorisation de se marier à 18 ans dans leur législation. Il s'agit d'une obligation de résultat, aucune circonstance atténuante ne permet de faire l'impasse sur cette obligation.

De plus, l'ancrage d'une pratique criminelle qui se reproduit d'année en année, de génération en génération, ne justifie en rien son maintien. Là aussi, il n'y a aucune circonstance atténuante pour excuser ou justifier un tant soit peu la pérennisation d'une pratique qui est absolument crapuleuse et criminelle. Ce n'est pas l'ancrage d'une telle pratique dans la religion ni dans la tradition culturelle qui le justifierait, parce qu'à la rigueur on devrait finir par accepter le cannibalisme au motif que cette pratique aussi a été ancrée dans certaines traditions.

Donc, soyons absolument clairs afin qu'il n'y ait pas le moindre malentendu à ce propos, nous en tant qu'Union européenne, en tant qu'États membres de l'Union européenne, nous devons être absolument déterminés pour montrer le bon exemple et en faire un élément de conditionnalité dans nos relations extérieures. Que l'on ne vienne pas nous dire que cette interdiction relèverait d'une juridiction ou d'un ensemble de comportements des pays occidentaux. La convention universelle des droits de l'homme est universelle. Toute la législation sur la protection des droits de l'enfant est universelle. Donc, je crois que nous devons agir à l'échelle globale. Étant donné que la Commission fait sienne la volonté d'influer sur le reste du monde, je crois que nous ne pouvons pas faire l'impasse sur ce point.

Enfin, j'aurais souhaité voir la Commission se prononcer sur notre requête de consacrer l'une des prochaines années à cette problématique. Je sais que nous sommes en concurrence avec d'autres, néanmoins, étant donné l'envergure qu'a pris ce problème et l'envergure supplémentaire qu'il risque d'avoir à l'avenir, étant donné la forte croissance démographique dans certains pays, je crois que déclarer une année européenne de lutte contre les mariages forcés et les mariages des mineurs serait tout à fait à la hauteur de nos ambitions.

La Présidente. – Le débat est clos.

Le vote aura lieu mercredi, le 4 juillet 2018.

## 17. Violation des droits des peuples autochtones dans le monde (débat)

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, le projet de rapport est plein de bonne volonté. Les souffrances de nombreux peuples autochtones qui perdent leur identité, leur histoire, leur territoire en étant soumis à des intérêts économiques extérieurs ou intérieurs est une véritable atteinte aux droits de l'homme et même un crime. Mais l'imposition de normes contraignantes unilatérales s'appliquant aux seules entreprises européennes fera sans doute le jeu de nos concurrents internationaux, à savoir la Chine et les États-Unis. Par ailleurs, l'ingérence extérieure entre pouvoir national et communautés locales pourrait s'appliquer sans perspicacité. Comment juger, par exemple, à partir de Bruxelles, des relations entre la métropole Paris et les Français d'Outre-mer? Par contre, le rapport est très timide sur le libre-échange débridé, la loi du marché autorisant souvent la destruction des communautés autochtones.

C'est cette loi économique de société de marché qui autorise la loi du plus fort. On n'en parle pas suffisamment.

Cristian Dan Preda (PPE). – Monsieur le Président, je suis très satisfait que nous débattions aujourd'hui du respect des droits de l'homme des peuples autochtones dans le monde, car il est vrai, comme cela a été dit dans nos débats avant celui-ci, que la situation de ces droits est aujourd'hui pire qu'il y a une dizaine d'années et donc, dans ce sens, qu'il y a urgence. Celle-ci est d'autant plus grande que, comme le mentionne aussi le rapport, de nos jours, il est estimé que les peuples autochtones représentent quelque 5 % du total de la population mondiale.

Je suis donc, tout comme mon groupe politique, en faveur d'une action ferme afin de préserver les droits de ces peuples autochtones et de nous assurer de la perpétuation de leurs traditions et modes de vie.

Ce qui me semble néanmoins essentiel et qui a été – je le pense –, laissé un peu au second plan dans le rapport, est l'importance d'une action concertée au niveau international. Aujourd'hui, les différents peuples autochtones vivent dans plus de 70 pays. Il me semble donc que de simples mesures individuelles de l'Union européenne ne régleraient pas les nombreuses atteintes aux droits des peuples autochtones. C'est pourquoi je considère que nos efforts devraient avant tout se focaliser sur la construction d'une véritable coalition internationale en faveur de la promotion des droits et des traditions culturelles des peuples autochtones, car je ne suis pas sûr qu'imposer unilatéralement des sanctions à ce stade pourrait améliorer vraisemblablement quelque chose dans la vie de ces peuples autochtones. Faisons donc cette coalition ...

La Présidente. – Le débat est clos.

Le vote aura lieu le mardi 3 juillet 2018.

## 16. Statistiques intégrées sur les exploitations agricoles (débat)

Philippe Loiseau, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, je ne suis pas un rétrograde de l'agriculture, je ne suis pas opposé à la modernisation des techniques, je ne suis pas contre l'utilisation des technologies pour faire évoluer notre métier et je ne suis pas non plus opposé à la collecte des données pour améliorer l'efficacité d'une politique, en l'occurrence la politique agricole commune (PAC), mais ce qui figure dans ce texte me paraît franchement extrêmement inquiétant. Déjà parce que l'Union, championne de l'échec en matière de politique agricole, nous fait croire que c'est par manque de statistiques que la PAC ne fonctionne pas. Quel toupet! Alors, sous prétexte d'améliorer une politique déficiente, la Commission institue ici, en toute décontraction, une gigantesque collecte de données personnelles et professionnelles. Tout y passe. Le sexe, le genre, l'âge, la structure commerciale des exploitations, les bonnes pratiques écologiques et les bonnes méthodes de culture, etc. Ce que vous appelez rationalisation, j'appelle cela politique de surveillance.

Par conséquent, il est hors de question pour moi bien sûr de voter pour un texte destiné en réalité à espionner les agriculteurs.

Eric Andrieu (S&D). – Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord adresser mes remerciements et mes félicitations à Maria Gabriella Zoană pour la qualité de son travail qui n'était pas simple, puisqu'elle a pris la suite de Mme Dăncilă, sur ce rapport essentiel pour l'avenir de l'agriculture.

Nous savons aujourd'hui que les statistiques font partie intégrante de nos travaux de réflexion sur la poursuite des politiques agricoles communes, mais je voudrais attirer l'attention de nous tous ici présents et dire que les statistiques ne nous dispensent pas d'adopter une vision prospective pour définir la politique agricole commune. Je pense qu'on ne peut pas s'appuyer exclusivement sur les statistiques pour bâtir la projection, il faut aussi mettre en perspective des visions politiques qui intègrent les éléments de l'activité agricole commune. Je voudrais dire aussi qu'il faut mesurer la complexité des statistiques, ne pas surcharger le poids de l'administration dans la collecte de données et s'appuyer sur les outils modernes. Et enfin, je souhaite dire mon regret concernant la filière équine qui n'a pas été reconnue dans ces statistiques et je ne peux que le regretter.

#### 15. Programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense (débat)

Françoise Grossetête, rapporteure. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, mes chers collègues, c'est un pas décisif pour l'Europe de la défense que nous allons franchir en adoptant demain ce règlement. C'est bien le premier programme communautaire en matière d'industrie de la défense dont il s'agit. On revient de loin sur ce sujet. Ce qui est aujourd'hui possible était inimaginable il y a encore quelques années.

Je voudrais donc remercier la Commission européenne et vous, Madame Bieńkowska, en particulier, pour votre aide tout au long de ce chemin législatif. Votre implication pour une défense européenne efficace a été déterminante. La présidence bulgare a également joué tout son rôle pour faire aboutir les négociations dans les délais impartis.

Merci enfin à mes deux collègues rapporteurs des commissions AFET, SEDE et BUDG, Ioan Pașcu et Esteban González Pons ainsi qu'aux rapporteurs fictifs de la commission ITRE avec qui la coopération a été très productive.

Nous sommes arrivés à un texte solide permettant de mettre en œuvre ce programme dès janvier 2019. Le Parlement a été entendu, alors que c'est un domaine dans lequel les États membres ne sont pas habitués à avoir un colégislateur. Depuis le début, j'ai défendu une approche vraiment européenne pour ce programme, seule manière de faire avancer rapidement sa mise en œuvre et d'en tirer tous les bénéfices à l'échelle européenne. Ce nouveau programme répond à trois enjeux pour l'Union européenne: efficacité budgétaire, compétitivité et autonomie stratégique.

Efficacité budgétaire, tout d'abord, car il n'est plus possible de continuer à développer autant de technologies et de produits de défense différents en Europe sans coopérer et sans s'organiser. Il faut inciter les États membres à investir ensemble dans des technologies d'avenir et éviter les doublons, sur la base de leurs priorités capacitaires. Au moins trois entreprises issues de trois États membres seront nécessaires pour soumettre une action. C'est du pragmatisme. Il faut s'appuyer sur les projets existants tout en incitant à de nouvelles coopérations. Il est surtout urgent d'avoir un cahier des charges identique entre États membres pour éviter tout retard ou coût supplémentaire.

Compétitivité ensuite, car l'Union européenne doit rester à la pointe pour garder des industries innovantes sur son territoire et les milliers d'emplois qui en dépendent. Notre industrie de la défense a besoin de plus d'Europe pour fournir une technologie moins coûteuse, plus fiable, plus indépendante et mettre ainsi en valeur sa richesse technologique. L'excellence doit être à la base de la sélection des entreprises dans ce programme, que ce soit des grands groupes, des entreprises de taille intermédiaire ou des PME. Nous avons d'ailleurs réservé une attention particulière aux PME qui ont une capacité

d'innovation et d'adaptation très utile dans ce secteur. Au moins 10 % du budget devront leur être réservés.

Autonomie stratégique enfin. Elle est déterminante pour garantir la liberté d'action de l'Union européenne dans le monde et essentielle pour faire face à l'instabilité actuelle du contexte international. Avec ce programme, une nouvelle dynamique est engagée pour inciter les États membres à acquérir les technologies et les produits financés par de l'argent communautaire. Quelle est notre autonomie si nous persistons à acheter des produits hyperconnectés à des pays tiers? Chacun doit prendre ses responsabilités pour insuffler un vent d'indépendance à l'Union européenne en la matière.

Nous avons également pu réserver aux entreprises installées sur le territoire de l'Union européenne les financements avec des exceptions très encadrées pour celles qui ne seraient pas contrôlées par des Européens. Il est en effet crucial d'éviter la fuite de notre savoir-faire technologique. Le rôle de notre Parlement a été décisif sur ce point.

Pour réussir ce programme, les États membres et les industriels doivent apporter leurs meilleurs projets au niveau européen. C'est indispensable pour que ce programme crée un véritable effet de levier pour l'investissement dans la défense en Europe. Le nouveau Fonds européen de la défense pour l'après-2020 offre d'ores et déjà une perspective à cette nouvelle politique industrielle de défense. C'est un cap ambitieux qui est fixé.

Mes chers collègues, nos concitoyens demandent à ce que l'Union européenne les protège face aux nouvelles menaces. Ce programme est un moyen concret d'y répondre avec responsabilité. C'est pourquoi je vous demande d'apporter votre soutien à cet accord interinstitutionnel lors du vote de demain.

Edouard Martin, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, je m'associe aux remerciements adressés à Mme Grossetête, qui s'est efforcée de trouver un compromis aussi large que possible.

Le constat a été évoqué: il n'y a pas assez de coopération dans le secteur industriel de la défense européenne. Parallèlement, on constate malheureusement que de nombreux États membres s'équipent auprès de fournisseurs non européens, comme l'illustre l'exemple des avions de chasse belges qui sont américains.

L'objectif est donc de favoriser les initiatives conjointes, dans un premier temps, au stade de la recherche et du développement, de manière à gagner en compétitivité et à mieux faire correspondre les futurs projets d'équipement aux besoins européens, dans l'espoir que les États membres soient in fine encouragés à s'équiper «made in Europe». Même si je ne suis pas un militariste forcené, ce que tout le monde le sait, je partage cette approche. En effet, rejeter ce programme, c'est maintenir le statu quo, et le statu quo n'aura pas pour effet de contraindre le complexe militaro-industriel, mais au contraire lui laissera simplement la latitude dont il dispose actuellement, de même qu'il laissera le champ libre à certains États membres pour continuer à acheter non européen.

Je souhaite rappeler quelques éléments factuels mentionnés par Mme Grossetête: concernant les critères d'éligibilité – trois entreprises de trois États membres minimum, l'inclusion spécifique des entreprises de taille intermédiaire pour couvrir l'ensemble de la géographie européenne, des dérogations pour les entités extra-européennes ayant des sites sur le territoire de l'Union, via un compartimentage –, le point d'équilibre a été trouvé. D'ailleurs, il est repris quasiment tel quel dans la proposition du Fonds européen de défense. Cependant, il eut été appréciable d'avoir un temps d'évaluation de ce mécanisme pour pouvoir attester de son étanchéité. À noter, dans la proposition de fonds européen de défense, le nouvel article 7 relatif à l'éthique vient certes combler un manque, mais il nécessitera un fort renforcement.

En conclusion, nous aurons à voter la déclaration commune sur le financement de ce programme, je regrette que la position du Parlement, qui demandait de l'argent frais pour cette priorité nouvelle, n'ait pas été entendue. Toutefois, je mets en garde le Conseil et la Commission dans la perspective du futur fonds européen. Pour la prochaine période de programmation, les programmes ponctionnés auront besoin de ressources considérables, donc il ne sera plus possible de procéder en faisant de la cavalerie budgétaire.

Si l'Europe veut être présente sur tous les fronts, elle devra se doter d'un cadre financier pluriannuel beaucoup plus ambitieux. Je voterai donc évidemment pour le rapport de Mme Grossetête.

Dominique Riquet, au nom du groupe ALDE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, mes chers collègues, je remercie tout d'abord Françoise Grossetête pour l'excellence de son travail et la coopération que nous avons eue avec elle.

C'est une bonne nouvelle que nous votions ce programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense. Ensemble, Parlement et États membres envoient un message fort sur l'importance de ce programme en trouvant un accord solide et rapide. La nécessité de mutualiser nos besoins de défense à l'échelle de l'Union donne lieu à une émergence d'initiatives bilatérales et multilatérales, telles que les annonces de collaboration industrielle franco-allemande, la collaboration structurelle permanente à 25 ou tout dernièrement l'initiative européenne d'intervention à 9. Mais, tout en soutenant ces initiatives, il nous paraît plus efficace d'aller, à l'image de ce programme, vers un cadre commun à une échelle communautaire.

Tout a été dit sur le contenu de ce programme et l'accord que nous avons, à la fois sur son financement, son modèle de déploiement et sur le fait aussi – j'y insiste – que la gestion soit centralisée. Il faut se rendre compte qu'il n'y a pas de puissance sans complexe militaro-industriel. Je sais que c'est un gros mot, mais c'est un mot qui, en réalité, doit être évoqué. Quand on regarde nos voisins transatlantiques chinois et russes, on voit que toute leur industrie et leur technologie spatiale, aéronautique et numérique existe, prospère et nous concurrence grâce au transfert du militaire vers le civil. Ce complexe est la base d'une puissance militaire mais, grâce à ses retombées civiles, il est aussi le pilier du développement économique. Il est grand temps que l'Europe en dispose et ce programme est l'un des plus intéressants pour créer un véritable complexe militaro-industriel.

Je sais que la base de notre délibération est industrielle et nous espérons que cette petite graine industrielle va nous donner un arbre solide vers une défense européenne.

Il y a maintenant 68 ans, le vote de l'Assemblée nationale française condamnait la Communauté européenne de défense. Les choses ont bien changé depuis. La nécessité est grandissante, et le danger pressant. Il est donc temps qu'à partir de ce dispositif et de celui qui suit nous puissions développer pour nos concitoyens en Europe une véritable politique communautaire de défense. Ce premier pas est encourageant et nous le soutiendrons.

Christelle Lechevalier, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, l'objectif de favoriser le développement et l'excellence de l'industrie européenne de la défense est positif, tout comme celui de favoriser l'achat par les États membres de matériel issu des pays de l'Union européenne plutôt que de pays tiers.

Malheureusement, votre objectif n'est pas d'organiser l'interopérabilité des armées de nations européennes souveraines mais d'avancer vers une défense européenne, qualifiée par M. Juncker d'inévitable.

Le programme que vous nous proposez, en cherchant à réduire le nombre de systèmes d'armes en Europe, entend organiser l'interdépendance de nos armées et de nos industries de défense au détriment de leur autonomie. Vos projets vont à l'encontre de la souveraineté et de l'indépendance nationales qui, dans le domaine de la défense, ne sont pas négociables. Par ailleurs, ce programme est

présenté comme un test, sur deux ans, de ce que pourrait être la future politique industrielle de défense de l'Union européenne. Il est avéré qu'il ne jouera pas ce rôle puisque vous comptez mettre en place le Fonds européen de défense, sans avoir encore pu tirer les conséquences de ce premier programme. Nous regrettons également que le programme DIDP permette le financement par des fonds européens, d'industries de défense extra-européennes installées sur notre sol et non exclusivement d'entreprises européennes.

Malgré vos ambitions, vous ne parvenez même pas à défendre nos intérêts. La soumission de ce programme au joug de l'OTAN le prouve également.

Françoise Grossetête, rapporteure. – Madame la Présidente, je voudrais remercier mes collègues qui sont intervenus.

Je voudrais dire qu'avec ce programme, bien évidemment, il n'est pas question de financer la guerre. Ce que nous souhaitons, c'est assurer la protection de nos concitoyens dans un monde qui est particulièrement instable et où les menaces sont nombreuses. Comment pourrait-on expliquer à nos concitoyens que nous ne voulons rien faire pour essayer de coordonner les efforts des États membres dans le domaine de l'industrie de l'armement?

Oui, nous avons besoin d'une autonomie stratégique de l'Union européenne, et j'en veux pour preuve les propos du président des États-Unis, Donald Trump, qui a demandé à l'Union européenne d'assurer sa propre sécurité et sa propre défense. Alors oui, ce programme est fait pour garantir la paix, non pas pour faire la guerre, mais pour garantir la paix et la sécurité de nos concitoyens. Alors cessons de caricaturer ce programme, c'est un programme industriel pour l'innovation et la compétitivité. Il ne s'agit pas d'une armée européenne, il s'agit de doter l'Union européenne des technologies les plus pointues, notamment pour assurer la cybersécurité. Allez-vous dire à nos concitoyens que vous ne voulez pas assurer leur sécurité ? Je m'inscris en faux. Ce programme est une avancée importante dans le cadre de l'Europe de la défense.

03/07

23. Orientations pour les États membres en vue d'éviter la criminalisation de l'aide humanitaire (débat)

Sylvie Guillaume, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, la criminalisation de l'aide humanitaire est de plus en plus courante dans les États membres. Il est donc urgent de rappeler qu'il existe une directive sur la question, et le rôle de la Commission est d'expliquer comment mieux l'appliquer.

Nous vous appelons donc, au travers de cette résolution, à définir des lignes directrices explicites. Celles-ci doivent permettre aux autorités nationales, notamment, de faire la distinction entre les passeurs et des citoyens qui agissent de manière désintéressée. Sans cette distinction, il sera difficile d'être vraiment efficace dans la lutte contre les vrais criminels que sont les trafiquants.

Il faut éviter de se tromper de cible et d'amalgamer des citoyens de bonne foi aux passeurs, notamment en France, comme le rappelait ma collègue, Judith Sargentini.

Nous appelons donc à une harmonisation en la matière. Elle est essentielle pour que, dans l'ensemble de l'Union, l'action des associations et des acteurs de terrain soit connue et cadrée.

Le message de la Commission doit être clair dans un contexte européen de plus en plus suspicieux à l'égard des migrants et de ceux qui les aident.

Eva Joly (Verts/ALE). – Monsieur le Président, en déclarant que les ONG font le jeu des passeurs, Emmanuel Macron marche dans les pas du gouvernement italien. En plus de ne pas assumer ses obligations en matière d'accueil des demandeurs d'asile, de les maltraiter de Calais jusqu'à la



frontière italienne, d'enfermer les enfants et de condamner l'humanité des citoyens solidaires, désormais, la France va jusqu'à attaquer frontalement les ONG qui pallient les carences des États membres. Quelle honte!

Prendre ces ONG comme boucs émissaires fait le jeu de l'extrême droite et autres populistes. Entraver le travail des ONG ne fait qu'aggraver le sort de celles et ceux qui franchissent la Méditerranée pour échapper au pire.

La vérité, c'est que la France, comme beaucoup d'autres États, préfère s'attaquer aux citoyens qui font preuve d'humanité plutôt qu'aux criminels qui s'en prennent aux migrants. Cela doit cesser.

Laissez les ONG et les citoyens européens intervenir sans entraves. Mieux, assumez vous-même ce qui est une obligation morale.

Steeve Briois (ENF). – Monsieur le Président, sans grande surprise, l'Union européenne se désolidarise des États membres qui souhaitent pénaliser ces associations qui, sous couvert d'aide humanitaire, favorisent en réalité le trafic d'êtres humains.

La proposition de résolution de Claude Moraes constitue donc un gigantesque appel d'air dans lequel s'engouffreront demain les mafias de passeurs.

Au contraire, nous demandons à l'Union européenne de durcir les mesures de lutte contre l'immigration clandestine et de refermer maintenant cette boîte de Pandore. Nous invitons également les États membres à alourdir les sanctions financières à l'encontre de ces ONG dont certaines bénéficient de financements opaques, ainsi qu'à confisquer leurs bateaux, comme l'Aquarius.

À l'instar de Matteo Salvini, envoyons un message clair aux filières de passeurs, ainsi qu'à tous ceux qui seraient tentés, demain, par une immigration clandestine en Europe. En résumé, le sauvetage des vies en Méditerranée ne doit pas servir, demain, de cheval de Troie d'une submersion migratoire en Europe.

Dimitris Avramopoulos, membre de la Commission. – Monsieur le Président, chers collègues, merci pour ce débat.

Nous sommes d'accord pour dire qu'il s'agit d'un sujet délicat, mais important. Tout d'abord, il est clair que la non-assistance à des gens en danger de mort est non seulement inimaginable, mais aussi illégale en vertu du droit international.

Nous sommes prêts à travailler avec vous pour empêcher la criminalisation et la mise en cause de citoyens et d'organisations qui aident ceux qui se trouvent en danger et dans le besoin. Cependant, nous poursuivrons notre lutte contre les passeurs et les trafiquants d'êtres humains, qui exploitent le désespoir des migrants.

Je voudrais d'ailleurs souligner que les législations pénales nationales excluent déjà dans la plupart des cas la criminalisation de l'assistance humanitaire. Refuser l'aide à des personnes en situation d'urgence est même un crime.

## 20. Épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (débat)

Charles Goerens, au nom du groupe ALDE. – Madame la Présidente, je crois que nous allons tous à peu près dire la même chose sur la crise d'Ebola. Même si c'est redondant, il faut le dire. Je crois qu'il faut mettre à l'actif de notre assemblée d'avoir alerté à temps, en 2014, les autorités de l'OMS, de la Commission et de nos États membres sur la nécessité d'intervenir rapidement. Cela a été fait. Nous en avons tiré les enseignements. Si à l'époque nous avons tardé à le faire, aujourd'hui nous avons réagi à temps. Si un événement n'est pas mentionné au journal de 20 heures, cela ne veut pas dire que nous avons été inefficaces, au contraire. Le fait que cette épidémie n'ait pas l'ampleur de celle qu'ont connue le Sierra Leone, le Libéria et la Guinée il y a 4 ans, est le résultat de notre effort.

Alors soyons fiers de ce que nous avons réussi à accomplir et attaquons-nous aux causes sous-jacentes. Les causes directes ont été traitées, les causes sous-jacentes sont celles de la pauvreté extrême. Je souscris pleinement à ce qu'a dit Mme Arena, je crois que la situation au Congo telle qu'elle vient de la décrire est très pertinente, et il faudra avoir une discussion spécifique sur cette thématique lors d'un autre débat. Remercions aussi la Commission d'avoir tout fait pour que cette épidémie reste dans des limites. Merci donc au commissaire qui s'attaque à ces causes, et je demanderai aussi à son collègue M. Mimica de tout faire pour que l'on s'attaque aux causes sous-jacentes de cette épidémie. Ainsi, les infrastructures de santé doivent être améliorées, pas seulement au Congo, mais partout où cela n'a pas encore été le cas parce que, souvenons-nous, à l'époque, au Sierra Leone, tout le système de santé s'est effondré en moins d'une semaine. Cette fois—ci, cela n'a pas été le cas, car nous en avons tiré des leçons. Soyons donc fiers de ce que nous avons accompli.

Cécile Kashetu Kyenge (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, le retour du virus Ebola en République démocratique du Congo (RDC) est venu conforter la sensation de fatalité qui pèse sur le pays comme une véritable épée de Damoclès.

Nous en avons assez d'égrener le chapelet des maux qui rongent la RDC et y préfigurent une suite apocalyptique.

N'eût été le secours de l'OMS, nous aurions compté plusieurs victimes de l'épidémie, en raison de l'intervention tardive des autorités sanitaires.

Le retour du virus Ebola est le signe d'une piètre politique de prévention, indice de la défaillance de l'État congolais. Les maux qui minent la RDC sont d'origine politique, comme nous l'ont rappelé les citoyens républicains et patriotes que nous avons reçus aujourd'hui. Ils étaient porteurs d'un mémorandum dont nous partageons le contenu. Nous devons les accompagner dans leur lutte pour restaurer l'état de droit en RDC à travers des élections libres et crédibles, sans Kabila, et pour le bien des Congolais.

#### 19. La crise migratoire et la situation humanitaire au Venezuela et à ses frontières (débat)

Joëlle Mélin, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, près de 10 % de la population vénézuélienne auront quitté le pays en deux ans, soit près de 3 millions de personnes. Les raisons, on l'a déjà dit, sont une crise économique tout à fait importante s'accompagnant de pertes d'emplois et de difficultés sans précédent d'approvisionnement alimentaire et en médicaments.

Sont partis en priorité les binationaux colombiens, les diplômés, mais aussi tous types de travailleurs qui s'exilent vers des pays frontaliers déjà peu stables, mais aussi vers les États-Unis et l'Europe, surchargeant ainsi de nouvelles filières d'immigration déjà surchargées.

Quel gâchis en ce début de vingt-et-unième siècle, dont il faudra faire porter la responsabilité sur un processus de mondialisation, en général, et sur la spéculation sur les matières premières, en particulier. D'autant plus que certains dirigeants politiques poussent jusqu'à la radicalisation des principes politiques trop sélectifs, principes qui ont déjà fait la preuve de leur échec.

Alors cette situation caricaturale, qui aurait pu être évitée, doit faire réfléchir tous les chefs d'État, y compris ceux de l'Union européenne, avant d'encourager de nouveau un phénomène de mondialisation inepte et aveugle.

18. Exigences en matière de contrôle et règles spécifiques pour le détachement de conducteurs dans le secteur du transport routier - Durées maximales de conduite journalière et hebdomadaire, durée minimale des pauses et des temps de repos journaliers et hebdomadaires et localisation au moyen de tachygraphes - Adaptation aux évolutions du secteur du transport routier (débat)

Karima Delli, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, depuis quelque temps, nous croulons sous les fake news, vous savez, ces fausses

informations propagées sur l'internet. Certains, ici, s'en font même les relais. Que nous disent-ils sur la réforme sociale du transport routier? Ils nous disent: «nous allons protéger les salariés. Comment? C'est tout simple : en allongeant leur temps de travail et en fractionnant leur temps de repos». C'est cela que vous appelez «protéger les salariés»? Première fake news. Ils disent mieux. Ils veulent protéger les salariés en rognant les quelques droits sociaux conquis au niveau européen comme le détachement des travailleurs. Deuxième fake news. Puis, ils nous disent: «on va protéger les conditions de travail des salariés». Vous savez comment? En les faisant dormir dans leur cabine, ce qui est pourtant contraire à l'avis de la Cour de justice.

Mes chers collègues, si vous tenez tant au repos sur le lieu de travail, montrez l'exemple. Chaque nuit passée à Bruxelles ou à Strasbourg, dormez dans votre bureau puisque, nous aussi, eurodéputés, nous avons des banquettes à disposition.

La vérité, c'est que certains voudraient, avant tout, faire des routiers des salariés de seconde zone. Pire, des esclaves modernes dans un marché européen open bar, sans règles ni lois. Ce n'est pas seulement un danger pour des millions de salariés du transport routier en Europe, c'est dangereux pour nous tous et nous toutes, car un conducteur fatigué, c'est un danger public sur la route qui met des vies en péril.

Enfin, je vous mets en garde, chers collègues: votre démarche est politiquement dangereuse, car la réponse des peuples à la jungle sociale, c'est la colère.

Alors, demain, il va falloir choisir entre l'Europe qui divise ou l'Europe qui protège. Maintenant, la balle est dans votre camp.

Marie-Pierre Vieu, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, d'abord, je tiens à saluer la campagne des syndicats de routiers qui nous alertent depuis des mois sur leurs conditions de travail, sur la pénibilité, sur l'exploitation parce que 32 degrés sur l'aire d'autoroute de Weimar dans des cabines sans climatisation, ce n'est pas du social, c'est de l'exploitation.

Ce vote est important, car il s'agit de choisir le modèle que nous voulons pour le transport routier. Soit nous renforçons le choix du dumping social qui est celui de la logique des textes qui nous sont proposés et cela aboutit à l'exclusion de la large majorité des routiers du statut de travailleurs détachés, à l'allongement du temps de travail, à plus de précarité, soit nous faisons le choix du progrès et alors c'est lutter contre les abus, c'est sécuriser les parcours face à la concurrence prédatrice, c'est décider d'aller vers un modèle ambitieux pour le transport routier européen.

Nous voulons le respect du principe à «travail égal, salaire égal», avec le détachement au premier jour, l'interdiction du repos en cabine et le renforcement des contrôles sur route.

J'appelle chacun à prendre ses responsabilités et à défendre les amendements de la commission emploi ainsi que ceux déposés par mon groupe concernant le détachement, le temps de travail et le cabotage.

Marie-Christine Arnautu, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, le paquet mobilité est révélateur de la nature des institutions bruxelloises, hypocrites, aveuglées par l'idéologie du marché unique et soumises par-dessus tout au profit, au détriment des travailleurs de l'Union.

Les orgueilleuses élites européistes, sûres du triomphe de leur Babel consumériste, n'ont pas voulu attendre la convergence économique et sociale entre des pays aux économies avancées et ceux traînant au pied le boulet de 45 années de socialisme. Le résultat est l'instauration d'une lutte entre les travailleurs de l'Est et ceux de l'Ouest. Chômeurs à l'ouest, esclaves à l'est: voilà le choix qu'impose l'Union. Oui, esclaves, car à 400 euros par mois, qui ici ferait le travail de ces chauffeurs sillonnant l'Europe au profit de grands groupes de transports financiarisés?

Hypocrites, car quand la Commission européenne prétend protéger les chauffeurs, elle en dégrade les conditions de travail, au détriment même de la sécurité routière, car quand la Commission prétend lutter contre les abus du cabotage en Europe de l'Ouest, s'apparentant d'ailleurs à de la piraterie entrepreneuriale, elle propose de le libéraliser sur 5 jours.

Quant à l'application déjà largement insuffisante du statut de travailleurs détachés, votre vœu est qu'il concerne le moins de travailleurs possible, le moins souvent possible et, pour comble, avec le soutien d'un rapporteur qui se prétend de gauche radicale. Le libéralisme libertaire teinté de bons sentiments, c'est bien le poison.

Diamétralement opposé à ces positions, qui avaient encore été aggravées par la commission des transports, notre groupe ENL a proposé des amendements afin de mettre fin à l'exploitation des chauffeurs de l'Est européen. Nous refusons la mise à mort de nos entreprises de transport et la mise au chômage de nos chauffeurs par un dumping social, non seulement permis, mais encouragé par les règles européennes. Et nous appuierons, sans esprit partisan, tous les amendements allant en ce sens. Je crois que la crainte du raz-de-marée annoncé aux élections européennes de mai prochain, de ceux que vous appelez les populistes, aura au moins le mérite de contraindre les élus du système à défendre, pour une fois, les intérêts des petites entreprises et des... (le Président retire la parole à l'oratrice)

Dominique Riquet (ALDE). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, une minute pour évoquer trois directives: je pense que c'est une solution originale pour le problème des interprètes. On devrait persévérer dans cette voie.

Pour ce qui concerne le problème du temps de travail, je pense que nous avons le choix, cela a été exposé, entre les conditions de travail et la sécurité routière d'un côté, et le marché de l'autre. D'ailleurs tout le monde est d'accord sur le sujet. Nous, nous ne choisirons pas le marché contre les travailleurs. Je précise d'ailleurs, par rapport à ce que je viens d'entendre, que si ses conditions et ses émoluments étaient si forts, il n'y aurait pas de crise du recrutement et si nous avons du mal à trouver des chauffeurs, c'est probablement que les conditions sont dures et les salaires maigres.

On peut trouver, je pense, une synergie et des compromis sur le temps de travail et le cabotage, mais je ferai quand même une remarque en ce qui concerne le détachement: si l'exclusion pure et simple du détachement est une position de compromis, quelle était la position radicale? Dans ces conditions, je suis quand même un peu émerveillé qu'on présente le bout de l'arc-en-ciel comme l'arc-en-ciel lui-même. Un peu de raison serait nécessaire.

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D). – Monsieur le Président, l'enjeu central de ce paquet «mobilité» est clair, c'est de lutter contre la dégradation continue des conditions de travail désastreuses de millions de chauffeurs routiers.

Accepterons-nous d'autoriser que les chauffeurs routiers passent plus de deux semaines dans leur cabine sans un repos hebdomadaire normal? Accepterons-nous d'autoriser que les chauffeurs de bus puissent conduire douze jours consécutifs sans un repos hebdomadaire? Accepterons-nous de légaliser le repos des chauffeurs dans leur cabine contre l'avis même de la Cour de justice de l'Union européenne? Posez-vous les questions, chers collègues. Accepteriez-vous de dormir dans vos bureaux après une journée de travail éprouvante? Accepteriez-vous que vos collaborateurs passent leur week-end de repos dans le bureau?

Les chauffeurs routiers sont en colère, et ils ont raison de l'être. Ils sont en colère parce que, bien installés dans leurs sièges confortables, certains députés européens, qui n'ont aucune idée de la dureté du métier de chauffeur routier, osent leur demander de prendre leur repos en cabine et de conduire deux semaines sans aucun repos hebdomadaire normal de 45 heures. Ils ont raison de venir manifester ici pour se battre pour leurs droits. C'est l'avenir de leur profession qui est en jeu.

De telles propositions doivent être combattues ardemment et nous, socialistes et démocrates, ferons tout pour faire que des mesures qui améliorent les droits de tous les travailleurs soient adoptées.

Anne Sander (PPE). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, l'Union européenne s'est construite sur la base de la coopération permanente entre les États, entre les citoyens et entre les acteurs économiques.

Mais que voit-on aujourd'hui?

Alors que notre unité n'a jamais été autant nécessaire pour faire face à l'instabilité mondiale grandissante, les clivages au sein même de l'Europe n'ont jamais été aussi nombreux.

Le transport routier caractérise bien cette situation. Pour la France, ce sont plus de 30 000 entreprises, près de 400 000 emplois, qui se retrouvent en concurrence déloyale avec des transporteurs étrangers, pourtant eux-mêmes européens.

Avec ces textes sur le paquet mobilité, nous partions d'une vision voulant plus de libéralisation au moment même où l'on attend de nous que des règles plus justes soient mises en œuvre.

C'est pourquoi nous nous opposerons à tout texte qui ne viendrait pas améliorer une situation ou qui renforcerait la concurrence déloyale, ou encore qui ne permettrait pas aux chauffeurs de travailler dans des conditions plus décentes et plus équitables.

Jérôme Lavrilleux (PPE). – Monsieur le Président, je ne vais pas surprendre mes collègues du PPE en rappelant que mon inspiration est le Social Paper, la position sociale du groupe PPE et c'est pour cela que je suivrai plutôt les résultats de la commission de l'emploi et des affaires sociales et non pas ceux de la commission des transports et du tourisme.

Je pense que l'Europe doit s'acheminer vers un mieux—disant social et non vers un moins—disant social, comme c'est malheureusement trop souvent le cas. Et je pense qu'en tant que petit-fils et arrière-petit-fils de ce que l'on appelait, à l'époque, un camionneur, je manquerais à mon devoir de mémoire envers lui si je prenais une position différente de celle que je m'appête à prendre.

Donc, j'incite, mais je sais que l'ensemble de mes collègues de la délégation française au sein du PPE auront la même position, à soutenir les textes issus de la commission de l'emploi et des affaires sociales et non pas ceux qui sont issus de la commission des transports et du tourisme.

## 16. Conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin (débat)

Jean-Claude Juncker

Ce n'est pas traduisible dans les autres langues, c'est un jeu de mots: «il faut se dépêcher au lieu de freiner notre ardeur».

Sur tout ce qui concerne l'Union économique et monétaire, Donald Tusk a fait en sorte que nous puissions avoir une bonne décision pour ce qui concerne le dispositif de soutien du mécanisme européen de stabilité par rapport aux résolutions européennes. Il s'agit d'une bonne décision dont il convient de féliciter le Conseil européen. J'aurais voulu que nous progressions plus rapidement sur tout cela. On m'a promis – mais cela ne figure pas dans les conclusions – qu'en octobre-novembre, le Conseil européen reviendrait sur toutes les questions qui restent ouvertes pour ce qui est de l'Union économique et monétaire, notamment sur les garanties de dépôts. Je crois qu'il est essentiel, pour parfaire l'union bancaire, de nous mettre d'accord sur ce point. Il n'existe aucune zone monétaire au monde où il n'y a pas de garantie de dépôt. Il faudra que nous nous dépêchions sur ce point. Nous n'avons pas discuté du budget pour la zone euro, parce que ceux qui le prônent n'ont pas trouvé d'accord. La Commission avait proposé d'introduire dans le budget général de l'Union européenne

des lignes spécifiquement dédiées à la zone euro. La déclaration de Meseberg, qui est devenue la référence centrale du devenir européen, prône un budget de la zone euro, sans toutefois en afficher les détails, qui n'existent d'ailleurs pas. Il faudra donc que nous continuions notre travail à ce sujet.

Pour ce qui est des perspectives financières, je redis ici ce que j'ai dit au Conseil européen, il faudra que nous adoptions avant le grand rendez-vous des Européens avec le suffrage universel, c'est-à-dire avant mai de l'année prochaine, ne serait-ce que les lignes directrices du futur accord budgétaire. Si nous ne le faisons pas, si nous répétons les mêmes erreurs qui ont présidé à la mise en place de la période financière actuelle, nous manquerons à notre devoir. Des dizaines de milliers d'étudiants européens ne pourront pas participer au programme Erasmus+, alors que nous proposons, dans les perspectives financières pluriannuelles, de doubler le budget affecté au programme Erasmus, pour le porter à 35 milliards d'euros. Nous perdrons, par mois de retard, 5 000 emplois en matière de recherche, donc 5 000 chercheurs européens n'auront plus les appuis financiers dont ils ont besoin. Je réitère mon appel aux États membres et au Parlement européen, afin qu'ils accélèrent leurs travaux, non pas pour verser dans l'échange d'arguments faciles, mais pour résoudre la question substantielle qui nous fait face. Le timing est donc, à mes yeux, plus important qu'on ne le pense.

Si nous n'arrivons pas à bon port au moment indiqué, nous perdrons 100 000 projets en matière d'énergie, de santé et d'inclusion sociale. Qui veut en prendre la responsabilité? Si les États membres n'arrivent pas à se mettre d'accord, la Commission qui succédera à la mienne sera critiquée pour ne pas avoir su donner suite à tous les projets qui sont les nôtres. Je me déplacerai aux États-Unis, avec l'élan que vous me connaissez, pour discuter avec le président des États-Unis, des questions de commerce. Là, le président du Conseil européen a fait en sorte qu'il y en résulte un accord, qui reste, sur l'essentiel des questions liées à nos accords commerciaux. J'expliquerai au président américain, comme nous l'avons fait, le président du Conseil européen et moi-même, lorsque nous nous sommes vus dans le cadre du G7 au Canada, qu'en fait nous pensons que le déficit est de l'autre côté de la barrière. Si vous additionnez les échanges de marchandises, les échanges en matière de services et les bénéfices réalisés par les multinationales américaines en Europe, le déficit se trouve de l'autre côté de l'Atlantique, donc il ne faut pas se laisser faire, il faut objectiver le débat et nous verrons, à l'autopsie, ce qu'il en sera advenu.

En ce qui concerne le Brexit, nous sommes en attente depuis plusieurs mois du livre blanc de Downing Street et nous verrons, à l'analyse, ce qu'il en sera. Je veux toutefois dire ici, au sujet de l'accord du Conseil européen, que nous n'accepterons pas que la question irlandaise soit isolée au point d'être la seule question non encore résolue à la fin des négociations.

All of us, we are Irish.

(Applause)

Presidente. pas avec des lunettes européennes, mais avec des lunettes africaines.

Demain, en plénière, nous accueillerons le président de l'Angola, M. João Manuel Gonçalves Lourenço, qui fera un discours au Parlement européen.

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, désormais, en matière migratoire, ce n'est plus la Commission qui décide, ce sont les nations qui reprennent la main. M. Macron et Mme Merkel se trouvent isolés, car leur politique d'accueil des immigrés clandestins est aujourd'hui très clairement rejetée par les peuples.

Fini l'axe Paris-Berlin-Bruxelles. Désormais, ce sont les dirigeants de Rome, Vienne et Budapest qui donnent le la. Telle est la conclusion que l'on peut tirer du dernier sommet européen.

Le compromis qui a été obtenu de haute lutte dans la nuit de jeudi à vendredi reste un compromis. Mais il dit clairement que, désormais, je cite: «tous les navires qui opèrent dans la Méditerranée

doivent respecter les lois applicables et ne pas faire obstacle aux opérations des garde-côtes libyens». Voilà la grande avancée que l'on doit à l'action déterminée de Matteo Salvini contre les ONG qui, très souvent, sont les complices des mafias et des passeurs.

Ce texte prévoit également la fin des quotas obligatoires et insiste sur la nécessité de renforcer les frontières extérieures, ce qui est une exigence de la présidence autrichienne. C'est bien une défaite pour les commissaires de Bruxelles et pour le couple Macron-Merkel.

Cependant, il n'y a pas eu à ce jour de mesures réellement efficaces à l'échelle européenne, seulement des réponses nationales courageuses. Par conséquent, avant un hypothétique renforcement des frontières extérieures, que nous appelons d'ailleurs de nos vœux, ce sont bien les frontières intérieures nationales dont il faut recouvrer la maîtrise et assurer le contrôle.

Renaud Muselier (PPE), question "carton bleu". – Comment peut-on dire qu'on laisse mourir les gens en Méditerranée sous prétexte qu'on les soigne en Europe ? Qu'est-ce qu'on doit faire? Arrêter les soins publics, arrêter les soins pour nos concitoyens? Et qu'est-ce qu'on fait? On prend la décision de laisser mourir la totalité des Africains qui, eux, ne pensent qu'à une seule chose, aller chercher un peu de vie et de démocratie. Mais quel est ce raisonnement? Ce raisonnement, c'est l'abandon systématique de la politique sociale dans nos pays européens qui nous protège déjà nous. Commençons déjà par ça.

Bernard Monot (EFDD). – Madame la Présidente, Monsieur le Président Tusk, le dernier Conseil européen, qui devait être crucial, est en fait une coquille vide. Cela démontre encore une fois l'inefficacité du processus de décision de l'Union européenne.

Sur le fléau migratoire, aucune solution européenne n'a été obtenue, contrairement à ce qu'affirment Mme Merkel et M. Macron. Face à la gravité du risque des migrations vers l'Europe, les conclusions politiques adoptées sont laborieuses, dérisoires et inefficaces. Quant aux fameux centres de transit et plateformes de débarquement, les migrants les éviteront. La quasi-totalité des migrants sont en réalité des clandestins économiques qui ne sont pas de vrais réfugiés. La seule solution efficace est la nation avec ses frontières et ses douaniers.

Sur la réforme de la gouvernance économique de la zone euro, son échec est patent. Les citoyens européens ne peuvent que se féliciter d'échapper ainsi au renforcement du fédéralisme carcéral d'inspiration allemande servi par M. Macron.

Ce sont désormais les États comme l'Italie, l'Autriche et la Hongrie qui réorientent les politiques européennes. Le grand vainqueur de ce sommet est bien le président du Conseil italien, M. Conte, qui a démontré son courage et sa détermination à faire respecter la volonté des Italiens.

Bernard Monot (EFDD), question «carton bleu». – Chère collègue, dans votre diatribe pro-immigrationniste, vous parlez en votre nom et au nom du Parlement européen, sauf que la majorité des concitoyens européens, aujourd'hui, ne veulent plus d'immigration parce qu'ils subissent la souffrance au niveau de leur pouvoir d'achat et au niveau de leurs emplois. Qu'allez-vous leur répondre en 2019?

Sylvie Guillaume (S&D). – Monsieur le Président, sur les questions de migration, le Conseil ne s'est soldé par aucune solution, et encore moins par une solution européenne. Tout ce qui s'y est dit est basé sur le volontariat, le bilatéralisme et l'externalisation. Il est simple de trouver un accord quand aucune des mesures proposées n'est contraignante, sauf que cela ne marche pas.

Ainsi, on s'accorde pour mettre en œuvre des centres fermés au sein de l'Union, mais aucun pays n'est volontaire pour les accueillir. On s'entend sur la mise en place de plateformes de débarquement dans les pays tiers, sans même prévenir ces derniers. Résultat: personne ne veut

d'eux et rien n'avance. Enfin, si. On entérine l'externalisation de notre politique migratoire en déléguant nos responsabilités à des territoires traitant parfois les migrants comme des esclaves.

Pourtant, des solutions existent. Elles ne sont pas miraculeuses, mais elles permettraient de sauver des vies et de briser le modèle économique des passeurs. Il s'agit de voies légales de migration et de la réforme du règlement Dublin III. Or, il semble que les États membres en aient décidé autrement et qu'ils aient fait le choix du populisme et de l'hystérisation du sujet, en lieu et place de l'efficacité et de la rationalité.

#### 6. Présentation du programme d'activités de la présidence autrichienne (débat)

Eric Andrieu (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Chancelier, excusez-moi de revenir sur votre slogan d'une «Europe qui protège» parce qu'effectivement il est au cœur de nos discussions. S'il s'agit effectivement de protéger de la fraude et de l'évasion fiscale les citoyens européens pour assurer le pilier social de l'Union européenne, je suis d'accord avec votre vision de la protection. Si c'est pour protéger les travailleurs européens de la financiarisation de notre économie européenne, alors je suis d'accord également pour ce modèle de protection. Si c'est pour renforcer les moyens aux frontières extérieures de l'Union, je suis également d'accord avec vous. Mais si c'est pour entretenir la confusion entre le droit d'asile, le droit des réfugiés et la sécurité des citoyens européens, alors je ne suis pas d'accord avec vous. À aucun moment, Monsieur le Chancelier, les barbelés n'auront jamais empêché l'air de passer.

Faites adopter de façon concrète notre position pour réformer Dublin et vous ferez avancer l'Union européenne collectivement. Sur les ponts que vous créez avec l'Afrique, je crains qu'il y ait aussi des confusions entre les ponts et les murs. Mais si c'est des ponts dont il s'agit, nous avons besoin de moyens supplémentaires. Et là, j'aimerais vous interroger sur votre vision du cadre financier pluriannuel. Allez-vous permettre de dépasser les 1,114 % sur le budget de la contribution des États pour, enfin, avoir une politique européenne ambitieuse à la hauteur de nos enjeux européens et internationaux?

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D), par écrit. – Nous vivons une époque particulière avec l'émergence, partout en Europe et dans le monde, de ceux qui prônent l'exclusion et la haine. L'Union européenne, et a fortiori son Conseil, doivent montrer qu'il n'y a pas de place, ici, pour les idées d'extrême-droite. Mais voilà que l'État qui préside ce Conseil s'est allié à un parti d'extrême-droite, en leur offrant les ministères cruciaux de l'intérieur et des affaires étrangères. Comment pouvons-nous l'accepter? C'est contraire aux valeurs de l'Europe, à nos traités et à nos principes humanistes. J'observe déjà avec inquiétude l'effet d'une telle présidence, à commencer par l'asile. Notre proposition sur Dublin est tout simplement abandonnée – ce qui témoigne d'un mépris total pour notre travail – et remplacée par des mesures de sécurité aux frontières extérieures: le si bien nommé «axe» avec les ministres italien et allemand. Pensez-vous ainsi flatter l'opinion publique? Vous avez tort, les citoyens veulent des solutions durables et, en cela, vous ne réglez rien! Je m'inquiète également de vos positions sur les questions sociales: comment allez-vous travailler sur les textes du paquet mobilité que nous allons voter demain? Défendrez-vous les droits des travailleurs et des mesures en faveur d'une concurrence loyale dans ce secteur?

#### 4. Bilan de la Présidence bulgare du Conseil (suite du débat)

Le Président. – Je suis d'accord avec vous parce qu'il est inacceptable de bloquer le travail du Parlement du côté des députés.

Jean-Claude Juncker, président de la Commission. – Monsieur le Président, à chaque fois que je me prononce d'une façon insuffisamment nuancée au sujet des procédures parlementaires, vous m'interrompez tout de suite. Par conséquent, je renonce à dire ce qui devrait être dit. En fait, nous n'aurions pas fait cela si Mme Merkel ou M. Macron avaient été présents. Jamais, nous n'aurions fait cela.



Cela est vrai pour tout ce qui a été fait en relation avec l'Union économique et monétaire. Cela est vrai pour ce qui est de la modernisation des règles en matière de télécommunications. Cela est vrai pour tout ce qui concerne l'Europe numérique et les travaux de la commissaire bulgare chargée de ces affaires, en qui j'ai pleine confiance et pour laquelle j'ai beaucoup d'amitié. Les Bulgares, de part et d'autre, ont été excellents.

L'économie numérique, sous l'impulsion de la Présidence bulgare et de Mariya Gabriel, a beaucoup avancé. La même remarque vaut à l'endroit de la gouvernance de l'Union de l'énergie. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux que vous ayez réussi, dans des circonstances – il faut le dire – difficiles, à mener à bon port les travaux sur le travail détaché. Vous avez contribué, plus que d'autres, et en des circonstances difficiles pour vous, à faire du principe «à travail égal, salaire égal au même endroit» le principe directeur de toutes les politiques sociales de l'Europe.

Eric Andrieu, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Président de la Commission, à mon tour, au nom du groupe des sociaux-démocrates, je vous remercie et je vous félicite pour cette présidence de 6 mois qui a bien vu progresser un grand nombre de secteurs dans nos institutions.

Je crois que le travail qui a été fait sur les Balkans occidentaux est un travail considérable et vous l'avez dit et le président Juncker l'a rappelé, sur la question de l'Albanie et de la Macédoine, les accords sont là. Bravo pour ce travail de dialogue, bravo pour la méthode, bravo pour l'énergie et la façon dont vous avez mis en dynamique l'ensemble de ces territoires.

Cela a été dit également, on ne va pas se répéter, sur le numérique, vous l'aviez proposé comme élément stratégique de priorité et je crois qu'on peut dire aujourd'hui ici, grâce aussi à votre commissaire, que les choses ont grandement avancé à l'échelle de l'Union. Notre histoire commune se souviendra que votre travail aura contribué à l'avancée de ce sujet majeur en faveur de l'équilibre du développement des territoires.

Il y a des points que je souhaiterais mettre en avant, principalement et en particulier l'accord politique qui a été conclu en trilogue le 20 juin dernier sous votre présidence sur le projet de règlement relatif à la gouvernance au niveau de l'Union sur les politiques de l'énergie et du climat qui doivent permettre la réalisation des objectifs énergétiques et climatiques de l'Union en Europe à l'horizon 2030 avec une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre, une part minimale de 32 % d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de l'Union et un objectif de 32,5 % d'économies d'énergie. Ces enjeux et objectifs sont importants, mais pas suffisants si nous devons collectivement répondre aux objectifs de la COP 21 et peut-être d'ailleurs que la coupure électrique, que nous avons subie ici en début de séance, est là pour nous le rappeler. Il faut toujours aller plus loin en matière énergétique si nous voulons atteindre nos objectifs collectifs. Il s'agit d'un travail considérable, et je voulais ici publiquement vous en remercier.

Je voudrais également, sur les enjeux environnementaux, me féliciter que durant votre présidence – et je sais que cela affecte particulièrement votre commissaire –, vous ayez pu obtenir une majorité au sein du Conseil pour interdire les trois néonicotinoïdes tueurs d'abeilles. Il s'agit d'un sujet majeur en matière de biodiversité. Nous avons échoué sur le glyphosate, là où vous avez gagné sur les néonicotinoïdes, et je crois que les Européens aujourd'hui vous en savent gré. Là encore, nous devons aller plus loin dans la biodiversité.

Deux sujets pour autant m'inquiètent. Tout d'abord, concernant le CFP – et ce n'était pas dans votre mandat –, il est inquiétant de ne pas parvenir à convaincre les États membres de la nécessité de consacrer un budget ambitieux au projet européen en devenir. Nous devons aujourd'hui pointer avec force la nécessité de confier à l'Union une stratégie et un rôle majeur à l'échelle internationale.

Enfin, je soulignerai les limites du Conseil consacré à l'immigration des 28 et 29 juin. La décision qui y a été prise, même si elle était difficile, était une décision a minima. Il s'agit donc d'un petit regret à l'égard de cette Présidence.

04/07

22. Les effets néfastes de la loi FATCA (relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers) sur les citoyens de l'UE (débat)

Virginie Rozière, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, nous débattons ce soir de cette question orale parce que la commission des pétitions de ce Parlement a été saisie par plusieurs centaines de citoyens européens qu'on appelle «Américains accidentels».

Un «Américain accidentel», c'est en fait, contrairement à ce que le nom indique, un citoyen européen que les États-Unis considèrent comme lié d'une manière ou d'une autre à la nationalité américaine, que ce soit par l'ascendance, par la naissance ou même, dans certains cas, par erreur.

Les conséquences sont dramatiques pour ces personnes puisque ce qui leur est demandé, c'est de se mettre en conformité avec la fiscalité américaine en payant cinq années d'arriérés d'impôts aux États-Unis. Concrètement, qu'est-ce que cela donne? On considère qu'avec les arriérés plus les frais d'avocats, vous devez compter au minimum 30 000 euros mais, dans certains cas, cela peut monter à 60 000, 80 000, voire plus de 100 000 euros à acquitter pour se mettre en conformité. Si vous ne le faites pas, c'est l'accès aux services bancaires les plus élémentaires qui vous sont refusés.

Alors, on pourrait penser qu'on est là en face de cas marginaux, mais ça n'est pas du tout le cas puisqu'une étude sur, à peine, un quart de l'Union européenne fait état de plus de 100 000 personnes concernées. Par conséquent, on peut imaginer qu'à l'échelle de l'Union, c'est entre 300 et 500 000 citoyens qui peuvent être concernés.

Pourquoi en sommes-nous là? Parce que les États membres, justement, en application de la loi FATCA, ont accepté de signer des accords bilatéraux qui permettent l'application unilatérale et extraterritoriale du droit américain sur le sol européen.

Il est plus que temps que l'Union européenne prenne enfin la défense de ses citoyens pour faire cesser ce déni de droit et négocie un accord européen qui soit réciproque et conforme à nos droits fondamentaux (protection des données, accès aux services bancaires) et que l'Union européenne s'oppose aussi, enfin, à l'application extraterritoriale du droit américain.

Pervenche Berès (S&D). – Madame la Présidente, je remercie le Conseil et la Commission pour leur contribution, mais en vous entendant j'ai parfois l'impression que vous n'avez pas rencontré ces «Américains accidentels» ou ces Américains malgré eux.

Ce sont des citoyens européens qui se trouvent dans une situation très particulière parce qu'ils sont confrontés à un pays, les États-Unis, qui a mis en place un système d'acquisition de la nationalité qui n'existe nulle part ailleurs, donc cela ne sert à rien de parler de réciprocité. Il existe un problème particulier lié aux conditions d'acquisition de la nationalité américaine, et vous devez en tenir compte. Il y a aussi un problème lié à la façon dont les États-Unis ont mis en œuvre leur extraterritorialité, qui, là aussi, a un impact. Mais, Madame la Commissaire, je vous invite vraiment à rencontrer ces «Américains accidentels». Ce sont des gens qui se retrouvent dans une situation comme citoyens européens, principalement, totalement en discrimination.

La logique de l'application de la loi FATCA peut les conduire à devenir des non-bancarisés, car les banques n'aiment pas avoir à s'occuper de la mise en œuvre de la loi FACTA. Alors, vous nous dites que ce n'est pas de notre compétence. Bien sûr, les États ont voulu garder la compétence dès lors qu'il s'agit de négocier une convention fiscale ou un accord, mais l'enjeu n'est pas celui-là. L'enjeu, à la fin, c'est comment est-ce que nos banques se sont pliées et ont demandé à leurs États de se plier

à la mise en œuvre de la loi FACTA pour continuer à bénéficier de l'accès au marché américain et ne pas voir leurs revenus taxés à hauteur de 30 %. Or, du coup, cela devient réellement un sujet de négociation entre marchés financiers.

C'est la raison pour laquelle je vous demande, avec le vice-président Dombrovskis, à chaque déplacement aux États-Unis, d'aborder cette question pour que le principe de proportionnalité devienne une réalité. ...

(La Présidente retire la parole à l'oratrice)

#### 19. Budget 2019 - Mandat pour le trilogue (débat)

Gérard Deprez, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je m'adresse d'abord à M. Viotti. Très bon travail, Monsieur Viotti, votre texte initial était d'excellente facture et vous avez eu l'intelligence d'incorporer le meilleur des amendements des groupes politiques, dont le mien, ce qui fait qu'il est meilleur encore.

Vous connaissez, je le sais bien, les priorités de mon groupe, mais je veux les rappeler.

Premièrement, nous voulons, comme vous, plus de croissance pour plus d'emplois, ce qui veut dire concrètement stimuler l'investissement, notamment le programme 2020, stimuler et soutenir les PME, en particulier à travers le programme COSME, soutenir énergiquement – on n'en a pas assez parlé – la numérisation de l'industrie européenne, qui sera un facteur de son avenir.

Deuxièmement, nous voulons que le budget serve à réveiller, vous l'avez dit aussi, Monsieur Viotti, et à attiser le rêve européen dans la jeunesse de nos pays. C'est pourquoi nous avons proposé et nous soutenons le renforcement des crédits pour Erasmus+ et nous demandons un véritable élan pour un Erasmus Pro si cher au cœur du président de notre Commission, qui soit dédié à la mobilité des jeunes apprentis.

Troisièmement, nous prenons au sérieux nos engagements en matière de lutte contre le réchauffement climatique et nous affirmons que les dépenses en faveur du climat doivent être augmentées en 2019 et en 2020 si l'Union veut atteindre l'objectif de consacrer 20 % du budget à cette fin pour la période 2014-2020.

Quatrièmement, nous sommes parfaitement conscients de l'ampleur du problème posé par les flux migratoires et des pathologies politiques que ces flux commencent à entraîner. Il faut plus de moyens pour le contrôle des frontières, plus de moyens pour la mise en place d'une vraie solidarité dans l'accueil des réfugiés et plus de moyens pour une politique de retour efficace et juste. Mais aussi et surtout plus de moyens, parce que l'avenir de l'Europe est inséparable de l'avenir de l'Afrique et que l'Afrique a besoin, vous l'avez dit, d'un véritable plan Marshall pour offrir un véritable avenir aux 2,5 milliards d'habitants que l'Afrique comptera d'ici 20 ou 30 ans.

Je terminerai, Monsieur le Président, par une demande personnelle. Je me bats pour la création d'un mécanisme financier dans le budget de l'Union en vue d'aider les victimes des attentats terroristes, et je remercie M. Viotti de l'avoir intégré dans son rapport.

ean Arthuis (ALDE). – Monsieur le Président, cher Monsieur le Commissaire, chers collègues, je veux saluer le contenu de l'excellent mandat préparé par notre rapporteur général Daniele Viotti.

Dès le 12 juillet, en votre présence, Monsieur le Commissaire, nous rencontrerons le Conseil et sa présidence autrichienne pour un trilogue destiné à mettre en évidence nos priorités, notre méthode et notre agenda. Notre tâche va s'accomplir alors que nous sommes déjà largement mobilisés par le projet de cadre financier post-2020. Si la démarche ainsi engagée peut générer un évident surcroît de travail, elle peut également justifier que nous tentions de porter le budget 2019, au moins pour certaines actions, au niveau qu'il devra atteindre dès 2021.

À cet égard, je voudrais évoquer les moyens consacrés au programme Erasmus+, je le fais à titre d'exemple et par conviction. Erasmus, dont nous venons de célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire, est l'une des plus heureuses initiatives portées au crédit de l'Union européenne. La mobilité des jeunes en Europe éveille et cimente la citoyenneté européenne, elle permet de découvrir et de partager les bonnes pratiques en matière d'enseignement, de formation professionnelle et d'apprentissage.

Malheureusement, le programme Erasmus suscite des frustrations puisque chaque année 50 % des demandes sont écartées, faute de crédits. J'observe avec satisfaction que la Commission en tire les conséquences dans le projet de cadre financier pluriannuel (CFP) qu'elle a rendu public le 2 mai, puisqu'elle propose de doubler le volume des crédits. Le Parlement de son côté, demande le triplement car il faudra ajouter aux demandes aujourd'hui insatisfaites, les nouvelles attentes émanant des apprentis et des stagiaires de la formation professionnelle, dans le cadre du nouveau programme Erasmus Pro. Excellente mesure pour lutter efficacement contre le chômage des jeunes.

Dans ces conditions, Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, je souhaite que nous puissions dès 2019 mettre Erasmus à la hauteur des attentes des jeunes européens et de leurs familles. Mettons tout en œuvre pour que le budget 2019 soit l'anticipation harmonieuse des ambitions exprimées dans le prochain cadre financier pluriannuel pour une Europe qui prépare notre avenir et qui nous protège.

Karine Gloanec Maurin (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, au moment où nous entamons les débats sur le cadre financier pluriannuel, il nous appartient également de nous prononcer sur le mandat de trilogue pour le budget 2019 en cohérence avec nos priorités. Intelligence, durabilité, inclusion constituent le leitmotiv de notre action pour garantir un budget européen à la hauteur de nos ambitions. Nous pourrions ajouter engagement, audace, solidarité et les paroles doivent trouver écho dans les actes. Cohésion des territoires, croissance économique durable, lutte contre le changement climatique, accueil digne des réfugiés, lutte contre le chômage des jeunes. Les défis sont nombreux et ils ne pourront être relevés efficacement qu'au moyen de politiques financées au niveau communautaire, sans faux-semblants. Le vote en commission des budgets a été globalement satisfaisant. Ce budget est en progression par rapport à 2018 et je salue le travail de mon collègue Daniele Viotti.

Mais je souhaite faire trois remarques. Ce budget 2019 doit, de manière significative, améliorer le financement de l'initiative pour l'emploi des jeunes, cela a déjà été dit, d'Erasmus+, cela a été dit également – il faut le rappeler –, et d'Horizon 2020 pour l'innovation et la recherche. Il ne doit pas contenir de liens budgétaires directs entre terrorisme et migration. Pas de confusion. Et enfin, toutes les initiatives nouvelles doivent être financées par des fonds supplémentaires, et non au détriment des marges de manœuvre. J'ai l'immense honneur de rejoindre, depuis le 11 juin, notre assemblée, au moment où s'ouvre le débat budgétaire.

Ce débat et les conclusions du trilogue doivent nous permettre de dire à nos concitoyens européens que l'Europe ne renoncera pas à soutenir la jeunesse, la politique de cohésion, le développement rural, la biodiversité, la recherche, l'innovation et, comme vous l'avez dit, Monsieur le Commissaire, l'investissement en faveur du numérique et de la transition énergétique. Je serai attentive, dans mes responsabilités, à ces sujets fondamentaux, les plus intégrés au niveau européen.

18. Système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS) - Système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS): tâches d'Europol (débat)

Gérard Deprez, rapporteur pour avis de la commission des budgets. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, je félicite tout d'abord notre collègue Kinga Gál pour le remarquable travail que nous avons eu l'occasion d'accomplir avec elle.

La proposition dont nous discutons aujourd'hui est importante, parce qu'elle concerne potentiellement 1,4 milliard de citoyens venant d'une soixantaine de pays, qui sont exemptés de

l'obligation de visa, et elle concerne réellement chaque année 30 à 40 millions de personnes qui entrent sur le territoire de l'Union européenne. Le système proposé est simple: tout ressortissant d'un pays tiers, dispensé de l'obligation de visa, devra disposer demain d'une autorisation préalable avant de se présenter aux frontières de l'Union.

Première question: une telle mesure est-elle nécessaire? À notre avis, oui. Parmi les 30 à 40 millions de personnes qui sont désireuses d'entrer dans l'Union chaque année, certaines peuvent représenter un risque réel pour la sécurité intérieure, un risque migratoire ou un risque pour la santé publique par la diffusion d'épidémies. ETIAS est donc un plus pour la sécurité intérieure, pour le contrôle des frontières, parce qu'il permet de repérer à temps les risques potentiels. C'est aussi un plus pour les voyageurs eux-mêmes. Sait-on qu'il y a actuellement chaque année près de 300 000 personnes qui sont refoulées aux frontières de l'Union, alors qu'elles ont déjà supporté les frais de leur voyage? ETIAS diminuera considérablement ce nombre.

Deuxième question: cette mesure est-elle insupportable sur le plan bureaucratique? À l'évidence, non. Il suffira aux voyageurs d'introduire une demande en ligne en remplissant un formulaire standard et 95 % des demandeurs recevront une réponse positive dans les minutes qui suivent.

Troisième question: cette mesure est-elle excessivement coûteuse pour les voyageurs? Cela peut se discuter, mais 7 euros par personne pour une autorisation qui sera valable pendant 3 ans ne nous semble pas excessif. À titre de comparaison, le prix d'un visa est de 60 euros.

Et enfin – et le commissaire a insisté sur ce point – cette mesure respecte les droits fondamentaux. Les données personnelles ne sont conservées que pendant la durée de validité de l'autorisation. Aucune question sensible n'est autorisée. Un comité d'éthique est institué pour vérifier que les indicateurs de risque sont nécessaires et proportionnés et un droit d'appel contre une décision de refus est instauré. Pour toutes ces raisons, mon groupe votera résolument en faveur du projet ETIAS.

Sylvie Guillaume, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, je salue Kinga Gál et les rapporteurs, mais surtout je veux saluer nos assistants, qui ont participé à d'innombrables réunions techniques, et à qui on doit vraiment tout le respect. Il y a eu en effet des négociations tout à fait intenses sur ce dossier jugé prioritaire par la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures et le Conseil, qui se sont mis d'accord pour créer cette autorisation de voyage pour les ressortissants de pays tiers exemptés de visa, sur le modèle de l'ESTA aux États-Unis. Ces ressortissants devront demander une autorisation ETIAS en ligne en donnant des informations sur eux—mêmes et leur voyage. Je fais une petite parenthèse sur du vécu, j'espère que les arnaques en ligne pour l'obtention d'ETIAS seront moins nombreuses que pour l'obtention de l'ESTA. Je ferme la parenthèse de vécu. Ce système sera censé vérifier, avant que les voyageurs n'arrivent, s'ils représentent ou pas un risque pour la sécurité publique, la santé publique ou en matière d'immigration irrégulière. Aujourd'hui, munis de leur seul titre d'identité, ces risques sont évalués dans des délais qui sont parfois contraints à la frontière. La Commission a donc imaginé ce nouveau système comme une pré-autorisation, une évaluation en amont, en quelque sorte.

Dit comme cela, une fois qu'on admet la nécessité de contrôles aux frontières extérieures, ce qui est mon cas, tout a l'air fluide, mais j'ai tout de même émis quelques réserves sur ce système. Certaines ont pu se solder par l'ajout de garanties, comme c'est le cas sur certains domaines, d'autres relèvent plutôt de la forme des négociations européennes sur la sécurité.

Sur le fond, comme tout système d'information européen, mon groupe politique a travaillé en étant préoccupé par ces objectifs, mais surtout par son impact sur les droits des demandeurs et la protection de leurs données. Ainsi, grâce à notre initiative, il a été ajouté au système un organe d'évaluation et de recommandation, un guidance board, qui est composé d'experts indépendants chargés de vérifier que celui-ci n'entraîne pas de violation des droits fondamentaux des voyageurs. Nous avons aussi garanti qu'il n'y ait pas de rétention systématique des données des voyageurs, ce qui est conforme à

l'arrêt de la Cour de justice sur l'accord PNR UE-Canada. Cet outil prendra la forme d'une base de données gérée par l'Union et ses États membres. Les entreprises de transport et les garde-frontières devront vérifier que chacun des voyageurs concernés dispose d'un ETIAS avant de le laisser partir ou entrer dans l'Europe.

Ce système sera colossal à mettre en œuvre. Quand on voit les difficultés d'un certain nombre d'États membres à appliquer le PNR européen dans les délais prévus, on peut émettre quelques doutes sur la date de mise en œuvre opérationnelle d'ETIAS.

Mon plus grand regret sur ce texte concerne les velléités des États membres d'élargir les objectifs du système. ETIAS était conçu comme une simple autorisation de voyage, or le Conseil a proposé, par exemple, d'en faire un détecteur de mensonges.

(La Présidente interrompt l'oratrice)

Il souhaitait que chaque voyageur déclare l'adresse de son premier séjour et qu'à la frontière, les garde-frontières puissent demander l'adresse où se rendrait la personne et vérifier dans le système si celle-ci était conforme à ce qui avait été déclaré lors de la première demande en ligne. Le Parlement a heureusement réussi à éviter cette machine infernale.

Je conclus en soulignant que ces négociations européennes devraient vraiment privilégier les réflexions et les conceptions stratégiques pour créer des textes applicables et respectueux des personnes.

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL. – Madame la Présidente, ETIAS est l'un des derniers volets du paquet «Frontières».

Il va parachever la construction de l'Europe forteresse, ériger des murs électroniques en sus des murs physiques et des barbelés déjà mis en place. Grâce au système d'entrée et de sortie, tout ressortissant de pays tiers entrant dans l'Union européenne sera désormais recensé, fiché, suivi à la trace. Pour le moment, seuls y échappaient ceux qui n'avaient pas besoin de visa. ETIAS y remédie en créant pour eux ce que j'appelle un visa low cost, un visa qui ne dit pas son nom, une autorisation de voyage payante, sur le modèle de ce qui existe aux États-Unis et en Australie.

Les données fournies sont même sur certains points, plus nombreuses, voire plus intrusives que pour un visa, donc plus attentatoires à la protection des données, plus dangereuses pour les risques de profilage, sans parler de la coopération policière avec des pays tiers non sûrs. Et pour cela, on a inventé une nouvelle procédure institutionnelle consistant à donner un mandat politique à nos collaborateurs pour qu'ils parachèvent la négociation technique pendant près de 6 mois après l'accord politique. Tout cela aurait mérité mieux.

Décidément, ces frontières intelligentes ne le sont pas. L'Union européenne continue de se renier, donnant des gages à l'extrême droite au détriment des droits et des libertés, des principes de nécessité et de proportionnalité, sans que l'efficacité du point de vue de la sécurité soit prouvée, mais pour un coût exorbitant dont quelques lobbies militaro—sécuritaires sauront profiter, ici et ailleurs. Cela me navre, Monsieur le Commissaire, et pour nous, c'est non et encore non.

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, l'espace Schengen est ouvert à tous les vents. L'Union européenne prend enfin conscience des dangers que cela représente, notamment en matière de sécurité. C'est pourquoi elle veut mettre en place ce système ETIAS, qui permettra d'obtenir des renseignements personnels sur les ressortissants de 62 États, dont l'Arabie saoudite, dispensée de visa pour entrer dans l'espace Schengen. Cela concernera près de 40 millions de personnes entrant dans l'espace Schengen chaque année.

J'approuve évidemment cette mesure de précaution élémentaire, mais je m'étonne qu'il ait fallu attendre 2018 pour la mettre en œuvre. D'autre part, et surtout, mon approbation d'ETIAS ne signifie

pas que je succombe au charme supposé de l'espace Schengen. ETIAS n'est selon moi qu'un pis-aller. La véritable solution pour assurer la sécurité des États européens est de rétablir les contrôles aux frontières nationales.

17. La récente déclaration du ministre italien de l'intérieur sur les Sintis et les Roms et les droits des minorités dans l'Union européenne (débat d'actualité)

Jacques Colombier (ENF). – Madame la Présidente, je suis effaré par la violence des propos de nos collègues de gauche. Qui sont-ils aujourd'hui pour nous donner des leçons de morale, alors qu'ils ont participé à l'installation d'une immigration pour beaucoup illégale et que les peuples d'Europe aujourd'hui refusent. Les urnes en sont la preuve.

Je tiens, tout d'abord, à assurer notre ami Matteo Salvini de tout notre soutien et de notre entière solidarité. Ce ne sont pas les propos, et encore moins l'action courageuse du ministre de l'intérieur italien qui doivent être mis en cause, certainement pas dans cette enceinte qui est un véritable carcan pour la liberté d'expression et qui s'affole de plus en plus au fur et à mesure que les peuples européens tournent le dos aux diktats idéologiques bruxellois, particulièrement, bien sûr, en matière d'immigration.

Ce qui est en cause, c'est la politique des mondialistes qui sévissent ici à Strasbourg ou à Bruxelles et qui veulent faire des Roms et autres des peuples de référence, au détriment des droits des peuples enracinés de l'Europe. Vous aurez beau museler la liberté d'expression, le droit des peuples vous revient déjà en pleine face. Matteo Salvini et les élections en Italie en sont la preuve. Nos collègues de gauche attaquent aujourd'hui par des incantations qui, sachez-le, ne convainquent plus personne, un défenseur de la souveraineté nationale italienne.

Je terminerai par ces mots de Victor Hugo, qui lança à ses adversaires, en 1850, à la tribune de la Chambre des députés: «vous êtes le néant attendant le chaos». Matteo Salvini, avec la force des urnes et du peuple italien, lui, refuse et combat le chaos dans son pays.

Dominique Bilde (ENF), par écrit. – L'indignation des institutions européennes au sujet des déclarations du ministre de l'intérieur italien Matteo Salvini ne saurait masquer le bilan abyssal de leur stratégie en faveur des minorités. Ne vous en déplaise, l'ensemble des États membres, en particulier les États de l'Est de l'Europe où les minorités roms sont numériquement importantes, ont déployé des efforts d'intégration considérables.

C'est par exemple le cas dans l'enseignement supérieur en Roumanie, où des voies d'accès privilégiées existent pour les étudiants issus de ces populations, outre les nombreuses protections légales et constitutionnelles. L'absence de résultats concrets doit également être mise sur le compte du mode de vie adopté par certains membres de la communauté rom.

Ainsi, les écoles soumises à des soi-disant ségrégations scolaires obéissent en réalité au souhait des parents d'élèves qui, dans les États concernés, préfèrent souvent retirer leurs enfants des écoles fréquentées par un nombre jugé important d'enfants issus de la communauté rom.

La Commission ne peut en permanence pointer du doigt les populations européennes et ignorer les difficultés réelles posées par l'intégration de ces minorités. De même, la libre circulation, fruit de l'espace Schengen, ne fait que reporter ce problème sans y apporter de solutions.

16. Fin du troisième programme d'ajustement économique pour la Grèce (débat)

Pierre Moscovici, membre de la Commission. – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, Monsieur le Président de l'Eurogroupe, cher Mario, c'est un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui, aux côtés du président de l'Eurogroupe pour vous présenter, à mon tour, ce que l'accord de l'Eurogroupe, conclu le 21 juin, signifie pour l'avenir de la Grèce, le 22 juin au matin.

Après huit longues interminables années, la Grèce s'apprête enfin à retrouver le chemin de la normalité et de l'autonomie. J'ai passé deux jours à Athènes, hier et avant-hier, et j'ai pu voir à quel point cette aspiration à la liberté retrouvée était puissante chez les autorités grecques et, j'en suis sûr, au sein du peuple grec également.

C'est un moment historique pour ce pays et, comme l'a dit Mario Centeno – c'est la phrase que j'ai entendue pendant deux jours dans toutes les bouches –, «une page se tourne» et nous devons prendre la mesure de ce moment. Non pas le considérer comme une fin en soi, non pas le considérer comme une perfection, mais être conscient de la très grande importance de ce qui est en train de se passer. C'est aussi un moment important pour la zone euro qui a su prouver, à travers cette crise, sa robustesse et sa résilience, et aujourd'hui on peut dire, avec la conclusion des programmes d'assistance pour la Grèce, que la crise économique qui nous a si violemment frappés est bel et bien derrière nous et que la zone euro, comme la Grèce, en ressortent, je crois, plus fortes et avec un potentiel plus important.

Nous avons désormais jusqu'au 20 août, et le 20 août est la date officielle de la sortie du programme, pour préparer ensemble la transition et l'avenir du pays dans la sérénité. J'ai conscience comme vous tous, ici, que ces dernières années ont été éprouvantes pour le peuple grec, et particulièrement pour la classe moyenne et pour les plus vulnérables. Je sais que des millions de Grecs ont vécu et vivent encore durement cette longue récession, les réformes successives et l'austérité même si, comme j'ai eu l'occasion de le dire hier au Parlement grec, ne nous trompons pas, ce n'est pas l'austérité qui a provoqué la crise, c'est parce qu'il y avait crise que des mesures et des réformes étaient nécessaires.

Chacun en Grèce a traversé son drame ou sa tragédie personnelle, soit en perdant son emploi du jour au lendemain, soit en voyant sa pension de retraite baisser, soit en en observant, impuissant, ses enfants quitter le pays à la poursuite d'un avenir meilleur qu'ils ne pouvaient pas trouver chez eux. J'espère que vous me croirez quand je vous dis que nous pensions toujours aux conséquences de nos décisions pour le peuple grec au sein de l'Eurogroupe où, pour ma part, je siége depuis maintenant plus de six ans. La Commission européenne a toujours été l'alliée des citoyens pour défendre leurs intérêts. Non pas l'alliée de tel ou tel gouvernement, mais l'alliée du peuple grec pour s'opposer, du mieux possible, aux tenants d'une austérité aveugle, et surtout pour s'opposer à tous ceux qui étaient prêts à jeter la Grèce hors de la zone euro pour ne pas avoir à faire preuve d'un peu de solidarité envers un partenaire. Durant ces six années, que j'ai traversées d'abord comme ministre des finances de la France, puis comme commissaire européen, je me souviens de deux étés, ceux de 2012 et 2015, où nous avons à chaque fois frôlé le «Grexit» qui eût été – j'en suis persuadé – un désastre, aussi bien pour la Grèce que pour la zone euro.

Je suis fier que nous soyons parvenus à éviter ce scénario catastrophe du Grexit parce qu'au-delà des conséquences que j'évoquais, il portait à mon avis un risque de fracture irrémédiable de l'Europe trahissant ses valeurs fondatrices.

Pour le peuple grec, je veux aussi me féliciter que nous ayons pu intégrer dans ce programme, en particulier le troisième, une dimension sociale. Elle est certes timide, à confirmer et à amplifier, mais nous sommes parvenus à mettre en place: une couverture maladie universelle – près de deux millions de Grecs ont désormais un accès complet aux soins, ce qui n'était pas le cas auparavant – et un revenu de solidarité sociale, dont plus de 600 000 Grecs ont déjà pu bénéficier.

Face à l'adversité, je veux dire mon admiration pour le peuple grec qui a toujours maintenu sa volonté européenne, sa volonté de rester dans la zone euro et pour cela, je tiens à rendre hommage devant vous, élus européens, à leur courage qui a été très important pendant ces années. Comme l'a dit Mario Centeno, en échange de 241 milliards d'euros de prêts par les Européens, car on parle tout de même de cela, la Grèce, nous le savons, s'est engagée dans un processus de réformes structurelles sans précédent. Jamais, on peut le dire, dans l'histoire de notre Union, un pays – et il faut dire qu'il en avait besoin – ne s'est réformé aussi rapidement et aussi profondément que la Grèce. Au cours des trois seules dernières années, les Grecs ont mis en œuvre 450 actions prioritaires qui ont commencé



à transformer en profondeur le pays. Qu'a accompli la Grèce en décidant des réformes? En un mot, énormément. Je sais que c'est un sujet controversé et j'ai pu voir à quel point le débat était vif hier à Athènes mais, tout de même, je vais donner quelques exemples concrets. D'abord, la Grèce s'est engagée dans une réforme fiscale d'envergure. L'impôt sur le revenu est désormais plus juste, plus efficace grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale et l'abaissement du seuil minimal d'imposition. Parallèlement, un cadastre, oui un cadastre est enfin en train de se mettre en place – il existe en France depuis 200 ans –, ce qui va faciliter la collecte de l'impôt et ce qui constitue un dispositif efficace de lutte contre la fraude ou l'évasion fiscale et, enfin, les recettes commencent à arriver dans le trésor public grec. On sait que c'était un des maux endémiques du pays. Une réforme majeure des retraites a été adoptée et elle est en cours d'application. Non seulement, elle restaure la viabilité du système des retraites mais, elle introduit aussi des règles unifiées pour tous, ce qui permettra de rendre le système, je le crois, plus équitable. Pour la stabilisation du système bancaire grec, divers outils ont été mis en place pour améliorer la réduction des prêts non performants. Nous ne sommes pas au bout, c'est un problème qui d'ailleurs touche toute l'Europe, mais la gouvernance du Fonds hellénique de stabilité financière, ainsi que celle des banques systémiques a été considérablement renforcée.

Huit années après, ces efforts, ces réformes, ces sacrifices commencent à porter leurs fruits. Je ne vais pas insister trop sur les chiffres, mais la Grèce est bien engagée sur la voie du redressement économique. Tous les indicateurs confirment cette tendance positive: une croissance plus solide (1,4 % en 2017, et une prévision de plus de 2,3 % en 2019), une performance très spectaculaire sur le plan budgétaire (retenons qu'il y a un excédent de 0,8 % en 2017, alors que la Grèce en 2009 avait un déficit de 15 %, le plus important de toute l'Europe!), une réduction progressive, bien que trop lente encore, du chômage (20 % aujourd'hui, contre 27 % il y a quelques d'années).

Les progrès sont là mais les efforts doivent être poursuivis, les réformes doivent être achevées pour que le peuple grec puisse bénéficier des avancées réalisées et voir sa situation s'améliorer. C'est tout l'accord de l'Eurogroupe que Mario Centeno vient de présenter.

Je ne vais pas entrer dans les détails puisqu'il vient de le faire, mais je veux insister sur les avantages de l'accord. Pourquoi est-ce un bon accord? Tout simplement, parce que l'accord conclu sur la réduction de la dette est à la hauteur de nos ambitions respectives et des besoins de la Grèce. Il offre à la Grèce une marge de manœuvre suffisante pour continuer de relever les nombreux défis économiques auxquels elle est toujours confrontée, tout en fournissant – et c'était important – une garantie nécessaire aux partenaires, aux investisseurs et aux marchés, qui attendent le retour de la Grèce maintenant. Les éléments contenus dans cet accord permettront d'abord de réduire de manière considérable le niveau de la dette publique. Nous prévoyons une baisse en-deçà de la barre symbolique des 100 % du PIB au terme du processus. Les dispositifs prévus dans l'accord permettront de dégager jusqu'à 1,2 milliard d'euros chaque année. Très concrètement, cela signifie que la Grèce ne paiera pas d'intérêts sur ses prêts avant 2033. Cela constitue quinze années de répit pour investir et pour placer. C'est tout le défi pour la Grèce, pour les autorités d'aujourd'hui comme pour celles de demain, de placer la croissance au cœur des choix politiques à venir. Il s'agit aussi de quinze années supplémentaires pour tenter – et il faut le faire – de construire un meilleur avenir social et de créer de la justice sociale pour les générations futures. Ce doit être une des priorités, je crois, des gouvernements grecs à venir, car – je l'ai dit, et nous le savons tous – le peuple souffre encore. Au-delà, la seule, et je dis bien la seule et unique stratégie de réduction durable et efficace de la dette grecque, c'est la croissance.

Voilà toute la philosophie de l'accord du 22 juin: redonner une bouffée d'oxygène à la Grèce afin qu'elle renoue durablement avec la croissance et mette un terme à la spirale infernale de la dette.

J'en appelle, bien sûr, à la responsabilité des autorités grecques pour transformer l'essai. Il s'agit de mettre en œuvre les avancées réalisées ces dernières années, parce qu'il reste du travail à faire. Seulement, ce sont les Grecs, qui peuvent poursuivre des politiques prudentes et équilibrées, qui

produiront des résultats positifs pour, encore une fois, le peuple grec et sa classe moyenne. Mais, soyons clairs, j'insiste sur la responsabilité, j'insiste sur la liberté – et c'est très important pour la Grèce –, mais la Grèce n'assumera pas sa tâche seule. L'Europe et la Commission se tiendront aux côtés du peuple grec tout au long du chemin.

La Grèce retrouve désormais sa juste place au sein de la zone euro et la normalisation de son statut implique qu'elle devra respecter les droits et devoirs qui en découlent. Comme tout autre État membre, la Grèce devra suivre les obligations budgétaires européennes du pacte de stabilité de croissance et être un partenaire responsable dans le cadre de ce processus de surveillance. Elle aura à présenter dès cet automne, le 15 octobre, un projet de budget pour 2019 dans le cadre normal du Semestre européen. J'en parlais hier avec Alexis Tsipras et Euclide Tsakalotos.

Comme la crise grecque a été beaucoup plus longue que dans tout autre pays, comme la dette reste beaucoup plus élevée que dans n'importe quel pays, nous avons choisi ensemble d'appliquer une surveillance renforcée dès la fin du programme. Nous veillerons à ce que les réformes qui ont été décidées dans le cadre du dernier programme soient menées à bon terme. D'abord, parce que la Grèce s'y est engagée en contrepartie d'un versement supplémentaire de 15 milliards d'euros, mais surtout parce qu'elles sont nécessaires pour la modernisation de l'économie et de l'administration grecques. Je pense, par exemple, à la finalisation du cadastre pour 2021. Nous resterons aussi particulièrement vigilants, avec le mécanisme européen de stabilité, à la trajectoire de réduction de la dette qui handicape encore lourdement l'économie grecque. Mais – et je terminerai par là – je veux insister sur un dernier point, à savoir la surveillance renforcée. Contrairement à ce que j'ai entendu dire à Athènes, hier, par certains politiques, qui devraient mesurer leurs propos – car la politique ne permet pas tout, ne permet pas d'aller contre la vérité – non, la surveillance renforcée n'est pas un quatrième programme, elle offre un cadre pour soutenir l'achèvement et la mise en œuvre des réformes qui sont en cours. C'est bien dans le cadre du Semestre européen que, désormais, le dialogue va se nouer avec la Grèce et je peux vous assurer que les missions de surveillance ne seront pas là pour être des juges, des procureurs ou des professeurs, mais bel et bien des conseillers avisés et bienveillants pour que nous puissions réussir ensemble. Oui, c'est de cela dont il s'agit et il n'est pas question qu'il y ait un quatrième programme. Dire le contraire, c'est tout simplement un mensonge.

Mesdames et Messieurs les députés, je tiens à exprimer une dernière fois toute l'admiration que j'ai pour le peuple grec, pour sa force, pour sa dignité dans ces moments douloureux et la confiance que j'éprouve dans les autorités grecques pour poursuivre les réformes ces prochaines années, sans quoi les sacrifices et les efforts consentis auront été vains. Je suis sûr que ce ne sera pas le cas, je pense que nous avons tiré et que nous allons tirer ensemble les leçons de ces huit années douloureuses, dont nous sortons, encore une fois, plus forts.

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, huit ans: cela fait huit ans que la Grèce a été placée sous assistance financière par l'Union européenne.

Officiellement, le pays sort aujourd'hui du plan d'assistance, la croissance est de retour, le tourisme reprend, la balance commerciale est en équilibre, tout va bien, sauf que pour nous, ces huit ans apparaissent comme un scandaleux gâchis.

Les partis socialistes et conservateurs grecs ont, pendant des décennies, laissé filer les déficits publics, notamment en négligeant de collecter l'impôt auprès de leur clientèle privilégiée. Ils n'ont pas non plus essayé de moderniser l'économie du pays. Leur responsabilité dans le désastre est écrasante. Mais ils n'étaient pas seuls, car si la Grèce a pu s'endetter au-delà du raisonnable, c'est parce que des banques, et pas seulement grecques, loin de là, ont prêté à la Grèce au-delà du raisonnable. Et c'est en définitive la population du pays qui se trouve à payer le prix de cette double irresponsabilité. D'emblée, en effet, les plans d'assistance successifs ont eu pour objectif unique de protéger les seuls intérêts financiers des créanciers, c'est-à-dire ces banques. Une fois de plus, les contribuables européens ont volé à leur secours.

Pire encore, le remède infligé au pays est un non-sens économique. La Grèce serait censée dégager un surplus primaire substantiel pendant les décennies à venir, ce que même le fonds monétaire international estime totalement impossible. Ce déni de réalité des créanciers européens a des conséquences très directes. Le peuple grec souffre, il meurt. Le taux de suicide a augmenté de 35 % dans le pays depuis 2008, 20 % des Grecs sont en situation d'extrême pauvreté et plus de 400 000 Grecs ont quitté le pays, faute de perspective. Le désespoir de la population est tel que même l'extrême droite néo-nazie est rentrée au Parlement.

Entretemps, les maux endémiques dont souffre le pays – sous-investissement, clientélisme et laxisme fiscal vis-à-vis des plus riches – demeurent.

Alors, qu'aurait-il fallu faire? Premièrement, faire porter aux prêteurs leur part de responsabilité en annulant, comme le voulait le FMI, une partie substantielle de leurs créances.

Deuxièmement, conditionner dès le début, M. Moscovici, pas après huit ans, l'aide européenne à une juste contribution des plus riches et à la mise en place d'une administration fiscale digne de ce nom. L'Union européenne aurait dû mettre ses outils d'investissement au service d'une transition énergétique du pays de manière à rendre la Grèce capable d'être un exportateur net d'énergie électrique de sources renouvelables. Elle aurait pu aussi prendre à sa charge les dépenses liées à l'accueil des réfugiés, dont nous savons que la Grèce accueille plus que sa juste part.

Si rien ne peut effacer les dommages humains considérables subis par la Grèce, il n'est pas trop tard pour que l'Union européenne change de cap et remette la justice et le bon sens économique au centre de la relation qui la lie au berceau de la démocratie.

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Président de l'Eurogroupe, Monsieur le Commissaire, nous voici réunis après les conclusions de l'Eurogroupe du 21 juin, qui marquent la fin d'une longue période qui a vu la Grèce subir plusieurs programmes, sur une longue durée et avec beaucoup d'intensité. Je crois que c'est un moment qu'il faut saluer.

Nous étions, avec une délégation du Parlement, en Grèce la semaine dernière, et on peut dire que là-bas, quelque chose a changé et, dans ce quelque chose qui a changé, l'idéologie n'est peut-être pas là où on le croit. On a parfois l'impression, voire la certitude, d'un gouvernement parfaitement maître de son navire, en responsabilité, négociant avec les instances internationales et d'une opposition qui continue à mettre de l'huile sur le feu, une opposition qui préfère voir la Grèce devoir souscrire une nouvelle ligne de crédit, plutôt que d'accepter une prolongation de la maturité en Grèce. Sur la scène européenne, une opposition qui préfère continuer à penser que ce serait bien d'avoir un programme pour la Grèce, pour ne pas faire confiance à ce gouvernement, alors même qu'il a démontré, jour après jour, sa capacité à mener les réformes.

Alors bien sûr, tout n'est pas parfait. Il faudra qu'en Grèce, la question de la collecte de l'impôt reste une priorité. Il ne faudra pas procéder à une redéfinition des conditions de la fiscalité, mais bien à une continuation de l'amélioration de la collecte.

Bien sûr, il nous faut aussi tirer des enseignements. Il faudra aider la Grèce à développer des projets, à faire en sorte qu'il y ait une capacité administrative, à financer et à soutenir l'investissement national.

Bien sûr, il faut aussi que la Grèce retrouve un espace de politique budgétaire contracyclique, c'est l'espace que les conclusions du 21 avril ont permis. Mais il nous faut aussi, pour nous, tirer des leçons, car nous ne pourrions pas recommencer des programmes dans d'autres pays comme nous l'avons fait en Grèce. Je n'espère pas que cela adienne, mais si cela doit advenir, il faudra être plus prudent sur le coût social et économique de tels programmes de redressement.

Et puis, cette crise n'a jamais été une crise seulement de la Grèce, c'est aussi une crise qui dit quelque chose sur le fonctionnement de la zone euro, sur la nécessité d'avoir une capacité de stabilisation, une capacité d'investissement. C'est tout le débat sur l'avenir de la zone euro, que nous devons à nouveau mettre sur le chantier.

Steeve Briois (ENF). – Monsieur le Président, Monsieur Moscovici, avec la fin du troisième programme d'ajustement économique en Grèce, l'heure est donc au bilan. Et derrière ce terme pompeux et technocratique, il y a une réalité, celle de la purge d'austérité budgétaire que la Grèce a été tenue d'appliquer en contrepartie d'un allègement de sa dette.

L'objectif a donc été atteint pour votre Commission et pour la BCE, mais à quel prix? La volonté de l'Union européenne était claire: il fallait coûte que coûte sauver l'euro afin de préserver les intérêts des marchés financiers.

Soyez honnête, le but de l'Union européenne n'était pas de sauver la Grèce et son peuple. L'économie grecque a été dépecée par les privatisations, son modèle de protection sociale ravagé par les coupes budgétaires, bref, toute une génération a été sacrifiée pour garantir la viabilité de la zone euro. Depuis 2010, les salaires ont chuté de 35 %, les pensions de retraite de 45 %, le PIB de 27 % et les investissements de 60 %.

Dans ces conditions, deux conclusions s'imposent: l'euro et l'austérité sont indissociables, démontrant ainsi la nocivité de la monnaie unique. Quant à M. Tsipras, il est passé de la gauche révolutionnaire à la soumission à la troïka.

Pierre Moscovici, membre de la Commission. – Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés, merci pour ce débat d'une grande vivacité, ce qui est logique tant cette crise a, à la fois, suscité des douleurs et provoqué bien des passions. Mais je veux dire, ici, sans nier à quiconque le droit d'avoir un autre sentiment, que l'achèvement du troisième programme d'ajustement économique doit être vu pour ce qu'il est, à savoir une excellente nouvelle, à la fois pour la Grèce et pour la zone euro. Il démontre en effet une chose à laquelle, je crois, que nous devrions tous être attachés, c'est que nous sommes plus forts lorsque nous sommes unis que lorsque nous sommes divisés. C'est la preuve que la responsabilité et la solidarité sont les deux faces d'une même pièce et qu'elles doivent absolument aller de pair. Nous avons su jouer sur l'une et sur l'autre au cours des dernières années, et certainement encore davantage ces derniers mois. Cette stratégie finit par payer. Alors, je veux me garder ici de tout triomphalisme, mais je pense qu'un catastrophisme serait de très mauvais aloi.

Aujourd'hui, la vérité n'est pas que la Grèce est tirée d'affaire, car elle n'est pas tirée d'affaire, mais elle va mieux, elle se relève et se rétablit pas à pas. En concluant ce programme, nous créons les conditions d'un rebond durable et puissant. La Grèce renoue avec la croissance, et ses performances budgétaires sont d'ores et déjà impressionnantes. Le chômage baisse, bien sûr trop lentement, mais il baisse tout de même. Alors, cela dit, il reste évidemment beaucoup de travail à accomplir pour que toute la population grecque ressente enfin les conséquences positives des efforts réalisés ces dernières années. Je sais, en revenant de Grèce, que la classe moyenne et les plus vulnérables n'ont toujours pas le sentiment que la crise est passée et ils ont raison puisqu'ils en paient encore dans leur chair et dans leur vie l'héritage. Nous devons y remédier et c'est toute la philosophie de l'accord du 22 juin, que Mario vous a présenté, dans lequel la Commission s'est pleinement impliquée et dans lequel je me reconnais pleinement.

Je suis convaincu, je l'ai dit et je le répète, que l'accord que nous avons conclu est le meilleur accord possible. D'abord, parce qu'il est équilibré, qu'il répond à la fois aux besoins et aux intérêts du peuple grec ainsi qu'aux préoccupations des partenaires. Il offre une liberté – j'insiste à nouveau sur ce mot – et du temps à la Grèce qui pourra désormais pleinement se concentrer sur l'essentiel – cela a été dit par plusieurs d'entre vous, avec des termes différents, bien sûr –, à savoir son redressement

économique, la création d'une croissance forte. En même temps, il fournit les garanties nécessaires et renforce la confiance des partenaires économiques des investisseurs pour garantir un retour apaisé de la Grèce sur les marchés financiers. C'est bien de cela dont il s'agit après le 20 août.

Les différents dispositifs prévus dans l'accord devront contribuer, d'abord, à réduire la dette grecque, qui s'élève aujourd'hui à presque 180 % du PIB en—dessous de la barre des 100 % du PIB. C'est — vous en conviendrez tout de même — une démarche ambitieuse. Il faut aussi qu'il y ait des moyens supplémentaires pour réaliser des investissements stratégiques dans les secteurs riches en emplois, en faveur de la compétitivité, notamment les secteurs que les Grecs, eux-mêmes, ont identifiés dans leur stratégie de croissance. Je pense aux transports, à l'énergie, à l'agroalimentaire, au secteur maritime, au secteur pharmaceutique, au tourisme durable, à toute une série de sujets sur lesquels la Grèce a des avantages comparatifs à faire valoir.

Aujourd'hui, c'est cela la priorité de la Grèce, c'est de s'engager pleinement pour le retour d'une croissance solide et c'est la clé de son rétablissement complet. Il reste encore beaucoup à accomplir. Je le sais et je redis ici que la Grèce n'assumera pas cette tâche seule. Les Européens et la Commission européenne l'accompagneront tout au long du chemin. Notre réussite sera collective ou elle ne sera pas. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les Grecs, comme cela a été le cas ces huit dernières années. Nous le ferons dans le cadre du Semestre européen, et je sais l'importance des rendez-vous budgétaires que nous avons à l'automne.

Comme la crise économique a frappé et déstabilisé la Grèce plus que tout autre pays, notre accord, c'est vrai, prévoit la mise en place d'une surveillance renforcée. Cela me paraît être un bon compromis pour la Grèce comme pour la Commission européenne, mais vous verrez que cette surveillance n'est en rien un quatrième programme. J'ai entendu les critiques, j'ai entendu les interrogations et je veux insister sur ce point une dernière fois. Non! Non, non, la surveillance renforcée n'est pas un quatrième programme déguisé. Elle sert à préserver l'élan de la réforme, à renforcer la crédibilité, ce qui sera crucial pour la Grèce pendant la période postérieure au programme. Cela rassurera les marchés, les investisseurs et les partenaires européens. Cela contribuera aussi à contenir les pressions internes qui ne manqueront pas de se faire jour au fil des ans pour infléchir les politiques responsables qui sont nécessaires. Alors, j'ai été accusé ici, comme je l'ai été à Athènes, hier, de jouer à je ne sais quel jeu politique occupé par je ne sais quelle ambition. Ce que j'ai compris, en tout cas, à Athènes hier, et encore aujourd'hui, c'est qu'il est vrai que des élections ont commencé dans les têtes, mais pas les élections européennes et pas pour moi, mais les élections en Grèce pour certains. J'ai compris que pour certains, critiquer, critiquer et critiquer encore faisait partie du jeu. Je le dis ici, je ne trouve pas cette attitude honnête, car la Commission a été aux côtés, tout comme moi d'ailleurs, de tous les gouvernements grecs. J'ai bien travaillé avec Antonis Samaras, le précédent Premier ministre du parti Nouvelle Démocratie, j'ai bien travaillé avec ses ministres, M. Stournaras et M. Hardouvelis et je travaille bien avec Alexis Tsipras, je travaille bien également avec Euclide Tsakalotos. J'ai eu un peu plus de mal avec Yanis Varoufakis, non pas parce qu'ils sont du parti Syriza, mais parce que j'aime la Grèce et que la Commission est aux côtés de la Grèce. Alors de grâce — je le dis à ceux qui se laissent aller à des facilités —, les passions politiques sont ce qu'elles sont, et nous les éprouvons tous, mais elles ne doivent pas conduire à décrédibiliser un bon accord. En faisant ainsi, on joue contre son pays et moi, je veux jouer pour l'Europe et je veux jouer pour et avec la Grèce.

Je pense encore une fois que cet accord n'est pas parfait, que la situation doit faire encore l'objet de nombreuses améliorations, mais que tout de même, nous sommes vraiment dans la bonne direction, et je voudrais que ce Parlement dans sa diversité le reconnaisse tout simplement. C'est une question d'honnêteté et de vérité, et c'est cela qui m'a toujours guidé.

4. Débat avec le Premier ministre de la Pologne, Mateusz Morawiecki, sur l'avenir de l'Europe (débat)

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). — Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, de quels crimes la Pologne est-elle accusée? Du crime de vérité: la Pologne refuse de se soumettre aux médias et à

leur propagande mensongère. Du crime de justice: la Pologne refuse l'immigration massive imposée par l'Allemagne pour sa croissance économique. Du crime de souveraineté: la Pologne refuse de laisser à des juges le pouvoir souverain du peuple, car la justice est faite au nom du peuple.

En somme, l'Union reproche à la Pologne d'être la Pologne. De résister comme elle sait le faire à l'opposition, à l'oppression du nouvel ordre européen, désordre pour nos peuples et nos nations. L'Union lui reproche de préserver son identité en s'opposant à la nouvelle religion mondialiste destructrice du droit, de la justice, individualiste, relativiste, nihiliste, religion opposée au droit de Dieu et donc aux droits de l'homme.

La Pologne restera la Pologne. Elle a su résister à la barbarie nazie et au communisme. Vive la Pologne!

05/07

4. Débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit (débat)

#### 4.3. Burundi (débat)

Maria Arena, auteure. – Monsieur le Président, depuis avril 2015, le Burundi a sombré dans une grave crise humanitaire, une crise des droits humains, mais également une crise politique.

Depuis l'entrée en vigueur du troisième mandat de M. Nkurunziza, 593 personnes ont été assassinées et on compte 600 000 personnes réfugiées ou déplacées à l'intérieur ou à l'extérieur du Burundi.

La nouvelle révision constitutionnelle renforce encore ce pouvoir et ce régime autoritaire, qui élimine tout opposant politique et menace au quotidien sa population. La commission d'enquête des Nations unies a ainsi dénoncé un accroissement des violences, des arrestations arbitraires, des tortures et des discours haineux. La liste des journalistes et des opposants politiques aujourd'hui en prison est de plus en plus longue.

Par conséquent, nous demandons à la Commission et au Service européen pour l'action extérieure de poursuivre les pressions à l'égard du gouvernement burundais, ainsi que de maintenir l'aide humanitaire à l'égard des populations internes et externes du pays aujourd'hui, de travailler avec l'Union africaine et la Communauté d'Afrique de l'Est afin de soutenir cette stratégie, d'exiger la libération des prisonniers politiques, d'exiger la poursuite judiciaire et d'éviter que le financement des missions de maintien de la paix ne finance le gouvernement actuel du Burundi.

Louis Michel, auteur. – Monsieur le Président, Madame la Haute-Représentante, le régime de Pierre Nkurunziza est purement et simplement un régime despotique, c'est une dictature abominable. Le référendum constitutionnel n'a été ni libre, ni transparent, ni indépendant et donc certainement pas démocratique. Une répression aveugle et sauvage s'est abattue sur ceux qui ont fait campagne contre la réforme constitutionnelle. Ce qui est plus grave, c'est que Pierre Nkurunziza ne respecte absolument pas et a fait une croix définitive sur les accords d'Arusha, qui avaient été conduits par Mandela.

Alors, j'espère que, tôt ou tard, il devra rendre des comptes à la Cour pénale – si lui ne doit pas en rendre, alors je ne sais pas qui devra en rendre. Je voudrais vous poser une question extrêmement précise sur un dossier précis qui touche à la manière dont l'Union européenne aide les réfugiés burundais. Une demande d'aide a été introduite pour permettre aux 500 à 600 étudiants burundais de poursuivre leur cursus à Kigali avec d'ailleurs l'appui des autorités rwandaises. Or, on me dit que

cette aide aurait été refusée sur la base d'un avis de votre représentant au Burundi, qui estimerait que cela fâcherait M. Nkurunziza.

Donc voilà, je vous ai posé cette question de manière très précise, cela m'embarrasse de vous la poser et j'aimerais que vous nous informiez sur cette question. Il s'agit de l'association Maison Shalom, créée par Mme Marguerite Barankitse, qui a reçu des prix internationaux pour son action humanitaire, et qui se voit refuser une aide pour ces 500 étudiants et 70 000 familles burundaises qui sont réfugiés au Rwanda.

Marie-Christine Vergiat, auteure. – Monsieur le Président, c'est la sixième résolution sur le Burundi depuis avril 2015, date à laquelle le président Nkurunziza a annoncé son intention de se représenter. Depuis, la répression n'a cessé de s'intensifier prenant une nouvelle ampleur avec le référendum constitutionnel de mai 2018. On ne compte plus les militants des droits de l'homme emprisonnés, condamnés à de longues peines de prison, les restrictions à la liberté d'association et à celle de la presse.

La commission d'enquête des Nations unies dénonce durement violences politiques, arrestations arbitraires et exécutions extrajudiciaires. Les Imbonerakure, les jeunes de la ligue du parti au pouvoir, sont de plus en plus militarisés et radicalisés. Ils sont les principaux responsables de cette montée des violences et des exactions. Les fragiles accords d'Arusha sont plus que jamais menacés, notamment en raison de l'ethnisation de la crise politique. La population burundaise en est la première victime. 65 % des personnes vivent sous le seuil de pauvreté alors que ce pays est, comme beaucoup d'autres dans la région, riche de son sous-sol.

L'Union européenne a pris des sanctions individuelles. Elle a décidé de suspendre ses versements directs au gouvernement burundais. Dont acte. Il y a urgence à agir, à agir avant les élections de 2020 et à tout faire pour que le président Nkurunziza s'en tienne enfin à sa parole de ne pas se représenter. Seul un processus politique associant l'ensemble des parties prenantes peut y aider. C'est en ce sens qu'il nous faut travailler ensemble.

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, au Burundi une mécanique de la guerre, avec un possible génocide, est en train de s'enclencher.

Elle n'est pas le fait du gouvernement légitimement élu et qui représente, malgré tout, une large part de la population. Elle résulte d'une agression à peine voilée du voisin rwandais. Après ses hauts faits sanguinaires et génocidaires dans les Grands Lacs, le président Kagamé veut reprendre la main au Burundi. Sa technique est simple, elle est éprouvée: on fait monter les tensions interethniques, puis, quand le gouvernement veut rétablir son autorité, on crie au possible génocide pour envahir le pays. C'est la méthode Kagamé d'invasion, lui qui a aussi modifié la constitution pour être dictateur à vie. Nous ne devons pas nous laisser manipuler par des sanctions dont souffrent toujours les populations, alors que l'on réhabilite le tyran de Kigali. Nous devons accompagner un processus dur et difficile de démocratie.

#### 4.2. Somalie (débat)

Jacques Colombier, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, la situation en Somalie est terrible, tout le monde le constate.

Portée par quatre députés de gauche, cette motion de résolution est, une fois de plus, un agrégat de vœux pieux visant à se donner bonne conscience. Les élus socialistes semblent découvrir aujourd'hui tous les méfaits de l'islamisme radical, car là est le problème. Alors que partout où ils sont au pouvoir en Europe, ils sont les grands défenseurs du multiculturalisme et sont très peu regardants sur les dégâts de l'islamisation de nos sociétés. Grands partisans de l'immigration de masse, ils devraient avant tout combattre l'infiltration massive des djihadistes en Europe, délibérément organisée par l'État

islamique. Alors, vouloir pacifier la Somalie reste une illusion, vu l'état du pays, d'autant qu'on ne peut mettre sur un même plan l'action des États et celle des groupes islamistes meurtriers.

Alors, que les moralisateurs socialistes balayent devant leur porte et cessent de se faire les complices de l'islamisation des nations d'Europe, comme ils l'ont fait ou continuent de le faire à Molenbeek, ou en Italie hier, ou en Espagne aujourd'hui.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, je n'avais pas l'intention d'intervenir, mais je tenais quand même à dire deux choses.

D'une part, le fait que l'Union européenne ait choisi d'aller en Somalie est très courageux. S'y rendre dans un endroit extrêmement risqué, et malgré tout avoir tenu bon, est une bonne chose, marque notre présence et celle-ci est positive.

La deuxième chose – j'ai été amené déjà plusieurs fois à le dire –, c'est que je ne crois pas qu'il y ait de solution au problème de la sécurité et de la défense sans soutenir très fortement les forces nationales. Et ceci, je reste persuadé, avec les membres du Conseil de sécurité qui sont plus particulièrement impliqués, qui ont la capacité d'intervenir et également les moyens. Je pense à la France, je pense à la Russie, je pense aux États-Unis.

Par conséquent, je pense que, d'une part, l'affirmation de notre présence et, d'autre part, le rôle que nous pourrions jouer pour assurer une telle coordination rempliraient vraiment notre mission de paix.

#### 4.1. Crise politique en Moldavie suite à l'invalidation des élections locales à Chisinau (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur six propositions de résolution concernant la crise politique en Moldavie suite à l'invalidation des élections locales à Chisinau (2018/2783(RSP)).

France Jamet, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, mes chers collègues, il est évident que depuis l'invalidation des élections municipales du 3 juin dernier à Chisinau, une crise politique grave déstabilise la Moldavie.

À cheval entre l'Union européenne et proche de la Russie par sa situation géographique, son histoire et sa culture, ce pays se trouve dans une situation géopolitique particulièrement fragile. Une fois de plus, je constate que Bruxelles s'imisce dans les affaires d'un pays tiers. Il se trouve que l'immense majorité de la population russophone est prorusse. Il se trouve que Bruxelles n'en finit plus de vouloir régler son compte à la Russie. Cette tentative d'ingérence de la Commission n'est, ni plus ni moins, qu'un déni du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Tout comme la Commission l'a démontré à l'égard de la Pologne, de la Hongrie ou de l'Italie. Mais, ce qui est plus grave, c'est qu'en attirant coûte que coûte cette région vers la Roumanie, elle va prendre le risque de déclencher une crise avec la Russie et l'Ukraine.

La Commission va semer le chaos en Moldavie et souffler sur les braises d'une potentielle guerre civile par dogmatisme, par aigreur, par erreur, pour régler ses comptes avec la Russie, tout simplement.

Dominique Martin (ENF), par écrit. – Le débat du 5 juillet 2018 sur la Moldavie au Parlement européen s'écarte des vrais sujets: il sera seulement question de querelles électorales. On oubliera les 661 millions d'euros de subventions européennes déjà versées depuis 2007, et les détournements massifs dont l'ancien premier ministre Vlad Filat s'est rendu coupable. Ce dernier a pourtant été condamné en 2016 à neuf ans de prison ferme pour avoir reçu 260 millions de dollars de pots-de-vin provenant du milliard d'euros «disparu» de trois banques moldaves. Quid de l'attelage curieux de «l'Assemblée EURONEST» formée par des élus du Parlement européen et des parlements d'Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie et d'Ukraine. Quel contribuable français peut accepter ce concept de



parlementaires européens perdant leur temps dans un « Parlement bis » avec ces pays l'Est ? Ce temps de débat devrait être utilisé pour débattre des trois priorités des européens: la lutte contre le djihadisme, le contrôle des flux migratoires et la lutte contre le chômage.

### 3. La participation des personnes handicapées aux élections européennes (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur la déclaration de la Commission sur la participation des personnes handicapées aux élections européennes (2018/2647(RSP)).

Tilly Metz, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, je vais effectivement vous parler de la participation et du droit de vote des personnes atteintes de handicap.

D'après la convention de l'ONU, les personnes handicapées sont des personnes qui ont une déficience à long terme du point de vue physique, psychique, cognitif, mental ou sensoriel. La possibilité de participer à la vie politique est au cœur de ce qui définit une Europe démocratique. Or, trop souvent, des obstacles juridiques et administratifs empêchent les personnes atteintes de handicap d'accéder aux informations. D'ailleurs, au sein de l'Union européenne, une personne sur six présente un handicap. Par conséquent, cela les empêche de prendre activement part à la vie en société.

Je tiens à mettre ici en évidence quelques éléments favorisant la participation de tous les citoyens. Il faut bien sûr garantir l'accessibilité au bureau de vote, c'est-à-dire prévoir des rampes, des ascenseurs et, si besoin, des accompagnants. Mais avant cela, il faut rendre les programmes politiques accessibles à tous, c'est-à-dire les traduire en braille pour les personnes malvoyantes, les traduire en langage simplifié avec des pictogrammes pour les personnes ayant des troubles de déficience cognitive et, lors d'un discours, garantir systématiquement une traduction en langue des signes pour les personnes malentendantes – d'ailleurs je suis nouvelle ici et j'espère qu'il y en a une.

Un autre problème est celui de la mise sous tutelle. En principe, les personnes mises sous tutelle n'ont pas le droit de voter et je me permets de citer Josef Schovanec, personne autiste, écrivain et philosophe: «Il est complètement anormal de devoir saisir la justice pour avoir le droit de mettre un bulletin dans l'urne quand on voit le vote de certaines personnes censées être saines d'esprit». La «conception pour tous» doit aussi s'appliquer aux élections européennes. Autrement dit, il faut garantir à tous l'accessibilité et l'attractivité de la politique. Cela signifie aussi qu'il faut aller à la rencontre de toutes les électrices et de tous les électeurs, et ne pas attendre qu'elles ou ils viennent vers vous.

Un dernier aspect important, dans le cadre du mouvement de l'autonomisation des personnes atteintes de handicap, est de les encourager à s'engager elles-mêmes dans la politique, afin de faire évoluer la situation vers une société beaucoup plus inclusive. Ainsi, nous cesserions définitivement de parler au sujet des personnes atteintes de handicap pour parler davantage avec elles.

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, les personnes handicapées ont droit à la participation politique. Ce droit est garanti par plusieurs instruments juridiques, dont la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. Il faut donc que ce droit à la participation puisse s'exercer aussi aux élections européennes.

Plusieurs mesures doivent être prises, il faut notamment veiller à l'accessibilité des bureaux de vote, ce qui est loin d'être effectif à l'heure actuelle. De façon plus générale, il faut sensibiliser le public et les administrations à la nécessité de tout mettre en œuvre pour garantir aux handicapés une égalité réelle en matière électorale. Cette égalité implique qu'un handicapé doive pouvoir, non seulement voter, mais aussi se présenter aux élections, s'il le souhaite.

Je ne souhaite pas en revanche qu'on institue un système de quotas, comme la Tunisie vient de le faire pour les élections municipales. La Tunisie exige que chaque liste de candidats comporte au moins un handicapé. Un tel système peut paraître généreux, mais il est contraire à l'égalité devant le

suffrage. Par ailleurs, il est susceptible d'entraver la démocratie en empêchant des candidats de se présenter aux élections dès lors qu'ils n'auraient pas réussi à persuader un handicapé de se joindre à eux.

Il faut tout faire pour assurer l'égalité, mais dans le strict respect de la démocratie.

10/09

## 22. Mesures spécifiques pour la Grèce (débat)

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, chers collègues, la Grèce, c'est la catastrophe totale, totale.

Entre 2008 et 2016, la production intérieure brute a été divisée quasiment par deux, passant de 360 milliards à 192 milliards d'euros. 40 % des jeunes sont aujourd'hui sans emploi, et bien plus si on tenait compte de tous ceux qui partent. Et pourtant, vous m'entendez bien, nous avons donné à ce pays, ou nous l'avons aidé, pour près de 500 milliards d'euros. Je m'explique: 100 milliards par l'annulation des dettes privées, 100 milliards par le report des différentes dettes, soit 200 milliards de dons; et 300 milliards par le rachat total de toute la dette. Et tout ceci pour un résultat qui consiste à diviser par deux et à détruire économiquement ce pays.

Même un roi fou, complètement fou, n'aurait pas été capable de mener une telle politique. Et pourtant, ce fut notre politique.

## 20. Programme d'appui à la réforme structurelle: enveloppe financière et objectif général (débat)

Louis-Joseph Manscour (S&D). – Monsieur le Président, je remercie notre collègue rapporteure d'avoir tenté de redonner à la matrice de ce programme une base plus proche de la politique de cohésion.

Je ne suis pas pour autant rassuré.

Je m'interroge même sur la raison d'être d'un tel programme, qui plus est lorsqu'il repose financièrement sur la politique régionale. En effet, les objectifs libéraux qu'il poursuit ne sont pas ceux de la cohésion économique, sociale et territoriale auxquels notre Parlement est tant attaché.

J'observe d'ailleurs avec crainte l'amplification de cette dérive avec les propositions sur le prochain cadre financier pluriannuel, dans lequel la Commission propose de doter ce programme d'une enveloppe de 22 milliards d'euros, entérinant ainsi le démantèlement de la politique de cohésion.

Mes chers collègues, il faut se garder de faire le choix d'une Europe qui se détournerait du développement de nos territoires au profit d'une Europe qui incite à la libéralisation des marchés du travail et au démantèlement des systèmes de santé. Voulez-vous faire ce choix? Je ne le crois pas.

## 19. Corps européen de solidarité (débat)

Dominique Bilde, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, dès les premières lignes, le ton est donné: c'est pour conjurer la montée de l'eurosepticisme que quelques milliers de volontaires viendront porter la bonne parole et grossir les rangs des ONG qui écument déjà les récifs de la Méditerranée.

Outre son parti pris, l'objectif de cette énième baudruche pompeusement baptisée «corps européen de solidarité» n'est que trop évident. Car, n'en déplaise à la Commission, la tentation de retirer quelques jeunes des chiffres embarrassants du chômage ne date pas d'hier, pas plus que celle de cibler les publics défavorisés. Emmanuel Macron y a déjà cédé cet été en ouvrant le service civique à quelque 5 000 réfugiés par an.

Sans surprise, les jeunes Européens des classes populaires paieront au prix fort cette préférence étrangère, puisque le budget d'Erasmus + s'en trouve amputé.

Reste qu'alors qu'une échéance électorale capitale approche, la France et l'Europe des oubliés auront à cœur de rappeler à Bruxelles qu'elle n'est que tributaire de la volonté des peuples.

11/09

## 22. Combattre le blanchiment de capitaux grâce au droit pénal (débat)

Eva Joly, rapporteure pour avis de la commission des affaires économiques et monétaires. – Madame la Présidente, la lutte contre le blanchiment d'argent nécessite un arsenal juridique complet et cohérent.

Cette directive est donc la bienvenue car elle harmonise au niveau européen les définitions et les sanctions pénales pour les infractions liées au blanchiment. Elle intègre aussi les obligations internationales. Cela facilitera la coopération judiciaire et renforcera notre combat contre la criminalité financière.

C'est également l'opinion de la commission des affaires économiques du Parlement européen, qui a rendu son avis sur cette proposition de directive en novembre 2017, un avis adopté sans aucun vote contre.

En tant que rapporteure, je suis très satisfaite de voir que plusieurs de nos recommandations figurent dans le texte final. Il était important, par exemple, d'ajouter à la liste des infractions sous-jacentes les infractions fiscales dans le but de sanctionner également le blanchiment d'évasion fiscale. Il était également utile d'ajouter la possibilité de sanctions complémentaires, comme l'interdiction d'accéder aux marchés publics pour une entreprise condamnée.

Je souhaite remercier tous mes collègues pour cet important travail, et j'appelle les États membres à appliquer rigoureusement et sans délai les règles européennes anti-blanchiment.

## 21. Contrôles d'argent liquide entrant dans l'Union ou sortant de l'Union (débat)

Mady Delvaux, Rapporteure. – Madame la Présidente, je voudrais d'abord remercier mon corapporteur Juan Fernando Lopez Aguilar ainsi que les rapporteurs fictifs pour la bonne coopération entre les commissions ECON (affaires économiques et monétaires) et LIBE (libertés civiles, justice et affaires intérieures), qui nous a permis d'arriver en trilogue à un texte dont je suis assez contente, parce qu'il établit un bon équilibre entre, d'une part, l'efficacité des moyens d'action des autorités nationales et, d'autre part, la protection de la vie privée des citoyens.

Le règlement sur les contrôles d'argent liquide entrant dans l'Union ou sortant de l'Union contribue à renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en donnant aux autorités compétentes des États membres, les douanes, les instruments dont elles ont besoin pour accomplir leur mission à la frontière extérieure de l'Union.

Il établit un système de contrôle applicable aux personnes qui entrent dans l'Union ou en sortent en transportant de l'argent liquide d'un montant égal ou supérieur à 10 000 euros, ou d'un montant équivalent en d'autres monnaies. La définition de l'argent liquide comprend évidemment les espèces, mais aussi l'or ou encore certains types de cartes prépayées anonymes qui ne sont liées à aucun compte bancaire.

Un rôle essentiel revient aux douanes, bien sûr, mais aussi aux cellules de renseignement financier des différents États membres, qui reçoivent et traitent les informations provenant de diverses sources et sont donc bien placées pour déterminer s'il y a lieu d'effectuer une enquête plus approfondie sur cet argent. Voilà pourquoi il faut que les systèmes d'informations nationaux soient interconnectés et que les informations soient rapidement mises à disposition des autorités.

Le Parlement européen a aussi demandé à la Commission d'examiner s'il est opportun de créer une cellule de renseignement financier au niveau de l'Union européenne. Il ne s'agit pas de jeter un quelconque soupçon sur des personnes qui agissent de bonne foi, mais il n'est pas acceptable qu'au sein de l'Union européenne, nous ne disposions pas d'informations suffisantes sur les sommes qui passent clandestinement nos frontières parce que ces informations sont dispersées entre les États membres et que les criminels comptent précisément sur une non-coopération entre les autorités des États membres.

Le règlement prévoit qu'une personne portant une somme égale ou supérieure à 10 000 euros fasse une déclaration qui renseigne sur le destinataire, la provenance économique et l'usage prévu de cet argent, et les autorités compétentes auront la possibilité de retenir l'argent à titre temporaire – sous certaines conditions, évidemment: quand l'obligation de déclarer n'a pas été respectée et quand il existe des indices d'activité criminelle.

Cette période de retenue temporaire doit être limitée au temps nécessaire pour décider si des enquêtes supplémentaires sont de mise, et évidemment une somme minimale devrait rester à disposition du porteur pour lui permettre de subvenir à ses besoins. En tout état de cause, les autorités sont tenues de fournir une explication et de décrire les raisons ayant donné lieu à la saisie temporaire.

Ce sont les États membres qui fixent les sanctions pour non-exécution de l'obligation de déclaration – elles doivent être proportionnées et efficaces – et le Parlement européen lance un appel aux États membres pour faire converger au maximum les sanctions appliquées au niveau national, pour éviter que les criminels choisissent l'État membre d'entrée ou de sortie dans lequel les sanctions sont les plus légères.

Enfin, en dernier lieu, je voudrais encore mentionner que des campagnes d'information régulières devraient avoir lieu pour remédier à la situation actuelle, où beaucoup de personnes ne savent pas qu'elles sont obligées de déclarer leur argent liquide au-delà d'un certain montant.

Pierre Moscovici, membre de la Commission. – Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés, je suis heureux d'être devant vous aujourd'hui pour échanger sur un sujet majeur, qui est celui de la lutte contre le financement du terrorisme.

La proposition de la Commission visant à renforcer les règles sur l'entrée et la sortie d'argent liquide aux frontières de l'Union européenne est l'un des dispositifs clés de notre stratégie de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et je souhaite remercier chaleureusement les rapporteurs Mme Delvaux, M. López Aguilar pour leur travail, leur engagement, y compris leur passion sur ce dossier primordial.

Nous sommes confrontés à une inventivité toujours plus grande des réseaux terroristes, et il était urgent de mettre à jour nos règles sur le contrôle des mouvements d'argent liquide en Europe. En effet, les terroristes et les organisations criminelles parviennent aujourd'hui, on le sait, à contourner les règles existantes, soit en envoyant de l'argent par la poste, soit en utilisant des marchandises servant de réserve de valeurs très liquides, telles que l'or ou les cartes prépayées – c'est une innovation – éléments non couverts par le règlement actuel qui, par définition, n'intégrait pas certaines avancées technologiques.

La proposition de la Commission qui sera soumise à votre vote demain vise à combler les failles du règlement actuel et à garantir un contrôle renforcé de l'argent liquide qui entre dans l'Union européenne ou qui en sort. Nous avons donc proposé d'amender le règlement existant, qui nous semblait obsolète: en renforçant les contrôles qui s'appliquent aux espèces d'une valeur supérieure à 10 000 euros, envoyées par colis postal ou par fret; en élargissant la définition de l'argent liquide afin que les nouveaux moyens de transport de valeurs, tels que les cartes prépayées ou encore les métaux précieux comme l'or, puissent être également contrôlés; en créant un mécanisme simplifié et plus robuste pour l'échange d'informations entre les autorités douanières nationales et les cellules

nationales de renseignement financier; enfin, en permettant aux autorités compétentes d'agir sur des montants inférieurs à 10 000 euros en liquide entrant dans l'Union ou en sortant, lorsque des indices laissent supposer que ces montants sont liés à une activité criminelle.

Je voudrais insister sur deux aspects qui sous-tendent l'architecture de ce texte: la flexibilité et la coopération.

D'abord la flexibilité. Notre législation doit, autant que possible, résister à l'épreuve du temps et être suffisamment flexible pour faire face à la créativité des réseaux terroristes et des criminels. C'est pourquoi nous avons proposé que les cartes prépayées puissent, au besoin, être incorporées dans ce règlement par voie d'acte délégué. Je me réjouis que cet aspect soit présent dans le projet d'accord entre les colégislateurs.

Deuxième aspect, la coopération. Coopération à l'échelle européenne, tout d'abord. Une plus grande coopération entre toutes les autorités compétentes est indispensable si nous voulons améliorer l'efficacité de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et ce règlement leur fournira les aspects et les outils appropriés et renforcera leurs capacités opérationnelles pour détecter les mouvements d'argent liquide pouvant être liés aux crimes organisés ou aux réseaux terroristes.

Ensuite, coopération à l'échelle mondiale. Ce nouveau règlement alignera aussi nos règles sur les normes, sur les pratiques internationales les plus abouties dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi pleinement en ligne avec les recommandations du GAFI (Groupe d'action financière) et c'est un point fort de la proposition.

J'aimerais également rappeler que cette proposition s'intègre dans une stratégie plus globale de la Commission en matière de lutte contre le terrorisme et son financement. Je dirai quelques mots sur certaines des initiatives prises lors de ce mandat. En tant que commissaire aux douanes et à la fiscalité, je me suis pleinement engagé dans ce combat. Dans le domaine des contrôles douaniers tout d'abord, j'ai proposé de renforcer les contrôles douaniers à l'importation de biens culturels les plus à risque, qui peuvent participer au financement du terrorisme. L'évasion fiscale et la fraude fiscale sont également une source de financement des réseaux terroristes à laquelle nous nous sommes attaqués, et je me réjouis de pouvoir compter sur le soutien de ce Parlement européen sur ce sujet. Depuis le début de mon mandat, vous le savez, la lutte contre l'évasion fiscale est une de mes priorités, j'ai ainsi appelé les États membres à définir la première liste européenne de paradis fiscaux. Ce combat pour la transparence fiscale, je le mène aussi avec l'Union européenne, je pense à la réforme complète du système de TVA actuel ou encore au renforcement de l'échange d'informations entre administrations fiscales. En effet, la fraude fiscale n'est pas l'apanage des paradis fiscaux, et nous avons des preuves que c'est un des moyens de financement des organisations criminelles et terroristes.

Pour terminer ce propos introductif, j'aimerais insister sur la complémentarité qui existe entre notre proposition de renforcement du contrôle de l'argent liquide et la cinquième directive contre le blanchiment d'argent. Cette complémentarité se traduit par la coopération entre les cellules de renseignement financier au niveau de l'Union. La Commission devra, pour le 1er juin 2019, évaluer les obstacles et aussi la possibilité de la renforcer, y compris en créant un mécanisme de coordination et de soutien.

La révision du règlement sur le contrôle des mouvements d'argent liquide était très attendu, vous le savez, pour permettre de tarir les sources de revenus utilisées par les organisations terroristes, et c'est en les frappant aussi au portefeuille qu'on les fera reculer. Ces nouvelles règles apportent davantage de transparence sur les transactions financières pour améliorer la lutte contre le blanchiment d'argent dans l'ensemble de l'Union européenne.

Mesdames et Messieurs les Députés, je suis convaincu que la proposition de la Commission, examinée par vos rapporteurs et sur laquelle vous vous apprêtez à voter, fournit des solutions efficaces

au défi du terrorisme. J'espère pouvoir compter, et je crois pouvoir compter sur votre soutien lors de ce vote, parce que nous devons tous être conscients, sur tous les bancs, que c'est un sujet sur lequel les citoyens européens attendent que nous agissions, attendent que nous agissions fortement. Il est de notre responsabilité d'assurer leur protection et leur sécurité.

Eva Joly, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, l'Union européenne actualise et améliore ses règles pour lutter plus efficacement contre la criminalité financière, c'est une excellente nouvelle.

Ce règlement permettra de mieux détecter l'entrée dans l'Union européenne, et la sortie, d'argent liquide pour toutes les sommes au-dessus de 10 000 euros, que l'argent soit envoyé par la poste ou transporté sur soi, et qu'il s'agisse de billets ou de cartes prépayées. Ces améliorations permettront d'ouvrir des enquêtes plus facilement et de mieux suivre les flux financiers.

Mais notre combat contre l'argent sale ne s'arrête pas là. L'Union européenne doit s'attaquer au problème des visas dorés: ces programmes permettent d'acheter la citoyenneté d'un pays en échange d'investissements financiers et sans véritable contrôle quant à l'origine des sommes d'argent. Trop de pays de l'Union européenne proposent ces visas dorés: Grèce, Portugal, Malte et d'autres encore.

La Commission a promis d'y apporter une réponse d'ici la fin de l'année. Le temps presse, et je lui demande de le faire au plus vite.

Pierre Moscovici, membre de la Commission. – Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Députés, je souhaite d'abord remercier les rapporteurs ainsi que tous les autres députés pour leurs interventions et ce débat, disons, vif. J'observe que c'est un sujet dans lequel vous êtes pleinement investis et je salue votre engagement, parce que la Commission a besoin de votre soutien, tout simplement parce que cette cause mérite d'être défendue.

J'écoute toujours M. Coburn avec plaisir. Nous sommes rarement d'accord, mais je respecte son goût pour la liberté et, après tout, nos désaccords. Mais là, Monsieur Coburn, ce soir, non je ne vous suis pas. Je pense que l'amour de la liberté et ce qui permet de faire des affaires ne doit pas aller contre la sécurité de nos concitoyens quand ils sont frappés par le terrorisme, car c'est bien de cela qu'il s'agit et de rien d'autre. C'est la seule raison pour laquelle la Commission a entendu légiférer dans un contexte...

(en réaction à une intervention hors micro de M. Coburn) Écoutez, vous parlez à un commissaire qui est aussi un Français, et qui était dans son lit, quand, à Paris, on a tué 100 personnes au Bataclan. Croyez-moi, pour monter ce type d'opération, il faut des financements et c'est la raison pour laquelle la lutte contre le financement du terrorisme est une priorité absolue que nous devons tous partager. Nous ne pouvons pas mettre de l'idéologie là où elle n'a pas sa place.

Je souhaite donc ardemment que cette proposition de renforcement du contrôle de l'argent liquide entrant et sortant de l'Union européenne soit adoptée au plus vite. C'est impératif, parce que la menace terroriste est toujours très présente en Europe et il est de la responsabilité de tous les décideurs européens de donner aux autorités nationales les moyens de lutter efficacement contre ce fléau. Nous le devons aux 500 millions de citoyens européens qui comptent sur nous.

Je suis convaincu que ce dispositif contribuera considérablement à renforcer l'arsenal européen en matière de lutte contre le financement du terrorisme. Comme cela a été rappelé par certains d'entre vous, le projet de règlement permettra désormais aux autorités douanières d'obtenir plus de données, de les partager plus rapidement entre autorités douanières, ainsi qu'avec les cellules de renseignement financier, mais oui, c'est de cela dont il s'agit, et ce, aussi, de manière électronique.

Je tiens également à souligner que la Commission prendra à cœur son rôle dans la phase de mise en œuvre de cette proposition. Comme je vous l'ai expliqué, cette Commission a fait de la lutte contre

le terrorisme une de ses priorités et nous sommes et resterons pleinement engagés aux côtés des États membres pour faciliter leur action collective, puisque de nombreuses responsabilités nous ont été confiées: procéder à l'adaptation de l'outil informatique pour l'échange de données entre autorités et tenir informés le Conseil et le Parlement du fonctionnement des nouvelles dispositions.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés, j'espère que vous êtes aujourd'hui convaincus, tous ou presque, de la nécessité d'adopter cette proposition dès demain pour garantir sa mise en œuvre dans les meilleurs délais. C'est indispensable parce que la menace terroriste persiste en Europe, parce que des innocents en sont encore et toujours les victimes, parce que nous savons que cette menace évolue et qu'elle prendra des formes de plus en plus sophistiquées, parce que nous savons que les règles actuelles sont désuètes et ne permettent plus de lutter contre ce phénomène avec l'efficacité nécessaire.

Enfin, et je terminerai par ce message, nous devons agir vite parce que la lutte contre le terrorisme est un domaine sur lequel nos concitoyens européens attendent légitimement une réponse efficace et commune. Nous sommes à quelques mois d'un scrutin européen, il faut absolument apporter cette preuve-là d'Europe. Nous sommes jugés sur notre action, c'est bien naturel, et l'heure est venue de démontrer aux citoyens, aux Européens, la valeur ajoutée de notre action collective et l'intérêt de notre projet commun, là ce soir, il y en a une belle traduction concrète.

Mady Delvaux, Rapporteuse. – Madame la Présidente, je pense que tout a été dit, j'ai rarement vu un règlement trouver un consensus aussi large au sein de ce Parlement, à une exception près, que j'interpréteraï plus comme de la mauvaise foi que comme un argument valable.

Si je me satisfais de ce consensus, en revanche la raison de ce dernier est beaucoup plus inquiétante. Nous avons en effet tous pris la mesure de l'importance du financement du terrorisme et des activités criminelles en Europe, et il fallait une telle situation pour que nous nous mettions ensemble pour trouver un accord sur un règlement qui contribue à lutter contre les activités criminelles. Je ne voudrais pas dire que c'est la panacée, mais c'est une contribution importante, et nous devons être tout aussi vigilants sur d'autres dossiers que celui des contrôles d'argent liquide.

Je voudrais remercier le commissaire pour son engagement à suivre de près la mise en œuvre de ce règlement et lui dire que le Parlement aussi a lancé beaucoup d'appels à la Commission et aux États membres, et que nous aimerions que cet effort collectif soit respecté par tous les participants.

Il ne me reste plus qu'à remercier encore une fois tous les collègues pour leur coopération et à souhaiter, demain, un vote très positif en plénière.

## 20. État des relations UE-Chine (débat)

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, je vais faire un peu de pédagogie.

Pourquoi est-ce que je parle toujours de la charte de La Havane? Parce que mes collègues ne le savent peut-être pas, mais elle est antérieure au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et à l'OMC (Organisation mondiale du commerce). La charte de La Havane, c'était la première régulation des commerces après la guerre, en 1948, 53 pays s'entendent.

Les faits: les États-Unis ont 375 milliards de déficit par rapport à la Chine, ils veulent le ramener à 200. L'Europe en a 170 depuis dix ans, près de 1 500 milliards. Pourquoi faut-il réguler les échanges? Parce que cela signifie perte de savoir-faire, chômage, délocalisation et perte de souveraineté.

Au sujet de l'OMC, la Chine n'aurait pas dû en devenir membre, mais Paulson, président de Goldman Sachs à l'époque, avait négocié en contrepartie de l'achat de bons, émis justement par Goldman Sachs. Elle n'applique pas la réciprocité, elle n'a pas levé les droits de douane, treize en moyenne:

trois pour l'Europe, treize pour l'Europe, trois dans l'autre sens. Elle a plus de 50 domaines réservés, nous n'en avons pas. Elle refuse l'accès aux marchés publics, nous pas.

Donc, retrouvons un équilibre, cela est nécessaire pour le commerce mondial.

Cristian Dan Preda (PPE). – Madame la Présidente, je souhaite tout d'abord saluer le fait que le rapport dont on discute aujourd'hui n'hésite pas à critiquer la situation désolante des droits de l'homme que l'on observe en Chine depuis des années. En effet, depuis notre dernier rapport il y a trois ans, on constate de graves violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Je veux surtout attirer l'attention sur la répression massive de la religion et de la culture locales dans les régions où vivent les minorités. Les autorités chinoises continuent à empêcher les Tibétains d'exercer leurs droits fondamentaux et on ne peut même pas dire combien d'emprisonnements pour des opinions dissidentes ont eu lieu ces dernières années.

Pour ce qui est de la situation à Xinjiang, le dernier rapport montre que jusqu'à un million de Ouïgours seraient détenus dans des camps d'internement. Dans ce contexte, je crois qu'il faut envoyer un message clair à la Chine: l'approfondissement du partenariat stratégique dépendra aussi des résultats concrets dans le domaine des droits de l'homme.

Je veux vous rappeler combien il est important de nous exprimer d'une seule voix sur la scène internationale concernant la Chine, afin d'éviter de se retrouver dans une situation comme celle de la réunion du Conseil des droits de l'homme des Nations unies qui s'est tenue à Genève, en juin 2017.

#### 19. Menace de démolition de Khan el-Ahmar et d'autres villages bédouins (débat) (débat)

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE. – Madame la Présidente, Madame la Haute Représentante, mon groupe n'a pas soutenu l'ajout de ce débat à l'ordre du jour. Nous n'avons pas été en faveur parce que nous estimons que discuter de façon isolée d'un aspect ou d'un autre lié au conflit israélo-palestinien ne peut pas mener à un débat équilibré. Un tel débat sur un aspect isolé ne pourra pas contribuer à une paix durable au Proche-Orient, qui reste toujours notre ultime but. Nos efforts seraient mieux investis si l'Europe s'impliquait plus dans le processus de paix.

Ensuite, pour nous, l'Union européenne – à travers la déclaration que vous-même avez faite le 7 septembre – a pris position de manière assez claire sur la menace de démolition de Khan el-Ahmar. La position de l'Union européenne sur les implantations israéliennes est aussi bien connue, y compris pour ce qui est des démolitions et des possibles transferts de populations palestiniennes. Maintenant, là où il y a un accord assez large, je crois, dans notre Parlement, c'est sur la nécessité de trouver une solution décente pour la situation de ces personnes. Elles se trouvent depuis des années dans des installations de fortune, où les conditions de sécurité et de salubrité sont très difficiles à supporter. Ces installations ont été déclarées illégales en 2009 par la Cour suprême et, depuis, beaucoup d'efforts ont été réalisés pour trouver une alternative avec les autorités israéliennes avec la proposition de réinstallation à Jahalin-Ouest. D'ailleurs la décision récente de la Cour suprême, rejetant les plaintes des habitants de Khan el-Ahmar, reconnaît ces efforts et exprime l'espoir qu'une solution pourra être trouvée de façon pacifique et par consentement mutuel.

J'ajoute le fait que j'ai vu le texte de la résolution commune proposée par certains groupes. Nous n'appuierons pas un texte qui part dans tous les sens. Nous voulons nous concentrer sur cet aspect en respectant la position déjà exprimée par la Haute représentante. Je crois que cela n'a pas de sens de faire un mini-rapport avec des éléments qui ne nous aident pas à résoudre ce problème.

#### 18. La situation d'urgence en Libye et en Méditerranée (débat)

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, les débats sur la Libye sont toujours un peu surréalistes.



On fait comme si la Libye était un État normal. Or, il n'y a pas d'État en Libye. Les événements récents à Tripoli viennent encore de nous le montrer. Les milices à la solde de telle ou telle faction gouvernementale se battent entre elles pour prendre le contrôle de la capitale. On peut même se demander s'il y a encore un gouvernement et, plus que jamais, ce qu'il contrôle. Tous les Libyens payent le prix fort de cette absence d'État, mais les migrants subsahariens en sont particulièrement victimes. Ils seraient environ 8 000 à Tripoli, abandonnés de tous, affamés, objets des pires sévices et des trafics les plus monstrueux, enfermés, trimballés d'un centre de rétention à l'autre au gré des combats. On se demande où va l'aide humanitaire. La route du Niger, Madame la Commissaire, leur est coupée. Les États européens n'ont pas rempli leurs engagements en matière de réinstallation. Le Niger ne veut plus aucun réfugié tant que les États européens n'auront pas rempli leurs engagements. C'est pourquoi nous sommes un certain nombre de députés de plusieurs groupes politiques à demander l'évacuation de ces migrants de Tripoli, l'ouverture de couloirs humanitaires et l'arrêt du soutien aux fameux garde-côtes libyens. Ces derniers ramènent les migrants sur les côtes, où ils sont – paraît-il – enregistrés, mais nul ne sait ce qu'ils deviennent après.

Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur ces horreurs, ne pas entendre les témoignages des survivants. Il ne peut pas y avoir d'élections miraculeuses dans un tel contexte. C'est un profond mépris pour le peuple libyen et Madame la Commissaire, vous savez bien que si le nombre de traversées diminue, ce n'est pas le cas du nombre de morts. Il y a un mort pour 18 traversées aujourd'hui, alors qu'il y en avait un pour 42 l'année dernière, c'est-à-dire même pas au plus fort des traversées. Il faut sauver des vies humaines, c'est votre responsabilité et vous savez très bien que vous ne pouvez rien attendre des États membres en la matière.

Gilles Lebreton (ENF). – Madame la Présidente, la Libye est dans une situation très grave: son gouvernement d'union nationale, reconnu par la communauté internationale, ne parvient pas à maintenir l'ordre.

Tripoli vient d'être ravagée par des combats entre deux groupes armés qui sont théoriquement placés sous son autorité. Partout, le territoire libyen est occupé par des milices, dont beaucoup sont salafistes. La Libye est devenue à la fois un repère de terroristes islamistes, une base de passeurs de migrants et un État dangereux, qui cherche à déstabiliser ses voisins, notamment l'Algérie.

Dans un tel contexte, imaginer qu'on pourrait y organiser des élections en décembre est une illusion. Il faut revenir à la réalité et faire pression sur la Libye pour l'amener à rétablir un minimum d'ordre sur son territoire, au besoin en exigeant en contrepartie de notre aide financière la mise en œuvre d'un véritable plan de redressement.

## 16. État des relations UE-États-Unis (débat)

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, je tiens d'abord à féliciter Elmar Brok pour son excellent rapport, qui nous propose une analyse approfondie de l'état de nos relations avec les États-Unis.

Le rapport a le grand mérite de soulever une question cruciale. Face aux incertitudes introduites par l'administration Trump et aux nombreux et complexes défis que l'on doit affronter aujourd'hui sur la scène internationale, quel est le sens du partenariat transatlantique?

Le troisième paragraphe du rapport est dans ce sens essentiel, car il rappelle combien cette relation est importante et combien il est aussi important qu'elle reste solide. Au-delà des divisions et des désaccords, je crois que tant nous que les États-Unis devrions réaliser que ce qui nous unit doit être plus fort que ce qui nous divise.

Face à la multiplication des conflits dans le monde, il faut en effet renforcer le partenariat transatlantique. Faute de temps, je ne mentionnerai que deux axes pour lesquels une réponse transatlantique conjointe sera capitale.

Premièrement, il faut contrer les tentatives russes de déstabiliser les sociétés occidentales.

Deuxièmement, nous devons, je crois, engager un nouveau dialogue de haut niveau concernant les Balkans occidentaux et œuvrer, tant l'Union européenne que les États-Unis, pour renforcer l'état de droit et la démocratie dans ces régions.

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, je félicite le président Trump pour les mesures qu'il prend. Il faut en effet mettre des taxes sur les importations et retrouver les équilibres. Mettez-vous à la place des États-Unis. Les États-Unis ont 375 milliards de déficit vis-à-vis de la Chine en 2017, 120 milliards vis-à-vis de l'Europe. C'est certes une mesure unilatérale, mais c'est de manière unilatérale que les États-Unis sont sortis en 1948 de la charte de La Havane, qui demandait que les équilibres se fassent et qu'il n'y ait pas d'excédents ou de déficits trop importants. Et c'est aujourd'hui également d'une manière unilatérale que s'est construite l'OMC, lorsque les États-Unis voyaient l'avantage dans le libre-échange uniquement à leur profit. Et c'est aussi à leur profit que les États-Unis ont construit et ouvert les frontières avec la Chine, avec un accord, avec Paulson, sans qu'ils lèvent de droits de douane. Aujourd'hui, unilatéralement, ils reviennent à la charte de La Havane. Vivent les États-Unis.

Maria Arena (S&D). – Madame la Présidente, notre position ne doit évidemment pas être teintée d'un sentiment anti-américain, car pour nous, Européens, les États-Unis sont et ont toujours été un partenaire privilégié.

Par contre, le contexte politique de l'ère Trump doit éveiller davantage notre vigilance. Trump est sans doute le président américain le plus imprévisible, mais aussi le plus hostile au multilatéralisme, multilatéralisme qui est l'ADN de l'Union européenne.

Je m'interroge donc sur ce fameux deal Juncker-Trump, qui à mes yeux est inquiétant à plusieurs titres.

Premièrement, par son manque de transparence. Quel est le mandat par lequel M. Juncker a pu négocier avec M. Trump? Aujourd'hui ici, dans cette enceinte, nous ne connaissons pas le mandat qui a été donné à M. Juncker.

Deuxièmement, par son manque d'équilibre dans les intérêts. Quels sont les intérêts européens qui ont été défendus dans cet accord? Il me semble que la réintégration des États—Unis dans l'accord de Paris aurait été une condition préalable à toute discussion avec M. Trump.

Troisièmement, par son manque de fiabilité. Nous n'avons pas obtenu, dans ces accords, que les droits de douane sur l'aluminium et sur l'acier puissent être retirés par les Américains. De même, à l'égard de nos partenaires, comme par exemple l'Iran, le Pakistan, la Chine, mais aussi les Palestiniens: là non plus, les Européens n'ont pas obtenu de garantie en matière de fiabilité.

Je pense donc que M. Juncker a peut-être fait preuve de faiblesse lors des discussions avec M. Trump.

Tokia Saïfi (PPE), par écrit. – Les États-Unis font partie des alliés historiques de l'UE avec lesquels nous avons développé un partenariat solide et stratégique durant de nombreuses années face aux défis mondiaux comme la mondialisation, la lutte contre le terrorisme ou encore la lutte contre le changement climatique. La politique menée par Donald TRUMP depuis son élection met à mal la relation UE-États-Unis et il me semble fondamental de rappeler que celles-ci doivent être développées sur la base du respect de nos valeurs et du droit international. Je suis également préoccupée par l'état actuel de nos relations commerciales. Nous ne pouvons pas rester passifs face aux droits de douane arbitraires imposés sur l'acier et l'aluminium européens ainsi qu'aux sanctions extraterritoriales à l'encontre de nos entreprises exerçant en Iran. L'UE doit faire preuve de réactivité et de fermeté dans sa réponse et le contexte ne me semble pas propice à toute discussion commerciale en vue d'un quelconque accord avec les États-Unis. Une réelle désescalade de la part des États-Unis doit être la

condition préalable à toute discussion en vue d'un accord commercial. Enfin, et j'insiste sur ce point, je regrette vivement le retrait décidé par Donald Trump de plusieurs engagements internationaux comme l'Accord de Paris.

## 12. Le droit d'auteur dans le marché unique numérique (débat)

Mariya Gabriel, membre de la Commission. – Monsieur le Président, chers membres du Parlement européen, tout d'abord je voudrais remercier le rapporteur M. Voss et tous les rapporteurs fictifs pour leurs efforts de modernisation du cadre européen du droit d'auteur. C'est une priorité pour le marché unique numérique, c'est une priorité pour cette Commission.

Depuis que la Commission a mis la proposition sur la table, il y a de cela exactement deux ans, nous le savons tous, les discussions ont été complexes, difficiles parfois, mais également sujettes à un lobbying intensif de toutes parts.

Nous sommes maintenant à une étape décisive. Les parties prenantes et les citoyens s'accordent tous sur le fait que les modifications du droit d'auteur sont nécessaires.

Les règles d'aujourd'hui appartiennent à un monde révolu, un monde qui ne connaissait pas l'internet à haut débit, les smartphones ou les réseaux sociaux.

Avec ces nouvelles règles, l'Europe vise à fournir des avantages à nos citoyens, à nos chercheurs, à nos enseignants, à nos créateurs, à nos institutions chargées du patrimoine culturel, et tout ceci d'une manière équilibrée.

Ces nouvelles règles incluent une nouvelle exception relative à la fouille de textes et de données, exception essentielle pour la recherche et l'innovation européenne. Elles contiennent également des exceptions en faveur de l'éducation. Elles assureront la préservation du patrimoine culturel et l'accès à celui-ci par nos citoyens. Enfin, elles améliorent la transparence de la rémunération des artistes.

Tous ces avantages pour les secteurs culturels et pour notre société sont à portée de main. Toutefois, ils ne se réaliseront pas de sitôt si le Parlement européen n'adopte pas, demain, un mandat.

Je suis consciente des débats intenses portant sur deux dispositions de notre proposition, à savoir l'article 11 et l'article 13. Dans ces deux cas, les objectifs poursuivis sont essentiels. L'article 11 vise à soutenir un journalisme de qualité, lequel fait face aujourd'hui à d'importantes difficultés, tout en continuant à être indispensable au sein d'une démocratie pluraliste. L'article 13 vise à assurer la consommation en ligne de contenus créatifs et à faire en sorte que cette consommation donne droit à une rémunération juste.

Je voudrais clarifier le débat. Le droit des éditeurs de presse n'est pas une taxe sur les liens, ni un obstacle à l'accès à l'information. Ce droit exclut clairement les hyperliens de la nouvelle protection accordée aux éditeurs de presse, tout comme il ne modifie pas le champ de ce qui est déjà protégé par le droit d'auteur. De même, l'article 13 ne vise pas à créer une censure privée ou un obstacle à la liberté d'expression. Il vise à assurer que ceux qui créent du contenu aient leur mot à dire sur la possibilité et la manière dont leur contenu est rendu disponible par les plateformes, et qu'ils puissent disposer d'une juste part des revenus générés par l'usage de ce contenu.

L'article 13 ne concerne pas les utilisateurs et leur possibilité de mettre en ligne du contenu; il ne limite en aucune façon l'usage des parodies; il n'interdit pas les mêmes ni ne limite la liberté d'expression. Enfin, il contient des mécanismes et des garanties solides pour protéger les droits des utilisateurs individuels.

Les propositions de la Commission sont équilibrées, et parmi les nombreux amendements reçus, je vois beaucoup d'amendements qui visent à améliorer la proposition de la Commission sans en altérer l'esprit.

Aucune des dispositions actuellement en discussion ne détruira l'internet, aucune ne signera l'arrêt de Wikipédia, aucune ne détruira le patrimoine culturel européen.

Le vote de demain portera sur la capacité créative européenne. Un vote pour entamer le trilogue démontrera que l'Europe est capable de réformer le droit d'auteur, et par conséquent de moderniser notre société et, in fine, de sauvegarder nos valeurs et notre démocratie.

Je vous remercie de votre attention et je reste attentive à la discussion qui va venir.

Marc Joulaud, rapporteur pour avis de la commission de la culture et de l'éducation. – Monsieur le Président, nous l'avons vu, le droit d'auteur est un sujet qui déchaîne les passions. Il déchaîne aussi des pulsions, et parfois même des mensonges.

On entend dire que les journalistes, dont beaucoup risquent leur vie pour écrire des articles, voudraient empêcher les citoyens de s'informer.

On entend dire que les artistes, qui sont bien souvent les premiers défenseurs de la liberté d'expression, voudraient interdire aux citoyens d'exercer cette liberté.

On entend dire que l'Europe, continent le plus protecteur des libertés au monde, voudrait censurer ses citoyens et interdire les mêmes.

En vérité, toute personne de bonne foi verra l'absurdité de toutes ces accusations. Il y a, bien sûr, des inquiétudes légitimes. Nous y avons répondu. Les nouvelles propositions garantissent, noir sur blanc, les droits fondamentaux de chacun.

La vérité, c'est que certains utilisent les citoyens comme excuse pour tuer cette directive. En réalité, ce que veulent les citoyens, c'est que les artistes soient tout simplement justement rémunérés et que les plateformes agissent de manière responsable.

Si l'on réduit cette directive à une coquille vide, nos artistes continueront à être payés par des pourboires et les plateformes continueront à ne rendre de comptes à personne.

Demain, le choix sera très simple: ou bien le Parlement défendra les intérêts des géants américains, ou bien il défendra les intérêts européens.

Jean-Marie Cavada, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, parce que la presse est nécessaire à la vitalité de la démocratie – et on l'a encore vu aujourd'hui dans le débat avec le Premier ministre hongrois: que ceci nous avertisse tous –, parce que la culture est aussi une économie – 536 milliards d'euros chaque année, qui font travailler sept millions deux cent mille personnes dans la culture –, et surtout, parce que nous n'avons pas d'industrie numérique, il faut aider, dans ce Parlement, la valorisation des contenus, qui est un des éléments d'équilibre de notre culture.

L'opinion publique européenne, les sondages viennent de le démontrer, exige que les utilisateurs, c'est-à-dire les agrégateurs, c'est-à-dire les plateformes, versent une juste rémunération à ceux qui créent: les artistes d'un côté, les journalistes de l'autre.

Mon groupe a déposé des amendements pour aider le rapporteur à être encore plus efficace.

Sur l'article 11 par exemple, il est tout à fait nécessaire d'être encore un tout petit peu plus précis, mais surtout d'éliminer l'obstacle que nous avons reçu en pleine figure le 5 juillet dernier, pour rassembler davantage de groupes politiques et faire en sorte que la protection fasse l'unanimité, ou en tout cas la majorité dans cette enceinte.

Sur l'article 13, nous voulons également être beaucoup plus précis. Nous avons diffusé nos intentions, celles de mon groupe l'ALDE et je n'entrerai pas dans les débats. Je dirai simplement qu'il faut faire confiance aux auteurs et leur demander de signaler aux plateformes, les textes, les œuvres, les créations qui sont libres de droits, et ceux qui ne le sont pas, car je ne fais pas confiance aux

plateformes – dont on a vu la capacité de nuisance jusque dans cette enceinte le 5 juillet – pour, je dirais, aller vers les ayants droit et leur verser une juste rémunération. C'est la raison pour laquelle nous voulons essayer d'être encore un peu plus précis pour aider le rapporteur.

Je voudrais souligner, Monsieur le Président, qu'il n'y a pas une lettre à retirer dans ce qu'a dit Mme la commissaire Gabriel. Ce n'était pas de la propagande, c'était la stricte réalité.

Marie-Christine Boutonnet, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, le vote de la directive sur le droit d'auteur est décisif pour l'avenir des nations européennes, et ce pour trois raisons.

En premier lieu, politiquement. Selon un récent sondage, une vaste majorité des Européens considèrent que les géants américains de l'internet détiennent aujourd'hui plus de pouvoir que l'Union européenne. Ils ressentent les GAFAs (Google, Apple, Facebook, et Amazon) comme un risque potentiel pour le fonctionnement des démocraties. Ce Parlement va-t-il céder sous les millions de spams et de tweets téléguidés par la Silicon Valley?

En second lieu, socialement. À l'heure où les GAFAs affichent une capitalisation boursière sans précédent, allons-nous refuser une rémunération équitable de nos auteurs et de nos créateurs, qui sont des travailleurs et dont les œuvres font la richesse de ces entreprises étrangères?

Il est temps de dire à ces mastodontes de l'internet que l'Europe n'est pas un grand marché où ils peuvent se servir librement, gratuitement, impunément.

Enfin, sans auteurs et créateurs, point de culture. Prenons-nous le risque, demain... donc j'abrège...

Demain, je voterai pour les amendements du rapporteur et tous...(le Président retire la parole à l'oratrice)

Pascal Durand (Verts/ALE). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, je ne voudrais pas que l'on se trompe de débat comme on a pu le faire au moment de la discussion sur le secret des affaires. On venait nous expliquer qu'on voulait défendre la petite PME, mais en réalité, c'était les intérêts de gros industriels qui étaient préservés. Là, le débat est un peu similaire.

On est en train de nous expliquer que l'on veut défendre la création, le petit créateur qui serait pillé, volé, etc., alors qu'en réalité c'est un combat qui oppose les plateformes – et les grandes plateformes – à certains éditeurs – et de grands éditeurs. Donc essayons de garder la raison, essayons surtout de comprendre qu'à travers ce texte, c'est toute la liberté du numérique, c'est toute la liberté de l'internet que l'on risque de remettre en cause. Alors non, ne mettons pas en place des filtres automatiques, ne donnons pas à des robots et à l'intelligence artificielle – que seuls les plus grands groupes pourront au demeurant développer – le pouvoir de contrôler et de censurer. L'internet n'est pas une zone de non-droit, et si nous voulons réellement que les créateurs et les journalistes soient payés pour leurs œuvres et leurs créations, alors nous avons la possibilité de faire payer les GAFAs, notamment à travers les impôts.

Virginie Rozière (S&D). – Monsieur le Président, on a entendu beaucoup de choses, beaucoup de choses fausses sur le texte dont nous débattons aujourd'hui. Pourtant, l'enjeu est simple: nous ne pouvons plus continuer à accepter que les plateformes n'obéissent à aucune règle et ne rémunèrent personne.

À titre d'exemple, YouTube représente aujourd'hui en Europe 94 % de la consommation de musique en ligne, mais contribue pour moins de 3 % aux revenus du secteur.

À cet égard, je conjure mes collègues de voter contre l'amendement de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO), qui n'aura d'autre effet que de fossiliser ce statu quo inacceptable.

Alors, chers collègues, plutôt que de vous soumettre à la propagande financée et envoyée depuis les États-Unis, qui nous frappe depuis plusieurs semaines maintenant, écoutez la voix des Européens. Selon une récente étude, ils sont 87 % à souhaiter des règles pour rémunérer et protéger les créateurs. Je vous en prie, ne les décevons pas.

#### 11. La situation en Hongrie (débat)

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, chers collègues, l'Union européenne est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'état de droit, ainsi que du respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Voilà, chers collègues, ce que dit l'article 2 du traité sur l'Union européenne, qui, avant d'être un grand marché, est une union de valeurs. Valeurs qui, sur la base du rapport factuel de notre Parlement, sont remises en cause par l'action du gouvernement hongrois. Eh non, Monsieur le Premier ministre, il ne s'agit pas de la Hongrie, il ne s'agit pas du peuple hongrois, il s'agit des actions menées par le gouvernement hongrois, et je connais beaucoup de Hongrois qui ne se retrouvent pas dans votre action. En démocratie, le fait de détenir la majorité ne légitime pas automatiquement n'importe quelle action. Non, Monsieur Orbán, ni le népotisme et l'abus des fonds européens, ni les violations des libertés académiques et religieuses, ni l'asphyxie des médias et des ONG, ni la mise au pas du pouvoir judiciaire ne sont compatibles avec les valeurs européennes. J'ajoute, m'adressant au défenseur des valeurs chrétiennes que vous affirmez être, que refuser de nourrir des demandeurs d'asile déboutés me semble totalement contradictoire avec le message de l'Évangile. Il ne suffit pas d'affirmer que le rapport Sargentini est un tissu de mensonges pour en effacer la réalité. La réalité est que si votre pays était aujourd'hui candidat à l'adhésion à l'UE, comme l'a dit Guy Verhofstadt, il ne pourrait pas être admis sans changements fondamentaux dans ses structures et dans sa législation.

Comme d'autres avant vous, Monsieur le Premier ministre, vous avez à plusieurs reprises comparé l'Union européenne à la défunte Union soviétique. Pareille analogie est scandaleuse, car c'est librement que la Hongrie a décidé d'adhérer à l'Union européenne et, que je sache, jamais les chars de l'Union européenne n'ont envahi la capitale d'un pays pour faire en sorte qu'il demeure dans l'Union européenne. Mais ne vous y trompez pas: pour nous, la place de la Hongrie est au cœur de l'Europe, et en Europe, il n'y a pas d'État membre de second rang. Mais si appartenir à l'Union crée des droits et des avantages, ceux-ci sont assortis de responsabilités et d'obligations. Le lancement de la procédure de l'article 7 vise une seule chose: s'assurer du respect de ces obligations.

À nos collègues du PPE je veux dire solennellement ceci: vous comptez en vos rangs le Fidesz, le parti de M. Orbán. Pendant longtemps, il a été considéré un peu comme le mouton noir de la famille. Aujourd'hui, il prétend en fixer le cap! En adoptant un langage, une posture et des politiques qui en font la coqueluche – et nous le vérifions ici à chaque moment – des extrêmes-droites européennes et même américaine. Comment pouvez-vous encore affirmer qu'aucune ligne rouge n'a encore été franchie? Mais où sont donc vos limites? Allez-vous abandonner vos valeurs humanistes pour faire campagne sur les thèmes de l'extrême-droite, pour faire liste commune avec elle, pour gouverner avec elle ou simplement appliquer son programme? Je relis dans un document adopté en 2015 par le congrès du PPE une résolution intitulée «Protéger l'Union et promouvoir nos valeurs». Vous y défendiez, je cite, «la démocratie libérale, fondée sur la primauté du droit et un système multipartite, une société civile forte, la liberté d'expression et d'association» et je conclus, chers collègues, le vote du rapport de Judith Sargentini vous donne une occasion unique, mes collègues du PPE, de joindre aux paroles un geste fort. Ayant entendu Manfred Weber, j'ose croire que vous serez très nombreux à poser ce geste.

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, si j'en crois la presse hongroise, ceux et celles qui voteront le rapport de Mme Sargentini seraient vendus à M. Soros. Alors, Monsieur le Premier ministre, je vais vous faire un aveu: ici, sur ces bancs, le milliardaire Soros n'est vraiment pas notre tasse de thé.

J'invite celles et ceux qui veulent éviter la caricature et qui croient que l'état de droit a encore un sens en démocratie à lire le rapport de Mme Sargentini, juste à le lire. Elle s'appuie sur les avis du Conseil de l'Europe, notamment de la Commission de Venise, et de l'ONU.

Non, il ne s'agit pas de condamner le peuple hongrois, ni la Hongrie, juste de respecter les critères d'adhésion de l'Union européenne en la matière, acceptés alors par le gouvernement hongrois et préparés par votre gouvernement, Monsieur Orbán, quand vous étiez Premier ministre, de 1998 à 2002. Mais à l'époque, vous étiez libéral. Pour vous, aujourd'hui, la liberté n'est plus un élément central de l'organisation de l'État et la démocratie se réduit à une majorité politique qui applique ses choix, le fort contre le faible.

Alors oui, en Hongrie, il y a une régression des droits pour la justice, pour la presse, pour l'éducation, pour l'asile, pour les ONG. Mais pour l'économie, il règne un libéralisme sans limite, et même les fonds européens sont détournés aux profits de vos proches. Vous êtes un néolibéral autoritaire. Ce sont les libertés et la démocratie que vous mettez à bas, et il n'est pas surprenant que vous cherchiez à vous allier avec M. Salvini.

Votre illibéralisme fait le lit du pire nationalisme, de la xénophobie et donc de l'extrême droite, et il suffit de regarder ici qui, aujourd'hui, est en train de vous applaudir. Oui, merci, sifflez-moi, cela m'arrange. Chacun prendra donc ses responsabilités demain et nous verrons qui est qui.

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, Mme Sargentini prétend que votre gouvernement refuse le dialogue. Pourtant, en plus de votre représentant permanent, vous avez envoyé à deux reprises votre ministre des Affaires étrangères pour des auditions publiques devant la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures. Mme Sargentini prétend que vous méprisez ce Parlement, mais c'est déjà la troisième fois que vous venez répondre aux incessantes attaques dont votre gouvernement fait l'objet.

En réalité, il ne s'agit pas d'un rapport, mais d'un réquisitoire, celui d'un procès en sorcellerie instruit exclusivement à charge. Il vous accuse notamment de ne pas respecter l'indépendance de la justice, mais il se permet en même temps de critiquer des décisions rendues par des juges hongrois et donne son avis sur des instructions qui sont en cours. Le rapport Sargentini critique également votre système électoral. Pourtant, ce dernier permet à toutes les opinions d'être proportionnellement représentées, tandis qu'en France, par exemple, un parti qui obtient entre 15 et 25 % des voix depuis 20 ans n'a le droit qu'à quelques miettes: sept députés sur 577.

Alors que des bureaucrates non élus – n'est-ce pas, M. Timmermans ? – confisquent la démocratie et imposent aux peuples la submersion migratoire, votre gouvernement est le seul à avoir consulté ses citoyens sur la façon de résoudre cette crise existentielle d'une ampleur – il faut le dire – inédite.

On nous rebat les oreilles avec les prétendues «valeurs de l'Union européenne». Celles d'une soi-disant société ouverte où l'on prône le multiculturalisme contre nos traditions, contre nos identités, contre les racines chrétiennes de notre civilisation. Face à ces idéologies mortifères, vous êtes, vous, Monsieur le Premier ministre, un vrai défenseur de nos valeurs de civilisation, contre le communisme hier, contre le mondialisme aujourd'hui. On peut d'ailleurs se demander si aujourd'hui vos pires adversaires ne se trouvent pas dans les rangs du PPE. Hier, M. Weber déclarait, dans le journal Le Monde, soutenir le commissaire Timmermans contre la Hongrie, avant d'ajouter qu'il se sentait très proche de ses amis sociaux-démocrates et libéraux.

Monsieur le Premier ministre, à quelques mois seulement des élections européennes face à Merkel et Macron qui veulent toujours plus d'immigration et toujours plus de fédéralisme, vous incarnez, avec Matteo Salvini, les fers de lance d'une autre Europe, l'Europe que nous voulons, l'Europe que nous aimons, celle des nations, celle des coopérations, celle des protections, et, bien sûr, celle des libertés.

Eva Joly (Verts/ALE). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, en une minute, je n'aurai pas le temps de dresser la liste de toutes vos attaques contre la démocratie et l'état de droit, contre la liberté d'expression, contre la dignité humaine.

Déclencher l'article 7 est une nécessité absolue, tant vous bafouez chaque jour davantage les valeurs européennes. Des valeurs qui visent précisément à protéger l'ensemble des citoyens, à protéger les Hongroises et les Hongrois.

Non, contrairement à ce que vous dites, ce n'est pas un pays que notre rapport dénonce, ce sont les actions de votre gouvernement. Nous n'insultons pas l'honneur de la Hongrie; au contraire, nous voulons la défendre et la protéger de vos dérives autocratiques, car, Viktor Orbán, vous ne défendez pas la liberté des Hongrois, vous consolidez votre pouvoir personnel. Vous ne les protégez pas, vous les montez les uns contre les autres. Vous ne servez pas votre pays, vous l'enfermez dans un régime autoritaire, pire encore que celui dont vous prétendiez le sauver il y a 30 ans.

Cela doit cesser, et le vote du rapport Sargentini est un premier pas en ce sens.

Aymeric Chauprade (EFDD). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, Madame Sargentini, je suis un Français qui vit à Vienne, en Autriche, à deux pas de Budapest. Je suis un observateur de la réalité centre—européenne, un observateur ouest—européen et, étrangement, nous ne voyons pas la même chose. Il semble que vous lisiez l'histoire avec vos lunettes idéologiques et que vous ne regardiez pas la réalité. L'Union européenne est en train de détruire toute seule sa légitimité, et sa légitimité, c'est l'adhésion des peuples à son grand projet d'unité. Car les peuples veulent une Europe puissance, ils ne veulent pas d'une Europe qui accueille ses ennemis, d'une Europe qui les laisse proliférer et fait taire ceux qui se révoltent contre cette folie collective.

Alors le procès qui est instruit, sur de faux motifs juridiques, contre Budapest, c'est un procès politique évidemment, qui vise à faire taire les voix courageuses en Pologne, en Autriche, en République tchèque et évidemment en Hongrie, qui refusent de faire les mêmes erreurs que l'Ouest en matière d'immigration. Ceux qui instruisent ce procès porteront une lourde responsabilité devant l'Histoire, car dans la seule Histoire qui compte, l'Histoire du temps long, celle des civilisations, eh bien c'est M. Orbán qui a raison.

Bernard Monot (EFDD). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre Orbán, merci et bravo.

Merci d'offrir un nouvel espoir dans la résistance au fédéralisme de l'Union européenne, merci de rendre aux Hongrois et aux Européens leur dignité de citoyens libres.

Monsieur Orbán, votre courage est admirable dans le combat contre la caste euromondialiste de Davos et de Bruxelles, incarnée en Hongrie par M. Soros. Le peuple hongrois, attaché à son identité nationale, vous est profondément reconnaissant puisqu'il vous a réélu triomphalement. C'est normal, vous protégez les Hongrois contre le danger mortel d'une submersion migratoire, contre le terrorisme islamiste et contre le rouleau compresseur du mondialisme, qui n'apporte que régression économique, sociale et culturelle.

M. Orbán est un dirigeant patriote et profondément pro-européen qui offre, avec les dirigeants italiens, une alternative crédible pour l'Europe. Les Européens fédéralistes comme Juncker, Merkel et Macron veulent les punir et les diaboliser.



Au nom de la démocratie, le rapport de Mme Sargentini et l'article 7, d'inspiration totalitaire, doivent être rejetés. C'est pourquoi nous voterons demain contre ce rapport scélérat.

Monsieur Orbán, ne changez rien, vive le Fidesz hongrois!

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, les valeurs et les principes démocratiques de l'Union européenne sont restés les mêmes, avant et après l'adhésion de la Hongrie au 1er mai 2004.

Cette adhésion était une démarche volontaire, qui reflétait un large consensus de la classe politique hongroise, et l'Union européenne n'est pas plus indulgente qu'avant. Nous avons toujours eu la responsabilité de sauvegarder nos valeurs communes, d'autant plus aujourd'hui, alors que nous sommes les témoins de l'émergence de ceux qui prônent l'exclusion et la haine partout en Europe.

Malgré tout ce que le Premier ministre hongrois a pu dire aujourd'hui, les agissements de son gouvernement représentent une menace systémique sur l'état de droit et, logiquement, l'Union européenne ne peut le tolérer. Dans l'état actuel de notre législation, notre réponse la plus ferme est le processus prévu à l'article 7 du traité et je souhaite son activation le plus rapidement possible. En prônant l'article 7, je ne vais pas à l'encontre des citoyens hongrois, bien au contraire, car il me semble que ce sont les citoyens hongrois qui pâtissent de la réforme de la Cour constitutionnelle hongroise visant à limiter ses compétences. L'absence de contre-pouvoir est une menace sur chacun d'entre eux, et ce sont toujours eux qui ne jouissent plus d'une presse libre et indépendante, voyant ainsi leur liberté d'opinion restreinte.

Dans cet hémicycle, ce sont les députés européens qui se battent pour le peuple hongrois, première victime de cette dérive autoritaire.

Le Président. – Si on parle de la minorité rom et que Madame la vice-présidente essaie de défendre la minorité rom, elle a le droit de le faire. Comme elle était en train de parler d'autre chose, elle a demandé à prendre la parole sur la question des Roms. Comme il y a... Madame, c'est ma responsabilité, oui, je lui ai donné la parole une deuxième fois, faites ce que vous voulez. J'ai donné la parole à Mme Járóka sur la minorité rom puisqu'elle avait commencé à parler d'autre chose. Alors, si... On ne peut pas défendre les droits des Roms si seules quelques personnes les défendent çà et là. La minorité rom doit être défendue par tout le monde. Cela suffit, merci beaucoup. On passe maintenant au Catch the eye. Dites ce que vous voulez, cela suffit, merci Madame, merci beaucoup.

On passe au Catch the eye. Plusieurs députés ont demandé à parler et je peux donner la parole à maximum six ou sept députés.

Interventions à la demande

2. Débat avec le Premier ministre de la Grèce, Alexis Tsipras, sur l'avenir de l'Europe (débat)

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, merci pour vos propos, votre engagement et la force de vos convictions pour une Europe au service des Européens.

Je suis une socialiste française, et vous savez que le président François Hollande et le commissaire Pierre Moscovici ont été très attachés à œuvrer pour faire en sorte que la Grèce soit maintenue dans la zone euro. Nous partageons vos priorités, qui devraient être celles de l'Europe pour le progrès social, dans un environnement protégé, pour plus de solidarité et d'humanisme, le respect des valeurs et l'intransigeance contre le bafouement des droits fondamentaux. Et vous avez beaucoup à faire dans ce Conseil, qui y est de plus en plus réfractaire. Et vous avez raison, l'Europe ne peut pas se limiter aux deux faces d'une même pièce: les populistes d'un côté et de l'autre côté le libéralisme. Il y a une autre voie possible, une voie du progrès, et vous pouvez compter sur nous, dans le groupe des socialistes et démocrates, pour faire avancer cette Europe pour les Européens.

Florian Philippot (EFDD). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, lorsque vous êtes arrivé au pouvoir en Grèce, vous avez suscité beaucoup d'espoir: au sein de votre peuple, d'une part, bien sûr, mais aussi parmi tous ceux qui sont attachés à la démocratie et qui sont conscients des malheurs que l'Union européenne inflige aux peuples. J'en étais. Puis vous avez trahi, et de quelle manière? D'une manière bien connue – malheureusement – des européistes, en vous asseyant sur le résultat d'un référendum. Alors que votre peuple s'était massivement exprimé contre le plan d'austérité imposé par la Troïka, vous le lui avez imposé. Pourquoi? Parce que c'était le prix du maintien dans l'Union européenne et dans l'euro, au mépris de la santé, des retraites et de la prospérité.

Trahir est le lot de tous ceux qui se refusent à sortir de l'Union européenne. Et ils sont malheureusement nombreux, aujourd'hui, sur vos pas, à lever des espoirs qui seront inmanquablement déçus: M. Salvini, s'il ne décide pas à sortir son peuple, son pays de l'Union européenne, et évidemment votre allié, M. Mélenchon, dont l'insoumission vacille déjà quand il croise M. Macron.

Je ne suis pas là pour vous faire la leçon, Monsieur le Premier ministre, mais pour tirer les enseignements de votre échec. Je forme le vœu qu'une nouvelle génération d'hommes et de femmes politiques cesse de se coucher et assume une voie qui, nécessairement, pour les nations et pour la France, passe par le Frexit, c'est-à-dire la sortie de l'Union européenne.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, les chiffres sont là, c'est 500 milliards d'aides – 300 milliards par le rachat de la dette, 100 milliards pour les banques qui ont annulé leurs dettes et 100 milliards pour les différents reports, qui ont un coût. 500 milliards de soutien pour diviser votre production intérieure brute (PIB) de 50 %.

Pourriez-vous m'expliquer comment on peut faire une telle politique, alors que si l'Europe – comme je le suggérais en 2012 – avait investi des richesses, avait obligé à la production de nouvelles richesses en Grèce, par la création monétaire de la Banque centrale, elle aurait pu équilibrer, sans la récession et le chômage, la balance des paiements de la Grèce. Et ce plan a été refusé parce que l'Europe n'est qu'un leurre! Il n'y a pas de solidarité, il n'y a pas de coopération dans les institutions actuelles.

Alain Lamassoure (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, hommage soit rendu au peuple grec et à ses efforts. Reconnaissons que l'Union européenne porte sa part de responsabilité dans la durée trop longue de la crise grecque, et tirons notamment deux enseignements.

Premièrement, il n'y a aucune raison pour que l'incapacité d'un État central à rembourser sa dette entraîne le départ du pays de sa zone monétaire. La Californie, New York, Porto Rico ont fait faillite, et personne n'a proposé de les exclure de la zone dollar. Il y a huit ans, l'absence générale de sang-froid dans le diagnostic a coûté très cher à la Grèce et à la zone euro.

Deuxièmement, l'économie grecque aurait pu se redresser plus tôt si le marché européen des capitaux avait vraiment fonctionné, mais depuis plusieurs années, les régulateurs nationaux ont interdit à l'épargne abondante des économies fortes d'Europe du Nord de financer les projets nombreux des PME grecques. Sachons y porter définitivement remède.

12/09

17. Mise en place d'un portail numérique unique (débat)

Mylène Troszczynski, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, la création d'un portail unique numérique administré par la Commission permettrait aux utilisateurs d'obtenir toutes les informations, l'aide et les services dont ils ont besoin pour exercer leurs activités efficacement au-delà des frontières. Les États membres devront veiller à ce que tous les services administratifs définis

par le texte soient disponibles entièrement en ligne, sans discrimination, dans au moins une langue étrangère, et fournir les liens et informations à la Commission.

Ce guichet unique numérique paraît être une bonne idée. Mais à qui s'adresse ce texte? En théorie, à tous. En réalité, il s'adresse à la proportion des ressortissants de l'Union européenne souhaitant exploiter le sacro-saint principe de liberté de circulation. Les études sont formelles et les chiffres sont malheureusement cruels: il apparaît que la proportion des ressortissants concernés par l'application de ce règlement ne dépasse même pas les 5 % de la population totale de l'Union européenne. Les efforts consentis sont honorables pour faciliter la vie de ces pauvres gens, mais il serait tout de même plus urgent de s'occuper des 95 % restants, qui attendent et réclament autre chose de la part de leurs responsables politiques.

Les défis auxquels nous faisons face sont immenses, les enjeux sont graves et notre action n'est pas à la hauteur des attentes de nos concitoyens, qui subissent ces règlements fantaisistes, plus qu'ils n'en profitent. Les textes de cette nature paraissent parfaitement accessoires pour nos électeurs et risquent, par la complexité de leur mise en œuvre, d'être en plus inefficaces.

16. Plan d'action européen fondé sur le principe «Une seule santé» pour combattre la résistance aux antimicrobiens (débat)

Joëlle Mélin, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, ce rapport sur le plan d'action européen pour combattre la résistance aux antimicrobiens souligne bien les différents aspects à l'origine de l'antibiorésistance, et la gravité majeure de cette dernière, qui est à l'origine de plusieurs milliers de décès tous les ans en Europe.

Il aborde aussi bien l'antibiorésistance humaine qu'animale. Il évoque les pistes de meilleure utilisation des antibiotiques en pathologie humaine et dans les élevages. Il faudrait y ajouter les phytosanitaires, qui sont souvent potentialisateurs des antibiotiques.

Pour autant, il ne pointe absolument pas du doigt les dérives persistantes d'une libre circulation des humains, particulièrement lors d'une immigration irrégulière, sans contrôle sanitaire ni respect des règles d'hygiène. Et cela concerne bien évidemment des formes particulièrement multirésistantes de la tuberculose.

Il ne pointe pas non plus du doigt la libre circulation des biens dans le commerce des produits agroalimentaires carnés issus de pays qui ne respectent pas les normes européennes et cela dans le cadre, pourtant, de traités officiels avec l'Europe. Car les antibiotiques en élevage sont utilisés pour éviter les épidémies dans les troupeaux, mais surtout pour accélérer la croissance des bêtes. Cela finit, in fine, par entraîner une contamination de toute la chaîne alimentaire. Il faut donc le proscrire.

Nous incitons donc fermement l'Union européenne à se mettre en cohérence avec la réalité des faits, en incitant aux bonnes pratiques, mais surtout en contrôlant ses frontières et en révisant ses traités.

Gilles Pargneaux (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, aujourd'hui, 700 000 personnes dans le monde meurent chaque année d'infections résistantes aux antimicrobiens. À terme, d'ici à 2050, 10 millions de personnes supplémentaires par an pourraient décéder à cause de cette résistance aux antimicrobiens. Il est donc urgent d'agir.

Je salue l'excellent rapport de ma collègue Karin Kadenbach, et plus particulièrement les paragraphes 27, 104 et 105, dans lesquels elle encourage l'adoption de mesures innovantes pour lutter contre la propagation des maladies infectieuses.

Dans le cadre d'un de mes déplacements, dans ma circonscription en France, j'ai eu l'opportunité de découvrir l'un de ces outils innovants. Il s'agit des pièces antimicrobiennes Steriall, fabriquées à base de cuivre par le groupe Lebronze alloys. 100 % naturel et durable, le cuivre bénéficie d'une efficacité antimicrobienne. En proposant des poignées de porte, des plaques de poussée et des accessoires en

alliage antimicrobiens aux écoles, crèches, hôpitaux et maisons de retraite, nous pouvons lutter efficacement contre la propagation des bactéries et des virus dans ces milieux.

Ces pièces en cuivre peuvent, selon moi, devenir un outil clé de la résistance antimicrobienne. C'est pourquoi, Monsieur le Commissaire, je vous invite à participer à une conférence, au bureau d'information du Parlement européen à Paris, sur les outils de prévention à développer contre cette résistance antimicrobienne.

14. Une stratégie européenne sur les matières plastiques dans une économie circulaire - Solutions possibles pour les questions à l'interface entre les textes législatifs relatifs aux substances chimiques, aux produits et aux déchets (débat)

Sylvie Goddyn, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, avec dix tonnes de plastique produites par seconde dans le monde et plus de neuf milliards de tonnes accumulées depuis 1950, le plastique est devenu l'archétype du déchet du XXI<sup>e</sup> siècle.

La production ne s'est jamais arrêtée de croître, à tel point que le plastique déborde de nos poubelles et qu'on le retrouve partout: dans nos océans, dans nos sols, dans les organismes et même dans nos assiettes. Aujourd'hui, tout le monde en est conscient: nous avons affaire à une crise environnementale et sanitaire sans précédent, où les problèmes ont été cachés sous le tapis. À titre d'exemple, seuls 9 % des plastiques que le monde a produits ont été recyclés et nous sommes toujours incapables de récolter correctement l'ensemble des déchets pour les stocker et les retraiter.

Aussi, cette nouvelle stratégie européenne est la bienvenue. Sauf qu'elle débouche sur une fausse bonne solution, celle de créer un nouveau marché pour réemployer le plastique usagé. Dans les faits, il s'agira de promouvoir la production d'une nouvelle génération de plastique plus facilement recyclable et réutilisable par les entreprises. Or, nous constatons tous qu'après le rêve cauchemardesque de la globalisation et de la croissance exponentielle, le monde reprend peu à peu conscience de ses limites, et peut-être même de ses erreurs. La production de plastique à outrance est une erreur et à défaut de nous séparer des plastiques partout où cela est possible, il faut convenir d'une diminution drastique de la production. Je le dis clairement, ce rapport passe à côté de cet objectif vital. Il va même favoriser une relance de cette industrie grâce au concept trompeur de l'économie circulaire. Ne nous voilons pas la face: le recyclage du plastique pose des problèmes, notamment parce qu'il n'est pas exempt de substances chimiques toxiques et en raison du coût du recyclage. C'est pourquoi j'ai déposé deux amendements, qui défendent une vision plus cohérente, avec l'objectif de réduire la pollution au plastique. Il s'agit d'encourager et de privilégier fiscalement les substituts aux matières plastiques, comme le bois, le verre et le carton. Enfin, faisons attention au recyclage dans les pays tiers qui ne respectent pas nos normes.

Malgré tout, je soutiendrai ce rapport. En effet, contre la pollution des plastiques, mieux vaut une stratégie que pas de stratégie du tout.

Françoise Grossetête (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président de la Commission, l'accumulation de la présence de plastique dans l'environnement, particulièrement dans les océans, est devenue insupportable. C'est pour cela que la stratégie plastique européenne est indispensable. La décision de la Chine d'interdire les importations de déchets plastiques européens nous offre une opportunité de créer les conditions d'un véritable marché intérieur pour les matières recyclées. Mais le problème, c'est le recyclage.

Les obstacles à un meilleur recyclage sont essentiellement techniques et économiques. Je pense notamment à l'écart de coût entre les plastiques vierges et les plastiques recyclés.

Il est important d'accompagner non seulement les collectivités locales, mais aussi les entreprises, pour qu'elles fassent les investissements nécessaires et cela, sans doute, par des mesures législatives

concrètes. J'ai bien retenu la volonté d'instaurer un prix sur le non recyclable. Je pense que c'est particulièrement important.

Alors, nous avons plusieurs actions à mener: action sur la conception et la composition des plastiques: on a parlé des substances dangereuses; action sur la collecte et le recyclage, je viens d'en parler, il y a beaucoup à faire dans les États membres; action sur les consommateurs, pour apprendre les gestes responsables et écologiques; action pour classer les matériaux; et surtout action pour veiller à la qualité du recyclage, parce que force est de constater que le plastique recyclé pâtit encore d'une très mauvaise réputation et qu'il est nécessaire de sensibiliser les citoyens à une utilisation plus responsable des plastiques et d'améliorer la qualité des plastiques recyclés. C'est une condition pour les rendre plus attractifs aux yeux des consommateurs.

Je pense que le monde doit se réinventer et j'imagine qu'on peut avoir une nouvelle industrie de la ressource secondaire.

Eric Andrieu (S&D). – Monsieur le Président, entre le début et la fin de mon intervention, 45 tonnes de plastique supplémentaires se retrouveront dans les océans. Comme vous le savez, plus de 13 millions de tonnes de déchets sont rejetées dans nos mers chaque année.

La proposition de la Commission européenne est une goutte d'eau. Ce n'est pas en interdisant les bâtonnets de coton-tige, les couverts, les assiettes, les pailles et les bâtonnets mélangeurs pour boissons et les tiges pour ballons de baudruche que nous allons régler le problème.

Non, les coupables ne sont pas nos citoyens européens qui jettent leurs paquets de chips dans des poubelles recyclables, et il faut arrêter la culpabilisation des consommateurs dictée par l'industrie et les lobbies de l'emballage plastique. Arrêtez avec cette logique néo-libérale, que nous connaissons trop bien en France et qui consiste à dire que la pollution, c'est la faute du consommateur, la crise financière, c'est la faute des ménages et le chômage, c'est la faute des chômeurs.

L'Union européenne doit prendre ses responsabilités et s'attaquer aux vrais pollueurs de la planète: les géants de l'industrie. Croyez-vous vraiment qu'une entreprise comme Coca Cola n'a pas les moyens de changer le modèle économique pour produire moins de plastique?

Nous devons de toute urgence engager un plan Marshall pour les océans, sur la base du principe pollueur-payeur, réglementer de façon stricte et non négociable la production, l'utilisation, la vente, l'importation et le recyclage des produits plastiques. Je propose enfin d'ouvrir le nouveau corps européen de solidarité, que nous avons créé hier, à des projets basés sur le ramassage des déchets. Excusez-moi d'avoir dépassé de 5 tonnes.

Frédérique Ries (ALDE). – Monsieur le Président, le plastique, au milieu des années 1950, a été une révolution, une invention qui a tout bouleversé: les produits, les quantités, les possibilités, les pratiques et nos comportements aussi. Mais aujourd'hui, ce constat s'impose: nous croulons sous les déchets et nos océans sont en train d'en mourir.

Pour la moitié, il s'agit de ces assiettes, de ces cotons-tiges, de ces pailles, de ces gobelets, de ces bouteilles... tous ces objets du quotidien que l'on utilise une fois, que l'on jette et qui mettent ensuite 500 ans, voire 1 000 ans à se décomposer.

Alors, en tant que rapporteure du Parlement européen sur cette directive sur les plastiques à usage unique, je soutiens bien évidemment l'ambition de Marc Demesmaeker, de promouvoir la dynamique de passage à une économie circulaire des matières plastiques.

Cela étant dit, recycler, c'est, quelque part aussi, encourager la production. Et puis c'est parfois très compliqué, en particulier lorsque les plastiques contiennent des substances chimiques problématiques.

Clairement, la solution durable, c'est réduire la production, la consommation de plastique.

Chaque année, 500 000 tonnes de déchets plastiques sont déversées dans les mers de l'Union européenne, ce n'est plus tenable.

Mireille D'Ornano (EFDD). – Monsieur le Président, une meilleure gestion des matières plastiques relève d'une urgence absolue quand on sait que plus de 150 millions de tonnes de plastiques se trouveraient dans les océans.

Je suis agréablement surprise de voir aujourd'hui mes collègues se saisir de ce sujet. Pour mémoire, dans une résolution déposée en janvier 2017, je proposais que le Parlement invite d'urgence la Commission européenne à soutenir tous les projets sérieux visant à développer des bateaux permettant d'éliminer les plastiques des océans.

En effet, plusieurs projets très innovants sont apparus dans ce but et n'attendent que d'être soutenus. Malheureusement, les principaux groupes politiques n'ont pas jugé nécessaire de donner suite à ma proposition. Alors oui, on peut discuter des heures durant de l'urgence d'agir, mais qu'attendons-nous pour passer à l'action? Le temps nous est compté avant que les océans ne se transforment en poubelle géante et que la situation ne devienne ingérable.

Christophe Hansen (PPE). – Monsieur le Président, je remercie Monsieur de Demesmaeker pour ce rapport remarquable et le travail qu'il a fait.

Mesdames et Messieurs, 87 % de nos concitoyens sont préoccupés par les dommages causés par le plastique. Je fais partie de ces 87 % parce que moi aussi, je veux laisser une planète vivable aux générations futures.

Ce matin, Jean-Claude Juncker a affirmé sa volonté de consacrer la réduction de l'utilisation des matières plastiques dans la législation européenne. La proposition sur les matières plastiques à usage unique, à laquelle faisait référence M. Juncker, manque encore d'ambition à mon goût. C'est la raison pour laquelle j'ai déposé un amendement qui oblige les États membres à réduire de 50 % leur consommation nationale de plastique. Un petit clin d'œil, peut-être aussi, à la présidence autrichienne, ici présente: le Parlement européen sera certainement prêt pour conclure ce dossier sous votre présidence.

Nous pouvons encore faire plus: premièrement, assurer l'innovation nécessaire pour une politique d'économie circulaire post-2020; deuxièmement, développer un secteur dynamique en matière d'innovation et de recherche pour concevoir les alternatives aux plastiques; troisièmement, agir pour accélérer ce que j'appelle le «Plexit», la sortie du plastique.

Chers collègues, il nous faut également un accord rapide, avant les élections de 2019, sur le cadre financier pluriannuel (CFP). Permettez-moi, puisque j'ai encore un peu de temps, de réagir à certaines remarques de mes collègues qui ne sont plus là. M. Agnew nous a parlé des plastiques oxodégradables, mais en fait ces plastiques sont aussi fabriqués à base de pétrole. Un additif y est ajouté, mais leurs répercussions sur la santé animale, sur la santé humaine et sur l'environnement sont les mêmes que celle des plastiques classiques.

M. Lancini a dit qu'il n'existe aucune alternative à certains des produits qui sont visés par la proposition sur les plastiques à usage unique. Je me dois de lui dire que ces alternatives existent déjà; elles sont un peu plus chères, mais la demande va croître et les prix deviendront abordables.

Younous Omarjee (GUE/NGL). – Madame la Présidente, ce dont nous parlons, c'est d'une véritable catastrophe écologique car près de la moitié des 10 milliards de tonnes de plastique produites ont fini dans la nature et au fond des océans. Nous devons avoir à l'esprit que d'ici 2050, avec la progression démographique, 28,7 milliards de tonnes de plastique seront générées, c'est-à-dire près du triple de tout le plastique produit jusqu'à maintenant. C'est dire l'ampleur du défi qui est devant nous. Nous

devrions avoir honte d'avoir fait de nos océans des poubelles. Si nous ne faisons rien, il ne faudra plus demain parler de «septième continent plastique», mais d'une «planète plastique».

C'est pourquoi il faut des mesures ambitieuses, des mesures radicales. Je veux terminer par un mot concernant les mégots de cigarettes. Les gens ignorent que lorsqu'ils fument une cigarette, ils fument le plastique. Nous devons donc demander aux industriels d'en modifier la composition, car les mégots de cigarettes sont de véritables fléaux pour l'environnement.

13. Protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et libre circulation de ces données (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur le rapport de Cornelia Ernst, au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (COM(2017)0008 - C8-0008/2017 - 2017/0002(COD)) (A8-0313/2017).

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, cette proposition de règlement présente un grand intérêt. Elle transpose en effet aux institutions de l'Union européenne l'application du fameux RGPD, le règlement général sur la protection des données personnelles. Or, cette transposition est une bonne chose car les institutions de l'Union doivent montrer l'exemple et accepter de s'appliquer à elles-mêmes ces règles de protection de la vie privée des individus. Car c'est bien cela l'objet de ce texte: il s'agit d'obliger les institutions de l'Union à respecter l'indispensable protection des données personnelles des individus, au même titre que les États membres.

Je regrette, à cet égard, que la Commission ait tenté de s'accorder un régime d'exception et je félicite le rapport Ernst d'avoir su briser sa tentative de se mettre, en quelque sorte, au-dessus de la loi européenne.

12. Présentation par le Conseil de sa position sur le projet de budget général pour l'exercice 2019 (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle la présentation par le Conseil de sa position sur le projet de budget général pour l'exercice 2019 (2018/2737(RSP)).

Nous allons donc commencer ce débat, mais je tiens à vous informer que sur celui-ci, il n'y aura pas d'interventions à la demande, ni de cartons bleus.

Jean Arthuis, Président de la commission des Budgets – Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, mes chers collègues, avec les coupes opérées par le Conseil sur le projet de budget 2019 s'achève la phase technocratique, bureaucratique, celle à laquelle travaillent les représentants des ministères nationaux, ministères des budgets ou des finances, sans instruction politique claire. Ainsi prend fin un exercice rituel de rabout. Ce que j'observe, c'est que, d'année en année, la coupe globale s'amplifie: 1,2 milliard en 2018, 1,55 milliard en 2019.

En amplifiant – nous avons entendu votre message, Monsieur le Ministre – les marges disponibles, le Conseil donne l'impression qu'il cherche à se protéger, manifestant une sorte de frilosité, transformant le budget de l'Union européenne en roue de secours budgétaire, comme il le fait pour le financement de l'accueil des réfugiés syriens en Turquie. La phase de l'arbitraire bureaucratique doit faire place à celle de la vision et de l'engagement politique. À la veille des élections européennes, nous devons délivrer un message clair et volontaire aux citoyens européens. Répondons à leur impatience en confortant une Europe qui leur parle, une Europe qui prépare leur avenir, une Europe qui les protège. Accepter d'accroître les marges pour imprévus serait renoncer à agir et donner en

spectacle notre incapacité à décider. Ce dernier budget de la législature doit être porteur d'un message compréhensible, d'un message prometteur.

Préparer l'avenir, c'est faire de la recherche une priorité et doter nos chercheurs et nos laboratoires des moyens qu'ils attendent. Par exemple, dans un domaine aussi crucial que celui du numérique, pouvons-nous nous résigner à ce que les géants mondiaux soient américains ou chinois et ne soient pas européens?

Préparer l'avenir, c'est également investir dans l'éducation et la formation professionnelle, c'est offrir aux jeunes la possibilité d'aller à la rencontre de la diversité européenne grâce aux bourses Erasmus. J'ai bien entendu votre observation, Monsieur le Ministre, il y a un progrès. Mais vous devez savoir qu'en dépit de ce progrès, Erasmus suscite des frustrations, car pratiquement une demande recevable sur deux est écartée chaque année.

Protéger les Européens, c'est prendre la mesure des défis migratoires et disposer de moyens accrus pour contrôler nos frontières extérieures et mettre en œuvre un nouveau partenariat avec les pays africains, dont la population va doubler d'ici 2050 – le président Juncker l'a rappelé ce matin dans cet hémicycle –, c'est établir des relations constructives avec les pays du voisinage, des Balkans et du Moyen-Orient.

Protéger les Européens, c'est donner corps à la coopération structurée en matière de défense et de sécurité, de lutte contre le terrorisme mondialisé.

Dans deux semaines, éclairée par notre rapporteur général Daniele Viotti et par Paul Rubig, la commission des budgets va voter sa propre version du budget 2019. Puis viendra le temps de la plénière, ici à Strasbourg, à la fin du mois d'octobre, et nous engagerons la conciliation.

D'avance, je remercie la présidence autrichienne, vous Monsieur le Ministre, pour votre présence et votre engagement, dont je ne doute pas. Je vous remercie, ainsi que le commissaire Oettinger, qui a dû nous quitter, pour votre compréhension et pour l'aide que vous allez nous apporter.

En conclusion, je veux exprimer avec force mon souhait que le budget 2019 ne soit pas simplement la prolongation des budgets antérieurs portant la marque d'un nouveau coup de rabot dans les crédits d'engagement et dans les crédits de paiement.

Le temps est venu d'identifier les biens communs européens, c'est-à-dire les prérogatives de souveraineté que les États ne peuvent plus exercer seuls du fait des défis que leur lance la mondialisation, qu'il s'agisse du climat, de la défense, des migrations, de l'espace, du terrorisme, du numérique et de l'intelligence artificielle. Pussions-nous convaincre nos chefs d'État et de gouvernement que les crédits, devenus inefficaces lorsqu'ils sont engagés à l'échelon national, doivent désormais être transférés vers le budget de l'Union européenne pour être dépensés plus utilement. Ainsi serait démontrée ce que peut être la valeur ajoutée européenne. Autrement dit, le budget de l'Union européenne augmenterait sans que, pour autant, la dépense publique en Europe augmente.

L'Europe est en crise, l'Europe est en danger. Nous avons été élus pour la remettre d'aplomb et redonner confiance à tous les Européens. Notre budget nous invite, mes chers collègues, à mettre nos actes à la hauteur de nos paroles.

La Présidente. – Le débat est clos.

Déclarations écrites (article 162)

11. L'avenir des retraites: lutte contre la privatisation et renforcement des systèmes de sécurité sociale publics et universels (débat d'actualité)



Joëlle Mélin, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, le financement des retraites est avant tout une spéculation, certes, de bon père de famille, mais une spéculation quand même. On met le moins possible sur la table pour toucher le plus possible, le plus longtemps possible.

Dès lors, aucun système n'est satisfaisant: ni les financements publics, toujours intimement liés au chômage ou au travail, selon les moments, dont beaucoup d'ailleurs ont fait l'objet d'une mauvaise gestion, souvent à la limite des scandales, quand on regarde le niveau général des retraites en Europe; ni le système privé, puisque la crise de 2008 a montré la gravité des dysfonctionnements des fonds de pension prédateurs.

Alors, le nouveau monde qui s'ouvre, avec la numérisation, la robotisation et aussi les flux migratoires économiques, nous impose d'être très attentifs et surtout très rigoureux.

Le système complémentaire européen qui nous est proposé par la Commission ne pourra, hélas, profiter aux plus fragiles, qui pourtant en auraient le plus besoin. Il risque même de devenir monopolistique. Alors oui, bien sûr, à plusieurs piliers de retraite – le public, le privé et l'épargne personnalisée –, mais toujours sous le contrôle strict et la garantie des États, car il n'est pas possible de faire de nos retraités les pauvres d'aujourd'hui et de demain.

Pervenche Berès (S&D). – Madame la Présidente, je suis d'accord avec ce débat d'actualité: la privatisation des régimes de retraite n'est pas une solution. La question des niveaux de retraite est une question majeure, qui se pose dans la plupart de nos économies. Nous savons les déséquilibres qui existent, nous savons la fragilité de nos retraités, quels que soient les systèmes en place. Nous savons combien le déséquilibre entre les hommes et les femmes plaide contre les femmes, plaide contre ceux qui bénéficient de régimes d'emplois atypiques, contre ceux qui ne sont pas aujourd'hui salariés.

Nous sommes favorables à un renforcement du premier et du deuxième piliers des retraites. Nous sommes contre le développement du PEPP comme un seul produit financier. Pour nous, ce produit européen de pension de retraite doit être d'abord et avant tout un projet de retraite. C'est pourquoi nous avons contribué, avec mon groupe, à ce que, lorsqu'on parle de ce régime dans sa version de base, il doive s'accompagner d'une sortie en rente à hauteur de 35 % au minimum et que, en cas de sortie en capital, celle-ci ne puisse pas, dans le régime de base, dépasser 30 % du montant accumulé. C'est pour cela aussi que nous avons plaidé pour que les frais et charges sur ces régimes de base ne puissent excéder 1 % du capital annuel accumulé, ce que nous avons obtenu, avec l'accord de la rapporteure – et je l'en remercie. C'est pour cela aussi que nous avons refusé que l'utilisation de ce produit soit un moyen de développer une espèce de dumping fiscal qui aurait permis à certains de se servir de ce produit comme outil de placement financier pour ensuite aller bénéficier d'un régime fiscal de leur libre choix dans les pays les plus favorables aux accumulateurs de capital.

Il n'en demeure pas moins qu'il reste des trous dans la proposition et dans le mandat du Parlement européen. La question, par exemple, de la définition du capital: s'agit-il du capital nominal, s'agit-il du capital après déduction des frais? C'est la raison pour laquelle mon groupe s'est abstenu sur ce texte lors du vote en commission. C'est la raison pour laquelle nous demandons à notre équipe de négociation, dans la discussion qui doit s'engager avec le Conseil, d'être vigilante sur ce point. Ce produit peut s'avérer utile pour une portabilité des retraites dans une période où beaucoup de gens sont en mobilité, ont du mal à transférer effectivement leur pension et peuvent bénéficier d'un tel régime. Nous souhaitons qu'il s'agisse dans les faits d'un produit de retraite garantissant un accès nouveau à des personnes qui peuvent être exposées à des mobilités importantes.

Steeve Briois (ENF). – Madame la Présidente, pour débattre de l'avenir des retraites, encore faut-il se poser les bonnes questions.

L'Union européenne n'est-elle pas responsable de la privatisation de nos systèmes de sécurité sociale à travers les cures d'austérité qu'elle impose aux États membres? En France par exemple, la future

réforme des retraites, sur laquelle planche actuellement le gouvernement, ne découle-t-elle pas des recommandations de la Commission européenne en date du 23 mai dernier?

En tout cas, M. Macron, lui, applique avec zèle ces recommandations. Ainsi, les retraités en subissent les conséquences aujourd'hui, avec notamment la fin de l'indexation des pensions sur l'inflation, ce qui constitue pour eux une perte importante de pouvoir d'achat.

Si la baisse de notre déficit public est indispensable pour réduire notre dépendance aux marchés financiers, pour autant, tout cela ne doit pas se faire au détriment des retraités. Or, la généralisation actuelle du système de retraite par capitalisation plongera dans la pauvreté de nombreux retraités qui n'auront pas pu suffisamment épargner au cours de leur vie. Pour assurer la pérennité de nos systèmes de retraite par répartition, on nous enferme systématiquement dans ce triptyque infernal: baisse des retraites, hausse des cotisations et recul de l'âge légal de départ en retraite.

Nous avons été témoins de l'insupportable destin des retraités en Grèce, à cause de l'austérité imposée par l'Union européenne. Ce scénario noir, nous nous battons avec détermination pour que jamais il ne soit appliqué en France.

Maria Arena (S&D). – Madame la Présidente, dire que le premier pilier de pension est nécessaire, ce n'est pas suffisant.

Le premier pilier de pension doit d'abord être fort, c'est-à-dire avec un taux de remplacement qui ne plonge pas les retraités dans la pauvreté. Il doit être non discriminant, c'est-à-dire qu'il doit compenser des situations où il y a des écarts de pension, comme par exemple pour les femmes. Il doit être modernisé, bien sûr, mais pas seulement en lien avec le vieillissement de la population, mais aussi en fonction des nouvelles formes de contrats.

Aujourd'hui, on voit les réformes de l'emploi, à taux de cotisation zéro, qui ne sont que des cadeaux aux entreprises, mais qui sont mortifères pour le système des retraites. Et donc, dire que les pensions ne relèvent pas de la compétence européenne, c'est faux parce que le système du Semestre européen, aujourd'hui, impose aux pays de faire des économies dans leur sécurité sociale. Et la sécurité sociale, c'est le système des retraites.

Aujourd'hui, on aborde la sécurité sociale, non pas en fonction du bien-être des individus, mais en fonction des économies que nous allons pouvoir faire. C'est une gestion à court terme de la sécurité sociale. Alors, transférer la solution collective de solidarité des pensions par répartition à un système individuel de capitalisation n'est pas la solution.

Le PEPP (produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle) peut-être un produit financier d'épargne, que nous devons sans doute améliorer. Mais le PEPP est tout simplement un plus pour ceux qui ont déjà, mais ce n'est rien du tout pour ceux qui n'ont pas aujourd'hui, et donc notre préoccupation doit aller vers ceux qui aujourd'hui ne sont pas couverts par un système de pension équitable qui leur permet de vivre dans la dignité.

Younous Omarjee (GUE/NGL). – Madame la Présidente, dans cette Europe, Bruxelles décide et les États s'exécutent.

En France, la réforme des retraites, soi-disant voulue par Macron mais en fait sur injonction de Bruxelles, n'échappe pas à la règle. Le Semestre européen dit «unifiez progressivement les règles des différents régimes de retraite», et Macron applique. La Commission européenne dit «économisez cinq milliards en alignant les régimes de retraite»: Macron s'applique et engage la France dans une réforme de retraites à points qui fera que les pensions pourront baisser et que les grands gagnants seront les marchés, les banques et les assurances.

Cette belle Europe qui protège... en réalité, cette Europe protège les riches, et c'est toujours la même histoire: on prend au peuple pour redistribuer aux riches.

Geoffroy Didier (PPE). – Madame la Présidente, lorsqu'on lui pose la question de sa future retraite, un jeune travailleur européen ne se demande pas à combien elle s'élèvera, il se demande surtout s'il en aura une. Et cette crainte de la jeunesse, ce n'est pas une peur irraisonnée, c'est un sentiment d'inquiétude bien légitime parce que le constat d'aujourd'hui, nous le savons tous, est alarmant.

Selon la Commission européenne, plus de 17 millions de personnes âgées sont aujourd'hui menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union. Et, en France – je ne choisis pas l'exemple de ce pays par hasard –, les prévisions les plus optimistes n'envisagent pas un retour à l'équilibre financier avant 2036.

Alors ce courage, ce manque de courage précisément, c'est le constat d'aujourd'hui: nos gouvernants ont manqué de courage. Et contrairement à ce qu'affirme Emmanuel Macron, qui traite les Français, je cite, de «Gaulois réfractaires au changement», je vois précisément, moi, tout l'intérêt d'être européen pour pouvoir s'inspirer des bonnes pratiques des autres pays. Et concernant, par exemple, l'âge de départ à la retraite, en France, nous avons opté pour un départ à 62 ans, alors qu'en Allemagne, en Espagne ou encore en Pologne, il est prévu à 67 ans et que les Suédois envisagent bientôt de le porter à 69 ans. Oui, en France comme ailleurs, compte tenu de l'allongement de notre espérance de vie, qui est une heureuse nouvelle, je l'affirme, nous pouvons et nous devons travailler plus longtemps.

Et ce qui est certain, c'est qu'il est temps, partout en Europe, que la retraite devienne la juste récompense d'une vie de travail, et non une simple variable d'ajustement budgétaire de dirigeants manifestement en manque de courage.

### 3. État de l'Union (débat)

Jean-Claude Juncker, Président de la Commission. – Monsieur le Président, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames et Messieurs les Députés, parfois l'histoire avance avec discrétion et à pas comptés et prend congé rapidement. Tel est le cas lorsqu'il s'agit de l'action d'une Commission, qui ne dispose que d'un mandat de cinq années pour changer définitivement les choses. Mais sur un laps de temps aussi court, on ne peut pas changer définitivement les choses. La Commission actuelle, comme ses prédécesseurs, est un épisode, un bref moment dans la longue histoire de l'Union européenne. L'heure du bilan définitif de la Commission que je préside n'est pas encore venue, donc je ne vous présenterai pas aujourd'hui un bilan de ce que nous avons pu faire au cours des quatre années écoulées. Au contraire, je vous dis que le travail continue pendant les mois à venir, pour faire de l'Union européenne imparfaite, une Union européenne chaque jour plus parfaite.

Il reste des choses à faire, et c'est de cela que je voudrais vous parler ce matin. Pas d'autosatisfaction, pas de torse bombé, modestie et travail, voilà l'attitude que la Commission fera sienne, voilà notre ordre du jour pour les mois à venir.

Parfois, l'histoire, – l'histoire au véritable sens du terme – s'invite dans la vie des nations sans préavis, et tarde à la quitter. Ce fut le cas au moment de la Grande Guerre, qui en 1914 a pris le continent par surprise, tellement fut ensoleillée, calme, paisible, optimiste l'année 1913. En 1913, les Européens s'attendaient à vivre durablement en paix, et pourtant, une guerre fratricide déferla sur l'Europe l'année suivante. Je fais référence à cette période, non que je croie que nous soyons au seuil d'une nouvelle catastrophe en Europe. L'Union européenne est garante de paix. Soyons heureux de vivre sur un continent de paix, un continent qui connaît la paix grâce à l'Union européenne.

(Applaudissements)

Respectons donc mieux l'Union européenne, ne salissons pas son image, défendons notre façon d'être et notre façon de vivre, disons oui au patriotisme qui n'est pas dirigé contre les autres, disons non au nationalisme surfait qui rejette et qui déteste les autres, qui détruit, qui cherche des coupables au lieu de chercher des solutions qui nous permettent de mieux vivre ensemble.

(Applaudissements)

Le pacte fondateur de l'Union européenne, «plus jamais la guerre», reste une ardente exigence, une ardente obligation de vigilance qui s'impose chez nous et autour de nous.

Mesdames et Messieurs les Députés, quel est l'état de l'Union européenne aujourd'hui, en 2018? Dix ans après Lehman Brothers, l'Europe a largement tourné la page de la crise économique et financière, qui nous est venue d'ailleurs et qui nous a frappés d'une façon très souvent brutale. L'Union européenne a connu une croissance ininterrompue depuis 21 trimestres. L'emploi reprend des couleurs avec près de 12 millions d'emplois créés depuis 2014. Douze millions d'emplois, c'est plus que la population de la Belgique. Jamais autant de personnes – 239 millions d'hommes et de femmes – n'ont été au travail en Europe. Le chômage des jeunes s'élève à 14,8 %: ce chiffre reste trop élevé mais il se situe à son plus bas niveau depuis 2000. L'investissement est de retour en Europe, grâce notamment à notre Fonds européen pour les investissements stratégiques que certains, de plus en plus rares, continuent à appeler le plan Juncker, plan qui a généré 335 milliards d'euros d'investissements publics et privés, et nous sommes en marche vers les 400 milliards.

Et puis il y a la Grèce. Après des années – il faut le dire – douloureuses, après de graves problèmes sociaux sans précédent, la Grèce a réussi à mener à bien son programme et à se remettre sur pied. Je salue, une fois de plus, les efforts herculéens du peuple grec, efforts que les autres Européens continuent à sous-estimer.

(Applaudissements)

J'ai toujours défendu – et vous le savez – la Grèce, sa dignité, son rôle en Europe, et notamment son maintien au sein de la zone euro. J'en reste fier.

L'Europe a aussi réaffirmé son statut de puissance commerciale. La puissance commerciale mondiale qui est la nôtre n'est rien d'autre que la preuve de la nécessité de partager nos souverainetés. L'Union européenne a aujourd'hui des accords commerciaux avec 70 pays. Ensemble, nous représentons 40 % du PIB mondial. Ces accords – je parle des accords commerciaux – très souvent, et souvent à tort, contestés, nous aident à exporter vers les autres parties du monde des normes européennes élevées en matière de sécurité alimentaire, en matière de droits des travailleurs, en matière environnementale et en matière de droits des consommateurs.

Lorsque, en juillet dernier, au cours d'une longue et dangereuse période de tensions internationales, je me suis rendu la même semaine à Pékin, Tokyo et Washington, j'ai pu parler, en tant que président de la Commission, au nom du plus grand marché unique au monde, au nom d'une Union qui compte pour un cinquième de l'économie mondiale, au nom d'une Union prête à défendre ses valeurs et à défendre ses intérêts. J'ai représenté l'Europe comme un continent ouvert, mais non pas comme un continent offert. Fort de l'unité européenne que j'ai pu exposer en principe et en détail, j'ai pu faire entendre la voix de l'Union européenne pour obtenir des résultats concrets pour nos citoyens et pour nos entreprises.

Unis, nous, Européens, sommes, en tant qu'Union, devenus une force incontournable. À Washington, j'ai parlé au nom de l'Europe. Certains décrivent l'accord, l'arrangement que j'ai pu obtenir à l'issue de mes négociations avec le président Trump, comme une surprise. Or, il n'y a pas eu de surprise parce que, à chaque fois que l'Europe parle d'une seule voix, la surprise n'existe pas. Elle peut, si elle veut et si elle parle d'une seule voix, s'imposer aux autres.

L'Europe, là où c'est nécessaire, doit agir comme un seul homme. Nous l'avons prouvé lorsque nous n'avons cessé de défendre l'accord de Paris sur le climat, parce que nous, Européens, nous voulons laisser aux prochaines générations une planète plus propre. Je partage les analyses de notre commissaire à l'énergie en ce qui concerne les objectifs de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub> pour 2030. Elles sont scientifiquement exactes et politiquement nécessaires. Les sécheresses de cet été ont

rappelé avec brutalité, et pas uniquement aux agriculteurs, l'importance des efforts qui sont les nôtres pour assurer la sauvegarde et l'avenir des générations futures.

(Applaudissements)

On peut évidemment ne pas vouloir voir le défi climatique et regarder ailleurs. Nous, Commission, et vous, Parlement, nous nous devons de regarder vers l'avenir.

Mesdames et Messieurs, le monde, qui n'arrête pas de tourner, est devenu plus volatile que jamais. Les défis extérieurs auxquels notre continent doit faire face se multiplient jour après jour. Nous ne pouvons donc pas relâcher, ne serait-ce qu'une seconde, nos efforts pour bâtir une Europe plus unie et plus forte. L'Europe peut exporter sa stabilité, comme nous l'avons fait avec les élargissements successifs de notre Union. Élargissements qui, pour moi, sont et restent des succès, parce que nous avons réussi à réconcilier géographie et histoire européennes. Mais il reste des efforts à faire.

(Applaudissements)

Nous devons définir d'une façon irrévocable notre attitude à l'égard des pays des Balkans occidentaux en ce qui concerne leur adhésion. Autrement, d'autres se chargeront de façonner notre voisinage immédiat.

(Applaudissements)

Regardons autour de nous. Ce qui se passe, à l'heure où nous sommes, en Syrie, à Idlib, doit être pour nous tous une cause de préoccupation profonde et immédiate. Nous ne pouvons pas rester silencieux face à l'imminence d'un désastre humanitaire qui, en fait, est un désastre annoncé. Le conflit syrien illustre comment l'ordre international, dont les Européens ont su bénéficier depuis la Seconde Guerre mondiale, est de plus en plus remis en cause. Pour le reste, dans le monde d'aujourd'hui, l'Europe ne peut plus avoir l'assurance que les engagements qui furent pris hier seront encore tenus demain. Les alliances d'hier ne seront peut-être plus les alliances de demain.

Je le disais, le monde d'aujourd'hui a besoin d'une Europe forte et unie, d'une Europe qui travaille en faveur de la paix, d'accords commerciaux et de relations monétaires stables, même si d'autres ailleurs sont trop enclins à choisir les guerres commerciales, voire monétaires. En fait, je n'aime pas cet unilatéralisme irrespectueux des attentes et des espoirs des autres. Je resterai toujours un multilatéraliste convaincu.

(Applaudissements)

Si l'Europe se rendait mieux compte de sa puissance politique, de la puissance économique et parfois militaire de ses nations, nous pourrions abandonner le rôle exclusif de payeur mondial, chose que de toute façon nous voulons rester. Nous devons devenir davantage un acteur mondial.

Yes, we are global payers, but we have to be global players, too.

C'est la raison pour laquelle, en dépit d'une forte résistance à l'époque, j'ai relancé, dès 2014, l'Union européenne de la défense. C'est pourquoi, dans les prochains mois, la Commission continuera à travailler pour que le Fonds européen de défense et la coopération permanente structurée dans le domaine de la défense deviennent pleinement opérationnels.

(Applaudissements)

Une précision importante à mes yeux, à cet endroit: nous ne militariserons pas l'Union européenne. Ce que nous voulons, c'est devenir plus responsables et plus indépendants, parce que seule une Europe forte et unie peut protéger nos citoyens des menaces intérieures et extérieures, du terrorisme au changement climatique. Seule une Europe forte et unie peut préserver les emplois dans un monde ouvert et interconnecté. Seule une Europe forte et unie peut maîtriser les défis de la numérisation

mondiale. Nous, Européens, parce que nous sommes le plus grand marché unique au monde, nous pouvons établir des normes pour les mégadonnées pour l'intelligence artificielle, pour l'automatisation, tout en défendant nos valeurs, les droits et l'individualité de nos citoyens. Nous pouvons le faire à condition que nous soyons unis.

Une Europe forte et unie permet à ses États membres de décrocher les étoiles. C'est grâce à notre programme Galileo que l'Europe reste dans la course à l'espace. Aucun État membre, aucun, n'aurait pu mettre en orbite 26 satellites dont bénéficient déjà aujourd'hui 400 millions d'utilisateurs dans le monde. Aucun État membre n'y serait parvenu seul. Galileo, oui, est un succès. Un succès d'abord, sinon exclusivement, européen. Sans l'Europe, pas de Galileo. Soyons-en fiers.

(Applaudissements)

Monsieur le Président, la géopolitique nous apprend que l'heure de la souveraineté européenne a définitivement sonné. L'heure pour l'Europe de prendre entre ses mains son destin. L'heure pour l'Europe de développer ce que j'ai appelé sa Weltpolitikfähigkeit. Cette capacité à jouer notre rôle pour prendre de l'influence sur le cours des affaires mondiales. L'Europe doit devenir davantage un acteur souverain dans les relations internationales.

La souveraineté européenne provient de la souveraineté nationale de nos États membres. Elle ne remplace pas ce qui est propre aux nations. Partager nos souverainetés, là où il le faut, rend chacun de nos États et de nos nations plus forts. Cette conviction qu'unis nous sommes plus grands est l'essence même de ce que veut dire faire partie de l'Union européenne. La souveraineté européenne ne sera jamais dirigée contre les autres. L'Europe doit rester un continent d'ouverture et de tolérance, et elle va le rester. L'Europe ne sera jamais une forteresse tournant le dos au monde, et notamment au monde qui souffre. L'Europe ne sera jamais une île, l'Europe doit et va rester multilatérale parce que la planète appartient à tous et non pas seulement à quelques-uns.

(Applaudissements)

Tel est aussi l'enjeu des élections au Parlement européen, qui auront lieu en mai 2019. Nous mettrons à profit les 250 jours qui nous séparent des élections européennes pour apporter à nos concitoyens la preuve que lorsque nous agissons ensemble, l'Union européenne peut obtenir des résultats et qu'elle respecte les engagements que nous avons pris au début de ce mandat. D'ici les élections européennes, nous devons démontrer que l'Europe peut surmonter les différences entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest. L'Union européenne, l'Europe, est trop petite pour se diviser un jour en deux, le lendemain en quatre. Nous devons démontrer qu'ensemble, Est, Ouest, Sud et Nord, nous pouvons semer les graines d'une Europe plus souveraine.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, je voudrais vous parler de l'avenir, et donc de notre continent cousin qu'est l'Afrique.

D'ici à 2050, l'Afrique comptera 2,5 milliards d'habitants. Une personne sur quatre sera africaine. Nous devons investir davantage dans nos relations avec ce grand et noble continent et ses nations individuelles. Et nous devons arrêter d'envisager cette relation africano-européenne dans la seule perspective d'un pourvoyeur d'aide au développement. Une telle approche serait insuffisante et, en fait, humiliante pour l'Afrique.

(Applaudissements)

L'Afrique n'a pas besoin de charité. Elle a besoin d'un partenariat équilibré, d'un vrai partenariat. Et nous, Européens, avons besoin, au même titre, de ce partenariat. En préparant ce discours, j'ai parlé avec mes amis africains, notamment avec le président Kagamé, président de l'Union africaine. Nous sommes tombés d'accord pour dire qu'à l'avenir, nos engagements respectifs doivent être réciproques. Nous voulons construire un nouveau partenariat avec l'Afrique.

(Applaudissements)

La Commission propose aujourd'hui une nouvelle alliance entre l'Afrique et l'Europe, une alliance pour des investissements et pour des emplois durables. Cette alliance, telle que nous l'envisageons, permettrait de créer jusqu'à 10 millions d'emplois en Afrique au cours des cinq prochaines années. Nous voulons créer un cadre permettant d'attirer davantage d'investissements privés vers l'Afrique. À vrai dire, nous ne partons pas de zéro: notre fonds d'investissement extérieur, lancé ici même il y a deux ans, mobilisera plus de 44 milliards d'euros d'investissements dans les secteurs public et privé en Afrique. Les projets prévus et les projets engagés mobiliseront 24 milliards d'euros. Nous concentrerons nos investissements dans les domaines où les investissements font une véritable différence.

D'ici à 2020, l'Union européenne aura soutenu 35 000 étudiants et chercheurs africains grâce à notre programme Erasmus remusclé. D'ici à 2027, ce chiffre doit être porté à 105 000. Le commerce entre l'Europe et l'Afrique n'est pas sans importance. 36 % du commerce de l'Afrique se fait d'ores et déjà avec l'Union européenne. Mais les échanges commerciaux entre nous ne sont pas suffisants. Je suis convaincu que nous devrions faire évoluer les nombreux accords commerciaux entre les pays africains et l'Union européenne vers un accord de libre-échange de continent à continent, un partenariat économique entre partenaires égaux.

Mesdames et Messieurs les députés, d'ici les élections européennes et d'ici le sommet qui aura lieu le 9 mai de l'année prochaine en Roumanie, beaucoup de travail reste à faire. À Sibiu, il faudra convaincre nos concitoyens que sur l'essentiel, nous partageons la même conception de la finalité de notre Union. Les peuples n'aiment pas les incertitudes, ni les finalités diffuses. Ils aiment des indications claires. Ils détestent les à-peu-près et les demi-mesures. Alors, n'offrons pas de demi-mesures aux citoyens européens. Tout cela constitue l'agenda européen sur la route vers Sibiu.

D'ici Sibiu, nous devons ratifier l'accord de partenariat entre l'Union européenne et le Japon, pour des raisons économiques, mais aussi géopolitiques. D'ici le sommet de Sibiu, nous avons pour devoir de négocier un accord de principe sur le budget de l'Union européenne après 2020. Si nous voulons – il faudra que nous le fassions – donner aux jeunes Européens la chance d'exploiter au maximum les possibilités offertes par le programme Erasmus, qui mérite de disposer de plus de moyens de financement, il faudra que nous décidions de cette enveloppe, de cette enveloppe comme d'autres enveloppes. Si nous voulons donner plus d'opportunités à nos chercheurs, à nos start-ups pour éviter qu'un manque de ressources conduise à une réduction drastique du nombre de postes de chercheurs, il faudra prendre une décision sur le budget avant les élections européennes. Si nous voulons, sans nous militariser, multiplier par 20 les dépenses en matière de défense, nous devons le décider avant les élections européennes. Si nous voulons consacrer 23 % d'investissements de plus pour l'Afrique, il faudra le décider rapidement. On me dit toujours – chefs d'État, ministres, parlementaires européens et nationaux – qu'on ne peut pas décider avant les élections. Comme si les élections étaient une crise de démocratie. Non! Il est normal, en démocratie, d'avoir des élections, et il est normal, urgent, de décider avant les élections pour montrer la voie à ceux qui sont supposés nous élire.

(Applaudissements)

D'ici l'année prochaine, nous aurons aussi à développer davantage le rôle international de l'euro. Après seulement 20 années d'existence, et en dépit des voix déclinistes qui nous ont accompagnés sur ce trajet, l'euro a déjà un riche parcours derrière lui. L'euro est devenu la deuxième monnaie mondiale après le dollar. Soixante pays lient, d'une manière ou d'une autre, leur propre monnaie à l'euro. Mais nous devons faire plus pour permettre à notre monnaie unique de jouer pleinement son rôle sur la scène internationale.

Des événements récents ont mis en lumière la nécessité d'approfondir notre union économique et monétaire et de construire des marchés de capitaux liquides et profonds. De nombreuses propositions de la Commission dans ce domaine n'attendent que d'être adoptées. Nous devons et nous pouvons aller plus loin. Il est aberrant que l'Europe règle 80 % de sa facture d'importation d'énergie, qui s'élève à 300 milliards d'euros par an, en dollars américains alors que 2 % seulement de nos importations d'énergie nous proviennent des États-Unis. Il est aberrant, ridicule, que les compagnies aériennes européennes achètent des avions européens en dollars et non pas en euros. Il faut changer tout cela.

(Applaudissements)

C'est la raison pour laquelle la Commission présentera, avant la fin de l'année, des initiatives pour renforcer le rôle international de l'euro. L'euro doit devenir l'instrument actif de la nouvelle souveraineté européenne. Et pour cela, la première chose à faire est de mettre notre maison en ordre, en renforçant et en approfondissant l'union économique et monétaire, comme nous avons d'ailleurs commencé à le faire. Sans une union économique et monétaire approfondie, nous manquerons d'arguments crédibles pour renforcer le rôle international de l'euro. Nous devons parachever l'union économique et monétaire pour que l'Europe et l'euro puissent devenir plus forts. Et toujours sur la voie vers Sibiu (Hermannstadt), je voudrais que nous réalisions des progrès tangibles en ce qui concerne le renforcement de notre politique étrangère. Il faudra renforcer notre capacité à parler d'une seule voix en matière de politique étrangère. Il n'est pas normal que l'Europe se réduise elle-même au silence lorsqu'au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, à Genève, nous ne pouvons pas parler haut et fort pour condamner les violations des droits de l'homme en Chine parce qu'un État membre s'y est opposé. Je cite cet exemple mais je pourrais en citer d'autres.

(Applaudissements)

C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, la Commission vous propose, à nouveau, de passer au vote à la majorité qualifiée dans certains domaines précis de nos relations extérieures. Je répète le message.

(Applaudissements)

Je répète le message que j'avais expliqué, détaillé, l'année dernière. Nous allons faire des propositions pour pouvoir procéder, dans certains domaines, pas dans tous les domaines, en matière de politique étrangère par majorité qualifiée. Le Traité, tel qu'il est, permet au Conseil européen de prendre une décision dans ce sens. J'estime que le temps est venu de donner vie à la clause passerelle du traité de Lisbonne permettant d'ouvrir la voie à la prise de décision à la majorité qualifiée, clause passerelle qui est la «beauté oubliée» du Traité.

(Applaudissements)

Je pense d'ailleurs, puisque nous y sommes, que pour certaines matières relevant de la fiscalité, nous devrions également pouvoir décider à la majorité qualifiée.

(Applaudissements)

Un mot, Monsieur le Président, pour dire que notre façon de discuter de nos désaccords m'interpelle de plus en plus. Les échanges polémiques entre gouvernements, parfois entre institutions, se font de plus en plus nombreux. Mais ce ne sont pas les propos polémiques et souvent blessants qui permettent à la construction européenne d'avancer. Ce qui m'inquiète, ce n'est pas seulement une tonalité regrettable lorsque les forces politiques discutent entre elles. C'est aussi vrai de la façon dont certains traitent, parce qu'ils veulent mettre fin à tout débat, les médias et les journalistes. L'Europe doit rester un endroit où la liberté de la presse n'est pas remise en cause. De trop nombreux journalistes sont intimidés, attaqués, assassinés.

(Applaudissements)



Il n'y a pas de démocratie sans une presse libre.

(Applaudissements)

Merci d'applaudir, comme cela je peux boire.

(Rires)

D'une façon générale, nous devons, Mesdames et Messieurs, retrouver les vertus du compromis. Rechercher le compromis n'est pas une faiblesse, n'implique pas le sacrifice de nos convictions et n'empêche pas le libre débat qui respecte le point de vue des uns et des autres. La Commission s'oppose à toutes les atteintes à l'état de droit. Nous restons préoccupés par l'évolution des débats dans certains de nos États membres. L'article 7 doit s'appliquer là où l'état de droit est en danger.

(Applaudissements)

À cet égard, le premier vice-président Timmermans effectue un travail, je dois dire, remarquable, mais très souvent, trop souvent, solitaire, pour défendre l'état de droit. Il bénéficie de mon ferme appui personnel et de celui de toute la Commission.

(Applaudissements)

Et puis, il y a un point sur lequel nous ne devons pas et nous ne pouvons pas déroger: les arrêts la cour justice de l'Union européenne doivent être respectés et exécutés.

(Applaudissements)

L'Union européenne est une communauté de droit. Le respect de la règle du droit et le respect des décisions de justice ne sont pas une option, mais une obligation.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, et pour beaucoup d'entre vous, chers amis, en introduisant, non pas mon dernier discours, mais mon dernier discours sur l'état de l'Union européenne, je vous ai parlé de l'histoire, de la petite histoire, qui couvre le mandat de cette Commission et de la grande Histoire, qui est celle de l'Europe. Nous sommes tous, les uns et les autres, responsables de l'Europe telle qu'elle est, et nous serons tous responsables, les uns et les autres, de l'Europe qui sera. L'histoire est ainsi faite: les Parlements et les Commissions passent, l'Europe reste. Pour que l'Union européenne devienne ce qu'elle doit être, nous devons avoir à l'esprit plusieurs éléments. Je voudrais que l'Europe quitte les gradins du stade mondial. L'Europe ne doit pas être un spectateur, un commentateur des événements internationaux. Elle doit être un acteur constructif, un façonneur, un architecte du monde de demain. Il y a une forte demande d'Europe à travers le monde. Pour satisfaire cette demande pressante, il faudra que sur la scène internationale, l'Europe s'exprime d'une seule voix. Dans le concert des nations, la voix de l'Europe doit être intelligible, compréhensible, distinguable pour être écoutée et entendue. Federica Mogherini a fait avancer la cohérence diplomatique de l'Union européenne comme on ne l'a jamais fait avant. Mais ne retombons jamais plus dans l'incohérence des diplomaties nationales concurrentes et parallèles. La diplomatie européenne doit être une, et notre solidarité multilatérale doit être entière.

(Applaudissements)

Je voudrais que dorénavant nous fassions de plus grands efforts pour rapprocher l'est et l'ouest de l'Europe; mettons un terme à ce triste spectacle de la division intra-européenne. Notre continent et ceux qui ont mis fin à la guerre froide méritent mieux. Je voudrais que l'Union européenne prenne davantage soin de sa dimension sociale. Ceux qui ignorent les attentes justifiées des travailleurs et des petites entreprises font courir un grand risque à la cohésion de nos sociétés. Transformons les intentions du sommet de Göteborg en règle de droit.

(Applaudissements)

Je voudrais que les élections de l'année prochaine soient un grand moment pour la démocratie européenne. Je souhaite que l'expérience des Spitzenkandidaten (têtes de liste) – cette petite avancée dans la démocratie européenne – soit renouvelée. Pour moi, cette expérience sera d'autant plus crédible le jour où nous aurons de véritables listes transnationales. Je crois que pour 2024, il faudra le faire.

(Applaudissements)

Surtout et avant tout, je voudrais que nous disions non au nationalisme malsain, et que nous disions oui au patriotisme éclairé. Gardons à l'esprit que le patriotisme du XXI<sup>e</sup> siècle est à double dimension, l'une nationale, l'autre européenne, les deux ne s'excluant pas. J'aime, disait le philosophe français Blaise Pascal, les choses qui vont ensemble. Pour tenir sur leurs deux jambes, nations et Union européenne doivent marcher ensemble. Celui qui aime l'Europe doit aimer les nations qui la composent. Celui qui aime sa patrie doit aimer et peut aimer l'Europe. Le patriotisme est une vertu, le nationalisme borné est un mensonge accablant et un poison pernicieux.

(Applaudissements)

En un mot, restons fidèles à ce que nous sommes. Plantons aujourd'hui les arbres à l'ombre desquels nos arrière-petits-enfants, d'où qu'ils viennent, du nord, du sud, de l'ouest ou de l'est, puissent grandir et respirer en paix. Il y a quelques années, je vous ai dit, ici même, que l'Europe était la grande affaire de ma vie. Oui, j'aime l'Europe et je continuerai de le faire.

Merci de m'avoir écouté.

(L'Assemblée, debout, applaudit l'orateur)

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, Monsieur Juncker, quatre ans après l'installation de votre Commission, et à quelques mois seulement des élections européennes, l'heure est évidemment au bilan, et force est de constater que votre Commission est finalement un condensé de toutes les dérives de l'Union européenne et de tout ce que les peuples ne supportent plus aujourd'hui.

L'action de votre Commission, elle est à la fois opaque, antidémocratique et punitive. Opaque, lorsque vous décidez, c'est le fait du prince, de nommer M. Selmayr comme secrétaire général de la Commission. Sa majesté Jean-Claude Juncker s'affranchit de toutes les règles en vigueur.

Antidémocratique, lorsque votre commissaire M. Oettinger déclare, dans un propos d'une arrogance incroyable, je cite, «que les marchés financiers vont apprendre aux italiens à bien voter». Et antidémocratique aussi lorsque, pas plus tard que tout à l'heure, vous affirmez que le budget de l'Union européenne sera verrouillé jusqu'en 2027, sans que l'on attende que les citoyens de nos peuples se prononcent aux élections de mai 2019.

Punitive aussi, à l'égard de la Pologne ou de la Hongrie, et on a eu un bel exemple de procès stalinien, pas plus tard qu'hier, simplement parce que ces pays ont le courage de définir ce que sont nos valeurs de civilisation et parce qu'ils refusent les quotas obligatoires de migrants que vous avez voulu leur imposer.

Punitive aussi à l'égard des Britanniques, à qui vous voulez faire payer le prix de la liberté, en refusant le moindre accord commercial alors qu'on accorde à des pays qui ne sont pas dans l'Union européenne, comme la Norvège ou l'Islande, l'accès au marché unique. Alors que vous multipliez les traités de libre-échange avec le monde entier, vous refuseriez cela aux Britanniques?

Et puis, bien sûr, l'action de votre Commission a été marquée par l'accélération de la suppression de toutes les protections économiques. Vous organisez sciemment la concurrence déloyale, à l'intérieur

de l'Union européenne avec le travail détaché, à l'extérieur de l'Union européenne avec des traités de libre-échange dont les conséquences sont gravement anti-écologiques et qui portent atteinte à nos industries et à notre agriculture. C'est vrai du CETA (AECG, Accord Économique et Commercial Global), c'est vrai des futurs traités avec les pays du Mercosur ou de l'Océanie. Et pas plus tard que cet été, vous vous êtes rendu à Tokyo, sans l'avis ni même la moindre décision, ni du Parlement européen, ni des parlements nationaux, pour signer un avant accord de libre-échange avec le Japon.

Enfin, bien sûr, votre Commission s'est caractérisée par une folle politique migratoire, et notre collègue Legutko l'a tout à l'heure souligné – avec pourtant beaucoup de modération – ce qui ne l'a pas empêché, d'ailleurs, de subir les foudres de M. Verhofstadt, qui passe son temps à critiquer et à attaquer les populistes ou les extrémistes, mais qui est dans cet hémicycle, avec beaucoup de constance, le visage de la haine, de l'agressivité, du rejet de toute idée qui serait différente de la sienne et il en a fait tout à l'heure encore la démonstration.

M. Avramopoulos, votre commissaire, avait parlé de l'immigration, en fixant le cadre de votre Commission, l'accueil des migrants, je cite, est un impératif économique et social pour notre continent vieillissant et vous-même tout à l'heure, avez affirmé vouloir augmenter encore les voies d'immigration légale.

C'est là, sans doute, incontestablement, votre plus grande faute politique: d'avoir permis d'encourager et d'organiser cette immigration de masse, qui affaiblit notre continent et qui fait souffrir nos peuples.

Jean-Claude Juncker, Président de la Commission. – Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je me limiterai à quelques propos très brefs en réponse à des questions concrètes qui m'ont été posées.

Je commencerai par M. Bullmann, qui a attiré notre attention sur la nécessité de développer davantage les droits des enfants et les droits sociaux d'une façon générale. Je voudrais rappeler ici que la Commission a exactement proposé, dans le cadre du processus dit «de Göteborg», une action de ce type. Il s'agit du chapitre 3, point numéro 11. Je rappelle aussi – je le dis à Mme Keller – que j'ai plaidé, aujourd'hui comme hier, pour que la déclaration de Göteborg ne reste pas un poème, mais pour que nous transformions les intentions en actes, y compris en actes législatifs.

Je dirai à mon ami Verhofstadt – auquel d'ailleurs il convient de s'adresser avec un minimum de politesse – que la Commission a aujourd'hui adopté un texte sur la protection des électeurs européens, des candidats européens et des partis politiques dans le cadre des prochaines élections européennes. Donc tout cela est en bonne voie.

Je dirai à M. Farage qu'il faut écouter avant de parler. Je n'ai pas mis sur un même plan patriotisme national et patriotisme européen. J'ai dit «l'un n'exclut pas l'autre», et je continuerai à être patriote, mais un patriote éclairé. Mon petit patriotisme grand-ducal n'est dirigé contre personne.

(Applaudissements)

J'aime mon pays mais je ne déteste pas les autres, et si vous dites que nous vivons dans deux mondes différents – ce n'est pas M. Farage qui l'a dit, mais un orateur précédent – oui, je ne veux pas vivre dans ce monde fait de rejet, dans ce monde fait de haine, je ne veux pas vivre dans ce monde, je préfère le mien, qui est aussi le vôtre.

(Applaudissements)

Younous Omarjee (GUE/NGL). – Madame la Présidente, Monsieur Juncker, je ne veux pas être injuste avec vous, beaucoup se félicitent de votre action.

Les riches vous remercient, car votre Commission de la dernière chance aura été une chance pour les évadés fiscaux; elle aura été une chance pour les lobbies, pour Bayer—Monsanto, qui pourra

continuer pendant des années encore à empoisonner les gens; elle aura été une chance pour les vautours qui ont fait main basse sur la Grèce et, partout dans l'Union européenne, pour toutes celles et tous ceux qui font aujourd'hui main basse sur les biens communs.

Je crois que le président Macron peut aussi vous remercier pour vos encouragements à la mise en œuvre de réformes structurelles: ouverture à la concurrence du ferroviaire, réforme des retraites maintenant et démantèlement des droits des travailleurs.

Monsieur le Président Juncker, Monsieur le Vice-président Timmermans, je suis au regret de vous dire que si les riches vous disent merci, les peuples européens, eux en revanche, ne vous disent pas merci.

Yannick Jadot (Verts/ALE). – Madame la Présidente, Monsieur le Président Juncker, puisque certainement là où vous êtes, vous nous écoutez, vous avez évoqué avec raison les conséquences dramatiques du dérèglement climatique. Mais, le 26 juillet dernier, lorsque vous rencontrez Donald Trump, vous engagez l'Union européenne à importer plus de soja OGM «shooté» au Roundup et plus de gaz de schiste.

Vous vous engagez, au nom de plus de 500 millions de citoyens européens, sans mandat. Sans aucun mandat.

Vous n'avez pas entendu, M. Juncker, l'ardent désir de ces Européens de se libérer du glyphosate et leur ardent désir de lutter contre le dérèglement climatique. Dans le même temps, votre Commission a abandonné, a supprimé les droits anti-dumping sur les panneaux photovoltaïques chinois, livrant notre industrie, cette industrie du XXI<sup>e</sup> siècle, à la voracité industrielle chinoise.

Votre politique commerciale, la mondialisation que vous défendez avec le CETA (AECG, Accord économique et commercial global), le Mercosur et tant d'autres, c'est la mondialisation de la malbouffe, celle des pesticides, celle de la souffrance animale, c'est la déforestation, ce sont les énergies fossiles et c'est le chaos climatique.

Alors, notre responsabilité, et écoutez les citoyens européens, c'est de dépendre du soleil et du vent, pas de Poutine et de Trump.

Franck Proust (PPE). – Madame la Présidente, Monsieur le Président, beaucoup ont souhaité aujourd'hui, dresser le bilan de votre mandat, mais le travail ne s'arrête pas demain matin, surtout que le contexte mondial est de plus en plus difficile.

Les alliances évidentes dues à l'histoire ne sont plus forcément synonyme d'amitié, voire de solidarité. Vous-même êtes en train de recoller les morceaux de nos relations commerciales avec les États-Unis. Mais la question facile, qui est posée ici par de nombreux parlementaires, est: «Que fait l'Europe»? Que fait la Commission? Que faites-vous, Monsieur Juncker?

Moi, je préfère vous poser la question autrement: «Que font les États membres?» Il y a un an, lors du discours sur l'état de l'Union, vous avez fait entrer, ici même, dans le dictionnaire des Institutions européennes, un nouveau mot, celui de réciprocité. Auparavant tabou, il a été légitimé par vos propos, dans le cadre de cette Europe qui agit et qui protège. Que font les États de cette notion, qui est attendue par de nombreuses entreprises et citoyens?

Que font les États membres lorsqu'on demande de s'entendre sur l'immigration, et la question se pose: que faites-vous pour qu'ils s'entendent lorsqu'ils ne se parlent plus? Car certains États déterminent leur politique migratoire selon les arrivées des bateaux. Ce n'est pas la réponse sérieuse qu'attendent nos concitoyens. Ce qu'ils attendent, par contre, c'est qu'on leur dise enfin la vérité. Les États sont parfois incapables de trouver une solution quand on leur donne tous les moyens pour en trouver.

L'échec de l'Europe, c'est d'abord l'échec du dialogue entre les États, car comme vous l'avez dit tout à l'heure, la souveraineté européenne existe grâce à la souveraineté des États, elle ne remplace pas les nations.

Eric Andrieu (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur Juncker, l'Europe, même si c'est important, mérite mieux qu'un changement d'heure. L'évasion fiscale, CETA, Selmayr, glyphosate, voilà ce qui restera de votre présidence conservatrice et libérale.

C'est une Europe qui voit progresser les populistes de toutes sortes, impuissante face au reste du monde, que vous nous laissez.

Nous étions en droit d'attendre une Commission européenne ambitieuse, celle de la dernière chance – aviez-vous dit –, engagée, protectrice, mettant en œuvre les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, basée sur le triptyque: économie, social, environnemental.

Nous avons eu une Commission qui aura sacrifié nos agriculteurs et nos territoires sur l'autel du libre-échange, bafoué la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et mis en danger la santé de millions de citoyens européens en n'appliquant pas le principe de précaution, que ce soit sur le glyphosate, les perturbateurs endocriniens ou encore les OGM. Et ce n'est pas le cadre financier pluriannuel, sans vision et sans ambition, que vous nous proposez, qui va modifier votre bilan. Nous avons besoin d'espérer.

Bernard Monot, au nom du groupe EFDD. – Madame la Présidente, Monsieur Juncker, Monsieur Timmermans, votre mandat va bientôt prendre fin, et c'est heureux pour les européens qui n'auront plus à subir cette présidence bicéphale Juncker-Selmayr.

Sans une transformation profonde de l'ultralibéralisme de l'Union européenne, votre Commission continuera à faire de gros dégâts. Partout, votre Union européenne fédéraliste est dans le déni de réalité et dans les mensonges institutionnels. Vous dites vouloir renforcer les garde-frontières européens, mais lorsque la France était la France, le douanier contrôlait et sécurisait efficacement nos frontières nationales.

Vous voulez aussi que l'Union européenne fasse main basse sur la politique extérieure des États membres. Or, les affaires étrangères sont le dernier pouvoir et bastion régalien des nations.

Vous vous gargarisez avec les solidarités européennes, mais depuis 15 ans, à cause des règles de l'Union, votre pays a commis les pires actes de piraterie fiscale contre ses partenaires. Dans le scandale de LuxLeaks, votre culpabilité est avérée.

Stop à la désunion européenne. Je suis contre un Frexit, mais aussi contre votre utopie des États-Unis d'Europe. Les Européens ne veulent plus subir l'africanisation programmée de l'Europe, le terrorisme islamiste, le mondialisme et le pillage de leurs impôts par les multinationales et les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft).

Il faut une alliance européenne des nations indépendantes, qui protège réellement les peuples. Nous la ferons!

13/09

6. Débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit (débat)

6.1. Ouganda, arrestation de députés de l'opposition

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE . – Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord saluer la présence de la Haute représentante dans notre débat. J'ajouterai que l'initiative de notre discussion sur l'Ouganda vient de notre groupe politique, parce que nous avons estimé qu'en tant que

parlementaires, nous ne pouvons pas rester indifférents quand des élus sont arrêtés dans des conditions aussi troublantes.

La liberté d'exercer librement son mandat et l'indépendance du parlement sont des éléments essentiels dans une société démocratique. Malheureusement, ce n'est pas ce qui se passe en Ouganda, où les représentants de l'opposition ont été soumis à des intimidations. L'arrestation de Bobi Wine et des trois autres parlementaires en est l'illustration la plus récente. Il faut – je le crois – condamner, dans les termes les plus fermes, ces gestes et insister pour que les accusations fabriquées contre eux soient abandonnées.

Grâce à notre coopération au développement avec l'Ouganda, je crois que nous disposons d'un moyen de pression efficace pour essayer d'améliorer la situation des droits humains.

Jacques Colombier, au nom du groupe ENF . – Monsieur le Président, la procédure de jugement, dans le cadre de tribunaux militaires, de plusieurs opposants ougandais, pose une question essentielle relative à l'état de droit. Il serait, à notre sens, plus acceptable que si ceux-ci avaient commis une infraction, ils soient déférés devant une juridiction civile. De même, des parlementaires de l'opposition ont été, pendant la campagne électorale, arrêtés et même, dit-on, torturés.

Ces actes scandaleux sont inacceptables. Mais le Parlement européen est-il vraiment en mesure, en ce moment, de donner des leçons d'état de droit, quand la Hongrie, dont le peuple souverain a arraché sa liberté par des sacrifices immenses au totalitarisme communiste, a été victime, cette semaine, ici même dans nos murs, d'un véritable attentat contre sa souveraineté? Quand la Pologne est montrée du doigt par les dirigeants bruxellois, qui ne tirent leur légitimité de nulle part, si ce n'est de cénacles proches de Soros et consorts? Quand les peuples autrichien, italien, tchèque, slovaque sont mis en accusation alors qu'ils viennent très nettement de désigner leurs dirigeants de la façon la plus démocratique qui soit? Alors, parlons certes de l'Ouganda, mais commençons par respecter la seule démocratie qui vaille, celle fondée sur le suffrage des peuples dans les pays européens et le respect de leur souveraineté.

## 6.2. Myanmar/Birmanie, notamment le cas des journalistes Wa Lone et Kyaw Soe Oo

Younous Omarjee, au nom du groupe GUE/NGL . – Monsieur le Président, Madame la Haute représentante, de débat en débat, nous avons l'impression que la situation au Myanmar ne cesse de se dégrader. Désormais, ce sont les journalistes qui sont persécutés, condamnés, emprisonnés au motif qu'ils rapportent ce qui s'y passe, témoignent de la cruauté sans fin du pouvoir birman et continuent à témoigner du nettoyage ethnique des Rohingyas qui est, selon l'ONU, un génocide.

C'est pourquoi nous exigeons, encore une fois, des sanctions et la mise en place urgente d'une enquête internationale. Nous appelons aussi le Conseil de sécurité de l'ONU à faire traduire les responsables devant la justice internationale.

Il n'y aurait rien de pire que de s'habituer à l'horreur. Et j'ai peur, parfois, que nos yeux finissent par s'habituer aux horreurs commises en Birmanie depuis trop d'années déjà.

## 6.3. Cambodge, notamment le cas de Kem Sokha

Marie-Christine Vergiat, auteur . – Monsieur le Président, les élections législatives de juillet dernier ont, comme nous le craignons, vu le parti majoritaire remporter l'ensemble des sièges. C'est dire l'état de la régression des libertés dans ce pays, sa transformation de fait en un système de parti unique, la suppression de la liberté de la presse, l'emprisonnement des opposants politiques et la dissolution du principal parti d'opposition.

La libération de Kem Sokha, emprisonné depuis un an, est donc une bonne nouvelle, même si sa libération reste très conditionnelle, que sa liberté demeure très limitée et que le nombre de ceux qui

sont toujours en prison, subissant des restrictions de liberté et des intimidations, est toujours aussi important.

Je voudrais cependant insister sur la situation des syndicalistes et de ceux qui luttent contre l'accaparement des terres, qui dépasse toutes les limites dans ce pays, au bénéfice principalement de l'industrie sucrière, y compris européenne.

Des milliers de personnes sont ruinées et / ou déplacées pour le plus grand profit des dirigeants du pays. Nous ne devons pas nous taire là-dessus non plus. Les droits de l'homme sont indivisibles et je voudrais, Madame la Haute représentante, avoir votre point de vue sur ce point précis.

#### 5. Les produits de qualité différenciée sur le marché intérieur (débat)

Mylène Troszczynski, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, les études invoquées pour expliquer les différences de qualité des produits au sein du marché intérieur sont insuffisantes pour justifier l'adoption de ce texte. Il faut se montrer plus prudent dans les conclusions, car l'adaptation des produits au marché respecte des mécanismes qui échappent naturellement aux législateurs.

J'entends bien la volonté clairement exprimée ici de vouloir à nouveau uniformiser et centraliser les procédures de contrôle au niveau de la Commission. Mais l'échelon de contrôle proposé paraît disproportionné. L'échelon local semble bien mieux adapté dans ce cas de figure. Les particularités locales ou nationales doivent être prises en compte, que ce soit dans le mécanisme de formation des prix, celui des normes ou des standards de production à respecter, comme les exigences des consommateurs, que ce soit en fonction de leur niveau de vie ou même des goûts de la population locale.

Il serait de bon ton de mettre un coup d'arrêt à cette centralisation excessive au sein de l'Union européenne, de ne pas infantiliser les consommateurs et de respecter la liberté des producteurs.

Eric Andrieu (S&D). – Monsieur le Président, il n'y a pas quatre Europe. Une que l'on voudrait au nord, une que l'on voudrait au sud, une que l'on voudrait à l'ouest et une que l'on voudrait à l'est. Il y a une Europe, un seul marché intérieur et les mêmes règles doivent s'appliquer pour tous. Il n'y pas d'Européens de deuxième ou de première zone: nous sommes tous des Européens et nous avons droit à la même protection, surtout lorsqu'il s'agit de denrées alimentaires, et donc de santé humaine. La santé d'un Européen ne vaut pas moins à l'est qu'à l'ouest, au nord ou au sud.

L'existence de disparités entre les produits commercialisés et distribués sur le marché unique, sous le même nom de marque et avec un même emballage est inacceptable. Face à ce scandale, les autorités nationales des 28 et la Commission européenne doivent impérativement se coordonner pour une meilleure coopération transfrontalière et un partage des données plus efficace sur ces produits. Il est fondamental de lutter contre le double niveau de qualité au sein de l'espace européen. Je vous demande, Monsieur le Commissaire, de mesurer le degré de gravité – et je sais que vous le mesurez – du problème en complétant votre communication d'avril dernier et de publier des résultats au plus tard à la fin de cette année.

#### 4. Mise en œuvre du règlement sur les produits phytopharmaceutiques (débat)

Mireille D'Ornano, au nom du groupe EFDD. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, si ce rapport est globalement pertinent, je m'étonne qu'il se félicite, je cite: «du fait que la Commission parvienne à la conclusion que l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a fait preuve d'une grande transparence et a partagé des données dans les limites des règles de stricte confidentialité».

Je m'étonne également que le texte salue, je cite: «les efforts continus de l'EFSA pour améliorer son système afin de garantir son indépendance et la gestion des conflits d'intérêts potentiels».

En tant que coordinatrice pour mon groupe au sein de la commission spéciale PEST (Procédure d'autorisation des pesticides par l'Union) je n'ai pas le même ressenti vis-à-vis de l'EFSA, qui reste quand même au cœur de la controverse sur le glyphosate.

Si l'EFSA a copié-collé, dans ce rapport, une centaine de pages de l'industrie et si le Parlement a créé une commission spéciale sur la procédure d'autorisation des pesticides, gardons à l'esprit qu'il devait y avoir des raisons.

Joëlle Mélin, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, les différents scandales environnementaux et les hésitations et volte-face de l'Union européenne en ce qui concerne les phytosanitaires et les phytopharmaceutiques comme le glyphosate montrent bien que les textes, fussent-ils européens, sont faits pour être contournés et sont donc inefficaces.

L'évaluation de la directive en cours montre à quel point le poids des lobbies joue contre les Européens et combien nos institutions sont faibles. Il est clair que toutes les études contradictoires écornent la crédibilité des organismes officiels et dans le même temps, les États membres sont freinés lorsqu'ils veulent appliquer le principe de précaution et de substitution. Il nous faut donc appliquer le plus tôt possible les principes d'indépendance et de transparence afin d'assurer notre sécurité sanitaire et notre sécurité alimentaire. Très sérieusement, la capacité de la Commission à améliorer la situation, non plus avec des mots et des incantations, mais avec des décisions fermes est aujourd'hui, elle aussi, écornée. Cette transparence et cette indépendance doivent s'imposer, elles aussi, à la Commission.

Angélique Delahaye (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, ce rapport sur la mise en œuvre du règlement sur les produits phytopharmaceutiques arrive à un moment où la question des pesticides est au cœur des débats en Europe. Les citoyens sont de plus en plus attentifs à ce qu'ils mettent dans leurs assiettes, à juste titre. D'ailleurs, une partie de la distribution européenne a emboîté le pas et a commencé à exclure certains produits phytosanitaires controversés de ses rayons.

En tant que parlementaires, notre rôle n'est pas de céder aux sirènes. Nous devons rester pragmatiques, vigilants et montrer une voie équilibrée. Il est de notre devoir de nous assurer que les procédures d'homologation des produits phytosanitaires sont claires et transparentes. Les citoyens ont le droit de savoir ce qu'ils mangent et ils doivent être rassurés sur les aliments qu'ils consomment. En ce sens, je souhaite soulever une aberration européenne: on ne peut importer des produits cultivés dans des pays tiers avec des substances qui, ici en Europe, sont interdites. Nous ne pouvons pas imposer à nos agriculteurs et aux consommateurs d'être les meilleurs élèves de la classe tout en important des produits qui ne respectent pas nos normes et nos standards. C'est le meilleur moyen de condamner notre agriculture.

Nous devons aller vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement et plus rémunératrice pour les agriculteurs. C'est le sens du message que je porte dans ce Parlement sur la double performance environnementale et économique de l'agriculture européenne.

Eric Andrieu (S&D). – Monsieur le Président, «Nous voulons des coquelicots», voilà le mouvement qui a été lancé hier en France par des personnalités, des scientifiques, des artistes et des citoyens. Que veulent-ils? Ils réclament l'interdiction immédiate de tous les pesticides de synthèse. C'est un appel d'humains lancé à d'autres humains. Nous avons l'obligation d'avancer ensemble, et ce dans l'intérêt des 500 millions de citoyens européens, mais aussi et surtout – j'ai envie de dire – de nos agriculteurs, qui sont les premières victimes des pesticides, mais qui demandent les mêmes règles pour tous au sein du marché intérieur.

Nous devons agir en responsabilité, mais il y a urgence, et nous le savons. On ne peut pas faire comme s'il n'y avait pas de problème de fertilité, de puberté précoce, comme si 80 % des insectes ou 30 % de nos oiseaux n'avaient pas disparu et comme si les pollinisateurs n'étaient pas en danger de mort. La Commission européenne, Monsieur le Commissaire, doit appliquer, et nous le savons, le principe



de précaution tel qu'il est prévu à l'article 191, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Aussi, j'espère que dans ses propositions futures, l'exécutif européen tiendra compte de nos recommandations formulées ici, mais aussi que notre commission d'enquête sur les pesticides, qui rendra ses travaux à la fin de cette année, en fera autant.

Je veux ici solennellement rendre un hommage particulier à mon collègue Pavel Poc pour cet excellent rapport qui est le fruit d'un véritable engagement de sa part sur ce sujet depuis maintenant plusieurs années.

Frédérique Ries (ALDE). – Monsieur le Président, l'inquiétude des Européens ne cesse de s'amplifier au fil des crises, au fil des renoncements.

La saga glyphosate, on l'a dit, avec ce nouveau renouvellement de cinq ans, la crise des œufs contaminés au Fipronil – c'était l'été dernier – le feuilleton des néonicotinoïdes, insecticides tueurs d'abeilles qui a finalement abouti, lui, à l'interdiction, en mai dernier, de trois d'entre eux. Un constat s'impose: la législation relative aux pesticides n'est pas correctement appliquée par les États membres. Le recours abusif, notamment, aux autorisations d'urgence doit cesser.

En Belgique, c'est le recours à cette procédure, prévue à l'article 53, qui justifie qu'une substance aussi dangereuse pour les voies respiratoires que la chloropicrine soit encore utilisée sur les fraisiers en plein champ. Cela nous renvoie à l'application du principe de précaution qui, je le rappelle, est un principe d'action et non un encouragement à ne pas bouger, à ne rien faire.

Notre Parlement a un devoir impérieux en ce qui concerne les pesticides, comme pour d'autres produits. Il doit placer la santé des Européens au premier plan, comme le propose l'excellent rapport que je soutiens, bien évidemment, de notre collègue Pavel Poc.

01/10

## 20. Programme de l'Union européenne pour les régions rurales, montagneuses et isolées (débat)

Jacques Colombier, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, je suis particulièrement – et personnellement – sensible aux aides qui peuvent être apportées aux agriculteurs concernés par les indemnités compensatrices pour le handicap naturel.

Sachez qu'en France, plus de 60 000 exploitations entrent dans ce dispositif. Pour citer ma seule région de Nouvelle-Aquitaine, un tiers de la surface de la Creuse, les deux tiers de celle de la Corrèze et la moitié de celle des Pyrénées-Atlantiques sont concernés.

Certes, je ne nie pas que le rapport en question s'attache à mettre l'accent sur une question essentielle dans le domaine agricole, et plus largement pour ce qui concerne la sauvegarde de nos espaces, mais les agriculteurs concernés pâtissent également de handicaps majeurs qui ne sont pas générés, pour leur part, par l'environnement naturel, mais bien par l'Union européenne.

Après avoir imposé aux pays membres le démantèlement des services publics dans les territoires les plus fragiles, après avoir détruit la rentabilité d'une immense majorité d'exploitations agricoles européennes en dérégulant les marchés des matières premières, après avoir imposé en pleine crise agricole des traités de libre-échange mortels, la Commission européenne tente d'imposer une baisse sans précédent des aides de la PAC versées aux agriculteurs. Elle brandit ce genre de mesures afin d'expliquer que l'Union européenne agit en faveur des territoires qu'elle a en fin de compte ruinés. Elle supprime des milliards d'aides d'une main et fait l'aumône de quelques programmes de développement rural supplémentaires de l'autre.

Alors, s'intéresser aux agriculteurs concernés par les zones naturelles spécifiques, oui, bien sûr, mais pas sans changer complètement de logiciel et en finir avec la politique mortifère de la Commission européenne.

Marie-Pierre Vieu (GUE/NGL). – Madame la Présidente, je suis originaire des Pyrénées, où j’habite toujours. Je tiens à le dire car pour moi comme pour beaucoup, parmi lesquels des jeunes, la montagne est un choix de vie.

Mais aujourd’hui, on assiste de plus en plus à des ruptures d’égalité en matière d’emploi et en matière d’accès aux soins, à ce qu’on appelle la mobilité positive, au numérique, ainsi que, de plus en plus, à l’école, aux loisirs ou à la culture. Je ne crois pas que ce soit une fatalité mais c’est, finalement, le prix à payer pour des années de politique d’austérité, de mise en concurrence des territoires, de coupes sombres dans les budgets des services publics – comme le prouve d’ailleurs, ou comme en atteste plutôt, le futur cadre financier pluriannuel en matière de cohésion ou de PAC.

Selon moi, il s’agit maintenant de changer de programme, mais surtout de changer de logique pour que les zones rurales montagneuses et isolées ne soient pas des territoires de relégation et leurs populations, des sous-citoyens.

L’Union européenne doit en faire une priorité – dans ma région, on parle d’exception montagnarde: priorité dans sa politique de cohésion en termes de moyens, priorité en termes de soutien à l’emploi local et, comme l’ont dit mes collègues, priorité en termes d’égalité de droits – et je pense en particulier aux femmes.

Michel Dantin (PPE). – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, s’occuper de ces zones, que le traité de Lisbonne a réunies dans un article, est effectivement un devoir.

Je vais plus particulièrement parler des zones de montagne. Aux yeux d’un certain nombre de nos concitoyens – les urbains –, la montagne, c’est un champ de neige, c’est une zone de tourisme, mais la vérité de la montagne, pour ceux qui y vivent, est bien différente.

Beaucoup ont mentionné ici, depuis tout à l’heure, le vieillissement de la population. Je voudrais insister sur le surcoût qui est entraîné par le seul fait de l’altitude. Construire un bâtiment, construire un équipement entraîne, du fait du froid et de la neige, des surcoûts significatifs, et c’est bien par des investissements porteurs d’avenir en matière économique que nous garantirons le devenir des zones de montagne. Il ne s’agit pas d’octroyer de quelconques aides au fonctionnement, il s’agit d’éviter une nouvelle fracture par rapport à ces territoires de montagne dont nous avons besoin. Nous avons besoin qu’ils soient vivants et entretenus parce qu’ils préservent l’environnement et parce qu’ils protègent les zones qui sont en contrebas.

Sans une montagne entretenue, la vie sera aussi impossible en bas, dans les vallées.

La Présidente. – J’ai reçu, conformément à l’article 123, paragraphe 2, du règlement une proposition de résolution pour clore ce débat.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu mercredi 3 octobre 2018.

Déclarations écrites (article 162)

19. Technologies des registres distribués et chaînes de blocs: renforcer la confiance par la désintermédiation (débat)

Christelle Lechevalier, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, les registres distribués et les chaînes de blocs sont des technologies prometteuses, qui pourraient faire évoluer notre utilisation des registres et de leurs données.

Cependant, votre enthousiasme et l’engouement soudain des institutions européennes donnent l’impression d’un emballement irrationnel, propre aux nouvelles découvertes. Mon propos sera donc de vous inciter à plus de prudence et de tempérance. Beaucoup de parlementaires ne voient que les

côtés positifs de cette technologie, sans en voir les limites, surtout en ce qui concerne les chaînes de blocs – car la véritable révolution dans le domaine des registres est bien l'utilisation des chaînes de blocs. Celles-ci permettent de certifier le registre et d'éviter de passer par des intermédiaires pour y accéder.

Or, cette technologie n'est pas exempte de critiques. Ainsi, l'utilisation de la preuve de travail dans le processus de minage implique de consommer une quantité gigantesque de ressources pour une utilité réelle très faible. Rien que le minage du bitcoin consomme autant d'énergie que l'Autriche: imaginez s'il fallait miner des centaines d'autres registres! À terme, la taille des registres a vocation à devenir exponentielle et imposera que les utilisateurs, ou «mineurs», possèdent des moyens techniques gigantesques pour que le système fonctionne.

Cela pose aussi le problème de la durée de conservation des données: une chaîne de blocs peut-elle conserver les données de façon éternelle sans avoir recours à un registre centralisé d'archivage?

L'indépendance des mineurs est aussi une contrainte car les chaînes de blocs ne peuvent être certifiées que si la majorité des mineurs ne forment pas de cartel. Comment pouvons-nous le contrôler? Enfin, si le nombre de mineurs est aujourd'hui important et permet le fonctionnement de cette technologie, c'est grâce à la rémunération de ceux-ci par le biais de cryptomonnaies. Comment donc se fera la rémunération des mineurs dans le cadre d'un service public? De nombreux autres exemples pourraient démontrer que la technologie des registres distribués, et surtout de la chaîne de blocs, sont encore peu matures.

Tant que les problèmes de l'efficacité énergétique et d'une alternative efficace à la preuve par le travail n'auront pas été résolus, il sera téméraire de vouloir décliner ces technologies à tous les pans de la société. Ce que nous préconisons donc est d'investir dans la recherche, comme toujours et comme proposé, et de laisser les États membres légiférer sur leur territoire.

Offrons aux chercheurs et au temps le privilège de démontrer que ces technologies peuvent révolutionner notre monde.

#### 18. Normes internationales d'information financière: IFRS 17 Contrats d'assurance (débat)

Pervenche Berès, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, en ce qui concerne la norme comptable 17, ce Parlement appelle votre vigilance.

Nous parlons d'expérience. Lorsque nous avons adopté la norme comptable équivalente pour le domaine bancaire, à savoir la fameuse IFRS 9, nous avons fini par découvrir – neuf mois après l'entrée en vigueur de cette norme, grâce à une étude du Comité européen des risques systémiques – que notre intuition, notre vision selon laquelle l'introduction d'une telle norme risquait peut-être de fragiliser l'investissement à long terme, était fondée. Nous appelons à la même vigilance en ce qui concerne le secteur de l'assurance et demandons donc de ne pas réitérer l'introduction d'une norme comptable, cette fois l'IFRS 17, qui risquerait elle aussi de fragiliser l'investissement à long terme dont nous savons que l'économie européenne a tant besoin.

Nous devons tirer une autre leçon de l'expérience, de ce que les compagnies d'assurances ont vécu à travers la mise en œuvre de la directive «solvabilité II». Tout le monde reconnaît qu'il s'agit aujourd'hui d'une législation utile, adaptée à l'activité de l'assurance, mais elle n'a pu entrer en vigueur qu'à travers un processus itératif long. Plus je considère les inquiétudes à propos de la norme comptable IFRS 17 pour le domaine de l'assurance, plus je me dis que la question du calendrier de mise en œuvre – au-delà de quelques ajustements sur lesquels il faudra peut-être demander à l'autorité internationale, l'IASB, de réviser sa copie – est essentielle.

Pour cela, il faut que la Commission tienne pleinement compte à la fois de la résolution que nous allons adopter mercredi prochain mais aussi, bien sûr, de l'EFRAG, qui travaille sous l'autorité éclairée de son président.

Permettez-moi, Monsieur le Vice-président, d'attirer votre attention sur un point essentiel tant de la question orale que nous posons que du projet de résolution que – je l'espère – nous allons voter: vérifier qu'au moins, cette norme comptable contribue bien sûr à la stabilité financière et à la compétitivité du secteur de l'assurance, mais aussi à des objectifs transversaux que l'Union européenne se doit désormais de poursuivre dans chacune de ses législations, c'est-à-dire que cette norme contribue à la définition du bien public, à la soutenabilité de nos économies, à l'investissement à long terme et à la réalisation de nos objectifs en matière de changement climatique.

Doru-Claudian Frunzuliță (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, chers collègues, je voudrais commencer par saluer la résolution sur la norme internationale d'information financière IFRS 17, qui constitue une réponse aux contradictions potentielles entre celle-ci et la législation européenne sur les contrats d'assurance, et en particulier entre la nouvelle norme et le corpus législatif de l'Union en matière prudentielle.

D'une part, je partage l'opinion selon laquelle il est nécessaire de garantir que la norme IFRS 17 ne représente pas une contrainte pour les petites et moyennes entreprises, tout en défendant une information et une publication de grande qualité et en incluant la durabilité d'objectifs à long terme conformes à l'accord de Paris. D'autre part, j'estime que nous devons garantir et soutenir une norme IFRS 17 plus favorable au bien public européen, avec une implication accrue du Parlement européen dans sa mise en œuvre.

Par conséquent, je soutiens les appels lancés à la Commission, aux autorités européennes de surveillance, à la Banque centrale européenne, au Comité européen du risque systémique et au Groupe consultatif pour l'information financière en Europe, afin qu'ils suivent de près la mise en œuvre de la norme IFRS 17 dans l'Union européenne, préparent une analyse d'impact ex post au plus tard pour juin 2024, présentent cette évaluation du Parlement européen et agissent conformément aux opinions de ce dernier.

## 16. Evaluation des technologies de la santé (débat)

Françoise Grossetête, au nom du groupe PPE. – Madame la Présidente, après la création de l'Agence européenne du médicament et après la procédure d'autorisation centralisée, qui ont fait leurs preuves, nous abordons une nouvelle étape qui me paraît indispensable dans la construction de l'Europe du médicament. J'en profite pour féliciter notre rapporteure, Mme Cabezón Ruiz, pour son travail véritablement mené de manière très collective.

Je rappellerai que les traités européens demandent à l'Europe, en matière de santé, de permettre à tous un égal accès à des soins de qualité et il est effectivement important de démontrer la valeur ajoutée de l'Union européenne dans le domaine de la santé. Je pourrais même dire que l'avenir de la santé, à mon avis, sera européen ou ne sera pas.

Comment comprendre que la valeur ajoutée clinique d'un médicament autorisé dans toute l'Europe diffère d'un pays à l'autre? Comment expliquer aux patients qu'un même traitement soit jugé innovant, utile et très efficace d'un côté de la frontière, alors qu'il est considéré comme ayant une moindre valeur ajoutée dans un autre État membre? Comment annoncer à un patient qu'il doit encore attendre pour obtenir ce nouveau médicament déjà disponible dans le pays voisin?

Il ne faut pas se tromper, on ne parle pas de décision concernant le prix ou le remboursement du médicament, tout ceci relève du contexte national. Il s'agit de conduire en commun une évaluation scientifique portant sur la valeur ajoutée thérapeutique d'une nouvelle technologie par rapport aux alternatives existantes. Ce travail-là va permettre de favoriser les traitements à forte valeur ajoutée et

d'accélérer l'accès des patients aux innovations médicales. Comme l'a rappelé le commissaire, les autorités de santé nationales qui détiennent l'expertise vont rester responsables, bien sûr, mais il faut qu'elles apprennent à travailler ensemble et c'est pour cela que nous avons voulu renforcer la collégialité des travaux.

Un mot, enfin, sur les dispositifs médicaux. Ce secteur comprend beaucoup de petites et moyennes entreprises qui doivent déjà faire face à des bouleversements réglementaires majeurs. Il faut éviter un impact qui serait trop brutal sur ce secteur en mutation et c'est pourquoi nous avons décidé de restreindre un peu le champ d'application.

Tout ceci sera une réussite, si nous arrivons à combattre la réticence des États membres. Je suis certaine que ceux-ci auront à cœur de défendre les patients et de permettre ainsi une solidarité européenne accrue en matière de santé: cela ne peut être que bénéfique pour les patients.

Joëlle Mélin, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, ce rapport consacré au règlement sur l'évaluation des technologies de santé vise à synthétiser les informations sur les questions d'ordre médical, social, économique et éthique liées à l'utilisation des nouvelles technologies. Cela se conçoit, bien entendu, et il est clair qu'il vaut mieux anticiper toute dérive et, autant que faire se peut, utiliser ces avancées innovantes au mieux de leurs objectifs.

Hélas, cette démarche a déjà été appliquée en France concernant les médicaments. Ceux-ci ont fait l'objet d'une évaluation portant sur une dizaine d'années de services médicaux rendus, et le résultat ne s'est pas fait attendre! De nombreuses spécialités anciennes génériquées, peu coûteuses et à l'efficacité avérée ont été balayées, et ce, bien entendu, parce qu'elles étaient non rentables. La pharmacopée française s'est ainsi trouvée amputée de véritables petits trésors. Les laboratoires qui les fabriquaient ont, eux aussi, disparu. Seul le facteur économique a prévalu.

Demain, dans le cadre de l'évaluation des médicaments à l'échelon européen, mais aussi des dispositifs médicaux, qui vont du sparadrap à l'appareillage de circulation extracorporelle, mais aussi de toutes les techniques cliniques et paracliniques, ce seront tous les soignants qui seront contrôlés, invalidés, voire interdits, car il y a fort à penser que l'indépendance et la transparence seront sujettes à caution.

Alors, selon nous, le danger est grand que les seuls intérêts économiques conditionnent la santé en Europe. Cela est, bien sûr, fondamentalement inacceptable. Il en va aussi bien des patients que des soignants, comme des entreprises innovantes. Enfin, et surtout, la souveraineté des États membres doit continuer à prévaloir dans les décisions. Voilà pourquoi nous avons présenté en commission une opinion minoritaire et pourquoi nous nous opposerons à ce rapport.

Mireille D'Ornano (EFDD). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je remercie également Mme Cabezón Ruiz pour le travail accompli.

Bien entendu, la santé de nos concitoyens est non négociable. Lutter contre les hausses déraisonnables des prix des médicaments et contre la résistance aux antimicrobiens est une nécessité. Bien sûr, on ne peut qu'approuver l'idée d'une évaluation clinique commune des technologies de la santé au niveau européen.

Pour autant, les enjeux communs de sécurité en matière de santé publique ne sont qu'une compétence partagée, et ce exclusivement pour les aspects définis dans le TFUE. Ce rapport reconnaît lui-même que la proposition de la Commission est – je cite – «un pas en avant dans la construction de l'Union». Mais peut-on honnêtement placer ces politiques sous l'égide de la Commission européenne, quand on sait combien notre santé est directement menacée par l'usage généralisé des pesticides, le productivisme agricole imposé par la PAC et les traités de libre-échange?

Oui aux coopérations entre États, et pas seulement les 27 de l'Union européenne.

## 16. Harmoniser et simplifier certaines règles dans le système de TVA - Taux de taxe sur la valeur ajoutée (débat)

Pervenche Berès, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, nous allons voter demain deux textes importants sur la TVA, comme contribution à la mise en place de ce régime définitif de TVA que l'Europe attend depuis tant de temps – depuis tout le temps où elle a vécu sous le régime temporaire, dans lequel s'est glissée une fraude manifeste, dite du «carrousel».

Quels que soient les efforts des États membres, l'écart de TVA – c'est-à-dire la différence entre les recettes de TVA attendues et le montant effectivement collecté par les États – est de 150 milliards d'euros, dont 50 milliards dus à cette fameuse fraude du carrousel.

La réforme du système actuel est donc indispensable. Elle doit s'allier avec une meilleure coordination ou coopération entre les États membres à l'échelle européenne pour faciliter les échanges transfrontaliers et, surtout, pour rendre ce système plus résistant à la fraude afin que les recettes de TVA puissent effectivement être utilisées par les États membres dans leur budget. Plutôt que de taxer davantage le pouvoir d'achat des citoyens européens, c'est sans conteste la fraude que nous devons essayer de réduire.

Ce système doit être plus efficace et donc simplifié, et les socialistes soutiennent pleinement le principe de destination, principe entériné par la réforme proposée par la Commission. Mais dans la lutte contre la fraude, nous pensons qu'il ne faut pas non plus pénaliser les entreprises qui respectent les règles du jeu et c'est la raison pour laquelle nous avons soutenu, avec le rapport de mon collègue Jeppe Kofod... (le Président interrompt l'oratrice)... et nous regrettons que le Conseil n'ait pas, pour l'instant, repris la proposition qui figure dans le rapport de M. Kofod du statut d'assujetti certifié, qui leur permettrait de bénéficier de procédures simplifiées.

Thierry Cornillet, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, je tiens à remercier les deux rapporteurs pour le travail accompli dans cette procédure de consultation.

Ce n'est pas anodin, nous sommes unis et notre message aux ministres des finances est extrêmement clair: il faut sans tarder engager cette réforme, qui est guidée par deux maîtres mots, à savoir simplicité et efficacité.

La simplicité réside dans le choix d'un plancher à 15 % et d'un plafond à 25 %. C'est aussi une simplification qui se traduit par une procédure beaucoup plus flexible que l'unanimité pour définir les taux réduits. C'est encore une simplification par rapport à ce qui reste naturellement à créer, c'est-à-dire un système d'assujettis certifiés, qui permettra d'accéder à des procédures beaucoup moins lourdes et de faciliter le paiement de la TVA dans les opérations transfrontalières.

L'efficacité, quant à elle, tient à la mise en ligne d'un portail complet multilingue grâce auquel les entreprises et les citoyens pourront comprendre le système. L'efficacité passe aussi par un système de mécanisme de règlement des conflits entre États.

Il reste maintenant une autre étape, qui sera, elle aussi, guidée par l'efficacité et la simplicité, à savoir le principe de l'imposition dans l'État de destination, soit l'un des moyens de lutter contre la fraude estimée à 50 milliards d'euros en cette matière.

Par conséquent, un espace de TVA unique pour toute l'Union est dans l'intérêt de tous – tant des citoyens que des entreprises et des États membres – sauf des fraudeurs, ce qui est aussi le but recherché.

Jean Arthuis (ALDE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, votre proposition de directive TVA va dans la bonne direction pour au moins deux motifs.

Le premier, c'est qu'elle va permettre de lutter efficacement contre ce scandale qu'est la fraude à la TVA, avec des systèmes tels que le «carrousel». Le deuxième motif de satisfaction, c'est que vous permettez aux États de choisir des taux réduits par rapport au taux normal.

Vous indiquez, dans la réécriture que vous suggérez de l'article 98 et en ce qui concerne l'annexe III de la directive de 2006, que les taux réduits doivent servir le consommateur final et servent à poursuivre, de manière cohérente, un objectif d'intérêt général.

Je voudrais simplement vérifier auprès de vous qu'il en est ainsi de la filière «cheval». Celle-ci a une dimension socio-éco-environnementale – aménagement du territoire, développement rural, activité sanitaire, équithérapie et secteur créateur d'emplois non délocalisables. Il n'y a pas de risque de concurrence déloyale en cette matière. La semaine dernière, on a même assisté, ici au Parlement, à la présentation d'un petit cheval qui peut servir de guide d'aveugle. Je voudrais donc vérifier auprès de vous, Monsieur le Commissaire, que cette filière peut effectivement bénéficier, si tel est le souhait de l'État membre, d'un taux réduit. C'est la compréhension que j'ai de votre proposition, et je vous remercie pour la réponse que vous nous apporterez.

Doru-Claudian Frunzuliță (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, je voudrais tout d'abord féliciter le rapporteur pour son rapport.

Comme suite à la proposition de la Commission visant à modifier la directive TVA dans le but de donner plus de flexibilité aux États membres pour établir le taux de TVA, je salue les modifications proposées dans le rapport car elles soulignent que le taux réduit devrait bénéficier en premier lieu au consommateur final, tout en poursuivant des objectifs sociaux et environnementaux.

Par conséquent, je partage l'avis que le taux réduit et l'exception devraient s'appliquer seulement aux produits ayant un impact positif sur l'intérêt général présentant des avantages culturels, sociaux ou environnementaux évidents et ne devraient jamais être appliqués aux produits nocifs ou de luxe.

En ce qui concerne les petites et moyennes entreprises, je soutiens la proposition de la Commission visant à créer un portail d'information sur la TVA de l'Union, complet, multilingue et accessible au public, sur lequel les entreprises et les consommateurs pourront rapidement et efficacement obtenir des informations précises sur le taux de TVA dans les différents États membres, y compris les biens concernés ou les services bénéficiant de taux réduits ou d'exceptions.

15. Normes de performance en matière d'émissions pour les voitures particulières neuves et pour les véhicules utilitaires légers neufs (débat)

Karima Delli, rapporteure pour avis de la Commission des transports et du tourisme. – Monsieur le Président, mes chers collègues, le transport représente plus de 20 % des émissions de CO<sub>2</sub> en Europe, et 70 % de ces émissions proviennent du transport routier. Résultat: la pollution de l'air provoque chaque année le décès prématuré de 500 000 personnes en Europe. Si on ne change pas, on va dans le mur.

Pour respecter les objectifs de la COP 21, il faudrait une baisse de 70 % des émissions d'ici 2030. Là, on propose une baisse de 45 % d'ici 2030. C'est mieux que la proposition de la Commission, mais c'est loin d'être assez. Et vous, qu'est-ce que vous nous dites? Que c'est trop ambitieux. Mais c'est trop ambitieux pour qui? Pour les gouvernements, pour le lobby automobile? Je vous le dis, nous, Parlement européen, nous ne pouvons pas compromettre le climat, ni la santé de nos concitoyens, ni les 12 millions d'emplois du secteur automobile en Europe qui sont déjà menacés par la concurrence internationale.

La mobilité propre, ce n'est pas une menace, mais bien une opportunité pour la santé et la reconversion du secteur automobile.

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D), par écrit. – Il y a urgence à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, dans tous les domaines, mais plus particulièrement dans les transports, dont les émissions de CO2 continuent de croître depuis 30 ans. La Terre étouffe, elle a trop chaud: nous ne pouvons pas nous permettre le luxe d'attendre 2030 pour réduire effectivement les émissions de CO2 des voitures et camionnettes! Il faut porter une ambition forte, qui entre en application dès 2025, avec une incitation à aller vers les véhicules les moins émetteurs, mais aussi décourager ceux qui font le choix de rester cantonnés aux moteurs thermiques, polluants et moins compétitifs. L'Europe a tout à gagner à investir dans l'innovation, pour rester compétitive, et créer de nouveaux emplois, sans quoi elle sera submergée par la concurrence internationale – car les constructeurs asiatiques, par exemple, n'hésitent pas à opérer le virage technologique. Si nous entamons la transition maintenant, nous pourrons le faire progressivement, pour accompagner la mutation des territoires impactés, et garantir le maintien de l'emploi. Dans cinq ans, il sera trop tard, c'est aujourd'hui que nous devons entamer la transition vers la mobilité propre, partout en Europe!

#### 14. Situation au Yémen (débat)

Marie-Christine Arnautu, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, la sale guerre qui sévit au Yémen est l'une des facettes tragiques d'un Proche-Orient en proie à une dynamique du chaos largement attisée par les puissances occidentales.

Il ne nous appartient pas de prendre parti dans ce conflit qui oppose les tribus yéménites pour des raisons politiques, historiques ou religieuses, mais on ne peut pas non plus faire abstraction des choix diplomatiques des gouvernements occidentaux, notamment français, suivant aveuglément leur allié saoudien par crainte de voir de juteux contrats d'armement s'envoler.

Nos gouvernements savent se montrer de pointilleux défenseurs des droits de l'homme pour condamner la Syrie et ses alliés russe et iranien qui luttent sans états d'âme contre les mouvements islamistes. En revanche, ils gardent un silence gêné sur les centaines de milliers de bombes déversées au Yémen et sur l'embargo humanitaire imposé par la coalition arabe formée par l'Arabie saoudite. Sur les décombres du Proche-Orient prospèrent les djihadistes que nos gouvernements font ensuite mine de combattre.

Pour sortir de cette situation, mettons fin à cette hypocrisie aussi insupportable que dangereuse.

Patricia Lalonde (ALDE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, la seule solution pour mettre un terme au conflit est d'appuyer un règlement inclusif négocié et politique. Il est regrettable que le dernier cycle des consultations à Genève n'ait pas pu aboutir. Nous appuyons les efforts de M. Griffiths et appelons l'Union européenne à jouer un rôle de facilitateur. Nous avons raté une occasion ici au Parlement au mois de mai, avant l'assaut de Hodeïda et l'aggravation de la situation.

Il faut absolument mettre fin au blocus, qui a fait plus de morts que les combats. Une attention particulière doit être accordée aux causes indirectes de décès de civils, qui sont référencés et documentés. Selon l'UNICEF, plus de 247 000 enfants souffrant de malnutrition sont morts depuis 2016, et 200 000 autres vont mourir à cause du blocus. Le Yémen compte plus de trois millions de déplacés internes, plus ceux de Hodeïda. Malheureusement, le financement du programme de résilience dans les zones rurales a été retardé, faute de crédits suffisants. Nous parlons quand même de la pire crise humanitaire!

Il faut saluer la position honorable de l'Union européenne au Conseil des droits de l'homme et la résolution L21, qui vient d'être votée pour proroger le mandat du groupe d'experts. Nous devons aider ce groupe et contrer les campagnes d'intimidation qui sont lancées par la coalition contre ses membres, et en particulier contre Kamel al... (le Président retire la parole à l'oratrice).



Yannick Jadot (Verts/ALE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, nous savons tout de l'horreur au Yémen: des crimes de guerre, des millions de personnes en risque de famine, des milliers de civils tués, des bus scolaires bombardés.

Évidemment, nous soutenons le processus onusien de paix, l'aide humanitaire et les couloirs humanitaires mais, Monsieur le Commissaire, pour que l'Union européenne soit crédible, pour que l'Union européenne soit un acteur de paix, il ne faut pas que ses États membres soient des acteurs de guerre! Quand l'Allemagne, l'Espagne, la Grande-Bretagne et la France sont des belligérants indirects de ce conflit, qu'elles fournissent des armes pour faciliter ces atrocités, nous perdons toute crédibilité – et ces États membres le font en violation à la fois du droit européen et du droit international.

Monsieur le Commissaire, nous devons, comme le dit le Parlement européen, défendre un embargo, aller devant les États membres, aller devant le Conseil, exiger publiquement un embargo sur les ventes d'armes et demander que l'Europe arrête de participer à ces atrocités!

Cristian Dan Preda (PPE). – Monsieur le Président, je crois que quelques chiffres parlent très clairement: 22 millions de Yéménites ont besoin d'aide humanitaire et de protection, et 18 millions sont en situation d'insécurité alimentaire. Ils manquent de tout: nourriture, médicaments et éducation. De plus, cette situation d'impasse observée après l'échec des négociations de Genève, auxquelles les Houthis ont tout simplement refusé de prendre part, ne fait qu'augmenter le nombre de morts, de blessés et de déplacés. Dans ce contexte, l'Union européenne continue à apporter une aide au développement au Yémen en donnant la priorité aux interventions destinées à stabiliser le pays et je félicite le commissaire Stylianides pour son engagement et pour son action.

Cependant, il y a un autre plan important sur lequel on pourrait jouer un rôle essentiel: c'est le plan diplomatique. Je crois vraiment que l'Union européenne est particulièrement bien placée pour orienter les choses. Il faut donc continuer à appeler à un retour à la table des négociations et encourager toutes les parties à s'engager véritablement dans un dialogue politique sous l'égide, bien sûr, de l'Organisation des Nations unies.

En effet, aujourd'hui, il est d'une importance capitale que cet engagement se traduise par une désescalade dans les différentes zones de conflit, y compris Hodeïda, et par un accès sûr, rapide et sans entrave permettant l'acheminement des fournitures commerciales et humanitaires.

13. Appui de l'UE à l'UNRWA à la suite du retrait par les États-Unis de leur soutien financier à l'UNRWA (débat)

Jacques Colombier (ENF). – Monsieur le Président, la décision des États-Unis de se retirer du financement de l'UNRWA est un fait nouveau et un fait politique. Les réfugiés palestiniens ont des droits dans le cadre des conventions internationales: il s'agit de les garantir, mais pas à n'importe quel prix.

Leur sort ne s'améliorera vraiment que le jour où s'imposera, entre Israéliens et Palestiniens, une solution définitive à deux États. Dans ce cadre, ces réfugiés pourraient même bénéficier d'un droit au retour.

Mais nous ne devons pas faire preuve de naïveté. L'Union européenne en bailleur de fonds perpétuel, c'est loin d'être notre point de vue; cette question doit demeurer, à notre sens, du ressort essentiel des Nations unies. N'oublions pas que ces camps sont infestés par la propagande et les groupes islamistes, notamment au Liban, où l'armée a procédé récemment à des arrestations.

Aussi, la plus grande vigilance s'impose. Avant d'ouvrir les vannes du financement, j'invite les dirigeants européens à s'interroger très sérieusement sur les destinations d'éventuels fonds supplémentaires et à financer, bien entendu, d'autres priorités.

12. Contribution de l'Union européenne à l'élaboration d'un instrument contraignant des Nations unies pour réglementer les activités des sociétés transnationales au regard des droits de l'homme (débat)

Louis Michel, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Madame la Présidente, l'Union européenne martèle à longueur de discours qu'il faut respecter les droits humains.

Les travaux engagés par les Nations unies depuis quatre ans maintenant – il faut quand même le rappeler, Monsieur le Commissaire! –, visent à mettre en place un instrument contraignant pour réglementer les activités des sociétés transnationales et de toutes les entreprises en général. Je voudrais saluer les rapporteurs et ma collègue, Lola Sánchez Caldentey, qui ont insisté pour que le débat d'aujourd'hui se conclue par le vote d'une résolution.

La meilleure façon d'aider les Nations unies à faire avancer ce débat, c'est d'apporter notre soutien au caractère évidemment contraignant de ces règlements. C'est essentiel pour la crédibilité de l'Union européenne en tant qu'acteur global.

Dans le fond, chers collègues, la question est avant tout de nature politique. Nous devons être cohérents avec les modèles développés par le passé. Je rappelle que l'on a avancé fortement sur le dossier des minerais issus des conflits, le règlement sur le bois et les produits dérivés, le règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation de substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

Alors, chers collègues, l'Union européenne est une puissance normative en même temps qu'elle est une puissance économique. À ce titre, elle doit se positionner en tant que leader dans la diffusion des bonnes pratiques et dans l'élaboration de normes mondiales.

La Commission et le Conseil n'ont pas le droit, Monsieur le Commissaire, Madame la Présidente, de se soustraire à ce débat, et c'est la raison pour laquelle j'aimerais que vous clarifiez votre position quant au mandat. L'absence de règles contraignantes permet trop souvent des dérives inacceptables sur le plan humain... (le Président interrompt l'orateur)... Je suis un ardent défenseur de l'économie de marché mais l'économie de marché n'est pas toujours spontanément vertueuse, je crois qu'il faudrait s'en souvenir.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, chers collègues, rappelons-nous que l'Union européenne a obtenu la personnalité juridique internationale par le traité de Lisbonne. C'est pour ainsi dire par un coup d'État s'opposant au vote des peuples français et néerlandais que cette personnalité lui a été octroyée. L'Union européenne n'a donc pas sa place autour de la table de négociation des Nations unies.

La responsabilité sociale et environnementale des entreprises est un sujet important de l'ONU. Elle peut certes sembler insuffisante, mais par quoi la remplacer? En fait, les abus, les pratiques scandaleuses, les crimes tiennent à la pratique de la globalisation sans règle du libre-échange, sans protection, à cette logique intrinsèque de l'Union européenne, avec ses traités du marché unique ouvert. On dénonce les effets, on adore les causes... En outre, cette réglementation vous conférerait un droit d'ingérence que vous utiliseriez pour condamner nos États européens, nos entreprises européennes, alors que vous accepteriez les pratiques de la Chine ou de la Turquie.

Doru-Claudian Frunzulică (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, malgré une sensibilisation et une compréhension accrues sur ce sujet, les atteintes aux droits de l'homme liées aux entreprises constituent un problème qui, malheureusement, garde toute son actualité.

Comme souligné dans la résolution accompagnant la question orale, l'internalisation croissante des activités commerciales et des chaînes d'approvisionnement renforce le rôle joué par les entreprises quant au respect des droits de l'homme, tout en conduisant à une situation dans laquelle la mise en place de règles et d'une coopération internationales est devenue nécessaire.

Je soutiens avec force l'élaboration d'un traité international contraignant concernant les entreprises et les droits de l'homme et j'insiste sur le fait qu'il faut continuer à inviter l'Union européenne et les États membres à participer de manière constructive à ce processus et à garantir une position cohérente sur ce sujet à tous les niveaux, dans toutes les politiques, les relations et les accords commerciaux, tout en incluant des règles concernant la responsabilité des entreprises au regard des violations des droits de l'homme dans le cadre d'accords commerciaux et d'investissement.

### 3. Préparation de la réunion du Conseil européen des 18 et 19 octobre 2018 (débat)

Jean-Claude Juncker, Président de la Commission. – Buongiorno Monsieur le Président, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames et Messieurs les députés, je serai très bref ce matin puisque la Présidente du Conseil a résumé à la perfection les résultats ou quasi-résultats du sommet informel de Salzbourg. C'était une réunion informelle, par conséquent, aucune conclusion n'a été tirée. Néanmoins, je dois me féliciter du fait que d'une façon générale – pas en détail, mais sur les grands principes –, les propositions récemment et antérieurement soumises à l'attention et à la méditation du colégislateur ont reçu un appui assez large.

Il n'y a aucun accord, sur rien, sauf sur quelques points, notamment sur les propositions de la Commission visant à retirer de l'internet les messages à caractère terroriste dans un délai d'une heure, ou pour ce qui est de la protection des résultats des élections européennes et de la protection de la campagne électorale nous menant à cette date importante.

Sur les autres points, le Conseil européen a exprimé le point de vue selon lequel toutes les propositions soumises par la Commission méritent d'être traitées comme des priorités absolues lors du Conseil à venir et lors du Conseil du mois de décembre. Cela concerne à la fois la réforme du système de Dublin et la protection des frontières extérieures. À ce propos, j'ai tout de même été surpris que ceux qui n'ont cessé de réclamer une meilleure protection des frontières extérieures avancent aujourd'hui à pas hésitants vers la solution intégrale que la Commission a soumise.

Pour ce qui est de l'union de la sécurité, les propositions de la Commission ont fait l'objet d'un large accord entre les États membres.

Je voudrais que d'ici la fin de l'année, nous nous mettions d'accord sur la réforme du système de Dublin, qui ne peut plus attendre, et que nous nous accordions sur les contours exacts de la protection des frontières extérieures.

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, le Conseil européen d'octobre portera principalement sur les migrations. C'est une bonne chose, car rien n'est plus grave que la submersion migratoire dont l'Europe est victime depuis 2015. Et le plus dur est devant nous car l'Afrique va doubler sa population d'ici 2050, ce qui risque d'amener un afflux supplémentaire de migrants économiques, sans même parler du dérèglement climatique qui risque d'amplifier le phénomène.

Face à ce défi, l'Union européenne adopte, hélas, une position contradictoire, car elle fait preuve de fermeté dans les intentions, mais de faiblesse dans les actes. Dans ses discours, l'Union annonce sa volonté d'enrayer la submersion migratoire grâce, notamment, aux accords de coopération conclus avec la Turquie et d'autres pays. On aimerait la croire, mais le contenu catastrophique de l'accord conclu en 2015 avec la Turquie montre qu'elle est incapable de défendre les intérêts européens. Par comparaison, l'Italie a beaucoup mieux défendu ses intérêts et, par conséquent, nos intérêts en négociant directement avec les autorités libyennes.

Il y a pire: l'Union ruine de toute façon les efforts qu'elle prétend déployer en essayant d'imposer aux États européens sa folle politique de relocalisation des migrants. C'est un formidable appel d'air pour les millions d'étrangers qui rêvent de venir en Europe et pour les ONG irresponsables qui veulent les amener. Heureusement, des États courageux résistent, comme la Hongrie et la Pologne. Par leur fermeté, ces deux États nous montrent la seule voie à suivre si l'on veut sauver l'identité des peuples européens.

Pour arrêter l'immigration de masse, aider l'Afrique est nécessaire. Conclure des accords de réadmission est nécessaire aussi, mais l'essentiel est de donner un signe fort en refusant les relocalisations.

03/10

20. Urgence humanitaire en Méditerranée: soutien aux pouvoirs publics locaux et régionaux (débat)

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, il y a cinq ans jour pour jour, un bateau coulait près de Lampedusa faisant 368 morts: ils étaient somaliens, érythréens, soudanais. Dans la foulée, l'Italie lançait l'opération «Mare Nostrum». Un an plus tard cette opération était stoppée, l'Italie ne pouvant la poursuivre seule. «Triton» ne l'a pas remplacée, ni par son périmètre, ni par les moyens mis en œuvre.

Près de 20 000 personnes sont mortes depuis 2014 en Méditerranée. Le nombre de traversées a aujourd'hui diminué de 90 % par rapport au pic de 2015, mais le nombre de morts augmente proportionnellement: 1 mort pour 5 traversées en septembre (20 %!) contre 1 pour 47 en 2017. C'est 9 morts par jour! Et on ne les bloquera pas.

L'Union européenne bafoue le droit international, le droit de la mer et le droit d'asile, c'est une honte! C'est cette incapacité de l'Union et de ses États membres à remplir leurs obligations internationales qui a conduit des ONG à affréter des navires pour sauver ces hommes, ces femmes, ces enfants tentant de traverser la Méditerranée au péril de leur vie. L'Aquarius est désormais le seul bateau en mer. Nous devons agir pour qu'il retrouve un pavillon, et je souhaite vivement qu'il soit français et que tous les bateaux qui veulent sauver des vies puissent prendre la mer.

Non, il ne faut criminaliser ni les ONG, ni les citoyens, ni les élus, et je veux dénoncer moi aussi la situation faite à Domenico Lucano, le maire de Riace. Il faut donner à tous ceux qui le souhaitent les moyens d'aider les réfugiés et pour cela, oui, nous devons leur ouvrir directement l'accès aux fonds européens, sans bureaucratie inutile.

Sylvie Guillaume (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, tous les chiffres sont là pour en attester: les arrivées via la Méditerranée sont en baisse. Certes, elles ne vont pas s'arrêter net, en particulier si on considère les bouleversements climatiques à venir.

Alors, on peut essayer de se concentrer sur la manière de repousser les migrants hors de nos frontières, mais l'Union européenne doit également travailler sur l'accueil et l'intégration. Pour ce faire, les pouvoirs publics locaux doivent être au cœur de la réflexion. L'arrivée des migrants a avant tout des effets au niveau local. C'est là qu'il faut loger, scolariser, employer les nouveaux venus.

Le défi de l'Union est donc d'appuyer les collectivités locales pour qu'elles transforment ces arrivées en atouts. Les moyens budgétaires existent dans le Fonds européen «Asile, migration et intégration». Ils doivent être augmentés, orientés vers les collectivités locales et facilités, parce que, contrairement à ce que vous avez indiqué, Monsieur le Commissaire, il ne s'agit pas de s'adresser à la Commission pour que cela fonctionne. C'est infiniment plus compliqué que cela.

Dans ce court message, je veux rendre hommage à l'engagement des collectivités locales, en dépit du manque de soutien des États. Elles sont la clé du succès des politiques d'intégration.

Louis-Joseph Manscour (S&D), par écrit. – Jusqu'à présent de nombreux États-Membres se sont montrés inaptes à gérer les flux migratoires aux portes de notre espace commun. Face à leur passivité, à leur inaction voire à leur déni de ce qui constitue une véritable urgence humanitaire, la Commission doit trouver des solutions efficaces, en accord avec nos valeurs.

Ceci peut se traduire par la mise en œuvre d'un budget pour les collectivités régionales afin de les aider à gérer l'accueil et l'intégration des migrants. L'élaboration d'un tel dispositif répondrait non seulement au principe de subsidiarité mais permettrait également de lutter avec efficacité et pragmatisme contre la xénophobie et le populisme. Je suis donc favorable au soutien des pouvoirs publics locaux et régionaux, dès lors que celui-ci garantit les droits fondamentaux des migrants et nous permet de mettre en œuvre une gestion des migrations ordonnée, sûre et respectueuse de la dignité humaine.

#### 18. Risques de blanchiment de capitaux dans le secteur bancaire de l'Union européenne (débat)

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, lutter contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale, lutter contre le financement de la criminalité organisée et contre le terrorisme sont des priorités absolues pour tout démocrate.

Des milliards d'euros sont blanchis en Europe chaque année, ce qui fragilise l'intégrité et la stabilité du système financier. Ces derniers mois, notre actualité a été surdéterminée par des cas de blanchiment d'argent impliquant des banques européennes. Les agissements d'ABLV en Lettonie, de Versobank en Estonie, de Danske Bank et d'ING aux Pays-Bas ont ainsi été révélés, tandis que Pilatus Bank à Malte vient seulement de perdre sa licence bancaire. Cela révèle de graves lacunes inacceptables dans la réglementation de l'Union européenne contre le blanchiment d'argent.

D'abord, certains États et leurs autorités de régulation bancaire et financière ne disposent manifestement pas des ressources nécessaires pour mener l'enquête et sanctionner les pratiques frauduleuses, comme on a pu le voir en Lettonie. D'autres autorités compétentes d'États membres ne parviennent pas à coopérer entre elles de façon suffisamment efficace et rapide, comme on l'a vu dans le cas des Pays-Bas et de la Lettonie à propos de Danske Bank.

Nous avons ainsi besoin d'une supervision des autorités européennes renforcée. Le Parlement européen, dans sa commission ECON, avec les travaux autour de Danièle Nouy, mais aussi dans sa commission TAXE, avec les auditions sur la lutte contre le blanchiment d'argent dans le secteur bancaire, a démontré son engagement à favoriser une architecture de supervision européenne plus adaptée afin de parvenir à une meilleure application du cadre juridique dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Mais cela ne suffit pas. Des efforts supplémentaires sont encore nécessaires dans ce domaine et la directive sur les fonds propres réglementaires, actuellement en négociation, doit permettre de compléter cet arsenal.

Nous avons également besoin d'une réforme générale qui s'attaquera à la racine du problème en proposant un cadre européen harmonisé et efficace, dans lequel une autorité européenne serait dotée de véritables pouvoirs de lutte contre le blanchiment d'argent.

Vous avez proposé que l'Autorité bancaire européenne devienne le pilier de la supervision et de la lutte contre le blanchiment d'argent. Soyez certaine qu'en tant que corapporteuse de la réforme des autorités de supervision européenne, je ferai preuve d'un engagement plein et entier pour faire aboutir cette réforme avant la fin de ce mandat.

Le Président. – Madame Berès, pour votre information, j'accepte toutes les questions «carton bleu». Je ne les refuse jamais. Ce n'est pas à moi de les refuser, c'est plutôt à l'orateur de le faire s'il ne souhaite pas y répondre.

Maintenant, j'accepte la question «carton bleu» demandée par M. Brok, mais après la réponse de Mme Cato.

#### 17. Libre circulation des données à caractère non personnel dans l'Union européenne (débat)

Mylène Troszczynski, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, encore une fois avec cette proposition, vous anéantissez toutes les chances d'obtenir un texte équilibré qui respecterait les intérêts des États membres et leur indépendance.

L'abolition des frontières numériques est une erreur majeure dans des proportions équivalentes à l'abolition des frontières physiques. La fin du géoblocage, exigée une fois de plus, et l'exigence de localisation des données sont des mesures qui viennent encore limiter la souveraineté numérique des États membres.

Les points positifs et importants du texte sont ainsi relayés au second plan, destin tragique de la plupart des textes débattus ici dans cette assemblée. Les enjeux législatifs réels sont pris en otage par des dispositions idéologiques désastreuses. Par exemple, la question de la protection des données mixtes, qui présentent un caractère à la fois personnel et non personnel, méritait d'être réellement défendue de manière pragmatique et ne méritait certainement pas d'être instrumentalisée au profit d'un projet ultralibéral, comme le fait ici le rapporteur qui manque, encore une fois, l'occasion de se montrer raisonnable.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, chers collègues, ce projet de règlement veut empêcher nos États de réglementer la localisation des données. Il nous soumet au contrôle de la Commission pour savoir quelles données relèvent de la sécurité du pays ou non.

La Commission, cette Commission à la solde des lobbies et de l'oligarchie cosmopolite, va une fois de plus mettre nos États sous domination étrangère, extra-européenne en plus! Elle ne connaît que le coup de force, prétendant vouloir notre bien et, au nom du bien, détruisant de manière systématique notre souveraineté. Les technologies numériques sont non seulement des technologies de souveraineté, mais aussi de domination.

Libre concurrence et marché sans entraves transforment nos États en colonies numériques de multinationales étrangères. La Chine est indépendante, par exemple, car elle a interdit les sociétés étrangères dans ce domaine sur son territoire. Les technologies numériques sont de la coopération libre des États, un point c'est tout!

(L'orateur refuse une question «carton bleu» d'Anna Maria Corazza Bildt)

Virginie Rozière (S&D). – Monsieur le Président, je voudrais remercier la rapporteure ainsi que notre négociatrice pour leur travail sur ce dossier important.

L'économie de la donnée est un secteur qui se développe et qui pèse de plus en plus dans notre économie. J'en veux pour preuve qu'en 2020, dans l'Union européenne, plus de 30 milliards de machines connectées seront en circulation.

L'objet de ce texte, c'est de prendre acte de cette situation et de définir le juste équilibre entre deux préoccupations. D'un côté, la libre circulation – en l'occurrence, ici, la libre circulation des données non personnelles – et de l'autre, la protection des intérêts des citoyens européens. Dans ce cas particulier, on parle bien sûr de la protection des données personnelles.

Dans la proposition initiale du texte, il existait des zones d'ombre quant au champ d'application de ce texte et à celui du règlement général sur la protection des données personnelles. Aussi, je me satisfais vraiment du compromis qui a pu être trouvé sur ce texte. Celui-ci grave dans le marbre l'obligation de toujours appliquer un haut niveau de protection des données personnelles dans les situations où la vie privée des citoyens européens est en jeu.

C'est une question sur laquelle, aujourd'hui, l'Union est leader dans le monde, et je pense qu'elle a tout intérêt à le rester.

#### 16. Reconnaissance mutuelle des décisions de gel et de confiscation (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur le rapport de Nathalie Griesbeck, au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la reconnaissance mutuelle des décisions de gel et de confiscation (COM(2016)0819 - C8-0002/2017 - 2016/0412(COD)) (A8-0001/2018).

Nathalie Griesbeck, rapporteure. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, je suis très heureuse de vous présenter ce soir, enfin, notre accord final, après les négociations sur le règlement relatif à la reconnaissance mutuelle des décisions de gel et de confiscation.

C'est vrai que l'Union disposait déjà de règles minimales ainsi que de règles de reconnaissance mutuelle, mais elles étaient largement dépassées. En particulier, elles permettaient aux criminels et aux terroristes d'utiliser très facilement les failles. C'est pourquoi il était important de revenir sur la législation et de travailler assez vite.

Le gel et la confiscation des biens et des avoirs des criminels constituent aussi un outil de lutte contre la criminalité et le terrorisme, en particulier du fait qu'en privant les terroristes des produits de leurs activités illégales, on les empêche d'organiser des attentats. Or, dans ce domaine, notre marge de progression est très large puisque, depuis que nous travaillons sur ce dossier très important actuellement, 98,9 % des profits d'origine criminelle estimés ne sont pas confisqués et restent aux mains des criminels. Autrement dit, on ne confisque que 1 % des profits d'origine criminelle. Ce n'est pas acceptable et on ne peut pas continuer de cette manière. Par ailleurs, n'oublions pas que la confiscation des biens du crime est également un instrument très important lorsqu'il s'agit d'indemniser les victimes.

Nos outils doivent donc être pensés à l'échelle européenne et pour les Européens. J'étais contente lorsque la Commission a immédiatement proposé de travailler sur un règlement, et non une directive. Même si quelques États membres, à cet égard, traînaient un peu les pieds, c'est finalement cet outil juridique qui a été accepté et sur lequel nous voterons demain.

Le Parlement a bien sûr adopté en janvier, à une très large majorité, une position ambitieuse qui simplifie et normalise les procédures, et qui améliore la rapidité et l'efficacité des décisions de gel et de confiscation en resserrant les délais. Évidemment, c'est une position qui donne une place majeure aux victimes et qui a été défendue bec et ongles dans les négociations interinstitutionnelles avec le soutien des rapporteurs fictifs, que je remercie tout particulièrement de leur confiance et pour la bonne ambiance de travail qui a été la nôtre.

Face à l'importance de cet outil, nos partenaires institutionnels ont répondu et œuvré rapidement et minutieusement. À l'issue des négociations, nous avons obtenu un outil équilibré, respectueux des droits fondamentaux et opérationnel. L'accord final repose sur de meilleures garanties procédurales avec une définition du terme «personne concernée» (affected person, en anglais). C'était un point très important puisqu'on ne pouvait pas ignorer qu'il arrive que des personnes innocentes soient affectées par des décisions de gel et de confiscation. Puis, nous avons eu aussi, au sein des négociations, un consensus – c'est important de le dire, quand cela existe, même avec le Conseil – sur la place accordée aux victimes et, en particulier, à l'indemnisation de ces dernières puisque celles-ci, pour nous, doivent être au cœur de notre système judiciaire.

Nous nous sommes battus et nous avons obtenu la réutilisation à des fins sociales des biens confisqués et, enfin, dans un des objectifs clés, le Parlement a été particulièrement uni sur l'objectif de créer un outil qui soit rapide pour être efficace. Les États membres ont été difficiles à convaincre, mais on a instauré un délai de 45 jours pour la reconnaissance et l'exécution des décisions de confiscation.

Enfin, nous avons lutté d'arrache-pied pour renforcer et encore mieux prendre en compte les droits fondamentaux. Outre l'obligation de respecter les principes clés de nécessité et de proportionnalité, nous nous sommes battus avec succès pour insérer une clause de non-reconnaissance basée sur les droits fondamentaux pour les décisions de gel et de confiscation. Après des semaines de blocage, nous sommes parvenus à un accord et nous avons obtenu une telle clause pour les décisions de gel ainsi que pour la confiscation – ce qui était plus difficile –, avec une mention cruciale faite à la charte européenne des droits de l'homme.

Pour tous ces éléments, je remercie mes collègues pour leur patience, leur détermination et la bonne ambiance et, en conclusion, je remercie évidemment aussi Věra Jourová et ses équipes grâce à qui cet accord a pu être présenté au vote de demain.

Eva Joly, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, comme cela a été rappelé, la criminalité prive chaque année nos États de 110 milliards d'euros et 99 % de ces profits illégaux ne sont jamais récupérés et restent bien au chaud dans les poches des criminels. Ne laissons pas l'argent du crime prospérer: confisquons-le par-delà les frontières.

Ce règlement sur la reconnaissance mutuelle des décisions de gel et de confiscation des avoirs est le bienvenu. Grâce à lui, un État membre reconnaîtra et exécutera directement sur son territoire une décision de gel ou de confiscation rendue par un autre État membre dans le cadre d'une procédure pénale. Il s'agit d'un progrès important vers un véritable espace européen de liberté, de sécurité et de justice.

Lutter ensemble contre la criminalité ne doit pas se faire au détriment des droits des citoyens. J'apprécie donc que nous soyons arrivés à un compromis avec le Conseil sur la possibilité de refuser la reconnaissance d'une décision de confiscation dans le cas où les droits fondamentaux n'auraient pas été respectés, comme le droit à un procès équitable. Ces précautions sont indispensables à l'heure où plusieurs gouvernements européens portent gravement atteinte aux fondamentaux de la justice.

Nathalie Griesbeck, rapporteure. – Monsieur le Président, je serai très brève et mentionnerai juste quelques points.

Le premier, c'est de dire combien je partage l'analyse que vient de faire Věra Jourová par rapport à la qualité du débat de cet après-midi. Nous avons entendu des positions qui, pour certaines, étaient très différentes, voire opposées, notamment l'une des positions opposées au règlement qui consiste à mélanger – peut-être de manière cynique ou peut-être de manière candide – l'idée de coopération pour lutter contre la criminalité organisée transfrontalière et la possession de la souveraineté des États. Lors du débat cet après-midi, il y avait les tenants de cette position, notamment nos amis et collègues britanniques, et les autres, ceux qui ont envie de tout faire pour que la coopération permette de traquer et de bousculer, tout en leur compliquant la tâche, les organisations criminelles transfrontalières et notamment les terroristes.

Par rapport aux collègues qui ont regretté que cela ne vienne pas suffisamment tôt, je répondrai juste par l'adage «mieux vaut tard que jamais». Il est vrai que cela aurait peut-être pu venir plus tôt, mais ce point de vue fait peut-être fi, aussi, de la difficulté à se mettre d'accord à 27 États membres, donc avec des collègues dont les positions sont distinctes.

Dernier ou avant-dernier point, je pense que nous serons nombreux demain, pour le vote, à nous trouver unis sur cette problématique et ce règlement, cet outil juridique qui permettra d'être efficace et rapide.

En conclusion – je suis dans les temps –, je tiens à remercier Madame la Commissaire, ses équipes et le Conseil, et à remercier chaleureusement aussi et surtout les rapporteurs, les corapporteurs, avec lesquels nous avons passé des heures denses et eu parfois des discussions âpres: je les remercie vraiment du fond du cœur et vous dis à demain pour le vote.



## 15. Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust) (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur le rapport d'Axel Voss, au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust) (COM(2013)0535 - C7-240/2013 - 2013/0256(COD)) (A8-0320/2017).

Nathalie Griesbeck, au nom du groupe ALDE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, mes chers collègues, discuter aujourd'hui – ce soir – d'Eurojust, c'est évoquer cet acteur devenu central et indispensable en matière de coopération judiciaire et qui participe directement au renforcement de notre espace de liberté, de sécurité et de justice.

Par cette réforme, nous avançons d'un pas certain vers une véritable agence européenne pour la coopération judiciaire, une agence modernisée, grâce à cette révision, pour être plus efficace dans la lutte contre ces multiples et différents types de criminalité transfrontalière.

Les discussions relatives à la réforme d'Eurojust ont été longtemps dépendantes de, puis liées à, l'accord sur la création du Parquet européen, création qui constitue une véritable avancée pour notre Union. Dès lors, c'est évidemment en suivant de près les développements relatifs à la mise en place du Parquet européen que nous avons travaillé.

En tant que rapporteure pour mon groupe, l'ADLE, nous avons insisté tout particulièrement sur la relation, justement, entre Eurojust et le Parquet, car cette future coopération est indispensable au renforcement des droits. L'accord final sur notre texte clarifie et améliore les liens avec le Parquet dans le cadre administratif, institutionnel et surtout opérationnel. C'est d'autant plus important que nous étions nombreux à appeler de nos vœux le renforcement du rôle du Parquet européen en étendant sa compétence à la criminalité transfrontalière et au terrorisme, ce qui a été repris par le président Juncker dans son discours sur l'état de l'Union, il y a quelques semaines.

En ce qui concerne plus particulièrement la réforme d'Eurojust, je voudrais saluer le travail fluide de notre collègue rapporteur, Axel Voss, qui s'est montré patient durant les négociations, notamment sur la question du régime de protection des données. Je pense sincèrement que nous avons obtenu un bon équilibre qui respecte la protection des données. Mon groupe soutiendra évidemment cet accord.

Eva Joly, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, la criminalité ne connaît pas de frontières, surtout la criminalité financière, qui les utilise pour frauder la TVA, pour échapper au fisc et pour blanchir de l'argent sale. C'est pourquoi le travail de notre justice ne peut s'arrêter aux frontières nationales. Nous avons besoin de l'agence Eurojust et du Parquet européen.

La coopération judiciaire au sein de l'Union européenne est essentielle pour mieux combattre la criminalité et le terrorisme. Eurojust facilite l'échange d'informations et contribue au renforcement d'une culture juridique européenne.

Je salue donc l'adoption du nouveau cadre réglementaire pour Eurojust qui clarifie notamment les relations entre cette agence et le nouveau parquet. Ces deux organes devront travailler main dans la main pour combattre efficacement la criminalité transfrontalière. Leur efficacité dépendra aussi des moyens humains et financiers qui leur seront alloués.

Faisons en sorte que l'impunité ne soit plus une option. Donnons-nous les moyens d'avoir une justice européenne digne de ce nom.

## 14. Un revenu minimum pour une Europe équitable: un droit pour les citoyens (débat d'actualité)

Patrick Le Hyaric (GUE/NGL). – Madame la Présidente, plus de 120 millions de pauvres, dont des travailleurs, c'est une profonde balafre au fronton de l'Union européenne.

Nous devrions agir pour que tout citoyen vivant au sein de l'Union européenne bénéficie d'un revenu minimum décent, c'est-à-dire bien au-dessus du seuil de pauvreté, combiné à un droit effectif à la santé, au logement et à une formation débouchant sur la garantie d'un travail pour lequel il ne devrait plus y avoir de salaire en deçà de 60 % du salaire médian européen.

Mais la question principale est celle du travail et de sa rémunération. Madame la Commissaire, vous devriez lancer une directive-cadre pour une sécurité sociale professionnelle combinant une garantie du travail et de la formation tout au long de la vie pour chacune et chacun des citoyens européens ainsi que le droit à la santé et au logement. Les moyens financiers des grandes entreprises aujourd'hui, ceux des banques, les crédits de la Banque centrale donnés aux banques privées, existent aujourd'hui pour cela. Bref, il est urgent de créer une Europe du travail.

Geoffroy Didier (PPE). – Madame la Présidente, on parle beaucoup aujourd'hui des revenus de l'inactivité. J'aimerais aussi vous parler des revenus de l'activité. En Europe, nous le savons, les écarts entre les différents revenus minimums peuvent varier d'un facteur allant de 1 à 8. Il est par exemple de 2 000 euros au Luxembourg, alors qu'il est de 260 euros seulement en Bulgarie.

De telles différences constituent un terreau idéal pour les adeptes du repli, les adeptes de l'europhobie, car les conséquences économiques et sociales de tels écarts salariaux peuvent être désastreuses pour les usines, qui sont toujours plus nombreuses à fermer, comme pour les travailleurs qui subissent, malheureusement, la concurrence déloyale de travailleurs détachés. Et ce sont en effet les moins avantagés qui paient le prix des dysfonctionnements du marché intérieur. Ils sont ainsi des millions à penser que l'Europe est non seulement responsable de certaines faillites de nos tissus industriels, mais aussi responsable du chômage et de la précarité.

Une première étape a ainsi été franchie grâce à l'apport décisif de notre collègue du PPE, Élisabeth Morin-Chartier qui, en révisant la directive sur les travailleurs détachés, a imposé ce principe fondamental: «à travail égal, salaire égal».

Mais moi, je propose que nous allions plus loin, et concernant les écarts de salaire minimum, je souhaite proposer aujourd'hui quelque chose de très concret. Au même titre que nous envisageons de conditionner l'attribution des fonds structurels au respect de l'état de droit, je propose de conditionner l'attribution de ces mêmes fonds au respect de certains critères salariaux comme, par exemple, la mise en place d'un salaire minimum suffisamment élevé pour donner de la dignité et pour combattre la concurrence déloyale et le dumping social.

Mes chers collègues, si nous ne voulons pas que les différences entre les salaires nourrissent les différends entre les peuples, nous devons impérativement harmoniser nos régimes sociaux. Il en va là de la crédibilité du projet européen.

Steeve Briois (ENF). – Madame la Présidente, chers collègues, c'est bien connu, à chaque fois qu'elle craint la montée de la contestation, l'Union européenne s'aventure sur un terrain qu'elle n'affectionne guère: le terrain social. Car incapable d'apporter la prospérité et le plein emploi dans tous ses États membres, l'Union européenne tente de se donner bonne conscience en ressortant cette vieille chimère du revenu minimum européen.

Mais plusieurs questions se posent: comment imposer un revenu minimum alors que la politique sociale relève de la compétence exclusive des États membres? Et quand bien même, comment le calculer? Doit-on le fixer à 60 % du revenu médian, comme indiqué dans le rapport d'initiative voté il y a un an? S'il est trop bas, cela ne changera rien et cela ne réduira en rien la pauvreté, ni les inégalités sociales. S'il est trop élevé, cela provoquera à court terme une hausse des déficits publics

et une baisse de la compétitivité des entreprises, en totale contradiction d'ailleurs avec les injonctions de Bruxelles en matière d'assainissement des finances publiques.

Comme d'habitude, l'Union européenne tente de résoudre en vain des problèmes dont elle est pourtant à l'origine.

### 3. L'état de droit en Roumanie (débat)

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, après la Hongrie et la Pologne, c'est maintenant la Roumanie qui est dans le viseur de la Commission.

Comme dans le cas de la Pologne, les eurocrates reprochent au gouvernement roumain sa réforme du système judiciaire qui, prétendument, menacerait l'État de droit mais, à chaque fois, ces arguties juridiques et techniques ne sont en réalité que des prétextes, comme j'ai eu l'occasion de m'en apercevoir lors de la récente mission de la commission LIBE à Varsovie.

En réalité, ce que la Commission ne supporte pas, c'est que les peuples prennent des décisions démocratiques et soient consultés sur des questions qu'elle voudrait trancher à leur place.

Le commissaire Timmermans a eu beau reconnaître lundi soir que les politiques familiales sont du ressort des États membres, pour cet ardent soutien du lobby LGBTI cucul, etc., on n'a pas le droit d'être contre le mariage pour les couples de même sexe.

Samedi et dimanche prochains, le peuple roumain pourra s'exprimer par référendum et valider ou non la proposition de constitutionnaliser le mariage entre un homme et une femme. Étant français, j'avais oublié que l'on pouvait être de gauche et refuser de céder aux revendications communautaristes ultraminoritaires.

Les institutions européennes doivent respecter la Roumanie, sa souveraineté et ses choix démocratiques, n'en déplaise à M. Timmermans. C'est au peuple roumain qu'il revient de décider de l'avenir qu'il souhaite pour ses enfants.

Eva Joly (Verts/ALE), par écrit. – Il y a deux semaines, j'intervenais ici-même pour dénoncer les graves dérives du gouvernement hongrois. Je pourrais reprendre quasiment point par point mon intervention d'alors pour m'adresser à vous, Madame la Première ministre.

Comme en Hongrie, votre gouvernement s'attaque à la justice pour tenter d'y soustraire des élus corrompus et condamnés, au risque de remettre en cause des progrès reconnus et soutenus dans la lutte contre la corruption. Comme en Hongrie, vous promulgez des lois pour entraver le travail des ONG et la mobilisation de la société civile. Comme en Hongrie, vous vous abritez derrière les résultats d'élections, oubliant que l'état de droit ne se limite pas aux échéances électorales. Il se fonde sur le pluralisme et repose sur un socle de valeurs. Comme la Hongrie, vous devez le relatif silence de l'UE au soutien d'un grand parti politique européen, ici le Parti socialiste. Comme les Hongrois, les Roumains ne doivent plus être instrumentalisés pour le profit de quelques-uns. Ils ont droit au respect de leurs droits fondamentaux et au soutien de l'UE dans leurs revendications pour une véritable démocratie. Je ne peux terminer mon intervention sans saluer le travail remarquable de ma consœur Laura Codruta Kovesi contre la corruption.

04/10

### 12. Bien-être animal, utilisation des antimicrobiens et conséquences de l'élevage industriel de poulets de chair sur l'environnement (débat)

Tilly Metz, au nom du groupe Verts/ALE. – Voici trois arguments destinés à montrer pourquoi il faut agir de façon urgente. Premièrement, c'est un élevage tout à fait contraire au bien-être des poulets. En

effet, les espaces sont surpeuplés et les poulets ne peuvent ni bouger suffisamment, ni picoter, ni sautiller sur des branches et même pas déployer de façon convenable leurs ailes. Ce traitement entraîne des souffrances énormes. Leurs os deviennent fragiles et leur comportement anormal.

Deuxièmement, il a des conséquences sur la santé des animaux et des êtres humains. La plupart des poulets dans l'Union européenne sont maintenus dans des systèmes d'élevage intensif qui contribuent à de mauvaises conditions de santé et nécessitent un traitement de masse aux antibiotiques pour prévenir ou contenir les épidémies. Cela développe l'émergence de la résistance aux antimicrobiens, qui est une menace pour la santé publique.

Troisièmement, il a des conséquences graves pour l'environnement. Les élevages intensifs sont aussi une source de pollution. Pour n'en nommer qu'une: l'ammoniac. L'ammoniac pollue l'air, l'eau et le sol et, au lieu de subventionner les pratiques plus respectueuses de l'environnement, des animaux et des êtres humains, nous finançons ces pratiques d'exploitation à grande échelle en les subventionnant avec la PAC.

Notre façon de traiter les animaux est un miroir de notre société européenne et je suis sûre que nous ne voulons pas une société où l'élevage industriel et la maltraitance animale continuent à être subventionnés. Nous pouvons changer cela et j'appelle la Commission à agir en ce sens, merci.

Dominique Bilde, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, entassés, blessés à répétition, incapables de se mouvoir ou d'entrapercevoir ne serait-ce qu'un seul instant la lumière du jour, combien sont-ils à travers l'Europe à subir ces conditions d'existence indignes pour remplir nos assiettes des quelque 13 millions de tonnes de viande de volaille produite annuellement en Europe?

Ce quotidien macabre n'est pas l'exception puisque le pourcentage d'élevages de plus de 5 000 têtes détient 93,5 % des poulets dans l'Union européenne. Ces animaux, d'ailleurs eux-mêmes sélectionnés pour leur croissance hors norme, quatre fois plus rapide que celle connue dans les années 50, attestent l'industrialisation extrême de notre production agricole.

Loin d'être l'apanage d'une horde de bobos vegans confite dans son confort matériel, comme il se dit dans les médias, la question du bien-être animal recèle en elle le devenir d'une population mondiale en explosion. En effet, à l'heure où la résistance aux antibiotiques menace de nous précipiter dans une crise sanitaire inédite, qui provoquerait jusqu'à 10 millions de morts par an vers 2050, l'impact sur l'homme de leur utilisation intensive pour pallier les infections qui pullulent dans ces élevages surpeuplés est désormais avéré.

Reste enfin la question éthique, puisque si le traitement réservé aux plus vulnérables témoigne du degré de civilisation d'une société humaine, on ne peut plus ignorer les souffrances abjectes infligées à tant d'êtres sensibles au nom d'un productivisme débridé. On n'a pas deux cœurs: un pour les animaux et un pour les humains, écrivait Alphonse de Lamartine. On a un cœur ou on n'en a pas.

France Jamet (ENF). – Madame la Présidente, mes chers collègues, s'agissant des poulets de chair et de l'utilisation d'antibiotiques pour favoriser la croissance des animaux, je tiens à rappeler ici, comme je l'ai maintes fois répété en commission INTA, que si leur usage est interdit dans 51 % de nos États membres, il demeure totalement et à 100 % légal et très largement répandu aux États-Unis, au Canada, dans tous les pays du Mercosur, en Australie et en Nouvelle-Zélande – autant de pays concernés par les accords de libre-échange négociés par M. Juncker et sa Commission.

Rendez-vous compte qu'en l'état actuel des choses, on estime que ces pratiques médicamenteuses ne sont pas loin de concurrencer, voire dépasser en volume, les prescriptions médicales destinées aux êtres humains. Il faut d'ores et déjà revenir sur les conditions de ces traités commerciaux, et il est impératif et vital de mettre en place un véritable système de traçabilité et d'étiquetage des produits importés pour le bien-être des animaux, bien sûr, et pour l'information et le choix du consommateur parce qu'il en va aussi de la santé de nos concitoyens.

## 5. Débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit (débat)

### 5.1. Détérioration de la liberté des médias en Biélorussie, notamment le cas de Charte 97

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL . – Monsieur le Président, la Biélorussie est souvent considérée comme la dernière dictature d'Europe, le seul pays européen à ne pas être au Conseil de l'Europe. La peine de mort y sévit toujours. Aucune élection n'a été jugée conforme aux normes internationales depuis 2001. M. Loukachenko a été réélu en 2015 avec 83,5 % des voix.

Alors, oui, la liberté d'expression y est un leurre: la fermeture du site Charter 97 n'est qu'un exemple. Or, l'Union européenne est de plus en plus complaisante. On négocie même un accord de libéralisation des visas. Pourquoi? Par naïveté? Non. Dans une tentative de reproduire un scénario à l'ukrainienne? Peut-être, mais aussi parce que la Biélorussie est un gendarme de l'Union européenne. L'essentiel des 91 millions au titre de l'instrument de voisinage est consacré non pas à la mobilité, mais à la fermeture des frontières, pour le plus grand intérêt du gouvernement polonais.

Des centaines de personnes originaires de Tchétchénie, mais aussi du Tadjikistan et même de Syrie, ont été bloquées à Brest, près de la frontière biélorusse. La Pologne a refusé d'examiner leurs demandes d'asile et certaines ont été renvoyées, notamment vers la Russie. C'est un comble! La Pologne est plus complaisante avec les travailleurs ukrainiens et a beau jeu de dénoncer les invasions migratoires venant du Sud, refusant de participer à toute solidarité européenne.

On ferme les yeux sur ce qui se passe à cette frontière et on procède à des refoulements vers des pays où l'on dénonce des violations des droits de l'homme: incohérence totale! Deux poids, deux mesures, comme toujours, en fonction de l'intérêt des États membres.

### 5.2. Les Émirats arabes unis, et notamment la situation du défenseur des droits de l'homme Ahmed Mansoor

Marie-Christine Vergiat, auteure . – Monsieur le Président, il y a longtemps que nous n'avons pas réussi à mettre à l'ordre du jour la question des droits de l'homme dans les Émirats arabes unis. Dans cette maison, les pays du Golfe ont beaucoup d'amis, et c'est particulièrement vrai pour les Émirats, seul pays de la région à bénéficier d'une libéralisation des visas.

Les Émirats sont l'un des pays du monde qui acceptent le plus d'immigrés. Ainsi, Dubaï ne compte que 5 % d'Émiratis. Il y a bien quelques exemples d'«Occidentaux» travaillant dans les multinationales (y compris des jeunes victimes de discriminations ici, malgré leurs diplômes, et accueillis là-bas avec des ponts d'or), mais la majorité sont des ouvriers embauchés pour de grands travaux pharaoniques et des domestiques – surtout des femmes – victimes du système de la Kafala, qui en fait des esclaves des temps modernes.

Mais, on le sait, les Émirats sont de bons clients. La France et l'Allemagne, mais également Israël, leur ont fourni des logiciels d'espionnage pour surveiller leurs citoyens, notamment les défenseurs des droits de l'homme, comme Ahmed Mansour, Ossama Al-Najjar et Nasser Bin Ghaith.

Pire, la France est l'un de leurs principaux fournisseurs d'armes via un système de corruption qui vient récemment d'être révélé par les médias français. Ces armes sont utilisées au Yémen, au mépris du traité sur le commerce des armes et avec la crise humanitaire que l'on sait.

Alors, oui, il faut mettre en place d'urgence un embargo sur les ventes d'armes, exiger des Émiratis qu'ils respectent leurs engagements internationaux et qu'ils libèrent tous les prisonniers d'opinion, et il nous faut exiger de nos États qu'ils respectent aussi leurs engagements.

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF . – Monsieur le Président, chers collègues, certains États musulmans ont, contrairement à nos pays, compris le danger mortel des Frères musulmans pour les libertés. Les Émirats, avec d'autres pays, ont classé cette organisation comme terroriste. Ils font

preuve de lucidité et protègent leur population, alors que l'Occident est souvent aveuglé par le double langage et la séduction des Frères.

Les Émirats sont victimes, depuis 2011, de manipulation et de l'ingérence du Qatar qui se sert des Frères musulmans à cette fin. M. Mansour est, consciemment ou non, un agent de ce complot. Il est affilié aux Frères musulmans, il participe au Gulf Center for Human Rights, organisation financée en grande partie par M. Soros, maître de l'alliance de la finance, du crime et du terrorisme pour déstabiliser nos États et les États.

Chers collègues, nous devons absolument soutenir les Émirats dans leur lutte contre le terrorisme, il y va de notre intérêt. J'ajoute que le roi avait accordé sa grâce à ce délinquant et que nous sommes en face d'un récidiviste.

### 5.3. Arrestations arbitraires massives d'Ouïghours et de Kazakhs dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF . – Monsieur le Président, la province du Xinjiang, dans laquelle je m'étais rendu il y a une vingtaine d'années, est depuis très longtemps le théâtre d'un mouvement séparatiste armé, qui a perpétré de nombreux attentats et qui est alimenté par un islamisme militant. Dans ces conditions, quel État ne surveillerait pas les mosquées extrémistes ou les extrémistes? C'est ce que fait la Chine.

Mais ceux qui parlent de camps de concentration avec deux millions de détenus, comme l'a fait, sans aucune preuve de cette information, un membre du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'ONU, à Genève, le 13 août 2018, se ridiculisent. Deux millions, ou un million, comme je l'ai entendu ici, c'est la population ou la moitié de la population de Paris. Pourtant, c'est de là que provient le mythe des détentions arbitraires massives. C'est une fausse nouvelle que vous devriez combattre au lieu de la valider par votre résolution.

### 4. Paquet relatif à la stratégie en matière de passation des marchés publics (débat)

Virginie Rozière (S&D). – Monsieur le Président, je voudrais d'abord remercier le rapporteur ainsi que notre rapporteur fictif, Marc Tarabella, pour leur travail sur ce rapport.

Les chiffres ont été rappelés, on connaît l'importance des marchés publics dans l'économie européenne: 14 % du PIB, 2 000 milliards d'euros. C'est donc un outil puissant pour transformer nos économies et imprimer à l'activité économique des valeurs autres que la simple maximisation du profit financier.

En particulier, le dernier paquet législatif, qui date de 2014, reste malheureusement sous-utilisé par les acheteurs publics européens. Je pense bien sûr à l'utilisation des souplesses qu'il prévoit pour permettre de mettre en avant des critères autres que ceux du moins-disant financier et de prendre en compte des questions comme l'inclusion sociale ou la qualité environnementale dans la sélection des offres.

Ce nouveau paquet est un outil supplémentaire pour, justement, mieux faire connaître ces possibilités, mieux former les acheteurs publics et faire en sorte que les marchés publics jouent pleinement leur rôle en faveur d'une activité économique qui serait plus vertueuse et plus durable.

22/10

### 17. Réduction de l'incidence sur l'environnement de certains produits en plastique (débat)

Frédérique Ries, rapporteure. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire Vella, chers collègues, cela commence comme une belle histoire. Au milieu des années 50, le plastique, inventé un siècle plus tôt, a été une révolution. Une invention qui a tout changé, il faut le dire, qui a changé

les produits, qui a changé les quantités et qui a changé surtout nos comportements, avec l'avènement du tout-jetable.

Aujourd'hui, cette histoire est en train de tourner au cauchemar: 8 milliards de tonnes produites en moins de 65 ans pour 6 milliards de tonnes de déchets. Les chiffres donnent le tournis: plus de 400 000 tonnes par an pour l'Europe seulement.

Partout, les océans sont devenus notre ultime poubelle et ils en meurent. Les images tournent en boucle sur tous les médias: nos plages défigurées par les déchets, les cormorans étouffés par des sacs plastiques, les tortues de mer dont l'estomac est colonisé par des morceaux de plastique ... Ces images sont insupportables.

La Commission propose donc de couvrir les dix objets en plastique jetables que l'on trouve le plus souvent sur nos plages, plus le matériel de pêche, ce qui représente ensemble 70 % des déchets marins. Et les 51 députés de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire qui ont soutenu mon rapport lors du vote, visent un objectif réaliste – je tiens à le souligner – qui est d'interdire ce plastique à usage unique lorsqu'une alternative durable existe, comme le papier, le bambou, le verre, l'amidon de maïs, etc. Dans un même temps, cela permettra de stimuler l'innovation et de créer de l'emploi en Europe. La Commission va jusqu'à parler de 50 000 emplois. Il s'agit également de mettre en place une série de mesures progressives, une obligation, notamment pour les producteurs, de prendre leurs responsabilités, l'étiquetage de certains produits difficiles à recycler, des campagnes de sensibilisation et, bien sûr, des mesures ambitieuses de réduction de la consommation de certains articles.

En tant que rapporteure, j'ai souhaité, avec les rapporteurs fictifs, que je ne vais pas tous nommer ici mais que je tiens à remercier très sincèrement pour l'excellence de notre coopération, nous souhaitons donc relever le niveau d'ambition de la proposition de la Commission.

À cet effet, nous avons ajouté trois produits à la liste originale des interdictions – celle-ci est connue – les cotons tiges, les pailles, les assiettes, les couverts, les touillettes. Nous ajoutons, en l'occurrence, les emballages en polystyrène expansé, que l'on trouve notamment dans la restauration rapide, les sacs oxodégradables, qui se fragmentent sous l'effet de la lumière et participent donc à la pollution marine, ainsi que les sacs ultralégers, c'est-à-dire ces sacs de moins de 15 microns, tout en maintenant une dérogation essentiellement pour des raisons d'hygiène. Et je ferai une petite observation à ce sujet: je n'ai clairement pas la même ligne de lecture que certains collègues qui, à coup de suppressions, de dérogations, s'attaquent au cœur même de notre texte et tentent de sauver les assiettes ou les couverts fabriqués dans le sud de l'Italie, ou les ballons allemands. Je tiens à préciser que le texte ne prévoit en aucun cas d'interdire les ballons et de s'attaquer, comme je l'ai lu aujourd'hui encore, au plaisir des enfants. Ce type d'argument, c'est de l'eurosepticisme. Cela ne figure pas dans le texte et j'y reviens, à ce texte. Là où nous n'avons pas interdit, nous proposons un cadre juridique robuste, un calendrier pour réduire la consommation des récipients alimentaires et des gobelets; le PPE dépose ici un amendement de plénière pour réduire immédiatement de 25 % la consommation de ces deux produits, auquel je souscris pleinement. Le signal envoyé aux États membres est le bon.

Je suis opposée en revanche à l'amendement 122 qui exempte les PME complètement jusqu'en 2023 et ouvre la voie, c'est une évidence, à tous les abus et aux optimisations légales.

En ce qui concerne les bouteilles en plastique, nous ajoutons, à l'objectif de collecte séparée de 90 %, un objectif de collecte de contenus recyclés de 35 % pour 2025, certains champions du secteur y sont déjà. Pour les dispositifs de pêches, les filets, les cordes, etc., qui sont responsables de 27 % de la pollution marine, c'est une priorité. Je renforce le texte de la Commission en m'inspirant des meilleures pratiques qui nous viennent de Norvège et d'Islande, des experts, s'il en est.

La Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire m'a également suivie dans ma volonté de tenir compte ici de la lutte contre les dégâts environnementaux du tabac. Je vise bien évidemment les filtres en plastique des cigarettes, c'est de l'acétate de cellulose. Un objectif de réduction ambitieux: moins 50 % d'ici 2025, moins 80 % d'ici 2030, et nous confirmons enfin la responsabilité des producteurs en vertu du principe pollueur-payeur.

Je conclus, Monsieur le Président, les citoyens attendent de nous que mercredi nous adoptions la législation la plus ambitieuse qui soit contre les plastiques à usage unique. C'est maintenant, chers collègues, et c'est à nous qu'il appartient de faire ce choix pour l'environnement, pour les générations qui nous suivent et aussi pour ces millions, ces dizaines de millions d'Européens qui sont mobilisés, qui nous observent et qui sont prêts à consommer autrement.

Frédérique Ries (ALDE), question «carton bleu». – Monsieur le Président, je ne suis plus sûre, j'ai 30 secondes c'est ça? J'y vais rapidement alors.

Concernant les plastiques biodégradables, j'ai ici un rapport des Nations unies, dont le titre est: «Les plastiques biodégradables, une fausse solution à la pollution marine» – c'est une étude de l'ONU.

Les plastiques labélisés comme biodégradables ne se dégradent pas facilement ni rapidement dans les océans, la plupart des plastiques labélisés comme bio ne se décomposeront qu'à partir d'une certaine température, 50 degrés au moins, qui ne sera jamais atteinte dans les profondeurs d'un océan ...

(Le Président retire la parole à l'oratrice).

Christelle Lechevalier, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, depuis les années 50, huit milliards de tonnes de plastique ont été produites et moins de 10 % ont été recyclées. Avec des délais allant du siècle au millénaire pour se dégrader, et une utilisation exponentielle dans nos sociétés, ces déchets plastiques sont omniprésents, en particulier dans nos océans et dans notre atmosphère. Avec le deuxième espace maritime mondial, la France est particulièrement touchée.

Le recyclage est nécessaire mais insuffisant, puisque la production de plastique recyclé impose d'introduire du plastique neuf, participant à l'augmentation permanente des déchets.

De même, certains plastiques dits «biodégradables» ne disparaissent pas. Le plastique se décompose en microparticules ou en perturbateurs endocriniens que l'on retrouve absolument partout. Eau, nourriture, mais également atmosphère, jouets, sols, mobiliers, maquillage, tout y passe. En bref des conséquences dramatiques sur la santé et surtout lors des premières étapes de la vie, où nos hormones jouent un rôle aussi important que les gènes dans le développement physiologique. Ici, les impacts peuvent s'avérer irréversibles pour nos enfants.

La seule solution consiste à limiter ces produits plastiques partout où des substituts existent puis interdire leur mise sur le marché, et nous devons enfin envisager la réduction de la consommation pour les autres.

La France et l'Europe doivent être à la pointe de cette transition.

Frédérique Ries, rapporteure. – Monsieur le Président, je voudrais une fois encore remercier le commissaire d'avoir confirmé cet engagement de la Commission, un engagement collégial et personnel aussi. On connaît celui de certains de ses membres, je pense à M. Vella qui est avec nous ce soir, mais aussi au vice-président M. Timmermans et à M. Katainen.

Je reviens sur un point seulement, celui de la biodégradabilité, qui a été évoquée à plusieurs reprises, la solution pour certains de mes collègues. Ce n'est évidemment pas la voie à suivre, le but n'étant pas de remplacer un plastique par un autre plastique. Par ailleurs, aucune norme fiable ni même officielle en milieu marin n'existe.



J'aimerais – je vais le dire comme cela – ne pas remercier le Président Wieland: je dois préciser qu'en 20 ans de présence ici, je n'ai jamais vu un président couper la parole à un rapporteur à la dernière seconde de son temps d'intervention. J'ai bien posé une question, le son en sera la preuve, j'ai bien posé une question à la fin de mon carton bleu, ainsi d'ailleurs que Mme Auken. Vous m'avez, de façon injuste, privée de la possibilité d'interroger ensuite mes collègues sur certains points précis. Cette attitude était injuste, Monsieur le Président, et partielle.

En conclusion – non, je ne peux plus conclure, mais ce n'est pas grave – je vous aurai dit ce que j'avais à dire sur votre façon de mener les débats.

#### 16. Qualité des eaux destinées à la consommation humaine (débat)

Michel Dantin, rapporteur. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs les rapporteurs fictifs, Mesdames et Messieurs, chers collègues, permettez-moi dès à présent de remercier l'équipe de négociation de ce Parlement et les services de la Commission européenne pour les travaux que nous avons conduits ensemble.

Nous voterons demain le rapport sur la révision de la directive sur la qualité de l'eau potable en Europe. Cette directive a pour vocation de réviser les paramètres de qualité de l'eau potable et de proposer une nouvelle méthode d'évaluation des risques permettant de prévenir plus en amont les dangers et les risques de polluants.

Près de 20 ans après son entrée en vigueur, la révision de la directive «eau potable» est aujourd'hui nécessaire afin d'aligner les paramètres de qualité sur les progrès de la science et de prendre en compte des substances émergentes. Je considère que nous avons adopté en commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire un rapport cohérent qui défend les intérêts des citoyens européens, qui tient compte des fortes contraintes des fournisseurs, des États membres et des collectivités locales, mais qui soutient aussi fermement l'approche par les risques de la Commission européenne.

Nous sommes tous d'accord: l'accès à une eau de qualité est une nécessité pour l'Europe, une nécessité pour ses citoyens. Favoriser l'accès à une eau de qualité pour les citoyens européens à un coût abordable, en toute transparence vis-à-vis du consommateur européen, est aussi une exigence que nous pouvons partager. Ce rapport présente donc plusieurs enjeux de taille: l'accès à l'eau, la responsabilisation des publics et enfin les paramètres de qualité exigés par la directive révisée.

Concernant l'accès à l'eau, la mise à disposition d'une eau de qualité est, bien sûr, une priorité que nous partageons, mais je regrette que la Commission européenne ait intégré la question de l'accès à l'eau dans la révision de la directive «eau potable», brouillant ainsi le message premier sur la qualité de l'eau distribuée en Europe. Trop de concitoyens doutent encore injustement de la qualité de l'eau du robinet. Certes, nos États membres sont différents dans leur fonctionnement institutionnel et dans leur réalité physique, et nous devons tenir compte de cette diversité.

Le rapport du Parlement va d'ores et déjà au-delà des ambitions de la Commission européenne en matière d'accès à l'eau en proposant que les États membres promeuvent l'accès universel à l'eau, c'est-à-dire l'accès à l'eau pour tous dans l'Union européenne. Je me félicite d'être parvenu à intégrer cet équilibre qui respecte le principe de subsidiarité et que je saurai défendre lors des négociations en trilogue.

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire s'est prononcée pour un renforcement de la transparence et de l'information du public sur la qualité de l'eau distribuée. La qualité et le prix de l'eau sont des éléments qui doivent être portés à la connaissance du consommateur, tant pour préserver la ressource que pour favoriser la consommation d'une eau de robinet avant l'eau en bouteille.

Je souhaite cependant attirer l'attention de la Commission européenne et du Conseil sur le fait que l'objectif de transparence doit être au service de la qualité de l'eau et de l'éducation du consommateur et non de la divulgation d'informations sensibles, tant du point de vue économique que du point de vue stratégique, ce qui présente dans le contexte où nous vivons actuellement, un risque sur le plan de la sécurité.

Concernant les paramètres de qualité, je déplore, Mesdames et Messieurs, que l'Organisation mondiale de la santé, institution de référence en matière de polluants et de protection de la santé, n'ait pas eu plus d'échos dans la proposition initiale et dans les débats au sein du Parlement européen. Dans un contexte particulièrement sensible en termes de sécurité sanitaire, l'enjeu pour les institutions européennes, aujourd'hui, est d'évaluer au mieux les risques liés à chaque polluant. Je trouve pour le moins surprenant de voir que l'OMS, qui est souvent prise pour référence par notre institution pour obtenir plus de contraintes, soit aujourd'hui court-circuitée par ceux qui souhaitent amender le rapport afin de réduire la valeur de référence pour certaines des substances dangereuses, en particulier les composés chimiques tels que les perturbateurs endocriniens et les perfluorés.

En conclusion, Mesdames et Messieurs, je pense qu'il est plus que temps de réviser une directive qui a tant d'importance pour nos populations au bout de 20 ans – oui 20 ans. Mes chers collègues, l'idéal peut nous réunir, le pragmatisme et le réalisme nous diviseront peut-être; pour avancer, je me rallie à ce second camp.

Michèle Rivasi, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, je voudrais d'abord féliciter la Commission pour sa proposition. Ce n'est pas fréquent, mais je trouve que c'est une proposition ambitieuse, parce qu'effectivement la révision de cette directive doit être ambitieuse pour garantir la protection des consommateurs. Je voudrais soulever trois points.

Premièrement, la qualité de l'eau: il faut absolument protéger la santé et prendre en compte tout ce qui est nitrate, résidus médicamenteux, pesticides, perturbateurs endocriniens, etc. Mais je voudrais qu'on inclue les perfluorés – les PFAS (polyfluoroalkyles et perfluoroalkyles) – dans leur ensemble, et pas que l'on distingue, comme vous le faites, Monsieur Dantin, chaînes longues et chaînes courtes. C'est global parce qu'il y a persistance et bioaccumulation.

Le deuxième point, c'est l'accès à l'eau, qui est pour moi un droit humain fondamental. Dans les propositions d'amendement, vous dites: «il faut encourager l'accès à l'eau gratuit dans les restaurants et dans les administrations». Plutôt que d'encourager, il faut assurer l'accès à l'eau, cela doit être un droit.

Et le troisième point se situe au niveau de la transparence. Il faut qu'il y ait de la transparence, il faut que les gens aient accès ...

(La Présidente retire la parole à l'oratrice)

Michel Dantin, rapporteur. – Monsieur le Président, je voudrais remercier chacun de ceux qui sont intervenus dans ce débat et apporter quelques éléments de réflexion.

Je ne sais si nous représentons un million, deux millions ou 500 millions de nos concitoyens, mais ce dont je suis sûr, c'est que l'immense majorité des citoyens européens nous réclament un accès à l'eau pour tous, qui passe par une maîtrise des coûts, par une maîtrise des dépenses, pour permettre en effet à chacun de consommer autant d'eau, et d'eau de bonne qualité, qu'il le souhaite.

Bon nombre d'observations ont été faites sur les données chimiques. Je ne voudrais pas qu'on se lance dans une espèce de course à l'échalote. La science, c'est la science. Or, aujourd'hui, il n'y a pas de norme de mesure harmonisée concernant, par exemple, les microplastiques. La proposition qui vous est soumise l'introduit.

Nous savons que les perturbateurs endocriniens ont une influence dans l'environnement. L'OMS nous dit qu'aujourd'hui, elle n'est pas en mesure d'en mesurer l'impact exact sur la santé, raison pour laquelle nous avons proposé la mise en place d'un suivi fin, en attendant l'évolution de la connaissance.

Je pense que la santé de nos concitoyens n'appartient pas aux uns ou aux autres. La santé de nos concitoyens est notre responsabilité collective et elle ne mérite ni surenchère, ni rabais. C'est le sens de notre combat commun. La qualité de l'eau est un des premiers éléments de la santé publique en Europe. Avoir un excellent niveau de qualité de l'eau pour le plus grand nombre, et à l'horizon le plus court possible, pour tous, c'est l'assurance d'une bonne santé pour nos concitoyens.

#### 14. Budget général de l'Union européenne pour 2019 - toutes sections (débat)

Karine Gloanec Maurin, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, Monsieur le Commissaire, notre collègue Daniele Viotti présente aujourd'hui devant notre assemblée, le projet de rapport sur le budget de l'année 2019. Ce rapport défend l'ensemble de nos enveloppes prioritaires. Je m'associe pleinement au travail effectué par notre rapporteur et l'en félicite, encore une fois, chaleureusement.

Mais cela a été dit, nous discutons aujourd'hui du dernier budget annuel de cette mandature. Une procédure budgétaire est à chaque fois éminemment politique; celle-ci l'est encore plus particulièrement. Alors que, par rapport à la proposition de la Commission, Monsieur le Ministre, le Conseil propose encore des réductions d'un niveau jamais atteint auparavant, et que l'Union européenne n'a jamais fait face à tant de questionnements quant à son avenir, j'aurai le grand honneur de représenter notre Parlement durant la procédure de conciliation budgétaire qui s'ouvrira après ce vote.

Mon mandat sera très clair: donner à l'ensemble de la société européenne, aux jeunes, aux porteurs de projets, aux entreprises, aux chercheurs, aux agriculteurs, les moyens dont elle a besoin pour faire vivre notre Europe de manière digne, efficace, en phase avec les défis économiques et écologiques actuels. Cohésion territoriale, lutte contre le chômage des jeunes, accueil des réfugiés, aide à la transition énergétique, lutte contre le réchauffement climatique: le progrès a besoin d'un financement ambitieux.

Les citoyens européens l'ont exprimé de nombreuses fois: ils exigent de nous une attitude responsable. Ne les décevons pas.

Gérard Deprez, au nom du groupe ALDE. – Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, Monsieur le Commissaire, chers collègues, mon groupe soutient résolument les orientations et les priorités proposées par notre rapporteur général, M. Viotti.

Nous soutenons la priorité donnée à l'investissement, à la recherche, à l'innovation, et l'augmentation des crédits de soutien aux PME, en particulier le programme COSME.

Nous appuyons le renforcement des moyens en faveur des jeunes par l'octroi de crédits supplémentaires à Erasmus et la poursuite de l'initiative «Emploi des jeunes».

Nous souhaitons que beaucoup plus de moyens soient consacrés à la lutte contre le réchauffement climatique. Le GIEC vient de nous adresser une mise en garde solennelle: il y a urgence pour que notre planète reste habitable et gérable.

Nous voulons aussi, bien sûr, que des moyens supplémentaires soient prévus pour le contrôle des frontières, la gestion des flux migratoires, la coopération entre les forces de police et la lutte contre le terrorisme.

Pour conclure, je voudrais mettre l'accent sur trois points. Il faut, à mon avis, envoyer un avertissement très clair à M. Erdoğan au regard de sa frénésie autocratique. En conséquence, je soutiens la réduction des crédits de préadhésion pour la Turquie, sans toutefois contester les trois milliards demandés pour les réfugiés.

Il faut renforcer les moyens de l'UNRWA, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens. Ce n'est pas en privant des centaines de milliers d'enfants palestiniens d'école que nous contribuerons à la réalisation de la paix.

M. Trump se trompe et il faut corriger ses erreurs.

Younous Omarjee, au nom du groupe GUE/NGL. – Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, Monsieur le Commissaire, cette année encore ce budget est un budget en crise et un budget contraint, mais le Brexit a un peu bon dos car la réalité, c'est que le budget de l'Union européenne est en crise perpétuelle.

Depuis toujours, vous le savez, les écarts entre les inscriptions budgétaires et la réalité ne cessent de se creuser et nous avons un devoir de sincérité envers les citoyens européens. Il faut leur dire que les centaines de milliards inscrits, les rêves européens vendus dans ce budget seront difficilement tous réalisés, car cela suppose des efforts supplémentaires des États, qui risquent de ne pas être au rendez-vous. Cette part de fiction budgétaire n'est pas éthique et n'aide pas à la clarté et si j'étais désagréable, je dirais que c'est une tromperie.

Pour le reste, ce budget est sans surprise: il fait la part belle à la défense et à la sécurité, il ne prévoit aucun moyen supplémentaire pour la lutte contre la pauvreté et il n'est pas non plus à la hauteur des nouvelles exigences pour la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité.

Continuons ainsi, continuez ainsi, d'année en année et la défiance des peuples européens vis-à-vis de l'Union européenne n'ira qu'en grandissant.

Jean Arthuis (ALDE). – Madame la Présidente, à la veille des élections européennes, nous devons délivrer un message clair et volontaire aux citoyens. Alors répondons à leur impatience en confortant une Europe qui leur parle parce qu'elle prépare leur avenir et parce qu'elle les protège.

Préparer l'avenir, c'est faire de la recherche une priorité, c'est investir dans l'éducation et la formation professionnelle grâce à Erasmus, c'est offrir à tous les jeunes la possibilité d'aller à la rencontre de la diversité européenne.

Protéger les Européens, c'est prendre la mesure des défis migratoires et disposer de crédits appropriés pour contrôler les frontières extérieures – Frontex et ASO –, c'est établir des relations constructives avec les pays africains, les Balkans, le Moyen-Orient, c'est préserver le climat.

Protéger les Européens, c'est donner corps à la coopération structurée en matière de défense et de sécurité, c'est mobiliser les moyens requis pour lutter contre les défis et les menaces que nous lance la mondialisation et que les États ne peuvent plus assumer seuls au plan national. Le budget 2019...

(La Présidente retire la parole à l'orateur)

Isabelle Thomas (S&D). – Madame la Présidente, chers collègues, je tiens à remercier tout d'abord, Messieurs Viotti et Rübiger pour leur rapport sur le budget 2019 et à les féliciter.

Je salue tout d'abord l'engagement de M. Viotti pour la jeunesse, car face à l'accroissement spectaculaire des candidatures dans le cadre du programme Erasmus+, victime de son succès, la position du Conseil reste bien en deçà et est presque indécente face aux besoins.

De la même manière, le chômage des jeunes en Europe continue de culminer à 15 %. Les programmes de l'initiative «Emploi des jeunes» et le Fonds social européen sont désormais reconnus comme des

outils performants. Dès lors, je me félicite de la proposition de mes collègues de consacrer 580 millions d'euros supplémentaires à l'initiative «Emploi des jeunes».

Même chose pour le développement rural, soumis à une diminution de plus de 310 millions d'euros d'engagements par rapport au projet de la Commission, qui déjà coupait drastiquement les fonds alloués à cette enveloppe. Pourtant les politiques agricoles peuvent être structurantes dans la lutte contre le changement climatique, alors que nous n'atteignons même pas les 20 % d'engagements pris avant même la signature de la conférence de Paris. Je salue donc la proposition des rapporteurs d'augmenter cette enveloppe de 20 millions d'euros.

De même, nous devons appuyer fortement leur proposition d'accélérer la mise en place des programmes de cohésion politique, qui sont consubstantielles de l'Union – je dirais même qui sont l'ADN de l'Union européenne – et qui forgent la solidarité de nos territoires et de nos citoyens.

Les propositions émises par la Commission et le Conseil ne sont ni à la hauteur des ambitions, ni à la hauteur des besoins auxquels l'Union européenne se doit de répondre en ces temps de crise de confiance.

Le budget conserve des carences qui ont pour cause principale, et je prêche un peu ici pour ma paroisse, un cadre financier pluriannuel inapproprié et sous-dimensionné. Il ne faudrait pas, à l'avenir, reproduire les mêmes erreurs.

13. Conférence des Nations unies de 2018 sur les changements climatiques, à Katowice (Pologne) (COP 24) - 14e réunion de la convention sur la diversité biologique (COP14) (débat)

Gilles Pargneaux (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Représentant du Conseil, Messieurs les Commissaires, en tant que rapporteur du Parlement européen pour la COP 21, corédacteur pour la COP 23 et membre de la délégation du Parlement à la COP 24 en Pologne, j'estime que l'accès universel à l'énergie durable dans les pays en développement doit être l'une des priorités de cette COP 24.

L'accès à l'énergie de façon sûre et prévisible est l'enjeu de ce XXIe siècle, en particulier pour le continent africain, qui comptera 4,5 milliards d'habitants à la fin de ce siècle contre 1,3 milliards actuellement, soit près de 40 % de la population mondiale.

Aujourd'hui, les deux tiers de la population africaine n'ont pas accès à l'électricité. Ces 860 millions de personnes ont par conséquent un accès très difficile à l'éducation, à la santé, au marché du travail et à tous les secteurs de la vie qui nécessitent de l'électricité.

Monsieur le Commissaire, à l'occasion de la deuxième édition du «One Planet Summit» organisé par le président de la République française, Emmanuel Macron, le 26 septembre dernier à New York, la Commission européenne s'est engagée à investir 44 milliards d'euros dans les projets d'énergies propres en Afrique. Pouvez-vous nous en dire plus ce soir?

Guillaume Balas (S&D). – Monsieur le Président, il y a un lien, évidemment, entre la question climatique et la question de la biodiversité, mais je vais me concentrer sur la question de la biodiversité, puisque c'est mon sujet.

On va le dire très tranquillement: on se demande si ces COP (Conférences des Parties) servent à quelque chose. Évidemment, nous pouvons être tentés de dire : «finalement, puisque nous n'atteignons pas les objectifs, nous devons les repousser». Il faut tenir le raisonnement inverse. Nous devons tenir les objectifs de la COP14, et pour cela nous devons nous demander pourquoi nous n'arrivons pas, aujourd'hui, à faire en sorte que ce que nous proclamons devienne réalité. La raison en est peut-être simple: nous ne nous en donnons pas les moyens.

Il y a peut-être une règle à suivre, la première, c'est qu'il faut des indicateurs. Des indicateurs pour savoir exactement où nous en sommes, notamment, dans le déroulement et la recherche de nos objectifs. Cela est essentiel: si nous n'avons pas d'outils, nous ne pouvons pas savoir pourquoi nous réussissons ou pourquoi nous échouons.

Le deuxième point – et j'insiste là-dessus – c'est que nous apercevrons bien vite qu'il n'est pas possible, aujourd'hui, de préserver la biodiversité si nous ne mettons pas en cause une des règles fondamentales que nous nous sommes données, malheureusement, c'est-à-dire la recherche du profit à tout prix. Il est impossible d'avoir une approche où les seules valeurs sont l'argent et le profit et en même temps protéger la biodiversité. C'est absolument impossible et il faudra que nous le comprenions.

23/10

18. Établissement, fonctionnement et utilisation du système d'information Schengen (SIS) dans le domaine des contrôles aux frontières - Établissement, fonctionnement et utilisation du système d'information Schengen (SIS) dans le domaine de la coopération policière et judiciaire en matière pénale - Utilisation du système d'information Schengen aux fins du retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier (débat)

Gérard Deprez, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Messieurs les Commissaires, chers collègues, ils sont nombreux les citoyens européens – et j'en suis – à se réjouir et à profiter de la liberté de circulation dans l'espace européen.

Mais ce que les citoyens savent moins et que nos deux excellents rapporteurs Carlos Coelho et Jeroen Lenaers connaissent à la perfection – je tiens à les féliciter – c'est le rôle central que joue le système d'information Schengen (SIS) pour garantir cette liberté. Car le corollaire obligé de la liberté de circulation, c'est le contrôle efficace des frontières extérieures et une coopération accrue entre les forces de police à l'intérieur de l'espace commun européen.

Les commissaires Avramopoulos et King, ainsi que Jeroen Lenaers, ont rappelé des chiffres indiscutables sur l'efficacité actuelle du système d'information Schengen. Mais cette efficacité, pour grande qu'elle soit déjà, comportait encore trop de lacunes que nous avons dénoncées. Il était donc nécessaire de l'améliorer. C'est ce qui est proposé à notre assemblée dans ces trois rapports.

Premièrement, dorénavant les États membres devront introduire un signalement dans le SIS pour toute personne impliquée dans des infractions ou des crimes terroristes. Europol en sera instantanément averti, ce qui permettra le déclenchement rapide de la coopération entre les polices européennes.

Deuxièmement, dorénavant, les États membres devront introduire dans le SIS, un signalement pour toute personne frappée d'une interdiction de séjour sur le territoire européen. Ce n'est pas le cas actuellement et cela entrave considérablement l'exécution des décisions de quitter le territoire.

Troisièmement, dorénavant, les États membres pourront introduire dans le SIS un signalement pour les enfants disparus, les enfants menacés d'enlèvement, les jeunes filles menacées de mariage forcé ou de mutilations génitales.

Avec ces changements, chers collègues, le SIS ne sera plus seulement un outil répressif, ce qui reste nécessaire, mais deviendra aussi un moyen efficace de protection des personnes les plus fragiles, ce qui doit nous réjouir tous.

(L'orateur accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 162, paragraphe 8, du règlement)

Gérard Deprez (ALDE), réponse «carton bleu». – M. Verhofstadt a eu parfaitement raison de faire ce qu'il a fait, parce que dans le cas que vous avez mentionné, le signalement dans le système

d'information Schengen par les autorités polonaises était un véritable détournement et c'est la raison pour laquelle nous ne l'avons pas accepté et que nous avons accordé un droit d'accès à cette personne.

Eva Joly, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, le système d'information Schengen est un outil indispensable pour garantir la liberté de circulation dans l'espace Schengen et la sécurité des citoyens.

Mon groupe soutient les propositions qui améliorent l'échange d'informations pertinentes entre États membres, un élément essentiel pour lutter efficacement contre le terrorisme, le crime organisé et l'enlèvement d'enfants. Mais l'extension de l'utilisation de ce fichier pour les décisions de retour contribuera à accroître la criminalisation de la migration.

Par ailleurs, les menaces à l'ordre public sont des notions trop vagues qui permettent à certains États membres d'en abuser en entrant des alertes dans le système sur des bases strictement politiques. C'est notamment le cas de la Pologne, qui interdit l'entrée dans l'espace Schengen à la défenseuse des droits humains ukrainienne, Lyudmyla Kozlovska via ce type d'alerte.

Des garanties sont donc indispensables pour que ces fichiers ne deviennent ni un instrument politique entre les mains d'États peu scrupuleux, ni un Big Brother avec toutes nos données biométriques.

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, le SIS II sera-t-il le nouveau Big Brother européen?

Le système d'information Schengen créé en 1990 était le pendant de la suppression des contrôles aux frontières. Il concernait essentiellement les véhicules volés, les personnes disparues et les ressortissants de pays tiers interdits de séjour. Un simple outil de coopération policière.

Sa portée n'a cessé de s'élargir au regard des signalements inclus, des données collectées et du nombre de personnes y ayant accès. Plus de 5 milliards de consultations, 76 millions de signalements et plus de 2 millions d'utilisateurs. Moi, cela m'inquiète pour le droit des personnes signalées et qui n'avaient rien à se reprocher.

Le ratio n'est pas beau et on va encore en élargir le champ, en y intégrant notamment des personnes soupçonnées d'avoir l'intention de commettre une infraction. Le soupçon d'intention: voilà une nouvelle norme pénale qui est assez loin de la présomption d'innocence. On pourra intégrer dans un fichier de criminalité un peu n'importe qui – nous venons de l'entendre – sans que les intéressés même ne le sachent vraiment.

On va aussi ficher tous les ressortissants de pays tiers faisant l'objet d'une mesure de retour ou d'un refus d'entrée sur le territoire. C'est un cran supplémentaire dans la criminalisation des migrants en situation dite «irrégulière» qui sont, rappelons-le, dans leur immense majorité, des personnes en situation de détresse.

On augmente aussi les collectes de données alphanumériques, images faciales, données digitales ou palmaires, voire ADN dans certains cas.

Oui! nos citoyens ont droit à la sécurité, les nouvelles technologies peuvent y aider mais pas à n'importe quel prix, pas en développant un climat de suspicion généralisée au détriment des droits fondamentaux, surtout entre de mauvaises mains. Pour nous, c'est non!

17. Nécessité d'un mécanisme approfondi pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux (débat)

Frank Engel, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, Madame la Secrétaire d'État, Monsieur le premier Vice-président, je vous félicite et vous remercie pour les progrès qui ont été accomplis en matière de sauvegarde des droits fondamentaux et de l'état de droit, mais je dois vous dire encore et toujours que cela n'est pas suffisant et vous le savez.

Nous ne sommes pas en désaccord sur les déficiences que nous constatons en la matière parce qu'elles sont nombreuses et elles deviennent de plus en plus envahissantes. Le nombre d'États qu'il faudrait maintenant énumérer si l'on dressait la liste des États dans lesquels l'état de droit n'est pas ce qu'il devrait être, ne cesse d'augmenter.

Au lieu de revenir à ce que nous avons exigé dans une résolution, il y a quelques années déjà, j'aimerais simplement rappeler le principal constat et le principal problème à mon sens. Nous ne sommes hélas pas d'accord en Europe sur la façon de gouverner. Et ce que nous devons entendre quand nous allons en Hongrie ou ailleurs, en Pologne, en Roumanie, à Malte, en Slovaquie – la liste s'allongera sans doute encore – ne correspond pas à ce à quoi nous pourrions nous attendre dans d'autres parties de l'Europe. Et je vous rappelle que le Parlement a fait ce constat en disant précisément, pour cette raison, qu'il faut que nous ayons une interaction permanente les uns avec les autres, représentants de l'ensemble des États membres, sur la façon dont on peut gouverner légitimement et sur ce que nous ne devons pas faire en Europe si nous voulons nous réclamer des valeurs communes, des principes communs, d'une base de gouvernance commune.

Il faut poser cette base parce qu'elle n'est hélas pas là. Nous ne nous y attendions pas quand nous formulions les traités. Il serait temps de l'instaurer.

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, une Europe authentiquement démocratique devrait respecter la souveraineté de chacune des nations européennes qui la composent, or l'Union européenne ne le fait pas. Elle s'immisce de façon scandaleuse dans les affaires intérieures de certains de ses États membres comme la Hongrie, la Pologne ou maintenant la Roumanie. Chose encore plus grave, le Parlement européen a imaginé, dans sa résolution du 25 octobre 2016, le vademecum de la mise sous tutelle politique des États membres. Il recommande de confier à un panel d'experts, élus par personne et sortis d'on ne sait où, le pouvoir de noter les États comme des enfants sur le respect de différents principes. La séparation des pouvoirs, la liberté d'expression ou encore l'indépendance de la justice.

En hommage involontaire au poète français, Jacques Prévert, qui en aurait bien ri, la résolution charge ce panel d'experts de donner des notes de couleur aux États. Vert aux gentils, orange aux suspects et rouge aux méchants. Pour les États qui obtiennent une note rouge, la sanction se veut terrible, c'est l'activation de l'article 7 du traité sur l'Union européenne qui débouche sur la suspension du droit de vote de l'État fautif au sein du Conseil. Tout cela n'est pas sérieux et je regrette qu'on ressorte ces vieilles lunes aujourd'hui.

Le Parlement européen gagnerait en crédibilité s'il écoutait un peu plus les aspirations des peuples au lieu de se poser en éternel donneur de leçons.

L'Europe des nations, que j'appelle de mes vœux, traitera les États européens avec respect et non avec la morgue de cette indigne résolution.

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D), par écrit. – Notre débat est de la plus grande importance car il permet de remettre les pendules à l'heure. J'entends ceux qui dénoncent la prétendue impuissance du Parlement à répondre aux dérives autoritaires en Europe. Mais nous avons des solutions outre la procédure de l'article 7. En octobre 2016, il y a 2 ans, cette assemblée a voté un mécanisme pour l'État de droit, la démocratie et les droits fondamentaux. Nous avons exhorté la Commission à en faire une proposition législative mais notre demande est restée lettre morte. Pourtant, les violations graves n'ont fait que se multiplier ces deux dernières années. Ce mécanisme comporterait un tableau de bord indiquant en permanence la situation dans tous les États. Le Parlement et le Conseil débattront annuellement de recommandations par pays. C'est une surveillance systématique et complète, qui permet à l'Europe de réagir avant qu'il ne soit trop tard. Cette proposition existe déjà en ce qui concerne notre gouvernance économique. L'Union s'est dotée ici d'une base législative solide pour scruter les règles économiques et fiscales. Nous demandons



simplement la même intransigeance et fermeté quand il s'agit de nos valeurs fondamentales, quand il s'agit des droits fondamentaux de nos citoyens.

#### 15. Situation dans la mer d'Azov (débat)

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, Madame la Haute représentante, la montée des tensions dans la mer d'Azov a une cause simple: la décision des États-Unis, annoncée fin août, d'augmenter leurs livraisons d'armes à l'Ukraine et notamment à sa marine.

L'Ukraine, ce gouvernement en faillite issu d'un coup d'État, voudrait que l'OTAN fasse des manœuvres dans la mer d'Azov, en infraction du traité russo-ukrainien de 2003. Ces décisions montrent que Washington, comme Kiev, cherche un affrontement avec la Russie, au mépris des accords de Minsk.

Une fois de plus, l'Union européenne est complice de cette montée aux extrêmes en soutenant l'OTAN et ses récents exercices militaires en Ukraine. Et nous avons, logiquement, d'une part, la dénonciation par les Ukrainiens de leur traité d'amitié avec la Russie de 1997 et, d'autre part, la dénonciation par les États-Unis du traité qui limite les euromissiles. Tout cela pour faire de l'Europe un nouveau champ d'affrontement nucléaire Est-Ouest.

L'Union européenne dit promouvoir la paix, mais encourage en fait la guerre en Europe.

Cristian Dan Preda (PPE). – Madame la Présidente, je crois que les intentions de la Russie sont claires: elle tente de détériorer la situation sociale et économique dans le sud-est de l'Ukraine et de créer des conditions propices à la mise en place d'un futur corridor terrestre menant à la Crimée.

En effet, je crois que le Kremlin ne se contente plus de l'intégration forcée de la péninsule, de son isolement de l'Ukraine; maintenant la Russie veut aussi obtenir le contrôle intégral de la mer d'Azov. Ce faisant, elle ne se gêne pas pour entraver, entre autres, le commerce international. Je pense par exemple aux inspections aléatoires des services de sécurité russes, lesquels causes des retards et coûtent des dizaines de milliers d'euros aux bateaux européens, notamment aux bateaux roumains et bulgares.

Dans ce contexte, je crois que nous devons être unis et aider les partenaires ukrainiens à utiliser tous les canaux diplomatiques et légaux pour faire face à ces pressions russes.

#### 14. Meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi dans le consulat saoudien à Istanbul (débat)

Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL). – Monsieur le Président, l'assassinat ignoble du journaliste Jamal Khashoggi devrait enfin permettre que l'on cesse de fermer les yeux sur la barbarie du régime de Riyad.

Quand on vous écoute Madame Mogherini, on a des doutes. Ne soyons pas dupes des intentions de la Turquie qui, soudain, devient défenseur de la liberté d'expression.

Il a fallu trois semaines pour que le régime saoudien avoue que le journaliste était bien mort dans les locaux de son ambassade – passons sur les différentes versions, évolutions et informations.

18 personnes auraient été arrêtées, plusieurs proches du prince héritier destitués pour une simple rixe qui a mal tourné. On va faire payer les lampistes ou plutôt ceux qui ont eu le tort de se faire prendre. Mais qui est le donneur d'ordre? L'Escadron du tigre est-il une réalité? À qui obéit-il?

Oui, il faut une enquête, mais indépendante, internationale, sous l'égide de l'ONU et il faut rompre les relations avec ce régime qui réprime, y compris dans le sang, ses opposants et finance le terrorisme international et, surtout, oui, il faut arrêter de leur vendre des armes au mépris du droit international.

Marie-Christine Arnautu (ENF). – Monsieur le Président, il aura donc fallu l’assassinat du journaliste Khashoggi pour que les gouvernements occidentaux fassent mine de découvrir le vrai visage de l’Arabie Saoudite, aux antipodes de la sympathique pétromonarchie qu’elle prétend être.

En février dernier, le ministre des affaires étrangères saoudien s’était livré, devant notre commission des affaires étrangères, à un exercice de «taqîya», vantant la politique réformatrice du prince héritier pour un islam, je cite: «ouvert, inclusif et tolérant». Les chancelleries occidentales ne demandaient pas mieux que de se laisser duper pour ne pas renoncer à leurs juteux contrats. Ainsi, quand l’Arabie Saoudite soutenait ouvertement les djihadistes en Syrie, les gouvernements occidentaux à ses côtés préféraient condamner la Russie en lutte contre les terroristes.

L’armée saoudienne bombarde les populations civiles du Yémen, nos gouvernements continuent de lui livrer des armes.

Son entrée au Conseil des droits de l’homme et à la Commission de la condition de la femme de l’ONU n’avait suscité que de molles protestations.

Sans cette hypocrisie occidentale et le sentiment d’impunité dont jouit l’Arabie Saoudite, ce journaliste serait peut-être encore vivant aujourd’hui.

Jacques Colombier (ENF). – Monsieur le Président, les autorités saoudiennes ne peuvent plus cacher l’atroce vérité: le journaliste Jamal Khashoggi a été découpé vivant et la disparition de son corps en dit long sur le sort atroce qu’il a subi, victime d’un meurtre planifié des jours à l’avance.

Le vrai visage de Mohamed Ben Salman, véritable enfant chéri des médias, des politiques et des lobbies en Europe, apparaît comme celui d’un sinistre tyran sanguinaire et brutal, vivant dans l’opulence des pétrodollars. Il a déjà montré dans la guerre atroce menée contre la population du Yémen, dans les répressions barbares contre les minorités chiites de son pays et dans la chasse lancée aux opposants, comme Raif Badawi, qu’il était sans aucun doute une des pires incarnations du pouvoir de ce véritable État voyou qu’est l’Arabie Saoudite.

L’Arabie Saoudite, qui encourage l’islam radical partout dans le monde et finance la construction de mosquées radicales et dont la responsabilité dans les attentats du 11 septembre 2001 est accablante. Alors au lieu de vous focaliser sur la Russie, mettez au ban des nations cet État voyou qui n’est rien d’autre qu’un Daech institutionnalisé.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, ce meurtre est inadmissible. Mais qu’est ce qui est le plus inadmissible: la mort d’un journaliste, frère musulman, ou les millions de morts en Irak dans une guerre illégale que nous avons approuvée? La Turquie, qui élimine ses opposants politiques de manière plus discrète et que nous continuons à soutenir? Les morts silencieux dans l’entourage de Mme Clinton, dont personne ne parle mais qui ont bien été éliminés?

Chers collègues, il ne faut pas de condamnations à sens unique. Vous seriez plus crédibles si vos indignations s’adressaient à tout régime qui assassine ses opposants, et croyez-moi, les crimes d’État sont nombreux.

13. Le scandale des «CumEx Files»: la criminalité financière et les lacunes du cadre juridique actuel (débat)

La Présidente. – L’ordre du jour appelle le débat sur la déclaration du Conseil et de la Commission sur le scandale des «CumEx Files»: la criminalité financière et les lacunes du cadre juridique actuel (2018/2900(RSP)).

Pierre Moscovici, Membre de la Commission. – Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés, merci d’avoir organisé ce débat si rapidement.

Encore une fois, grâce au travail des journalistes – que je veux saluer – un nouveau scandale fiscal est révélé qui vient montrer que pour réduire leurs impôts les contribuables les plus riches et les plus puissants ne manquent pas d'imagination et se moquent bien de la solidarité, de l'éthique et parfois de la légalité. Les schémas de fraudes qui ont été révélés sont choquants et même insupportables.

Ils sont choquants parce qu'ils impliquent certaines banques qui ont abusé des trésors publics au plus fort de la crise, alors que des sommes considérables d'argent public venaient d'être injectées pour sauver le secteur bancaire.

Insupportables, car ce sont des recettes en moins pour les États membres et donc aussi des investissements en moins et des impôts en plus pour les entreprises et les citoyens qui respectent les règles du jeu, donc ce n'est pas admissible, bien sûr.

Que nous dit ce nouveau scandale – un de plus? Que par le passé, les règles concernant l'échange d'informations auraient pu et dû être plus efficaces, mais surtout plus respectées. Il faut rappeler qu'au moment des faits, ces échanges étaient dits «spontanés», c'est-à-dire laissés à l'appréciation des États et ces règles n'ont pas permis – force est de le constater – d'empêcher des comportements frauduleux. Elles n'ont pas permis d'empêcher que ces flux se déplacent d'un État membre vers les autres.

Or, depuis 2014, cette Commission – et je suis fier d'y avoir contribué à ma place de commissaire à la fiscalité – a engagé ce que j'ai appelé «la révolution de la transparence», en suivant un principe extrêmement simple qui est de renforcer et même de systématiser la coopération et les échanges d'informations entre les États membres. L'échange d'informations, c'est vraiment le concept clé qui nous a fait changer, je crois, d'époque.

Ainsi, la directive sur la coopération administrative a été considérablement étendue. Elle inclut désormais l'échange automatique obligatoire d'informations dans de nombreux cas. C'est vrai que l'information détenue par certains États membres est indispensable à d'autres, par exemple sur les comptes financiers – c'est la fin du secret bancaire –, sur les décisions fiscales rendues par les États membres, sur les informations pays par pays – ce sont les fameuses décisions sur les tax ruling – ou sur le CBCR (Country-by-Country reporting), dont je continue de penser qu'il doit être public, et enfin, sur le partage d'informations entre les autorités fiscales nationales et les autorités anti-blanchiment.

Plus récemment, cette directive a été complétée par de nouvelles dispositions en matière de déclaration pour les intermédiaires fiscaux; vous l'avez votée et je vous en remercie. Son entrée en vigueur est prévue pour l'année prochaine. Elle va tout changer parce qu'elle obligera ces intermédiaires – des banquiers, des avocats, des conseillers juridiques ou fiscaux – à déclarer les montages fiscaux abusifs ou agressifs qu'ils vendent à leurs clients.

J'appelle les États membres à utiliser désormais ces outils qui sont à leur disposition pour coopérer, pour échanger des informations plus vite. La vitesse, précisément, est essentielle pour éviter que ce genre de schéma agressif ne se propage entre États membres.

Les révélations de la semaine dernière démontrent, une fois de plus, que ces questions de justice fiscale intéressent au plus haut point le grand public. Elles sont même maintenant tout en haut des priorités de nos opinions et c'est la raison pour laquelle j'invite le Parlement et le Conseil à adopter rapidement nos propositions sur les rapports pays par pays publics et sur la protection des lanceurs d'alerte.

Au-delà du renforcement de la coopération avec les administrations fiscales, cette Commission a systématiquement proposé aux États membres, comme vous le savez, une approche collective ambitieuse – et là, le Parlement et la Commission se sont toujours trouvés côte à côte – par la définition d'une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés. Les progrès sur ce dossier sont réels et ils doivent aboutir, parce qu'une assiette harmonisée réduirait considérablement les possibilités de

fraude fiscale par une meilleure prise en compte des activités numériques. Et je pense qu'une réponse européenne est seule à même d'entraîner le reste de la communauté internationale dans une réforme sérieuse du cadre légal, par l'adoption d'une liste commune de paradis fiscaux, qui nous a donné suffisamment de poids pour obtenir, je le crois, toute une série de réformes qui permettent de progresser dans la lutte contre les régimes fiscaux dommageables à travers le monde.

Nous avons aussi proposé aux États membres de négocier certains aspects des traités de prévention de double imposition au niveau européen lors des accords FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) avec les États-Unis. Certains États membres n'étaient pas «mûrs» pour une telle approche coordonnée et il est peut-être temps – ce n'est pas un testament, c'est une proposition – de relancer cette idée.

Voilà, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés, tout n'est pas encore réglé, tout n'est pas encore mis en place, mais s'agissant précisément de ce qui est soulevé par ce scandale, il se trouve que des progrès significatifs ont été accomplis, même si je ne peux pas dire que tout ce que nous avons décidé ensemble est de nature à rendre impossible un tel scandale. Mais je peux dire avec beaucoup de confiance que ce serait beaucoup, beaucoup, beaucoup plus difficile si les administrations fiscales remplissent les dispositions légales auxquelles elles sont maintenant tenues. Lorsque toutes ces législations seront mises en œuvre, il sera, je crois, beaucoup plus compliqué de faire ce type d'optimisation et de fraude fiscales en Europe et vous pouvez compter sur ma détermination et sur celle de la Commission pour s'en assurer.

Je crois aussi, comme toujours, qu'il faut se tourner vers les États membres parce que c'est à eux de faire respecter ces dispositions davantage que ne l'avaient été celles qui portaient sur l'échange d'informations spontanées à l'époque. Maintenant le spontané est automatique et donc obligatoire. Je compte vraiment sur les États membres, c'est la moindre des choses, pour se conformer à leurs obligations.

Pervenche Berès, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, il s'agit d'un débat exceptionnel pour un scandale fiscal qui, malheureusement, n'est pas exceptionnel.

Après l'évasion dans les paradis fiscaux, nous voici confrontés à une fraude de banques réclamant au fisc le remboursement d'impôts jamais payés.

Derrière tout cela, il faut peut-être engager de nouvelles réformes structurelles qui permettraient de surveiller la façon dont, dans certains États membres, des crédits d'impôts sur les dividendes sont distribués et sont à la base de cette fraude. Et puis, pourquoi ne pas l'admettre, la véritable transaction financière sur les opérations de haute fréquence aurait sans doute permis d'aller de l'avant contre une telle fraude, contre la manipulation des droits du titre dont on voit bien, ici aussi, un des impacts.

L'échange d'informations entre les administrations fiscales nationales est essentiel, vous l'avez dit, mais nous disons aussi que ces fraudes sont opérées au niveau européen. Nous devons donc y apporter une solution européenne. Il appartient aussi aux autorités de supervision européennes de trouver, conformément à leur mandat, les moyens d'agir dans ce domaine. C'est dans cet esprit que ce Parlement est déterminé à agir d'ici la fin de son mandat.

Pierre Moscovici, Membre de la Commission. – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, vos échanges de cet après-midi montrent que nous partageons tous trois sentiments.

D'abord, une indignation légitime face à ces nouvelles révélations. Ce sont des pratiques – plusieurs l'ont dit – intolérables qui doivent absolument cesser.

Ensuite, une reconnaissance sincère et profonde envers les journalistes. C'est une preuve de plus que la presse d'investigation est un pilier essentiel d'une démocratie réelle et vivante et c'est le rappel que personne ne doit s'attaquer, en quoi que ce soit, à la liberté de la presse.

Enfin, notre détermination commune à agir, c'est aussi une manière de rendre hommage au travail de ces journalistes. À ce propos, permettez-moi de corriger ce qui peut apparaître comme une fausse impression: non, la répétition des scandales n'est pas le signe de notre impuissance. Il y a toujours un décalage temporel entre ce qui est révélé et l'état du droit. L'action commune que nous menons de façon continue ces dernières années n'est pas vaine, mais c'est la course perpétuelle. C'est une vieille histoire entre le gendarme et le voleur. Notre combat contre la fraude fiscale ne sera en vérité jamais fini car comme je l'ai dit, l'imagination des fraudeurs est sans limite et les possibilités offertes par la technologie doivent aussi être explorées.

Ces révélations montrent ainsi que les fraudeurs ont su parfaitement tirer profit des législations qui diffèrent entre les États, du manque d'information entre eux et des dispositions spécifiques des conventions bilatérales. À partir de ce moment-là, les enseignements que nous devons en tirer, nous les décideurs politiques publics, c'est qu'il faut tout simplement en finir avec les approches purement nationales, parcellaires, car cela ne fonctionne pas. Nous sommes face à des mécanismes internationaux, européens et la réponse doit être évidemment internationale et européenne.

Je tiens à préciser que nous avons maintenant en place des règles et des outils qui permettent aux États d'alerter leurs homologues en cas de fraude. Ce n'est d'ailleurs pas une question de moyens, c'est une question de volonté et d'attitude. Les États membres doivent comprendre que l'administration fiscale est un espace de plus en plus européenisé. Je veillerai à ce que ce message soit transmis aux chefs des administrations fiscales lors de leur prochaine réunion à Bruxelles. J'ai déjà eu souvent l'occasion de le dire dans cette enceinte: pour être réelle, la souveraineté fiscale doit être exercée en commun, au niveau européen, sinon nous sommes démunis face à ces phénomènes qui sont pour beaucoup des phénomènes transfrontaliers.

Je sais que ce changement de paradigme est difficile pour tous, à commencer par les États membres, surtout en matière de fiscalité car ils considèrent – on le sait – que c'est un des attributs essentiels de leur pouvoir régalien. Mais il ne s'agit pas de renoncer à cette souveraineté, il s'agit de l'exercer en commun au niveau européen pour œuvrer en faveur de l'intérêt général de l'Union européenne. Il s'agit de décider d'une approche collective qui est la seule qui soit à même d'offrir une réponse à la hauteur de l'ingéniosité, encore une fois très grande, des fraudeurs. Avec une politique fiscale coordonnée, finis les trous dans nos législations fiscales et finies, donc, les opportunités de fraude. C'est bien cette idée que je porterai quand je présenterai en début d'année prochaine des propositions pour le passage à la majorité qualifiée en matière fiscale. Il est plus que temps d'engager le débat avec les États membres.

Plusieurs questions m'ont été adressées sur la possibilité d'étendre l'échange d'informations automatique aux dividendes. Je pense en effet que c'est une perspective qui mérite d'être explorée. Reconnaissons toutefois qu'à ce stade où nous sommes de votre mandat au Parlement européen et du nôtre à la Commission, c'est quelque chose qui devra être creusé davantage dans le temps. Mais je veux vous dire que nous avons déjà beaucoup étendu cet échange d'informations, que beaucoup d'États membres n'utilisent pas les informations qu'ils reçoivent des autres États et qu'il est important, voire fondamental de mettre en place ce qui est déjà adopté. Je ne renie pas les responsabilités de la Commission, et à la fois le travail du Parlement, le travail des journalistes, le changement d'esprit sur la scène internationale, nous ont donné ensemble de formidables opportunités pour avancer. Mais tout de même, je le dis, notamment à M. Giegold, j'en appelle encore et toujours aux États membres. Leur responsabilité dans la mise en œuvre de ce que nous avons décidé, y compris dans l'achèvement de ce qui est déjà proposé – comme le projet ACCIS (assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés) ou la fiscalité du numérique – est absolument majeure. Majorité qualifiée ou pas, ils ont une responsabilité. À nous, institutions qui incarnons l'intérêt général, de le leur rappeler, et je le fais au Conseil. J'espère que sous la présidence autrichienne, qui est très active sur ces sujets, notamment sur l'ACCIS et sur la fiscalité du numérique, nous aurons de derniers résultats au cours de ce semestre, parce qu'ensuite il sera trop tard. Donc, j'encourage la présidence autrichienne à continuer ses efforts

pour que nous puissions marquer ces progrès tant attendus par vous, Mesdames et Messieurs les parlementaires, mais en réalité, surtout par les citoyens européens.

## 12. Programme de travail de la Commission pour 2019 (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur la déclaration de la Commission sur le programme de travail de la Commission pour 2019 (2018/2850(RSP)).

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président, merci pour votre exposé, qui fut, comme d'habitude, concis. On ne peut pas reprocher à la Commission de vouloir livrer des résultats, c'est tout à votre honneur.

La question que je vous pose est la suivante: vous assistez comme moi à une désaffection grandissante de beaucoup de nos concitoyens à l'égard de la construction européenne, alors que vous et moi savons qu'elle est un élément essentiel à l'exercice de notre souveraineté démocratique. Pensez-vous donc que c'est en continuant à travailler en faisant un peu plus de la même chose ou en travaillant de manière incrémentale que nous allons raviver l'enthousiasme européen celles et ceux de nos concitoyens qui l'ont perdu?

Je pense que ce qu'il nous faut, en réalité, c'est un changement de paradigme. Je suis d'accord avec vous pour dire que ce n'est pas à la veille d'une élection qu'on engage un changement de paradigme mais sur certains points – la Commission d'ailleurs a fait des propositions, je pense à l'Euro en particulier – qui, je pense, sont à la hauteur du défi; encore faut-il que le Conseil suive. Je pense cependant qu'il nous faut quelque chose de beaucoup plus solide. En réalité, notre lecture des choses est que nos sociétés sont menacées par deux bombes à retardement: d'une part des inégalités grandissantes et d'autre part, une empreinte écologique qui dépasse ce que notre planète peut supporter.

Donc, clairement, il nous faut un changement de paradigme, une réorientation des politiques de l'Union européenne, et au lieu de cela, je dois constater que les familles politiques traditionnelles, ici au Parlement européen et au Conseil, continuent pour l'essentiel dans la même direction. Je vous ai bien écouté, Monsieur Szájer, quand vous dites qu'il faut mettre le paquet sur la question de la sécurité et des migrations. Pour ma part, je constate que pour nos concitoyens, ces préoccupations, certes importantes, ne viennent pas en première place. Vous persistez dans une voie qui est aussi celle de vos amis bavarois, mais je constate que c'est par bataillons entiers que leurs électeurs les ont quittés, pour les extrêmes pour certains – parce qu'en fait, en les imitant vous les renforcez – et, pour ceux qui étaient dégoûtés par cette évolution, pour les Verts, et je pense que leur choix était le bon.

Cristian Dan Preda (PPE). – Madame la Présidente, comme pour la Commission, la priorité majeure pour nous l'année prochaine sera l'adoption du cadre financier pluriannuel.

Nos citoyens ont besoin de certitudes et nous avons besoin de stabilité financière pour faire face à tous les défis dans la sphère de l'action externe, domaine dont je m'occupe ici au Parlement.

En ce qui concerne le nouvel instrument financier externe NDICI (instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale), nous avons été surpris que la proposition de la Commission n'ait absolument pas tenu compte de la position du Parlement, qui était de garder un instrument séparé pour le voisinage.

Il y a aussi beaucoup d'interrogations suscitées par la gouvernance de cet instrument global, y compris concernant la nouvelle architecture financière externe.

Ensuite, les Balkans de l'Ouest doivent rester au centre de notre attention. L'année 2018 a été pour les Balkans l'année de l'opportunité en termes d'intégration européenne; 2019 doit devenir l'année de la cohérence. Je pense qu'il faut poursuivre notre engagement dans cette zone et y exporter notre stabilité.

Enfin, je salue le projet de renforcement du mécanisme sur l'état de droit. Vous êtes familier, Monsieur le Vice-président, de la situation en Roumanie et je vous remercie pour votre engagement. J'espère qu'il sera le même d'ici les prochaines élections européennes.

Nous devons aussi être très fermes quand des dérives de l'état de droit se produisent dans notre voisinage. Je pense notamment à la Moldavie, où il faut en tirer toutes les conséquences, y compris au niveau budgétaire.

Eric Andrieu (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président, je m'interroge: la Commission européenne veut-elle être le fossoyeur du projet européen? C'est la question que je vous pose.

Alors que Monsanto et Bayer viennent d'être condamnés en appel par la justice américaine ce matin, alors que 1,3 million de citoyens européens ont signé l'initiative «Stop glyphosate», alors que ce Parlement a mis en place une commission d'enquête sur les procédures d'autorisation des pesticides en Europe suite aux «Monsanto Papers» et au renouvellement pour le moins controversé du glyphosate, que faites-vous pour protéger la santé des 500 millions de citoyens européens?

Vous vous opposez à l'interdiction décrétée par la région de Bruxelles Capitale d'utiliser des produits à base de glyphosate au mépris des principes de précaution. Savez-vous, Monsieur le Vice-président, que la santé humaine est la préoccupation numéro deux des Européens au moment où je m'exprime? Pensez-vous qu'une décision de ce type soit opportune et qu'elle encourage les citoyens à se rendre aux urnes du 23 au 26 mai prochain? Je vous renvoie à l'article 191, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, qui prévoit que «la politique de l'Union dans le domaine de l'environnement vise un niveau de protection élevé [...] et est fondée sur les principes de précaution».

Je formule le vœu que la Commission européenne prévoie de proposer en 2019, une révision de la législation européenne sur les pesticides et réponde aux failles du système actuel et aux attentes des 500 millions d'Européens dans ce domaine.

Philippe Lamberts (Verts/ALE), question «carton bleu». – L'Allemagne est unifiée depuis à peu près 150 ans et réunifiée depuis à peu près un quart de siècle. Malgré cette longue histoire, l'Allemagne reste un pays aujourd'hui économiquement inhomogène, de sorte que ce qui fait tenir l'Allemagne ensemble, ce sont des transferts financiers massifs entre les régions les plus riches du pays et les régions les moins riches du pays.

Ces transferts utilisent la voie de la fiscalité, du budget fédéral, la voie de la sécurité sociale fédérale et la voie du «Finanzausgleich». C'est cela qui fait tenir l'Allemagne ensemble. Expliquez-moi comment on pourrait se passer, au regard de l'unité européenne, de ces mécanismes qui sont indispensables à l'unité allemande? Je n'ai toujours pas compris.

Pervenche Berès (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président, je vois votre programme de travail pour 2019, et j'ai envie de vous dire devant ce Parlement, concentrez-vous sur l'essentiel et faites en sorte que nous puissions aboutir à des résultats.

De ce point de vue-là et dans le cadre des responsabilités qui sont les miennes au Parlement européen, je voudrais insister sur quelques points.

D'abord, s'agissant de la supervision des banques et des marchés financiers, nous devons mettre en œuvre cette fameuse réforme des autorités de supervision, et pour cela nous avons besoin du soutien de la Commission.

Vous devez aussi convaincre le Conseil de bouger sur la garantie des dépôts, car sinon tout le système de l'union bancaire s'écroulera. Nous devons aussi convaincre le Conseil, avec votre soutien, quant aux fameuses CCP, ces chambres de compensation qui vont être secouées par le départ de nos amis britanniques.

En matière fiscale, peut-être ai-je mal lu votre programme de travail, mais je n'ai pas eu l'impression que vous mettiez assez d'insistance sur deux volets tout à fait essentiels: à la fois la fiscalité du numérique et cette fameuse assiette commune de l'impôt sur les sociétés.

Enfin, je partage totalement l'avis de ma collègue Kathleen Van Brempt, vous devez revoir la gouvernance économique au regard des objectifs du développement durable.

La Présidente. – Le débat est clos.

#### 5. Débat avec le Président de la Roumanie, Klaus Iohannis, sur l'avenir de l'Europe (débat)

Jean-Claude Juncker, Président de la Commission. – Monsieur le Président de la République, cher Klaus, Monsieur le Président du Parlement européen, c'est pour Madame Crețu, commissaire roumaine, et moi-même, un grand honneur d'avoir pu vous écouter, nous qui vous connaissons et vous aimons bien.

C'est pour le Parlement européen un grand moment, parce que c'est la première fois, si je ne m'abuse, qu'un président roumain en exercice s'exprime, à la veille de la présidence de son pays – la première présidence roumaine – devant les représentants du peuple européen.

Dragi români,

I'm not fluent in Romanian but I did understand.

Mon roumain imparfait veut dire «mes chers Roumains», puisqu'ils nous observent et nous regardent. C'est aussi pour moi aussi un moment de forte émotion, puisque j'ai avec la Roumanie et avec son Président exercice, une longue histoire. Elle est d'abord personnelle, entre nous deux, puisque nous nous connaissons depuis des siècles. Le Président roumain a été maire de Sibiu Hermannstadt, et il y a entre Hermannstadt et le Luxembourg, une vieille histoire. Parce que contrairement à ce que prétendent les historiens allemands, ceux qui ont peuplé la Transylvanie n'étaient pas les Saxons mais les Luxembourgeois. Ce qui fait que nous pouvons nous parler dans un luxembourgeois approximatif; enfin, il y a entre nous une union qui fait que l'histoire ancienne perdure dans les temps qui sont les nôtres et pour les décennies et siècles devant nous.

Il y a trop peu de Roumains dans cette salle.

En décembre 1997, j'ai présidé le Conseil européen à Luxembourg sous la présidence luxembourgeoise, et c'est alors que nous avons ouvert grandement les portes pour les pays qu'on appelait à l'époque «pays candidats», dont la Roumanie. Et, sous une autre présidence luxembourgeoise, en avril 2005, j'ai pu signer au nom de l'Union européenne, le traité d'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne. Ce furent pour moi des moments inoubliables, parce que ce jour-là, la réconciliation entre l'histoire et la géographie européennes était définitivement accomplie et pour moi la Roumanie n'est donc pas un pays neutre, mais un pays vers lequel me portaient mes sentiments les plus profonds, les rares qualités de cœur que je peux avoir, et donc oui, bienvenue au Parlement et re-bienvenue en Europe, Monsieur le Président.

Je pense au peuple roumain, que j'aime bien puisque, à travers ses autorités, il m'a couvert de distinctions et d'honneurs auxquels j'ai été sensible, alors qu'en règle générale, on dit qu'on n'est pas sensible à ce genre de décorations et d'honneurs.

Je pense au peuple roumain qui, depuis le début, a su s'intégrer dans la sphère de solidarité et de complicité européenne comme si la Roumanie avait été un État membre fondateur. Et donc, oui, la Roumanie aujourd'hui et depuis longtemps – même avant son adhésion à l'Union européenne – a été et est devenue un fournisseur de stabilité et non pas un consommateur de stabilité dans une région tourmentée, difficile, dramatiquement éprouvée, à travers son histoire, jusqu'au sang, et donc oui, sans la Roumanie, l'Union européenne ne serait pas complète.



(Applaudissements)

La Roumanie, dès le premier jour de son adhésion, a su se placer à la tête de l'intégration européenne. Je sais que le Président n'aime pas trop l'Europe des cercles concentriques, une Europe d'avant-garde et une Europe qui serait à la traîne. Il n'aime pas cela du tout, tout comme moi je n'aime pas ces concepts. Mais la Roumanie a prouvé dans les faits qu'elle n'a rien à craindre d'un tel scénario qui, du reste, n'est pas le mien, parce qu'elle s'est toujours classée à la tête du mouvement. J'en prends pour exemple l'accord de la Roumanie sur la mise en place d'un parquet européen. D'autres, même des États membres fondateurs, n'ont pas le courage de faire cela. La Roumanie était parmi les premiers à dire oui à la mise en place d'un brevet européen, alors que d'autres n'avaient pas cette volonté d'avant-garde.

La Roumanie fêtera le 1er décembre de l'année en cours son centenaire, le centenaire de la grande union, comme disent nos amis Roumains. Je voulais dire au Président que c'est bien sûr une fête romaine, mais c'est aussi une fête européenne, parce que tout ce qui concerne la Roumanie concerne l'Europe. Tout ce qui est propre à la Roumanie n'est pas étranger à l'Union européenne et donc ce jour-là nous fêterons ensemble un grand moment de l'histoire roumaine et un grand moment de l'histoire européenne.

Dès 2014, en me présentant devant ce Parlement, le 15 juillet – c'est une date que vous n'avez pas retenue mais moi oui –, j'ai dit que la Roumanie sous le mandat de la Commission qui est la mienne, devrait faire partie de la zone Schengen.

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, chers collègues, par son fonctionnement, ou plutôt ses dysfonctionnements, mais aussi et surtout par ses orientations politiques, l'Union européenne non seulement n'assure pas l'avenir des nations européennes – c'est le débat qui nous occupe aujourd'hui – mais elle devient en réalité, de plus en plus, une anti-Europe.

Quoiqu'ils s'en défendent, certains ne sont sans doute pas mécontents de cette évolution, puisqu'ils n'ont jamais cherché à assurer à l'échelle continentale, l'indépendance et la puissance. En réalité, ils conçoivent la construction européenne comme une simple étape vers un village global et vers une gouvernance mondiale.

Mais pour ma part, je suis convaincu qu'il est encore temps de sauver l'Europe des dérives actuelles de l'Union européenne. Avec nos alliés et les forces nationales qui progressent partout sur notre continent, nous voulons construire une Europe qui soit à la hauteur du génie de notre civilisation et qui permette à nouveau à nos nations de rayonner à travers le monde, d'être fortes et respectées sur la scène internationale, que ce soit individuellement ou collectivement.

Cette Europe ne passe pas par une Commission européenne qui décide de tout et de rien, à la fois toute-puissante et en même temps impotente. Incapable, par exemple, de protéger nos entreprises aussi bien contre le dumping chinois que contre l'extra-territorialité du droit américain. J'en profite d'ailleurs pour souligner que l'Union européenne est toujours pressée de donner des leçons d'état de droit à la Pologne, à la Hongrie ou, demain, à la Roumanie, de donner des leçons de droits de l'homme à la Russie, mais elle se montre d'un silence assourdissant s'agissant du meurtre barbare du journaliste Khashoggi sur ordre de Riyad dans le consulat d'Arabie Saoudite à Istanbul.

Alors oui, il faut mettre fin à cette bureaucratie hors sol et sans légitimité démocratique. La Commission, elle, se prétend transparente et indépendante dans les décisions qu'elle prend au quotidien et qui concernent plus de 500 millions d'Européens. Mais c'est dans l'opacité la plus totale qu'elle conclut des traités de libre-échange tous azimut. Ces traités organisent la concurrence déloyale, provoquant la désindustrialisation de nos pays et la ruine de notre agriculture, qu'il s'agisse du CETA, déjà en vigueur sans pourtant avoir été ratifié par les parlements nationaux, des projets actuellement en discussion avec le Mercosur ou avec les pays d'Océanie, ou encore de l'accord signé

cet été par Jean-Claude Juncker en catimini avec le Japon et, pas plus tard que vendredi dernier, avec Singapour.

Soumise au marché, l'Europe de la Commission, c'est aussi l'Europe de la démission car ses dirigeants n'assument pas les fonctions et obéissent moins aux peuples qu'aux fonctionnaires non élus qui les entourent, ainsi qu'aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de justice de l'Union. On nous parle régulièrement de protectionnisme européen, mais en 1997 le traité d'Amsterdam a abrogé l'article 44, paragraphe 2, du traité de Rome, qui prévoyait le développement d'une préférence naturelle entre les États membres. Et la Cour de justice de l'Union européenne a retoqué quelques-unes des rares mesures anti-dumping prises par la Commission à l'époque. C'est ce que l'essayiste français Éric Zemmour a appelé «le coup d'État des juges». En effet, depuis les années 70, le pouvoir politique se laisse peu à peu déposséder de ses prérogatives par le pouvoir judiciaire, d'abord à l'échelon national et aujourd'hui à l'échelle européenne. Ainsi, au-delà de notre souveraineté, c'est bien la démocratie et ses fondements qui sont en péril.

On ne peut pas non plus prétendre à la solidarité européenne avec une Commission punitive qui cherche à sanctionner les États membres qui ne se soumettent pas à son idéologie, en particulier sur la migration, dont on voudrait désormais faire un nouveau droit de l'homme.

Nous avons besoin de véritables coopérations sur les grands défis comme la protection des frontières extérieures ou encore les enjeux énergétiques et environnementaux. Mais non! on ne peut pas prétendre vouloir préserver notre écosystème, tout en encourageant sans cesse un libre-échange transcontinental effréné, qui est par nature profondément anti-écologique.

Voilà pourquoi il est temps de refonder la construction européenne et de la réorienter, loin des utopies et des dogmes.

3. L'exploitation des données des utilisateurs de Facebook par Cambridge Analytica et les conséquences en matière de protection des données (débat)

Dominique Bilde (ENF). – Monsieur le Président, chers collègues, le mois dernier, une faille de sécurité laissait filtrer les données personnelles de quelque 50 millions d'utilisateurs de Facebook prouvant qu'en dépit des excuses contrites, exprimées dans la foulée du scandale Cambridge Analytica, il y a décidément quelque chose de pourri au royaume de Mark Zuckerberg.

Quelle est la véritable nature de Facebook? C'est celle beaucoup plus crue des pannes dans un mémorandum confidentiel d'un des vice-présidents.

Nous connectons des gens, point. Peut-être que cela coûtera une vie en exposant quelqu'un à des harceleurs, peut-être que quelqu'un mourra dans une attaque terroriste coordonnée via nos outils. Hé oui, mesdames et messieurs, c'est exactement leur propre définition.

Encore Facebook n'est-il pas neutre. Épaulé par ses légions de modérateurs, sa censure s'exerce avec zèle contre une myriade de comptes conservateurs pendant que sur l'autre rive de la Méditerranée, en Libye, des milices armées communiquent en toute impunité.

Par sa mainmise sur les informations et communications de millions d'individus, Facebook s'est donc fait le bras armé d'une censure totalitaire à géométrie variable.

Pour s'y être compromises, nos démocraties s'en trouveront à jamais bouleversées et la prochaine élection sera tronquée par des gens sans foi ni loi.

Eva Joly (Verts/ALE). – Monsieur le Président, il ne doit plus être possible que des données personnelles soient utilisées à l'insu des utilisateurs.

Le scandale Cambridge Analytica a montré le pouvoir immense que nous avons laissé s'accumuler entre les mains d'entreprises qui disposent à leur guise de nos données personnelles. Il est temps de

reprendre le contrôle de nos données pour garder le contrôle de nos vies. Ouvrons les yeux. Accepter que nos données soient exploitées à des fins de profilage et de ciblage politique ne serait pas seulement une défaite individuelle, mais une abdication collective. Laisser à Facebook et à ses algorithmes le soin de déterminer les messages politiques que nous recevons, c'est accepter une forme de servitude volontaire.

À l'heure où la vérité elle-même est menacée par la multiplication des infox, notre liberté d'opinion est liée à la connaissance claire que nous avons de qui s'adresse à nous et dans quel but. Souhaitons-nous que l'homo numericus reste un citoyen libre?

Alors tout contenu politique doit pouvoir être identifié comme tel et nous devons savoir qui en est à l'origine. C'est vraiment le minimum et c'est urgent.

24/10

25. Grave défaut de mise en œuvre du règlement REACH de l'Union et utilisation de produits chimiques non testés dans l'Union (débat)

Younous Omarjee, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, après les scandales du glyphosate, des perturbateurs endocriniens, du Dieselgate, voilà maintenant le scandale du contournement de Reach.

Les citoyens seront épouvantés d'apprendre qu'un tiers des substances chimiques utilisées en Europe sont mises sur le marché sans que leur dangerosité ne soit testée, alors même que le règlement Reach l'exige.

Cela signifie, pour parler clairement, que l'industrie chimique viole en toute impunité la loi en ne fournissant pas les informations qui sont pourtant exigées sur le caractère cancérigène, mutagène ou dangereux des substances qu'elle utilise notamment pour la production des emballages alimentaires, des vêtements ou encore des jouets, c'est-à-dire des produits de consommation de tous les jours.

Nous demandons de la transparence sur cette affaire et nous demandons que soit publiée la liste des noms des entreprises concernées tout comme nous demandons, Monsieur le Président, que les États soient rappelés à leurs obligations.

24. Promouvoir la reconnaissance mutuelle automatique des diplômes (débat)

Dominique Bilde, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, chers collègues, 11 000 euros, c'est le prix qu'ont été disposés à payer quelque 500 juristes italiens pour obtenir un précieux sésame: l'inscription au barreau madrilène, contournant ainsi l'écrémage de l'habilitation italienne. Ridicule, scandaleux, ce fait divers n'est pourtant qu'un des avatars des nombreuses absurdités qui pullulent sur le terreau fertile de la reconnaissance des diplômes et des titres professionnels en Europe.

Les étudiants en médecine français partis vers des cieux roumains plus cléments, ne vous diront pas autre chose. Échappant au numerus clausus, ils s'assurent toutefois un poste à leur retour en France, pour le meilleur, mais surtout pour le pire. Surtout pour le pire: en 2016, un hôpital de la région parisienne excluait ainsi six internes formés en Roumanie pour insuffisance professionnelle.

À l'heure où les employeurs décrivent les pénuries de compétences, l'Union n'a donc rien trouvé de mieux que d'avancer à marche forcée vers la reconnaissance automatique de qualifications. À des années-lumière d'une Europe de l'excellence, il en résultera celle du moins-disant académique et surtout du nivellement par le bas.

23. Promotion de véhicules de transport routier propres et économes en énergie (débat)

Karima Delli, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, chers collègues, le seul véhicule propre disponible aujourd'hui sur le marché, c'est le vélo: c'est zéro émission de CO2

assurée. C'est la raison pour laquelle, Madame la Commissaire, j'espère que nous allons renforcer notre action pour que toutes les villes aient plus de vélos.

L'objectif pour la voiture de demain, c'est qu'elle soit, elle aussi, à zéro émission. Et la voie est ouverte avec ce texte sur les véhicules acquis par la commande publique, parce que le secteur des transports, c'est encore 23 % des émissions de CO<sub>2</sub> en Europe, parce que la majeure partie de ces 23 % est émise sur la route, parce que le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a dit récemment que nous nous approchons de la dernière limite pour sauver le climat et parce que la commande publique, c'est 14 % du PIB européen, un levier majeur pour la transition vers une mobilité durable.

Et face à cela, les conservateurs nous disent: la technologie n'est pas prête. Mais pourquoi la Chine et les États-Unis sont-ils déjà sur le point d'y arriver? On a la possibilité de définir ce que doit être un véhicule propre et vous les conservateurs, vous laissez la porte encore ouverte aux véhicules roulant au biocarburant. Mais est-ce bien raisonnable de regarder encore le passé, alors que nous, on vous emmène vers le XXI<sup>e</sup> siècle? La maison brûle, nos poumons s'encrassent et vous préférez regarder ailleurs. Après moi le déluge. Moi, je crois qu'il faut être responsable, ouvrir les yeux et ce texte doit être ambitieux.

## 21. Taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures (débat)

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy, rapporteure. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, la présentation de ce rapport aujourd'hui marque l'aboutissement d'un long cycle de travail de près de deux ans sur un texte fondamental pour l'avenir de la politique européenne des transports.

La révision de la directive européenne qui encadre les systèmes de tarification routière sur les plus de 136 000 km du réseau routier transeuropéen représente une occasion unique pour mieux prendre en compte l'impact des transports routiers sur notre société.

Si nous révisons ce texte, c'est parce que la directive «Euro-redevance», qui a permis de lutter contre les discriminations entre résidents et non-résidents, a atteint aujourd'hui ses limites pour ce qui est de contribuer pleinement aux objectifs du livre blanc des transports d'aller vers la pleine application des principes «utilisateur-payeur» et «pollueur-payeur».

Sans mesure forte et sans une vision à long terme de l'évolution de la tarification des transports routiers, qui représentent plus de 70 % des émissions du secteur des transports, nous n'atteindrons pas nos objectifs climatiques et nous ne répondrons pas à l'urgence de mieux lutter contre le fléau de la pollution de l'air qui frappe nos concitoyens.

Face à ces urgences, les mentalités évoluent et les usagers de la route sont de plus en plus conscients et sensibles à l'impact environnemental des transports routiers. Et c'est dans cette perspective que nous, décideurs politiques, devons faire preuve de courage et de volonté pour accompagner et accélérer cette prise de conscience et la transition vers une tarification des routes plus juste et plus environnementale

Et je profite de cette occasion pour saluer ici le courage politique de la Commissaire d'avoir mis sur la table un texte ambitieux.

L'élargissement du champ d'application à tous les véhicules lourds et aux véhicules légers, l'interdiction progressive des systèmes de vignette ou encore l'obligation de moduler les péages en fonction des émissions de CO<sub>2</sub>, sont autant de mesures que je soutiens et qui se retrouvent dans le rapport qui sera présenté au vote demain.

Et le travail en commission parlementaire a permis d'améliorer la proposition de la Commission européenne.

Tout d'abord, concernant le principe de l'«utilisateur-payeur», la commission des transports a adopté mes propositions pour avancer la fin des vignettes à 2023 pour les véhicules lourds et à 2026 pour les véhicules légers, afin d'accélérer la transition vers une tarification plus juste fondée sur la distance parcourue.

Concernant le principe du «pollueur-payeur», la commission des transports a voté pour l'application de redevances spécifiques liées aux normes de pollution à partir de 2021 pour les véhicules lourds et à partir de 2026 pour les véhicules légers. C'est une proposition qui permettra de mieux prendre en compte les coûts environnementaux et sociétaux dans la tarification des routes et qui permettra de garantir qu'environ 50 % du réseau routier transeuropéen sera couvert par le principe du «pollueur-payeur».

Parallèlement à l'application de ces deux grands principes, l'acceptabilité et la transparence des systèmes de péage se retrouvent au cœur de ce rapport.

Premièrement, tout au long de ces travaux, j'ai accordé une importance centrale aux dimensions territoriale et sociale des politiques de tarification des infrastructures routières. Et pour lutter contre la fracture territoriale, je propose d'introduire la possibilité de baisser le coût des péages pour les usagers fréquents, notamment en périphérie des agglomérations et dans les zones reculées. La directive actuelle ne donnait pas cette possibilité de différencier les tarifs des péages entre usagers fréquents et usagers occasionnels. C'est une avancée majeure que je propose pour garantir que les usagers qui n'ont d'autres choix que d'utiliser leur voiture quotidiennement pour se rendre au travail puissent bénéficier d'un tarif préférentiel par rapport aux usagers occasionnels.

Toujours en matière de cohésion territoriale, je propose également de donner plus de flexibilité aux États membres pour prendre en compte l'impact des péages sur les régions périphériques.

Deuxièmement, je suis convaincue que si l'on introduit un fléchage obligatoire des recettes des redevances pour lutter contre la dégradation des réseaux routiers et pour promouvoir la transition vers une mobilité durable, on renforcera l'acceptabilité des péages. L'incident tragique de l'effondrement du pont Morandi à Gênes nous rappelle le manque cruel d'investissements dans l'entretien et la sûreté des infrastructures routières en Europe. Les propositions de mon rapport qui établissent un fléchage obligatoire permettront de garantir que les recettes des péages serviront bien à assurer la sûreté des infrastructures routières.

Pour conclure, j'aimerais rappeler l'importance d'aborder mon rapport comme un tout cohérent. Les propositions en matière d'application des principes du «pollueur-payeur» et de l'«utilisateur-payeur» ne sauraient être analysées sans tenir compte de toutes les propositions qui visent à renforcer l'acceptabilité et la transparence des péages.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes et toutes les organisations avec qui j'ai eu des échanges constructifs pour aboutir à ce rapport équilibré et ambitieux.

Dominique Riquet, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, d'abord je remercie notre rapporteure pour la qualité de son travail. En fait, deux événements récents nous ont montré combien ce sujet était d'actualité. Le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), qui a démontré une situation de plus en plus préoccupante sur le plan climatique, et on sait que le transport est malheureusement un élément qui n'est pas sous maîtrise, et le drame du pont Morandi, qui a montré que les infrastructures méritaient peut-être un peu plus d'attention de la part de nos États membres.

Le cadre européen de taxation des externalités et des usagers de la route doit rétablir deux buts: être juste et être efficace. Et quand on voit le paysage chaotique en Europe sur les taxes sur les usagers de la route, on peut se dire que le travail est considérable. Nous devons en fait revenir aux externalités de chacun: en fonction du type de véhicule mais pour tous les véhicules, en fonction des kilomètres

parcourus, en prenant en compte les usages, les heures, le lieu, les concessions existantes, – c'est aussi un sujet important, puisqu'il y a déjà des périmètres concédés – et en encourageant également l'amélioration du parc avec une discrimination positive pour les véhicules qui sont les moins polluants. À chacun de décider si, oui ou non, il faut supprimer les mécanismes injustes et inefficaces, notamment les vignettes, et nous soutenons bien entendu cette proposition.

C'est aux États membres qu'il appartiendra de savoir si ce dispositif s'applique ou non, mais il mettra au moins fin à une situation totalement injuste et totalement inefficace. Bien sûr, la taxe n'est pas populaire, surtout quand elle touche tous les véhicules. Mais peut-on laisser la situation se détériorer, avec des émissions qui augmentent, des conséquences majeures sur la santé humaine en termes de particules et des infrastructures dégradées avec des problèmes de sécurité qui mettent en jeu la vie humaine?

Il est souhaitable que les États membres placent ce dispositif dans leur cadre national de charge sur le transport routier et fassent les ajustements nécessaires. Il est souhaitable qu'ils acceptent d'affecter leurs recettes à l'objet qui les génère. Tout cela demande des efforts de la part des États membres, de la part des citoyens et de la part de notre Parlement qui, à la suite de la proposition de la Commission, apportera sans doute sa contribution, demain, en votant à une vaste majorité, j'espère, en faveur de ce texte important.

Karima Delli (Verts/ALE). – Monsieur le Président, chers collègues, tous les mots ont été utilisés.

On a dit: «il faut sauver le climat», «la maison brûle mais on regarde ailleurs», «on danse sur un volcan», «tous les indicateurs sont au rouge»!

Aujourd'hui, on a un levier d'action: une redevance sur les poids lourds et l'ensemble des véhicules, calculée sur les kilomètres parcourus et prenant en compte la pollution et le bruit. C'est près de 30 milliards d'euros par an! Pour faire quoi? Pour financer la mobilité du quotidien, des transports propres pour les citoyens, des infrastructures sécurisées, pour relancer le fret ferroviaire.

Pourtant, certains dans cet hémicycle refusent ce projet! De qui vous moquez-vous? Des citoyens qui n'arrivent plus à respirer à cause de la pollution de l'air, des citoyens qui voient leurs infrastructures s'effondrer, comme le pont de Gênes, des citoyens qui attendent pourtant de leurs élus qu'ils mettent en place le principe du «pollueur-payeur» pour sauver le climat, parce que c'est du bon sens. Le climat n'attend pas, ni notre responsabilité ni notre sécurité.

Alors, je vous invite tous demain à adopter cet excellent texte!

Christelle Lechevalier (ENF). – Monsieur le Président, nous partageons le constat de la dégradation, de l'insécurité et du sous-entretien des routes de certains États membres. Les réponses que vous apportez à cette problématique vont pourtant à l'encontre des intérêts de nos concitoyens.

La France, comme bon nombre d'États membres, est traversée quotidiennement par des milliers de poids lourds étrangers ne participant pas à l'entretien de nos routes par l'impôt. Votre proposition consiste à interdire le modèle de l'Eurovignette, qui a pourtant fait ses preuves en Suède ou au Danemark, et à imposer un principe d'Européage, dont la France a, elle, expérimenté l'échec cuisant, via les portiques écotaxe.

Aucune distinction n'est prévue pour les véhicules de nos États, qui devront payer plus encore pour le financement des routes de leur pays, auquel ils contribuent déjà largement par l'impôt. Pire encore: vous souhaitez taxer davantage les particuliers qui doivent utiliser quotidiennement leur véhicule pour leur vie personnelle et professionnelle. En France, les taxes sur les carburants ont progressé de 25 % en 10 ans et bondiront à nouveau en 2019.

Nous disons «non!» à votre volonté de frapper encore nos transporteurs et automobilistes au portefeuille et souhaitons des solutions nationales pour taxer les camions étrangers qui ne contribuent pas à l'entretien de nos routes.

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy, rapporteure. – Monsieur le Président, chers collègues, merci beaucoup pour ce débat et pour les avis extrêmement tranchés, merci Madame la Commissaire pour votre engagement et vos propos.

Beaucoup d'inquiétudes qui ont été soulevées dans ce débat sont en réalité déjà couvertes par le rapport et notamment sur les questions liées aux sujets sociaux et au principe de subsidiarité.

Je vais toutefois revenir sur un point en particulier, celui qui laisserait penser qu'exclure les véhicules légers du champ d'application de ce texte reviendrait à «défendre» les usagers de la route. C'est tout le contraire car, en effet, exclure les véhicules légers c'est voter contre la réduction des péages de 75 % pour les véhicules zéro émission et c'est voter contre la réduction des péages pour les voitures qui émettent moins de CO<sub>2</sub>.

Exclure les véhicules légers, c'est donc pénaliser les usagers qui vont de plus en plus s'orienter vers des véhicules propres et il ne faut pas avoir une vision à court terme de l'avenir de la tarification des infrastructures routières.

Exclure les véhicules légers, c'est aussi voter contre la réduction des péages pour les usagers fréquents qui doivent emprunter des routes soumises à péage pour se rendre au travail.

Mais ce n'est pas tout, exclure les voitures du champ d'application, c'est aussi donner la possibilité aux États d'introduire des systèmes de vignette plus discriminatoires entre résidents et non-résidents.

Ceux qui prétendent défendre les usagers de la route en voulant exclure les véhicules légers font en fait le contraire: ils s'opposent à une tarification routière plus juste pour les contribuables, qui paient aujourd'hui dans de nombreux pays l'entretien des routes, et pour les usagers qui ne bénéficieront pas des propositions de modernisation des péages incluses dans ce rapport.

Pour conclure j'aimerais donc appeler l'ensemble des collègues à ne pas revoir à la baisse le niveau d'ambition du texte pour arriver à une position du Parlement européen forte, notamment en vue des négociations avec les États membres.

20. Autorisation et surveillance des médicaments à usage humain et à usage vétérinaire - Médicaments vétérinaires - Fabrication, mise sur le marché et utilisation d'aliments médicamenteux pour animaux (débat)

Françoise Grossetête, rapporteure. – Monsieur le Président, c'est avec la satisfaction du devoir accompli que je vois aujourd'hui se terminer ce vaste chantier. Quatre ans, cela fait quatre ans que nous travaillons sur cette refonte du règlement «médicaments vétérinaires» avec ce triple objectif de protection de la santé animale – donc de la santé humaine –, de la lutte contre l'antibiorésistance et de la compétitivité de nos élevages et de notre industrie du médicament vétérinaire.

Nous pouvons le dire sans rougir, le résultat est un grand pas en avant pour la santé publique. Je tiens à remercier mes collègues rapporteurs fictifs, le commissaire Andriukaitis et la présidence bulgare, qui ont tous permis d'obtenir cet excellent résultat. Car au-delà des agriculteurs ou des propriétaires d'animaux domestiques, l'utilisation des médicaments vétérinaires nous concerne tous. Elle a en effet un impact direct sur notre environnement et notre alimentation, bref: sur notre santé.

L'enjeu majeur de cette révision était ainsi la lutte contre la résistance aux antibiotiques, alors que l'Organisation mondiale de la santé ne cesse de dresser des constats alarmants. Selon l'OMS, la résistance des infections aux antibiotiques pourrait bientôt faire chaque année plus de morts que le cancer. Or, la lutte contre ce fléau doit commencer dans les élevages où l'on a longtemps eu recours

aux antibiotiques à des fins purement préventives. Ainsi, en 2015, l'utilisation des antibiotiques en médecine vétérinaire était encore deux fois plus importante qu'en médecine humaine. Ce règlement doit permettre de changer durablement cet état de fait grâce à une surveillance plus fine, à un encadrement renforcé de l'utilisation des antibiotiques, à l'interdiction de l'usage vétérinaire des antimicrobiens d'importance critique pour la médecine humaine. Il faut aussi rappeler que la première des solutions, c'est la prévention grâce notamment aux mesures de biosécurité. Les antibiotiques ne doivent être utilisés qu'en dernier recours et en aucun cas pour compenser le non-respect des bonnes pratiques d'élevage. Notre modèle agricole doit s'y adapter.

Ces nouvelles règles, je tiens à le souligner, ne visent pas à stigmatiser les éleveurs et les agriculteurs, dont nous connaissons les difficultés, mais au contraire à les aider à mieux soigner les troupeaux, et parce que l'antibiorésistance est un phénomène mondial, nous avons tenu à imposer dans le texte la réciprocité de nos normes en matière d'usage des antibiotiques. C'est un succès majeur. Il n'y aura plus d'importations de viande provenant de pays qui continuent, par exemple, à autoriser les antibiotiques comme facteurs de croissance. Finie l'hypocrisie consistant à imposer à nos éleveurs des normes que les autres ne respectent pas. L'Europe change les règles du jeu et elles seront dorénavant les mêmes pour tous.

Outre la question des antibiotiques, le texte comprend bien sûr d'autres avancées importantes. Grâce à des mesures incitatives ciblées et à la réduction du fardeau administratif, il permettra notamment de stimuler l'innovation sur le marché vétérinaire, qui est confronté à un vrai problème de disponibilité des traitements. C'est donc une approche globale, transversale, qui promet de transformer durablement et pour le meilleur, le monde de la santé animale. Ces changements profiteront à tous les acteurs du secteur au premier rang duquel on retrouve agriculteurs et vétérinaires, mais aussi à tous nos concitoyens qui ont à cœur de savoir ce qu'ils retrouvent dans leur assiette.

Surtout, forte de sa conception si particulière des enjeux sanitaires et environnementaux, l'Europe se place ainsi avec détermination à l'avant-garde de la lutte contre la résistance aux antibiotiques.

Jacques Colombier, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, ce nouveau règlement réaffirme l'attachement des pays membres et de leurs citoyens à une utilisation raisonnable des antibiotiques et des médicaments vétérinaires en élevage.

Les collègues de la commission agriculture et développement rural, qui comme moi ont participé au voyage d'étude sur l'agriculture brésilienne, ont constaté que cette approche n'est pas du tout la même de l'autre côté de l'Atlantique; de même, le Canada et les États-Unis sont très laxistes en la matière, puisqu'ils laissent leurs éleveurs utiliser des antibiotiques comme vecteur de croissance ou bien ils pallient les terribles conditions sanitaires des élevages géants par une utilisation massive des médicaments à des fins de prophylaxie.

Afin de préserver la santé de nos compatriotes, l'Union européenne doit faire respecter ses normes en matière d'utilisation des médicaments vétérinaires et doit interdire clairement l'importation de produits issus d'animaux élevés dans des conditions qui ne satisfont pas à ces règles.

Comme pour le clonage et les hormones de croissance, il faut rester ferme et ne tolérer aucune faille dans ces dispositifs. Je terminerai en disant que dans un contexte très tendu pour nos éleveurs, il faut surtout informer nos concitoyens du soin qui est apporté à l'élevage dans nos pays européens avec des normes très strictes et protectrices pour la santé humaine.

Michel Dantin (PPE). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, je pense que nous vivons ce soir un moment important car le paquet qui nous est proposé marque à la fois une étape et une réelle avancée.



Je voudrais donc remercier très sincèrement l'équipe de négociation de ce paquet, avec une mention particulière pour ma collègue Françoise Grossetête, qui a beaucoup donné sur ce dossier pendant de très nombreux mois.

Le paquet qui nous est proposé ce soir est un paquet équilibré pour enrayer la résistance aux antimicrobiens, qui est – cela a déjà été dit, je ne m'éterniserai pas – un fléau et un des enjeux de notre temps.

La proposition qui nous est soumise maintient la possibilité pour les vétérinaires de conseiller et de vendre des médicaments aux agriculteurs. Cet élément ne me paraît pas anecdotique: il est important pour maintenir la médecine vétérinaire en milieu rural, sans quoi nous risquons de voir partir les vétérinaires en milieu urbain, où la clientèle est d'une autre nature et où la rentabilité des cabinets est bien supérieure.

Ce rapport contient une avancée fondamentale sur la réciprocité des normes: il introduit ce principe que nous attendions depuis si longtemps en matière d'utilisation d'antibiotiques pour les denrées importées. Cela signifie que l'Union européenne n'importera plus de viande provenant d'un pays ayant utilisé des antibiotiques comme facteur de croissance et issus de la liste des antimicrobiens d'importance critique.

Bref, une Europe qui renforce la protection des consommateurs, une Europe qui sécurise l'alimentation, je pense que nous faisons là notre devoir, celui que nos concitoyens attendent.

Marc Tarabella (S&D). – Monsieur le Président, nous sommes tous concernés par l'utilisation des médicaments vétérinaires puisque cette dernière a un impact direct sur notre alimentation, sur l'environnement et sur notre santé.

Je me réjouis donc que nous nous prononcions en faveur d'une réduction de l'utilisation d'antibiotiques dans les exploitations agricoles pour limiter la présence de bactéries résistantes dans l'alimentation. À ce propos, il est primordial que les médicaments vétérinaires ne soient en aucun cas utilisés pour améliorer les performances des élevages et pour compenser le non-respect de bonnes pratiques d'élevage. L'administration préventive d'antibiotiques sans signe clinique d'infection doit être strictement limitée. Les propriétaires et les détenteurs d'animaux d'élevage devraient utiliser les animaux reproducteurs en respectant une diversité génétique appropriée dans des proportions qui n'augmentent pas le risque de transmission des maladies et isoler les animaux malades du reste du groupe.

Je suis enfin pleinement satisfait que soit dissociée l'autorisation centralisée de mise sur le marché pour les médicaments vétérinaires de celle pour les médicaments à usage humain.

Françoise Grossetête, rapporteure. – Monsieur le Président, je voudrais d'abord remercier tous nos collègues qui sont intervenus et qui ont apporté leur soutien. Remercier, une fois de plus d'ailleurs, les rapporteurs fictifs car ce travail d'équipe est tellement important et nous permet justement d'arriver et d'aboutir à un texte, à un règlement qui sera – je l'imagine – particulièrement efficace.

C'est un progrès – je l'ai dit – et à certains de nos collègues qui malheureusement ne sont plus là et qui se plaignaient d'une bureaucratie croissante, je répondrai qu'à travers ce règlement, nous avons mis sur pied un nouveau système de pharmacovigilance plus flexible, plus efficace et moins bureaucratique, avec des procédures accélérées qui doivent permettre une réaction rapide des laboratoires en cas d'épizootie, par exemple, sans pour autant compromettre nos normes en matière de qualité et de sécurité, qui sont parmi les plus élevées du monde.

Et puis je dirai aussi que nous nous sommes préoccupés de l'environnement. Il n'est pas oublié. Nous savons que nous retrouvons des résidus de produits vétérinaires. À ce titre, le texte prévoit de mieux évaluer l'impact de ces substances sur l'environnement.

Enfin, quand on me parle de surcoût, je pense que là, on oublie la valeur humaine et ce que nous voulons effectivement protéger, à savoir éviter que d'ici à 2050 – comme le prévoient les études – il y ait 10 millions de décès en Europe à cause de l'antibiorésistance.

Alors merci à tous et j'espère que nous serons nombreux à voter ce règlement.

#### 19. Importation de biens culturels (débat)

France Jamet, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, mes chers collègues, vous voulez donc aujourd'hui protéger le patrimoine de la Syrie et de l'Irak. Cela pourrait presque prêter à rire si ce n'était pas aussi tragique. Si vous vouliez protéger le patrimoine culturel dix fois millénaire de ces régions, il ne fallait pas le jeter sous les bombes, ni le laisser à la merci de Daech et de barbares islamistes grimés pour l'occasion en rebelles.

D'autre part, il semble que la Commission ne se préoccupe même plus de contrôler l'entrée sur le territoire des personnes et des biens, mes chers collègues, cela relève de la compétence des États. C'est un navrant paradoxe! Vous qui encouragez chaque jour l'immigration clandestine et le libre-échange dogmatique, vous faites ici profession d'un «presque» protectionnisme qui laisse rêveur.

Comment entendez-vous faire appliquer ces mesures parfaitement dérisoires?

Par l'abaissement des États-nations, vous avez réduit leurs administrations douanières à néant. Elles seules auraient pu agir, en vérité, seuls les États pourraient agir. Vous n'aurez pas les moyens de votre futile politique, vous ne vous en donnez pas les moyens, vous avancez au gré de vos pulsions ou de vœux pieux sans hommes ni moyens. Alors peut-on se contenter de noter, de relever ou d'apprécier cet acte ou ces efforts. Je ne crois pas.

Monsieur le Président, mes chers collègues, c'est effectivement l'année du patrimoine culturel, alors vous vous posez en défenseur du patrimoine culturel de l'humanité alors que vous bradez celui de l'Europe, vous bradez celui de mon pays et de ma France. Nos villages, nos clochers, notre histoire, nos monuments, nos arts et métiers sont pillés et vous les négligez, vous les bradez par aveuglement et souvent par mépris. Alors autant dire qu'il ne s'agit pas ici du... (le Président retire la parole à l'oratrice)

(L'oratrice accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 162, paragraphe 8, du règlement)

Michaela Šojdrová (PPE), question «carton bleu». – Madame Jamet, j'ai une question.

Pensez-vous qu'il ne faut rien faire, qu'il vaut mieux attendre et laisser le marché sans régulation, sans observer ce qui va servir au terrorisme? Croyez-vous que c'est mieux?

France Jamet (ENF), réponse «carton bleu». – Bien sûr que non Madame, je pense que ce n'est pas suffisant. Je pense que charité bien ordonnée commence par soi-même et je pense également que l'écrivain a dit: «Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes».

Dominique Bilde (ENF), par écrit. – Comment oublier la mise à sac méthodique et savamment planifiée du musée de Bagdad, riche d'une Histoire millénaire? Les drames de cette ampleur ne sont hélas plus rares, notamment dans un Moyen-Orient déstabilisé par une ingérence occidentale systématique. Le dernier avatar étant le pillage par l'État islamique, qui aurait tiré environ 20 % de ses revenus du trafic d'œuvres d'art, notamment du site de Palmyre, élevé par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité.

Du reste, même le fameux «printemps arabe» a vu le musée du Caire dépouillé de cinquante-quatre objets inestimables. L'étendue et l'opacité des réseaux tentaculaires à l'œuvre dans ce trafic exigent de nous une réponse concertée, européenne, mais aussi internationale. Je pense notamment aux résolutions des Nations unies instaurant des moratoires sur les œuvres en provenance d'Irak, puis de Syrie, alors qu'aujourd'hui d'autres régions du monde traversent des tragédies similaires.

Je pense aussi aux conventions existantes, alors que la principale, celle de l'UNESCO de 1970, n'a été ratifiée à ce jour que par environ 120 États. Assurément, ce texte est un pas dans la bonne direction, et est équilibré et sans préjudice pour la filière de l'art et ses petites entreprises.

#### 17. Évaluation du traité de Lisbonne (débat d'actualité)

Patrick Le Hyaric, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, d'abord, le traité de Lisbonne est dès le départ entaché de violation de la souveraineté des peuples, dès lors que son frère jumeau le projet de constitution européenne a été rejeté par plusieurs peuples, dont celui de France, des Pays-Bas et d'Irlande.

Malgré cela, on applique un traité qui codifie des politiques économiques et sociales ultralibérales, on fait de la concurrence de tous contre tous le guide de tous les choix, quitte à creuser toujours plus les fractures sociales, territoriales, le chômage, la précarité et la pauvreté. On met les budgets nationaux à la diète mais ce n'est pas pour cela qu'on réduit les dettes.

L'urgence, donc, aujourd'hui, est de refonder cette construction européenne en y associant les peuples pour un nouveau traité social, démocratique et écologique pour faire face aux énormes défis qui sont devant nous: construire l'Europe du travail, combattre l'évasion fiscale, taxer les mastodontes qui ne participent pas au bien commun dans l'Union européenne, défendre et créer de nouveaux services publics, utiliser la création monétaire de la banque centrale pour le développement humain et la transition environnementale, être acteur de la coopération mondiale du désarmement et de la paix.

Younous Omarjee (GUE/NGL). – Monsieur le Président, c'est une souffrance pour nous quand on parle du traité de Lisbonne car ce traité, c'est d'abord une violence, une violence faite à la démocratie, puisqu'il s'est assis sur le «non» au référendum français.

Ce traité, c'est aussi la mise en cause de la souveraineté budgétaire des États, c'est la préférence pour des règles absurdes – penser à Berlin, plutôt qu'au bonheur des gens – ; c'est la soumission à l'ordolibéralisme qui ferme la porte, partout en Europe, au progrès social. Et dans sa pratique ce traité aura organisé la mise en cause des services publics, la captation des biens communs, il aura organisé l'austérité sans fin et pris soin de faire de l'Union européenne, un paradis pour les lobbies et pour les évadés fiscaux.

Jean-Claude Juncker disait qu'il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités. Pour ma part, je dis qu'il ne peut y avoir de démocratie et de progrès dans ces traités européens.

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D). – Monsieur le Président, je suis convaincue d'une chose: les nationalistes menacent la construction européenne. Leurs mensonges, la politique du pire qu'ils mènent, leur emprise sur la société, font que de plus en plus d'Européens perdent confiance.

Ils corrodent nos esprits, fragmentent nos sociétés. Leurs mensonges et leurs arguments fallacieux ne produisent que de la peur, de la haine et de la violence.

Alors que faire, mes chers collègues? Pour les vaincre, nous devons d'abord les exposer à la lumière, tels des vampires, montrer leur vrai visage. Dans la délégation socialiste française nous scrutons leur vote: renforcer le contrôle des armes à feu pour lutter contre le terrorisme, ils votent contre; la protection sociale des chauffeurs routiers, le principe «à travail égal, salaire égal», ils votent contre; des mesures pour l'égalité entre les femmes et les hommes, ils votent contre; toutes les mesures pour lutter contre la pollution, y compris le plastique aujourd'hui, ils votent contre; le renforcement des frontières de l'Union européenne, ils votent contre, mes chers collègues!

Ils prétendent protéger, ils détruisent. Voilà leur vrai visage, regardez-les à chaque vote et vous verrez que l'extrême droite conduit à la ruine des Européens.

Un autre futur est possible, je ne parle pas du libéralisme, mais bien d'une troisième voie, celle du progrès social, de l'humanisme, de la solidarité et elle est incarnée par les socialistes.

#### 8. Conclusions du Conseil européen des 17 et 18 octobre 2018 (débat)

Frans Timmermans, First Vice-President of the Commission. de même dans le domaine de la sécurité.

Cette commission a présenté depuis le début de son mandat de nombreuses propositions législatives, dont seulement une poignée ont déjà été adoptées.

Je rappellerai que nous avons l'obligation ardente de garantir la sécurité de nos concitoyens.

Je voudrais donc que la vingtaine de propositions qui restent sur la table des co-législateurs, y compris celles concernant l'interopérabilité, soient adoptées sans plus tarder. Il y a urgence à le faire, que ce soit en matière de cybersécurité ou en matière de lutte contre les contenus terroristes mis en ligne et contre la désinformation qui menacent nos processus démocratiques.

Nous devons garantir des élections libres, transparentes et équitables.

Je voudrais aussi ajouter que je me réjouis que le Conseil ait convenu qu'il faudrait adopter d'ici la fin de l'année notre proposition de mettre en place un nouveau système de lutte contre les catastrophes naturelles, le RescUE.

Nous ne pouvons pas accepter que plus de vies soit dévastées et d'économies réduites à néant parce que nous n'aurions pas su agir à temps avec toute la détermination et la solidarité voulues.

La semaine dernière fut aussi marquée par d'autres sommets, notamment avec nos amis d'Asie. Ces sommets ont été l'occasion de réaffirmer notre engagement commun à défendre le multilatéralisme et un ordre international fondé sur des règles, cet engagement venant d'un groupe – l'Europe et les pays d'Asie – qui, ensemble, représente 60 % de la population mondiale et 65 % du PIB (produit intérieur brut) mondial.

Nous avons aussi signé de nouveaux accords bilatéraux, notamment avec Singapour. Cet accord resserra nos liens économiques et politiques avec Singapour et ouvrira de nouvelles perspectives aux producteurs, travailleurs, agriculteurs et consommateurs européens, à l'instar de ce que l'Union a réalisé dans le monde entier avec d'autres partenaires.

Notre détermination commune à relever les défis mondiaux sera renforcée par un dialogue politique.

Les accords sur le commerce et les investissements seront maintenant transmis au Parlement européen pour approbation, de façon à ce que l'accord sur le commerce puisse entrer en vigueur avant la fin du mandat actuel de la Commission.

La Commission a aussi entamé la procédure visant la conclusion d'accords de commerce et d'investissement entre l'Union européenne et le Vietnam, et de nombreux autres accords sont en cours de négociation. Tous ces accords vont bien au-delà de la suppression classique des droits de douanes pour intégrer aussi les valeurs et engagements que nous partageons, notamment en matière de lutte contre le changement climatique.

En décembre, à Katowice en Pologne, nous devons tous être à la hauteur de l'extrême urgence des enjeux climatiques et de nos engagements dans le cadre de l'accord de Paris. À Katowice, la Commission présentera sa vision et sa stratégie pour le long terme.

Les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat nous ont dit la vérité et nous n'avons plus de temps à perdre. Nous ne disposons plus de temps pour réfléchir pendant les prochaines décennies. Le moment est venu d'agir, maintenant. Nous devons travailler pour sauver notre planète et notre civilisation.

Au début de la semaine dernière, Jean-Claude Juncker a également participé au sommet social tripartite. Cette Commission a mis les priorités sociales au cœur de notre action, parce que trop longtemps la dimension sociale est restée le parent pauvre de la construction européenne et je vous rappellerai que depuis le début de notre mandat, nous avons présenté une trentaine de propositions législatives dans le domaine social, dont presque la moitié reste encore à adopter. Nous comptons donc sur la présidence autrichienne pour que d'ici la fin de l'année, nous parvenions à conclure tous ces sujets.

Décembre doit être un mois décisif pour l'Europe sociale et nous nous réjouissons qu'au cours de ce Conseil européen, aucun État membre n'ait dit que nous ne pourrions pas parvenir à un accord de principe sur le prochain budget de l'Union européenne avant mai 2019, un objectif que cette assemblée a déjà signalé comme étant primordial.

Nous nous réjouissons car il en va notamment de l'avenir de l'Europe sociale, avec en particulier notre proposition de doter le Fonds social européen plus d'un budget de plus de 100 milliards d'euros afin de soutenir la mise en œuvre des grands principes du socle européen des droits sociaux, qui est un véritable programme d'action dans un domaine où les États membres détiennent l'essentiel des compétences.

Il en va de notre crédibilité à tous, il en va de la confiance de nos concitoyens, de nos étudiants et de nos chercheurs dans une Europe qui est à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs attentes et leurs apporte des solutions concrètes pour les protéger et leur offrir de meilleures perspectives pour l'avenir.

Françoise Grossetête, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Vice-président de la Commission, merci d'avoir recadré un petit peu la discussion que nous allons avoir ce matin sur le Conseil européen, parce que nous avons entendu un magnifique programme électoral de la part de M. Timmermans. Mais moi je vais me contenter de parler effectivement, comme vous, des conclusions de ce Conseil parce que de Salzbourg à Bruxelles, de dernière chance en dernière chance, les sommets passent mais les problèmes restent.

Donnons-nous encore un peu de temps, disent-ils, mais du temps, nous n'en avons plus, nous en avons déjà trop perdu! Nous sommes dans un moment d'extrême urgence, à quelques mois d'élections européennes qui s'annoncent périlleuses pour le futur de l'Europe. Or, nos dirigeants nationaux se réunissent mais ne décident pas. Chaque semaine, nous avons droit à la même litanie de promesses et de déclarations de bonnes intentions et, derrière, c'est le blocage.

Examinons un peu le menu de ce Conseil: en entrée, l'émigration et la sécurité intérieure. Nous connaissons les solutions. Si ce Conseil a permis effectivement, Monsieur le Vice-président, de faire émerger un consensus sur la dimension extérieure du problème et la coopération avec les pays d'origine, en ce qui concerne la dimension intérieure et l'organisation de la solidarité, aucune solution pérenne ne se dessine.

En plat de résistance: le Brexit. Malgré les efforts remarquables de Michel Barnier nous nous quittons encore sans accord. Au moins cela aura-t-il permis de rappeler l'unité des pays européens et de mettre le Royaume-Uni de Theresa May devant ses responsabilités. Chers amis britanniques, la balle est dans votre camp.

Enfin, la zone euro. Force est de constater que si nous avons demain une nouvelle crise de la dette – ce qui est un risque réel – rien ne permet de garantir que nous nous en sortirions mieux. Toutes les leçons du passé n'ont pas été tirées, tout juste parvenons-nous à nous accorder sur la nécessité, maintes fois ressassée, de renforcer l'union bancaire. Ce n'est pas suffisant pour rassurer. Le bilan n'est pas rose. La politique européenne d'asile: au point mort! La réforme de la zone euro: au point mort! La fiscalité des grandes entreprises du numérique, mesure de justice fiscale pourtant très attendue par nos concitoyens: au point mort! Le Brexit: au point mort! Quant au budget de l'Italie,

qui pourrait faire basculer toute la zone euro dans une nouvelle crise, on fait comme si on ne voyait pas l'éléphant dans la salle.

Et le courage, où est passé le courage? L'Europe reste en équilibre, sur le fil du rasoir, comme tétanisée. Ce n'est pourtant ni de la faute de la Commission – qui n'a jamais été aussi volontaire qu'aujourd'hui – ni du Parlement, qui redouble d'efforts pour boucler dans les délais les nombreux textes qui arrivent actuellement sur la table, tout particulièrement en ce qui concerne le prochain cadre financier pluriannuel. Nous progressons, nous allons de l'avant, mais le président Tusk lui-même nous a dit qu'on était loin d'un accord. Certes, il n'est pas évident de s'entendre à 28, mais on l'a vu récemment encore en matière de défense, lorsque la volonté politique est là, aucun obstacle n'est insurmontable.

Que faut-il en conclure? Tout simplement qu'il y a un manque de volonté politique de la part de nos États membres. Certains sont moteurs, mais nombreux sont ceux qui sont debout sur la pédale de frein. À ce rythme-là, la sortie de route n'est pas loin.

(Applaudissements)

Philippe Lamberts, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, chers collègues, Monsieur le Président Tusk, enfin je ne sais pas si ça vous intéresse, mais enfin on peut toujours parler.

Le traité sur l'Union européenne fait du Conseil européen l'organe qui donne les impulsions nécessaires au développement de l'Union et en définit les priorités politiques générales. Les citoyennes et citoyens de l'Union sont donc en droit d'attendre des 28 chefs d'État et de gouvernement qui le composent un certain leadership politique.

Entre le dérèglement climatique et les inégalités qui se creusent, les conflits et les persécutions à nos frontières, la menace terroriste, l'impact de la révolution numérique ou encore le pouvoir exorbitant des multinationales, c'est peu dire que notre Union est confrontée à des défis existentiels dans un monde où ses amis se raréfient.

C'est pour cela sans doute que le Conseil européen s'est doté en octobre 2017 d'un programme de travail appelé, un peu pompeusement, «The Leaders' Agenda». Un an plus tard, où en sommes-nous? Nous nous réjouissons de l'adoption au printemps dernier de la déclaration sur le pilier européen de droits sociaux. Même s'il relève très largement de la déclaration d'intention, il a le mérite de rappeler que le bien-être humain ne se résume pas à la maximisation du profit de quelques-uns. Mais à part cela, on cherche encore le leadership du Conseil européen et sa réunion de la semaine dernière en a fourni, une fois encore, un triste exemple. Sur la question du Brexit, on ne peut tenir les 27 chefs d'État et de gouvernement pour responsables de l'échec, nous faisons face ici à un gouvernement britannique empêtré dans ses propres contradictions et à une Theresa May tiraillée entre les membres de sa majorité et de son parti. Tant qu'elle ne tranchera pas ce nœud gordien un accord ne pourra être trouvé.

Mais sur les autres dossiers, pas d'excuses pour les «leaders»! Prenons la question de l'asile et de l'immigration: ce sujet a beau être à l'ordre du jour de toutes les réunions du Conseil européen depuis plus de 3 ans – à une exception près –, les chefs d'État des États membres sont toujours incapables de s'accorder sur une approche commune pour accueillir dignement les demandeurs d'asile sur notre continent. Le seul terrain d'entente pour le moment est de se défaire de leurs responsabilités sur les États voisins de l'Union européenne.

Cela va faire un an que ce Parlement a su trouver, sur le même dossier, le courage politique et la créativité pour proposer des solutions communes conformes aux valeurs de l'Union européenne, preuve s'il en est qu'un accord politique sur cette question est bel et bien possible pour autant qu'il y ait une volonté politique.

Sur la question de l'union monétaire, les chefs d'État et de gouvernement n'ont pas avancé d'un iota. Combien de fois, devons-nous répéter qu'une union économique et monétaire n'est pas viable – je répète, pas viable – sans une union budgétaire et donc fiscale et sans une union sociale. Ici encore, alors que les tensions sont ravivées par les choix budgétaires du gouvernement italien, les «leaders» restent dans le déni de réalité. L'écologiste que je suis serait tenté d'ironiser sur les émissions de CO2 et le blocage de Bruxelles causé par un énième sommet européen sans conséquence. Mais cette absence de leadership n'est en fait pas sans conséquences. Elle affaiblit chaque jour l'Union européenne dans sa capacité à répondre aux défis de notre temps et nuit à sa crédibilité. On a l'impression que les conservateurs, les chrétiens-démocrates, les sociaux-démocrates, les libéraux qui peuplent le Conseil se révèlent chaque jour un peu moins capables de comprendre ces défis et se réfugient dans une chorégraphie sans impact sur le réel.

Faut-il alors s'étonner qu'un nombre croissant de nos concitoyens choisissent de trouver ailleurs réponse à leurs interrogations? Bien sûr, auprès des nationalistes de tout poil, mais aussi, et je m'en réjouis, de plus en plus auprès des écologistes, comme l'ont prouvé les élections récentes en Bavière, en Belgique et au Luxembourg et, qui sait, peut-être dans quelques jours en Hesse.

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, je voudrais en préambule, rappeler à Monsieur Bullmann et à un certain nombre de personnes qui se sont émues des propos de notre collègue Kamall qu'il ne se passe pas une séance plénière, pas une journée de séance plénière où, dans les rangs de la gauche ou des libéraux, nous n'entendions un torrent d'insultes et de propos agressifs et outranciers nous accusant d'extrémisme, en particulier à l'égard de tous ceux qui, à l'instar de notre groupe défendent simplement une autre conception de l'Europe. Nous sommes, nous, partisans de la liberté, et notamment la liberté d'expression. Vous, vous ne supportez pas, vous ne supportez pas qu'on puisse avoir une autre vision que la vôtre de la construction européenne.

Le Conseil européen de la semaine dernière a traité de trois sujets, intimement liés: migration, sécurité intérieure et relations extérieures. Dans son communiqué final, il est fait référence à la «directive retour » adoptée par notre Parlement en 2008.

Le problème, c'est que dès les premiers mois de sa mise en œuvre, deux arrêts de la Cour de Justice de Luxembourg en ont considérablement réduit la portée. Au paragraphe suivant, le texte des conclusions indique qu'il convient, je cite, «d'en faire davantage pour faciliter les retours effectifs». Le problème, c'est que, sans même parler des arrêts défavorables rendus aussi bien par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) que par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), les pays d'où sont originaires les immigrés clandestins refusent souvent de délivrer des laissez-passer consulaires.

Ainsi, alors que la France compte des centaines de milliers de clandestins sur son sol, son gouvernement se montre incapable de se faire respecter.

Il existe bien, c'est vrai, quelques accords bilatéraux, entre l'Espagne et le Maroc, par exemple, mais ils sont d'autant moins appliqués que l'Union européenne se refuse à conditionner ses aides financières à la maîtrise effective des flux migratoires.

Pire, en juillet dernier, la Commission a saisi la Cour de Luxembourg pour que la Hongrie abroge sa loi contre les associations de gauche qui aident à l'installation des clandestins.

Dès lors, quelle peut être votre crédibilité quand vous prétendez vouloir «faciliter les retours effectifs» des immigrés illégaux?

Le Président. – Il n'y a pas de question «carton bleu» parce que nous sommes en retard et on a des heures de vote aujourd'hui. Je m'excuse mais ce n'est pas possible.

Charles Goerens (ALDE). – Madame la Présidente, je voudrais saluer à mon tour la cohésion de l'Union européenne en matière de négociation sur le Brexit. On la doit à l'efficacité de la Commission, au talent de Michel Barnier et à l'attitude responsable de nos États membres. Peut-on, dès lors, nourrir l'espoir qu'au moins lorsque les crises deviennent existentielles, on arrive encore à mobiliser la masse critique autour d'un projet? Des doutes sont permis au regard des hésitations, des tergiversations, des discussions et reports interminables qui nous empêchent d'avancer sur les chantiers essentiels.

Pour des raisons d'actualité, je voudrais terminer cependant mon intervention en renouvelant mon respect pour la façon dont la social-démocratie allemande s'est opposée au nazisme dans les années 30. C'est aussi sur ces actes de résistance notamment que l'espoir d'un retour à la civilisation devint pensable. Quiconque se plaît encore à semer la confusion sur cet aspect de l'histoire des années 30 se disqualifie du débat politique responsable.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Madame la Présidente, Messieurs de la Commission, Monsieur Timmermans, qui vous a fait roi?

L'Union européenne est la création de ses États membres, vous devez être à leur service, non pas leur maître!

Les États européens ont intérêt à signer un accord de libre-échange global avec le Royaume-Uni, il est le plus grand déficit commercial dans l'Union. Mais vous préférez punir cette grande démocratie pour protéger le système de Bruxelles. Vous agissez par idéologie et non pas dans l'intérêt des États.

Vous voulez humilier le Royaume-Uni pour empêcher les peuples de disposer de leur souveraineté.

Vous récidivez après les référendums de 1992 au Danemark, de 2001 et de 2008 en Irlande, de 2005 en France et aux Pays-Bas, de 2016 aux Pays-Bas. Vous continuez avec l'Italie, humiliée aussi.

Vous vous vantez de promouvoir la démocratie et l'état de droit? En vérité, l'Union européenne est un coup d'État permanent contre les peuples. C'est-à-dire une dictature.

Ce qu'il faut à l'Europe, c'est le Bruxit, sortir Bruxelles et sa Commission de l'Europe pour que puissent vivre l'Europe des nations et des peuples.

Sylvie Guillaume (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur Tusk, quand je vous ai entendu il y a un peu plus de deux heures et demi maintenant, j'avoue, j'ai ri. Puis je me suis demandée si vous étiez venu ici pour vous moquer du Parlement ou bien si vous étiez venu pour nous provoquer, parce que vous savez très bien qu'aucune conclusion concrète sur le paquet «Asile» n'a été adoptée. Et comme cela vous a été demandé à plusieurs reprises, j'aimerais que vous m'expliquiez comment, depuis plus de deux ans, aucune position concrète n'a été prise sur ce sujet. Alors que, dans le même temps, il est assez simple de se pencher et de parvenir à un accord sur le renforcement des frontières, là ça va tout seul.

Parallèlement sur la directive «Retour», les États membres nous pressent pour avoir la réforme la plus rapide possible, qui plus est, en prenant à bord le modèle français, qui est le plus inefficace en la matière.

Alors voyez-vous, le Parlement n'est pas la chambre d'enregistrement des volontés du Conseil et nous n'entendons pas nous laisser prendre au piège de cette manipulation qui ne vise pas finalement à avoir une réforme efficace, mais simplement à satisfaire les populistes.

Philippe Lamberts (Verts/ALE). – Monsieur le Président, cette question s'adresse directement à vous. J'ai lu dans la presse des déclarations selon lesquelles vous vous plaignez qu'un programme lancé par le gouvernement italien ne profiterait probablement pas à des Italiens, mais à des Roms, à des étrangers.



Ce genre de discours, s'il est avéré, s'apparente tout à fait au discours de la préférence nationale qu'on n'est pas habitué à entendre de la part du PPE. Que cela vienne du groupe ENL ou du groupe EFDD, je peux comprendre. Mais que cela vienne de vous, ça pose un problème grave, je pense, de respect tout simplement des valeurs européennes! Donc si vous avez prononcé ces paroles, je vous invite à les retirer, parce qu'elles ne sont pas dignes d'un président du Parlement.

(Applaudissements)

Le Président. – Vous ne connaissez pas, Monsieur Lamberts, la situation italienne. Moi j'ai écouté. Il faut toujours respecter les autres. Vous ne connaissez pas la situation italienne. J'ai dit qu'on ne peut pas puiser dans le budget italien pour donner de l'argent aux Italiens qui ne travaillent pas et aux citoyens qui ne sont pas italiens et qui ne travaillent pas. J'ai dit que peu d'Italiens auront de l'argent et que des étrangers aussi auront de l'argent. Donc ce n'est pas un bénéfice pour les Italiens. On va gaspiller de l'argent sans résoudre le problème du chômage. J'ai dit qu'il faut donner de l'argent aux entreprises capables de donner des postes de travail aux citoyens, soit italiens, soit étrangers. Donc, on ne pourrait pas s'exprimer comme ça? Mais c'est une opinion et on est libre d'avoir une opinion. Je n'ai pas dit qu'il ne faut pas respecter les traités, mais j'ai dit qu'à cause du traité, on ne peut pas donner à beaucoup d'Italiens, ce qu'a dit le gouvernement. Vous ne pouvez pas interpréter ma position, moi je dis ce que je pense. Je ne dois pas faire un débat sur ce sujet-là. J'ai répondu et ça suffit.

25/10

#### 18. Marché équitable pour l'industrie (débat)

Edouard Martin, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, merci Madame la Commissaire de venir débattre ici d'un sujet qui nous tient tous à cœur. Vous avez parlé de marchés, d'investissements, de produits, de compétitivité, etc., ce sont évidemment des thèmes importants.

Je voudrais axer mon intervention sur les travailleurs et les citoyens, parce qu'une entreprise, une industrie, ce n'est pas uniquement un endroit où l'on produit un bien de consommation, c'est beaucoup plus que ça. Une industrie, c'est aussi ce qui crée du lien, c'est ce qui crée des richesses, pas uniquement pour les actionnaires, mais pour un territoire, un bassin d'emploi et c'est grâce à cela que nous avons notamment des crèches, des écoles, des hôpitaux, des routes, etc. Or, le jour où ces industries disparaissent, c'est toute la société qui disparaît et la facture est présentée à la société.

Je vais vous parler de deux cas: Alcoa en Espagne et Vallourec en France. Voilà deux multinationales qui ont bénéficié de subsides à coups de dizaines de milliards d'euros d'aides publiques pour aller s'implanter dans des zones du monde où les contraintes sont moindres. La question est de savoir ce que vous allez faire, Madame la Commissaire, lorsque ces productions qui seront faites ailleurs vont revenir sur le marché européen. Quelles sont les contraintes qu'on impose à ces industries-là? Pourquoi est-ce que je dis cela? Parce qu'effectivement, si le point de vue de l'Union européenne – et je sais que ce n'est pas le vôtre, mais il faut aller plus loin que ça – est que le multilatéralisme crée des richesses, il faut se demander pour qui? Le multilatéralisme c'est surtout le laisser-faire: le laisser-faire fiscal, le laisser-faire financier, le laisser-faire économique, c'est surtout la loi du prix. C'est le prix le plus bas qui emporte le marché. Or, nous savons très bien que le prix le plus bas, c'est forcément des conditions moins-disantes: moins-disantes sur le plan social, économique et environnemental.

C'est quand même absurde – pour ne pas dire autre chose – que ce soit Trump qui dénonce cela. Alors, il le fait d'une manière détestable, évidemment, mais en réalité – et si ce n'était pas aussi grave, on en rirait – ce sont justement les inventeurs de l'ultralibéralisme qui pointent aujourd'hui les défauts du système et des règles de l'OMC. On ne peut pas continuer à jouer alors que nous n'avons pas tous les mêmes règles. Lorsque la Commission européenne s'apprêtait à reconnaître le statut d'économie de marché à la Chine, nous mettions, vous mettiez en danger l'industrie et tout le monde l'a dit! On

pouvait perdre quatre millions d'emplois industriels en quelques mois. Et pourtant ça a été une proposition de la Commission européenne! Quels étaient les enjeux? Quelles étaient les pressions politiques? Où est le citoyen? Où est le travailleur?

Donc, j'ai simplement ce message à nous faire passer collectivement, et je sais que vous êtes sensible à cela: si vous voulez que les citoyens européens se rapprochent un peu plus de l'Union européenne, il faut qu'on change les règles du marché et de l'OMC. Je vous invite à rebondir sur la proposition du premier ministre canadien, M. Trudeau, qui dit «chiche, allons-y, remettons les règles de l'OMC à plat parce que sinon c'est la loi du plus fort» et vous savez très bien que les Chinois, à coups de centaines de milliards de dollars de subventions, vont tous nous tuer économiquement; si le mot d'ordre c'est d'être moins cher que moins cher, on ne fera jamais le poids, nous autres Européens. C'est notre modèle social, c'est notre modèle sociétal qui est en jeu, c'est plus que de la compétitivité, de l'innovation ou de gagner des marchés, c'est le modèle social européen, le modèle de liberté, de démocratie qui est en jeu derrière ces industries. Et je vous en parle, parce que je viens d'une région qui a été fortement industrialisée et qui est aujourd'hui fortement désindustrialisée. On fait le nid de tous les populistes, on fait le nid de tous les nationalistes, parce que quand une usine disparaît, vous vous retournez, il n'y a plus rien, c'est le désert. Et nous autres Européens, nous n'avons pas de réponse à apporter. Donc, je voudrais qu'on fasse du maintien de l'emploi et des industries, une raison objective du marché juste, parce que le marché ne sera juste que s'il est social et s'il est durable en respectant la planète et l'environnement.

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, juste une remarque préliminaire, je ne voudrais pas qu'elle soit prise sur mon temps. Quand je vais à Bruxelles et que je ne reste que six heures, je n'ai que la moitié de mes indemnités. Je suis le seul citoyen de Strasbourg membre de ce Parlement. Je constate qu'il y a très peu de mes collègues; on devrait appliquer le même principe que Bruxelles également, c'est-à-dire que si quelqu'un reste moins de six heures sur place, il ne perçoit que la moitié de ses indemnités pour la journée. Donc je voudrais – je m'excuse, je sais que je suis hors sujet –, mais je voudrais qu'il y ait réciprocité.

Je vais maintenant intervenir, je vais faire mon intervention à trois niveaux: ce qui concerne la zone Euro, ce qui concerne la zone hors-euro et ce qui concerne les nouvelles données du marché.

Au sein de la zone euro, il faut bien distinguer les choses: nous avons une monnaie unique et un marché unique. Quel est l'avantage comparatif? On a voulu un marché unique justement pour avoir un avantage comparatif. Le plus fort devient plus fort et le plus faible devient plus faible. Regardez ce qui se passe pour un pays comme le mien, la France: elle a une fiscalité des entreprises deux fois plus élevée qu'en Allemagne. Elle ne peut pas dévaluer, sinon – elle est dans la zone Euro –, elle doit faire une dévaluation interne. Si elle fait une dévaluation interne pour retrouver de la compétitivité, elle risque le sort de l'Espagne, qui a mis huit ans après sa dévaluation interne pour retrouver le niveau de croissance et de PIB qu'elle avait auparavant. Donc vous voyez, nous sommes dans un jeu de réforme absolument impossible, qui est très grave, au sein de la zone euro.

J'avais proposé une agence d'investissement pour promouvoir, au sud, l'industrie, mais la réalité est actuellement que l'Allemagne s'industrialise de plus en plus ou maintient son industrie et tout les autres pays réduisent leur industrie. À quoi cela conduit-il? À l'endettement et à la crise financière, qui va d'ailleurs être la fin du système, parce que nous approchons de la fin du système, il y aura un effondrement financier.

Donc, vous voyez, vous devez comprendre ce mécanisme interne aux institutions de l'Union européenne qui conduit à cet effondrement financier, car sinon vous rentrez dans deux autres logiques: des transferts du budget de la zone euro – mais avec ces transferts, vous faites des assistés – ou, et c'est ce que vous faites, vous développez l'endettement.

Ceci est la première remarque. La deuxième remarque est hors de la zone euro. Il est évident – et nous, les populistes, avons été les premiers à dénoncer ce problème – qu’il faut garantir la réciprocité. Il n’est pas possible que la Chine mette des droits ... (Le Président retire la parole à l’orateur)

7. Mise en œuvre des règlements relatifs aux dispositifs médicaux et aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (débat)

La Présidente. – L’ordre du jour appelle le débat sur la question avec demande de réponse orale à la Commission sur la mise en œuvre des règlements relatifs aux dispositifs médicaux et aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro posée par Mairead McGuinness, Biljana Borzan, Boleslaw G. Piecha, Gesine Meissner, Kateřina Konečná, Margrete Auken, Piernicola Pedicini, Joëlle Mélin, au nom de la commission de l’environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (O-000085/2018 – B8-0416/2018) (2018/2790(RSP)).

La Présidente. – Madame Konečná et Madame Borzan, voulez-vous mettre vos écouteurs s’il-vous-plaît? Madame Borzan, vous avez vos écouteurs?

Il semblerait qu’il y ait eu un petit problème de traduction signalé par Mme Borzan et qui aurait fait réagir Mme Konečná donc, à titre exceptionnel, pour être sûr qu’il n’y a pas d’ambiguïté sur vos propos Madame, veuillez, Mme Borzan, prendre la parole 30 secondes sur ce problème d’interprétation que vous auriez repéré.

Vous avez 30 secondes Madame.

La Présidente. – Parfait, je pense que cela ne s’adressait donc pas à Mme Konečná mais à Mme Meissner, mais là je pense que les choses sont claires, en tout cas, et sans ambiguïté

Joëlle Mélin, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, avec cette question orale sur la mise en œuvre des deux règlements sur les dispositifs médicaux et de diagnostic in vitro, nous parlons d’un marché potentiel de 110 milliards d’euros.

Compte tenu de la gravité du sujet, à savoir la santé des Européens, aussi bien sur le versant préventif que curatif, cette considération financière ne devrait pas être au premier plan.

Et pourtant, le scandale des prothèses mammaires de l’entreprise PIP, en France, a révélé combien le rôle des organismes notifiés, c’est-à-dire ceux qui homologuent les dispositifs médicaux, est fondamental et gravissime lorsque ceux-ci sont défaillants.

Une réforme s’imposait donc; de nouveaux règlements ont été votés qui, 18 mois après, ne règlent rien, car compte tenu de la lourdeur de la machine européenne, comme d’habitude, les conséquences se font voir, à savoir que seuls 30 % des organismes notifiés existants auraient redemandé leur validation. Le fait est aussi que beaucoup étaient britanniques.

Les déficiences de ces organismes sont très inquiétantes, aussi bien pour ce qui est de leur nombre que de la qualité des experts qui les composent, mais aussi de la durée des processus d’homologation.

Il en va de la santé de tous les Européens, car les dispositifs médicaux vont du sparadrap à la circulation extracorporelle, des lunettes aux prothèses de hanche; quant aux dispositifs de diagnostic, ils sont fondamentaux dans la pratique quotidienne, mais aussi pour la prévention à moyen et long terme.

Ce retard pris pèse aussi lourdement sur de nombreuses start-ups ou des grandes entreprises innovantes, particulièrement en France où l’autocontrôle se développe très rapidement.

Madame la Commissaire, vous nous dites que tout se met en place, mais force est de constater qu’un retard sérieux s’installe. Ce qui, pour le moins, aggrave encore le climat de méfiance après les très nombreux scandales déjà anciens.

Doit-on craindre un monopole de quelques géants de la certification?

Il y a urgence, Madame, faute de quoi les États membres reprendront légitimement la main pour protéger la santé de leurs citoyens, vous le comprendrez.

Michèle Rivasi (Verts/ALE). – Madame la Présidente, pour moi ce sujet est très important et – j’anticipe – je pense qu’il va y avoir un scandale sanitaire sur ces dispositifs médicaux. Pourquoi? Parce que lorsque nous avons travaillé sur ce règlement, nous voulions faire un organisme centralisé, comme ce qui existe aux États-Unis, mais les libéraux et les conservateurs n’ont pas voulu en disant: on va faire confiance aux organismes de certification. Alors, j’ai regardé les organismes de certification et je sors un numéro de référence où il y a un extrait d’un rapport de synthèse de la DG «Santé et sécurité alimentaire». Que dit ce rapport interne? Que des évaluations conjointes – vous savez qu’il y avait 78 organismes de certification et maintenant on pense qu’il n’y en aura plus que 53 – montrent qu’il y a des problèmes récurrents et persistants en ce qui concerne la façon de travailler des organismes notifiés et leur capacité à satisfaire aux conditions de désignation prévues par les directives: manque d’indépendance, impartialité du personnel des organismes notifiés, insuffisance des éléments justifiant la qualification du personnel et leur affectation à des fonctions spécifiques d’évaluation de la conformité et une réalisation loin d’être optimale des évaluations de conformité portant sur les dispositifs médicaux.

Alors, c’est votre rapport interne qui montre que les organismes de certification sont des organismes privés et à partir du moment où ils sont privés, ils sont juges et parties, et en même temps ils n’ont pas la qualification au niveau des experts. C’est vous qui le dites! Alors lorsqu’on va avoir des implants – vous voyez, des choses qui sont à l’intérieur du corps – et s’il n’y a pas de bons épidémiologistes, s’il n’y a pas de personnel qualifié pour évaluer les études cliniques, pour analyser l’impact des métaux au niveau, par exemple, des os et du sang – ce qui s’est passé pour les prothèses de hanche –, alors nous allons au-devant de scandales sanitaires.

Pour ne citer qu’un exemple parmi d’autres: lors du scandale des prothèses PIP en France, l’organisme allemand TÜV est allé les contrôler et ils n’ont pas vu que les éléments constitutifs de ces prothèses n’étaient pas conformes. En ce qui concerne les prothèses de hanches ASR, elles ont été commercialisées par Johnson & Johnson de 2003 à 2010. 93 000 personnes dans le monde, dont plus d’une centaine en France, ont eu ces prothèses. Ce ne sont pas les organismes de notification qui ont signalé le problème: ce n’est que parce que les États-Unis les ont interdites, puis l’Australie, que la France a fini par les interdire aussi. Vous voyez bien que nous ne sommes pas à la hauteur des enjeux. Sur les pacemakers et le reste il y aura aussi des scandales parce que notre système ne fonctionne pas tel qu’il est.

On nous a dit: pas d’organisme centralisé, parce qu’il faut favoriser l’innovation. Mais l’innovation au détriment de la sécurité des patients, ce n’est pas acceptable. Il faut donc envisager un organisme centralisé sous l’égide de la Commission européenne qui analyse plus spécifiquement l’efficacité et la sécurité des dispositifs.

La Présidente. – Le débat est clos.

12/11

15. Plan pluriannuel applicable aux stocks de petits pélagiques de la mer Adriatique et aux pêcheries exploitant ces stocks (débat)

Mireille D’Ornano (EFDD). – Madame la Présidente, autrefois d’une taille moyenne de 15 centimètres, la sardine ne mesure plus aujourd’hui que 11 centimètres en Méditerranée. Les anchois sont également touchés par ce phénomène alarmant. Pire, ces pélagiques meurent désormais

beaucoup plus jeunes, à tel point que les sardines et les anchois âgés de plus de deux ans ont disparu. La petite taille des poissons a bien sûr une incidence sur leur commercialisation, mais cela soulève aussi la question de la pollution, qui n'a jamais été aussi grave, surtout en Méditerranée, et qui touche également le plancton, principale alimentation de ces poissons.

Il est bien sûr indispensable de gérer les stocks, mais cela pourrait se faire sans l'Union européenne, puisque c'est la Commission générale des pêches pour la Méditerranée qui est compétente en la matière sur le plan international.

L'Union européenne serait davantage utile si elle faisait cesser de toute urgence les rejets de produits chimiques polluants en Méditerranée plutôt que d'enchaîner les grandes déclarations sur l'environnement. Parler c'est bien, traiter les causes, c'est mieux.

Isabelle Thomas (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire – qui venez de Méditerranée –, mes chers collègues, la Méditerranée se meurt et nous la regardons mourir. Non seulement les pétroliers y nettoient leurs cuves, non seulement l'intensité du trafic conduit à des collisions polluantes comme celle du mois dernier, mais en plus elle se vide de ses richesses sous l'effet de notre impuissance à réguler l'activité de la pêche.

Le rapport du Parlement sur le plan pluriannuel des petits pélagiques de la mer Adriatique ne prend pas la mesure de ces enjeux. Certes, la proposition législative de la Commission aurait pu être un peu plus ambitieuse, mais au moins proposait-elle une harmonisation avec les plans pluriannuels en Europe. La version votée en commission de la pêche la vide de sa substance: pas de TAC (totaux admissibles de captures) ni de quotas, abandon du rendement maximum durable, remplacé par la référence aux limites biologiques, suppression de l'échéance de 2020 sur l'objectif de mortalité et suppression de la protection des juvéniles.

Nous sommes bien loin des objectifs de la politique commune de la pêche. Y aurait-il une Europe coupée en deux, comme pour la directive «soufre» par exemple? Une Europe à géométrie variable, parfois dans le sens de la durabilité, parfois celle de l'irresponsabilité? Non seulement le compte n'y est pas pour préserver la Méditerranée, mais les inégalités ainsi créées désintègrent le projet européen. Je le regrette pour Mme Tomašić, car je respecte beaucoup son travail – et elle a beaucoup travaillé –, mais je vous engage demain à voter les amendements 93, 94, 95, 96, et 97 pour faire entrer la Méditerranée dans l'ère de la durabilité.

14. Efficacité énergétique - Gouvernance de l'union de l'énergie - Promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables (débat)

Michèle Rivasi, rapporteure. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, je pense que le texte que nous allons voter est un texte historique parce qu'il s'agit vraiment d'un projet global, qui renferme plus de huit propositions législatives, dont la proposition de règlement sur la gouvernance de l'union de l'énergie. En outre, il pose les bases d'une compatibilité avec l'accord de Paris et, eu égard au dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), il indique que l'on peut arriver à une hausse des températures limitée à 1,5° C.

Ce texte est aussi un accord historique parce que, pour la première fois, il est question d'une stratégie à long terme. On déclinera ensuite les objectifs pour 2030, qui devront être cohérents avec ce que l'on veut obtenir en 2050. Le texte sur la gouvernance indique que les émissions de gaz à effet de serre seront nulles. Cela signifie donc que tous les gaz à effet de serre que nous produirons devront en parallèle être absorbés. Il s'agit vraiment d'un objectif qu'il faut se fixer. On parle souvent de 2050, mais je pense qu'au niveau de l'Union européenne, avec la contribution des pays développés, ce serait bien que ce soit en 2040. Pour cela, il faut donc être cohérent avec les objectifs de l'efficacité énergétique à 32,5 % et ceux des énergies renouvelables à 32 %. C'est vrai que ces objectifs sont supérieurs à ceux que proposaient la Commission et les États. Toutefois, ce ne sera pas suffisant pour atteindre 1,5° C parce que si on suit ces objectifs, on peut être au-delà de 2° C. Autrement dit, le

réexamen en 2023 sera très important. Cela fait aussi partie de la gouvernance, puisqu'il y a des objectifs en 2022, en 2025 et en 2027. Ces étapes-là sont donc essentielles pour que nous soyons cohérents avec les accords de Paris.

C'est aussi un texte innovant au niveau de la gouvernance puisqu'il fait en sorte que, dans les États, il y ait de véritables débats et discussions avec les différents partenaires, que ce ne soit pas toujours l'exécutif qui décide, que les différents partenaires participent et que, en même temps, ce soit transparent. Car la Commission a besoin aussi de la société civile des différents États membres pour que les objectifs – puisque ce sont des objectifs européens – puissent être atteints. Je pense donc qu'à la fois la transparence et la plateforme internet permettront d'avoir accès à ces données. Mais il y a un bémol: il faut que nous soyons encore plus ambitieux. Pour les gaz à effet de serre, on a dit 40 %, mais chacun sait que si l'on se donne comme objectifs les énergies renouvelables et l'efficacité, il faut aller jusqu'à 45 %, et si l'objectif est zéro émission de carbone en 2050, il faut aller beaucoup plus loin. Il est même question de 55 % en 2030.

De même – la Commission et les États ont été d'accord –, nous avons inclus la stratégie du méthane, qui ne figurait pas du tout dans les propositions de la Commission. En ce sens, c'est donc un texte innovant.

Mais j'ai une question à poser à la Commission, puisqu'elle devra présenter, le 28 novembre, des scénarios pour la stratégie à long terme. J'aimerais donc demander à M. Cañete où en est la Commission sur cette stratégie à long terme et, surtout, je tiens à lui dire qu'il faut qu'elle propose des scénarios à 1,5° C, tels que le groupe du GIEC le demande pour que, justement, nous soyons – et mon collègue l'a dit tout à l'heure – ambitieux quant au positionnement de l'Union européenne vis-à-vis du reste du monde.

Christelle Lechevalier, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, si la lutte contre le changement climatique est nécessaire, il est dommage que cette noble cause soit dévoyée. Dans le cadre de l'union de l'énergie, la transition énergétique devient un prétexte à la prise de pouvoir de la Commission européenne sur les questions énergétiques. Indispensables au fonctionnement de nos entreprises, à la vie des particuliers ou aux déplacements, l'énergie est, par nature, l'une des principales politiques stratégiques d'un État. La souveraineté nationale dans ce domaine est, pour notre famille politique, non négociable.

Les objectifs d'efficacité énergétique vont dans le sens de l'intérêt commun et d'une lutte efficace contre le gaspillage d'énergie, ils sont l'un des rares points positifs des textes discutés ce jour. À l'inverse, les objectifs d'interconnexion devraient continuer à relever de la libre coopération entre les États. Or, ils seront soumis aux desiderata de la Commission qui entend organiser l'interdépendance des nations libres.

De la même façon, les objectifs contraignants d'énergies renouvelables sont une atteinte grave aux souverainetés nationales. Dans le cas de la France, ils ne tiennent pas compte de la forte présence de l'énergie nucléaire décarbonée dans notre mix énergétique. Avec les énergies intermittentes nécessitant des énergies fossiles pour pallier leurs variations de production, nous risquons d'arriver au paradoxe d'une hausse des émissions de CO<sub>2</sub>.

Par ailleurs, la gouvernance prévoit l'obligation pour les États membres de présenter des plans nationaux en matière d'énergie et de climat. Elle permet aussi à la Commission d'obtenir des pouvoirs contraignants sur les choix stratégiques des mix énergétiques. Un État membre qui ne suivrait pas les orientations de vos technocrates devrait s'expliquer publiquement et s'exposerait à des sanctions. Nous l'avons déjà dit dans cet hémicycle et nous le redirons, ce n'est pas cette Europe-là que nous voulons.

Enfin, au-delà de cette union de l'énergie, notons que la lutte contre la pollution massive due à un libre-échange outrancier et au transport qui en résulte, n'est jamais évoquée. Il est vrai qu'une

politique volontariste en la matière remettrait en cause votre dogme ultralibéral. Il y a pourtant là un combat d'avenir contre l'une des principales sources d'émissions de CO2.

Angélique Delahaye (PPE). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chers collègues, je me réjouis de la conclusion des négociations de ce trilogue qui ont permis d'aboutir à un accord équilibré entre le Parlement et le Conseil. Nous nous sommes en effet accordés sur une voie raisonnable et raisonnée, qui reprend la vision de notre groupe dans les négociations, à savoir des objectifs environnementaux ambitieux mais réalistes, qui sont en phase avec l'accord de Paris.

Construire une Europe de l'énergie, c'est encourager tous les acteurs à réduire leur consommation énergétique, mais c'est aussi les accompagner vers une consommation plus durable. Aussi, la protection de l'environnement et la compétitivité des entreprises doivent aller de pair et les objectifs fixés dans ce texte ouvrent des perspectives qui permettront aux acteurs privés comme publics d'inventer les solutions de demain.

Mais construire l'Europe de l'énergie, c'est aussi garantir notre indépendance et nous permettre d'être compétitifs dans le concert mondial. Je plaide depuis de nombreuses années pour le développement de cultures protéiniques à destination de l'alimentation animale sur notre continent, et ce afin de réduire notre dépendance aux importations de produits OGM ou de ceux issus de la déforestation.

C'est pourquoi, je suivrai de très près les préparations des actes délégués, notamment en ce qui concerne les biocarburants. Ces futures décisions sont d'une grande importance pour l'avenir des filières agricoles européennes.

Yannick Jadot (Verts/ALE). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, il y a un peu plus de 65 ans, l'Union européenne créait sa première institution: la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Évidemment les défis ont changé: il ne s'agit plus de faire la paix au sein de l'Union européenne mais, finalement, de faire la paix avec notre avenir, de faire la paix avec l'environnement et puis, évidemment, de bâtir une économie et créer des emplois au sein de l'Union européenne.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la Commission européenne et les États membres n'ont pas eu le courage de nos pères fondateurs face à ces défis. Le Parlement européen s'est montré plus ambitieux, mais, 32 %, ce n'est pas encore à la hauteur de ce que nous devons faire ni de ce que nous pouvons faire.

Mais je suis optimiste parce que je suis réaliste. Les énergies renouvelables représentent la rationalité économique et industrielle si nous savons protéger nos industries, notamment de la concurrence chinoise. Elles reflètent d'abord la réalité économique évidemment. Les énergies renouvelables ont un coût qui a été divisé par deux en dix ans pour l'éolien, par sept pour le photovoltaïque pendant que le coût du nucléaire a été multiplié par trois.

Les énergies renouvelables représentent évidemment la rationalité sociale. Un million d'emplois sont créés par an dans le monde autour des énergies renouvelables, c'est deux à trois fois plus d'emplois par unité de production que les énergies fossiles ou l'énergie nucléaire. Les énergies renouvelables sont aussi synonymes de rationalité en matière d'aménagement de nos territoires. Combien de nos territoires aujourd'hui sont marqués par les pertes d'emplois, par les pertes économiques, par les pertes d'activité?

Investissons dans nos territoires avec la transition énergétique, c'est cela la rationalité géopolitique, c'est cela la rationalité citoyenne. Enfin nous permettons aux communautés citoyennes d'accéder aux énergies renouvelables. Mais il faut faire preuve de rationalité géopolitique, rationalité démocratique, parce que, franchement, dépendre de l'eau, du vent et de la mer, c'est quand même plus sympa que de dépendre de Poutine ou des pétromonarchies du Golfe ou du Gabon.

Michèle Rivasi, rapporteure. – Madame la Présidente, je tiens tout d’abord à réparer une omission et à remercier sincèrement la Commission, le Conseil et tous les corapporteurs pour leur excellente collaboration. Merci à eux. Je remercie tout particulièrement Claude Turmes qui a beaucoup contribué à cette réussite. Ce rapport est un vrai travail d’équipe et, vraiment, je tiens à remercier tous les partenaires.

Ensuite, concernant la COP24, ce serait bien d’envisager un scénario avec une référence de 1,5°C, car la Commission a un rôle important à jouer pour défendre les propositions de l’Union lors de cette conférence.

Enfin, chers collègues, s’il est un projet, au cours de cette législature, dont la dimension européenne me paraît incontestable, c’est bien celui-ci. Je trouve que le projet que nous avons bâti ensemble montre bien aux anti-européens ce dont l’Europe est capable. Ce projet est tourné vers l’avenir, il vise à protéger la planète et l’humanité, il propose une indépendance énergétique – comme mon collègue l’a évoqué en parlant de géostratégie – et, en même temps, il peut répondre à la précarité énergétique.

C’est donc un projet européen porteur qui montre ce dont l’Europe est capable. Quand je pense aux prochaines élections européennes, je me dis que c’est un bon exemple et que, s’il y avait beaucoup d’autres projets européens comme celui-là, plus personne ne remettrait en question l’utilité de l’Europe. Oui, nous en avons besoin.

13/11

#### 16. Visas humanitaires (débat)

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, ce dossier sur les visas humanitaires est tristement représentatif des évolutions européennes sur les migrations. Sous la pression des nationalistes de l’extrême droite, les pays européens déshonorent les valeurs de l’accueil, alors que notre histoire, notamment à l’Ouest, est nourrie de mouvements de personnes fuyant la misère, les persécutions, les pogroms et les conflits. Cinquante millions d’Européens ont ainsi migré entre le milieu du XIXe siècle et la première guerre mondiale, et cela a continué ensuite jusqu’à la chute du mur de Berlin.

Qu’en est-il aujourd’hui? L’Europe accueille 6 % des réfugiés dans le monde, soit un réfugié pour 1 000 habitants. Au Liban, les réfugiés représentent plus de 25 % de la population. Et c’est nous qui accueillerions toute la misère du monde? Au moins 37 000 personnes identifiées – et sans doute beaucoup plus – sont mortes en Méditerranée. Il s’agissait pour la plupart de demandeurs d’asile. Ces personnes sont mortes faute de voies régulières, faute de visas humanitaires notamment. Eh oui! 90 % des personnes à qui les États ont accordé une protection internationale sont arrivées de façon irrégulière, avec les risques que l’on sait. Les réinstallations, Monsieur le Commissaire, ne sont pas à la hauteur, et ce n’est même pas le sujet. Certains de ceux qui nous gouvernent auront un jour à rendre compte de leur incurie face à cette crise mondiale des réfugiés.

Je remercie M. López Aguilar pour sa ténacité. Le rapport n’est pas à la hauteur de mes espoirs. Les États membres refusent toute discussion au motif que ces visas existent déjà au niveau national. Or, nous avons besoin sur ce sujet, comme sur d’autres, de solidarité européenne et nous acceptons le mélange comme vous nous y avez invités, Monsieur le Commissaire.

#### 15. Soutien des États membres de l’UE au pacte mondial des Nations unies pour les migrations (débat)

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL. – Madame la Présidente, le pacte mondial pour l’émigration est source de beaucoup d’espoir. Le secrétaire général de l’ONU a intitulé son rapport initial «Rendre l’immigration bénéfique pour tous».

Ce pacte, pour rallier le plus grand nombre – vous l’avez dit – fait l’objet de compromis, mais pour moi, le compte n’y est pas. À l’heure de la mondialisation, de l’inter-connectivité croissante, tous les



êtres humains ne sont pas égaux en droit et en dignité face à la mobilité et à la migration. Ce droit n'est ouvert qu'à un tiers des habitants de la planète et, à y regarder de près, le pacte s'adresse d'abord aux deux autres tiers, ceux du Sud.

Imaginons que l'on applique chacun des objectifs du pacte aux migrants ayant une nationalité européenne. Ils sont 60 millions, soit près de deux fois plus que le nombre de migrants africains. Ils devraient donc être concernés. Si ce pacte n'est qu'un outil de gouvernance pour bloquer l'immigration du sud, c'est un leurre. La détention doit rester l'exception, dit-on. Les expulsions doivent se faire dans le respect du droit international, sans risque pour la vie et sans exposition à des traitements inhumains, selon des procédures précises respectueuses de la légalité. Dont acte, soyons positifs.

Souhaitons par conséquent que chaque État qui apposera sa signature à ce pacte le respectera à la lettre pour que tous les migrants vivent décemment, quel que soit leur statut, sur tous les territoires, dans le respect des droits et des libertés fondamentales. Regardons, ici ou ailleurs, la réalité des chiffres des migrations, comme nous y invite à juste titre le premier objectif du pacte. Que l'Union fasse respecter ses principes, chiche!

Nicolas Bay (ENF). – Monsieur le Président, en mars 2000, l'ONU préconisait déjà l'entrée de 159 millions d'immigrés en Europe d'ici 2025. Aujourd'hui, l'ONU veut nous imposer son pacte mondial pour les migrations. Bien qu'on nous répète que ce texte n'a aucun caractère contraignant, il vise en réalité à consacrer un prétendu droit à la migration. Présenté comme un nouveau droit de l'homme, il induirait de nouveaux devoirs pour les pays signataires, et ce au nom d'une charité dévoyée qui fait passer les autres avant les nôtres.

J'y vois là un odieux chantage moral qui passe par la culpabilisation des nations occidentales, car ce sont elles évidemment qui sont visées et non, par exemple, la richissime Arabie saoudite, qui n'accepte aucun migrant mais à qui l'ONU a confié son Conseil des droits de l'homme. Les États-Unis de Donald Trump sont la première nation à s'être retirée de ce scandaleux pacte de l'ONU. Beaucoup d'autres le refusent également: l'Australie, la Hongrie, l'Autriche, la Pologne, la République tchèque, la Croatie et maintenant la Bulgarie. En Europe, à ce rythme-là, il n'y aura plus guère que Macron et Merkel pour vouloir encore signer ce texte. Mais les jours de Merkel sont comptés. C'est elle qui a divisé l'Europe par sa décision unilatérale d'ouvrir les frontières.

Pour ma part, je crois aux droits collectifs des peuples à disposer d'eux-mêmes et, d'abord, à rester eux-mêmes. N'est-ce pas ainsi que l'on a justifié dans les années cinquante, soixante ou soixante-dix tous les mouvements de décolonisation? Pourquoi donc refuserait-on aujourd'hui ces droits aux peuples d'Europe qui subissent une nouvelle forme de colonisation?

Gilles Lebreton (ENF). – Monsieur le Président, le pacte mondial de l'ONU pour des migrations, sûres, ordonnées et régulières, est un projet d'accord international qu'il faut absolument combattre.

S'il se contentait de demander aux États de respecter les droits de l'homme des migrants, on pourrait l'accepter, mais il va bien au-delà. C'est un texte qui cède à un immigrationniste fou. Il affirme à son point 10) que les migrations font partie intégrante de la mondialisation et en déduit à son point 11) qu'il faut, je cite, «les faciliter». Il veut en réalité créer des filières de migration légale en partant du présupposé, expressément repris par la résolution du 18 avril 2018 du Parlement européen, que les migrations sont forcément bénéfiques pour les pays d'accueil.

Pour ma part, je pense au contraire que les migrations de masse sont un fléau qui déstabilisent les pays d'accueil et je félicite les courageux États qui ont décidé de refuser ce funeste pacte mondial. Bravo aux États-Unis, à la Hongrie, à l'Autriche, à la Tchéquie, à la Croatie, à la Pologne et à la Bulgarie!

14. Réglementer les monnaies virtuelles et les offres initiales de jetons (débat)

Pervenche Berès, au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, nous savons que les cryptomonnaies sont porteuses de profondes transformations de l'économie et des services financiers et qu'elles enflamment parfois les ingénieurs.

L'offre initiale de jetons offre aux entrepreneurs de nouvelles possibilités de trouver des fonds pour leurs projets, grâce à des financements participatifs. Comme toute avancée technologique, elle nécessite un encadrement qui accompagne l'innovation en protégeant les utilisateurs contre d'éventuelles dérives.

Au sein de la commission économique et monétaire, nous avons refusé que ces monnaies virtuelles soient intégrées dans le projet de règlement sur la prestation européenne de financement participatif pour les entreprises. Là n'était pas sa place.

Pour autant, nous pensons qu'il est urgent que la Commission agisse. Vous l'avez dit, Monsieur le Commissaire, certains États membres commencent à préparer leur propre législation. Que fait donc la Commission alors que nous savons qu'il est urgent de protéger les investisseurs, d'édicter des obligations d'information des potentiels investisseurs sur les risques encourus et, évidemment, de mettre en place une supervision efficace et unifiée pour lutter contre toutes les sources de fraude qui pourraient émaner du développement de ce secteur.

Agir tôt pour faire sortir les ICO (initial coin offering ou offres initiales de jetons) de leur vide juridique permettra à l'Europe de participer pleinement au développement de ce marché dans des conditions acceptables, sans créer une nouvelle source de dérives et de fraudes. Ensuite, il sera trop tard pour contrôler la situation.

Monsieur le Commissaire, je sais qu'il vous reste peu de temps, mais vous devez agir. Qu'allez-vous faire?

Anne Sander (PPE). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chers collègues, je me réjouis de ce débat sur les monnaies virtuelles et les offres initiales de jetons.

Ces dernières années, nous avons vu se développer de manière importante l'utilisation des monnaies virtuelles et les offres initiales de jetons à travers le monde, en particulier en Europe. Ces innovations financières ouvrent des perspectives eu égard à la rapidité et à la multiplicité des usages, mais elles comportent également certains risques, notamment de blanchiment ou de fraude.

La cinquième directive contre le blanchiment prévoit plusieurs dispositions sur les monnaies virtuelles, mais ce n'est pas suffisant et rien n'a été pensé pour les jetons émis lors des offres initiales. Il est donc nécessaire d'examiner dans son ensemble le monde des crypto-actifs qui englobe, entre autres, les jetons et les monnaies virtuelles. Il est crucial de ne pas laisser de vide juridique et il convient de développer un cadre qui puisse assurer une meilleure sécurité pour les investisseurs ainsi que des outils de contrôle aux mains des régulateurs.

Si leur classification comme instrument financier peut paraître une option intéressante, il convient d'en mesurer toutes les implications et, notamment, le risque d'appliquer des règles inadaptées à ce secteur naissant.

L'Europe qui protège dispose là d'une belle occasion de prendre corps auprès de ses citoyens. Il est donc important que la Commission s'en saisisse et qu'elle élabore une approche européenne à la fois protectrice, intelligente tout en laissant place à l'innovation.

12. Exportation d'armements: mise en œuvre de la position commune 2008/944/PESC (débat)

Gilles Pargneaux, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je voudrais formuler plusieurs remarques à propos de ce rapport.

Tout d'abord, ce texte législatif est politiquement très important, car il reflète la position commune des 28 États membres de l'Union concernant les exportations d'armes.

Ensuite, il exprime la volonté politique du Parlement européen de veiller à une meilleure application des huit critères qui définissent le droit ou non d'exporter des armes et de veiller aussi à une application plus transparente de ces critères, conformément aux valeurs fondamentales de notre Union. Ce que nous voulons, c'est garder le contrôle des exportations pour pouvoir construire l'Europe de la défense, Monsieur le Commissaire, Monsieur le Président, en mettant en place un marché de la défense européenne qui s'appuie sur un mécanisme de supervision européen pour mieux surveiller les exportations.

Enfin, la construction de cette Europe de la défense nous oblige à élaborer une stratégie commune, je pense notamment à l'embargo que nous réclamons après l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi et face à la guerre sanglante au Yémen.

Voilà nos engagements pour l'Europe de la défense que nous voulons.

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, chers collègues, une fois de plus, dans ce projet de résolution sur les exportations d'armements, nous nous proposons de renforcer le contrôle des États membres, et notamment le contrôle des informations qu'ils diffusent aux autorités de l'Union. De quel droit, qu'il s'agisse de défense ou de tout autre domaine, l'Union outrepassa-t-elle, une fois de plus, ses prérogatives?

Sur le fond, disons que certains critères sont particulièrement flous et ne permettent pas l'objectivité. Je citerai par exemple la préservation de la paix, la stabilité régionale ou la situation intérieure du pays client.

Sur la forme, tous les États membres de l'Union ont déjà signé et ratifié le traité de l'ONU sur le commerce des armes, qui établit un code de conduite pour les armes classiques. Que voulons-nous rajouter au traité des Nations unies? Je rappelle que, pour tout ce qui touche à la sécurité nationale des États, l'Union n'est pas compétente. Ce projet de résolution ne correspond pas aux intérêts des États membres. Nous voterons une fois de plus contre.

11. Mise en oeuvre de l'accord d'association de l'UE avec la Géorgie - Mise en oeuvre de l'accord d'association de l'UE avec la Moldavie (débat)

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, chers collègues, la politique de l'Union à l'égard de sa frontière orientale est schizophrénique et viciée par deux poids, deux mesures. On félicite la Géorgie parce qu'elle est pro-européenne, mais on condamne la Moldavie parce qu'elle tend les bras à Moscou.

Le rapport de mon collègue Mamikins présente la Géorgie comme une réussite économique grâce à l'accord d'association, mais son taux de pauvreté est trois à seize fois supérieur, selon les calculs, à celui de la Moldavie, dont le rapport du député Austrevicius dit qu'elle est pourtant le pays le plus pauvre d'Europe.

Notre politique ne construit pas des ponts pour une unité continentale, mais des murs contre la Russie. Je suis extrêmement opposé à cette politique de Drang nach Osten (marche vers l'Est). Elle a conduit à la guerre, elle conduira de nouveau à la guerre. Elle est contraire aux intérêts de l'Europe et ne profite qu'aux puissances extérieures à l'Europe qui veulent couper en deux l'Europe continentale de civilisation et de culture.

8. Débat avec la chancelière allemande, Angela Merkel, sur l'avenir de l'Europe (débat)

Le Président. – Monsieur le Président, les commissaires sont aussi beaucoup plus nombreux aujourd'hui que d'habitude.

Bernard Monot (EFDD). – Monsieur le Président, Madame la Chancelière, vos treize années de pouvoir en Allemagne ont conduit l'Union européenne à sa dislocation économique, sociale et culturelle.

Ce que l'histoire retiendra vraiment de votre action, c'est votre décision, inconsciente et unilatérale d'ouvrir l'Allemagne aux migrants, décision soutenue servilement par M. Juncker. Depuis 2015, l'Union européenne a ainsi accueilli un total de 4 millions de jeunes migrants, soi-disant au nom du droit d'asile.

Dans l'espace Schengen, en l'absence de frontières nationales, cette vague de submersion migratoire s'est disséminée dans toute l'Europe et surtout en France. Pire, bientôt suivra un exode de dizaines de millions de réfugiés dit «climatiques»! Cette folle obsession immigrationniste franco-allemande est désastreuse pour la sécurité des Européens, comme à Cologne et au Bataclan à Paris.

Cette hégémonie se retrouve aussi dans l'économie. Votre obsession de rigueur budgétaire se traduit par des excédents commerciaux extérieurs obtenus sur le dos de vos partenaires de la zone euro, en particulier la France et l'Italie. Elle produit des effets pervers: augmentation du chômage et chute du pouvoir d'achat des salariés et des retraités européens, y compris en Allemagne.

Madame Merkel, après un tel bilan, comment osez-vous, avec Emmanuel Macron, donner des leçons d'europhisme et de fédéralisme aux patriotes de tous les pays?

Les Européens n'aiment pas votre politique. Aussi, si vous essayez d'être la prochaine présidente de la Commission européenne, les patriotes feront barrage!

Bruno Gollnisch (NI). – Monsieur le Président, j'ai appuyé sur le bouton après mon voisin, M. Voigt. N'accepteriez-vous pas plutôt de donner la parole à M. Voigt?

Présidente - Si vous voulez parler, parlez! Sinon, je ne peux pas changer. Ce n'est pas vous qui décidez.

Bruno Gollnisch (NI). – Monsieur le Président, je le regrette parce que tout a été fait pour que mon collègue puisse prendre la parole. Je serai très bref.

Madame la Chancelière, vous avez parlé des droits de l'homme. Il y a dans votre pays des centaines, voire des milliers, de personnes poursuivies et condamnées pour délit d'opinion, dont je ne partage pas nécessairement les convictions.

Récemment, parce qu'elle ne croit pas aux dogmes qui ont été imposés après la deuxième guerre mondiale, une dame de 90 ans a été incarcérée. Il s'agit de Mme Ursula Haverbeck. Aujourd'hui, un homme atteint de gangrène aux deux jambes est en train de mourir en prison. Il s'agit de l'avocat Horst Mahler. Ne croyez-vous pas, Madame la Chancelière, que ces deux exemples nous renvoient malheureusement aux heures les plus sombres de votre histoire, à ces dictatures que l'on prétend combattre par ces condamnations excessives?

Françoise Grossetête (PPE). – Monsieur le Président, Madame la Chancelière, merci d'être parmi nous. Je vais vous parler de la taxation des géants du numérique, à laquelle vous avez fait allusion. J'estime que c'est une mesure de justice fiscale très attendue par nos concitoyens qui ne comprennent pas cette impression d'impunité pour les plus puissants, ce sentiment de deux poids, deux mesures qui alimente le ressentiment dont se nourrissent les populistes.

Il s'agit d'un véritable enjeu de puissance pour l'Europe. Il s'agit de montrer à nos concitoyens et au reste du monde que l'Europe n'est pas naïve et qu'elle sait imposer ses règles. Il s'agit de faire une démonstration d'unité, mais l'Allemagne bloque, hésite, tergiverse. Vous-même, Madame la Chancelière, vous nous avez dit que vous attendiez une solution internationale. Cela veut dire que

rien ne se fera. C'est une énorme responsabilité, car la taxation des GAFAs, même symbolique, serait une des mesures qui permettraient de faire taire les critiques d'une Europe impuissante.

Madame la Chancelière, n'avez-vous pas une autre solution à proposer?

2. Rapport intérimaire sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027 - Position du Parlement en vue d'un accord (débat)

Isabelle Thomas, rapporteure. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil, chers collègues, souvenez-vous, il y a deux ans, dans cet hémicycle, après le choix des Britanniques de nous quitter, nous jurions la main sur le cœur que plus jamais nous ne donnerions aux casseurs de l'Europe l'opportunité de l'emporter. Depuis, rien, l'immobilisme, la division des États, l'absence totale de solidarité, les promesses non tenues.

Comment s'étonner, alors, que les mêmes causes produisent les mêmes effets? L'extrême droite est à 40 % en France, l'Italie – la plus fédéraliste d'entre nous – a sombré dans l'europhobie et, en Allemagne, les nationalistes xénophobes sont entrés au Bundestag. Regardons les choses en face: la désintégration de l'Union européenne est en marche.

Aujourd'hui, que nous propose la Commission de la dernière chance? Un enterrement de première classe, des coupes budgétaires qui ne font que diluer l'ambition européenne: moins 16 % pour la PAC, moins 10 % pour la cohésion, moins 7 % pour le fonds social, moins 45 % pour les fonds à destination des régions les plus pauvres. La Commission s'est soumise au moins-disant budgétaire dicté par les gouvernements, et ce au péril de l'avenir de l'Union et malgré les discours, comme celui d'Emmanuel Macron dans cet hémicycle ou celui qu'Angela Merkel fera tout à l'heure. Il est donc possible de vanter impunément les mérites européens devant les caméras et de s'activer en sous-main pour lui couper les vivres.

Est-ce pourtant si difficile d'écouter nos concitoyens? Les messages sont récurrents et limpides. Les témoignages sur le terrain et les enquêtes Eurobaromètre convergent: les priorités exprimées sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, l'emploi, la protection sociale et la santé publique, l'urgence climatique, les migrations. Toutes ces politiques ont un coût et toutes ces mutations doivent être accompagnées. La transition énergétique ne peut se résumer à des taxes sur les carburants. Faut-il être sourd pour ne pas entendre les messages des citoyens? Ces priorités politiques doivent trouver leur écho budgétaire. Il faut sortir le budget européen de son sous-dimensionnement systémique. Une comparaison résume tout: le budget fédéral des États-Unis représente 22 % de la richesse américaine alors que le budget de l'Union atteint péniblement 1 %. En Europe, l'austérité est bel et bien partout, elle n'est pas l'apanage des budgets nationaux, elle gangrène aussi le budget de l'Union européenne.

Aujourd'hui, nous avons l'occasion d'écrire une autre histoire, c'est ce que nous proposons dans ce rapport. Nous avons consulté l'ensemble des commissions sectorielles de ce Parlement, nous avons entendu les représentants de la société civile européenne et je tiens à remercier toutes les équipes qui ont rendu cela possible. C'est une première pour le cadre financier pluriannuel: nous avons construit un contre-budget chiffré, rigoureux, pour répondre à la Commission. Nous exigeons le maintien des piliers de l'Union que sont la politique agricole et la cohésion, nous renforçons les programmes phares comme Erasmus+ ou l'initiative pour l'emploi des jeunes, et nous garantissons un objectif de 30 % des dépenses européennes sur la lutte contre le changement climatique. Nous créons des programmes contre la pauvreté infantile et pour l'accompagnement des travailleurs dans la décarbonisation.

Par sincérité budgétaire, en vrai gardien de l'article 311 du traité, nous défendons un budget européen responsable porté à 1,3 % de la richesse de l'Union et l'introduction de nouvelles ressources propres pour le financer.

Mesdames et messieurs, chers collègues, nous sommes le Parlement européen, nous sommes l'institution démocratique élue au suffrage universel direct, porte-parole légitime de nos concitoyens

et de leurs territoires, nous avons le devoir de donner à l'Europe les moyens d'agir à la hauteur de leurs attentes. Notre main ne doit pas trembler et, une fois n'est pas coutume, je paraphraserai le président Juncker: le cadre financier 2021-2027 est le budget de la dernière chance pour l'Europe. Donnez-nous ce mandat et jurons-nous, dans cette enceinte, de ne pas consentir à un budget qui déliterait l'ambition européenne. Osons le rebond, soyons l'honneur de l'Europe!

Jean Arthuis, rapporteur suppléant, au nom de Gérard Deprez. – Madame la Présidente, Madame la Ministre, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues, mon collègue Gérard Deprez ne peut être avec nous et je parle en son nom.

Notre assemblée plénière se prononcera demain par un vote sur la position de négociation que vous propose votre commission des budgets. Le rapport intérimaire que nous vous présentons traduit la vision de ce que doivent être le prochain cadre financier pluriannuel post-2020 et son financement par de nouvelles ressources propres.

Ce rapport est le fruit d'un travail de plus de deux ans, dont les rapporteurs Jan Olbrycht et Isabelle Thomas pour le CFP (cadre financier pluriannuel), Gérard Deprez et Janusz Lewandowski pour les ressources propres, doivent être remerciés et félicités. Ce rapport présente le budget à long terme de l'Union européenne et précise, pour chacune des rubriques et pour chaque programme, les montants des crédits alloués. Il est l'aboutissement de nos deux précédentes résolutions votées respectivement le 14 mars et le 30 mai de cette année. Par son vote, le Parlement signifie son unité et sa volonté pour les prochaines négociations avec le Conseil et les ministres de l'Union européenne. Eu égard à notre complète préparation, je tiens à déplorer que les États membres n'aient fait aucun progrès significatif pour trouver une position commune. Je fais confiance à la présidence autrichienne pour activer la démarche et parvenir à un accord d'ici la fin de cette année.

En portant le plafond global des dépenses du cadre financier pluriannuel à 1,3 % du revenu national brut des 27 pays de l'Union européenne, le Parlement se montre raisonnable. Il entend assumer de nouvelles priorités: la jeunesse, avec le triplement des crédits alloués au programme Erasmus et le doublement des crédits consacrés à l'initiative pour l'emploi des jeunes, mais aussi la recherche numérique, le climat, la défense et les migrations. Oui, l'objectif est de satisfaire ces nouvelles priorités, sans amputer le financement des politiques agricoles et de cohésion.

Enfin, et je m'en réjouis, le rapport intérimaire invite à identifier les mesures que les États financent sur le plan national, sans réelle efficacité face aux enjeux de la mondialisation. Dès lors, s'il apparaît que ces dépenses seraient plus efficaces en les plaçant dans le budget européen, nous pouvons imaginer de porter le budget de l'Union européenne, au-delà, bien au-delà, de 1,3 % du revenu national brut (RNB), sans augmenter globalement la dépense publique en Europe. Dit autrement, il s'agit de commencer à donner forme au budget d'une puissance mondiale.

S'agissant des ressources propres de l'Union européenne, nous devons admettre que le système actuel est extrêmement complexe, injuste, non transparent et totalement incompréhensible pour les citoyens européens. Le nouveau système doit entraîner une réduction substantielle des contributions directes des États membres. L'objectif est de sortir, enfin, le plus vite possible de la tyrannie de ce qu'il est convenu d'appeler «le juste retour», si contraire au principe de solidarité et si contraire à l'esprit communautaire. Il est clair que l'octroi de nouvelles ressources ne doit en aucune façon impliquer un accroissement de la charge fiscale pour les contribuables européens.

Au moment où le Royaume-Uni s'apprête à prendre congé de l'Union européenne, mettons à profit cette circonstance pour disloquer, au nom de l'équité, le maquis des rabais, ristournes et autres avantages consentis dans des négociations aussi clandestines que contestables.

Mes chers collègues, il est temps de taxer les activités des géants du numérique pour les bénéfices qu'ils réalisent en Europe, de taxer également les transactions financières. En tout état de cause, les

ressources ainsi prélevées seront recouvrées par les États membres et mises à la disposition du budget de l'Union européenne. Il n'est donc pas porté atteinte aux prérogatives fiscales des États.

Le rapport intérimaire sur le CFP post-2020 et les nouvelles ressources propres vise à la consolidation d'une Europe qui parle aux citoyens européens, d'une Europe qui se donne les moyens de répondre à leurs attentes, d'une Europe qui prépare leur avenir et les protège.

Il nous reste à trouver un accord avec le Conseil.

Dominique Riquet, rapporteur pour avis de la commission des transports et du tourisme. – Madame la Présidente, la commission des transports partage avec le Commissaire les remarques générales sur le budget, mais je tiens, en ce qui concerne notre sujet spécifique, à formuler quelques remarques et regrets.

Le mécanisme d'interconnexion pour l'Europe, d'ailleurs créé par la Commission, représente un succès indéniable qui est au cœur de l'investissement, mais aussi du marché unique, comme le moteur qui l'irrigue. Il est aussi au cœur d'un certain nombre d'autres problèmes, dont les problèmes environnementaux.

Je regrette que sa dotation n'ait pas été suffisante et je regrette aussi que le transfert sous gestion centralisée de 20 milliards, à partir des fonds de compétitivité, n'ait pas été accepté, ce qui aurait permis, sans amputer le budget européen, d'avoir une meilleure gestion de nos moyens. Tout le monde reconnaît – et, je pense, la Commission aussi – que mieux vaut une gestion centralisée qu'une gestion qui ne l'est pas.

Il faut souligner encore, pour terminer, les agences que nous défendons, car leurs tâches ont augmenté considérablement. En revanche, leurs moyens ont beaucoup moins augmenté, alors qu'elles ont un rôle central. Soulignons également le tourisme, qui mérite, comme dans les traités, d'avoir enfin sa place et d'être assorti d'une ligne de budget propre et non pas simplement de projets.

Madame la Présidente, nous espérons que ces considérations seront prises en compte.

Younous Omarjee, au nom du groupe GUE/NGL. – Madame la Présidente, où est l'Europe qui protège? Dans les coupes sans précédent des fonds destinés à la politique de cohésion? Dans la baisse des crédits alloués aux paysans? Dans l'absence d'augmentation du Fonds européen d'aide aux plus démunis quand, partout en Europe, la pauvreté explose?

Vous avez fait des choix, Monsieur le Commissaire, dont celui, salué par les marchands d'armes et les va-t-en-guerre, de multiplier par trente le budget de la défense. Nos peuples, eux, veulent la paix.

Pour l'environnement et l'action pour le climat, il y aura tout juste deux milliards d'euros de plus alors qu'il aurait fallu se montrer bien plus ambitieux pour atteindre les objectifs de la conférence de Paris et engager véritablement la transition énergétique.

Tout cela se fait dans un cadre de réformes libérales qui continuera à s'abattre partout dans les États membres et dans un cadre austéritaire qui est maintenu.

Votre budget, ce sont sept années de malheur, sept années de malheur de plus pour les peuples européens.

Eric Andrieu (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Madame le Ministre, l'Europe a rendez-vous avec l'histoire, l'Europe a rendez-vous avec son histoire.

À un moment où les autres États continents nous appellent à accélérer l'organisation du vivre-ensemble – au sens de «faire société ensemble» –, vous nous proposez, Monsieur le Commissaire, un budget au rabais. Nous ne sommes pas d'accord et vous le savez.

Non, il n'est pas acceptable de réduire le budget de la cohésion dans ce moment précis où notre continent de 500 millions d'Européens doit s'affirmer comme continent d'équilibre à l'échelle du monde.

Non, il n'est pas acceptable de réduire le budget de la politique agricole commune, dans un moment où nos enjeux alimentaires de biodiversité, de santé humaine n'ont jamais été aussi prégnants.

Oui, il nous faut répondre aux défis climatiques, aux défis migratoires, aux défis de la santé humaine, du chômage des jeunes et du maintien de la paix, ainsi qu'aux enjeux énergétiques. Ce CFP (cadre financier pluriannuel) montre les limites de sa structure liée au 1 % de la contribution des États membres et de l'intergouvernementalité.

Il nous faut d'urgence doter l'Union européenne de ressources propres et d'un vrai budget, créer sans tarder un impôt sur les géants du numérique et sur les multinationales qui s'enrichissent sans compter sur nos territoires européens, accepter et accélérer la mise en place d'une taxe sur les transactions financières, ainsi que de la taxe carbone aux frontières.

Il en va de notre avenir et, face au manque de courage politique des États membres, le Parlement européen doit parler d'une seule voix, d'une voix réaliste, solidaire et volontaire.

Marie-Pierre Vieu (GUE/NGL). – Madame la Présidente, coïncidence de l'ordre du jour, la chancelière Merkel, chantre de la rigueur budgétaire en Europe, sera là aujourd'hui dans nos locaux, alors même que nous discutons du cadre financier pluriannuel. En Allemagne, ces choix ont conduit à son désaveu populaire et à la flambée de l'extrême droite. Demain, ils conduiront à l'implosion de l'Union européenne. Il est dès lors urgent que nous envisagions une autre voie, celle d'une véritable solidarité européenne.

Pourtant, la Commission nous propose ici un budget en baisse de 5 %. Ce budget prévoit notamment une réduction de 10 % pour la politique de cohésion, alors que nous comptons 87 millions de pauvres, et de 15 % pour la politique agricole commune. Qu'en est-il de l'agriculture de proximité? Enfin, il renonce à une véritable fiscalité sur les GAFAs et reste timide sur les nouvelles ressources.

Voici donc mes propositions: faire coïncider le départ prochain de Mme Merkel avec l'abandon du dogme de l'austérité et adopter un budget à la hauteur des besoins sociaux et environnementaux. C'est à ce prix que l'on fera reculer les flambeurs xénophobes et autoritaires.

Karine Gloanec Maurin (S&D). – Madame la Présidente, définir le prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne, c'est bien sûr voter un budget, mais c'est aussi tracer les contours d'une ambition politique. Or, les prises de parole se succèdent pour le déplorer: la pérennité de l'Union européenne n'a jamais été aussi menacée. La crise de confiance exprimée par nos concitoyens européens nous amène tous à nous interroger. Le conflit idéologique qui frappe aujourd'hui notre Union pour la première fois depuis la fin de la guerre froide nous oblige à soutenir un projet ambitieux et, donc, un budget renforcé.

Ainsi, je m'adresse particulièrement à la représentante de la présidence du Conseil. Il est temps de sortir de la posture thatchérienne des États pour relever comme il se doit les défis auxquels l'Europe, notre Europe, est confrontée. Il nous faut bien sûr conserver, au moins à leur niveau actuel, les politiques historiques de solidarité de l'Union européenne que sont la politique agricole commune et la politique de cohésion.

Il nous faut consacrer des politiques ambitieuses pour la jeunesse, notre recherche, nos infrastructures. Il nous faut être à l'avant-garde de la transition vers un monde économiquement et écologiquement plus juste avec des ressources propres et une fiscalité propre.



Dans la dynamique insufflée par les deux corapporteurs que je tiens une nouvelle fois à remercier pour leur ténacité, la commission des budgets met aux voix de l'assemblée un travail collectif et collégial, le fruit d'un accord obtenu entre quatre groupes politiques, faut-il le souligner.

Isabelle Thomas, rapporteure. – Monsieur le Président, je voudrais remercier mes collègues pour leur soutien et en profiter pour remercier mon corapporteur Jan Olbricht pour notre collaboration fructueuse et bienveillante.

Chers collègues, permettez que, pour ma conclusion, je m'adresse à nos partenaires institutionnels et avant tout à la Commission.

Décidément, Mme Gardiazabal Rubial a raison, il existe des mondes parallèles. De quel réalisme parlez-vous Monsieur Oettinger, celui du Conseil ou celui de la vraie vie, celle des gens? Comment parler de cadeaux et de sapins de Noël, alors que nous parlons de l'avenir de nos jeunes, des conditions de vie, de la recherche et des souffrances aussi. Dès lors, vous reconnaissez avoir construit votre budget à partir du 1 % acceptable par le Conseil, mais c'est totalement contraire – pardonnez-moi – à l'article 311 du traité. Qui est le gardien du traité ici? Enfin, cessez de jouer avec le fameux 1,14 %. Non, Monsieur Oettinger, votre proposition, puisqu'elle inclut le fonds de développement, est à 1,08 %.

Ensuite, Madame la Ministre, cette assemblée, sachez-le, est responsable et comprend parfaitement que les gouvernements refusent d'augmenter leurs contributions nationales. Cela tombe bien, nous ne le voulons pas. Nous ne voulons pas augmenter les contributions nationales. Nous voulons des ressources propres et non des taxations supplémentaires pour nos concitoyens. Par ailleurs, qui augmente sans cesse ici les compétences de l'Union européenne? Plus souvent le Conseil que le Parlement. Alors, s'il vous plaît! Par ailleurs, ne vous dissimulez pas derrière le petit doigt de l'unanimité. Vous avez dans le traité, vous aussi, l'article 312, paragraphe 2 qui vous permet d'utiliser la clause passerelle pour passer à la logique de la majorité et puis même, à l'unanimité. Les compromis servent à cela.

Enfin, je m'adresse à la fois à la Commission et à Mme la Ministre, pensez-vous sérieusement qu'un cadre financier pluriannuel à 1,3 % soit irraisonnable et inatteignable? Pour ma part, je pense que c'est le minimum acceptable.

Jean Arthuis, rapporteur suppléant, au nom de Gérard Deprez. – Monsieur le Président, Madame la Ministre, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues, nous avons eu ce matin un excellent débat, un débat grave, car nous essayons de formater un budget pour l'Union européenne, couvrant les années 2021 à 2027. C'est un défi immense. Qui peut savoir ce que nous aurons à traiter en 2027?

Plusieurs collègues sont intervenus, se demandant s'il était convenable que des pouvoirs soient transférés à l'Union européenne. La vraie question est de savoir si, aujourd'hui, du fait des défis que nous lance la mondialisation, les États membres, seuls au plan national, ont encore le pouvoir d'assumer certaines prérogatives de souveraineté dans les domaines de la défense, de la sécurité, du numérique, des migrations, du climat.

Dans tous ces domaines, le temps n'est-il pas venu de mettre en commun des moyens européens pour retrouver une réelle efficacité, faire de l'Union européenne, une puissance mondiale, et répondre aux attentes de nos concitoyens qui nous demandent de préparer leur avenir et de les protéger?

Ce dimanche 11 novembre, nous avons célébré le centième anniversaire de l'armistice de 1918, nous nous sommes recueillis, pensant aux 17 millions de victimes, et nous sommes sortis de cette Grande Guerre dans des conditions telles que nous préparions la seconde guerre mondiale. Combien de dizaines de millions de victimes cette tragédie européenne a-t-elle fait? Eh bien! mes chers collègues, si nous voulons nous montrer dignes de la mémoire de toutes ces victimes, je pense que la bonne réponse, c'est de construire une Europe qui réponde à nos attentes, une Europe qui nous permette de

reprendre en main notre destin, une Europe au service de la paix, de la liberté, de la prospérité et de la solidarité.

Je pense que notre budget, tel que nous le proposons, va dans cette direction. Reste à en convaincre le Conseil. Nous voulons aller vite, mais pas à n'importe quel prix. Ce qui prime, c'est l'excellence de ce budget.

14/11

27. Les effets extraterritoriaux des sanctions des États-Unis à l'encontre de l'Iran pour les entreprises européennes (débat)

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, ma conviction est que l'Union européenne ne peut pas répondre correctement à la question des effets extraterritoriaux que peuvent avoir, sur les entreprises européennes, les sanctions des États-Unis à l'encontre de l'Iran, si on ne replace pas cette question dans le contexte politique plus large de nos relations politiques avec l'Iran.

La situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, qui nous oblige à défendre les intérêts économiques des entreprises européennes, est à mon sens aussi la conséquence d'une réponse politique insuffisante.

Nous avons soutenu la nécessité de poursuivre l'application de l'accord nucléaire avec l'Iran aussi longtemps que ce pays respectera ses obligations, et ce bien avant le retrait des États-Unis. La délégation de la commission des affaires étrangères, dont je faisais partie, qui s'est rendue à Téhéran au mois de février a d'ailleurs porté ce message.

La réalité est qu'avant la décision des États-Unis, le 8 mai, de se retirer de l'accord, nous disposions d'une certaine marge de manœuvre pour discuter sérieusement avec le gouvernement américain de ses inquiétudes sur l'accord nucléaire et pour trouver une solution qui nous aurait ainsi évité la discussion d'aujourd'hui.

La première conclusion que j'en tire est qu'il n'est pas trop tard. Nous devrions discuter sérieusement avec les États-Unis. La coopération avec eux reste vitale pour répondre à l'Iran. Les défis que nous avons à relever en commun sont nombreux: freiner les ambitions nucléaires de l'Iran, améliorer la situation désastreuse des droits de l'homme dans ce pays et aborder les questions du rôle néfaste de l'Iran dans le conflit en Syrie, des menaces proférées à l'encontre de l'État d'Israël, du soutien du régime iranien au terrorisme et des projets d'attentat sur le sol européen. Tous ces sujets sont devenus presque tabou, y compris au sein de notre Parlement, où toute tentative de discussion des droits de l'homme en Iran est systématiquement bloquée par nos amis socialistes.

Pour défendre les intérêts des entreprises européennes, la réponse ne peut pas se trouver dans une action purement économique, qu'il s'agisse de l'établissement d'une entité spéciale ou de l'aide accordée à l'Iran pour répondre aux conséquences des sanctions américaines. Elle doit se trouver avant tout dans une action politique cohérente qui –j'insiste sur ce point –n'isole pas les différents aspects de nos relations avec l'Iran et n'exclut pas la construction de ponts avec le gouvernement Trump sur ce sujet, n'en déplaise de nouveau à nos amis de gauche.

(L'orateur accepte de répondre à une question "carton bleu" (article 162, paragraphe 8 du règlement)).

Ana Gomes (S&D), question «carton bleu». – Il me semble que nous avons tous les deux participé à la mission de la commission des affaires étrangères en Iran cette année. Tu peux sans doute confirmer ici que c'est certainement moi, membre socialiste de cette délégation, qui ai posé le plus de questions sur les droits de l'homme à nos interlocuteurs iraniens. Je réfute donc catégoriquement l'accusation que tu as dirigée contre les socialistes.

Cristian Dan Preda (PPE), réponse «carton bleu». – J'ai bien sûr une réponse. Ana a toujours été une exception au sein du groupe socialiste, qu'il s'agisse de l'Iran et de la question des droits ou, par exemple, des partis socialistes à l'Est, et notamment du parti social-démocrate roumain. Elle a toujours eu une position droite sur ce sujet ainsi que sur les droits de l'homme et le terrible sort du socialisme à l'Est.

Jacques Colombier, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, au-delà des belles paroles et des vœux pieux, j'irai au cœur du problème pour l'Europe.

Les entreprises françaises, et non des moindres, particulièrement investies sur le prometteur marché iranien, ont dû récemment renoncer à leurs investissements dans ce pays. C'est notamment le cas des constructeurs automobiles PSA et Renault, mais aussi de Total, pourtant présent en Iran depuis 1954. Les entreprises françaises et européennes paient en fait la passivité, pour ne pas dire la complicité, des dirigeants bruxellois avec les oukases des administrations américaines successives.

Dans les années quatre-vingt-dix, personne dans les milieux européistes ne s'était alarmé de la portée de la loi d'Amato-Kennedy, que les États-Unis réactivent actuellement contre l'Union européenne après leur décision unilatérale de sortir de l'accord de Genève sur le nucléaire iranien. On voit aujourd'hui, hélas, le résultat. À force de tout céder à Washington, on finit par plier devant ces forfaitures juridiques.

Alors, une attitude plus ferme sur les négociations commerciales, la fin de tout alignement sur les intérêts exclusifs de Washington comme la sortie de cette stupide politique d'affrontement avec la Russie pourrait envoyer... (la Présidente retire la parole à l'orateur)

#### 25. La sécurité européenne et l'avenir du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (débat)

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, chers collègues, la dénonciation américaine du traité sur les euromissiles montre l'échec criant de la politique étrangère de l'Union européenne, fleuron du traité de Lisbonne. Dans ce traité, l'Union européenne s'est en effet couchée, on peut le dire, devant la politique de l'OTAN en se rendant constitutionnellement dépendante des décisions prises par d'autres.

Aujourd'hui, nous nous plaignons de l'unilatéralisme américain. Pourtant, depuis plus de dix ans, l'Union européenne poursuit une politique de montée des tensions avec la Russie, orchestrée par les États-Unis. En accueillant le bouclier antimissile, c'est-à-dire, en réalité, des sites de lanceurs de missiles. Les pays frontaliers ont bousculé l'équilibre militaire du continent. En embourbant l'Europe dans ses vieilles rancunes – animosité russo-polonaise, guerre en Ukraine sur les frontières de culture et de civilisation –, nous avons, avec le plein soutien du Service d'action extérieure, délibérément saboté toute politique de détente. Or, la détente était la condition nécessaire pour la signature du traité par Reagan et Gorbatchev en 1987.

Nous avons semé un vent de tensions nouvelles, je crains que nous récoltions à nouveau les risques d'une guerre.

Eric Andrieu (S&D). – Monsieur le Président, Madame la Ministre, welcome back to the eighties!, l'époque des téléphones à cadran, des radiocassettes, des répondeurs téléphoniques et du Minitel, nous y revoilà. Avec l'annonce de Donald Trump de vouloir mettre un terme à l'accord entre Washington et Moscou sur la non-prolifération des armes nucléaires, nous revoici trente ans en arrière. C'est un acte grave.

Je veux ici rappeler l'importance du traité FNI (forces nucléaires à portée intermédiaire) – cela a été dit –, en particulier pour la sécurité de nos concitoyens, mais aussi pour la stabilité stratégique du continent européen. Si un tel retrait a lieu, il remettra en cause l'équilibre fragile né des décombres

de la guerre froide et aura des conséquences catastrophiques pour la préservation de la paix dans le monde.

Monsieur le Président, Madame la Ministre, on nage en plein mauvais feuilleton, en plein Dallas. Il est temps que l'Europe retrouve son rôle d'équilibre au sein du concert des nations et sorte la planète de ce mauvais pas. D'où ma simple question: quelle est l'action concrète que compte mener l'Union afin de préserver le dialogue entre les États-Unis et la Russie et d'éviter le démantèlement de ce traité?

24. Indépendance des autorités statistiques dans l'Union européenne et cas d'Andreas Georgiou (débat)

Jean Arthuis, au nom du groupe ALDE. – Madame la Présidente, l'Union européenne s'honore de sa charte de valeurs fondamentales et c'est à ce titre que nous luttons contre les informations fallacieuses, que nous protégeons les lanceurs d'alerte et que nous respectons les principes de l'état de droit.

Toute communauté, dès lors qu'elle mobilise les deniers de ses membres, doit être vigilante sur la sincérité des comptes rendus et des informations statistiques. La confiance mutuelle se construit sur une exigence de vérité et de fiabilité. Andreas Georgiou, directeur général d'ELSTAT (l'Autorité grecque des statistiques macroéconomiques, budgétaires et financières) est poursuivi depuis 2011 parce qu'il a respecté les normes édictées par l'Union européenne en cette matière. Alors que deux décisions de la Cour suprême grecque ont prononcé un non-lieu en sa faveur, en septembre de cette année, une troisième procédure vient d'être lancée à son encontre à l'initiative du parquet général. J'observe que l'équipe ancienne, celle qui a maquillé les comptes publics, n'est l'objet d'aucune poursuite. En revanche, la vindicte se concentre sur Andreas Georgiou.

Je lance un appel au Conseil, Madame la Ministre, et à la Commission, Madame la Commissaire, ne soyez pas suspects de complicité d'un acharnement judiciaire caractérisé qui sape l'indispensable confiance au sein de l'Union économique et monétaire. Mettez fin à cette situation scandaleuse sur le plan humain, politique et européen. Si Guy Béart a chanté «Il a dit la vérité, il sera exécuté», telle n'est pas notre vision, telle n'est pas notre ligne de conduite, telle n'est pas notre exigence. C'est une question de confiance. Pour terminer, je voudrais dire à nos collègues grecs qu'il est indispensable de mettre un terme à cette situation scandaleuse.

(L'orateur accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 162, paragraphe 8, du règlement))

Jean Arthuis (ALDE), réponse "carton bleu". – Cher Marias, ne vous méprenez pas, nous sommes les uns et les autres, dans la diversité des pays que nous représentons, des formations politiques qui sont les nôtres. Nous sommes garants d'un pacte moral qui est fondé sur la confiance.

M. Georgiou a bénéficié de deux non-lieux de la Cour suprême. Alors, pourquoi cet acharnement manifesté par le parquet général, qui lance une troisième procédure à l'encontre de M. Georgiou? Je souhaiterais vraiment qu'en votre qualité d'élus grecs, vous puissiez faire pression auprès de l'opinion publique et des autorités grecques pour mettre un terme à cette situation.

Nous construirons l'Europe sur un principe de confiance et non pas sur le maquillage des comptes publics.

Thierry Cornillet (ALDE). – Monsieur le Président, il s'agit aujourd'hui en fait d'une affaire de crédibilité, car il en va de la crédibilité du Conseil, de la Commission et de notre Parlement.

On ne peut pas affirmer ici des principes et des valeurs puis ne pas les défendre lorsque certains s'assoient dessus. Dans ce cas, c'est une affaire de crédibilité, parce qu'il s'agit d'un acharnement judiciaire dont les conséquences sont triples.

Nous sommes très attachés à l'indépendance de la justice, nous sommes tout aussi attachés à l'indépendance des autorités statistiques. C'est donc une triple conséquence pour M. Georgiou – mais aussi d'une certaine manière pour tous les fonctionnaires qui ont fait leur boulot – qui se trouve accusé depuis plusieurs années, alors qu'il a fait son travail en respectant les procédures européennes.

Pour le travail d'analyse des faits qui font que ces autorités statistiques peuvent produire des chiffres indépendants sur lesquels se basent les politiques publiques et pour la construction de règles communes qui nécessitent la confiance entre partenaires, il est important que notre Parlement, accompagné naturellement du Conseil, mette un terme à ce simulacre juridique qui, en fait, pose un problème pour la défense des institutions indépendantes, qui sont utiles pour les décideurs politiques, pour l'avenir de l'union économique et monétaire et, bien sûr, pour la personne de M. Georgiou, qui se trouve exilé de son pays à cause de cette affaire.

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, nous débattons ici de l'indépendance des autorités statistiques et je constate que le Conseil et la Commission ont tous les deux salué la qualité des statistiques, notamment en Grèce.

J'invite bien évidemment la Commission à vérifier qu'il en est de même dans chacun des États membres de l'Union européenne, car nous savons à quel point l'indépendance de l'autorité statistique est importante pour la crédibilité des politiques qui sont menées.

De la même manière, l'indépendance des statisticiens eux-mêmes doit être préservée.

De quoi parle-t-on ici? Parce qu'en réalité, chacun le sait, il y a derrière ce débat une volonté de mettre en cause ce qui se passe en Grèce autour de M. Andreas Georgiou.

Considère-t-on que l'Office grec des statistiques (ELSTAT) ne fonctionne pas bien? Manifestement, je crois que ce n'est pas le cas. Considère-t-on alors que le gouvernement grec devrait intervenir dans une affaire de justice? Je serais étonnée que cette assemblée veuille aller en ce sens, tant elle est attachée, me semble-t-il, aussi bien à l'indépendance des offices de statistiques qu'à la justice.

Or, je note qu'en juin dernier, le président Tsipras lui-même a dit qu'il reconnaissait la qualité des données statistiques fournies par M. Giorgio et qu'il était prêt à se rendre devant la Cour pour témoigner en sa faveur si nécessaire.

Au-delà de cela, si certains dans cet hémicycle considèrent que la procédure en cours en Grèce souffre de manquements, alors il faut se rendre non pas à un débat que l'on veut politiser ici, mais devant la Cour européenne des droits de l'homme.

### 23. Polluants organiques persistants (débat)

Eric Andrieu (S&D). – Madame la Présidente, 173 pays ont interdit les polluants organiques persistants. Pourtant, on ne peut pas faire comme s'il n'y avait pas de problèmes de fertilité ou de puberté, comme si 80 % des insectes et un tiers des oiseaux n'avaient pas disparu et comme si les pollinisateurs n'étaient pas en danger de mort.

Glyphosate, chlordécone, néonicotinoïdes, métam-sodium, on ne compte plus le nombre de scandales sanitaires. Mais que fait la Commission européenne pour protéger la santé des 500 millions de citoyens européens?

Aujourd'hui, près d'un tiers des produits chimiques présents sur le marché de l'Union européenne depuis 2010 sont potentiellement dangereux pour la santé humaine, en infraction avec le règlement européen REACH.

Quelle est la réalité? La réalité, c'est que ni les États membres, ni la Commission européenne n'appliquent l'article 191 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, qui prévoit que la politique de l'Union dans le domaine de l'environnement vise un niveau de protection élevé et est

fondée sur les principes de précaution. La réalité, c'est que la plupart des États membres violent allègrement ces principes de précaution et que la Commission européenne, en laissant faire, en laissant aller, se rend elle-même coupable de non-assistance à citoyen en danger.

Il ne faut pas jouer, plaisanter, avec la santé des 500 millions de citoyens européens, il est de notre responsabilité pleine et entière d'agir très concrètement.

Michèle Rivasi (Verts/ALE). – Madame la Présidente, je me réjouis de la révision de ce règlement sur ces polluants organiques persistants (POP).

Effectivement, de nombreuses associations, notamment WECF (Women Engage for a Common Future) et FNE (France Nature Environnement), démontrent la présence de substances toxiques, dont des retardateurs de flamme, qui sont des POP, dans les jouets pour enfants, les ustensiles de cuisine ou les accessoires pour les cheveux. Pourquoi? Parce que ce sont des plastiques recyclés.

Je soutiens mon collègue, M. Andrieu, et juge scandaleux que la Commission européenne ait accordé des dérogations pour justement permettre le recyclage des plastiques contenant ces substances. Des études réalisées sur les moquettes ont montré la présence de POP dans les moquettes des sept principaux fabricants, que ce soit des phtalates, des retardateurs de flamme bromés, etc.

Il faut interdire ces substances en amont. Il ne faut pas accorder de dérogations. Je suis d'accord avec Mme Girling lorsqu'elle dit qu'il faut supprimer ces dérogations, parce que, ce qui est important, dans la perspective des élections européennes, c'est de montrer que l'Europe protège la santé des consommateurs. À l'heure actuelle, nous ne sommes pas suffisamment ambitieux.

Younous Omarjee (GUE/NGL). – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, l'une des plus graves crises écologiques et sanitaires de toute l'Union européenne touche les régions ultrapériphériques de la Guadeloupe et de la Martinique, qui ont été exposées, vous le savez, pendant des décennies à un polluant organique persistant très toxique: le chlordécone.

Ces îles sont aujourd'hui ravagées par la persistance de ce polluant. Un scientifique disait que nous sommes dans une situation presque post-Tchernobyl: les terres et les sols sont pollués pour les sept siècles à venir et les habitants sont malades.

La France n'a pas rempli son devoir d'information sur les risques pour les populations, aujourd'hui abandonnées à leur sort. Puisse ce règlement contraindre la France à assumer ses obligations!

Les Antillais, voyez-vous, Madame la Commissaire, attendent beaucoup de l'Europe, et je compte sur vous, Madame la Commissaire, pour agir en ce sens.

## 22. Droits et obligations des voyageurs ferroviaires (débat)

Renaud Muselier, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, mes chers collègues, c'est un grand jour pour nous et pour les millions d'utilisateurs du train.

Pour la première fois, grâce à ce règlement, l'Europe va enfin prendre en compte les usagers. Jusqu'à présent, l'Union européenne s'était toujours occupée des entreprises ferroviaires et des gestionnaires d'infrastructures. Il était tout à fait anormal que les principaux intéressés, les usagers, soient laissés de côté. Le dernier rapport date de 2007, on a attendu dix ans! Dix ans plus tard, cette injustice va enfin pouvoir être réparée, et ce sur l'ensemble du réseau ferroviaire européen. Vous nous parlez de dérogations, nous n'en voulons pas, nous avons déjà perdu assez de temps. Les lignes régionales et les lignes transfrontalières vont aussi être régies par ces nouvelles règles, c'est une excellente nouvelle. N'oubliez jamais que 90 % des passagers ferroviaires européens se servent de ces lignes régionales au quotidien.

Quels sont les principaux engagements de cette réforme déterminante? Ils reposent sur quatre piliers. Premièrement: l'indemnisation. Si votre train a une heure de retard, un remboursement de 50 % est

alors prévu, c'est bien normal. S'il a deux heures de retard, ce qui n'est pas acceptable sur le continent européen, le remboursement est dans ce cas de 100 %. Voilà la norme.

Deuxièmement, en cas de correspondance manquée, quelle qu'en soit la raison, les opérateurs sont tenus de vous réacheminer jusqu'à votre prochaine destination. Ils ne peuvent pas vous laisser sur le bord du quai. Grâce à ce billet unique, peu importe l'opérateur, celui-ci devra assumer ses obligations sans le moindre coût additionnel. Le far west ferroviaire, c'est fini!

Troisièmement: l'assistance. Madame la Commissaire, vous parlez de tentative. Il n'en est rien. Avec ce dossier, nous devons garantir aux 80 millions de personnes handicapées ou à mobilité réduite qu'elles seront prises en charge dans toutes les grandes gares d'Europe, mais aussi dans les petites gares moyennant une pré-notification de trois heures. La mobilité pour tous sera la réalité de demain. On ne peut pas laisser les personnes à mobilité réduite sur le bord de la route.

Enfin, quatrièmement: la mobilité durable. Chaque train, à partir de 2024, devra prévoir huit places pour les vélos. C'est un grand pas pour une mobilité plus douce et respectueuse et c'est une mesure essentielle pour tenir nos engagements pris dans le cadre de la COP.

Il faut savoir que le ferroviaire est le mode de transport le plus subventionné en Europe par les deniers publics. Il est quand même un peu anormal que ce service soit moins bien perçu par les usagers que les autres modes de transport, notamment l'avion.

Enfin, grâce à ce dossier, les usagers du rail profiteront d'un service de meilleure qualité que dans les transports aériens. Et pour la première fois, l'Europe s'occupe des usagers du rail. Alors je demande clairement à la Commission européenne et au Conseil de ne pas revenir en arrière lors des négociations à venir. Vous nous parlez des entreprises, on en a beaucoup parlé et on les a beaucoup protégées depuis dix ans. Maintenant, je souhaiterais qu'on s'occupe essentiellement des passagers.

C'est un dossier éminemment politique et d'autant plus important à l'approche des élections européennes. Les millions d'usagers du train y seront particulièrement vigilants.

Marie-Christine Arnautu (ENF). – Monsieur le Président, les dispositions du rapport, notamment celles qui augmentent les indemnisations en cas de retard, seront incontestablement une avancée pour les voyageurs. Mais quand j'entends que les Verts font de la place réservée aux vélos dans les trains un point non négociable, je m'interroge quand même sur le sens des priorités et sur le respect de la subsidiarité.

Sécurité, ponctualité, propreté, prix décents sont autant d'éléments sur lesquels des efforts doivent être consentis. Or l'Union européenne, en imposant ses dogmes économiques, favorise un désengagement de l'indispensable puissance publique.

Ce n'est pas un hasard si le Japon et la Suisse affichent des taux de ponctualité et de satisfaction vertigineux, alors qu'en Grande-Bretagne, par exemple, 60 % de la population souhaite la renationalisation du secteur. L'insécurité et les incivilités y sont quasi inexistantes, pas de pillage, ni de vol de caténaires à répétition dans ces pays, contrairement à ce qui arrive en France, ni de polémique, comme en Allemagne, pour savoir s'il fallait réserver des wagons uniquement aux femmes pour garantir leur sécurité. L'entretien du réseau et la maintenance des infrastructures y sont très rigoureux. Les récentes pannes en série qui ont fortement perturbé le trafic français sont a contrario symptomatiques d'un niveau d'exigence en recul. Comment s'étonner que la France, réputée pour l'excellence de ses chemins de fer, soit passée de la deuxième à la septième place européenne dans le classement du Boston Consulting Group?

Les droits des passagers seront mieux respectés le jour où l'on comprendra que la performance du système ferroviaire découle pour l'essentiel du niveau de dépenses publiques qu'on veut bien lui concéder.

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, nous débattons aujourd'hui d'un rapport important et de mesures concrètes qui vont directement impacter la vie quotidienne de millions d'Européens qui utilisent le train quotidiennement.

Ce que nous proposons, c'est de mieux rembourser les usagers quand les trains arrivent en retard, de leur fournir en temps réel toutes les informations sur le trafic, de garantir des services de meilleure qualité et d'améliorer les droits des personnes à mobilité réduite.

Je regrette profondément qu'en commission parlementaire certains députés aient réussi à manipuler le vote pour faire passer des amendements qui réintroduisent des dispositions permettant aux opérateurs ferroviaires de s'exonérer de toute obligation de remboursement en cas de retard.

J'appelle ici tous les députés à voter contre ces amendements demain et à ne pas céder aux lobbies des entreprises qui voudraient que les députés revoient à la baisse les droits des passagers.

Nous avons été élus pour défendre nos citoyens et l'intérêt général. Ce serait donc un message politique désastreux que de voter pour des amendements qui défendent l'intérêt économique des grands groupes ferroviaires contre les droits des millions d'usagers et contre l'avis même de la Cour de justice de l'Union européenne sur les obligations en matière d'indemnisation.

21. Accroître la résilience de l'UE face à l'influence d'acteurs étrangers lors de la prochaine campagne électorale européenne (débat d'actualité)

Jacques Colombar, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, craignant une défaite annoncée lors des prochaines élections européennes, les cénacles européens et mondialistes ont déjà trouvé l'explication: les peuples européens se feraient mystérieusement dépouillés de leur libre arbitre au moment de voter par, je cite, «une grande puissance étrangère».

À ce titre, s'il y a bien une manipulation des esprits que nous venons d'observer, c'est par le biais d'un clip du gouvernement français, payé par les contribuables français, qui s'en prend, comme par hasard, au Premier ministre hongrois et au ministre italien de l'intérieur. Qu'en pensent les experts européens en interférences électorales? La Commission s'en est-elle offusquée? Point du tout.

À ce titre, avez-vous l'intention de bloquer les comptes et les flux financiers du milliardaire américain George Soros, qui finance nombre de structures influentes au sein de l'Union européenne? Ayez au moins le courage de désigner la Russie dans le dossier! Je pense que le président russe doit bien rire des pouvoirs paranormaux et supra médiatiques que vous lui accordez.

Alors, je vais, dans la même veine, vous donner un conseil. Il y a quelque temps, en ces lieux, votre inspirateur, l'inimitable Jean-Claude Juncker, déclarait, je cite, «qu'il discutait avec les dirigeants des autres planètes». Alors, pourquoi n'accuserait-on pas cette fois-ci les Martiens d'interférence dans les prochaines élections européennes?

8. Normes applicables aux émissions de CO2 des véhicules utilitaires lourds neufs (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur le rapport de Bas Eickhout, au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des normes de performance en matière d'émissions de CO2 pour les nouveaux véhicules lourds (COM(2018)0284 – C8-0197/2018 – 2018/0143(COD)) (A8-0354/2018).

Karima Delli, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chers collègues, nous nous apprêtons enfin à fixer des normes d'émissions de CO2 pour les poids lourds. C'est déjà une victoire, parce que de telles normes n'existaient pas jusqu'à présent. Nous pouvons donc en être fiers, sauf que ce n'est pas suffisant. Il faut aller plus vite, plus fort.



Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), ce collectif de scientifiques qui nous alertent régulièrement sur l'évolution du climat, nous a prévenus. Nous avons peu de temps pour maintenir un réchauffement climatique de seulement 1,5°C au lieu de 2°C.

Pourquoi est-ce si important? Parce que les risques liés au climat, à ce réchauffement de 1,5°C, sont certes nettement plus faibles qu'avec un scénario à 2°C. Parce qu'il s'agit en outre de canicule, de précipitations, d'extinction des espèces, de productivité agricole ou encore d'acidification des océans.

Qu'implique un réchauffement de 1,5°C? Cela veut dire zéro émission nette de CO<sub>2</sub> en 2050 au niveau mondial, bien avant 2050. Vous m'avez bien entendue? Bien avant 2050! C'est la raison pour laquelle nous avons besoin d'objectifs ambitieux à court, moyen et long termes, afin de tracer une trajectoire qui soit fiable, concrète et efficace.

Dans ce rapport nous avons réussi à relever l'objectif de réduction à 20 % pour 2025 et à 35 % pour 2030, parce que c'est non seulement possible technologiquement, mais surtout souhaitable. Nous avons également fixé une part minimale, un peu contraignante, de 10 % des poids lourds à émissions nulles ou faibles pour 2025 et de 35 % pour 2030. Là aussi, c'est possible, les constructeurs peuvent et doivent le faire.

Vous voyez, mes chers collègues, c'est un enjeu pour le climat, c'est un enjeu pour l'emploi, mais c'est aussi innovant pour des véhicules propres. Nous pouvons et nous devons sauver aussi les salariés de l'industrie automobile européens, non pas en les enfermant dans un vieux modèle, dans le vieux monde des carburants fossiles, mais en regardant l'avenir avec espérance et avec de véritables solutions.

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D). – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chers collègues, tout au long de cette mandature, nous n'avons cessé de réviser le cadre réglementaire européen en matière de contrôle et de réduction des émissions des véhicules.

Après la révision des émissions de polluants des véhicules légers, après la mise en place d'une commission d'enquête, après le durcissement des règles d'homologation et des tests, et après l'adoption de nouveaux objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour les véhicules légers, nous allons enfin réglementer, pour la première fois, les émissions de CO<sub>2</sub> de tous les véhicules lourds.

J'appelle tous mes collègues à ne pas revoir à la baisse les objectifs de réduction de 20 % en 2025 et de 35 % en 2030, adoptés en commission parlementaire. J'appelle aussi à voter massivement pour les objectifs contraignants destinés à développer le marché des camions et des bus électriques. Nous devons aussi aller vers des tests en conditions réelles pour éviter de futurs scandales de fraude sur les émissions de CO<sub>2</sub>, comme cela a été le cas pour les émissions de polluants.

Enfin, je veux ici m'adresser directement aux citoyens européens pour leur dire que l'Union européenne agit et vous protège pour limiter l'impact des émissions sur votre vie quotidienne. Je veux leur dire que nous, au Parlement européen, nous faisons notre travail pour répondre à l'urgence climatique et pour lutter contre le fléau de la pollution de l'air. Mais il faut maintenant que les États membres s'engagent eux aussi dans cette voie, et je regrette leur absence aujourd'hui.

7. Code des communications électroniques européen - Organe des régulateurs européens des communications électroniques (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle la discussion commune sur:

- le rapport de Pilar del Castillo Vera, au nom de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil établissant le code des communications électroniques européen (refonte) (COM(2016)0590 – C8-0379/2016 – 2016/0288(COD)) (A8-0318/2017), et

- le rapport de Evžen Tošenovský, au nom de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (COM(2016) 0591 – C8-0382/2016 – 2016/0286(COD)) (A8-0305/2017).

La Présidente. – Le débat est clos.

Le vote aura lieu mercredi 14 novembre 2018.

Déclarations écrites (article 162)

15/11

11. Le rôle des services allemands de l'aide sociale à l'enfance (Jugendamt) dans les litiges familiaux transnationaux (débat)

Edouard Martin (S&D). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, imaginez que je vous parle sans interprétation. Vous ne comprendriez rien à mes propos. Imaginez que vous soyez jugé dans un pays qui n'est pas le vôtre et que vous ne connaissiez rien à ses règles parce que personne ne vous les a expliquées. Imaginez que, sur convocation, vous vous présentiez à un tribunal avec votre enfant, confiante ou confiant d'être dans votre bon droit, et que vous repartiez sans lui. Imaginez que vous soyez obligé de payer une pension alimentaire pour votre enfant, qu'on ne vous laisse pas voir depuis des années. Imaginez qu'après toutes ces années d'absence, votre enfant ne parle plus votre langue, ne connaisse plus votre culture et, pire, ne sache même plus qui vous êtes, vous, son parent. Imaginez.

Eh bien! c'est la situation à laquelle sont confrontés des milliers de parents face au Jugendamt, c'est pour ainsi dire David contre Goliath. Non, cette résolution n'est pas un texte contre l'Allemagne. Ce texte, c'est un appel au droit.

Si le Jugendamt veut vraiment défendre l'intérêt supérieur de l'enfant, comme il le prétend, il doit le laisser profiter pleinement de sa mère et de son père. C'est la base même de son équilibre et de son émancipation. C'est cette richesse culturelle multiple qui en fera un adulte solide, ouvert et une personne aimante, car c'est bien de cela qu'il s'agit, de l'amour. Comment peut-on être aussi obtus pour empêcher un parent de dire à son enfant qu'il l'aime, qu'il lui manque, qu'il a envie de le serrer dans ses bras. Comment?

Cette résolution, j'ose le dire, est un appel à l'amour, n'en déplaise à certaines ou certains, parce que j'entends trop souvent dire que la politique ne doit pas être basée sur l'affect – cela explique d'ailleurs peut-être pourquoi la situation du monde est aussi chaotique. Alors, chers collègues, je vous demande d'ouvrir votre cœur et de permettre à ces enfants de ressentir l'amour de leurs deux parents. L'amour, encore l'amour, toujours l'amour.

L'Europe ne peut pas rester spectatrice et nous ne pouvons pas être les spectateurs de cela. Nous devons agir et nous pouvons, à cet effet, nous baser sur les déclarations, pas plus tard qu'hier, de Mme Merkel. Chiche, Madame la Chancelière, soyons plus solidaires! Donc, permettez une harmonie familiale au seul et unique profit de l'enfant. C'est cela qui compte et rien d'autre.

4. Débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit (débat)

4.1. Vietnam, notamment la situation des prisonniers politiques

Maria Arena, auteure . – Monsieur le Président, la situation en matière de droits humains au Vietnam est préoccupante. Alors que l'Union européenne négocie un accord commercial avec le Vietnam depuis 2012, la situation se détériore de jour en jour. La répression contre la liberté d'expression et la condamnation de toute critique politique à l'égard du gouvernement s'intensifient. Blogueurs, militants pro-démocratie, militants en faveur des droits sociaux et environnementaux sont poursuivis,

violents, torturés, arrêtés arbitrairement, condamnés à de lourdes peines pouvant aller jusqu'à la peine de mort. Faut-il rappeler que ce pays a exécuté, en moyenne, 147 personnes par an entre 2013 et 2016?

Dans ce contexte, nous demandons aux autorités du Vietnam de libérer les prisonniers politiques et les activistes, d'adopter les lois nécessaires pour garantir la liberté d'expression, de ratifier et de respecter les conventions de l'OIT, notamment en matière de liberté d'association.

Nous demandons aussi à la Commission de prendre en considération cette situation désastreuse en matière de droits humains dans le cadre des discussions sur l'accord commercial.

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF . – Monsieur le Président, les régimes communistes européens se sont effondrés en 1989, deux ans avant que l'URSS ne disparaisse à son tour. On trouve malgré tout encore quelques régimes communistes dans le monde, comme par exemple au Vietnam, qui fait figure de dinosaure.

La Constitution vietnamien proclame, je cite, que «le Parti communiste, avant-garde de la classe ouvrière, est la force qui dirige l'État et la société». L'Assemblée nationale et la justice sont donc à ses ordres.

Le Vietnam cherche depuis vingt ans à s'insérer dans la société internationale, c'est ainsi qu'il a adhéré à l'ASEAN en 1995, à l'APEC en 1998, à l'OMC en 2007 et qu'il a signé un accord de partenariat avec l'Union européenne en 2012.

Malgré tout, le Vietnam n'en demeure pas moins une dictature qui emprisonne ses opposants politiques, comme par exemple M. Dinh Luong, condamné à vingt ans de prison le 16 août dernier. Le Premier ministre français vient pourtant de faire l'éloge du président Hô Chi Minh, fondateur de cette dictature communiste, en échange de la signature de contrats commerciaux.

L'Union européenne aurait pu sauver l'honneur européen, mais elle ne le fera pas, car elle s'apprête à signer un accord de libre-échange avec le Vietnam. Bientôt les consommateurs européens pourront donc acheter à vil prix les produits fabriqués par les prisonniers politiques vietnamiens.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF ). – Monsieur le Président, chers collègues, le conflit naissant en mer de Chine orientale doit amener nos États à agir avec la plus grande précaution.

Nous sommes enserrés entre les États-Unis, qui soufflent sur les braises, les États de la région, qui se réarment, et la Chine, qui investit massivement dans sa marine de guerre. La situation devient extrêmement critique et nous faisons face à un risque de conflit majeur. J'ai toujours combattu le communisme et je n'ai aucune tendresse pour le régime de Hanoï. Je trouve particulièrement intolérables les persécutions dont souffrent les catholiques vietnamiens. Ce ne sont pas des proclamations grandiloquentes, mais des actions diplomatiques discrètes et résolues de nos États qui pourront les faire cesser. Mais en Asie, on négocie toujours en respectant la souveraineté nationale de ses interlocuteurs. Il suffirait de refuser l'accord commercial, produit de votre idéologie et qui livre d'ailleurs nos économies au dumping féroce d'un pays sans règles, pour obtenir des concessions et obtenir une plus grande démocratie. Alors pourquoi n'allez-vous pas dans cette direction?

Donc, une fois de plus, agissez avec prudence et fermeté!

#### 4.3. La situation des droits de l'homme au Bangladesh

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL . – Monsieur le Président, nous allons envoyer un message d'alerte au Bangladesh, à la veille des élections de décembre. Les voyants sont au rouge. Les violences, les arrestations, les détentions arbitraires et exécutions extrajudiciaires se multiplient. La guerre contre le terrorisme et la guerre contre la drogue ont bon dos. Le photographe Shahidul

Alam, le blogueur Limon Fakir ou, pire, Shahzahan Bachchu, assassiné en juin dernier, n'en sont malheureusement que quelques exemples.

Sur le plan social, ce n'est guère mieux. Après l'horreur du Rana Plaza, peu de choses ont changé malgré les engagements. Les ouvrières du textile restent parmi les plus mal payées du monde, les conditions de sécurité restent catastrophiques et un nouveau drame est possible à tout moment. La Fast Fashion continue de faire la loi et les multinationales européennes en sont toujours les grandes bénéficiaires.

Enfin, en deux mots, j'associe notre voix à celle de ceux qui demandent aux Bangladais de ne pas mettre en œuvre l'accord sur les Rohingyas. Ce serait les envoyer à la mort, ce n'est donc pas possible.

### 3. Maladie de Lyme (borréliose) (débat)

Frédérique Ries, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, le courage des personnes atteintes de la maladie de Lyme force l'admiration, car c'est un véritable mur auquel elles se heurtent souvent dans leur parcours de souffrance.

Relevons d'abord l'incompréhension de très nombreux médecins non spécialistes qui n'ont tout simplement pas les outils pour détecter à temps cette maladie qui touche pourtant déjà un million d'Européens, un chiffre qui augmente sans cesse, notamment à cause du changement climatique.

Les malades sont aussi confrontés à un autre obstacle: le conservatisme des académies de médecine. Dans bien des cas, celles-ci continuent de prétendre aujourd'hui que le test Elisa serait fiable à 100 %, alors que toutes les publications scientifiques démontrent l'inverse. Nous dénonçons, dans notre texte, cette prise en otage des patients, qui ont le droit de bénéficier de tests totalement fiables.

Il est donc essentiel de s'approprier les meilleures pratiques existantes, assorties d'une bonne prise en charge des patients souffrant de la maladie de Lyme chronique, comme c'est le cas en Allemagne et au Grand-Duché de Luxembourg. C'est clairement ce que nous demandent toutes les associations européennes, qui sont des centaines sur le terrain. Chez moi, en Wallonie, je pense particulièrement à Sonia Boulanger, qui coordonne l'ASBL Time for Lyme.

L'espoir est là – on en a déjà parlé dans ce débat –, des portes s'ouvrent. L'Union européenne vient d'ajouter la borréliose de Lyme à la liste des maladies transmissibles, ce qui est essentiel pour mettre les chercheurs en réseau. L'OMS a récemment changé les codes de la maladie de Lyme dans la classification internationale des maladies, reconnaissant la démence qui y est liée et la transmission de la mère à l'enfant qu'elle porte.

Pour conclure en un mot, nous l'avons dit: il est essentiel de financer la recherche sur la maladie Lyme, car son diagnostic est complexe et ses formes cliniques sont variées.

Dans les dix secondes qui me restent, je vous rappellerai ceci: un geste, une habitude, une carte, une pince à tiques pour les parents et pour les enfants pourraient déjà, pour commencer, éviter bien des complications.

Michèle Rivasi, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, merci des réponses que vous nous avez apportées au niveau de la Commission. Je me réjouis de cette résolution qui prend enfin en compte la souffrance de ces malades. On a parlé «d'errance thérapeutique». Je ne sais pas si vous le savez mais, comme l'a souligné ma collègue Frédérique Ries, cette maladie est souvent très mal comprise, parce qu'elle présente une forme chronique et qu'elle n'est pas du tout abordée dans les programmes et les formations des médecins.

Une forme de déni entoure cette maladie qui ne rentre pas dans les codes. C'est ce qui explique, par exemple, qu'en France, les malades se rendent en Allemagne. Comme vous le proposez, une

meilleure harmonisation est donc effectivement nécessaire, car il faut absolument disposer de moyens de diagnostic efficaces. Ce n'est pas parce que les tests sont négatifs que la maladie n'est pas présente.

De même, il faut créer des groupes de travail, comme vous l'avez proposé, pour mettre en place un échange de bonnes pratiques, à la fois sur le diagnostic, le dépistage et le traitement. Certains pays refusent de traiter les patients avec une forte dose d'antibiotiques. Et puis, il y a la formation des médecins, qui souvent connaissent mal les problèmes de santé liés à l'environnement.

Enfin, il faudrait développer la recherche, augmenter le financement et améliorer la reconnaissance de cette maladie en tant que maladie professionnelle. L'enjeu est donc important. Mais l'Europe peut apporter une valeur ajoutée pour dresser l'état des lieux, mieux comprendre cette maladie et, bien sûr, mieux la soigner.

Mireille D'Ornano, au nom du groupe EFDD. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, le degré de fiabilité des tests sérologiques et des traitements non conventionnels de la maladie de Lyme est préoccupant et aurait dû, à mon sens, être abordé dans cette question orale. Je relève également l'absence de références au phénomène de l'errance médicale dans laquelle se retrouvent certains patients, ainsi qu'aux mouvements transfrontières des patients cherchant à se faire soigner de cette maladie.

Nous aurions également pu demander si la Commission comptait encourager des campagnes de sensibilisation aux risques afférents à la maladie de Lyme à la suite de morsures de tiques, et notamment au fait que l'infection se manifeste avec un décalage dans le temps et présente des symptômes très variés.

Enfin, pourquoi ne pas demander à la Commission de rendre des comptes sur les conclusions scientifiques faisant suite à l'investissement de plusieurs millions dans la recherche sur la maladie et dans l'élaboration d'un vaccin? C'est le rôle des élus que de savoir où va l'argent public.

Dominique Bilde, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, l'explosion du nombre de cas de maladie de Lyme témoigne d'une double fracture.

Relevons d'abord la fracture territoriale et sociale, puisque la zoonose la plus répandue d'Europe touche avant tout les habitants des zones rurales, ce qui explique sans doute le désintérêt des pouvoirs publics et la difficile reconnaissance de cette affection comme maladie professionnelle. Dans ma région, en France, beaucoup de très jeunes hommes qui travaillent sur les pommiers, par exemple, souffrent de cette maladie dramatique. Certains cas sont vraiment très difficiles et s'aggravent jusqu'à la démence. Cela fait vraiment beaucoup de peine.

La fracture sépare ensuite l'homme et la nature, puisque la traque des prédateurs, pourtant essentielle à l'écosystème, charriera dans son sillage la prolifération de certains parasites. Une étude récente démontrait le rôle du renard, parfois considéré comme nuisible, dans l'éradication des tiques.

Reste qu'à l'heure où entre 650 000 et 850 000 Européens sont affectés chaque année de cette pathologie, on ne saurait tolérer le véritable parcours du combattant infligé à tant de patients confrontés aux insuffisances de la médecine moderne. Au-delà d'un vaste effort commun à l'échelle européenne, ces malades méritent avant tout notre écoute et surtout notre respect.

Françoise Grossetête (PPE). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, elles sont plus petites qu'une tête d'épingle, mais elles font de gros ravages. Les tiques sont le premier vecteur de maladies animales dans le monde, le deuxième pour les maladies humaines, après le moustique.

C'est un vrai sujet de santé publique. On l'a déjà dit: de plus en plus de personnes sont atteintes de cette maladie parce que, malheureusement, elle est largement sous-diagnostiquée et parfois asymptomatique. Elle ne fait l'objet d'aucun consensus quant à son diagnostic ou à son traitement.

Ce manque de reconnaissance a affecté durablement les patients atteints de cette maladie, qui se retrouvent en situation d'errance diagnostique et thérapeutique.

On doit d'abord penser à eux, parce qu'au-delà des simples symptômes grippaux qui peuvent se développer dans la première phase de la maladie, une infection par la bactérie *Borrelia* peut, si elle est maltraitée, devenir chronique et invalidante. C'est donc une pathologie qu'il faut prendre au sérieux.

J'ai bien entendu vos propositions, Madame la Commissaire. Il est urgent d'intensifier les efforts de recherche et un vaccin doit être mis au point le plus rapidement possible. Mais la prévention est également essentielle. Il nous faut mieux informer les citoyens sur la façon de se prémunir contre les piqûres de tiques et sur la nécessité de se faire dépister après une morsure. La borréliose de Lyme étant présente partout en Europe, nous sommes confrontés à un véritable défi transfrontière qui requiert une action européenne coordonnée.

Tilly Metz (Verts/ALE). – Monsieur le Président, chacun et chacune d'entre nous peut attraper la maladie de Lyme, la borréliose. Une seule promenade en forêt suffit.

La maladie de Lyme peut avoir des conséquences graves sur la santé: des paralysies, des infections articulaires ou des problèmes cardiaques. Tout le monde sait que les tiques transmettent la maladie de Lyme à l'être humain. Mais les tiques, comment attrapent-elles la maladie de Lyme? C'est par les petits rongeurs, comme la souris, que les tiques attrapent la borréliose, ou maladie de Lyme. C'est là que le héros de mon histoire entre en scène: le renard. En effet, plus il y a de renards, moins les souris et les petits rongeurs sortent de leur trou et circulent, et moins la maladie se propage.

Je vous lance une appel, Mesdames et Messieurs, laissons faire notre écosystème naturel, laissons vivre le renard et surtout laissons le faire son travail, parce qu'il contribue en grande partie à la prévention de la maladie de Lyme.

Sylvie Goddyn (EFDD). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, je crois que nous pouvons être satisfaits du travail accompli pour aboutir à cette résolution sur la maladie de Lyme qui était, vous le savez, très attendue par de nombreuses associations de malades. Chaque année, ce sont près d'un million d'Européens qui seraient touchés par cette maladie, dont le diagnostic demeure, pour beaucoup, incertain et la prise en compte au niveau médical peu satisfaisante.

Nous savons que la prolifération des tiques et la multiplication des morsures sont directement responsables de l'ampleur de cette maladie. Les tiques cantonnées autrefois aux forêts et aux montagnes prolifèrent maintenant jusque dans les zones péri-urbaines et menacent des foyers de population bien plus importants. C'est la raison pour laquelle il est urgent d'agir à notre niveau, car cette maladie rurale a longtemps souffert de l'inaction, du manque de moyens et du désintérêt des pouvoirs publics.

Je me réjouis donc qu'aujourd'hui nous réagissions collectivement à la mesure du défi que représente la lutte contre cette maladie. Bien plus encore, j'entends la voix des malades et des familles qui verront dans notre démarche l'espoir d'être enfin entendus et correctement pris en charge par le monde médical. C'est pourquoi nous devons soutenir cette résolution.

## 2. Services de soins dans l'Union européenne pour une meilleure égalité des genres (débat)

Mylène Troszczyński, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, aider les familles dites «rurales» en réhabilitant les centres de soins locaux ou en créant des centres pour la petite enfance, reconnaître le travail de ceux que vous appelez les «aidants», éviter la discrimination à l'emploi lorsqu'une mère ou un père a fait le choix de servir sa famille sont de bonnes propositions. Mais, comme souvent, vos bonnes intentions s'effacent sous l'idéologie européiste, et

c'est à la Commission européenne – via les fonds de solidarité qui ne sont pas les siens – que vous confiez cette tâche.

Vous demandez aux États de mieux répartir les fonds européens, mais vous oubliez simplement que c'est une des souverainetés que vous avez enlevées aux États membres, puisque c'est un pouvoir qui a été donné aux régions.

Enfin, vous précisez l'objectif réel du rapport, qui n'est absolument pas le bien-être des familles, mais les 370 milliards que représenteraient en une année le manque à gagner pour l'Union européenne et les grandes entreprises lorsque les femmes font le choix de servir leur famille plutôt que de travailler. Vous l'avouez: une mère doit au plus vite retourner travailler à la fin de son congé de maternité. Et pour faciliter ce retour, vous demandez aux hommes de prendre leurs responsabilités.

La motivation de ce type de texte démontre une nouvelle fois les ambitions qui sont les vôtres. Je réaffirme donc que les politiques familiales sont et doivent rester une prérogative des États souverains. L'Union européenne n'a pas à entrer dans l'intimité des familles.

28/11

### 23. Rapport 2018 concernant le Kosovo (débat)

Dominique Bilde, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, les rapports de la Commission sont toujours l'occasion d'un foisonnement d'euphémismes. Celui relatif au Kosovo n'échappe pas à la règle.

Nous apprécierons la mention de «stade précoce de la lutte contre le crime organisé», dans cet État au cœur de trafics en tous genres. Pire, comment la Commission peut-elle vanter l'engagement du Kosovo dans le processus de normalisation avec la Serbie quand les provocations s'enchaînent à une cadence qui donne le tournis? En témoigne l'annonce récente d'une taxation de 100 % sur les importations serbes, comble de l'ironie à l'heure où Bruxelles se pose en chantre du libre-échange face à Donald Trump.

Enfin, de quelle normalisation parle-t-on quand, fin octobre, des pèlerins orthodoxes ont été accueillis au monastère de Studenica à coups de pierres?

La levée des visas est d'ailleurs d'autant plus inconcevable qu'elle portera peut-être bientôt sur un monde révolu, à en juger par l'appel du Premier ministre albanais à une Grande Albanie, qui achève de mettre le feu à la poudrière des Balkans.

### 22. Rapport 2018 concernant la Serbie (débat)

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues, je voudrais d'abord rendre hommage à la Serbie à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale. 16 % de sa population périt dans cette guerre. La Serbie fut la première victime de cette guerre mondiale en pourcentage, la France en nombre. Une fois de plus, ce sont les empires qui ont fait cette guerre, voulue par le Deuxième Reich, entre autres, et les nations, comme la Serbie et la France, qui l'ont subie.

Mais la Serbie subit de nouveaux martyrs: l'Union exige que Belgrade choisisse entre l'Est et l'Ouest, contre son histoire, sa culture, son identité. Elle est un pont. L'Union l'oblige à reconnaître également l'indépendance du Kosovo, territoire qui lui fut arraché par une guerre d'agression illégale menée en 1999 avec l'OTAN.

L'Union, quelque part, c'est un coup d'État permanent contre les peuples, les nations et leur identité.

Veut-on ainsi forcer la Serbie à choisir un camp contre l'autre, alors qu'elle est de ces deux histoires communes? Veut-on l'empêcher de retrouver son histoire lorsque le Kosovo et son pouvoir légitime

est donné à une mafia déguisée en État? Il faut arrêter cette politique du Drang nach Osten. Elle ne conduit qu'à la guerre et elle ne peut conduire qu'à la guerre.

Dominique Bilde (ENF), par écrit. – Que dire de ce rapport sans nuances duquel transpire à chaque ligne un parti pris antiserbe que le rapporteur ne tente même pas de dissimuler?

Tout d'abord, il est inacceptable d'assimiler un possible échange de territoires entre la Serbie et le Kosovo à la création d'un État «ethniquement pur». Deuxièmement, à l'heure où l'Union européenne se fait fort d'imposer à la Serbie la reconnaissance du Kosovo, elle ne parvient pas en revanche à exiger de ce dernier le retrait de sa mesure appliquant des droits de douane de 100 % aux importations serbes.

Du reste, l'échec cuisant ce lundi du Commissaire européen Johannes Hahn en visite à Priština dit tout ce qu'il faut savoir sur l'influence réelle de Bruxelles dans une poudrière des Balkans où l'étincelle n'est jamais loin, et ce en dépit des privilèges divers et variés généreusement accordés au Kosovo, à l'instar de sa participation anticipée à certains programmes européens.

Mais le plus inadmissible est le véritable chantage exercé contre la Serbie concernant ses relations avec la Russie, qui révèle l'essence même d'un projet européen résolument contraire aux intérêts nationaux.

## 20. OMC: la voie à suivre (débat)

France Jamet, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, mes chers collègues, ce projet de rapport tend curieusement à renforcer le dogme passéiste du libre-échange globalisé, qui est rejeté par de plus en plus de pays.

Pourquoi demander à l'OMC de la transparence dans les négociations et se dire garant du multilatéralisme alors qu'ici même toutes nos compétences commerciales ont été dévolues à la Commission de M. Juncker? Pourquoi engager l'OMC à renforcer ses pouvoirs afin de forcer la main aux États alors que c'est, avant tout, nos intérêts que l'Union devrait ici défendre? Non, le libre-échange ne crée pas d'emplois. Non, les tribunaux d'arbitrage ne protègent ni les États ni les consommateurs. Oui, un protectionnisme intelligent, à l'instar de l'ALENA renégocié, peut être une solution.

S'il y avait une seule réforme à proposer, dès aujourd'hui, dans le cadre d'un juste échange, ce serait d'ores et déjà de sortir l'agriculture de la compétence de l'OMC et des accords de libre-échange.

Le principe d'autosuffisance et la sécurité alimentaire n'appartiennent pas aux firmes mais aux nations.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Le commerce, pour être durable et avoir un avenir, doit être juste. Tel était le principe – je l'ai déjà dit ici, Mme Malmström le sait et je pense qu'elle connaît la charte de La Havane: pas trop de déficits, pas trop d'excédents.

Le commerce ne doit pas devenir une guerre économique qui appauvrit les autres, parce qu'alors, s'il se transforme en guerre économique, il ne peut pas avoir d'avenir. Et pour cela, la charte de La Havane proposait des équilibres.

Mettez-vous à la place des États-Unis: ils ont plus de 600 milliards de déficit, 400 milliards avec la Chine; sur la moitié – 200 milliards –, ils veulent mettre des droits de douane. Il faut les comprendre: auparavant, évidemment, ils étaient pour un commerce ouvert puisqu'ils dominaient le monde. Mais dans les nouveaux équilibres, ils sont pour rétablir les équilibres, ils retrouvent la charte de La Havane.



Et nous, l'Europe, nous devrions faire de même, Madame Malmström. Nous avons 120 milliards d'excédent avec les États-Unis, nous devrions nous poser la question de savoir comment équilibrer nos échanges et nous devrions nous poser la question de savoir comment équilibrer nos 170 milliards de déficit avec la Chine.

Prenons une nouvelle organisation, retrouvons l'esprit de la charte de La Havane.

Tokia Saïfi (PPE), par écrit. – L'OMC traverse une crise sans précédent et il est urgent de rappeler notre soutien au multilatéralisme. Il permet en effet de développer un commerce international basé sur des règles et de lutter contre les pratiques concurrentielles déloyales. L'OMC est aujourd'hui dans une impasse: le cycle actuel est bloqué et les dernières réunions ministérielles n'ont pas permis d'aboutir à des accords significatifs.

La réforme et la modernisation de l'OMC sont la clé de voûte d'un nouveau souffle pour l'organisation. L'OMC doit désormais répondre et prendre en compte les défis actuels et ceux de demain que sont le numérique, le commerce des services, le rôle moteur des PME, la lutte contre le changement climatique ou encore l'égalité femmes-hommes. L'UE doit être leader dans la modernisation de l'OMC afin de garantir un commerce juste, équitable, fondé sur des règles et mené dans un esprit de réciprocité et de bénéfices mutuels.

Enfin, il est plus qu'urgent qu'une solution soit trouvée concernant le blocage par les États-Unis du renouvellement des juges de l'organe d'appel du mécanisme de règlement des différends de l'OMC. Ce blocage met gravement en danger la pérennité de l'OMC et là aussi, nous comptons sur l'impulsion européenne pour aboutir à une solution.

18. Stratégie en vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'UE à long terme ainsi que le prévoit l'accord de Paris (débat)

Mireille D'Ornano, au nom du groupe EFDD. – Madame la Présidente, tandis que le Parlement débat d'environnement, de pollution atmosphérique et automobile, un mouvement citoyen inédit est né en France: les gilets jaunes, soutenus par 80 % des Français.

Écrasés de taxes, certains compatriotes ne pourront bientôt plus se rendre à leur travail en voiture tellement le carburant est cher. Au même moment, les Nations unies alertent sur l'écart croissant entre l'action des États et les engagements de la COP21. Or, c'est la mondialisation qui a favorisé la pollution, et ce, via l'importation massive de produits conçus à l'autre bout du monde. Alors, qu'attendons-nous pour sanctionner non pas les citoyens, mais les vrais pollueurs? Le transport maritime utilisant du fioul de très mauvaise qualité avec des rejets d'oxyde de soufre, d'oxyde d'azote et de particules fines est bien pire que le diesel. Qu'attendons-nous pour favoriser les circuits courts?

Soyons lucides, ce n'est pas en favorisant le libre-échange avec le monde entier que l'Union européenne remplira les objectifs annoncés.

Michèle Rivasi (Verts/ALE). – Madame la Présidente, je remercie les commissaires de présenter enfin une stratégie sur le long terme, mais vous nous proposez huit scénarios, dont seulement les deux derniers visent à atteindre zéro émission en 2050. Ceux-ci reposent sur des techniques d'apprentis sorciers pour capturer d'énormes et irréalistes quantités de carbone, voire à les éliminer de l'atmosphère.

Si nous voulons montrer au reste du monde que l'Union européenne reste le champion du climat et faire en sorte de rester sous la barre de 1,5 degré, la priorité est d'abord la réduction de nos émissions. La barre doit être mise plus haut pour arriver, au sein de l'Union européenne, à une économie à zéro émission d'ici 2040. C'est cela être leader au niveau du changement climatique.

D'autre part, le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) appelle à des transitions rapides et de grande envergure pour limiter le réchauffement

planétaire à 1,5 degré. Que nous dit la Commission européenne pour 2030? Rien. Elle commence les scénarios en 2030, comme si l'Union européenne était en bonne voie.

Le dérèglement climatique est là. Il faut agir dès maintenant. Soyons ambitieux: il faut réduire les émissions de 65 % par rapport à 2010 si on veut vraiment atteindre la neutralité en gaz à effet de serre.

Sylvie Goddyn (EFDD). – Suite aux conclusions alarmistes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la Commission européenne a décidé d'accélérer la réalisation des objectifs des accords de Paris pour 2050. Les peuples européens vont devoir expier ce qui a structuré leur mode de vie depuis un siècle et faire pénitence.

La pénitence sera douloureuse, et la Commission le sait puisqu'elle envisage prudemment un traitement différencié selon les États membres.

Mon pays, la France, est classé parmi les pays riches. La réalité est pourtant différente: 10 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté, l'économie française stagne et le chômage ne descend pas sous la barre des 10 %. Sur ce sujet, le président de la République, M. Macron, s'est heurté à la réalité sociale, il a déclenché la colère des gilets jaunes en augmentant les taxes sur l'essence.

Cela doit servir d'avertissement: l'écologie punitive, qui presse les plus démunis, est sans issue.

Je vais donc vous faire des propositions: tout d'abord, pour diminuer les gaz à effet de serre et pour financer la transition écologique, il faut taxer les flux mondiaux avant de taxer les peuples. Nous pouvons aussi utiliser la Banque centrale européenne, comme vous l'avez fait pour sauver le système bancaire. Enfin, il faut mettre en place un protectionnisme intelligent, fondé sur des normes environnementales vertueuses et qui donneront un avantage compétitif à nos entreprises par rapport à leurs concurrentes étrangères.

17. Débat avec le Premier ministre danois, Lars Løkke Rasmussen, sur l'avenir de l'Europe (débat)

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Premier ministre, votre pays a adhéré à la Communauté européenne en 1973, c'est-à-dire en même temps que le Royaume-Uni. À l'instar des Britanniques, les Danois ont su faire valoir leur singularité dès le départ. En effet, votre pays a négocié un certain nombre d'opt out, c'est-à-dire des exceptions au droit européen. Quand d'autres dirigeants livraient leur pays pieds et poings liés à la Commission européenne, vos prédécesseurs ont su préserver des pans entiers de votre souveraineté, c'est-à-dire de votre liberté en fonction de vos intérêts.

Ainsi n'avez-vous pas adhéré à l'espace de liberté, de sécurité et de justice, la flatteuse et pompeuse appellation du système d'asile européen. Vous n'avez pas non plus adhéré, et vous êtes le seul État membre dans ce cas, à la PSDC, la politique de sécurité et de défense commune. Vous avez également obtenu une option de retrait lors des négociations sur le traité de Maastricht, qui a transformé la Communauté européenne en Union européenne. Vous n'avez donc pas adhéré à l'Union économique et monétaire et vous utilisez toujours la couronne danoise et non l'euro.

Proche de la Suède, culturellement mais aussi et d'abord géographiquement, vous n'avez pas commis les mêmes erreurs que votre voisin en matière de politique migratoire. En vous reliant à la Suède, le pont construit entre Copenhague et Malmö a sans doute contribué à vous éloigner de votre voisin, du moins de son prétendu modèle d'intégration des communautés immigrées. Malmö, le Molenbeek de Scandinavie, où près de la moitié de la population est d'origine immigrée; Malmö, où la criminalité a explosé, de la petite délinquance au grand banditisme; Malmö, qui subit régulièrement des émeutes du type de celles que la France a connues en 2005. Votre gouvernement a su prendre des mesures drastiques pour éviter une pareille désintégration de la société danoise.

Vous avez vous-même dénoncé l'émergence de zones de non-droit et, je cite, «de sociétés parallèles musulmanes». En septembre, vous avez encore plaidé pour le renforcement des frontières extérieures, alors que vous avez déjà rétabli le contrôle effectif de frontières intérieures. En octobre, votre ministre de l'immigration et de l'intégration a annoncé que le Danemark n'accepterait plus aucun réfugié jusqu'à nouvel ordre.

Cependant, après ce portrait flatteur, permettez-moi de vous dire qu'il y a tout de même quelque chose de pourri au royaume du Danemark. Loin de moi, bien sûr, l'idée d'offenser votre pays, dont je viens de faire un large éloge. Mais par cette phrase de Shakespeare, devenue proverbiale dans la langue de Molière, je voudrais pointer une forme de schizophrénie. Malgré toutes ces mesures qui vous placent, à bien des égards, presque à la droite de Viktor Orbán, vous appartenez toujours au groupe libéral fédéraliste de M. Verhofstadt et vous ne tarissez pas d'éloges pour Mme Merkel et pour M. Macron.

M. Macron est un ultralibéral et, en même temps, pour reprendre sa formule fétiche, un adepte du racket fiscal. Oui, il accable les Français de nouvelles taxes, alors même que la France est déjà l'un des pays les plus taxés – ou surtaxés – d'Europe. C'est ce même M. Macron qui dépense des milliards pour une politique migratoire qui est d'ailleurs diamétralement opposée à la vôtre.

Alors que votre pays ne fait pas partie de la PSDC, vous avez étonnamment soutenu l'idée macronienne d'une armée européenne. Seriez-vous prêt, Monsieur le Premier ministre, à placer des soldats danois sous les ordres directs de M. Juncker ou de celui qui lui succédera? Personnellement, je ne veux pas que des soldats français aillent verser leur sang sur ordre des bureaucrates non élus et sans légitimité de la Commission européenne.

Enfin, pas plus tard qu'hier, au Parlement danois, vous avez déclaré que le Danemark bénéficierait du pacte mondial des Nations unies pour les migrations. Pourtant, ce pacte est immigrationniste, il est rejeté par les États-Unis, l'Australie, Israël, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne, la Bulgarie, la Suisse, la Croatie et sans doute beaucoup d'autres encore.

Aujourd'hui, l'avenir de l'Europe, c'est l'objet de notre débat, se joue à Budapest, à Rome et à Varsovie. Le tandem entre M. Macron et Mme Merkel, qui représente le fédéralisme et l'immigrationnisme, appartient déjà bel et bien au passé.

29/11

### 3. Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (débat)

Michel Barnier, négociateur en chef sur le Brexit. – Madame la Présidente, Madame la Secrétaire d'État, Mesdames et Messieurs les députés, bonjour à chacune et chacun d'entre vous. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer au nom de la Commission européenne et vous prie d'excuser le président Jean-Claude Juncker, qui participe en ce moment au sommet du G20.

Madame la Présidente, nous sommes à un moment important et grave, dix-sept mois après le début des négociations, que j'ai eu l'honneur et que j'ai l'honneur de conduire sous l'autorité et avec la confiance du président Jean-Claude Juncker et avec le soutien de toute la Commission européenne.

Dimanche, comme vous l'avez rappelé, Madame la Secrétaire d'État, le Conseil européen a approuvé notre projet d'accord de retrait. Il a approuvé aussi la déclaration politique qui fixe le cadre de notre future relation. À ce stade, je veux de mon côté remercier le Conseil européen, son président, Donald Tusk, toutes ses équipes, mais aussi les présidents successifs avec lesquels j'ai travaillé et bien travaillé, la Présidence autrichienne aujourd'hui, mais aussi la Bulgarie, l'Estonie et Malte. Puis, nous continuerons avec la Roumanie dans les mois qui viennent.

Mesdames et Messieurs, le temps des négociations sur l'accord de retrait et sur la déclaration politique est terminé. C'est maintenant le temps de la ratification par le Parlement britannique, par votre Parlement et par le Conseil.

Compte tenu des circonstances difficiles de cette négociation et de l'extrême complexité de tous les sujets de ce retrait britannique, l'accord qui est sur la table – le projet de retrait ordonné et la déclaration politique – est le seul et le meilleur possible.

Nous avons réussi cette première grande étape ensemble et, du côté européen, grâce à l'unité très forte des vingt-sept États membres et de toutes les institutions entre elles.

En particulier, Madame la Présidente, l'accord de retrait et cette déclaration politique doivent beaucoup à vos quatre résolutions et à la vigilance attentive dont vous avez fait preuve depuis le début de cette négociation, évidemment, pour préserver les droits des citoyens que vous représentez – c'était votre priorité, c'était ma priorité –, pour préserver les intérêts de l'Union européenne, l'intégrité du marché unique et l'indivisibilité des quatre libertés, et l'autonomie de décision de l'Union.

Ces deux documents, nous les avons co-construits ensemble tout au long du processus. Madame la Présidente, à travers vous, je veux aussi remercier le président Tajani et vous me permettrez de dire un mot plus personnel à Guy Verhofstadt, coordinateur de votre assemblée pour le Brexit, et à tous et à chacun des membres du groupe de pilotage sur le Brexit, Danuta Hübner, Elmar Brok, Roberto Gualtieri, Gabriele Zimmer et Philippe Lamberts qui ont suivi avec toutes leurs équipes, que je remercie, les négociations jour après jour au sein de ce groupe de pilotage. Je remercie aussi les présidents de groupe, les présidents de commission et Cécilia Wikström, sachant que nous ne sommes pas au bout d'une longue route qui restera difficile.

L'accord trouvé dimanche est aussi le résultat d'une méthode que nous avons décidée ensemble et avec vous. Nous avons mis les choses dans l'ordre, en commençant – comme c'était logique – par négocier l'accord de retrait, un retrait ordonné, avant de discuter du cadre de notre future relation avec le Royaume-Uni. Nous avons insisté pour régler en amont certaines questions qui étaient et qui sont toujours prioritaires pour votre Parlement, à savoir les droits des citoyens, la paix et la stabilité en Irlande, et le règlement financier. Mesdames et Messieurs, dès le départ, nous avons surtout travaillé en toute transparence, c'est-à-dire en toute confiance, et nous continuerons.

Cette méthode nous a permis d'expliquer les enjeux de chaque sujet, de montrer ce qui était possible et ce qui ne l'était pas compte tenu des principes fondamentaux de notre Union.

Depuis le début, nous avons expliqué comment nous pouvions et devons respecter nos principes et, en même temps, prendre en compte les lignes rouges officiellement indiquées par le Royaume-Uni. Finalement, nous avons trouvé un terrain d'entente. En un mot, le cadre que nous avons posé a donné une stabilité et une prévisibilité à cette négociation. Personne ne peut être objectivement surpris par le contenu de notre accord.

Mesdames et Messieurs, il est peut-être utile de rappeler à ce stade que l'Union européenne n'a pas souhaité le Brexit. À ce jour, personne d'ailleurs n'a été capable de me démontrer la valeur ajoutée du Brexit, mais nous respectons le vote démocratique et souverain des citoyens britanniques et nous avons donc, comme le gouvernement britannique l'a demandé, mis en œuvre ce processus pour une sortie ordonnée. Simplement, les deux documents agréés dimanche permettent de limiter les conséquences négatives du Brexit des deux côtés mais aussi, en particulier, pour les vingt-sept États membres de l'Union.

L'accord de retrait apporte de la sécurité juridique à toutes les personnes, aux entreprises, aux régions inquiètes des conséquences de la décision britannique de quitter l'Union européenne: évidemment, les citoyens européens, 4 millions et demi de personnes qui vivent au Royaume-Uni et les citoyens britanniques établis dans l'un des pays de l'Union; les habitants et les entreprises d'Irlande et

d'Irlande du Nord, Madame la Présidente, qui participent à toutes les dimensions humaine, sociale, économique de la coopération Nord-Sud. La solution de dernier recours sur laquelle nous nous sommes mis d'accord pour éviter le retour d'une frontière physique en Irlande tout en protégeant le marché unique fait partie intégrante de l'accord de retrait. Sans cette solution pour l'Irlande, il n'y a pas d'accord de retrait. Les collectivités ensuite, les universités et les entreprises qui portent tant de projets financés par les politiques et les budgets européens, y compris avec les partenaires britanniques, les universités, les laboratoires extrêmement dynamiques au Royaume-Uni. Les agriculteurs qui bénéficient de la politique agricole commune et qui souhaitent légitimement protéger leurs droits de propriété intellectuelle, et bien plus que cela, à travers les indications géographiques. Et puis, tous ceux dont les données personnelles ont été échangées avec des organismes ou des entreprises basées au Royaume-Uni.

Voilà les personnes et les secteurs pour lesquels nous avons le devoir de remettre de la sécurité là où le Brexit a créé de l'insécurité. C'est l'objet de cet accord de retrait très dense – j'en conviens – parce qu'il s'agit d'un traité juridique, précis et complet.

Quant à la déclaration politique, elle fixe le cadre dans lequel nous allons, dès que possible, négocier notre relation future.

Mesdames et Messieurs les députés, dans cette négociation, l'Union européenne continuera à défendre ses intérêts et à appliquer exactement les mêmes principes.

Dans cette négociation qui va s'ouvrir, l'Union adoptera, tout comme votre négociateur, la même attitude. Il n'y aura jamais et il n'y a jamais eu d'agressivité. Il n'y aura jamais et il n'y a jamais eu d'esprit de revanche. Il n'y aura jamais et il n'y a jamais eu de ma part un quelconque esprit de punition. Nous continuerons à travailler avec le Royaume-Uni, et non pas contre lui, pour bâtir ce partenariat futur et nous continuerons à travailler avec le respect qui est dû à un grand pays qui restera en toute hypothèse notre ami, notre partenaire et notre allié.

La vérité, s'agissant de cette relation future, c'est que, compte tenu de la décision britannique de quitter l'Union européenne et le marché unique, cela ne peut pas être le statu quo à l'avenir. Cela ne peut pas être «business as usual» et notre devoir est de le dire, notamment aux entreprises, qui doivent se préparer. Mais notre intérêt mutuel, c'est bien de bâtir un partenariat ambitieux sur les biens, les services, le numérique, la mobilité, les transports, les marchés publics, l'énergie, la sécurité intérieure – évidemment – pour la stabilité de notre continent, la politique étrangère avec ce pays qui restera actif au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, la défense et dans bien d'autres domaines.

Plus ce partenariat sera ambitieux, plus nous serons, de notre côté, attentifs et exigeants sur le cadre des conditions de concurrence entre nous. Au total, si nous concrétisons cette déclaration politique dans toutes ces dimensions, permettez-moi de vous dire – et je dis bien si nous concrétisons cette déclaration politique dans toutes ces dimensions –, le partenariat avec le Royaume-Uni sera sans précédent par l'étendue et le nombre des sujets de coopération.

Comme l'a souhaité le président Juncker et comme l'ont souhaité les États membres et votre Parlement, nous nous préparons et nous serons prêts à lancer cette négociation sur la future relation, une fois le Royaume-Uni devenu pays tiers.

Mais avant cela, Madame la Présidente, il reste évidemment une étape décisive, celle de la ratification de notre accord de retrait. Le temps est maintenant venu pour chacun de prendre ses responsabilités. Les parlementaires britanniques auront dans les semaines qui viennent à se prononcer sur cet accord de retrait et sur le texte de la déclaration politique et ce vote engage l'avenir de leur pays. Nous devons respecter – et je respecterai – ce débat et ce temps de débat parlementaire et démocratique au Royaume-Uni. De notre côté, nous devons laisser ce temps de la ratification au Parlement européen qui a été et qui restera étroitement associé à chacune des étapes de cette négociation, et qui aura le dernier mot.

Mesdames et Messieurs les députés, merci pour votre confiance et votre attention.

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, le peuple britannique a décidé il y a deux ans de quitter l'Union européenne. Il faut respecter sa décision souveraine.

Pour le groupe Europe des nations et des libertés, que je représente aujourd'hui, le respect de la souveraineté de chaque nation est un principe fondamental. Il est choquant, à cet égard, qu'une demande de remise en cause du Brexit ait été déposée devant la Cour de justice de l'Union, qui statuera le 4 décembre. J'estime, en effet, qu'aucun tribunal n'est compétent pour remettre en cause les effets d'un référendum. En France, le Conseil constitutionnel l'a compris et refuse de contrôler les référendums. Je souhaite vivement que la Cour de justice de l'Union adopte la même position. Si elle venait à interpréter l'article 50 du traité sur l'Union européenne dans un sens défavorable au Brexit, il faudrait lui résister. La souveraineté n'est pas un ensemble de compétences qu'on peut ligoter par des traités ou abandonner à la subjectivité des juges. C'est un pouvoir métajuridique qui permet à chaque nation de décider librement de son destin.

Vive le peuple britannique. Vive le Brexit.

Michel Barnier, négociateur en chef sur le Brexit. – Madame la Présidente, merci à ceux qui se sont exprimés, en particulier Guy Verhofstadt, Elmar Brok, Roberto Gualtieri, Philippe Lamberts et Gabriele Zimmer pour dire, au nom de leur groupe, leur appréciation sur le travail que nous avons fait. J'y suis sensible. C'est un travail vraiment collectif. Cela n'a pas été un travail solitaire ou personnel, c'est un travail collectif. J'étais heureux d'y participer parce que je connais cette assemblée – j'y ai été élu à un certain moment –, je connais aussi le Conseil européen et évidemment la Commission, et il me paraissait très important de travailler comme un ouvrier – j'espère qualifié – à cette unité entre les Vingt-sept et entre les institutions. L'appréciation porte sur le travail de mon équipe, la task force 50, et je la transmettrai évidemment à mon adjointe, Sabine Weyand, à Stéphanie Riso et à toute l'équipe qui a mérité cette appréciation et qui la recevra comme un encouragement.

Cependant, nous sommes dans un moment grave et triste, comme vous l'avez dit les uns et les autres. Aussi, je dis à Monsieur Farage et à d'autres que je n'ai pas envie de faire des polémiques. Je n'en ai jamais fait et je ne vais pas commencer aujourd'hui. Nous écoutons tout le monde, nous répondons à tout le monde, nous dialoguons avec tout le monde et nous continuerons. Il reste, comme l'a dit Gabriele Zimmer, le moment de la ratification et, dans les mois qui viennent, il faut préparer la future négociation dont nous avons besoin, sur d'autres bases juridiques d'ailleurs, pour le partenariat avec le Royaume-Uni. Nous devons être vigilants, comme Guy Verhofstadt l'a rappelé, aussi sur la mise en œuvre de ce qui est dans ce traité, notamment sur les droits des citoyens et les garanties qui doivent être confirmées et concrétisées pour que les procédures pour les citoyens européens au Royaume-Uni soient peu coûteuses et les plus simples possibles. Par conséquent, il faut de la vigilance et de la détermination.

Ce vote, qui est attendu de part et d'autre, engage l'avenir de l'Union. Il engage l'avenir du Royaume-Uni. Je le dis avec le respect évoqué tout à l'heure pour le temps du débat démocratique au Royaume-Uni, que nous respectons. Le Royaume-Uni, par sa culture, par son histoire, par sa solidarité, en particulier dans les grands moments tragiques que l'Europe a traversés au XXe siècle, sa solidarité totale, par son économie, par la qualité de sa diplomatie, est un très grand pays. J'ai pour ce pays définitivement du respect et c'est pourquoi je souhaite que le plus tôt possible nous puissions travailler à un vrai partenariat sans précédent par l'étendue des sujets de coopération pour consolider notre alliance au-delà de ce que nous faisons déjà pour beaucoup de pays dans l'Alliance atlantique évidemment ou bilatéralement pour renforcer notre partenariat dans un autre cadre et pour consolider notre amitié aussi.

Monsieur Farage, dans cette négociation, on m'a parfois demandé si l'Union allait faire des concessions. Non, il n'a jamais été question dans mon esprit qu'il y ait un gagnant ou un perdant. Le

Brexit, c'est «lose-lose». Il n'y a pas de valeur ajoutée. Par conséquent, il s'agit de tenir compte de votre décision souveraine – je dis bien souveraine, Monsieur Lebreton. Nous respectons cette décision souveraine d'une majorité de citoyens britanniques et nous la mettons en œuvre selon les indications, les demandes et les lignes rouges exprimées par le gouvernement de Londres.

J'ai travaillé tout au long de cette année et demie avec le gouvernement de Theresa May et selon ce qu'elle disait accepter ou ne pas accepter. Comment voulez-vous que je fasse autrement? Nous avons négocié avec le gouvernement de Londres, qui a exprimé la volonté de quitter l'Union européenne à la suite du référendum, ensuite de quitter le marché unique, parce que vous ne voulez plus respecter le cadre réglementaire, parce que vous ne voulez plus respecter la liberté de circulation des personnes, parce que vous ne voulez plus reconnaître le rôle de la Cour de justice et que vous ne voulez plus payer. De plus, vous quittez l'union douanière parce que vous ne voulez plus être dans une politique commune de commerce. Voilà les lignes rouges qui sont les vôtres et nous les respectons. Mais vous devez respecter notre détermination à préserver les fondations de l'Union européenne et notamment ce marché unique. J'ai eu l'honneur d'en être le commissaire pendant cinq ans. Ce marché unique, il doit beaucoup au Royaume-Uni. Vous avez eu un très grand degré d'influence dans sa construction et dans son évolution, mais vous le quittez parce que vous ne voulez plus respecter ces quatre libertés qui sont indivisibles. Je veux dire avec beaucoup de respect à Geoffrey van Orden:

It's not inflexibility, it's not inflexibility; it is just responsibility. We have a duty, a responsibility, to work for an orderly withdrawal, to create security and stability where Brexit creates insecurity. It's only an orderly withdrawal which creates a basis of trust for the deep and ambitious partnership we all want.

Voilà ce que je voulais dire. Cette négociation est une négociation parce que vous quittez l'Union européenne. Vous avez décidé de quitter l'Union européenne et nous le regrettons. C'est une négociation évidemment négative, sans valeur ajoutée. Voilà pourquoi nous avons ce sentiment de gravité, ce qui n'interdit pas la lucidité de notre côté aussi pour tirer les leçons de ce Brexit. Il y a, comme l'ont dit Guy Verhofstadt et Elmar Brok, des leçons à tirer pour nous-mêmes, à savoir comprendre les raisons de ce vote et, le cas échéant, changer un certain nombre de choses qui devraient l'être pour répondre mieux aux préoccupations, aux demandes et parfois aux angoisses des citoyens.

Voilà, nous avons travaillé à cette unité qu'ont voulue les dirigeants européens dans le contexte géopolitique très grave dans lequel nous sommes. À l'ouest, à l'est, au sud, on voit bien que nous sommes interpellés de tous côtés et nous avons travaillé avec cette unité entre les vingt-sept États membres et entre les institutions.

Ce que je peux simplement formuler comme vœu à ce stade de ce processus qui n'est pas terminé, car la route est longue et est encore très escarpée – nous attendons le vote du 11 décembre et le processus de ratification du côté britannique sur cet accord qui est le seul et le meilleur possible –, je souhaite simplement et humblement que cette unité que nous avons forgée ensemble dans cette négociation négative, les dirigeants européens dont vous faites partie décident de la mettre au service d'un agenda positif.

10/12

17. Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) - Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) - Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) (débat)

Anne Sander, rapporteure. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, je voudrais tout d'abord saluer le rôle joué par les agences décentralisées de l'Union européenne.

Réparties sur l'ensemble du territoire européen, elles sont l'expression du polycentrisme du projet européen et de la volonté de l'Union européenne d'être proche de ses citoyens en s'ancrant véritablement dans les territoires. Ces agences, bien souvent méconnues du grand public, sont pourtant essentielles au bon fonctionnement des institutions européennes. Elles en sont le bras droit, leur fournissant une expertise technique sur un large spectre de sujets. Et dans le domaine social aussi, les agences participent, souvent dans l'ombre, à la construction et à la mise en œuvre des politiques européennes.

Ce soir, nous parlons spécifiquement de trois chevilles ouvrières engagées dans la construction d'une Europe sociale, suite à l'élan initié par le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et très largement relayé et matérialisé par l'engagement de la commissaire, Mme Thyssen, que je tiens d'ailleurs à saluer. Ces trois agences sont l'agence Eurofound, travaillant sur les conditions de vie et de travail, l'agence EU-OSHA, centrée sur la santé et la sécurité des travailleurs, et l'agence Cedefop pour le développement de la formation professionnelle.

Pour que ces trois agences puissent parvenir à suivre la cadence des réformes initiées, il était indispensable de pouvoir leur offrir un cadre et des outils adaptés aux nouveaux défis. Je me félicite en ce sens que nous ayons pu y parvenir avec mes collègues en charge d'OSHA et d'Eurofound, que je tiens vraiment à saluer et à remercier, tant mes collègues rapporteurs que les rapporteurs fictifs, parce que nous avons vraiment travaillé de concert, avec le Conseil et la Présidence autrichienne également, pour réformer les règlements fondateurs de ces agences.

En tant que rapporteure pour le règlement relatif au Centre européen pour la formation professionnelle, le Cedefop, ma priorité était de poser des bases saines et solides pour un fonctionnement efficace de l'agence, sans pour autant toucher à son ADN, à savoir sa structure de gouvernance tripartite plaçant sur un pied d'égalité les salariés, les employeurs et les États.

Dans cette réforme, nous avons obtenu un fonctionnement plus transparent et plus proche du citoyen. Les nouvelles règles proposées renforcent le rôle donné au Parlement européen. Concrètement, notre institution, porte-voix de plus de 500 millions de citoyens européens, sera dorénavant représentée par un expert au sein du conseil d'administration de l'agence. Les députés européens rencontreront aussi le candidat au poste de directeur. Pour que le Cedefop puisse passer à une vitesse supérieure et mieux travailler, nous avons aussi renforcé le rôle du directeur. Enfin, le nouveau règlement fixe des exigences pour mieux respecter l'équilibre entre les hommes et les femmes au sein de l'agence.

Quel sera l'impact de ces nouvelles règles pour les citoyens? Le Cedefop pourra mieux fonctionner et donc mieux travailler sur la formation professionnelle. L'enjeu, pour nos citoyens, c'est plus de compétences, parce que c'est ce qu'il faut viser, bien évidemment. Le chômage, et en particulier celui des jeunes, reste encore extrêmement élevé et tout l'enjeu des années à venir pour l'Union européenne sera de faire en sorte que nos concitoyens aient les compétences pour faire face aux nouveaux défis numériques ou encore de la transition énergétique.

Anne Sander, rapporteure. – Madame la Présidente, je voudrais moi aussi remercier les collègues et Mme la commissaire pour ce débat et ces différentes interventions, qui ont vraiment permis de mettre à l'honneur tout le travail de fourmi qui a été réalisé collectivement pendant près de deux ans, avec une volonté commune de mieux faire fonctionner l'Europe.

Je crois que si, pour le Cedefop, ce nouveau règlement n'est pas une révolution en soi, c'est une évolution qui est néanmoins importante et qui permettra de poursuivre le travail qui a été initié pour promouvoir et pour développer la formation professionnelle au niveau européen.

Nous l'avons dit, le taux de chômage reste important dans l'Union européenne, même s'il a diminué, et pourtant les talents sont là et les offres d'emplois, en tout cas dans certains secteurs, également. Nous devons donc faire en sorte de mieux mettre en adéquation les compétences disponibles avec les besoins réels des entreprises et, là, la formation professionnelle a un véritable rôle à jouer, puisqu'elle



permet d'acquérir des compétences adaptées à l'exercice d'un métier et de rentrer ainsi plus facilement sur le marché de l'emploi.

Je crois que la formation professionnelle doit vraiment devenir le premier choix des familles et des Européens. Le Cedefop a donc une mission importante, celle de créer un espace de dialogue et d'échange entre les différents pays et, en particulier, de donner en exemple les pays qui ont les meilleures pratiques.

La Présidente. – La discussion commune est close.

Le vote aura lieu mardi, le 11 décembre 2018.

15. Transparence et durabilité de l'évaluation du risque au niveau de l'UE dans la chaîne alimentaire (débat)

Eric Andrieu (S&D). – Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord saluer la proposition faite par la Commission, je voudrais vous saluer, vous, Monsieur le Commissaire, pour avoir été particulièrement attentif à l'initiative citoyenne «Stop glyphosate» et avoir bien entendu les revendications qui étaient portées par cette initiative citoyenne. Merci également d'avoir été attentif aux pressions que nous avons exercées ici au sein du Parlement devant l'enjeu, après la révélation sur les Monsanto papers. Merci à vous pour cette proposition.

Je voudrais également dénoncer fermement la droite européenne qui, lors du vote en commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, a montré, Monsieur le Président, son vrai visage en privilégiant la protection des droits de propriété intellectuelle sur le principe de précaution et la santé des 500 millions d'Européens.

J'invite Mme Sommer à prendre connaissance du vote qui a eu lieu la semaine dernière en commission pesticides, où nous demandons – et nous avons voté à une large majorité – que la Commission européenne ainsi que les agences soient exigeantes sur le plus de transparence, sur le plus d'indépendance et une stricte application du principe de précaution, afin de protéger la santé des 500 millions d'Européens.

Il faut que nous soyons vigilants à ce que les agences nationales – et c'est le cas pour le BfR – ne fassent plus de copier-coller des études de l'industrie, pour regagner la confiance des citoyens européens. Nous devons pouvoir garantir que les études utilisées par l'Agence européenne de sécurité des aliments soient 100 % fiables et dénuées de tout conflit d'intérêts. Il y va de la reconquête de la confiance des citoyens européens dans nos institutions, Monsieur le Président.

Angélique Delahaye (PPE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, les citoyens s'intéressent de plus en plus à leur alimentation et cherchent à savoir comment le système européen fonctionne. Le débat autour du glyphosate en est l'illustration parfaite. Il est de notre devoir de leur répondre et de faire en sorte que nos procédures soient claires, afin d'être comprises, car ce qui n'est pas compris est craint. Je suis donc favorable au renforcement de la procédure et à une transparence accrue de celle-ci, en tant que membre de la droite européenne, n'en déplaise à mon collègue Éric Andrieu.

Je souhaite également rappeler mon attachement à ce que les décisions soient toujours prises sur des bases scientifiques solides, seules aptes à nous permettre d'avoir des positions incontestables afin de ne pas alimenter les peurs alimentaires que certains agitent. Pour cela, l'indépendance et le bon fonctionnement de nos agences, notamment l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs) sont fondamentales.

Nous devons leur donner les moyens de nos ambitions. Concernant la publication des études, nous devons trouver le juste équilibre quant au moment pour les rendre publiques, entre une volonté de transparence pour la transparence et la protection de la recherche et de l'innovation au sein de l'Union

européenne. N'oublions pas que nos entreprises et nos PME font face à la concurrence mondiale. Il est donc essentiel de leur permettre de garder un train d'avance en matière de développement et d'innovation.

Enfin, je tiens à remercier mes collègues d'avoir soutenu, lors du vote en commission, mon amendement rappelant que, lors de la signature d'accords commerciaux, l'Union doit veiller à ce que les législations alimentaires des pays tiers partenaires soient au moins aussi protectrices en matière de sécurité alimentaire que la législation européenne, cela pour garantir la sécurité de 500 millions de consommateurs européens et ne pas générer de distorsions de concurrence pour les producteurs européens.

14. Protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail (débat)

Claude Rolin, rapporteur. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, dans l'Union européenne, la principale cause de décès liés au travail, c'est le cancer.

Chaque année, 100 000 personnes meurent des suites d'une exposition à des substances cancérigènes au cours de leur carrière professionnelle. Des décès silencieux, des décès dont personne ne parle, des maladies qui ne font pas l'objet de grandes campagnes de prévention. C'est dire l'importance que représente la seconde révision de la directive relative aux substances cancérigènes et mutagènes, qui nous occupe aujourd'hui. Il est inacceptable que des milliers de travailleuses et de travailleurs perdent leur vie pour la gagner.

Je tiens à ce titre à remercier Mme la Commissaire d'avoir eu le courage de lancer la révision de cette directive, attendue depuis plus de dix ans, à remercier aussi les rapporteurs fictifs et aussi le Conseil, la Présidence, qui a été attentive à nos travaux.

Une première phase a déjà été accomplie. Demain, grâce à votre approbation nous concluons une seconde étape qui, avec la première, va contribuer à sauver 100 000 vies au sein de l'Union dans les cinquante prochaines années.

Ce texte fixe des valeurs limites d'exposition pour six agents cancérigènes. Nous avons voulu être ambitieux. Avec le mandat que m'a donné le Parlement, j'ai défendu l'inclusion des émanations de diesel auxquelles sont confrontés des millions de travailleurs. Je ne pourrais citer tous les secteurs concernés, tant il y en a: de la construction, au secteur du transport routier ou ferroviaire, à celui des mines ou encore à celui des tunnels. Mais ce qui importe aujourd'hui, c'est que nous protégeons toujours mieux celles et ceux qui travaillent.

Le sujet était sensible, nous avons longuement négocié, mais le résultat est là. Ensemble, nous sommes parvenus à relever ce défi: demain, les salariés seront mieux protégés, car nous avons inclus les fumées des moteurs diesel et nous avons fixé une valeur limite d'exposition qui va protéger les salariés. La protection des travailleurs doit être renforcée toujours davantage. La science et les technologies évoluent en permanence.

Nous avons entrepris une troisième révision de la directive, avec la volonté d'aboutir avant la fin de la législature. Mais, au-delà de cela, je plaide à nouveau ici dans cet hémicycle pour que la prochaine Commission poursuive le travail avec l'ajout constant de substances à contrôler. Nous avons besoin d'une révision permanente de cette directive. L'Europe ne peut s'arrêter en si bon chemin. La santé de nombreux travailleurs en dépend.

Dans ce rapport, j'ai tenu aussi à rendre aux partenaires sociaux le rôle fondamental qui est le leur. Pour inciter les acteurs de terrain à être proactifs, la Commission publiera les accords sur le site de l'Agence OSHA pour la santé et la sécurité au travail. Il s'agit là d'une opportunité pour les

partenaires sociaux: celle de mettre en place une réelle culture de prévention au sein des entreprises, en amont des mesures législatives.

Je note d'ailleurs avec satisfaction qu'en octobre, l'industrie chimique et les syndicats européens ont, dans une déclaration commune, demandé à la Commission d'inclure les substances toxiques pour la reproduction dans cette directive. Cela démontre la volonté des acteurs d'aller de l'avant.

Vous l'aurez compris, chers collègues, toutes ces mesures sont non seulement indispensables pour préserver la santé des salariés où qu'ils soient en Europe, mais elles sont aussi bénéfiques pour les entreprises qui ont le souci – qui est le nôtre – de protéger celles et ceux qui les font fonctionner chaque jour.

En soutenant ce texte demain, c'est la santé de millions de travailleurs que vous allez protéger. En votant demain, ce sont des milliers de vies que vous allez sauver.

Patrick Le Hyaric, au nom du groupe GUE/NGL. – Madame la Présidente, la directive portant sur les risques liés à l'exposition à des substances cancérigènes ou mutagènes est très importante puisqu'elle va constituer un bouclier supplémentaire pour les travailleurs.

Je remercie d'ailleurs le rapporteur, M. Claude Rolin, pour son travail et sa capacité d'écoute. Au terme d'un long travail, il a été ainsi obtenu que les fumées de diesel soient incluses dans la législation européenne, protégeant ainsi 12 millions de travailleurs de celles-ci.

Ce processus que nous avons engagé doit se poursuivre et être constamment ouvert aux représentants des travailleurs et il faut que prime en permanence le principe de précaution. Ceci implique qu'on revalorise la médecine du travail, qui doit avoir les moyens de faire de la prévention.

La situation est si sérieuse qu'on nous parle de 100 000 morts par an liées à ces substances cancérigènes. Encore qu'on ne connaisse pas toutes les conséquences, notamment pour les enfants, alors que se multiplient les scandales sanitaires. J'en profite d'ailleurs pour signaler de nombreux cas, dans mon pays et dans ma région, d'enfants naissant sans bras aux mains, des cas dont on ne connaît pas exactement les causes et pour lesquels il faudrait diligenter des enquêtes, y compris de la part des institutions européennes.

En toute chose, il faut choisir la vie au lieu de la concurrence et de la compétitivité, qui priment trop souvent dans nos institutions.

Karima Delli, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, mes chers collègues, nous l'avons attendue 15 ans. Enfin, l'Europe qui protège est sur les rails.

Dorénavant, les travailleurs seront mieux protégés de l'exposition à des substances cancérigènes et mutagènes sur leur lieu de travail, car ce ne sont pas les accidents de travail, mais le cancer qui est la première cause de mortalité au travail en Europe. Un chiffre, juste un: chaque heure en Europe, c'est entre 7 et 12 personnes qui meurent de cancer dû à l'exposition à des substances toxiques sur leur lieu de travail.

Désormais, huit nouvelles substances seront incluses dans la loi, et une qui n'est pas des moindres: les vapeurs diesel. Tout le monde est d'accord pour en finir avec le diesel. Des villes, des États, de nombreux consommateurs veulent s'en débarrasser. Chaque fois, c'est pour protéger les citoyens de la pollution et c'est très bien mais c'est encore mieux si on n'oublie pas les salariés.

Chaque année en Europe, 12 millions de salariés sont exposés aux vapeurs d'échappements, de gaz d'échappement de moteurs diesel sur leur lieu de travail. On parle de personnes que vous voyez tous les jours, qui travaillent sur la voie publique, qui conduisent des tracteurs, des poids lourds, qui travaillent dans des cabines de péage.

Alors mes chers collègues, notre objectif c'est de prendre nos responsabilités et enfin, dans ce Parlement, on va comprendre qu'il faut concilier la santé et l'environnement. C'est important, mes chers collègues, parce qu'il faut protéger les travailleurs de la même manière que tous les autres citoyens, afin de faire avancer cette Europe sociale de manière concrète, et je tiens à le dire devant vous.

Je tiens également à féliciter M. Rolin pour sa capacité d'écoute, parce que ce n'était pas gagné sur les vapeurs diesel. Je tiens à le remercier aussi pour le fait que, parfois, lorsqu'on veut aller vite, on a des moments d'accrochage, mais on y arrive parce que, derrière, on ne doit pas jouer avec la santé des salariés. Mourir sur son lieu de travail, cela doit nous réveiller et nous devons ouvrir les yeux sur cette grande responsabilité.

Anne Sander (PPE). – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, le cancer est la première cause de décès dans le monde du travail, loin devant les accidents. Il était donc de notre responsabilité d'agir pour que l'emploi ne soit plus jamais la cause de ce mal destructeur pour les travailleurs et leurs familles.

L'accord trouvé entre le Parlement et le Conseil sur la seconde révision de la directive européenne visant à réduire l'exposition des travailleurs à des substances nocives est donc le bienvenu. Il s'agit d'un accord protecteur pour les salariés mais également pragmatique pour les entreprises.

Mais notre action ne doit pas s'arrêter là car, chaque année, ce sont encore plus de 100 000 Européens qui meurent d'un cancer professionnel: larynx, foie, peau, leucémie, poumons, la liste est longue.

Au-delà de l'arsenal législatif, d'autres volets doivent être développés. D'abord, nous ne devons pas négliger la voie de la prévention et de l'information des travailleurs. Cela passe notamment par l'organisation de formations en entreprise sur le port d'équipements de protection tels que les masques. Il faut aussi mettre en place des programmes d'accompagnement des entreprises dans la transition vers des systèmes moins polluants.

Enfin, il faut investir plus d'énergie et de fonds dans les programmes de recherche: ils peuvent nous permettre de mettre au point des procédés de substitution tout aussi efficaces pour l'entreprise qu'inoffensifs pour les hommes.

Mireille D'Ornano (EFDD). – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, il est aujourd'hui d'une urgence absolue de protéger nos travailleurs contre les agents cancérigènes ou mutagènes qui causent, nous le savons, les maladies de demain.

Qu'il s'agisse du trichloréthylène, de l'épichlorohydrine, du dichlorure d'éthylène ou de mélange d'hydrocarbures aromatiques polycycliques contenant des benzopyrènes, le constat est le même: la fixation d'une valeur limite pratique sur la base des informations, données scientifiques et techniques disponibles va, bien évidemment, dans le bon sens.

J'abonde tout à fait dans le sens du rapporteur lorsqu'il précise que le principe de précaution doit être appliqué à la protection de la santé des travailleurs. Il suffit d'ailleurs de s'appuyer sur la directive 2004/37/CE et sur l'article 191 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Force est de constater que l'exposition à ces substances dans un cadre professionnel rappelle aussi celle des travailleurs agricoles aux pesticides. Une exposition aux pesticides bien réelle et, semble-t-il, trop souvent laissée de côté, peut-être parce que les agriculteurs sont de moins en moins nombreux et que la ruralité est souvent laissée de côté.

Nous voyons bien que toutes ces problématiques découlent d'une cause commune: le productivisme de court terme, qui est l'alpha et l'oméga des politiques menées en vertu des traités européens, s'impose trop souvent au détriment de la santé. Cela, mes chers collègues, ne peut plus durer. L'impératif européen de compétitivité place nos travailleurs sous la menace permanente de la

délocalisation. Pourquoi? Parce qu'ils sont en concurrence avec les travailleurs de Chine, d'Asie du Sud-Est ou du sous-continent indien dont les conditions de travail font souvent frémir.

Comme le rappelle le rapporteur lui-même le cancer reste la cause première de mortalité liée au travail au sein même de l'Union européenne. Alors, je le dis, notre rôle d'élus est de protéger la santé des travailleurs, l'économie doit être au service de l'homme et non l'inverse.

Claude Rolin, rapporteur. – Madame la Présidente, la vision unanime qu'on entend ici, c'est un message politique fort, qui montre l'importance, pour le Parlement européen, de la santé et de la sécurité des travailleurs en Europe.

Beaucoup de choses ont été évoquées, mais pour moi, en matière de santé et sécurité, l'alpha et l'oméga, c'est la prévention, l'information et la sensibilisation. C'est aussi le rôle des médecins du travail, qui ont un rôle essentiel dans l'entreprise et qui doivent être attentifs au caractère genré du cancer, car femmes et hommes ne sont pas touchés de la même façon.

Le contrôle est essentiel, le suivi aussi, on en a parlé, c'est écrit dans la première partie, le CMD1. Il faut continuer à mobiliser les acteurs de terrain, en particulier les partenaires sociaux.

Si on a pu faire ce travail, c'est grâce à la Commission, c'est grâce à l'attitude du Conseil, mais c'est surtout grâce au fait qu'avec Laura et Marita, avec les rapporteurs fictifs, nous avons su former une équipe, une équipe mobilisée sur cet enjeu fondamental, et cela fonctionne quand on peut le faire de cette façon-là.

Madame la Commissaire, c'est clair, il faudra continuer à œuvrer pour obtenir cette révision permanente de cette directive, pour faire en sorte effectivement que la protection soit des plus concrètes.

Je suis effectivement, j'étais et je suis toujours un syndicaliste dans l'âme et pas mal de mes amis syndicalistes m'ont demandé, quand je me suis mis sur une liste pour les élections européennes: Claude que vas-tu faire là? Eh bien, je vais continuer mon job pour défendre les travailleurs salariés, pour défendre la vie dans les entreprises, et je pense que ceci, ce que nous voterons demain, donne tout son sens.

Et si un jour mes petits-enfants me demandent: qu'est-ce que tu as été faire au Parlement européen? Eh bien, je pourrai leur dire qu'avec vous, j'ai contribué à donner un sens concret à une Europe qui protège, qui protège la santé et qui sauve des vies.

### 13. Établissement d'un programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE) (débat)

Younous Omarjee (GUE/NGL). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, face à l'urgence climatique, face à la sixième vague d'extinction des espèces que le programme LIFE est censé endiguer, l'Union européenne a décidé d'investir à peine 0,4 % de son budget pour les sept prochaines années. C'est trois fois moins que le budget que vous avez décidé d'engager pour créer l'armée européenne et c'est deux fois moins que ce que vous investirez pour la recherche sur le nucléaire, pour Euratom et ITER.

C'est dire à quel point l'écologie ne constitue pas pour vous une priorité, quand celle-ci appelle au contraire la mobilisation de moyens exceptionnels pour engager la planification écologique.

Face à cette urgence, nous vous appelons maintenant à appliquer la règle verte plutôt que la règle d'or. Une règle verte européenne, plus vertueuse pour l'humanité, alors que vous appliquez une règle d'or pour ne répondre qu'aux satisfecit et donner satisfecit aux marchés financiers.

11/12

### 22. Établissement du Fonds européen de la défense (débat)

Françoise Grossetête, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, vous m'accorderez quand même quelques secondes de plus, en tant que Française, pour adresser d'abord toutes mes pensées aux victimes et à leurs familles, mon soutien à la ville de Strasbourg et remercier aussi nos forces de l'ordre, qui, inlassablement, assurent notre protection. Je pense qu'il était fondamental de continuer de travailler, parce que la démocratie ne doit jamais céder devant la violence.

Madame la Commissaire, chers collègues, alors que le règlement que nous avons adopté il y a six mois permet de lancer les premiers projets à partir du début de cette année 2019, ce fonds doté de 13 milliards vient confirmer la montée en puissance de notre défense européenne. Je souhaite vous remercier, Madame Bieńkowska, pour votre inlassable motivation à défendre ce fonds. Merci aussi à notre rapporteur pour son travail, je compte vivement sur lui pour faire entendre la position du Parlement sur certains points indispensables au bon fonctionnement de ce fonds.

Dans un monde de plus en plus instable et de plus en plus dangereux, nous devons assurer une meilleure sécurité à nos concitoyens, car ils demandent à être mieux protégés face aux nouvelles menaces. Voulons-nous dépendre uniquement de pays tiers, alors que la situation internationale est fragile et rend nécessaire une liberté d'action? Voulons-nous continuer à multiplier les doublons, alors que les États membres ne peuvent plus aujourd'hui réaliser les grands projets seuls? Les technologies et les équipements nécessaires au bon fonctionnement de nos armées sont de plus en plus sophistiqués et interconnectés. La coopération est donc indispensable.

Lors du trilogue, le Conseil devra être mis face à ses responsabilités. Ce fonds doit être attractif pour les entreprises, cela passe par le financement, les coûts directs et indirects éligibles doivent être largement pris en considération pour que le financement soit à la hauteur de l'investissement et des risques industriels. Mais cela passe aussi par une gouvernance claire et communautaire. La Commission européenne doit, sous le contrôle du Parlement, être celle qui met en œuvre et gère ce fonds, c'est le seul moyen de garantir une vraie approche communautaire.

Il nous faut aussi un contrôle éthique efficace qui apporte de la visibilité aux investisseurs, ainsi que des conditions d'éligibilité très encadrées. Il est en effet crucial d'éviter la fuite de notre savoir-faire technologique, nous devons réserver à l'industrie européenne tous les financements.

Dominique Riquet, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, je remercie le rapporteur et mes collègues rapporteurs fictifs sur ce Fonds européen de la défense, qui constitue la première pierre de l'édifice dans la construction d'une capacité de défense véritablement européenne, avec le but d'assurer notre autonomie industrielle dans le domaine de la défense et d'ouvrir la porte à une Europe plus forte sur le plan international.

Ce fonds se donne pour objectif de soutenir les industries européennes, cette fois-ci dans ce domaine de la défense, pour leur permettre de collaborer, de se développer, d'optimiser leurs productions, de réduire les coûts. Il s'agit de 11,4 milliards, comme l'a indiqué notre commissaire, et c'est un chiffre qui n'est pas négligeable. 1,6 milliard par an à considérer et à comparer par exemple aux 3,5 milliards que la France investit par an dans la R&D, au montant de 1,4 milliard de l'Allemagne, aux 162 millions de l'Espagne ou aux 107 millions de la Suède – vous voyez qu'il s'agit là d'une somme importante.

C'est un fonds communautaire, il a les garanties éthiques, cela été redit. Il sera en gestion directe, ce qui assurera sa valeur ajoutée européenne. Cette question définira probablement si le Fonds européen de la défense sera le pilier d'une nouvelle politique européenne de défense, ce que, je pense, nous espérons tous.

## 21. Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (débat)

Karima Delli (Verts/ALE). – Monsieur le Président, chers collègues, il y a des moments où le débat politique, les débats politiques n'ont pas lieu d'être. Les citoyens de Strasbourg vivent en ce moment

une situation dramatique alors que nous, nous sommes confinés dans le Parlement. Je ne peux que leur apporter mon soutien et leur souhaiter tout le courage possible. En ces moments particulièrement pénibles, j'aurais aimé que nous suspendions nos débats.

Mais je vais revenir sur le débat, parce que je sais que j'ai deux collègues, M. Pavel Telička et M. Marian-Jean Marinescu, qui ont fait un travail extraordinaire. C'est un texte majeur que nous votons, puisqu'il décide pour les dix ans à venir, jusqu'en 2027, comment l'Europe va financer ses infrastructures de transport. Les dix prochaines années seront cruciales pour la transition écologique et sociale, parce que nous n'avons plus le choix. Il faut rendre la mobilité bas carbone, propre et inclusive, aussi bien pour les banlieues que les zones rurales.

À ces défis de long terme, j'en ajoute un autre, c'est celui du Brexit. Nous sommes en grand danger, nous l'avons encore vu hier, avec le report du vote britannique. Le risque accidentel d'un no deal augmente.

J'en appelle donc à des mesures exceptionnelles sur les transports, pour renforcer les liaisons entre l'Irlande et le continent par tous les moyens – c'est cela la solidarité européenne –, pour accompagner les ports et les compagnies maritimes qui font du transmanche et enfin pour aider financièrement les territoires qui verront apparaître une nouvelle frontière extérieure.

Edouard Martin (S&D). – Monsieur le Président, j'interviens dans un débat qui n'est pas le mien, je n'avais pas prévu d'intervenir. Mes chers collègues, Madame la Commissaire, nous sommes à Strasbourg aujourd'hui, où des événements dramatiques sont en cours. Il y a un tireur fou dans les rues de Strasbourg, il y a deux morts et huit blessés, selon les dernières informations, et le tireur n'est toujours pas arrêté.

Je suis député de cette circonscription, je devais débattre plus tard sur le Fonds européen de la défense, et je peux vous assurer que je n'ai ni les pensées, ni le cœur aux débats. Mes pensées et mon cœur sont plutôt tournés vers les victimes, vers les forces de l'ordre qui essaient d'attraper ce terroriste, vers les Strasbourgeois.

Donc je souhaiterais que nous puissions arrêter les débats ce soir, parce qu'il y va aussi de l'image qu'on renvoie. Nous sommes à Strasbourg, je ne sais pas comment les Strasbourgeois vont réagir demain, lorsqu'ils vont savoir qu'ici au Parlement européen à Strasbourg, les débats ont continué comme si de rien n'était.

Je ne veux pas faire le donneur de leçons, je dis simplement que moi, à titre personnel, je me retire de ce débat pour ce soir et que ce serait quand même bien que nous marquions le coup, au vu des événements dramatiques qui sont en cours, ici à Strasbourg.

## 20. Nouveau budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2019 (débat)

Jean Arthuis, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Madame la Ministre, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues, à mon tour, je voudrais exprimer notre satisfaction. Nous voici au terme d'une longue négociation. Il est vrai que nous avons tenté, à l'occasion de la conciliation budgétaire, de trouver un compromis, mais le 19 novembre au soir nous avons dû constater que nous ne pouvions aboutir, et à ce moment-là, M. le commissaire Oettinger a remis l'ouvrage sur le métier, nous a proposé une nouvelle possibilité de compromis, nous nous sommes réunis le 4 décembre, et le trilogue a abouti.

Permettez-moi de remercier le président Hartwig Löger pour sa disponibilité à chacune de nos réunions, de remercier tout particulièrement M. le commissaire Oettinger et son équipe, qui ont mis sans cesse sur la table, avec détermination, des éléments de compromis qui nous ont permis de progresser. Je veux également saluer et féliciter mes collègues, notre rapporteur général, M. Viotti,

notre rapporteur des autres sections, Paul Rübiger, également Jens Geier, pour les agences, et remercier tous les membres de la commission des budgets.

Nous avons fait du bon travail et je voudrais dire à M. Kölmel que nous avons eu constamment le souci de vérifier la valeur ajoutée des crédits engagés dans ce budget de l'Union européenne. Nous avons voulu mettre ce budget au service des Européens, au service de la jeunesse, au service de l'innovation, de la croissance, de l'emploi, de la sécurité, de la défense, mais nous avons voulu également nous donner les moyens de mieux maîtriser les flux migratoires et d'accueillir dans des conditions humainement satisfaisantes les nombreux migrants et réfugiés.

Ce qui m'a paru particulièrement positif, ce sont les réponses que nous avons apportées sur deux grandes priorités. Je pense d'abord à la recherche: nous avons pu inscrire en ultime démarche 150 millions supplémentaires et, vous l'avez rappelé, Monsieur le Commissaire, Horizon 2020 progresse par rapport à 2018 de pratiquement 11 %. C'est ainsi qu'on prépare l'avenir de l'Europe.

S'agissant d'Erasmus, qui nous est si cher, nous avons pu inscrire 240 millions supplémentaires par rapport à ce qu'avait prévu à l'origine la Commission et qu'avait entériné le Conseil. Nous sommes parvenus à un excellent résultat et je voudrais une fois encore remercier toutes celles et tous ceux qui ont permis cet aboutissement.

J'aurais seulement deux griefs, que je rappellerai très brièvement. Le premier, c'est qu'en mettant sur la table un milliard pour le financement de la facilité en faveur des réfugiés syriens en Turquie, nous avons mis à rude épreuve le Parlement. L'autorité budgétaire est composée de deux branches et tout est négociable. Or, en nous indiquant très clairement qu'il n'y avait pas de négociation possible, c'était en quelque sorte altérer l'autorité du Parlement.

Le deuxième élément qui nous a retenus, c'est l'application, enfin, de l'article 15, paragraphe 3, du nouveau règlement financier. Il est en vigueur depuis le 1er août dernier et je rends hommage à la Commission qui a eu l'intelligence de le mettre sur la table. Cet article permet de reporter des crédits non utilisés dans le seul domaine de la recherche. Nous n'avons pu aboutir cette année. Je ne doute pas que nous y arriverons dans les prochaines années, que le Conseil aura pu se familiariser avec ces dispositions. Je crois, chers collègues, que c'est le dernier budget de la mandature. Sur les cinq budgets que nous avons négociés avec le Conseil, je crois que c'est celui qui répond le plus directement aux attentes du Parlement. C'est une victoire, je l'espère, pour l'Europe.

Karine Gloanec Maurin (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Madame la représentante du Conseil, cela a été dit en votant le budget 2019 tel qu'il a été arrêté en réunion de trilogue et suite à l'échec de la conciliation – notre Parlement proposera à nos concitoyens la meilleure enveloppe depuis plusieurs années. Il faut le souligner et c'est le message que passera le Parlement européen.

La bataille face au Conseil a été rude, longue et, bien sûr, elle a été bien menée par toute l'équipe de négociation que je salue, le président de la commission des budgets et notre rapporteur général Daniele Viotti, que je remercie une nouvelle fois. Nous avons obtenu des renforcements dans nos priorités: jeunesse, recherche, dérèglement climatique, accueil des réfugiés, et nous allons voter l'approbation de ce budget la tête haute.

Mais, car il y a un mais, et il faut le dire, le refus catégorique du Conseil d'activer l'article 15, paragraphe 3, du règlement financier – cela a été évoqué – fut une immense déception. Le fait que cet outil remarquable pour une meilleure consommation budgétaire, voulu par les États eux-mêmes et par la Commission, n'ait pas pu être utilisé, c'est incompréhensible. Nous saurons le rappeler dans la préparation du prochain cadre financier pluriannuel et du prochain budget 2020.

18. Accord d'association UE-Ukraine (débat)



Jacques Colombier, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, on mesure toute la faillite de la politique irresponsable de l'Union européenne concernant l'Ukraine. Le rapport de l'accord lui-même cite le maintien au pouvoir des oligarques et la persistance d'une corruption endémique dans les institutions de l'État.

Le pouvoir mis en place sous l'influence de Bruxelles, je le rappelle, révèle chaque jour son échec. Une baisse drastique du PIB au troisième trimestre, un déficit commercial record et, surtout, l'explosion de la pauvreté, avec un PIB par habitant sous les 3 000 dollars. L'Ukraine est devenue le pays le plus pauvre de l'ensemble du continent européen.

Pire, le rapport ignore les méfaits des milices néonazies à la solde du gouvernement, qui perpètrent en toute impunité attentats et assassinats. Ensuite, le rapport se flatte des ingérences notoires dans les élections à venir d'ONG telles que Moving Forward Together. Quel culot de la part des donneurs de leçons en matière d'ingérence électorale que vous êtes!

Enfin, je voudrais condamner fermement le volet agricole de l'accord. Il est un mauvais coup supplémentaire porté à nos agriculteurs, et singulièrement à nos céréaliculteurs, qui ont tout à craindre des importations massives de blé ukrainien.

17. Rapport annuel sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde en 2017 et la politique de l'Union européenne en la matière (débat)

Cristian Dan Preda, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, le rapport préparé par notre collègue Petras Auštrevičius est un rapport véritablement stratégique du point de vue de la contribution du Parlement à la politique de l'Union en matière de droits de l'homme.

Je suis content de voir que beaucoup de mes amendements ont été intégrés dans le texte. Il s'agissait, entre autres, de renforcer des instruments dont nous disposons déjà, je pense à la fonction de représentant spécial pour les droits de l'homme, au dialogue pour les droits ou encore à nos lignes directrices.

Dans mes amendements, j'ai aussi insisté sur la question de la prévention des génocides et des crimes contre l'humanité, en soulignant l'importance d'une meilleure prise en compte au niveau international du rôle des acteurs non étatiques.

Enfin, j'ai surtout tenu à mettre en exergue l'importance de la question de la démocratie, en soulignant le besoin d'apporter davantage de soutien aux réformes politiques et judiciaires dans les pays en voie d'élargissement et du voisinage, ainsi que de renforcer et promouvoir nos missions d'observation électorale, pour ne prendre que quelques exemples.

16. Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune (débat)

Arnaud Danjean, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, comme l'ont souligné David McAllister et Ioan Pașcu de façon très pertinente, nous sommes en train de vivre une mutation totale de l'ordre international, et cela devrait conduire tous les Européens à en tirer la leçon logique, naturelle et automatique qu'ils doivent enfin se prendre en main sur le plan de la sécurité. Malheureusement, nous n'en sommes pas encore là, même si des progrès existent, et je pense que nous avons encore un certain nombre d'obstacles devant nous.

Il y a un obstacle qui consiste à croire que d'autres vont continuer de s'occuper de notre sécurité, notamment à travers l'OTAN, qui est une organisation qui a sans doute beaucoup de mérites, mais dont on voit bien que la fiabilité des alliances n'est pas totalement garantie, et, de toute façon, elle n'épuise pas l'ensemble du travail qu'il y a à faire en matière de gestion de crise dans notre environnement.

Le deuxième obstacle, c'est aussi un excès d'euphorie, si vous pouvez me permettre. Je trouve notamment que les déclarations récentes de certains dirigeants européens, dont le président français, qui appellent de leurs vœux une armée européenne, n'aident pas à faire des progrès pragmatiques vers, j'allais dire, une politique de défense commune qui demande déjà beaucoup beaucoup d'efforts, et nous voyons que nous sommes loin du compte.

Donc il faut persévérer. Je crois que, de ce point de vue-là, le rapport de M. Pașcu explore les bonnes pistes et je pense que le travail que vous faites conduit aussi dans la bonne direction.

Jean-Luc Schaffhauser, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, cher collègue David Mc Allister, vous nous dites que l'Europe doit devenir une puissance souveraine. Mais prenez le traité de Lisbonne: notre souveraineté y est déjà limitée, comme dans l'ancienne Union soviétique, ici par la politique étrangère de l'Union européenne liée à l'OTAN, là par l'ouverture systématique, qui laisse les marchands gouverner et la finance décider.

Par ailleurs, il ne peut y avoir de souveraineté européenne sans peuple européen, et donc la souveraineté européenne est une illusion car je ne connais que des peuples, des Allemands, des Français et des Italiens. Ce qui nous relie d'ailleurs dans nos différences, c'est la chrétienté, que s'empresse de nier l'Union européenne par son relativisme, son laïcisme et son humanisme athée.

Mon collègue Pașcu dit que les États européens doivent mener une politique de défense commune pour renforcer l'identité européenne. Pour cela, il agite l'épouvantail extérieur, la Russie, qui pourtant a retrouvé son identité européenne en sortant du communisme et en retrouvant son héritage orthodoxe.

Il pousse à la guerre contre la Russie pour nous unir, nous, Occidentaux, justement contre cette identité européenne qu'il veut pourtant défendre, identité faite des deux poumons de l'Europe avec la Russie.

Cristian Dan Preda (PPE). – Monsieur le Président, je pense qu'avant les élections européennes, il est bon de rappeler aux citoyens que la politique étrangère et de sécurité commune n'est pas une politique accessoire mais bel et bien une politique qui a une incidence sur leur vie et leur sécurité.

La PESC, effectivement, est fondamentale pour l'avenir même de l'Union européenne et, comme le dit très bien le rapport de M. McAllister, il est grand temps que l'Europe prenne son destin en main et assume son rôle de puissance politique et économique sur la scène mondiale.

Mon groupe a toujours défendu une Europe politique forte et présente sur la scène internationale, à la fois pour sauvegarder ses intérêts et promouvoir les valeurs sur lesquelles elle est fondée. Je n'ai eu de cesse de soutenir l'unité, la cohérence et l'efficacité de l'Union dans la politique étrangère et de sécurité.

Une plus grande solidarité et une plus grande coordination entre les États membres et l'attribution de moyens financiers suffisants sont à cette fin indispensables. Enfin, je mentionnerai les Balkans occidentaux et notre voisinage comme grande priorité politique.

#### 15. Arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme concernant Selahattin Demirtas (débat)

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL. – Madame la Présidente, Madame la Haute représentante, depuis sa prison, Selahattin Demirtas nous a écrit pour nous demander soutien et solidarité. Demain commencera à Ankara un nouveau procès, auquel ma collègue Anne-Marie Mineur assistera. Comme tant de Kurdes et de progressistes en Turquie, M. Demirtas a été arrêté il y a plus de deux ans. Il a fait l'objet de 29 enquêtes et risque jusqu'à 150 ans de prison. L'essentiel de l'accusation repose sur des discours tenus pour soutenir le processus de paix en Turquie, que l'Union européenne a accompagné.

Hier encore, à Diyarbakir et à Batman, une cinquantaine de personnes ont été arrêtées. Leur crime: soutenir la grève de la faim d'une autre députée kurde, Leyla Güven. C'est pourquoi la décision circonstanciée, dont vous venez de nous parler, de la Cour européenne des droits de l'homme, demandant la mise en liberté dans les plus brefs délais de M. Demirtas au motif que sa détention provisoire illimitée portait atteinte au pluralisme et au libre jeu des débats démocratiques, a apporté comme un vent d'espoir. M. Erdoğan a dit que ce n'était pas une décision contraignante, en bafouant le droit du Conseil de l'Europe.

Nous avons demandé ce débat parce que M. Demirtas est effectivement un symbole de ce qui se passe en Turquie, et pour vous demander comment, concrètement, vous pouvez agir pour faire respecter la décision de la Cour européenne des droits de l'homme.

14. Accord de partenariat économique UE-Japon - Accord de partenariat économique UE-Japon (résolution) - Accord de partenariat stratégique UE-Japon - Accord de partenariat stratégique UE-Japon (résolution) - Adéquation de la protection des données à caractère personnel fournie par le Japon (débat)

France Jamet, au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, mes chers collègues, je ne reviendrai pas, évidemment, en une minute sur les conditions de négociation de ce traité, mais je tiens ici à dénoncer deux éléments scandaleux.

En Polynésie française, où des thoniers géants japonais menacent la pêche artisanale dans le Pacifique Sud. En Méditerranée, où la pêche industrielle illégale japonaise sévit, alors que nos pêcheurs soucieux de la ressource respectent scrupuleusement les moratoires que vous leur avez imposés.

Avant de passer cet accord commercial, la Commission aurait été bien inspirée de demander au Japon de respecter notre souveraineté maritime et nos pêcheurs français. En ne le faisant pas, Bruxelles autorise implicitement les navires-usines japonais à piller nos stocks en Méditerranée, et cela est inadmissible.

Des traités de juste échange qui respectent nos nations, nos entreprises, leurs salariés et l'environnement, c'est ce que revendiquent et exigent légitimement nos compatriotes et les peuples d'Europe, ni plus, ni moins, mais pas moins. Alors entendez-les!

Bruno Gollnisch (NI). – Madame la Présidente, avons-nous vocation à travailler avec le Japon? Nos sociétés, comme la société japonaise, sont des sociétés d'antique civilisation, ce sont des sociétés pacifiques, démocratiques, qui sont soumises d'ailleurs à des problèmes similaires: le déclin de la population, dramatique parfois, son vieillissement et aussi la perte d'importance relative dans la production mondiale.

Je ne reviendrai pas sur l'absence de transparence dans les négociations. Quoi qu'on en ait dit, nous avons été très peu, très mal et très tardivement informés.

Il y a des aspects positifs dans ce rapport pour notre agriculture, dont je ne crois pas qu'elle concurrence les produits japonais, car nos productions sont spécifiques par rapport à celles qui ont cours là-bas. En revanche, pour l'automobile, la situation est infiniment plus périlleuse. Certes, il y a une clause de sauvegarde qui demande à la Commission d'être vigilante. La Commission sera vigilante en cas de déstabilisation, mais que fera-t-elle? Pourra-t-elle revenir sur cet accord? Ce n'est pas évident.

Quant au partenariat stratégique qui vante les louanges du multilatéralisme, en réalité il ne pourra pas désarrimer le Japon du char américain qui constitue, pour le moment, son parapluie de sécurité.

Maria Arena (S&D). – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, il y a trois ans, vous étiez en grande majorité, dans cette assemblée, et vous aussi, Madame la Commissaire, favorables à un mécanisme qui s'appelle l'ISDS dans les accords commerciaux. Pourtant,

aujourd'hui, vous êtes en grande majorité d'accord pour dire que ces ISDS étaient toxiques et donc qu'il n'en faut plus.

Qu'en est-il actuellement du développement durable, des droits sociaux et environnementaux? Encore une fois, aujourd'hui, dans cette assemblée, une majorité d'entre vous sont convaincus que ces droits sociaux et environnementaux doivent être facultatifs dans les accords de libre-échange. J'espère que vous serez amenés, vous, Madame la Commissaire, et vous, mes collègues, à changer un jour d'avis.

En effet, pourquoi, dans l'accord UE-Japon, tous les chapitres sont-ils contraignants avec sanctions, sauf quand il s'agit des droits sociaux et environnementaux? Pourquoi en matière de lutte contre la déforestation, l'Union accepte-t-elle de ratifier un accord avec un partenaire qui est le principal acteur du blanchiment des bois illégaux des forêts d'Asie du Sud-Est? Pourquoi les conventions de l'OIT en matière de droits syndicaux ne sont-elles pas un préalable par rapport à ces accords?

Non, je ne pense pas que cet accord soit un accord de nouvelle génération. Je pense que c'est une opportunité ratée d'inscrire le commerce dans une stratégie qui soit respectueuse du droit social et environnemental.

### 13. Constatations et recommandations de la commission spéciale sur le terrorisme (débat)

Arnaud Danjean, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, avec cette commission spéciale, nous avons pu mesurer combien le terrorisme djihadiste, mais aussi la montée d'autres formes d'extrémisme violent, constituent une menace durable et complexe pour notre continent.

Cette menace s'ancre aujourd'hui, malheureusement, autant dans l'activisme de groupes radicaux hors de nos frontières que dans la réalité de nos sociétés européennes. Ce Parlement devait donc montrer sa crédibilité à traiter de ces sujets sensibles et ce texte constitue une excellente base. Il répond aux préoccupations des citoyens, il propose des mesures concrètes pour appuyer les professionnels engagés dans le contre-terrorisme et il prend en considération les besoins des victimes.

Il faut reconnaître que beaucoup d'initiatives – vous l'avez rappelé, Monsieur le Commissaire – sont déjà en cours de la part de la Commission et de la part des États membres. C'est particulièrement vrai pour la plus importante de ces initiatives, qui n'est pas forcément la plus spectaculaire pour le grand public: l'interopérabilité, qui est quelque chose d'absolument crucial.

Il n'existe pas, contrairement aux illusions de certains, de baguette magique en contre-terrorisme, et la clé n'est certainement pas d'empiler des structures au niveau européen, mais il est impératif de fluidifier les échanges, d'utiliser plus systématiquement les plateformes européennes et d'harmoniser par le haut les méthodes et les législations antiterroristes.

La tentation existe aujourd'hui de relativiser la menace, parce qu'elle est plus diffuse et parce que certaines organisations terroristes ont subi des revers militaires, mais ce serait une grave erreur, car les trois dernières décennies nous ont appris que le terrorisme djihadiste procède d'une véritable idéologie de groupes déterminés, organisés, qui savent s'adapter. Il faut donc rester extrêmement vigilants et les préconisations de ce rapport doivent rapidement se concrétiser, tant au niveau des instances européennes que des États membres.

Marie-Christine Vergiat, au nom du groupe GUE/NGL. – Monsieur le Président, il est des sujets dont il est difficile de débattre car ils déchaînent très vite les passions, ce qui empêche souvent de faire primer la raison.

Nous y avons cependant assez largement échappé dans le cadre de ces commissions spéciales et je m'en félicite, même si nos points de vue peuvent assez largement diverger.

Un point fait consensus entre nous. Nos citoyens ont droit à la sécurité, et la lutte contre le terrorisme doit être une priorité. Mais nos concitoyens ont aussi droit à la sûreté, ce qui veut dire que leurs droits doivent pouvoir être protégés, y compris contre les risques d'abus de pouvoir des autorités publiques.

Cela veut dire que la fin, aussi légitime qu'elle soit, ne justifie pas n'importe quel moyen et, notamment, que toute atteinte aux droits et libertés doit être justifiée par les principes de nécessité, de finalité et de proportionnalité. C'est pour cela que nous sommes contre la multiplication des échanges d'informations.

On fiche un nombre croissant de personnes, y compris celles susceptibles d'avoir l'intention de commettre un acte. Cette théorie du soupçon généralisé n'est pas la bonne méthode, notamment de prévention.

Par ailleurs, rien ne justifie une hiérarchie entre les droits fondamentaux, pas plus qu'il ne peut y avoir des citoyens de seconde zone ou de seconde génération, dont les droits seraient différents.

Nous refusons la stigmatisation de pans entiers de la population. Même s'il a été amélioré au cours des négociations, ce rapport reste en deçà de nos attentes. Il propose de poursuivre ce que j'appellerais, faute de temps, une fuite en avant sécuritaire, notamment en matière de contrôle aux frontières, et il n'évite pas certains amalgames avec les questions migratoires.

La démocratie, c'est l'équilibre entre la sûreté, la sécurité et la protection des droits fondamentaux. Y renoncer, c'est faire le lit de ce que l'on prétend combattre, c'est pour cela que nous ne voterons pas ce rapport.

(L'oratrice accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 162, paragraphe 8, du règlement))

Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL), réponse «carton bleu». – Chère Madame, le mieux, quand on pose une question, c'est de faire attention à ce qu'a dit la personne concernée. Je n'ai jamais dit que nous étions contre les échanges d'informations, j'ai dit que nous étions contre la multiplication des échanges, et notamment par rapport à des personnes qui seraient seulement susceptibles d'avoir une intention.

Je suis française, et les exemples que vous donnez, je les connais par cœur, si je puis dire. Donc, il ne s'agit pas d'empêcher les services de travailler entre eux, il s'agit d'éviter de démultiplier des échanges d'informations automatiques, derrière lesquels nous n'aurions pas les moyens humains qui permettraient véritablement d'aboutir à des résultats. Donc ne déformez pas mes propos, c'est le moins qu'on puisse faire quand on est respectueux des débats.

Eva Joly, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, la lutte contre le terrorisme est l'un des plus grands défis auxquels l'Union européenne est confrontée.

C'est un impératif catégorique de protéger nos populations des menaces qui pèsent sur elles. En approfondissant notre coopération, nous serons plus forts: échange d'informations, renforcement de la confiance mutuelle, extension des compétences du Parquet européen, toutes ces avancées sont nécessaires. Nous devons améliorer la détection des flux financiers illicites, continuer à lutter contre l'évasion fiscale et les crimes organisés qui sont consanguins des réseaux de financement du terrorisme.

Mais il serait illusoire de croire que l'efficacité d'une politique antiterroriste se limite à des questions policières. Notre réponse doit être plus globale, nous devons investir pour la cohésion de nos sociétés et tarir les sources de l'extrémisme violent. Refusons de mettre nos sociétés sous surveillance, refusons la suspicion généralisée et la stigmatisation de certaines catégories de la population.

Car, sous couvert de lutte contre le terrorisme, les partisans du choc des civilisations et les ennemis de la démocratie veulent en réalité étendre leur influence, que ce soit pour diviser la société en attisant la peur et la haine ou pour museler les oppositions. À titre d'exemple, un militant écologiste qui ne fait que dénoncer un funeste projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, en France, ne doit pas voir l'État mobiliser contre lui les moyens du contre-terrorisme. C'est se tromper de cible.

Ne nous trompons pas de combat: la défense de la démocratie et de nos droits les plus élémentaires est le meilleur rempart contre le fanatisme et la violence aveugle.

Nathalie Griesbeck (ALDE). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, nous arrivons à la conclusion de plus d'un an de travaux intensifs, approfondis, sérieux, équilibrés à la lumière de la sauvegarde des droits fondamentaux, réalisés en s'attaquant au sujet majeur de notre époque, particulièrement sensible et grave et qui constitue aussi l'une des préoccupations principales de nos concitoyens.

La menace terroriste ne connaît ni frontières matérielles, ni frontières immatérielles et c'est pourquoi, en prenant nos responsabilités politiques, et pas uniquement en travaillant sous un aspect technique, notre Parlement, par ses travaux, par les travaux de la commission, a ciblé ce qu'il convenait de faire pour développer, aux côtés des États membres, une véritable valeur ajoutée pour combattre ce fléau.

Pour réaliser ces travaux, pour poser le diagnostic, la commission a constitué un véritable forum, une sorte de plateforme européenne sur le terrorisme, qui nous a permis d'écouter, d'auditionner, de rencontrer, de travailler, d'approfondir, de questionner tous les acteurs majeurs de l'ensemble de l'Union européenne.

Deux objectifs: tirer les leçons du passé, voir les bonnes pratiques, voir aussi les failles, et surtout se tourner vers l'avenir, à travers ces recommandations qui couvrent une multitude des défis qui sont posés à notre temps: radicalisation, échange d'informations, coopération judiciaire et policière entre les services de renseignement, droits des victimes, lutte contre les moyens d'action des organisations terroristes.

Nous appelons à la création d'un centre d'excellence pour prévenir la radicalisation et travailler au cœur des quartiers aux côtés des États. Nous demandons le renforcement des agences européennes, notamment d'Europol, qui doit devenir un véritable centre d'échange d'informations et de coopération en matière de lutte contre le terrorisme, une sorte de FBI européen. Un travail à mener également avec Eurojust, avec la demande d'extension des compétences du Parquet européen, à terme, à la lutte contre le terrorisme.

Sur le cœur du mandat, le rapport demande une approche du partage d'informations par défaut de toutes les données liées au terrorisme entre les États et les agences européennes concernées, sauf bien sûr sur les affaires en cours et sans altérer bien entendu non plus la protection des sources, qui est un élément majeur.

Nous appelons à la création d'un programme européen de surveillance de financement du terrorisme pour ne pas dépendre de nos «amis» américains, et, évidemment, d'un centre de coordination pour les victimes. Je remercie les corapporteuses et tous les membres de cette commission d'avoir travaillé d'arrache-pied, en dépit de nos différences et de nos idéologies. Je les remercie du fond du cœur.

(L'oratrice accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 162, paragraphe 8, du règlement))

Arnaud Danjean (PPE), question «carton bleu». – Madame Griesbeck, vous dites que nos auditions ont été substantielles, ce qui est vrai, et vous dites que, parmi les conclusions que vous en tirez, il faudrait créer, à travers Europol, une espèce de FBI européen.

Je me demande à quel moment vous avez entendu les professionnels qui se sont succédé dans nos panels avancer cette revendication, d'autant que vous parlez vous-même d'un hub d'échange d'informations et ensuite vous embrayez sur un FBI européen, ce qui veut dire un mandat beaucoup plus intrusif et beaucoup plus exécutif. Donc, je m'interroge un peu sur les contradictions que je perçois dans cette proposition.

Nathalie Griesbeck (ALDE), réponse «carton bleu». – Cher collègue, merci de me permettre de préciser, de ciseler un peu mieux ma pensée. J'ai dit dans mon propos à l'instant, j'en suis sûre, une sorte de FBI européen à terme. En effet, cette question qui nous occupe va nous occuper – je n'ai pas eu le temps de dire que le zéro menace n'existe pas et n'existera pas de si tôt – au plan européen pendant malheureusement de nombreuses années.

Et l'idée d'avoir, à terme, un fonctionnement qui soit plus européen avec un outil plus européen encore, au-delà d'un hub de partage de l'information qu'il est aujourd'hui et qu'il est en train de consolider, peut constituer un espoir sans être une utopie.

Dominique Martin (ENF), par écrit. – En critiquant sans détour l'islam radical, en reconnaissant qu'il y a des terroristes dans les flux migratoires et que Schengen a des failles de sécurité, ce texte est étonnamment objectif, ce dont nous nous félicitons. La définition de la menace et de la protection des infrastructures critiques est correcte même si les recommandations contre la radicalisation manquent parfois de convictions : le « politiquement correct » a encore du mal à appeler une mosquée, « une mosquée ». La volonté de faire croître l'interopérabilité entre les États membres et entre les Agences (à condition que la subsidiarité soit pleinement respectée) est de bon sens sur les questions internationales de terrorisme. Par ailleurs, ce texte favorisera l'aide aux victimes du terrorisme : une mesure essentielle pour éviter la « double peine ». Enfin, les recommandations à propos de l'interdiction de la vente de visa, de la liste noire des prédicateurs de haine (imams) et de la fermeture des mosquées radicalisées sont (enfin !) les bienvenues. L'UE est passée maître dans l'art des déclarations d'intention. Espérons qu'après un constat sincère, les parlementaires prennent réellement les mesures adéquates : contrôle de l'immigration et des frontières, éradication de l'islam radical. Démantèlement des filiales de financement.

### 3. Résultats de l'Eurogroupe et préparation du sommet de la zone euro (débat)

Bernard Monot, au nom du groupe EFDD. – Madame la Présidente, Monsieur Dombrovskis, Monsieur Moscovici, sournoisement les eurofédéralistes avancent leurs pions et, sans consultation nationale, mettent les peuples devant le fait accompli. Nous avons déjà la Banque centrale européenne, nous aurons bientôt le Fonds monétaire européen, le FME.

Comme le Fonds monétaire international, le FME, cet instrument totalitaire, aura pour mission de prendre le contrôle des politiques budgétaires des États sous prétexte de leur attribuer quelques subsides en cas de crise financière. Or, le sommet de la zone euro du 14 décembre adoptera une mesure pour aggraver artificiellement la panique des marchés financiers. Il s'agit de la révision des clauses d'action collective dans les émissions de dette publique. Cette révision facilitera les pertes en capital des investisseurs privés, qui, en conséquence, fuiront au moindre risque de dérapage budgétaire de l'État.

Cette supercherie institutionnelle de l'Union européenne utilisera la stratégie de la peur sur les marchés pour justifier la mise sous tutelle d'un État par le FME, dirigé par l'Allemagne évidemment. L'Italie risque d'être la prochaine victime de ce totalitarisme financier. Cette nouvelle trahison des peuples, comme toujours, est portée par M. Macron, qui a fait cadeau de la révision des clauses d'action collective à l'Allemagne.

Quand les euroréformistes patriotes arriveront au pouvoir, nous bloquerons la mise en place du FME et de ces outils de totalitarisme.

Pervenche Berès (S&D). – Madame la Présidente, si ce Parlement européen évoque le prochain sommet de la zone euro, il s'agit bien d'évoquer aussi la question de la démocratie. Or, je regrette que, pour préparer ce sommet, ni le président Tusk, ni le président Centeno n'aient pu participer à nos travaux. Je pense que c'est un mauvais signe. D'autant plus que, lorsque l'on regarde l'évolution des accords qui sont passés sur le rôle futur du mécanisme européen de stabilité, au détriment du pouvoir d'initiative et de contrôle budgétaire de la Commission, il y a, me semble-t-il, des éléments qui doivent être expliqués à ce Parlement.

Ce sommet de la zone euro, qui est la dernière chance, au cours de ce mandat, d'avancer dans la direction nécessaire d'un budget de la zone euro, ne s'annonce pas bien. La proposition de la Commission, qui était une proposition timide mais qui était un embryon de budget de la zone euro, est purement et simplement ignorée par l'Eurogroupe, qui se contente, a minima, d'une proposition franco-allemande revue à la baisse, entre le mois de juin et le mois de novembre, qui progresse dans la seule direction qui intéresse un certain nombre d'États membres, mais certainement pas ceux qui, dans ce Parlement, plaident pour un véritable budget de la zone euro.

De quoi s'agit-il? Entre compétitivité, convergence et stabilité, on privilégie la compétitivité, qui n'est pas un sujet spécifique à la zone euro. La convergence n'est pas une vraie convergence, dès lors qu'elle ne parle pas de la question des surplus ou des déficits mais sert uniquement en réalité de cache-sexe à des réformes structurelles. Quant à la fonction de stabilité, qui est unanimement ou quasi unanimement – et manifestement pas au sein de l'Eurogroupe – reconnue comme la fonction manquante au budget de la zone euro, elle est purement et simplement ignorée.

Or, chacun nous avait dit: il faut d'abord réduire les risques, et puis on partagera les risques. Ce Parlement européen, à l'arraché, nuit et jour, a négocié un paquet bancaire qui est aujourd'hui ficelé. Il a obtenu un accord sur la réduction des prêts non performants, et la réduction des risques est là, mais le partage des risques s'évapore. Cela est dangereux, cela n'est pas soutenable. Nous lançons un dernier cri: Messieurs et Madame les chefs d'État et de gouvernement, ressaisissez-vous, la zone euro, l'euro a besoin d'un budget de stabilité pour protéger les gens dans la prochaine crise.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Madame la Présidente, mes chers collègues, l'euro nous appauvrit, car un marché unique c'est la concentration de la richesse vers le plus compétitif, et l'Allemagne est la plus compétitive, il faut le dire.

La France, c'est le premier déficit commercial de la zone euro, c'est également le premier déficit budgétaire, c'est la première dépense publique mondiale, c'est également la première pression fiscale mondiale actuellement. Les solutions, on les connaît, avec un budget de transferts, qui aurait pu provenir de la Banque centrale européenne. J'avais fait ces propositions en 2012 déjà, elles n'ont pas été reprises.

Il faut créer plus de richesse dans les pays du Sud pour effectivement pallier le régime de concurrence. Seulement, Monsieur Moscovici, Monsieur le Commissaire, ces propositions n'ont pas été reprises. D'une certaine manière, vous serez le premier fossoyeur de cette Europe de Bruxelles, du marché unique et de la monnaie unique. Vive l'Europe des nations, qui survivra, elle!

Pierre Moscovici, membre de la Commission. – Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés, merci pour vos questions et pour ce débat intense, qui témoigne de l'intérêt de votre assemblée pour ces sujets, il est vrai déterminants. Je veux dire que le Parlement européen, tout au long de ce mandat, a été un allié de taille de la Commission dans le chantier décisif d'approfondissement de l'Union économique et monétaire. À un moment très important sur ce qui a été un chemin difficile, votre soutien est plus important que jamais.

Le renforcement de notre union économique et monétaire doit, en effet, rester une priorité absolue. La situation économique et budgétaire de la zone euro est maintenant positive, mais nous savons aussi que des risques importants persistent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe, et cela doit nous



pousser à agir vite. Nous aurons peut-être besoin de ces outils dont, je le rappelle, le seul but est la protection des Européens. Nous en aurons peut-être besoin beaucoup plus vite que nous le pensons, et ce serait une erreur que de délaisser cette réforme indispensable de la zone euro.

La zone euro est certes un atout pour nos économies, nous le savons, nos concitoyens y sont attachés, mais nous savons aussi qu'elle est incomplète et que, incomplète, elle ne peut pas remplir toutes les fonctions que l'on attend d'elle. Malgré l'urgence, je suis obligé de reconnaître que la formation d'un consensus entre États membres sur ces sujets semble aujourd'hui délicate.

Les longues, et même très longues, discussions de l'Eurogroupe de lundi dernier témoignent de divergences profondes qui existent entre États membres sur la méthode, mais aussi sur les moyens, à mettre en œuvre pour renforcer la zone euro. Certains États membres – et je le déplore – ne sont pas parvenus à dépasser leurs intérêts nationaux pour aller vers l'intérêt général européen. J'ai conscience que les conclusions de cette réunion ne sont pas à la hauteur de vos attentes légitimes et, pour être très franc, elles ne sont pas non plus à la hauteur de mes espoirs.

Si j'avais, et si j'ai, comme vous un niveau d'ambition bien supérieur, je veux tout de même commencer par des éléments positifs qui sont ressortis de la réunion du 3 décembre.

D'abord, nous devons saluer le fait que l'Eurogroupe soit parvenu à un accord en temps voulu pour le sommet du 14 décembre. Il faut être conscient que ce n'était pas donné d'avance. Le président de l'Eurogroupe, Mario Centeno, avait souhaité que les ministres des finances travaillent de manière méthodique, sujet après sujet, pour essayer de construire une feuille de route, et elle est là. Même si elle est modeste, j'espère que cela va inciter les leaders européens à prendre des décisions fortes pour le renforcement de l'union économique et monétaire.

Deuxième bonne nouvelle, l'accord sur le filet de sécurité pour le fonds de résolution unique est déterminant. Comme l'a souligné tout à l'heure Valdis Dombrovskis, c'est une étape nécessaire et importante vers l'achèvement de l'union bancaire et la protection effective des dépôts des épargnants européens, que nous devons absolument garantir, surtout en temps de crise économique, et nous savons que nous devons toujours préparer la prochaine crise.

Enfin, nos arguments en faveur de la réforme du mécanisme européen de stabilité (MES) ont été entendus par les ministres des finances. Nous nous sommes mis d'accord – cela n'a pas été chose aisée – sur un compromis, suite à la position que Valdis Dombrovskis et moi-même avons élaborée avec Klaus Regling. Elle respecte les traités européens tout en préservant les compétences juridiques et institutionnelles de la Commission, et elle permettra au MES de renforcer son rôle.

Voilà pour les trois points positifs et, en toute objectivité, je pense qu'ils doivent être salués par tous, car ce sont des avancées pragmatiques, dont nous avons besoin.

Néanmoins, sur d'autres chantiers, qui sont pourtant essentiels, je l'ai dit, les États membres n'ont pas été capables de s'accorder et les résultats sont très honnêtement en deçà de nos espoirs.

Je pense en premier lieu à l'EDIS, le système d'assurance des dépôts. Certes, nous sommes convenus de poursuivre les travaux techniques et de nommer un groupe de travail de haut niveau, mais – vous voyez tout de suite mon sourire – quand on nomme un groupe de travail de haut niveau, c'est qu'il reste encore pas mal de chemin à faire.

L'effort de réduction des risques mené par de nombreux États membres appelait, me semble-t-il, à progresser de manière beaucoup plus décisive sur ce front et à aller vers le partage des risques. En effet, pour moi, la responsabilité et la solidarité doivent aller de pair. Et maintenant que le niveau des risques a clairement baissé dans la zone euro, il faut faire place à la solidarité. J'appelle les États membres à se mettre d'accord dès vendredi sur une feuille de route concrète. Nous ne devons pas nous arrêter à sa promesse.

Je pense, en second lieu, à la création d'un budget de la zone euro, et vous savez que j'y suis attaché depuis des années, bien avant même mon entrée ici, à la Commission européenne, quand j'étais le ministre des finances de mon pays. C'est un point de la négociation qui s'est révélé particulièrement complexe et, faute d'accord, nous n'avons pas eu d'autre choix que de renvoyer la balle aux chefs d'État et de gouvernement.

Comme disent les conclusions, nous attendons leur guidance et c'est à eux de décider, lors du sommet euro, de la poursuite de nos travaux. Et je compte sur eux pour donner en effet à l'Eurogroupe un mandat clair et ambitieux. Nous en avons besoin car, alors que les inégalités se creusent entre États membres, alors qu'elles se creusent en leur sein, il est absolument primordial de mettre en place des outils actifs de convergence et de solidarité, une fois encore, entre les pays de la zone euro.

Et à ce titre, il me paraît également urgent de progresser sur la création d'une éventuelle fonction de stabilisation. Comme le disent les conclusions de l'Eurogroupe, aucune position commune n'a pu être dégagée – je le reconnais. On appelle à poursuivre les travaux techniques. J'appelle à poursuivre non seulement les travaux techniques, mais aussi la réflexion politique. Il n'est pas question pour la Commission – je vous le dis – d'abandonner sa proposition, qui est toujours sur la table. J'espère que les États membres sauront faire front commun et permettront des avancées concrètes lors du sommet du 14 décembre, sur la base des propositions de l'Eurogroupe.

J'avais parlé à plusieurs reprises d'une fenêtre d'opportunité pour réformer la zone rouge, je suis obligé de constater que cette fenêtre se referme petit à petit et que nous n'avons plus de temps à perdre. Le retour de la croissance économique est une opportunité pour avancer et nous avons maintenant la perspective des élections européennes. Cela devrait inciter les États membres à agir pour garantir la stabilité, pour relancer la convergence au sein de la zone euro. C'est un moyen de plus de démontrer aux Européens l'utilité, la plus-value de l'Union européenne sur des sujets qui sont au cœur de leurs préoccupations. Il ne s'agit de rien de moins, encore une fois, que de l'emploi, de la croissance, de la solidarité, de la convergence entre les économies, de la solidarité entre les régions.

Par ailleurs, je veux faire un dernier constat. Ce n'était pas dans la réunion de l'Eurogroupe, mais je le fais pour moi-même, en quelque sorte. Je constate que nos propositions visant à renforcer le fonctionnement démocratique et la transparence de la zone euro ne progressent pas, à tel point qu'elles n'étaient même pas à l'agenda de la réunion.

Je pense à la transformation du mécanisme de stabilité en une sorte de fonds monétaire européen, que vous soutenez d'ailleurs, mais inclus dans les institutions européennes, donc contrôlé par votre Parlement. Je pense à la création d'un ministre des finances de la zone euro qui serait également membre de la Commission européenne et qui serait lui aussi responsable devant le Parlement européen.

Je sais que, quand il y a contrôle démocratique, la qualité des décisions est de nature toute différente. Ces propositions ne sont pas prises en compte par les États membres, je le regrette vivement. Je pense toujours que les citoyens européens ont leur mot à dire sur des décisions – nos amis grecs le savent – qui affectent leur vie au quotidien, et je crois aussi que les institutions européennes ne peuvent pas agir sans contrôle démocratique. Pour moi, c'est un vrai credo politique, c'est le mien depuis des années, croyez qu'il le demeure.

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les députés, dans ce combat pour l'achèvement de l'union économique et monétaire, votre soutien sera absolument essentiel. Je suis convaincu que l'appui, mais aussi que la pression politique, du Parlement européen pourront encore faire bouger les lignes dans les prochains mois, les prochaines années, et cela doit être aussi un des enjeux des élections européennes.

Je n'y participerai pas, en tout cas pas comme candidat, mais j'incite les différentes formations politiques à se concentrer là-dessus. La Commission européenne compte sur vous pour vous

impliquer pleinement dans ce débat. Votre voix compte, je pense que vous avez la capacité de faire prendre conscience aux peuples européens de la nécessité d'achever ces réformes et de pousser les leaders politiques européens à s'en emparer à leur tour avec encore plus de force.

Cette réunion de l'Eurogroupe aura été un début, elle aura été une étape, elle n'est certes pas la fin de ce débat et de ce combat que je vous invite à poursuivre et que je poursuivrai naturellement à ma place et dans mon rôle.

## 2. Préparation du Conseil européen des 13 et 14 décembre 2018 (débat)

Isabelle Thomas (S&D). – Madame la Présidente, Madame la représentante du Conseil, à la veille de ce Conseil où vous allez trancher un certain nombre de questions sur le cadre financier, je voudrais vous apporter quelques éléments de la part du Parlement en tant que rapporteure sur le cadre financier.

La Commission a fait sa proposition législative en mai, le Parlement a voté à une très large majorité un rapport intermédiaire sous forme de contre-propositions, et il ne manque que vous. On s'impatiente, d'abord parce qu'il y a des raisons techniques qui font que, avec une discussion en octobre au moment où la Commission s'installera, on risque de prendre un retard considérable – nous l'avons déjà vécu, et ce fut désastreux, sur le cadre financier actuel. Ensuite parce que nous savons qu'entre le Parlement et le Conseil il y a des désaccords, entre, pour le Parlement, les priorités de maintien des politiques de solidarité et, pour le Conseil, d'autres priorités.

Nous vous demandons donc deux choses: premièrement, de ne pas suivre la recommandation de la Commission de démarrer une proposition en octobre 2019, et deuxièmement, d'être en alerte sur les boîtes de négociation. Dans ces boîtes, il y a des éléments de codécision qui ne peuvent en aucun cas être intégrés à la discussion sur le cadre financier pluriannuel.

12/12

## 29. Établissement du programme pour une Europe numérique pour la période 2021-2027 (débat)

Mariya Gabriel, membre de la Commission. – Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés, je voudrais commencer en remerciant la rapporteure, Mme Angelika Mlinar. Merci beaucoup pour tout le travail accompli avec les rapporteurs fictifs, merci également du soutien fort que vous nous avez exprimé. Je voudrais remercier les membres de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie pour leur vote massif en faveur du rapport sur l'établissement du programme «Europe numérique» pour la période 2021-2027. Ce vote reflète, pour nous aussi, l'importance et la nécessité de ce programme pour le futur de nos citoyens, de nos entreprises, et pour notre leadership européen.

Pour la première fois, nous avons proposé dans un budget de l'Union un programme numérique qui met au premier plan des priorités, lesquelles s'appuient, d'une part sur ce que nous avons déjà réalisé dans la stratégie du marché unique numérique, mais aussi sur une vision, sur une ambition très claire de continuer ensemble à maximiser les avantages de la transformation numérique, à la fois pour nos citoyens, nos entreprises et pour les administrations publiques de l'Union.

Nous avons donc en quelque sorte préparé le terrain, nous avons préparé le terrain avec l'établissement d'EuroHPC, l'entreprise commune pour le calcul à haute performance, avec la proposition d'un réseau européen de centres de compétences en cybersécurité, ainsi qu'avec un nouveau centre de compétences pour l'industrie, la technologie et la recherche en cybersécurité. Ce programme «Europe numérique» est essentiel. Nous devons agir maintenant, sans plus tarder, et redonner à l'Europe les instruments pour assurer notre leadership numérique.

Pour ce faire, soyons clairs, les États membres chacun de leur côté ne seront pas en mesure de faire face à l'ampleur des changements et des investissements nécessaires pour être concurrentiels à l'échelle mondiale. Ici, le mot clé est l'union. Ensemble, mettons nos ressources au service de l'intérêt

commun européen. Nous pouvons prendre les rênes de cette transformation numérique et en récolter les bénéfices. C'est dans cette perspective que le programme «Europe numérique» vise à renforcer les investissements numériques dans des domaines clés tels que l'intelligence artificielle, la cybersécurité, le calcul à haute performance ou encore les compétences numériques avancées – vous savez à quel point ce sujet me tient à cœur.

Mais notre approche européenne veut mettre les nouvelles technologies au service de tous nos citoyens, de nos entreprises et des administrations publiques. L'exemple du réseau des pôles d'innovation numérique est un bon exemple de la manière dont tous ces bénéfices doivent atteindre toutes les régions et toutes les personnes qui habitent dans les zones rurales comme dans les zones urbaines.

Il est maintenant temps de joindre le geste à la parole: nous devons augmenter considérablement nos investissements dans l'avenir numérique, ceci est essentiel pour regagner notre leadership. À ce niveau, l'ambition ne sera pas suffisante, il faudra continuer à avoir un soutien large et solide, y compris sur le plan financier. Nous prenons bien note du fait que le rapport présenté aujourd'hui indique que le budget proposé par la Commission devrait être considéré comme le montant minimal pour que le programme «Europe numérique» puisse aspirer à la réussite.

Oui, Mesdames et Messieurs les députés, comme vous, nous sommes convaincus que le programme «Europe numérique», le programme «Horizon Europe», le mécanisme pour l'interconnexion en Europe, en synergie et en complémentarité, nous permettront de soutenir et d'encourager la transformation numérique de notre société européenne. Il est temps d'agir ensemble, pour atteindre ensemble nos objectifs et défendre ensemble les intérêts de nos citoyens, de nos entreprises et de notre économie.

Mariya Gabriel, membre de la Commission. – Madame la Présidente, tout d'abord, Mesdames et Messieurs les députés, je voudrais vous remercier pour le soutien fort que vous avez exprimé. Le Parlement européen a d'ailleurs toujours apporté ce soutien aux citoyens européens, aux entreprises européennes, aux petites et moyennes entreprises tout comme à nos champions européens.

L'homme au centre de notre politique numérique, l'homme aux commandes, nos valeurs, les questions éthiques, nos chercheurs, nos jeunes, mais aussi les zones rurales, les personnes vulnérables, tous ces mots-clés étaient des mots que vous avez mis en avant et ils sont au cœur du programme «Europe numérique».

Nous pouvons les élever à un niveau supérieur si nous joignons nos forces, et, avec ce premier programme numérique paneuropéen, nous adressons des messages forts à nos citoyens: nous voudrions vous accompagner dans cette transition numérique, nous voudrions retenir nos talents. C'est pour cela que, dans le programme, nous avons des compétences numériques avancées. Ce ne sont pas les compétences numériques de base, attention, nous allons continuer à veiller à ce qu'il y ait des complémentarités dans d'autres parties du budget.

Nous adressons un message fort à nos entreprises: nous croyons en vous, nous voudrions voir grandir nos champions européens. Et nous adressons un message très fort à nos partenaires internationaux: l'Europe est en retard, mais elle a des atouts forts, de la recherche scientifique aux secteurs de l'industrie, pour revenir dans la course.

Il est maintenant temps de procéder rapidement aux négociations interinstitutionnelles et de continuer à ne pas ménager nos efforts pour rendre le programme «Europe numérique» opérationnel ainsi que bénéfique pour les citoyens et nos entreprises. Merci beaucoup à tous pour votre travail. La Commission reste à votre disposition pour que les négociations puissent aboutir le plus rapidement possible.

23. Conflit d'intérêts et protection du budget de l'Union en République tchèque (débat)

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, le premier ministre tchèque, Andrej Babiš, est accusé de conflit d'intérêts par l'Union européenne. Propriétaire d'un groupe de sociétés spécialisées dans l'agroalimentaire, la chimie et les médias, il aurait versé à ses sociétés une centaine de millions d'euros de fonds européens alloués à la République tchèque.

Cette accusation est très suspecte. J'ai plusieurs raisons de penser qu'elle est dictée par une volonté de persécution politique. Homme d'affaires avisé, M. Babiš connaît le monde de la finance et des affaires, c'est pourquoi il est bien placé pour qualifier l'euro de monnaie en faillite. Cette appréciation est d'autant plus un camouflet pour l'Union européenne qu'elle débouche sur le refus de la Tchéquie d'intégrer la zone euro.

Chose encore plus grave aux yeux de la Commission de Bruxelles, le 27 juin 2018, M. Babiš a fait de la lutte contre la migration illégale la priorité de son gouvernement. Au président Macron, qui lui en faisait le reproche, il a répondu ceci, je cite: «Personne ne nous dictera qui vivra et travaillera chez nous.». Or, on le sait, pour Jean-Claude Juncker, Angela Merkel et Emmanuel Macron, refuser l'immigration est un péché impardonnable.

Comme si tout cela ne suffisait pas, M. Babiš a enfin l'audace de se définir comme un populiste. La presse internationale le surnomme d'ailleurs le Trump tchèque et son parti, qui s'appelle «L'action des citoyens mécontents», évoque une volonté de se révolter contre les pseudo-élites qui fait irrésistiblement penser au mouvement français des gilets jaunes.

C'est pour toutes ces raisons que j'accuse l'Union européenne de vouloir persécuter M. Babiš et la République tchèque.

Au lieu de vouloir faire la morale au monde entier, l'Union devrait plutôt s'interroger sur ses propres pratiques et se demander, par exemple, pourquoi elle a mis à la tête de la Commission de Bruxelles, un homme, Jean-Claude Juncker, qui a privé illégalement plusieurs États européens de milliards d'euros de recettes fiscales au profit de son pays, le Luxembourg.

18. Système commun de taxe sur les services numériques applicable aux produits tirés de la fourniture de certains services numériques - Imposition des sociétés ayant une présence numérique significative (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle la discussion commune sur:

- le rapport de Paul Tang, au nom de la commission des affaires économiques et monétaires, sur la proposition de directive du Conseil concernant le système commun de taxe sur les services numériques applicable aux produits tirés de la fourniture de certains services numériques (COM(2018)0148 – C8-0137/2018 – 2018/0073(CNS)) (A8-0428/2018), et

- le rapport de Dariusz Rosati, au nom de la commission des affaires économiques et monétaires, sur la proposition de directive du Conseil établissant les règles d'imposition des sociétés ayant une présence numérique significative (COM(2018)0147 – C8-0138/2018 – 2018/0072(CNS)) (A8-0426/2018).

Eva Joly, au nom du groupe Verts/ALE. – Monsieur le Président, combien de temps encore devront attendre les citoyens, avant que l'Europe mette un terme à l'évasion fiscale et que Google et Amazon paient leur juste part d'impôts?

Alors que le sentiment d'injustice fiscale atteint son paroxysme, l'immobilisme est insupportable. Les solutions existent pourtant. Voilà des années que je me bats pour que soit enfin adoptée la taxation unitaire des multinationales, véritable révolution pour stopper l'hémorragie fiscale.

On me répond qu'on ne peut rien faire à cause de l'unanimité. Mais ce n'est pas une fatalité de laisser quelques États prendre en otage l'intérêt général. Ceux qui se cachent derrière cet argument sont les

idiots utiles de ceux qui se livrent à l'évasion fiscale. Car, avec du courage politique, il est possible de contourner l'unanimité sans changer les traités. L'article 116 permet, quand il y a distorsion de concurrence, de passer à la majorité. Messieurs Juncker et Moscovici, qu'attendez-vous? La crédibilité de l'Union européenne dans ce combat est entre vos mains.

Quand les géants du numérique payent moins de 10 % d'impôts, contre 23 % pour les entreprises traditionnelles, quand certains États récupèrent indûment des produits fiscaux des États voisins, il y a distorsion de concurrence. À force de vouloir atteindre l'unanimité à tout prix, l'Europe se ridiculise...

Bruno Gollnisch (NI). – Monsieur le Président, les géants du net, les GAFAs comme l'on dit, sont aussi des géants de la capitalisation boursière comme de l'optimisation fiscale agressive. Or, toutes les entreprises devraient payer leur juste contribution fiscale dans les pays où elles réalisent des profits.

La dématérialisation de leurs activités nécessite donc une nouvelle définition de la territorialité de l'impôt, quel que soit le nom qu'on lui donne. Il faut s'affranchir d'une définition de l'établissement stable qui est aujourd'hui totalement obsolète et inadaptée.

Pour contourner les blocages, mes collègues – certains d'entre eux du moins – réclament la fin de l'unanimité au Conseil. Je pense que le problème se pose à l'inverse: c'est l'attente d'un hypothétique texte européen qui freine l'adoption des lois nationales. L'Union européenne est ici un obstacle. Les paradis fiscaux européens, dont le pays natal du président de la Commission, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour tuer ou pour dénaturer le texte. C'est en très bonne voie, si j'en crois le compromis franco-allemand sur la table. L'Italie et le Royaume-Uni n'ont pas attendu et ont adopté leur propre législation. Il faudrait que les autres, et notamment la France, le fassent rapidement.

Je voudrais aussi ajouter que toutes les politiques qui ont été menées jusqu'à présent, notamment par la majorité de ce Parlement, ont concouru à fabriquer des contribuables captifs – citoyens normaux, petites ou moyennes entreprises, notamment –, sur lesquels les impôts n'ont cessé de s'accumuler au point de devenir insupportables. Vous avez aussi votre part de responsabilité dans la révolte fiscale en cours...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Bernard Monot (EFDD). – Monsieur le Président, l'hémorragie fiscale des multinationales est un crime économique contre les nations. Le manque à gagner en recettes fiscales pour la France s'élève à 100 milliards d'euros par an depuis dix ans. Ce pillage d'impôts est supérieur au déficit budgétaire annuel de la France. Cet argent public qui ne rentre pas dans les caisses de l'État doit être compensé par les patrons des petites et moyennes entreprises et les classes moyennes et populaires.

Les règles de l'Union européenne sont directement responsables de l'évasion fiscale des multinationales. Avant la liberté de mouvement des capitaux et l'harmonisation du droit des sociétés, ce problème n'existait pas. Et l'absurdité du vote à l'unanimité en matière fiscale permet aux États voyous comme le Luxembourg et l'Irlande de pirater les finances publiques de leurs voisins européens, avec la complicité de la Commission européenne et de son président. Pour toutes ces raisons, en qualité de patriote euroréformiste, je suis résolument en faveur du passage à la majorité qualifiée au Conseil pour les sujets de fiscalité.

Contre cette impuissance de l'Union européenne, il est impératif pour nos pays européens d'imposer en urgence les géants du numérique, par une taxe sur les chiffres d'affaires des multinationales telle que la taxe sur les services numériques. Il faut libérer nos citoyens du joug fiscal injuste qui les étouffe...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Marie-Christine Arnautu (ENF). – Monsieur le Président, à l’approche des élections européennes, un vent de panique gagne les européistes. Nos gouvernants eurobéats promettaient l’Europe sociale; des secteurs entiers sont sacrifiés sur l’autel du marché unique et du libre-échange intégral, les peuples européens sur celui de l’austérité budgétaire.

Ils nous promettaient l’Europe qui protège; nous subissons une invasion migratoire sans précédent et le commissaire Avramopoulos est allé signer le pacte de Marrakech. Ils promettaient une Europe de la défense; nos armées sont soumises à l’OTAN.

Et voilà qu’on nous promet l’Europe fiscale mais, une fois encore, la machine européenne s’est grippée. L’Allemagne craint des rétorsions contre son industrie automobile, l’Irlande la perte de son attractivité numérique. Le ministre Bruno Le Maire l’a appris à ses dépens et la montagne accouchera d’une souris, malgré les bonnes intentions que contiennent les rapports dont nous débattons.

Une fois encore, l’Union européenne fait preuve de son impuissance sur un sujet majeur. Pendant que des GAFAs engrangent des profits délirants qui échappent à une imposition décente, faisant le bonheur d’une poignée de milliardaires, les gilets jaunes n’ont d’autre choix que de crier leur colère face aux injustices fiscales dont ils sont les victimes.

Alain Lamassoure (PPE). – Monsieur le Président, en ce qui concerne la fiscalisation des entreprises numériques, j’hésite aujourd’hui entre la consternation et la fureur. Pour mettre fin à l’évasion fiscale massive des géants du numérique, deux approches étaient possibles.

La première: traiter le problème au fond. Utiliser l’instrument qui était déjà sur la table, le projet d’harmonisation de l’imposition des bénéficiaires des entreprises de tous les secteurs dans tous les États membres et, à cette proposition de la Commission, le Parlement avait ajouté le moyen concret de taxer les multinationales numériques. Si votre pays, Monsieur le Commissaire, et le mien avaient fait de ce texte leur priorité absolue, aucun autre État membre n’aurait été politiquement en mesure de s’y opposer.

Malheureusement, c’est la deuxième approche qui a été choisie: l’invention d’une taxe indirecte provisoire à un taux dérisoire. On nous disait que cette solution aurait le mérite d’être plus simple et plus rapide à faire adopter. Un an après, le projet est enlisé. Et le pire, c’est que la fenêtre d’opportunité qui avait été ouverte par les scandales LuxLeaks et autres est en train de se refermer.

Nos concitoyens n’aiment pas les taxes, nous nous en rendons compte dans tous les pays, mais aucun sujet n’est aussi populaire en Europe que la taxation des multinationales et, pardon de ce cynisme, notamment des multinationales américaines et chinoises. Cette occasion a été perdue, nous risquons tous de le payer cher aux élections prochaines.

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, en votant les deux rapports sur la fiscalité des grandes entreprises du secteur du numérique, le Parlement européen prend la mesure du défi que nous devons relever. Nous savons que les entreprises numériques sont sous-imposées, nos citoyens le savent aussi. Les chiffres de la Commission sont éloquentes: 9,5 % d’impôts sur les sociétés l’année dernière, tandis que la moyenne des entreprises européennes était à 23 %. Les multinationales en particulier échappent à l’impôt en positionnant leur siège social là où l’impôt est le moins exigeant.

Comme ces grandes entreprises ont une stratégie globale, nous devons élaborer une stratégie globale de fiscalisation. C’est la proposition que nous faisons et c’est ce que les citoyens nous demandent lorsqu’ils s’expriment; je vous invite tous à regarder le nombre d’entre eux qui ont été amenés à signer la pétition en ligne d’Avaaz. Le résultat est impressionnant. Donc, lorsque les États membres s’abritent derrière les difficultés des uns et des autres, ils n’écoutent pas suffisamment ce bruit qui monte dans nos États membres.

La Commission a proposé une réponse rapide à ces attentes, avec une taxe sur les services numériques. M. Lamassoure la trouve irréaliste parce que modeste. C'était une initiative possible, ce Parlement européen, en tout cas, a joué le jeu pour la rendre crédible, y compris en élargissant le champ, même si, dans cette maison, certains ont pensé qu'il ne fallait couvrir que la moitié du champ et laisser Amazon et Apple ou Netflix en dehors de ce champ. Nous souhaitons que cela puisse être à terme modifié.

Enfin, sur le taux, celui de la Commission était effectivement modeste, 3 %. Nous vous proposons, nous vous donnons la chance, M. Lamassoure, si vous trouvez cette proposition trop modeste, de voter demain avec nous l'amendement pour porter ce taux à 5 %. Pendant ce temps-là, au Conseil, sous l'influence mal inspirée du compromis franco-allemand, nous voyons que rien n'avance et nous pensons que c'est une grave faute. Nous pensons que le recul du Conseil...

(Le Président retire la parole à l'oratrice)

Emmanuel Maurel (GUE/NGL). – Monsieur le Président, souvent les révoltes et les révolutions naissent de l'indignation devant le spectacle navrant de l'injustice fiscale. Nous en savons quelque chose, nous en France, puisqu'actuellement le mouvement des gilets jaunes témoigne de ce sentiment aigu de l'iniquité fiscale et des mobilisations que cela suscite.

Mais s'il y a bien un scandale aujourd'hui dans le monde, c'est la totale impunité dont jouissent les multinationales qui ne paient quasiment pas d'impôts, qui sont les champions de l'évasion fiscale ou de la fraude fiscale et cela menace notre pacte social. J'ajoute un argument à notre discussion, c'est que nous sommes tous des algorithmes, nous travaillons pour les GAFAs, nous travaillons gratuitement pour les GAFAs parce qu'ils se servent de nos données pour se faire de l'argent et pour faire du profit.

Évidemment, il est temps d'agir, il est urgent d'agir, et quand je vois la lâcheté de certains États membres, l'hypocrisie, la lenteur, l'immobilisme des processus, je me dis que, décidément, nous ne sommes pas à la hauteur des aspirations de nos concitoyens, alors il faut aller vite, il faut aller fort.

17. Associer les travailleurs et les citoyens dans une transition juste pour une planète plus sûre (débat d'actualité)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat d'actualité (article 153 bis du règlement intérieur) sur le sujet suivant: «Associer les travailleurs et les citoyens dans une transition juste pour une planète plus sûre» (2018/2973(RSP)).

J'attire votre attention sur le fait que ce débat ne comporte pas d'interventions à la demande et qu'il n'y aura pas non plus de cartons bleus.

Franck Proust au nom du groupe PPE. – Madame la Présidente, mes chers collègues, j'ai longuement hésité à intervenir lors de ce débat, me demandant si le moment s'y prêtait.

Je veux vous dire que la poursuite de nos débats aujourd'hui, c'est la victoire de la démocratie sur la terreur, la victoire de la liberté sur ceux qui tentent de la museler, alors permettez-moi de m'exprimer sur la thématique à l'ordre du jour aujourd'hui, comme je l'avais initialement prévu.

Il y a six mois, Emmanuel Macron était reçu par cette assemblée comme le chef de l'État à qui tout réussissait. On lui promettait un grand destin et, déjà à ce moment-là, souvenez-vous, j'étais intervenu pour vous demander d'être vigilants. Huit mois plus tard, les cartes semblent être rebattues. En effet, la France fait face depuis plusieurs semaines à une contestation sociale suffisamment rare pour être soulignée. Salariés, retraités, des anonymes qui se serrent la ceinture pour boucler les fins de mois se sont unis pour se faire entendre.



La cause de leur colère est simple: le président de la République et sa politique fiscale, lui qui privilégie l'augmentation des impôts et des taxes à une baisse des dépenses publiques, c'était un mauvais calcul. Cette grogne sociale et cette exaspération des classes moyennes, je les comprends et permettez-moi de vous dire qu'elles n'ont rien à voir avec les problèmes de transition énergétique. Néanmoins, si je soutiens la manifestation pacifique, je ne tolère pas la violence qui a fait rage plusieurs week-ends de suite à Paris et en province, et je veux remercier la police et la gendarmerie pour leur mobilisation exceptionnelle.

Après plusieurs semaines de mutisme total, Emmanuel Macron est intervenu ce lundi pour tenter de donner des gages afin d'enrayer une contestation qu'il a lui-même engendrée, mais le président a trop tardé et, bien que les concessions soient intéressantes, encore qu'elles ne le soient pas toutes, elles coûtent 10 milliards d'euros. Qui va les financer? Nous ne pouvons pas faire de promesses à crédit.

Emmanuel Macron a divisé les Français au lieu de les rassembler. Il est aujourd'hui de notre devoir d'opérer le mouvement inverse: ne laissons pas la France se fracturer car cette majorité silencieuse, cette France qui travaille mérite toute notre attention.

Éric Andrieu au nom du groupe S&D. – Madame la Présidente, en ce moment douloureux qui nous atteint tous, je voudrais revenir sur le sujet majeur qui nous occupe en ce moment: celui lié à la transition juste.

Que nous disent les gilets jaunes? Les gilets jaunes nous disent à nous, les politiques: réinvestissez le sens du politique, ne limitez pas le politique à la simple économie, à la simple croissance, au simple indicateur du produit intérieur brut. Ils nous disent: occupez-vous de votre fonction, celle d'organiser le vivre-ensemble, celle de faire la société ensemble. Ils pensent que c'est cela la transition juste, c'est le passage d'un modèle de développement à un autre modèle de développement pour une planète plus juste, mais pas que pour quelques-uns, une planète plus juste pour le plus grand nombre.

Arrêtez d'opposer l'économique, le social, l'environnemental, et prenez comme nouvelle matrice politique un ensemble de ces éléments au regard des objectifs de développement durable, qui ont été votés en 2015 au sein des Nations unies. C'est certainement cela le nouveau modèle de développement.

Cela fait 40 ans, Madame la Présidente, que le modèle néolibéral se développe ici et ailleurs partout dans le monde. Quel est le résultat? Une concentration de la richesse indécente, une paupérisation croissante du plus grand nombre, une santé humaine préoccupante, une biodiversité anéantie et un réchauffement de la planète sans précédent. Oui, il nous faut agir, mais agir urgemment et globalement dans l'intérêt du plus grand nombre. C'est cela le concept de la juste transition qui nous occupe en ce moment.

Marie-Pierre Vieu au nom du groupe GUE/NGL. – Madame la Présidente, je voudrais d'abord dire qu'aujourd'hui nous avons tous dans nos pensées les Strasbourgeois, les victimes et leurs familles.

Depuis un mois, les gilets jaunes constituent une mobilisation sociale sans précédent, qui appelle des réponses sans précédent. Le déclic a été l'augmentation d'une taxe sur le diesel, mais la cause vient de plus loin: un transfert massif de richesse aux plus aisés du pays, qui s'est vu renforcé de manière exponentielle depuis l'élection d'Emmanuel Macron, son choix des «premiers de cordée» et le mépris social qu'ils affichent. Cette réalité est plus particulièrement ressentie dans les zones rurales, exposées à des ruptures d'égalité, que ce soit en matière de transports, d'accès aux soins ou d'école, et à une situation de l'emploi dégradée.

L'ennemi n'est donc pas la politique climatique mais le néolibéralisme, à commencer par ces 100 entreprises responsables de 71 % des émissions globales de gaz à effet de serre. S'il y a des mesures punitives, elles devraient d'abord être exercées sur elles. Selon le dernier rapport du GIEC, nous

avons douze ans à peine pour réduire ces émissions, et produire une politique climatique ambitieuse et de justice sociale.

L'Organisation internationale du travail estime par exemple qu'une transition rapide vers une énergie propre pourrait créer 18 millions d'emplois supplémentaires dans le monde d'ici 2030. Les propositions ne manquent pas: taxer les 10 milliards de profits annuels des compagnies pétrolières, taxer le kérosène des avions et le fioul lourd des porte-conteneurs, affecter l'intégralité des taxes environnementales à la transition écologique, mobiliser le crédit bancaire jusqu'à la Banque centrale européenne, développer une vraie fiscalité.

Le 14 décembre, je voulais l'ajouter, je serai à la journée d'action en France, aux côtés des gilets jaunes et des syndicalistes.

Philippe Lamberts au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, chers collègues, comment peut-on oser diviser la société entre les gens qui réussissent et les gens qui ne sont rien?

Vous avez été nombreux à m'écrire, en particulier de France, depuis le début du mouvement des gilets jaunes. Avec des mots souvent poignants, vous m'avez dit votre colère d'être ainsi considérés comme rien, votre dépit à l'égard de nos institutions démocratiques, votre révolte contre l'injustice sous toutes ses formes, en particulier fiscale, que ces institutions perpétuent. Vous n'en pouvez plus d'être pris pour des imbéciles.

Non, enrichir les riches – pardon, ne pas jeter de pierres aux premiers de cordée – ne profite pas à tous. Non, renforcer le pouvoir des multinationales – pardon, défendre nos grands champions nationaux –, ce n'est pas défendre l'intérêt général.

Aucun d'entre vous ne cautionne la violence des casseurs, mais, toutes et tous, vous êtes sans mots face à celle de la répression. Et si l'étincelle de la révolte est bien la taxation des carburants, je sais que vous avez à cœur la nécessité que nos sociétés respectent les limites que leur fixe la nature.

Chers collègues, le GIEC nous exhorte à engager sans tarder une profonde transition écologique: nous avons besoin que notre planète redevienne ou reste habitable pour tous. Mais cette transition ne peut être que solidaire. Que chacun assume sa part des efforts à la mesure de ses capacités et qu'elle profite à chacun selon ses besoins. Or, nous savons que la moitié des émissions sont produites par les 10 % les plus riches.

Cette transition écologique et solidaire doit aussi être pleinement démocratique, car aucun individu n'a, à lui seul, le plan de la société idéale, juste et solidaire, ni le GPS d'ailleurs pour y arriver. En trouver le chemin exige de notre part de mobiliser notre intelligence et notre créativité collectives.

Alors je voudrais dire que ceux qui voudraient opposer les citoyens mobilisés contre l'injustice à ceux qui se mobilisent pour sauver notre planète n'ont absolument rien compris. Entre la fin du mois et la fin du monde, nous n'avons pas à choisir, ces deux combats sont les deux faces d'une même pièce, celle de la lutte pour la dignité humaine, celle de tous les humains présents et à venir.

Mylène Troszczynski au nom du groupe ENF. – Madame la Présidente, je voudrais dire avant tout que toutes mes pensées vont aujourd'hui aux victimes, et à leurs familles, de l'attentat islamiste qui a endeuillé Strasbourg hier soir.

Le débat aujourd'hui exige une mise au point importante: les citoyens et les travailleurs sont aussi conscients que nous et que vous de la nécessité de protéger notre environnement. Personne ne veut compromettre l'avenir de ses enfants et des générations futures.

Vous parlez de transition écologique et de protection de l'environnement pour éviter le réchauffement climatique, mais pour que cette démarche fût sincère, il eût été plus honnête de dénoncer par exemple

les traités de libre-échange qui sont négociés en permanence avec tout le monde par une Commission européenne plus préoccupée par l'avenir du libre-échange que par celui de la planète.

Un supertanker qui sillonne les mers du globe pollue en une année plus que 50 millions de voitures, soit l'équivalent du parc automobile français. Remettre en cause ce modèle économique absurde qu'est la mondialisation serait la première mesure véritablement écologique à prendre.

Tout l'inverse de l'écologie punitive, qui ne consiste qu'à taxer un peu plus les contribuables et à les culpabiliser par des leçons de morale permanentes. La saine colère des honnêtes gens qui défilent aujourd'hui dans les rues de Paris et de France avec des gilets jaunes sur le dos risque bien de vous éclater bientôt à la figure.

Michèle Rivasi (Verts/ALE). – Madame la Présidente, quand je vois ce titre, pour une implication des travailleurs et des citoyens pour une planète disons durable, je me dis qu'on a un bon exemple en France, où la taxation des carburants a déclenché une insurrection populaire qu'on appelle les gilets jaunes.

Il ne faut pas se tromper car c'est un vrai mouvement social. Une enquête faite par Le Monde a montré qu'il était constitué pour plus de la moitié par des employés et des ouvriers. Et que demandent-ils? Ils expriment un désir de justice sociale et fiscale des perdants de la mondialisation, une aspiration du peuple à être entendu face au mépris ressenti des élites. Donc, plus de démocratie, plus de démocratie participative et directe.

Cela doit quand même nous interroger sur l'Europe que nous voulons construire, parce qu'il y a quand même une harmonisation fiscale et sociale pour une transition écologique et solidaire du continent. C'est en effet souvent l'Union européenne qui est rejetée dans sa logique néolibérale, faite de déréglementation et de dérégulation. Il faut donc absolument que la justice fiscale et environnementale devienne notre nouveau credo si on veut réussir et si on veut impliquer les citoyens et les travailleurs.

Joëlle Mélin (ENF). – Madame la Présidente, j'ai tout d'abord, bien évidemment, une pensée très cordiale pour toutes les victimes des attentats.

Notre siècle doit faire face à un défi sans précédent, celui de s'adapter à un cycle climatologique naturel qui est celui d'un réchauffement après une petite glaciation, mais aussi d'éponger 200 ans de mondialisation, d'une industrialisation aveugle et outrancière. Ceci s'est fait en ne respectant ni les hommes ni leur environnement.

Aujourd'hui, il y a une action à mener et un prix à payer, mais ce n'est pas à des citoyens bousculés et paupérisés de payer toutes ces dérives. C'est à ces grandes entreprises, certes génératrices d'emplois, mais dont le but est plutôt de réaliser des profits effrénés et qui sont toutes fiscalement domiciliées dans le cloud.

C'est se moquer des gens que de parler de transition énergétique quand on met la charrue avant les bœufs. Les objectifs intenable et des contraintes d'urgence sont autant de nouvelles sources de pauvreté, c'est ce que nous disent les gilets jaunes.

Commençons par partager également la technologie de stockage de l'énergie, les réseaux d'alimentation électrique durable, en particulier en Afrique – cela limitera clairement l'immigration et l'importation de terroristes aveugles.

Donnons à tous une énergie qui permette de se loger et de se déplacer à des prix accessibles et qui ne soit pas un luxe qui fait que, si on se chauffe, on ne paye plus son loyer. Cela dure depuis si longtemps que c'est la rue qui nous l'explique. Soyons enfin responsables, écoutons nos concitoyens et non des cénacles...

(La Présidente retire la parole à l'oratrice)

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (S&D). – Madame la Présidente, chers collègues, en cette journée de deuil à Strasbourg et en Europe, nos pensées vont vers les victimes et leurs proches et nos remerciements aux forces de l'ordre et de santé. Il nous faut malgré tout poursuivre notre mission.

Nous sommes à un tournant de l'avenir de l'Union européenne et la transition juste doit être le nouveau fil conducteur de l'avenir du projet européen. Œuvrer pour une transition juste, c'est concevoir une transition écologique dans toutes ses dimensions: sociale, fiscale, économique et environnementale. Ce qui se passe en France nous montre qu'il n'y aura pas de transition écologique sans justice sociale. La transition vers une mobilité plus propre ne pourra se faire que si elle ne se fait pas contre les classes populaires. Il faut accompagner et non punir, il faut redistribuer plutôt que taxer aveuglément.

Les personnes qui manifestent ne sont pas contre la transition écologique, elles ne sont pas contre les objectifs climatiques que nous avons adoptés, mais elles sont contre l'injustice sociale qui découle des politiques libérales qui minent l'acceptabilité de la transition écologique.

Il n'y aura pas non plus de transition écologique sans justice fiscale. C'est un message fort et clair envoyé par les citoyens, il faut que les grandes multinationales paient leurs impôts, il ne demandent ni plus ni moins. C'est une nécessité absolue et nous devons prendre nos responsabilités pour en faire une réalité.

7. Débat avec Nicos Anastasiades, président de la République de Chypre, sur l'avenir de l'Europe (débat)

Nicolas Bay, au nom du groupe ENF. – Monsieur le Président, la France, comme l'ont été d'autres pays européens, a de nouveau été frappée, ensanglantée, endeuillée par le terrorisme, hier soir, ici même à Strasbourg. Je souhaite exprimer au nom de notre groupe «Europe des nations et des libertés», mes condoléances et ma solidarité à l'égard des victimes, de leurs familles et de leurs proches. Le combat contre le terrorisme islamiste doit être une priorité absolue et nous avons la responsabilité et le devoir de nous donner les moyens de mener cette guerre qui nous est faite, et de la gagner.

Monsieur le Président, depuis 1974, votre pays, Chypre, subit une scandaleuse occupation turque sur la moitié de son territoire. Oui, l'invasion par l'armée turque et l'occupation qui s'en est suivie sont scandaleuses, mais qui s'en émeut encore? La vérité, c'est que l'Union européenne n'a jamais soutenu Chypre face aux Turcs. Bien au contraire, voilà plus de 30 ans que la Turquie est entrée en négociation pour adhérer à l'Union européenne, après avoir bénéficié, depuis 1963, d'un accord d'association particulièrement avantageux. Chaque année, au titre des crédits de pré-adhésion, l'Union européenne lui verse des aides bien supérieures à celles que perçoivent des États membres comme Chypre.

Se refusant à tout bras de fer avec Erdoğan, qui se rêve en sultan d'un nouvel empire ottoman, les institutions européennes cèdent à toutes ses exigences, qui sont autant de caprices d'un enfant gâté à qui l'on n'a jamais su dire non.

On a fanfaronné quand on a fait signer à la Turquie un accord sur les migrants, mais c'était en réalité un nouveau marché de dupes. La Turquie a empoché quelques milliards de la part des généreux Européens, et les contreparties ne sont évidemment pas à la hauteur. C'est ce que l'on voit clairement à Chypre, d'ailleurs, en ce moment.

Pas plus tard qu'hier, on apprenait que plus de la moitié des 8 000 demandeurs d'asile que vous avez à Chypre étaient arrivés tranquillement par le nord de l'île grâce à des passeurs turcs. 8 000, pour un pays de moins d'un million d'habitants, cela fait beaucoup, et la pression migratoire s'est encore accrue ces dernières semaines.

Mais le sale rôle de la Turquie ne doit pas vous exonérer de vos propres responsabilités. Lundi, après que votre pays eut signé le funeste Pacte mondial pour les migrations à Marrakech, vous avez célébré la Journée internationale des droits de l'homme. «Avec des droits et des libertés pour tous», disiez-vous, mais sans devoirs ni contraintes.

Vous êtes donc bien en phase avec les auteurs de ce texte suicidaire pour les nations européennes. Oui, suicidaire, puisqu'il s'agit de supprimer le concept même d'immigration illégale afin de créer une sorte de droit universel à la migration, pour des hommes sans liens, hors sol, coupés de leurs racines. Certains prétendent que ce texte ne serait pas contraignant, mais alors pourquoi donc les États-Unis, l'Australie, Israël, tant de pays européens ont-ils refusé de le signer? Et pourquoi donc la coalition gouvernementale en Belgique a-t-elle purement et simplement explosé en raison de ce texte et des désaccords qui le concernaient?

Mais j'aimerais aussi revenir sur la crise financière et bancaire qui a frappé votre pays en 2012 et 2013. Les Chypriotes ont en quelque sorte servi de cobayes pour les cures d'austérité que la troïka allait bientôt imposer à la Grèce du très docile Alexis Tsipras, l'ami de M. Mélenchon. Les connivences entre les dirigeants européens et les banques ne sont plus à démontrer, de Macron à Barroso, qui est allé pantoufler chez Goldman Sachs, sitôt terminé son mandat à la tête de la Commission européenne.

D'où la création sur mesure – je n'ose dire sur commande – du mécanisme de résolution unique. Comme à Chypre, en cas de faillite d'une banque, ce sont les épargnants qui vont devoir payer l'addition une nouvelle fois, puisque leurs comptes pourraient être automatiquement ponctionnés. Et ce, alors même que le sauvetage des banques européennes a déjà coûté très cher aux contribuables de nos pays en 2008. Cela s'apparente à un véritable racket en bande organisée, par l'État et par les banques, et c'est précisément ce contre quoi les gilets jaunes sont en train de se révolter dans mon pays, la France.

13/12

#### 14. Maladies rares (débat)

Dominique Bilde (ENF), par écrit. – Les maladies rares, qui ne sont d'ailleurs pas si rares puisqu'elles concernent trente millions d'Européens, restent le parent pauvre de la recherche. Les progrès sont certes incontestables: il faut saluer l'action concertée des Européens, notamment au travers de la base de données Orphanet. De même, la recherche privée se mobilise davantage que par le passé, sans compter les promesses de la thérapie génétique. Les défis sont toutefois de taille: ainsi, Le Figaro relevait-il que deux tiers des 30 000 enfants qui consultent à l'Institut des maladies génétiques n'ont toujours pas reçu de diagnostic. Nombre d'entre eux (35 %) mourra avant l'âge d'un an, alors même que la durée moyenne d'obtention d'un diagnostic est de quatre ans. C'est donc un véritable chemin de croix qui s'impose aussi bien aux patients qu'aux familles, qui doivent souvent faire face seuls à l'errance diagnostique ainsi que, d'une manière générale, à une charge émotionnelle et matérielle considérable. Il est urgent de poursuivre nos efforts en faveur d'une recherche européenne, notamment au travers de programmes tels que E-Rare, tant une action commune semble dans ce cas particulièrement indiquée.

#### 7. Débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit (débat)

##### 7.1. Iran, en particulier le cas de Nasrin Sotoudeh

Jean-Luc Schaffhauser (ENF). – Monsieur le Président, j'en profite pour intervenir sur un sujet qui me tient à cœur. J'aimerais d'abord dire que, évidemment, je comprends la condamnation, surtout pour les droits de l'homme, mais j'aimerais toujours rappeler que nous ne devons pas appliquer deux poids deux mesures. Je pense également aux chrétiens persécutés en Chine, en Turquie, en Algérie et dans bien d'autres pays. Donc il faut veiller à éviter le deux poids deux mesures.

D'autre part, j'aimerais rajouter que l'Iran est une grande civilisation, qui a été agressée plusieurs fois, au-delà du régime des mollahs. Je peux même comprendre, parce que cela a été la politique de mon pays, la France, que l'Iran ait voulu avoir la puissance nucléaire, parce que c'est ainsi que la France a pu maintenir également son indépendance, sa neutralité, sa souveraineté. Je comprends aussi très bien la politique d'Israël et des États-Unis et, ami d'Israël, évidemment, je la soutiens également. C'est le moment pour l'Europe de jouer vraiment cet équilibre entre les différentes puissances.

## 7.2. Égypte, en particulier la situation des défenseurs des droits de l'homme

Gilles Lebreton, au nom du groupe ENF . – Monsieur le Président, pas moins de sept rapporteurs viennent de s'acharner contre l'Égypte, et pourtant le maréchal Al-Sissi est un rempart contre l'islamisme. Il est parvenu au pouvoir en 2013 en renversant le président islamiste Mohamed Morsi, qui était sur le point de mener l'Égypte au chaos. En 2014, le peuple égyptien a légitimé son action en l'élisant à la présidence de la République. Depuis lors, il combat sans relâche le terrorisme islamiste, aussi bien sur le plan idéologique que sur le plan militaire. C'est ainsi qu'il affirme avec courage qu'il faut rénover l'islam pour combattre les tendances les plus obscurantistes de cette religion.

Voilà pourquoi l'Union européenne devrait soutenir le maréchal Al-Sissi au lieu de lui reprocher telle ou telle violation des droits de l'homme, car si son régime venait à s'effondrer, c'est un pays de 92 millions d'habitants, l'Égypte, qui risquerait de basculer dans l'islamisme et de prêter la main au terrorisme.

La tragédie que nous venons de vivre à Strasbourg devrait inciter le Parlement européen à faire preuve de davantage de réalisme. Notre mission est de protéger les Européens et pas de donner des leçons de morale à nos partenaires.

Jean-Luc Schaffhauser (ENF ). – Monsieur le Président, l'attentat islamiste en France qui a été perpétré mardi à Strasbourg devrait nous enseigner qu'en politique, il nous faut choisir entre amis et ennemis. C'est l'identification de l'ennemi qui transforme un homme politique en homme d'État, à l'instar de Winston Churchill.

Le maréchal Al-Sissi en Égypte comprend le danger de l'islamisme et des Frères musulmans. Son discours devant l'université d'Al-Azhar au Caire, en 2015, fut la déclaration, devant la plus haute autorité de l'islam sunnite, que l'extrémisme islamiste trouve aussi ses racines dans une interprétation de l'islam lui-même.

Le président Al-Sissi, musulman, cherche actuellement à faire inscrire les Frères musulmans sur la liste des organisations terroristes. Les résolutions hostiles déposées contre l'Égypte par les groupes libéraux, socialistes et communistes dans cette enceinte n'expliquent nulle part le contexte de son action difficile. Croyez-vous, chers collègues, que l'islam radical respecte mieux les droits de l'homme?

Face au camp qui a choisi de nous faire la guerre, vous avez choisi, pour reprendre les mots de Churchill, le déshonneur et vous aurez la guerre, avec la guerre civile, chez nous aussi, car l'islamisme est chez nous.

## 7.3. Tanzanie

Marie-Christine Vergiat, auteur . – Monsieur le Président, depuis l'arrivée au pouvoir de John Magufuli en 2015, la situation se détériore en Tanzanie, et c'est particulièrement vrai depuis le début de l'année. Journalistes, blogueurs, opposants politiques, défenseurs des droits peuvent être arrêtés à tout moment, voire assassinés.

Le 22 février dernier, c'est M. Godfrey Luena, député du principal parti d'opposition, qui a été tué à la machette devant chez lui. Six chaînes de télévision, deux stations de radio ont été suspendues. En

mars, une nouvelle loi sur les communications a soumis toute antenne de radio ou de télévision en ligne à une licence et une taxe de 900 euros, somme exorbitante pour le pays.

Tout contenu causant de la gêne ou conduisant à un désordre public peut désormais être supprimé via une nouvelle loi sur la cybercriminalité. L'homosexualité est passible de 30 ans de prison, voire de la perpétuité, et le commissaire régional de Dar es Salam a menacé de rafler toutes les personnes soupçonnées d'homosexualité pour les soumettre à des tests anaux et des thérapies de conversion. Les jeunes filles subissent violences sexuelles et mariages forcés et sont exclues de l'école si elles sont enceintes.

Cela n'empêche pas le tourisme de se développer, notamment dans la magnifique région du Serengeti. Cela pourrait être une aubaine si des contrôles des terres à des fins spéculatives n'aggravaient pas les tensions dans la région au détriment, tout particulièrement, des populations massaï. Il semble que Tingatinga, le «bulldozer», surnom du président, détruit désormais beaucoup plus qu'il ne construit.

#### 6. Situation des migrants dans la région frontalière de l'Union en Bosnie-Herzégovine (débat)

Dominique Bilde (ENF). – Monsieur le Président, les rigueurs de l'hiver balkanique ne sauraient occulter une réalité désormais si indéniable que même le coordinateur de l'Organisation internationale pour les migrations à Sarajevo la reconnaissait à contrecœur, à savoir que 85 % des pseudo-réfugiés stationnés en Bosnie-Herzégovine sont en réalité des migrants économiques, démontrant que, face à cette déferlante migratoire, le déni ne fait même plus recette.

D'autant que cette nouvelle route balkanique est largement couronnée de succès: les trois quarts des migrants transitant par la Bosnie-Herzégovine parviendraient à la quitter, libres de vaquer comme bon leur semble en Europe. Ils ne seront, pour l'écrasante majorité d'entre eux, jamais expulsés.

À qui la faute? À l'Union européenne, bien sûr. Satisfaite de déverser des millions en pure perte dans le tonneau des Danaïdes de la crise des migrants quand, en vérité, les seuls qu'il nous faut soutenir sont les forces de sécurité croates et les Serbes de Bosnie-Herzégovine représentés par Milorad Dodik, qui lutte avec courage contre une véritable submersion face à laquelle tous semblent avoir désormais capitulé.

